

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
0301	Poissons vivants		
03011000	– Poissons d'ornement		
0301100010	---- d'eau douce	50	F
0301100090	---- de mer.	50	A
	– Autres poissons vivants :		
030191	-- Truites (<i>Salmo trutta</i> , <i>Oncorhynchus mykiss</i> , <i>Oncorhynchus clarki</i> , <i>Oncorhynchus aguabonita</i> , <i>Oncorhynchus gilae</i> , <i>Oncorhynchus apache</i> et <i>Oncorhynchus chrysogaster</i>)		
0301911000	---- destinées au repeuplement des rivières	40	F
0301919000	---- autres	50	A
030192	-- Anguilles (<i>Anguilla</i> spp.)		
0301921000	---- destinées au repeuplement des rivières	40	F
03019290	---- autres :		
0301929010	----- civelles	50	A
0301929090	----- autres	50	A
030193	-- Carpes		
0301931000	---- destinées au repeuplement des rivières	40	F
0301939000	---- autres	50	A
030199	-- Autres		
	---- d'eau douce :		
0301991100	----- destinés au repeuplement des rivières	40	F
03019919	----- autres :		
0301991910	----- saumons et corégones	50	A
0301991920	----- autres salmonidés	50	A
0301991990	----- autres	50	A
03019990	---- de mer:		
0301999001	----- harengs	50	A
0301999011	----- esprots (sprats) et maquereaux.	50	A
0301999015	----- thons	50	A
0301999021	----- sardines	50	A
0301999025	----- squales	50	A
0301999031	----- sébastes (<i>sebastes marinus</i>)	50	A
0301999035	----- flétans (<i>hippoglossus vulgaris</i> , <i>hippoglossus reinhardtius</i>)	50	A
0301999041	----- morues	50	A
0301999045	----- soles	50	A
0301999051	----- anchois	50	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
0301999055	----- merlans	50	A
0301999090	----- autres	50	A
0302	Poissons frais ou réfrigérés, à l'exception des filets de poissons et autre chair de poissons du n° 03.04		
	– Salmonidés, à l'exclusion des foies, oeufs et laitances :		
0302110000	-- Truites (<i>Salmo trutta</i> , <i>Oncorhynchus mykiss</i> , <i>Oncorhynchus clarki</i> , <i>Oncorhynchus aguabonita</i> , <i>Oncorhynchus gilae</i> , <i>Oncorhynchus apache</i> et <i>Oncorhynchus chrysogaster</i>)	50	F
0302120000	-- Saumons du Pacifique (<i>Oncorhynchus nerka</i> , <i>Oncorhynchus gorboscha</i> , <i>Oncorhynchus keta</i> , <i>Oncorhynchus tshawytscha</i> , <i>Oncorhynchus kisutch</i> , <i>Oncorhynchus masou</i> et <i>Oncorhynchus rhodurus</i>), saumons de l'Atlantique (<i>Salmo salar</i>) et saumons du Danube (<i>Hucho hucho</i>)	50	A
03021900	-- Autres		
0302190010	--- corégones	50	A
0302190090	--- autres	50	A
	– Poissons plats (Pleuronectidés, Bothidés, Cynoglossidés, Soléidés, Scophthalmidés et Citharidés), à l'exclusion des foies, oeufs et laitances :		
0302210000	-- Flétans (<i>Reinhardtius hippoglossoides</i> , <i>Hippoglossus hippoglossus</i> , <i>Hippoglossus stenolepis</i>)	50	A
0302220000	-- Plies ou carrelets (<i>Pleuronectes platessa</i>)	50	A
0302230000	-- Soles (<i>Solea</i> spp.)	50	A
0302290000	-- Autres	50	A
	– Thons (du genre <i>Thunnus</i>), listaos ou bonites à ventre rayé (<i>Euthynnus (Katsuwonus) pelamis</i>), à l'exclusion des foies, oeufs et laitances :		
0302310000	-- Thons blancs ou germons (<i>Thunnus alalunga</i>)	50	A
0302320000	-- Thons à nageoires jaunes (<i>Thunnus albacares</i>)	50	A
0302330000	-- Listaos ou bonites à ventre rayé	50	A
0302340000	-- Thons obèses (<i>Thunnus obesus</i>)	50	A
0302350000	-- Thons rouges (<i>Thunnus thynnus</i>)	50	A
0302360000	-- Thons rouges du sud (<i>Thunnus maccoyii</i>)	50	A
0302390000	-- Autres	50	A
0302400000	– Harengs (<i>Clupea harengus</i> , <i>Clupea pallasii</i>), à l'exclusion des foies, oeufs et laitances	50	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
0302500000	– Morues (Gadus morhua, Gadus ogac, Gadus macrocephalus), à l'exclusion des foies, oeufs et laitances	50	A
	– Autres poissons, à l'exclusion des foies, oeufs et laitances :		
03026100	-- Sardines (Sardina pilchardus, Sardinops spp.), sardinelles (Sardinella spp.), sprats ou esprotts (Sprattus sprattus)		
	---- sardines :		
0302610011	----- entières	50	A
0302610013	----- décapitées.	50	A
0302610019	----- tronçonnées	50	A
0302610090	----- autres	50	A
0302620000	-- Eglefins (Melanogrammus aeglefinus)	50	A
0302630000	-- Lieus noirs (Pollachius virens)	50	A
0302640000	-- Maquereaux (Scomberscombrus, Scomber australasicus, Scomber japonicus)	50	A
0302650000	-- Squales	50	A
03026600	-- Anguilles (Anguilla spp.)		
0302660010	---- civelles	50	A
0302660090	---- autres	50	A
03026900	-- Autres		
0302690010	---- d'eau douce	50	F
	---- de mer:		
0302690091	----- sébastes (sébastes marinus)	50	A
0302690093	----- anchois	50	A
0302690094	----- merlans	50	A
0302690099	----- autres	50	A
03027000	– Foies, oeufs et laitances		
0302700010	---- de poissons d'eau douce	50	F
0302700090	---- de poissons de mer	50	A
0303	Poissons congelés, à l'exception des filets de poissons et autre chair de poissons du n° 03.04		
	– Saumons du Pacifique (Oncorhynchus nerka, Oncorhynchus gorbuscha, Oncorhynchus keta, Oncorhynchus tshawytscha, Oncorhynchus kisutch, Oncorhynchus masou et Oncorhynchus rhodurus), à l'exclusion des foies, oeufs et laitances :		
0303110000	-- Saumons rouges (Oncorhynchus nerka)	50	A
0303190000	-- Autres	50	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	– Autres salmonidés, à l'exclusion des foies, oeufs et laitances :		
0303210000	-- Truites (<i>Salmo trutta</i> , <i>Oncorhynchus mykiss</i> , <i>Oncorhynchus clarki</i> , <i>Oncorhynchus aguabonita</i> , <i>Oncorhynchus gilae</i> , <i>Oncorhynchus apache</i> et <i>Oncorhynchus chrysogaster</i>)	50	F
0303220000	-- Saumons de l'Atlantique (<i>Salmo salar</i>) et saumons du Danube (<i>Hucho hucho</i>)	50	A
03032900	-- Autres		
0303290010	--- corégones	50	A
0303290090	--- autres	50	A
	– Poissons plats (Pleuronectidés, Bothidés, Cynoglossidés, Soléidés, Scophthalmidés et Citharidés), à l'exclusion des foies, oeufs et laitances :		
0303310000	-- Flétans (<i>Reinhardtius hippoglossoides</i> , <i>Hippoglossus hippoglossus</i> , <i>Hippoglossus stenolepis</i>)	50	A
0303320000	-- Plies ou carrelets (<i>Pleuronectes platessa</i>)	50	A
0303330000	-- Soles (<i>Solea</i> spp.)	50	A
0303390000	-- Autres	50	A
	– Thons (du genre <i>Thunnus</i>), listaos ou bonites à ventre rayé (<i>Euthynnus (Katsuwonus) pelamis</i>), à l'exclusion des foies, oeufs et laitances :		
0303410000	-- Thons blancs ou germons (<i>Thunnus alalunga</i>)	50	A
0303420000	-- Thons à nageoires jaunes (<i>Thunnus albacares</i>)	50	A
0303430000	-- Listaos ou bonites à ventre rayé	50	A
0303440000	-- Thons obèses (<i>Thunnus obesus</i>)	50	A
0303450000	-- Thons rouges(<i>Thunnusthynnus</i>)	50	A
0303460000	-- Thons rouges du sud (<i>Thunnus maccoyii</i>)	50	A
0303490000	-- Autres	50	A
0303500000	– Harengs (<i>Clupea harengus</i> , <i>Clupeapallasii</i>), à l'exclusion des foies, oeufs et laitances	50	A
0303600000	– Morues (<i>Gadus morhua</i> , <i>Gadus ogac</i> , <i>Gadus macrocephalus</i>), à l'exclusion des foies, oeufs et laitances	50	A
	– Autres poissons, à l'exclusion des foies, oeufs et laitances :		
03037100	-- Sardines (<i>Sardinapilchardus</i> , <i>Sardinops</i> spp.), sardinelles (<i>Sardinella</i> spp.), sprats ou esprots (<i>Sprattus sprattus</i>)		
	--- sardines :		
0303710011	---- entières	50	A
0303710013	---- décapitées	50	A

Draft - Subject to Legal Review for Accuracy, Clarity, and Consistency

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
0303710019	----- tronçonnées	50	A
0303710090	---- autres	50	A
0303720000	-- Eglefins (<i>Melanogrammus aeglefinus</i>)	50	A
0303730000	-- Lieus noirs (<i>Pollachius virens</i>)	50	A
0303740000	-- Maquereaux (<i>Scomberscombrus</i> , <i>Scomber australasicus</i> , <i>Scomber japonicus</i>)	50	A
0303750000	-- Squales	50	A
03037600	-- Anguilles (<i>Anguilla</i> spp.)		
0303760010	---- civelles	50	A
0303760090	---- autres	50	A
0303770000	-- Bars (loups) (<i>Dicentrarchus labrax</i> , <i>Dicentrarchus punctatus</i>)	50	A
0303780000	-- Merlus (<i>Merluccius</i> spp., <i>Urophycis</i> spp.)	50	A
03037900	-- Autres		
0303790010	---- d'eau douce	50	F
	---- de mer :		
0303790091	----- sébastes (<i>sebastes marinus</i>).	50	A
0303790093	----- anchois	50	A
0303790094	----- merlans	50	A
0303790099	----- autres	50	A
03038000	- Foies, oeufs et laitances		
0303800010	---- de poissons d'eau douce	50	F
0303800090	---- de poissons de mer	50	A
0304	Filets de poissons et autre chair de poissons (même hachée), frais, réfrigérés ou congelés		
03041000	- Frais ou réfrigérés		
	---- filets :		
	----- de poissons d'eau douce :		
0304100001	----- truites	50	F
0304100002	----- saumons et corégones	50	A
0304100003	----- autres salmonidés	50	A
0304100004	----- anguilles (y compris les civelles)	50	F
0304100009	----- autres	50	A
	----- de poissons de mer:		
0304100011	----- harengs	50	A
0304100012	----- maquereaux	50	A
0304100013	----- thons	50	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
0304100014	----- sardines	50	A
0304100015	----- anchois	50	A
0304100016	----- merlans	50	A
0304100019	----- autres	50	A
	---- autres :		
	----- de poissons d'eau douce :		
0304100021	----- truites	50	F
0304100022	----- saumons et corégones	50	A
0304100023	----- autres salmonidés.	50	A
0304100024	----- anguilles (y compris les civelles)	50	F
0304100029	----- autres	50	A
	----- de poissons de mer :		
0304100031	----- harengs	50	A
0304100032	----- esprots (sprats) et maquereaux	50	A
0304100033	----- thons	50	A
	----- sardines :		
0304100034	----- entières	50	A
0304100035	----- décapitées	50	A
0304100036	----- tronçonnées	50	A
0304100037	----- squales	50	A
0304100038	----- sébastes (sébastes marinus)	50	A
0304100039	----- flétans (hippoglossus vulgaris, hippoglossus reinhardtius)	50	A
0304100041	----- morues	50	A
0304100042	----- soles	50	A
0304100043	----- anchois	50	A
0304100044	----- merlans	50	A
0304100090	----- autres	50	A
03042000	- Filets congelés		
	---- d'eau douce :		
0304200011	---- truites	50	F
0304200012	---- saumons et corégones	50	A
0304200013	---- autres salmonidés.	50	A
0304200014	---- anguilles (y compris les civelles)	50	F
0304200019	---- autres	50	A
	---- de mer :		
0304200091	---- harengs	50	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
0304200092	----- maquereaux	50	A
0304200093	----- thons.	50	A
0304200094	----- sardines	50	A
0304200095	----- anchois	50	A
0304200096	----- merlans	50	F
0304200099	----- autres	50	A
03049000	- Autres		
	--- de poissons d'eau douce :		
0304900011	----- truites	50	F
0304900012	----- saumons et corégones	50	A
0304900013	----- autres salmonidés	50	A
0304900014	----- anguilles (y compris les civelles)	50	F
0304900019	----- autres	50	A
	--- de poissons de mer:		
0304900021	----- harengs	50	A
0304900022	----- esprots (sprats) et maquereaux.	50	A
0304900023	----- thons	50	A
	----- sardines :		
0304900024	----- entières	50	A
0304900025	----- décapitées	50	A
0304900026	----- tronçonnées	50	A
0304900027	----- squales	50	A
0304900028	----- sébastes (sébastes marinus).	50	A
0304900029	----- flétans (hippoglossus vulgaris, hippoglossus reinhardtus)	50	A
0304900031	----- morues	50	A
0304900032	----- soles	50	A
0304900033	----- anchois	50	A
0304900034	----- merlans	50	F
0304900090	----- autres	50	A
0305	Poissons séchés, salés ou en saumure ; poissons fumés, même cuits avant ou pendant le fumage; farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets de poisson, propres à l'alimentation humaine		
0305100000	- Farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets de poisson, propres à l'alimentation humaine	50	A
0305200000	- Foies, oeufs et laitances de poissons, séchés, fumés, salés ou en saumure	50	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
03053000	– Filets de poissons, séchés, salés ou en saumure, mais non fumés		
0305300010	---- de morues	50	A
0305300020	---- de saumons salés	50	A
0305300030	---- de sardines	50	A
0305300040	---- de flétans noirs (<i>hippoglossus reihardtius</i>) salés	50	A
0305300090	---- autres	50	A
	– Poissons fumés, y compris les filets :		
	– – Saumons du Pacifique (<i>Oncorhynchus nerka</i> , <i>Oncorhynchus gorbusha</i> , <i>Oncorhynchus Keta</i> , <i>Oncorhynchus tschawytscha</i> , <i>Oncorhynchus kisutch</i> , <i>Oncorhynchus masou</i> et <i>Oncorhynchus rhodurus</i>), saumons de l'Atlantique (<i>Salmo salar</i>) et saumons du Danube (<i>Hucho hucho</i>)	50	A
0305420000	– – Harengs (<i>Clupea harengus</i> , <i>Clupeapallasii</i>)	50	A
03054900	– – Autres		
0305490010	---- sardines	50	A
0305490020	---- flétans noirs (<i>hippoglossus reinhardtius</i>)	50	A
0305490030	---- flétans communs (<i>hippoglossus vulgaris</i>).	50	A
0305490090	---- autres	50	A
	– Poissons séchés, même salés mais non fumés :		
03055100	– – Morues (<i>Gadus morhua</i> , <i>Gadus ogac</i> , <i>Gadus macrocephalus</i>)		
0305510010	---- morues séchées	50	A
0305510090	---- autres	50	A
03055900	– – Autres		
0305590010	---- anchois (<i>engraulis spp</i>)	50	A
	---- sardines :		
0305590021	----- pressées	50	A
0305590023	----- anchoitées	50	A
0305590029	----- autres	50	A
0305590030	---- flétans communs (<i>hippoglossus vulgaris</i>).	50	A
0305590040	---- saumons salés	50	A
0305590050	---- harengs	50	A
0305590090	---- autres	50	A
	– Poissons salés mais non séchés ni fumés et poissons en saumure:		
0305610000	– – Harengs (<i>Clupea harengus</i> , <i>Clupeapallasii</i>)	50	A
0305620000	– – Morues (<i>Gadus morhua</i> , <i>Gadus ogac</i> , <i>Gadus macrocephalus</i>)	50	A
0305630000	– – Anchois (<i>Engraulis spp.</i>)	50	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
03056900	-- Autres		
	---- sardines :		
0305690011	----- pressées	50	A
0305690012	----- anchoitées	50	A
0305690019	----- autres	50	A
0305690091	---- flétans communs (<i>hippoglossus vulgaris</i>)	50	A
0305690092	---- saumons salés	50	A
0305690099	---- autres	50	A
0306	Crustacés, même décortiqués, vivants, frais, réfrigérés, congelés, séchés, salés ou en saumure ; crustacés non décortiqués, cuits à l'eau ou à la vapeur, même réfrigérés, congelés, séchés, salés ou en saumure; farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets de crustacés, propres à l'alimentation humaine		
	- Congelés :		
03061100	-- Langoustes (<i>Palinurus</i> spp., <i>Panulirus</i> spp., <i>Jasus</i> spp.)		
0306110010	---- queues de langoustes	50	A
0306110090	---- langoustes entières	50	A
03061200	-- Homards (<i>Homarus</i> spp.)		
0306120010	---- entiers	50	A
0306120090	---- autres	50	A
03061300	-- Crevettes		
	---- crevettes (<i>pandalidae</i> spp.) :		
0306130011	----- grises	50	A
0306130012	----- bouquets	50	A
0306130019	----- autres	50	A
0306130090	---- autres	50	A
0306140000	-- Crabes	50	A
03061900	-- Autres, y compris les farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets de crustacés, propres à l'alimentation humaine		
0306190010	---- écrevisses	50	A
	---- autres :		
0306190091	----- de mer (langoustines, etc)	50	A
0306190099	----- autres	50	A
	- Non congelés :		
03062100	-- Langoustes (<i>Palinurus</i> spp., <i>Panulirus</i> spp., <i>Jasus</i> spp.)		
0306210010	---- queues de langoustes	50	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
0306210090	---- autres	50	A
03062200	-- Homards (<i>Homarus</i> spp.)		
0306220010	---- vivants	50	A
	---- autres :		
0306220091	----- entiers	50	A
0306220099	----- autres	50	A
03062300	-- Crevettes		
	--- crevettes (<i>pandalidae</i> spp.) :		
0306230011	----- grises	50	A
0306230012	----- bouquets	50	A
0306230019	----- autres	50	A
0306230090	---- autres.	50	A
0306240000	-- Crabes	50	A
03062900	-- Autres, y compris les farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets de crustacés, propres à l'alimentation humaine		
0306290010	---- de mer (langoustines, etc)	50	A
	---- autres :		
0306290091	----- écrevisses	50	A
0306290099	----- autres	50	A
0307	Mollusques, même séparés de leur coquille, vivants, frais, réfrigérés, congelés, séchés, salés ou en saumure; invertébrés aquatiques autres que les crustacés et mollusques, vivants, frais, réfrigérés, congelés, séchés, salés ou en saumure; farines, poudre et agglomérés s o u s forme de pellets d'invertébrés aquatiques autres que les crustacés, propres à l'alimentation humaine.		
030710	- Huîtres		
0307101000	---- huîtres plates ne pesant pas plus de 40 g la pièce	17,5	A
0307102000	---- huîtres plates pesant plus de 40 g la pièce	50	A
0307103000	---- huîtres dites portugaises ne pesant pas plus de 35 g la pièce (naissains.)	17,5	A
0307104000	---- huîtres dites portugaises pesant plus de 35 g la pièce	50	A
0307109000	---- autres huîtres	50	A
	- Coquilles St Jacques ou peignes, pétoncles ou vanneaux, autres coquillages des genres <i>Pecten</i> , <i>Chlamys</i> ou <i>Placopecten</i> :		
0307210000	-- Vivants, frais ou réfrigérés	50	A
0307290000	-- Autres.	50	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	– Moules (<i>Mytilus</i> spp., <i>Perna</i> spp.):		
0307310000	-- Vivantes, fraîches ou réfrigérées	50	A
0307390000	-- Autres	50	A
	– Seiches (<i>Sepia officinalis</i> , <i>Rossia macrosoma</i>) et sépioles (<i>Sepiola</i> spp.); calmars et encornets (<i>Ommastrephes</i> spp., <i>Loligo</i> spp., <i>Nototodarus</i> spp., <i>Sepioteuthis</i> spp.):		
03074100	-- Vivants, frais ou réfrigérés :		
0307410010	--- calmars (<i>Ommastrephes sagittatus</i> spp.et <i>Loligo</i> spp.)	50	A
0307410090	--- autres	50	A
03074900	-- Autres		
0307490010	--- calmars (<i>Ommastrephes sagittatus</i> spp.et <i>Loligo</i> spp.)	50	A
0307490090	--- autres	50	A
	– Poulpes ou pieuvres (<i>Octopus</i> spp.):		
0307510000	-- Vivants, frais ou réfrigérés	50	A
0307590000	-- Autres	50	A
0307600000	– Escargots autres que de mer	50	F
	– Autres, y compris les farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets d'invertébrés aquatiques autres que les crustacés, propres a l'alimentation humaine :		
030791	-- Vivants, frais ou réfrigérés		
	--- vivants :		
0307911100	---- invertébrés aquatiques	50	A
0307911900	---- mollusques	50	A
03079190	--- autres :		
0307919010	---- invertébrés aquatiques	50	A
0307919090	---- mollusques	50	A
03079900	-- Autres		
	--- congelés :		
0307990011	---- invertébrés aquatiques	50	A
0307990019	---- mollusques	50	A
	--- séchés, salés ou en saumure :		
0307990021	---- invertébrés aquatiques	50	A
0307990029	---- mollusques	50	A
0307990090	--- autres	50	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
1604	Préparations et conserves de poissons; caviar et ses succédanés préparés à partir d'œufs de poisson.		
	– Poissons entiers ou en morceaux, à l'exclusion des poissons hachés :		
16041100	-- Saumons		
1604110010	---- présentés en bocaux, verres, récipients hermétiquement fermés	50	A
1604110090	---- autrement présentés	50	A
16041200	-- Harengs		
1604120010	---- présentés en bocaux, verres, récipients hermétiquement fermés	50	F
1604120090	---- autrement présentés	50	F
16041300	-- Sardines, sardinelles et sprats ou esprotts		
	---- présentés en bocaux, verres, récipients hermétiquement fermés :		
1604130011	----- sardines.	50	A
1604130019	----- autres.	50	A
1604130090	---- autrement présentés	50	A
16041400	-- Thons, listaos et bonites (<i>Sarda</i> spp.)		
	---- présentés en bocaux, verres, récipients hermétiquement fermés :		
1604140011	----- thons	50	A
1604140019	----- autres .	50	A
1604140090	---- autrement présentés	50	A
16041500	-- Maquereaux		
1604150010	---- présentés en bocaux, verres, récipients hermétiquement fermés	50	F
1604150090	---- autrement présentés	50	F
16041600	-- Anchois		
1604160010	---- présentés en bocaux, verres, récipients hermétiquement fermés	50	F
1604160090	---- autrement présentés	50	F
16041900	-- Autres		
	---- présentés en bocaux, verres, récipients hermétiquement fermés :		
1604190011	----- autres salmonidés	50	A
1604190015	----- pilchards	50	F
1604190019	----- autres.	50	F
1604190090	---- autrement présentés	50	F
16042000	-- Autres préparations et conserves de poissons		
1604200010	---- préparations homogénéisées	50	A
	---- autres :		
	----- présentés en bocaux, verres, récipients hermétiquement fermés :		
1604200020	----- salmonidés	50	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
1604200030	----- harengs	50	F
1604200040	----- sardines.	50	F
1604200050	----- thons	50	A
	----- bonites, maquereaux et anchois :		
1604200061	----- bonites	50	F
1604200063	----- maquereaux.	50	A
1604200069	----- anchois	50	A
	----- autres :		
1604200071	----- pilchards	50	A
1604200079	----- autres	50	F
1604200090	---- autrement présentés	50	F
16043000	- Caviar et ses succédanés		
1604300010	--- caviar (oeufs d'esturgeon)	50	A
1604300090	--- autres.	50	A
1605	Crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques, préparés ou conservés.		
16051000	- Crabes		
1605100010	--- préparations homogénéisées.	50	F
1605100090	--- autres.	50	A
16052000	- Crevettes		
1605200010	--- préparations homogénéisées	50	F
	--- autres :		
1605200091	---- simplement cuites à l'eau et décortiquées	50	A
1605200099	---- autres.	50	A
16053000	- Homards		
1605300010	--- préparations homogénéisées.	50	A
	--- autres :		
1605300091	---- simplement cuits à l'eau et décortiqués	50	A
1605300099	---- autres.	50	A
16054000	- Autres crustacés		
1605400010	--- préparations homogénéisées	50	A
	--- autres :		
1605400091	---- simplement cuits à l'eau et décortiqués	50	A
1605400099	---- autres.	50	A
16059000	- Autres		
1605900010	--- préparations homogénéisées	50	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	---- autres :		
	----- mollusques (y compris les coquillages) :		
1605900091	----- escargots	50	A
1605900093	----- autres	50	A
1605900099	----- autres.	50	A
25010000	Sel (y compris le sel préparé pour la table et le sel dénaturé) et chlorure de sodium pur, même en solution aqueuse ou additionnés d'agents antiagglomérants ou d'agents assurant une bonne fluidité; eau de mer.		
	--- sel gemme, sel de saline, sel marin, sel préparé pour la table et chlorure de sodium pur, même en solution aqueuse :		
2501000011	---- destinés à la transformation chimique (séparation Na du CL) pour la fabrication d'autres produits	50	F
2501000013	---- dénaturés ou destinés à d'autres usages industriels (y compris le raffinage), à l'exclusion de la conservation ou la préparation de produits destinés à l'alimentation humaine	50	F
2501000015	---- sel propre à l'alimentation humaine	50	F
2501000019	---- autres	50	F
2501000090	--- eaux mères de salines ; eau de mer	50	F
2502000000	Pyrites de fer non grillées	10	A
250300	Soufres de toute espèce, à l'exclusion du soufre sublimé, du soufre précipité et du soufre colloïdal.		
25030010	--- soufres bruts et soufres non raffinés :		
2503001010	---- bruts	0	L
	---- soufre non raffiné, en morceaux irréguliers ou en poussières :		
2503001021	----- obtenu par fusion de soufre natif	0	L
2503001022	----- obtenu par grillage des pyrites ou d'autres produits minéraux sulfurés .	0	L
2503001029	----- récupéré comme sous-produit de la purification de certains gaz	0	L
25030090	--- autres :		
	---- soufre raffiné :		
2503009011	----- moulé en canons ou en pains	0	L
2503009019	----- broyé après solidification	0	L
	---- soufres triturés (impurs ou raffinés) en poudres fines :		
2503009021	----- tamisé	0	L
2503009022	----- ventilé	0	L
2503009029	----- micronisé	0	L

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
2503009092	----- autres	0	L
2504	Graphite naturel.		
25041000	– En poudre ou en paillettes		
2504100010	---- cristallisé	25	C
2504100020	---- amorphe	25	C
2504100090	---- autres	25	C
25049000	– Autre		
2504900010	---- cristallisé	25	C
2504900020	---- amorphe	25	C
2504900090	---- autres	25	C
2505	Sables naturels de toute espèce, même colorés, à l'exclusion des sables métallifères du Chapitre 26.		
25051000	– Sables siliceux et sables quartzeux		
2505100010	--- sables naturels pour usages industriels (de fonderie, de verrerie, de céramiques et similaires)	17,5	A
2505100090	---- autres	17,5	B
25059000	– Autres sables		
2505900010	--- sables naturels pour usages industriels (de fonderie, de verrerie, de céramiques et similaires)	17,5	B
2505900090	---- autres	17,5	B
2506	Quartz (autres que les sables naturels) quartzites, même dégrossies ou simplement débitées, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire.		
25061000	– Quartz		
2506100010	--- bruts ou simplement dégrossis	17,5	B
2506100090	---- autres	17,5	B
	– Quartzites :		
2506210000	-- Brutes ou dégrossies	17,5	B
2506290000	-- Autres	17,5	B
25070000	Kaolin et autres argiles kaoliniques, même calcinés.		
2507000010	--- en morceaux	10	A
2507000090	--- pulvérisés ou atomisés	10	A
2508	Autres argiles (à l'exclusion des argiles expansées du n° 68.06), andalousite, cyanite, sillimanite, même calcinées; mullite; terres de chamotte ou de dinas.		
2508100000	– Bentonite	17,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
25082000	– Terres décolorantes et terres à foulon		
2508200010	– – – ghassoul (terre saponaire)	25	C
2508200090	– – – autres	25	C
25083000	– Argiles réfractaires		
2508300010	– – – brutes	17,5	B
2508300090	– – – calcinées ou pulvérisées	17,5	B
25084000	– Autres argiles		
2508400010	– – – argiles smectiques	25	C
2508400090	– – – autres	25	C
25085000	– Andalousite, cyanite et sillimanite		
2508500010	– – – brutes	17,5	B
2508500090	– – – calcinées ou pulvérisées	17,5	B
25086000	– Mullite		
2508600010	– – – brute	17,5	B
2508600090	– – – calcinée ou pulvérisée	17,5	B
25087000	– Terres de chamotte ou de dinas		
2508700010	– – – brutes	17,5	B
2508700090	– – – calcinée ou pulvérisée	17,5	B
2509000000	Craie	17,5	B
2510	Phosphates de calcium naturels, phosphates aluminocalciques naturels et craies phosphatées.		
2510100000	– Non moulus	25	C
25102000	– Moulus		
2510200010	– – – hyperphosphates	25	C
2510200090	– – – autres	25	C
2511	Sulfate de baryum naturel (barytine); carbonate de baryum naturel (withérite), même calciné, à l'exclusion de l'oxyde de baryum du n° 28.16.		
25111000	– Sulfate de baryum naturel (barytine)		
2511100010	– – – en roches	25	C
2511100090	– – – broyé ou pulvérisé	25	C
2511200000	– Carbonate de baryum naturel (withérite)	25	C
2512000000	Farines siliceuses fossiles (kieselguhr, tripolite, diatomite, par exemple) et autres terres siliceuses analogues, d'une densité apparente n'excédant pas 1, même calcinées	17,5	A
2513	Pierre ponce; émeri; corindon naturel, grenat naturel et autres abrasifs naturels, même traités thermiquement.		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	– Pierre ponce :		
25131100	-- Brute ou en morceaux irréguliers, y compris la pierre ponce concassée (graviers de pierre ponce ou «bimskies»)		
2513110010	---- en emballages immédiats d'un contenu net de 1 kg ou moins	17,5	B
2513110090	---- autres	17,5	B
25131900	-- Autre		
2513190010	---- en emballages immédiats d'un contenu net de 1 kg ou moins	17,5	B
2513190090	---- autres	17,5	B
25132000	– Emeri, corindon naturel, grenat naturel et autres abrasifs naturels		
	---- bruts ou en morceaux irréguliers :		
2513200010	---- corindon et émeri naturels	17,5	B
2513200020	---- autres	17,5	B
	---- autres :		
2513200030	---- corindon	17,5	B
2513200040	---- émeri	17,5	B
2513200090	---- autres	17,5	B
2514000000	Ardoise, même dégrossie ou simplement débitée, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire	25	C
2515	Marbres, travertins, écaussines et autres pierres calcaires de taille ou de construction d'une densité apparente égale ou supérieure à 2,5, et albâtre, même dégrossis ou simplement débités, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire.		
	– Marbres et travertins :		
2515110000	-- Bruts ou dégrossis	50	F
25151200	-- Simplement débités, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire		
2515120010	---- d'une épaisseur supérieure à 25 cm	50	F
2515120090	---- d'une épaisseur égale ou inférieure à 25 cm	50	F
25152000	– Ecaussines et autres pierres calcaires de taille ou de construction; albâtre		
	---- bruts; dégrossis; simplement débités par sciage ou refendage et d'une épaisseur supérieure à 25cm :		
	---- en blocs, bruts ou équarris :		
2515200011	---- écaussines	50	F
2515200019	---- albâtre	50	F
2515200020	---- autres	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	--- simplement débités, par sciage ou refendage et d'une épaisseur égale ou inférieure à 25 cm :		
	---- en blocs, bruts ou équarris :		
2515200031	----- écaussines	50	F
2515200039	----- albâtre	50	F
2515200090	----- autres	50	F
2516	Granit, porphyre, basalte, grès et autres pierres de taille ou de construction, même dégrossis ou simplement débités, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire.		
	- Granit :		
2516110000	-- Brut ou dégrossi	25	C
25161200	-- Simplement débité, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire		
2516120010	--- d'une épaisseur supérieure à 25 cm	25	C
2516120090	--- d'une épaisseur égale ou inférieure à 25cm	25	C
	- Grès :		
2516210000	-- Brut ou dégrossi	25	C
25162200	-- Simplement débité, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire		
2516220010	--- d'une épaisseur supérieure à 25 cm	25	C
2516220090	--- d'une épaisseur égale ou inférieure à 25 cm	25	C
25169000	- Autres pierres de taille ou de construction		
2516900010	--- bruts ; dégrossis ; simplement débités par sciage ou refendage et d'une épaisseur supérieure à 25 cm	25	C
	--- simplement débités par sciage ou refendage et d'une épaisseur égale ou inférieure à 25 cm :		
2516900020	---- prophyre, syénite, lave, basalte, gneiss, trachyte et autres roches dures similaires	25	C
	---- autres :		
2516900091	----- pierres calcaires d'une densité apparente inférieure à 2,5	25	C
2516900099	----- autres	25	C

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
2517	Cailloux, graviers, pierres concassées, des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts, galets et silex, même traités thermiquement; macadam de laitier, de scories ou de déchets industriels similaires, même comprenant des matières reprises dans la première partie du libellé; tarmacadam; granules, éclats et poudres de pierres des n°s 25.15 ou 25.16, même traités thermiquement.		
25171000	– Cailloux, graviers, pierres concassées, des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts, galets et silex, même traités thermiquement		
2517100010	– – – cailloux et graviers des types généralement utilisés pour l'empierrement des routes et des voies ferrées, ballasts, bétonnages	25	C
2517100090	– – – autres	25	C
25172000	– Macadam de laitier, de scories ou de déchets industriels similaires, même comprenant des matières citées dans le n° 2517.10		
2517200010	– – – pierres concassées	25	C
2517200020	– – – granulés et éclats calibrés pour l'ornementation ou la fabrication de dalles, carreaux et revêtements analogues	25	C
2517200090	– – – autres	25	C
2517300000	– Tarmacadam	25	C
	– Granules, éclats et poudres de pierres des n°s 25.15 ou 25.16, même traités thermiquement :		
25174100	– – De marbre		
2517410010	– – – poudre	25	C
2517410090	– – – autres	25	C
25174900	– – Autres		
2517490010	– – – poudre	25	C
2517490090	– – – autres	25	C
2518	Dolomie, même frittée ou calcinée, y compris la dolomie dégrossie ou simplement débitée, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire; pisé de dolomie.		
2518100000	– Dolomie non calcinée ni frittée, dite crue	17,5	B
2518200000	– Dolomie calcinée ou frittée	10	A
2518300000	– Pisé de dolomie	17,5	B

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
2519	Carbonate de magnésium naturel (magnésite); magnésie électro fondue; magnésie calcinée à mort (frittée), même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage; autre oxyde de magnésium, même pur.		
2519100000	– Carbonate de magnésium naturel (magnésite)	25	C
251990	– Autres		
2519901000	– – – oxydes de magnésium autre que la magnésite calcinée	40	A
2519909000	– – – autres	17,5	B
2520	Gypse; anhydrite; plâtres, même colorés ou additionnés de faibles quantités d'accélérateurs ou de retardateurs.		
2520100000	– Gypse; anhydrite	32,5	F
252020	– Plâtres		
	– – – spécialement préparés pour l'art dentaire :		
2520201100	– – – – présentés sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 Kg ou moins .	50	F
2520201900	– – – – autres	32,5	F
25202090	– – – autres :		
2520209010	– – – – autres plâtres pour moulage	32,5	F
2520209090	– – – – autres	32,5	F
2521000000	Castines; pierres à chaux ou à ciment	25	C
2522	Chaux vive, chaux éteinte et chaux hydraulique, à l'exclusion de l'oxyde et de l'hydroxyde de calcium du n° 28.25.		
2522100000	– Chaux vive	32,5	F
2522200000	– Chaux éteinte	32,5	F
2522300000	– Chaux hydraulique	32,5	F
2523	Ciments hydrauliques (y compris les ciments non pulvérisés dits «clinkers»), même colorés.		
252310	– Ciments non pulvérisés dits «clinkers»		
2523101000	– – – blancs	10	F
2523109000	– – – autres	32,5	F
	– Ciments Portland :		
2523210000	– – Ciments blancs, même colorés artificiellement	25	C
2523290000	– – Autres	32,5	F
2523300000	– Ciments alumineux	25	C
25239000	– Autres ciments hydrauliques		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
2523900010	--- contenant du laitier de hauts fourneaux et/ou de la pouzzolane, à l'exclusion du ciment sulfaté	25	C
2523900090	--- autres (ciment sursulfaté, etc)	25	A
2524000000	Amiante (asbeste)	15	B
2525	Mica, y compris le mica clivé en lamelles irrégulières («splittings»); déchets de mica.		
2525100000	- Mica brut ou clivé en feuilles ou lamelles irrégulières	25	C
2525200000	- Mica en poudre	17,5	B
2525300000	- Déchets de mica	25	C
2526	Stéatite naturelle, même dégrossie ou simplement débitée par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire; talc.		
2526100000	- Non broyés ni pulvérisés	25	C
252620	- Broyés ou pulvérisés		
2526201000	--- talc en emballages immédiats d'un contenu net de 1 kg ou moins	25	C
2526202000	--- autres talcs en poudre	10	A
2526208000	--- autre	25	C
2528	Borates naturels et leurs concentrés (même calcinés), à l'exclusion des borates extraits des saumures naturelles; acide borique naturel titrant au maximum 85% de H3BO3 sur produit sec.		
2528100000	- Borates de sodium naturels et leurs concentrés (même calcinés)	25	C
2528900000	- Autres	25	C
2529	Feldspath; leucite; néphéline et néphéline syénite; spath fluor.		
2529100000	- Feldspath	17,5	B
	- Spath fluor :		
2529210000	-- Contenant en poids 97 % ou moins de fluorure de calcium	17,5	B
2529220000	-- Contenant en poids plus de 97 % de fluorure de calcium	17,5	B
2529300000	- Leucite; néphéline et néphéline syénite	17,5	B
2530	Matières minérales non dénommées ni comprises ailleurs.		
2530100000	- Vermiculite, perlite et chlorites, non expansées	25	C
2530200000	- Késérite, epsomite (sulfates de magnésium naturels)	25	F
253090	- Autres		
2530901000	--- pyrolusite entrant dans la préparation de dépolarisant pour piles électriques sèches	17,5	B
25309020	--- terres colorantes :		
	---- non calcinées ni mélangées :		
2530902011	----- brutes	25	C

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
2530902019	----- lavées ou pulvérisées	25	C
2530902090	----- autres	25	C
25309090	---- autres :		
2530909010	---- écume de mer naturelle (même en morceaux polis) et ambre (succin) naturel; écume de mer et ambre reconstitués, en plaquettes, baguettes, bâtons et formes similaires, simplement moulés	25	C
2530909020	---- jais	25	C
2530909030	---- sulfures d'arsenic naturels	25	C
2530909040	---- minéraux contenant du lithium	25	C
2530909050	---- minéraux de métaux radioactifs de la position 28.44 et des terres rares autres que la pechblende et les monazite	25	C
2530909060	---- terre de pouzzolane et produits assimilés	25	C
2530909070	---- cryolithe naturelle ; chiolite naturelle	10	A
2530909080	---- oxydes de fer micacés naturels	25	C
	---- autres :		
2530909091	----- wallastonite (silicate de calcium)	17,5	A
2530909092	----- carbonate de calcium métamorphique microcristallin en poudre	17,5	B
2530909099	----- autres	25	A
2601	Minerais de fer et leurs concentrés, y compris les pyrites de fer grillées (cendres de pyrites).		
	-Minerais de fer et leurs concentrés, autres que les pyrites de fer grillées (cendres de pyrites) :		
2601110000	-- Non agglomérés	17,5	B
2601120000	-- Agglomérés	17,5	B
2601200000	-Pyrites de fer grillées (cendres de pyrites)	17,5	B
2602000000	Minerais de manganèse et leurs concentrés, y compris les minerais de manganèse ferrugineux et leurs concentrés d'une teneur en manganèse de 20% ou plus en poids, sur produit sec	17,5	B
2603000000	Minerais de cuivre et leurs concentrés	17,5	A
2604000000	Minerais de nickel et leurs concentrés	17,5	B
2605000000	Minerais de cobalt et leurs concentrés	17,5	B
2606000000	Minerais d'aluminium et leurs concentrés	17,5	B
2607000000	Minerais de plomb et leurs concentrés	17,5	B
2608000000	Minerais de zinc et leurs concentrés	17,5	B
2609000000	Minerais d'étain et leurs concentrés	17,5	B
2610000000	Minerais de chrome et leurs concentrés	17,5	B

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
2611000000	Minerais de tungstène et leurs concentrés	17,5	B
2612	Minerais d'uranium ou de thorium et leurs concentrés.		
2612100000	– Minerais d'uranium et leurs concentrés	17,5	B
2612200000	–Minerais de thorium et leurs concentrés	17,5	B
2613	Minerais de molybdène et leurs concentrés.		
2613100000	–Grillés	17,5	B
2613900000	–Autres	17,5	B
2614000000	Minerais de titane et leurs concentrés	17,5	B
2615	Minerais de niobium, de tantale, de vanadium ou de zirconium et leurs concentrés.		
2615100000	–Minerais de zirconium et leurs concentrés	17,5	B
2615900000	–Autres	17,5	B
2616	Minerais de métaux précieux et leurs concentrés.		
2616100000	– Minerais d'argent et leurs concentrés	17,5	B
2616900000	–Autres	17,5	B
2617	Autres minerais et leurs concentrés.		
2617100000	– Minerais d'antimoine et leurs concentrés	17,5	B
26179000	–Autres		
2617900010	– – – minerais de beryllium (glucinium) et de lithium	17,5	B
2617900020	– – – monazites et pechblende	17,5	B
2617900090	– – – autres	17,5	B
2618000000	Laitier granulé (sable-laitier) provenant de la fabrication de la fonte, du fer ou de l'acier	25	C
26190000	Scories, laitiers (autres que le laitier granulé), battitures et autres déchets de la fabrication de la fonte, du fer ou de l'acier.		
2619000010	– – – poussières de hauts fourneaux (poussières de gueulard)	25	C
2619000020	– – – déchets propres à la récupération du fer ou du manganèse	25	C
2619000090	– – – autres	25	C
2620	Cendres et résidus (autres que ceux provenant de la fabrication de la fonte, du fer ou de l'acier) contenant de l'arsenic, des métaux ou des composés de métaux.		
	–Contenant principalement du zinc :		
2620110000	– – Mattes de galvanisation	25	C
26201900	– – Autres		
2620190010	– – – contenant moins de 80% de zinc	25	C
2620190090	– – – contenant 80% ou plus de zinc	25	C

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	–Contenant principalement du plomb :		
2620210000	-- Boues d'essence au plomb et boues de composés antidétonants contenant du plomb	25	C
2620290000	-- Autres	25	C
26203000	–Contenant principalement du cuivre		
2620300010	--- scories, crasses et écumes de cuivre, boues d'électrolyse battitudes et autres résidus de cuivre	25	C
2620300090	--- autres	25	C
2620400000	– Contenant principalement de l'aluminium	25	C
2620600000	– Contenant de l'arsenic, du mercure, du thallium ou leurs mélanges, des types utilisés pour l'extraction de l'arsenic ou de ces métaux ou pour la fabrication de leurs composés chimiques	25	C
	–Autres :		
2620910000	-- Contenant de l'antimoine, du béryllium, du cadmium, du chrome ou leurs mélanges	25	C
26209900	-- Autres		
2620990010	--- contenant principalement du vanadium	25	C
2620990020	--- lessives résiduelles de carnallite	25	C
2620990090	--- autres	25	C
2621	Autres scories et cendres, y compris les cendres de varech; cendres et résidus provenant de l'incinération des déchets municipaux.		
2621100000	– Cendres et résidus provenant de l'incinération des déchets municipaux	25	C
262190	–Autres		
2621901000	--- cendres de varech	25	C
2621902000	--- salins de betteraves présentés soit en tablettes, pastilles et autres formes similaires, soit en emballages d'un poids brut maximum de 10 kgs	2,5	A
2621903000	--- autres salins de betteraves	2,5	A
2621909000	--- autres	25	C
2701	Houilles; briquettes, boulets et combustibles solides similaires obtenus à partir de la houille.		
	– Houilles, même pulvérisées, mais non agglomérées :		
2701110000	-- Anthracite	17,5	B
2701120000	-- Houille bitumineuse	17,5	B
2701190000	-- Autres houilles	17,5	A
27012000	– Briquettes, boulets et combustibles solides similaires obtenus à partir de la houille		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	--- agglomérés de charbon :		
2701200011	---- briquettes	17,5	B
2701200019	---- boulets	17,5	B
2701200020	--- agglomérés d'antracite	17,5	B
2701200090	--- autres	17,5	B
2702	Lignites, même agglomérés, à l'exclusion du jais.		
2702100000	- Lignites, même pulvérisés, mais non agglomérés	17,5	B
2702200000	- Lignites agglomérés	17,5	B
270300	Tourbe (y compris la tourbe pour litière), même agglomérée.		
2703001000	--- agglomérés de tourbe	17,5	B
	--- autres :		
2703009100	---- tourbe à usage agricole	2,5	A
2703009900	---- autres	17,5	B
27040000	Cokes et semi-cokes de houille, de lignite ou de tourbe, même agglomérés; charbon de cornue.		
2704000010	--- charbon de cornue	17,5	B
	--- autres :		
	---- de houille :		
2704000021	----- destinés à la fabrication d'électrodes	17,5	B
2704000029	----- autres	17,5	B
2704000030	---- de lignites	17,5	B
2704000090	---- autres	17,5	B
2705000000	Gaz de houille, gaz à l'eau, gaz pauvre et gaz similaires, à l'exclusion des gaz de pétrole et autres hydrocarbures gazeux	25	C
27060000	Goudrons de houille, de lignite ou de tourbe et autres goudrons minéraux, même déshydratés ou étêtés, y compris les goudrons reconstitués.		
	--- goudrons de houille :		
2706000011	---- bruts	25	C
2706000019	---- autres	25	A
2706000090	--- autres	25	C
2707	Huiles et autres produits provenant de la distillation des goudrons de houille de haute température; produits analogues dans lesquels les constituants aromatiques prédominent en poids par rapport aux constituants non aromatiques.		
27071000	- Benzol (benzène)		
2707100010	--- destiné à être utilisés comme carburant ou comme combustible	25	C

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
2707100090	--- destiné à d'autres usages	25	C
27072000	- Toluol (toluène)		
2707200010	--- destiné à être utilisé comme carburant ou comme combustible	25	C
2707200090	--- destiné à d'autres usages	25	C
27073000	- Xylol (xylènes)		
2707300010	--- destiné à être utilisé comme carburant ou comme combustible	25	C
2707300090	--- destiné à d'autres usages	25	C
27074000	- Naphtalène		
2707400010	--- brut	25	C
2707400090	--- pressé	25	C
27075000	- Autres mélanges d'hydrocarbures aromatiques distillant 65% ou plus de leur volume (y compris les pertes) à 250° C d'après la méthode ASTM D 86		
	--- destinés à être utilisés comme carburants ou comme combustibles :		
2707500011	----- solvant-naphta	17,5	B
2707500019	----- autres	17,5	B
	--- destinés à d'autres usages :		
2707500091	----- solvant-naphta	17,5	B
2707500099	----- autres	2,5	A
27076000	- Phénols		
2707600010	--- crésols et xylénols	25	C
2707600090	--- autres	25	C
	- Autres :		
27079100	-- Huiles de créosote		
	--- huiles brutes :		
2707910011	----- huiles légères brutes distillant 90% ou plus de leur volume jusqu'à 200° C	25	C
2707910019	----- autres	25	C
2707910090	--- autres	25	C
27079900	-- Autres		
	--- huiles brutes :		
2707990011	----- huiles légères brutes distillant 90% ou plus de leur volume jusqu'à 200° C	17,5	B
2707990019	----- autres	17,5	B
	--- têtes sulfurées des huiles légères brutes :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
2707990021	----- destinées à être utilisés comme carburants ou comme combustibles	17,5	B
2707990029	----- destinées à d'autres usages	17,5	B
	---- produits basiques :		
2707990031	----- bases pyridiques brutes et leurs sels	17,5	B
2707990032	----- pyridine rectifiée	17,5	B
2707990039	----- autres	17,5	B
	--- anthracène :		
2707990041	----- boues anthracéniques, pâtes anthracéniques et anthracène à moins de 30% d'anthracène pur	17,5	B
2707990049	----- autres	17,5	B
	---- autres :		
2707990091	----- produits aromatiques destinés à la fabrication de noirs de carbone	17,5	B
2707990099	----- autres	17,5	B
2708	Brai et coke de brai de goudron de houille ou d'autres goudrons minéraux.		
2708100000	- Brai	17,5	B
2708200000	- Coke de brai	17,5	B
270900	Huiles brutes de pétrole ou de minéraux bitumineux.		
27090010	---- destinées au raffinage :		
2709001010	----- huiles brutes de pétrole	17,5	B
2709001090	----- autres	17,5	B
27090090	---- autres :		
2709009010	----- huiles brutes de pétrole	17,5	B
2709009090	----- autres	17,5	B
2710	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, autres que les huiles brutes; préparations non dénommées ni comprises ailleurs, contenant en poids 70% ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base; déchets d'huiles.		
	- Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (autres que les huiles brutes) et préparations non dénommées ni comprises ailleurs, contenant en poids 70% ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base, autres que les déchets :		
271011	-- Huiles légères et préparations		
	---- alkylènes (alkylidènes) en mélanges :		
2710111100	----- en emballages d'une contenance nette de 1 Kg ou moins	50	F
2710111900	----- autres	32,5	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	---- autres :		
	----- essences spéciales :		
2710112100	----- white spirit	17,5	F
2710112900	----- autres	50	F
	----- autres :		
2710119100	----- supercarburants, même sans plomb	21,9	F
2710119200	----- essence ordinaire	21,9	F
27101199	----- autres :		
2710119910	----- essence d'aviation	25	F
2710119990	----- autres	25	F
271019	-- Autres		
	---- huiles moyennes :		
2710191100	---- pétrole lampant	21,9	F
2710191200	---- carburéacteur	15,3	F
2710191900	---- autres	25	F
	---- huiles lourdes :		
2710192100	---- gasoil	15,3	F
27101929	---- fuel-oils :		
	----- fuel-oils lourds destinés à la fabrication de la paraffine, des bitumes, des huiles lubrifiantes, des extraits bitumineux et autres produits similaires .	21,9	F
	----- autres :		
2710192991	----- léger	21,9	F
2710192992	----- lourd	21,9	F
2710192999	----- autres	21,9	F
	---- huiles lubrifiantes et autres :		
2710193100	----- huiles dites de vaseline ou de paraffine (type «Water white»)	17,5	F
2710193200	----- huiles dites diélectriques	17,5	F
2710193900	----- huiles de base	21,9	F
27101990	----- autres :		
2710199010	----- spendle	50	F
	----- autres :		
	----- préparations lubrifiantes non dénommées ni comprises ailleurs, contenant en poids une proportion d'huile de pétrole ou de schistes supérieure ou égale à 70% et dont ces huiles constituent l'élément de base	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
2710199029	----- combustible haute viscosité (CHV) dit résidu sous vide (RSV)	50	F
	----- autres :		
2710199081	----- préparations contenant plus de 60% des huiles paraffiniques, plus de 25% des huiles naphthéniques, et au plus 5% des huiles aromatiques	17,5	F
2710199089	----- autres	50	F
	- Déchets d'huiles :		
2710910000	-- Contenant des diphényles polychlorés (PCB), des terphényles polychlorés (PCT) ou des diphényles polybromés (PBB)	50	F
2710990000	-- Autres	50	F
2711	Gaz de pétrole et autres hydrocarbures gazeux.		
	- Liquéfiés :		
2711110000	-- Gaz naturel	32,5	F
27111200	-- Propane		
2711120010	--- commercial	2,5	F
2711120090	--- autre	2,5	F
27111300	-- Butanes		
2711130010	--- commerciaux	2,5	A
2711130090	--- autres	2,5	F
2711140000	-- Ethylène, propylène, butylène et butadiène	32,5	C
2711190000	-- Autres	32,5	C
	- A l'état gazeux :		
2711210000	-- Gaz naturel	32,5	C
2711290000	-- Autres	10	A
2712	Vaseline; paraffine, cire de pétrole micro-cristalline, "slack wax", ozokérite, cire de lignite, cire de tourbe, autres cires minérales et produits similaires obtenus par synthèse ou par d'autres procédés, même colorés.		
27121000	- Vaseline		
2712100010	--- brute	17,5	F
2712100090	--- autre	17,5	F
27122000	- Paraffine contenant en poids moins de 0,75 % d'huile		
2712200010	--- brute	25	F
2712200090	--- autre	2,5	F
27129000	- Autres		
	--- ozokérite, cire de lignite ou de tourbe :		
2712900011	---- brutes	25	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
2712900019	----- autres	25	F
	---- autres :		
2712900020	----- bruts	25	F
	----- autres :		
2712900091	----- cire microcristalline	2,5	F
2712900099	----- autres	25	F
2713	Coke de pétrole, bitume de pétrole et autres résidus des huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux.		
	- Coke de pétrole :		
2713110000	-- Non calciné	17,5	A
2713120000	-- Calciné	17,5	B
2713200000	- Bitume de pétrole	21,9	F
27139000	- Autres résidus des huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux		
	--- extraits provenant du traitement des huiles de graissage au moyen de solvants sélectifs	25	C
2713900010	--- autres	25	C
2714	Bitumes et asphaltes, naturels; schistes et sables bitumineux; asphaltites et roches asphaltiques.		
27141000	- Schistes et sables bitumineux		
2714100010	--- contenant en poids plus de 60% de matières inertes	25	F
2714100090	--- contenant en poids 60% ou moins de matières inertes	25	F
27149000	- Autres		
2714900010	--- contenant en poids plus de 60% de matières inertes	25	F
2714900090	--- contenant en poids 60% ou moins de matières inertes	25	F
271500	Mélanges bitumineux à base d'asphalte ou de bitume naturels, de bitume de pétrole, de goudron minéral ou de brai de goudron minéral (mastics bitumineux, «cut-backs», par exemple).		
27150010	---- mastics bitumineux :		
	---- fabriqués exclusivement à l'aide de roche d'asphalte ou de bitume naturel contenant en poids au maximum 18% de bitume et au moins 82% de calcaire	25	F
2715001010	---- autres	25	F
2715001090	---- autres :		
2715009100	---- bitumes fluxés («cut-backs»)	21,9	F
2715009200	---- émulsions de bitumes de pétrole et similaires	25	F
27150099	---- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
2715009910	----- goudron de houille en émulsion	25	F
2715009990	----- autres	25	F
2716000000	Energie électrique. (position facultative)	17,5	B
2801	Fluor, chlore, brome et iode.		
2801100000	- Chlore	50	F
28012000	- Iode		
2801200010	--- brut .	17,5	B
2801200090	--- autre .	17,5	A
28013000	- Fluor; brome		
2801300010	--- fluor .	40	C
2801300090	--- brome .	40	A
28020000	Soufre sublimé ou précipité; soufre colloïdal.		
2802000010	--- soufre sublimé (ou fleur de soufre), lavé ou non	25	F
2802000020	--- soufre précipité	25	F
2802000090	--- soufre colloïdal	25	F
28030000	Carbone (noirs de carbone et autres formes de carbone non dénommées ni comprises ailleurs).		
2803000010	--- noirs de gaz de pétrole ou «carbon black»	10	A
2803000020	--- noirs d'acétylène	10	A
2803000030	--- noirs de gaz anthracénique	10	A
2803000090	--- autres .	10	A
2804	Hydrogène, gaz rares et autres éléments non métalliques.		
2804100000	- Hydrogène	40	F
	- Gaz rares		
2804210000	-- Argon .	17,5	B
2804290000	-- Autres .	17,5	A
2804300000	- Azote	40	F
2804400000	- Oxygène	40	F
28045000	- Bore; tellure		
2804500010	--- bore .	40	C
2804500090	--- tellure .	40	C
	- Silicium		
2804610000	-- Contenant en poids au moins 99,99% de silicium	40	C
2804690000	-- Autre	40	C
2804700000	- Phosphore .	17,5	A
2804800000	- Arsenic	40	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
2804900000	– Sélénium	17,5	A
2805	Métaux alcalins ou alcalino–terreux; métaux de terres rares, scandium et yttrium, même mélangés ou alliés entre eux; mercure.		
	– Métaux alcalins ou alcalino–terreux		
2805110000	-- Sodium	40	A
2805120000	-- Calcium .	40	A
28051900	-- Autres		
2805190010	--- potassium .	40	A
2805190020	--- lithium .	40	A
2805190030	--- césium et rubidium	40	C
2805190090	--- strontium et baryum	40	A
2805300000	– Métaux de terres rares, scandium et yttrium, même mélangés ou alliés entre eux	40	A
28054000	– Mercure		
2805400010	--- présenté en bonbonnes d'un contenu net de 34,5 kgs (poids standard) et dont la valeur fob, par bonbonne, n'excède pas 224 U.C	40	C
2805400090	--- autre .	40	A
	II. ACIDES INORGANIQUES ET COMPOSES OXYGENES INORGANIQUES DES ELEMENTS NON METALLIQUES		
2806	Chlorure d'hydrogène (acide chlorhydrique); acide chlorosulfurique.		
28061000	– Chlorure d'hydrogène (acide chlorhydrique)		
2806100010	--- gazeux	40	F
2806100020	--- commercial	40	F
2806100090	--- pur ou chimiquement pur	40	F
2806200000	– Acide chlorosulfurique	40	F
28070000	Acide sulfurique; oléum.		
2807000010	--- acide sulfurique commercial	40	F
2807000020	--- acide sulfurique pur ou chimiquement pur	40	F
2807000090	--- oléum	40	F
28080000	Acide nitrique; acides sulfonitriques.		
2808000010	--- acide nitrique (azotique) commercial	2,5	A
2808000020	--- acide nitrique (azotique) pur ou chimiquement pur	2,5	A
2808000090	--- acides sulfonitriques	2,5	A
2809	Pentaoxyde de diphosphore; acide phosphorique; acides poly–phosphoriques, de constitution chimique définie ou non.		
2809100000	– Pentaoxyde de diphosphore	40	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
28092000	– Acide phosphorique et acides polyphosphoriques		
2809200010	---- acide phosphorique .	40	F
2809200090	---- autres .	40	F
28100000	Oxydes de bore; acides boriques.		
2810000010	---- acide et anhydride boriques	17,5	A
2810000090	---- autres .	17,5	B
2811	Autres acides inorganiques et autres composés oxygénés inorganiques des éléments non métalliques.		
	– Autres acides inorganiques		
2811110000	-- Fluorure d'hydrogène (acide fluorhydrique)	17,5	B
28111900	-- Autres		
2811190010	---- acide arsénique .	17,5	B
2811190020	---- cyanure d'hydrogène .	17,5	B
2811190090	---- autres .	17,5	A
	– Autres composés oxygénés inorganiques des éléments non métalliques		
2811210000	-- Dioxyde de carbone	40	F
2811220000	-- Dioxyde de silicium	2,5	A
2811230000	-- Dioxyde de soufre	40	C
28112900	-- Autres		
2811290010	---- anhydride arsénieux .	17,5	B
2811290020	---- anhydride arsénique .	17,5	B
2811290030	---- oxydes d'azote .	17,5	B
2811290090	---- autres .	17,5	A
	III. – DERIVES HALOGENES, OXYHALOGENES OU SULFURES DES ELEMENTS NON METALLIQUES		
2812	Halogénures et oxyhalogénures des éléments non métalliques.		
28121000	– Chlorures et oxychlorures		
2812100010	---- chlorures d'iode	40	C
	---- chlorures de soufre		
2812100021	----- monochlorure de soufre	40	C
2812100022	----- dichlorure de soufre .	40	C
2812100029	----- autres	40	C
2812100030	---- oxychlorure de sélénium	40	C
	---- chlorures et oxychlorures de phosphore		
2812100041	----- oxychlorure de phosphore .	40	C
2812100042	----- trichlorure de phosphore	40	C

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
2812100043	----- pentachlorure de phosphore	40	C
2812100049	----- autres	40	C
	--- chlorure de thionyle ; dichlorure de carbonyle (phosgène) et trichlorure d'arsenic		
2812100051	----- chlorure de thionyle	40	C
2812100052	----- dichlorure de carbonyle (phosgène)	40	C
2812100059	----- trichlorure d'arsenic	40	C
2812100090	--- autres	40	C
2812900000	--- Autres	40	A
2813	Sulfures des éléments non métalliques; trisulfure de phosphore du commerce.		
2813100000	- bisulfure de carbone	25	A
281390	- Autres		
2813901000	--- sulfures de phosphore, y compris le trisulfure de phosphore	17,5	B
28139090	--- autres		
2813909010	----- sulfures d'arsenic	40	C
2813909090	----- autres	40	A
	IV. - BASES INORGANIQUES ET OXYDES, HYDROXYDES ET PEROXYDES DE METAUX		
2814	Ammoniac anhydre ou en solution aqueuse (ammoniaque).		
2814100000	- Ammoniac anhydre .	17,5	B
2814200000	- Ammoniac en solution aqueuse (ammoniaque)	17,5	B
2815	Hydroxyde de sodium (soude caustique); hydroxyde de potassium (potasse caustique); peroxydes de sodium ou de potassium. - Hydroxyde de sodium (soude caustique)		
2815110000	-- Solide	50	F
2815120000	-- En solution aqueuse (lessive de soude caustique)	50	F
28152000	- Hydroxyde de potassium (potasse caustique)		
2815200010	--- potasse caustique solide .	32,5	C
2815200090	--- potasse caustique en solution (lessive de potasse caustique)	40	C
2815300000	- Peroxydes de sodium ou de potassium	40	C
2816	Hydroxyde et peroxyde de magnésium; oxydes, hydroxydes et peroxydes, de strontium ou de baryum.		
28161000	- Hydroxyde et peroxyde de magnésium		
2816100010	--- hydroxyde .	17,5	A
2816100090	--- peroxyde	17,5	B

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
2816400000	– Oxydes, hydroxydes et peroxydes, de strontium ou de baryum	17,5	B
281700	Oxyde de zinc; peroxyde de zinc.		
2817001000	– – – oxyde de zinc (blanc de zinc)	2,5	F
2817009000	– – – peroxyde de zinc (ektogan) .	25	C
2818	Corindon artificiel, chimiquement défini ou non; oxyde d'aluminium; hydroxyde d'aluminium.		
2818100000	– Corindon artificiel, chimiquement défini ou non	10	A
2818200000	– Oxyde d'aluminium autre que le corindon artificiel	17,5	A
2818300000	– Hydroxyde d'aluminium .	17,5	A
2819	Oxydes et hydroxydes de chrome.		
2819100000	– Trioxyde de chrome	17,5	A
28199000	– Autres		
2819900010	– – – sesquioxyde de chrome	10	A
2819900090	– – – autres .	10	A
2820	Oxydes de manganèse.		
2820100000	– Dioxyde de manganèse .	10	A
2820900000	– Autres .	10	A
2821	Oxydes et hydroxydes de fer; terres colorantes contenant en poids 70% ou plus de fer combiné évalué en Fe ₂ O ₃ .		
28211000	– Oxydes et hydroxydes de fer		
2821100010	– – – hydroxydes de fer	10	A
2821100090	– – – autres .	10	A
2821200000	– Terres colorantes .	17,5	B
282200	Oxydes et hydroxydes de cobalt; oxydes de cobalt du commerce.		
	– – – oxydes de cobalt du commerce		
	– – – – présentés sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 Kg ou moins moins.		
2822001100		10	A
2822001900	– – – – autres	10	A
2822009000	– – – autres	10	A
2823000000	Oxydes de titane .	10	A
2824	Oxydes de plomb; minium et mine orange.		
2824100000	– Monoxyde de plomb (litharge, massicot)	17,5	A
2824200000	– Minium et mine orange .	17,5	B
2824900000	– Autres .	17,5	B

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
2825	Hydrazine et hydroxylamine et leurs sels inorganiques; autres bases inorganiques; autres oxydes, hydroxydes et peroxydes de métaux.		
2825100000	– Hydrazine et hydroxylamine et leurs sels inorganiques	17,5	A
2825200000	– Oxyde et hydroxyde de lithium .	17,5	B
28253000	– Oxydes et hydroxydes de vanadium		
2825300010	– – – pentoxyde (anhydride vanadique) .	17,5	B
2825300090	– – – autres .	17,5	A
28254000	– Oxydes et hydroxydes de nickel		
2825400010	– – – oxydes .	17,5	B
2825400090	– – – hydroxydes .	17,5	B
28255000	– Oxydes et hydroxydes de cuivre		
2825500010	– – – oxydes	10	A
2825500090	– – – hydroxydes .	17,5	B
2825600000	– Oxydes de germanium et dioxyde de zirconium	17,5	B
2825700000	– Oxydes et hydroxydes de molybdène	17,5	B
2825800000	– Oxydes d'antimoine	17,5	B
28259000	– Autres		
2825900010	– – – oxydes et hydroxydes de calcium	17,5	A
2825900020	– – – peroxydes de calcium	17,5	B
2825900030	– – – oxydes de béryllium	17,5	B
2825900040	– – – hydroxydes de béryllium	17,5	B
2825900050	– – – oxydes et hydroxydes de tungstène .	17,5	B
2825900060	– – – oxydes de zirconium	17,5	B
2825900070	– – – oxydes de mercure .	17,5	B
2825900080	– – – oxydes d'étain : oxyde stanneux (oxyde brun) et oxyde stannique (anhydride stannique) .	17,5	B
2825900090	– – – autres .	17,5	A
	V – SELS ET PEROXOSELs METALLIQUES DES ACIDES INORGANIQUES		
2826	Fluorures; fluorosilicates, fluoroaluminates et autres sels complexes de fluor.		
	– Fluorures		
2826110000	– – D'ammonium ou de sodium	10	A
2826120000	– – D'aluminium .	40	C
282619	– – Autres		
2826191000	– – – fluorure double d'aluminium et de sodium	10	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
28261990	---- autres:		
2826199010	---- de béryllium	40	C
2826199090	---- autres	40	C
2826200000	- Fluorosilicates de sodium ou de potassium	40	C
2826300000	- Hexafluoroaluminate de sodium (cryolithe synthétique)	10	A
28269000	- Autres		
2826900010	--- fluozirconate de potassium	40	C
2826900090	--- autres	40	A
2827	Chlorures, oxychlorures et hydroxychlorures; bromures et oxybromures; iodures et oxyiodures.		
2827100000	- Chlorure d'ammonium	10	A
2827200000	- Chlorure de calcium	17,5	B
	- Autres chlorures:		
2827310000	-- De magnésium	2,5	A
2827320000	-- D'aluminium .	17,5	B
2827330000	-- De fer .	17,5	F
2827340000	-- De cobalt	17,5	A
2827350000	-- De nickel .	17,5	B
2827360000	-- De zinc	17,5	A
28273900	-- Autres		
2827390010	--- d'étain	17,5	A
2827390020	--- de baryum	17,5	A
2827390090	--- autres	17,5	A
	- Oxychlorures et hydroxychlorures:		
2827410000	-- De cuivre	10	A
28274900	-- Autres		
2827490010	--- de plomb	17,5	B
2827490090	--- autres .	17,5	B
	- Bromures et oxybromures		
28275100	-- Bromures de sodium ou de potassium		
2827510010	--- bromure de sodium	10	A
2827510090	--- bromure de potassium	10	A
2827590000	-- Autres .	17,5	B
28276000	- Iodures et oxyiodures		
2827600010	--- iodures de sodium .	17,5	A
2827600020	--- iodure de potassium .	17,5	B

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
2827600030	--- autres Iodures	17,5	B
2827600090	--- autres	17,5	A
2828	Hypochlorites; hypochlorite de calcium du commerce; chlorites; hypobromites.		
2828100000	– Hypochlorite de calcium du commerce et autres hypochlorites de calcium	40	F
28289000	– Autres		
2828900010	--- chlorites	40	F
2828900020	--- hypobromites	40	F
2828900030	--- hypochlorites de sodium	40	F
2828900040	--- hypochlorites de potassium	40	F
2828900090	--- autres hypochlorites	40	F
2829	Chlorates et perchlorates; bromates et perbromates; iodates et periodates.		
	– Chlorates:		
2829110000	-- De sodium .	17,5	B
282919	-- Autres		
2829191000	--- d'ammonium	40	C
2829192000	--- de potassium .	17,5	B
2829193000	--- de baryum	40	C
2829199000	--- autres	40	C
28299000	– Autres		
2829900010	--- perchlorates d'ammonium .	17,5	B
2829900020	--- perchlorates de sodium .	17,5	B
2829900030	--- perchlorates de potassium .	17,5	B
2829900040	--- autres perchlorates	17,5	A
2829900050	--- bromates, perbromates .	17,5	A
2829900060	--- iodates	10	A
2829900090	--- autres	17,5	A
2830	Sulfures; polysulfures, de constitution chimique définie ou non.		
28301000	– Sulfures de sodium		
2830100010	--- neutres	17,5	B
2830100090	--- autres	17,5	B
2830200000	– Sulfure de zinc	17,5	B
2830300000	– Sulfure de cadmium .	17,5	B
28309000	– Autres		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	---- polysulfures		
2830900011	---- de potassium, de calcium, de baryum, de fer, d'étain	17,5	B
2830900019	---- autres	17,5	B
	---- sulfures		
2830900020	---- de potassium .	17,5	B
2830900030	---- de baryum	17,5	B
2830900040	---- d'étain .	17,5	B
2830900050	---- de mercure	17,5	B
2830900060	---- de calcium	17,5	B
2830900070	---- d'antimoine .	17,5	B
2830900080	---- de fer .	17,5	B
2830900090	---- autres	17,5	A
2831	Dithionites et sulfoxyates.		
2831100000	- De sodium	17,5	B
2831900000	- Autres .	17,5	B
2832	Sulfites; thiosulfates.		
28321000	- Sulfites de sodium		
2832100010	--- bisulfite de sodium	17,5	B
2832100090	--- sulfite de sodium neutre .	17,5	B
28322000	- Autres sulfites		
2832200010	--- sulfite de calcium .	17,5	B
2832200090	--- autres .	17,5	A
2832300000	- Thiosulfates	17,5	B
2833	Sulfates; aluns; peroxosulfates (persulfates).		
	- Sulfates de sodium:		
2833110000	-- Sulfate de disodium	10	A
2833190000	-- Autres .	10	A
	- Autres sulfates:		
2833210000	-- De magnésium .	32,5	F
2833220000	-- D'aluminium	50	F
2833230000	-- De chrome .	17,5	B
2833240000	-- De nickel .	17,5	A
2833250000	-- De cuivre	50	F
2833260000	-- De zinc	17,5	F
2833270000	-- De baryum	10	A
28332900	-- Autres		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
2833290010	---- de cadmium	2,5	A
2833290020	---- de cobalt, de titane	2,5	A
2833290030	---- de fer	2,5	A
2833290040	---- de mercure, de plomb	2,5	A
2833290090	---- autres .	2,5	A
28333000	- Aluns		
2833300010	---- d'ammoniaque	40	F
2833300020	---- de potasse	40	F
2833300030	---- de chrome	40	F
2833300090	autres	40	F
28334000	- Peroxosulfates (persulfates)		
2833400010	---- de potassium .	17,5	B
2833400020	---- d'ammonium .	17,5	A
2833400090	---- autres .	17,5	B
2834	Nitrites; nitrates.		
2834100000	- Nitrites	17,5	A
	- Nitrates		
283421	-- De potassium		
2834211000	---- à usage d'engrais	2,5	A
2834219000	---- autres	10	A
283429	-- Autres		
28342910	---- nitrate de calcium d'une teneur en azote de 16% ou moins		
	----- présenté soit en tablettes, pastilles et autres formes similaires, soit en emballages d'un poids brut maximum de 10 kgs		
2834291010		2,5	A
2834291090	----- autres	2,5	A
28342990	---- autres		
2834299010	----- de baryum	2,5	A
2834299020	----- de béryllium, de cadmium, de cobalt, de nickel	2,5	A
2834299030	----- de cuivre, de mercure .	2,5	A
2834299040	----- de plomb .	2,5	A
2834299050	----- de calcium, d'une teneur en azote de plus de 16%	2,5	A
2834299060	----- de bismuth .	17,5	B
2834299080	----- autres .	2,5	A
2835	Phosphinates (hypophosphites), phosphonates (phosphites) et phosphates; polyphosphates, de constitution chimique définie ou non.		
2835100000	- Phosphinates (hypophosphites) et phosphonates (phosphites)	25	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	– Phosphates		
2835220000	-- De mono- ou de disodium	17,5	F
2835230000	-- De trisodium .	17,5	F
283524	-- De potassium		
2835241000	---- à usage d'engrais .	2,5	A
2835249000	---- autres .	17,5	B
2835250000	-- Hydrogénoorthophosphate de calcium ("phosphate dicalcique")	25	F
2835260000	-- Autres phosphates de calcium .	25	F
283529	-- Autres		
2835291000	---- phosphates de triammonium .	25	C
28352990	---- autres		
2835299010	----- phosphates d'ammonium	17,5	B
2835299020	----- phosphates de sodium	17,5	A
2835299090	----- autres phosphates .	17,5	A
	– Polyphosphates		
2835310000	-- Triphosphate de sodium (tripolyphosphate de sodium)	17,5	B
283539	-- Autres		
2835391000	---- de potassium, à usage d'engrais	2,5	A
2835399000	---- autres .	10	A
2836	Carbonates; peroxocarbonates (percarbonates); carbonate d'ammonium du commerce contenant du carbamate d'ammonium.		
2836100000	– Carbonate d'ammonium du commerce et autres carbonates d'ammonium	17,5	A
283620	– Carbonate de disodium		
2836201000	--- dense, sous forme granulée	10	A
2836209000	--- autres .	10	A
2836300000	– Hydrogénocarbonate (bicarbonate) de sodium	10	A
2836400000	– Carbonates de potassium	17,5	A
2836500000	– Carbonate de calcium	10	A
2836600000	– Carbonate de baryum	17,5	A
28367000	– Carbonates de plomb		
2836700010	--- hydrocarbonate (céruse)	40	A
2836700090	--- autres	40	C
	– autres		
2836910000	-- Carbonates de lithium	40	C
2836920000	-- Carbonate de strontium	40	A
28369900	-- Autres		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
2836990010	---- carbonate de bismuth .	17,5	B
	---- autres		
2836990091	----- carbonates de magnésium	17,5	B
2836990092	----- carbonates de cuivre .	17,5	B
2836990093	----- carbonates de béryllium, de cobalt .	17,5	B
2836990094	----- autres carbonates .	17,5	A
2836990099	----- percarbonates	17,5	B
2837	Cyanures, oxycyanures et cyanures complexes.		
	- Cyanures et oxycyanures		
2837110000	-- De sodium	25	A
28371900	-- Autres		
2837190010	---- de potassium .	25	A
2837190020	---- de calcium	25	C
2837190030	---- de cadmium	25	C
2837190090	---- autres .	25	A
28372000	- Cyanures complexes		
2837200010	---- ferricyanures d'ammonium	25	C
2837200020	---- ferricyanures de sodium	25	C
2837200030	---- ferricyanures de potassium	25	C
2837200040	---- autres ferricyanures	25	C
2837200050	---- sulfocyanures	25	C
2837200090	---- autres cyanures complexes	25	C
283800	Fulminates, cyanates et thiocyanates.		
2838001000	--- fulminates .	40	C
2838002000	--- cyanates .	17,5	B
2838009000	--- thiocyanates	40	A
2839	Silicates; silicates des métaux alcalins du commerce.		
	- De sodium		
2839110000	-- Métasilicates .	32,5	F
2839190000	-- Autres .	32,5	F
2839200000	- De potassium	40	F
283990	- Autres		
	---- silicates d'autres métaux alcalins du commerce		
2839901100	----- présentés sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 Kg ou moins	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
2839901900	----- autres .	32,5	F
28399090	---- autres		
2839909010	----- de zirconium	10	F
2839909090	----- autres	10	F
2840	Borates; peroxoborates (perborates).		
	– Tétraborate de disodium (borax raffiné)		
28401100	-- Anhydre		
2840110010	--- destinés à la fabrication du perborate de sodium	17,5	B
2840110090	--- autres .	17,5	B
2840190000	-- Autre .	17,5	B
2840200000	– Autres borates	10	A
28403000	– Peroxoborates (perborates)		
2840300010	--- de sodium	10	A
2840300090	--- autres .	10	A
2841	Sels des acides oxométalliques ou peroxométalliques.		
2841100000	– Aluminates	10	A
28412000	– Chromates de zinc ou de plomb		
2841200010	--- de zinc .	17,5	B
2841200090	--- de plomb .	17,5	B
2841300000	– bichromate de sodium	17,5	B
284150	– Autres chromates et dichromates; peroxochromates		
28415010	--- bichromates et perchromates		
2841501010	---- dichromate de potassium	17,5	B
2841501090	---- autres	40	C
2841509000	--- autres .	40	C
	– Manganites, manganates et permanganates		
2841610000	-- Permanganate de potassium	17,5	A
2841690000	-- Autres .	17,5	B
2841700000	– Molybdates	40	A
2841800000	– Tungstates (wolframates)	40	C
28419000	– Autres		
2841900010	--- antimoniates .	10	A
2841900020	--- zincates .	10	A
2841900030	--- vanadates .	10	A
2841900090	--- autres .	10	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
2842	Autres sels des acides ou peroxyacides inorganiques (y compris les aluminosilicates de constitution chimique définie ou non), autres que les azotures.		
284210	– Silicates doubles ou complexes, y compris les aluminosilicates de constitution chimique définie ou non		
	– – – aluminosilicates de constitution chimique non définie		
2842101100	– – – – présentés sous forme d'articles, ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins	10	F
2842101900	– – – – autres	10	A
2842109000	– – – autres .	40	A
28429000	– Autres		
	– – – arsénites:		
2842900011	– – – – de mercure	40	F
2842900012	– – – – de sodium	40	F
2842900013	– – – – de zinc	40	F
2842900014	– – – – de cuivre	40	F
2842900015	– – – – de plomb	40	F
2842900016	– – – – de calcium	40	F
2842900019	– – – – autres	40	F
	– – – arsénates:		
2842900021	– – – – de mercure	40	F
2842900022	– – – – de sodium	40	F
2842900023	– – – – de potassium	40	F
2842900024	– – – – de calcium	40	F
2842900025	– – – – de cuivre	40	F
2842900026	– – – – de plomb	40	F
2842900029	– – – – autres	40	F
	– – – autres		
2842900031	– – – – sels simples, doubles ou complexes des acides du sélénium ou du tellure	10	F
2842900035	– – – – chlorure doubles d'étain et d'ammonium (chlorostannate d'ammonium)	40	F
2842900041	– – – – iodures doubles ou complexes	40	F
2842900045	– – – – sulfate double de nickel et d'ammonium	40	F
2842900051	– – – – sulfates doubles ou complexes	40	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
2842900055	----- phosphates doubles ou complexes	40	F
2842900061	----- carbonates doubles ou complexes	40	F
2842900065	----- zincates et vanadates, doubles ou complexes	40	F
2842900071	----- chromates doubles ou complexes	40	F
2842900075	----- bichromates et perchromates, doubles ou complexes	40	F
2842900079	----- chlorure double de zinc et d'ammonium	40	F
2842900090	----- autres	40	F
	VI. – DIVERS		
2843	Métaux précieux à l'état colloïdal; composés inorganiques ou organiques de métaux précieux, de constitution chimique définie ou non; amalgames de métaux précieux.		
28431000	– Métaux précieux à l'état colloïdal		
2843100010	---- argent .	17,5	B
2843100090	---- autres .	17,5	B
	– Composés d'argent		
2843210000	-- Nitrate d'argent	40	C
2843290000	-- Autres	40	A
2843300000	– Composés d'or	40	A
28439000	– Autres composés; amalgames		
2843900010	---- amalgames	40	C
2843900090	---- autres	40	A
2844	Eléments chimiques radioactifs et isotopes radioactifs (y compris les éléments chimiques et isotopes fissiles ou fertiles) et leurs composés; mélanges et résidus contenant ces produits.		
284410	– Uranium naturel et ses composés; alliages, dispersions (y compris les cermet), produits céramiques et mélanges renfermant de l'uranium naturel ou des composés de l'uranium naturel		
2844101000	---- ferro- uranium .	17,5	B
28441090	---- autres:		
2844109010	----- uranium naturel brut; déchets et débris	25	C
	----- autres:		
2844109091	----- barres, profilés, fils, tôles, feuilles et bandes	25	C
2844109099	----- autres .	25	C

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
2844200000	– Uranium enrichi en U235 et ses composés; plutonium et ses composés; alliages, dispersions (y compris les cermets), produits céramiques et mélanges renfermant de l'uranium enrichi en U235, du plutonium ou des composés de ces produits	25	C
284430	– Uranium appauvri en U235 et ses composés; thorium et ses composés; alliages, dispersions (y compris les cermets), produits céramiques et mélanges renfermant de l'uranium appauvri en U235, du thorium ou des composés de ces produits		
	– – – uranium appauvri en U 235; thorium; alliages, (y compris les cermets):		
2844301000	– – – – bruts ; déchets et débris	32,5	C
	– – – – ouverts:		
	– – – – – boulons et écrous (filetés ou non), tire– fond, vis, pitons et crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes et articles similaires de boulonnerie et de visserie; rondelles (y compris les rondelles brisées et autres rondelles destinées à faire ressort) :		
2844302100	– – – – – destinés à la fixation du matériel orthopédique ou à des usages médicaux et/ou chirurgicaux, importés à l'ordre des professionnels intéressés ou pour leur compte, la justification de l'emploi pouvant être exigée a posteriori avec communication de la comptabilité matière .	2,5	A
2844302900	– – – – – autres .	50	C
2844303000	– – – – – autres .	50	C
28443090	– – – autres:		
2844309010	– – – – composés inorganiques du thorium, de l'uranium appauvri en U 235, même mélangés entre eux	25	C
2844309090	– – – – autres	25	C
28444000	– Eléments et isotopes et composés radioactifs autres que ceux des n°s 2844.10, 2844.20 ou 2844.30; alliages, dispersions (y compris les cermets), produits céramiques et mélanges renfermant ces éléments, isotopes ou composés; résidus radioactifs		
2844400010	– – – produits inorganiques du genre de ceux utilisés comme luminophores .	25	C
	– – – résidus radioactifs		
2844400021	– – – – du thorium, de l'uranium appauvri en U 235, même mélangés entre eux	25	C
2844400029	– – – – autres	25	C

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	--- autres		
2844400091	---- isotopes radioactif artificiels et leurs composés	25	C
2844400092	---- éléments chimiques et isotopes, fissiles; leurs composés, alliages, dispersions et cermets	25	C
2844400099	---- autres éléments chimiques radioactifs et isotopes radioactifs; leurs composés inorganiques ou organiques de constitution chimique définie ou non; alliage, dispersions et cermets, renfermant ces éléments ou ces isotopes ou leurs composés inorganiques ou organiques.	25	A
2844500000	– Eléments combustibles (cartouches) usés (irradiés) de réacteurs nucléaires .	25	C
2845	Isotopes autres que ceux du n° 28.44; leurs composés inorganiques ou organiques, de constitution chimique définie ou non.		
2845100000	– Eau lourde (oxyde de deutérium) .	25	C
28459000	– Autres		
2845900010	--- deutérium et ses composés; mélanges et solutions contenant du deutérium, dans lesquels la proportion d'atomes de deutérium par rapport aux atomes d'hydrogène dépasse 1: 5000 en nombre	25	C
2845900090	--- autres .	25	A
2846	Composés, inorganiques ou organiques, des métaux des terres rares, de l'yttrium ou du scandium ou des mélanges de ces métaux.		
2846100000	– Composés de cérium	25	A
2846900000	– Autres .	25	A
28470000	Peroxyde d'hydrogène (eau oxygénée) même solidifié avec de l'urée.		
2847000010	--- solide .	10	A
2847000090	--- autres .	10	A
284800	Phosphures, de constitution chimique définie ou non, à l'exclusion des ferrophosphores.		
	--- de cuivre (phosphures de cuivre), contenant plus de 15% en poids de phosphore		
2848001000	---- de constitution chimique définie	40	C
	---- autres :		
2848002100	----- présentés sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins	50	C
2848002900	----- autres .	32,5	C
	--- d'autres métaux ou d'éléments non métalliques :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
28480030	----- de constitution chimique définie :		
2848003010	----- de calcium	40	C
2848003020	----- de zinc	40	C
2848003090	----- autres .	40	C
	----- autres :		
2848009100	----- présentés sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente a u détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins	50	C
2848009900	----- autres .	32,5	C
2849	Carbures, de constitution chimique définie ou non.		
284910	- De calcium		
2849101000	---- de constitution chimique définie	25	C
	---- autres		
2849109100	---- présentés sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins	50	C
2849109900	---- autres .	32,5	C
284920	- De silicium		
2849201000	---- de constitution chimique définie	10	A
	---- autres :		
2849209100	---- présentés sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins	50	C
2849209900	---- autres .	32,5	C
284990	- Autres		
28499010	---- de constitution chimique définie		
2849901010	---- de bore	40	C
2849901020	---- d'aluminium, de chrome, de molybdène, de tungstène, de vanadium, de tantale, de titane	40	C
2849901090	---- autres	40	C
	---- autres		
2849909100	---- présentés sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 Kg ou moins	50	C
2849909900	---- autres .	32,5	C

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
285000	Hydrures, nitrures, azotures, siliciures et borures, de constitution chimique définie ou non, autres que les composés qui constituent également des carbures du n° 28.49.		
28500010	--- de constitution chimique définie		
2850001011	---- hydrures	40	C
2850001019	---- nitrures	40	C
	---- azotures		
2850001021	----- de plomb	40	C
2850001029	----- autres .	40	A
2850001030	---- siliciures	40	C
	---- borures		
2850001091	----- de calcium	40	C
2850001099	----- autres .	40	A
	--- autres		
2850009100	---- présentés sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins.	50	A
2850009900	---- autres .	32,5	A
28510000	Autres composés inorganiques (y compris les eaux distillées, de conductibilité ou de même degré de pureté); air liquide (y compris l'air liquide dont les gaz rares ont été éliminés); air comprimé; amalgames autres que de métaux précieux.		
2851000010	--- air liquide (y compris l'air liquide dont les gaz rares ont été éliminés); air comprimé	40	F
2851000020	--- eaux distillées de conductibilité ou de même degré de pureté	40	F
2851000030	--- amalgames autres que de métaux précieux	40	F
2851000040	--- chlorure de cyanogène .	40	F
2851000090	--- autres .	40	F
	I. – HYDROCARBURES ET LEURS DERIVES HALOGENES, SULFONES, NITRES OU NITROSES		
2901	Hydrocarbures acycliques.		
29011000	– Saturés		
2901100010	---- destinés à être utilisés comme carburants ou comme combustibles	32,5	C
2901100090	---- autres	32,5	A
	– Non saturés:		
2901210000	-- Ethylène	17,5	B

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
2901220000	-- Propène (propylène)	25	C
29012300	-- Butène (butylène) et ses isomères		
2901230010	---- destinés à être utilisés comme carburants ou comme combustibles	25	C
2901230090	---- autres	25	C
2901240000	-- Buta- 1,3- diène et isoprène	25	C
29012900	-- Autres		
2901290010	---- destinés à être utilisés comme carburants ou comme combustibles	25	C
2901290090	autres	25	A
2902	Hydrocarbures cycliques.		
	- Cyclaniques, cycléniques ou cycloterpéniques		
29021100	-- Cyclohexane		
2902110010	---- destinés à être utilisés comme carburants ou comme combustibles	25	C
2902110090	---- autres	25	C
29021900	-- Autres		
	---- cyclaniques et cycléniques :		
2902190010	----- azulènes	25	C
	----- autres:		
2902190021	----- destinés à être utilisés comme carburants ou comme combustibles	25	C
2902190029	----- autres	25	C
	---- cycloterpéniques		
2902190091	----- pinènes, camphène, dipentène	25	C
2902190099	----- autres	25	A
29022000	- Benzène		
2902200010	---- destinés à être utilisés comme carburants ou comme combustibles	25	C
2902200090	---- autres	25	A
29023000	- Toluène		
2902300010	---- destinés à être utilisés comme carburants ou comme combustibles	17,5	B
2902300090	---- autres	17,5	A
	- Xylènes		
29024100	-- o- Xylène		
2902410010	---- destinés à être utilisés comme carburants ou comme combustibles	17,5	B
2902410090	---- autres	17,5	B
29024200	-- m- Xylène		
2902420010	---- destinés à être utilisés comme carburants ou comme combustibles	17,5	B
2902420090	---- autres	17,5	B

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
29024300	-- p- Xylène		
2902430010	--- destinés à être utilisés comme carburants ou comme combustibles	17,5	B
2902430090	--- autres	17,5	B
29024400	-- Isomères du xylène en mélange		
2902440010	--- destinés à être utilisés comme carburants ou comme combustibles	17,5	B
2902440090	--- autres	17,5	A
2902500000	- Styène	17,5	B
2902600000	- Ethylbenzène	17,5	B
2902700000	- Cumène	17,5	B
29029000	- Autres		
2902900010	--- naphtalène	17,5	B
2902900020	--- anthracène	17,5	B
2902900030	--- diphenyle, triphényles	17,5	B
2902900040	--- cymènes	17,5	A
2902900090	--- autres	17,5	A
2903	Dérivés halogénés des hydrocarbures.		
	- Dérivés chlorés saturés des hydrocarbures acycliques :		
29031100	-- Chlorométhane (chlorure de méthyle) et chloroéthane (chlorure d'éthyle)		
2903110010	--- chlorure de méthyle	17,5	A
2903110090	--- chlorure d'éthyle	17,5	B
2903120000	-- Dichlorométhane (chlorure de méthylène)	17,5	B
2903130000	-- Chloroforme (trichlorométhane)	17,5	A
2903140000	-- Tétrachlorure de carbone	17,5	B
2903150000	-- 1,2- Dichloroéthane (chlorure d'éthylène)	17,5	B
29031900	-- Autres		
2903190010	--- 1,1,1 trichloroéthane (méthyle chloroforme)	17,5	B
2903190020	--- 1,2 dichloropropane (chlorure de propylène) et dichlorobutanes	17,5	B
2903190090	--- autres	17,5	B
	- Dérivés chlorés non saturés des hydrocarbures acycliques :		
2903210000	-- Chlorure de vinyle (chloroéthylène)	17,5	B
2903220000	-- Trichloroéthylène	17,5	B
2903230000	-- Tétrachloroéthylène (perchloroéthylène)	17,5	B
2903290000	-- Autres	17,5	B
29033000	- Dérivés fluorés, dérivés bromés et dérivés iodés des hydrocarbures acycliques		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	---- fluorures et polyfluorures :		
2903300011	----- 1,1,3,3,3- pentafluoro- 2- (trifluorométhyl)prop- 1- ène	17,5	B
2903300019	----- autres	17,5	A
2903300020	---- bromures et polybromures	17,5	A
2903300090	---- iodures et polyiodures	17,5	A
	- Dérivés halogénés des hydrocarbures acycliques contenant au moins deux halogènes différents:		
2903410000	-- Trichlorofluorométhane	17,5	B
2903420000	-- Dichlorodifluorométhane	17,5	B
2903430000	-- Trichlorotrifluoroéthanes	17,5	B
2903440000	-- Dichlorotétrafluoroéthanes et chloropentafluoroéthane	17,5	B
29034500	-- Autres dérivés perhalogénés uniquement avec du fluor et du chlore		
2903450010	---- chlorotrifluorométhane	17,5	B
	---- pentachlorofluoroéthane et tétrachlorodifluoroéthane :		
2903450021	----- pentachlorofluoroéthane	17,5	B
2903450029	----- tétrachlorodifluoroéthane	17,5	B
	---- autres		
2903450091	----- heptachlorofluoropropane	17,5	B
2903450092	----- hexachlorodifluoropropane	17,5	B
2903450093	----- pentachlorotrifluoropropane	17,5	B
2903450094	----- tétrachlorotétrafluoropropane	17,5	B
2903450095	----- tri chloropentafluoropropane	17,5	B
2903450096	----- dichlorohexafluoropropane	17,5	B
2903450097	----- chloroheptafluoropropane	17,5	B
2903450099	----- autres	17,5	B
2903460000	-- Bromochlorodifluorométhane, bromotrifluorométhane et dibromotétrafluoroéthanes	17,5	B
2903470000	-- Autres dérivés perhalogénés	17,5	B
29034900	-- Autres		
2903490010	---- dérivés du méthane, de l'éthane ou du propane, halogénés uniquement avec du fluor et du chlore	17,5	B
2903490020	---- dérivés du méthane, de l'éthane ou du propane, halogénés uniquement avec du fluor et du brome	17,5	B
2903490090	---- autres	17,5	B
	- Dérivés halogénés des hydrocarbures cyclaniques, cycléniques ou cycloterpéniques:		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
2903510000	-- 1,2,3,4,5,6- Hexachlorocyclohexane	17,5	A
2903590000	-- Autres	17,5	B
	- Dérivés halogénés des hydrocarbures aromatiques:		
29036100	-- Chlorobenzène, o- dichlorobenzène et p- dichlorobenzène		
2903610010	---- monochlorobenzène	17,5	B
2903610020	---- paradichlorobenzène	17,5	B
2903610090	---- autres	17,5	B
290362	-- H exachlorobenzène et DDT (1,1,1- trichloro- 2,2- bis (p- chlorophényl) éthane)		
2903621000	---- dichlorodiphényltrichloroétane (DDT)	17,5	B
2903629000	---- autres	17,5	B
290369	-- Autres		
2903691000	---- dichloronaphtalène et octochloronaphtalène	17,5	B
2903699000	---- autres	17,5	B
2904	Dérivés sulfonés, nitrés ou nitrosés des hydrocarbures, même halogénés.		
29041000	- Dérivés seulement sulfonés, leurs sels et leurs esters éthyliques		
2904100010	---- aromatiques	10	A
2904100090	---- autres	10	A
290420	- Dérivés seulement nitrés ou seulement nitrosés		
29042010	---- monodinitrotoluènes et trinitrotoluènes :		
2904201010	----- trinitrotoluènes	10	A
2904201090	----- mono- dinitrotoluènes	10	A
29042090	---- autres:		
2904209010	----- dinitronaphtalènes	10	A
2904209020	----- tri nitrobutymétaxylène	10	A
2904209030	----- dinitrobutylparacymène	10	A
2904209090	----- autres	10	A
29049000	- Autres		
	---- dérivés sulfonés :		
2904900011	----- aromatiques	10	A
2904900019	----- autres	10	A
2904900020	---- dérivés sulfohalogénés	10	A
	---- dérivés nitrohalogénés :		
2904900031	----- trichloronitrométhane (chloropicrine)	10	A
2904900039	----- autres	10	A
2904900080	---- autres dérivés mixtes	10	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	II. – ALCOOLS ET LEURS DERIVES HALOGENES, SULFONES, NITRES OU NITROSES		
2905	Alcools acycliques et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés.		
	– Monoalcools saturés :		
2905110000	-- Méthanol (alcool méthylique)	17,5	A
2905120000	-- Propane– 1– ol (alcool propylique) et propane– 2– ol (alcool isopro pylique)	17,5	A
2905130000	-- Butane– 1– ol (alcool n– butylique)	17,5	A
29051400	-- Autres butanols		
2905140010	--- alcool butylique tertiaire	17,5	A
2905140090	--- autres alcools butyliques	17,5	B
2905150000	-- Pentanol (alcool amylique) et ses isomères	40	A
29051600	-- Octanol (alcool octylique) et ses isomères		
2905160010	--- 2– éthyl– 1– hexanol (isomère de l'octanol)	17,5	A
2905160090	--- autres	40	A
2905170000	-- Dodécane– 1– ol (alcool laurique), hexadécane– 1– ol (alcool cétylique) et octadécane– 1– ol (alcool stéarique)	17,5	B
29051900	-- Autres		
2905190010	--- alcoolates métalliques	17,5	B
	--- autres :		
2905190091	---- 3,3– diméthylbutane– 2– ol (alcool pinacolique)	17,5	B
2905190099	---- autres	17,5	A
	– Monoalcools non saturés :		
29052200	-- Alcools terpéniques acycliques		
2905220010	--- géraniol et citronello	40	A
2905220020	--- linalol, rhodinol, nérol et vétirol	40	A
2905220090	--- autres	40	C
290529	-- Autres		
2905291000	--- alcoolates métalliques	32,5	C
29052990	--- autres :		
2905299010	---- alcool oléique	40	C
2905299020	---- alcool allylique	40	C
2905299090	---- autres	40	A
	– Diols :		
2905310000	-- Ethylène glycol (éthanediol)	10	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
2905320000	-- Propylène glycol (propane- 1,2- diol)	17,5	A
290539	-- Autres		
2905391000	---- alcoolates métalliques	17,5	B
29053990	---- autres :		
2905399010	----- hexylèneglycol	17,5	B
2905399090	----- autres diols	17,5	A
	- Autres polyalcools :		
2905410000	-- 2- Ethyl- 2- (hydroxyméthyl)propane- 1,3- diol (triméthylolpropane) propane)	25	C
2905420000	-- Pentaérythritol (pentaérythrite)	17,5	B
290549	-- Autres		
2905491000	---- hydrate de chloral	32,5	C
2905492000	---- alcoolates métalliques	32,5	C
2905493000	esters de composés à fonction acide du 29.04 avec le glycérol	32,5	C
29054990	---- autres :		
2905499010	----- triols et autres tétrols	17,5	B
2905499090	----- autres polyalcools	17,5	A
	- Dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés des alcools acycliques :		
2905510000	-- Ethchlorvynol (DCI)	25	C
290559	-- Autres		
2905591000	---- d'hydrate de chloral	32,5	C
2905592000	---- d'alcoolates métalliques	32,5	C
29055980	---- autres		
2905598010	----- de monoalcools saturés	25	C
2905598030	----- de monoalcools non saturés	25	C
2905598090	----- dérivés halogénés, sulfonés, nitrés, nitrosés des polyalcools	25	C
2906	Alcools cycliques et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés. - Cyclaniques, cycléniques ou cyclo-terpéniques		
2906110000	-- Menthol	17,5	A
2906120000	-- Cyclohexanol, méthylcyclohexanols et diméthylcyclohexanols	40	A
29061300	-- Stéroïdes et inositols		
2906130010	---- stéroïdes	17,5	A
2906130090	---- inositols	17,5	A
2906140000	-- Terpinéols	40	A
29061900	-- Autres		
2906190010	---- alcoolates métalliques	17,5	B

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
2906190090	--- autres	17,5	B
	- Aromatiques :		
2906210000	-- Alcool benzylique	17,5	B
290629	-- Autres		
2906291000	---- alcoolates métalliques	32,5	C
29062990	---- autres :		
2906299010	----- alcool cinnamique	40	C
2906299020	----- alcool phényléthylique	40	C
2906299090	----- autres	40	C
	III. - PHENOLS ET PHENOLS- ALCOOLS ET LEURS DERIVES HALOGENES, SULFONES, NITRES OU NITROSES		
2907	Phénols; phénols- alcools.		
	- Monophénols		
2907110000	-- Phénol (hydroxybenzène) et ses sels	17,5	A
2907120000	-- Crésols et leurs sels	17,5	A
29071300	-- Octylphénol, nonylphénol et leurs isomères; sels de ces produits		
2907130010	---- octylphénol, nonylphénol et leurs sels	32,5	C
2907130090	---- autres	32,5	A
2907140000	-- Xylénols et leurs sels	32,5	C
2907150000	-- Naphtols et leurs sels	17,5	A
2907190000	-- Autres	17,5	A
	- Polyphénols, phénols- alcools :		
2907210000	-- Résorcinol et ses sels	10	A
29072200	-- Hydroquinone et ses sels		
2907220010	--- hydroquinone	17,5	B
2907220090	--- autres	17,5	B
2907230000	-- 4,4'- Isopropylidènediphénol (bisphénol A, diphénylolpropane) et ses sels	32,5	C
29072900	-- Autres		
2907290010	dihydroxynaphtalènes et leurs sels	17,5	B
2907290020	2,2 Di (p- hydroxyphénil) propane	17,5	B
2907290030	--- phénols- alcools	17,5	B
2907290090	--- autres	17,5	A
2908	Dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés des phénols ou des phénols- alcools.		
2908100000	- Dérivés seulement halogénés et leurs sels	17,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
29082000	– Dérivés seulement sulfonés, leurs sels et leurs esters		
2908200010	– – – acides naphtosulfoniques et leurs sels	17,5	B
2908200090	– – – autres	17,5	B
29089000	– Autres		
	– – – dérivés nitrés et nitrosés :		
2908900011	– – – – trinitrophénol (acide picrique)	32,5	C
2908900012	– – – – sels de l'acide picrique	32,5	C
2908900013	– – – – trinitrorésorcinate de plomb	32,5	C
2908900014	– – – – trinitroxylénols et leurs sels	32,5	C
2908900015	– – – – dinitrocrésols, trinitrométacrésol	32,5	C
2908900016	– – – – mononitrophénols et leurs sels	32,5	C
2908900019	– – – – autres	32,5	A
2908900090	– – – dérivés mixtes	32,5	A
	IV. – ETHERS, PEROXYDES D'ALCOOLS, PEROXYDES D'ETHERS, PEROXYDES DE CETONES, EPOXYDES AVEC TROIS ATOMES DANS LE CYCLE, ACETALS ET HEMI- ACETALS, ET LEURS DERIVES HALOGENES,SULFONES, NITRES OU NITROSES		
2909	Ethers, éthers– alcools, éthers– phénols, éthers– alcools– phénols, peroxydes d'alcools, peroxydes d'éthers, peroxydes de cétones (de constitution chimique définie ou non), et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés.		
	– Ethers acycliques et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés :		
2909110000	– – Ether diéthylique (oxyde de diéthyle)	17,5	B
29091900	– – Autres		
2909190010	– – – oxyde d'éthyle (éther éthylique) ; oxyde d'éthyle dichloré	17,5	B
2909190090	– – – autres	17,5	A
2909200000	– Ethers cyclaniques, cycléniques, cyclo– terpéniques et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés	17,5	B
29093000	– Ethers aromatiques et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés		
2909300010	– – – éthers méthyliques des dinitrobutylmétacrésols (musc ambrette)	17,5	B
2909300020	– – – oxyde de phényle	17,5	B
2909300030	– – – mono– et dinitrophénétols	17,5	B
2909300040	– – – anéthol	17,5	B
2909300090	– – – autres	17,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	– Ethers– alcools et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés :		
2909410000	-- 2,2'- Oxydiéthanol (diéthylène glycol)	17,5	B
2909420000	-- Ethers monométhyliques de l'éthylène glycol ou du diéthylène glycol	17,5	A
2909430000	-- Ethers monobutyliques de l'éthylène glycol ou du diéthylène glycol	17,5	A
2909440000	-- Autres éthers monoalkyliques de l'éthylène glycol ou du diéthylène glycol	17,5	A
29094900	-- Autres		
2909490010	--- acycliques	17,5	A
2909490090	--- cycliques	17,5	A
29095000	– Ethers– phénols, éthers– alcools– phénols et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés		
2909500010	--- gaiacol,sulfogaiacolate de potassium	17,5	B
2909500090	--- autres	17,5	A
2909600000	– Peroxydes d'alcools, peroxydes d'éthers, peroxydes de cétones, et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés	17,5	B
2910	Epoxydes, époxy– alcools, époxy– phénols et époxy– éthers, avec trois atomes dans le cycle, et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés.		
2910100000	– Oxiranne (oxyde d'éthylène)	32,5	A
2910200000	– Méthyloxiranne (oxyde de propylène)	32,5	C
2910300000	– 1– Chloro– 2,3– époxypropane (épichlorhydrine)	32,5	C
2910900000	– Autres	32,5	C
29110000	Acétals et hémi– acétals, même contenant d'autres fonctions oxygénées, et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés.		
2911000010	--- pipéronylbutoxyde	17,5	B
2911000090	--- autres	17,5	A
	V. – COMPOSES A FONCTION ALDEHYDE		
2912	Aldéhydes, même contenant d'autres fonctions oxygénées; poly mères cycliques des aldéhydes; paraformaldéhyde.		
	– Aldéhydes acycliques ne contenant pas d'autres fonctions oxygénées:		
2912110000	-- Méthanal (formaldéhyde)	17,5	A
2912120000	-- Ethanal (acétaldéhyde)	32,5	A
2912130000	-- Butanal (butyraldéhyde, isomère normal)	32,5	C
29121900	-- Autres		
2912190010	--- citral et citronellal	32,5	C
2912190020	--- aldéhyde heptylique (oenanthal)	32,5	C

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
2912190090	--- autres	32,5	A
	- Aldéhydes cycliques ne contenant pas d'autres fonctions oxygénées		
2912210000	-- Benzaldéhyde (aldéhyde benzoïque)	32,5	A
29122900	-- Autres		
2912290010	--- aldéhydes cyclaniques, cycléniques et cycloterpéniques	32,5	C
2912290020	--- aldéhyde cinnamique	32,5	C
2912290090	--- autres	32,5	A
29123000	- Aldéhydes- alcools		
2912300010	--- hydroxycitronellal	32,5	C
2912300090	--- autres	32,5	C
	- Aldéhydes- éthers, aldéhydes- phénols et aldéhydes contenant d'autres fonctions oxygénées :		
2912410000	-- Vanilline (aldéhyde méthylprotocatéchique)	17,5	B
2912420000	-- Ethylvanilline (aldéhyde éthylprotocatéchique)	17,5	B
2912490000	-- Autres	32,5	C
29125000	- Polymères cycliques des aldéhydes		
2912500010	--- trioxyméthylène	32,5	C
2912500090	--- paraldéhyde et métaldéhyde	32,5	C
2912600000	- Paraformaldéhyde	17,5	B
29130000	Dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés des produits du n° 29.12.		
2913000010	--- chloral	17,5	B
2913000090	--- autres	17,5	B
	VI. – COMPOSES A FONCTION CETONE OU A FONCTION QUINONE		
2914	Cétones et quinones, même contenant d'autres fonctions oxygénées, et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés.		
	- Cétones acycliques ne contenant pas d'autres fonctions oxygénées :		
2914110000	-- Acétone	25	A
2914120000	-- Butanone (méthyléthylcétone)	32,5	A
2914130000	-- 4- Méthylpentane- 2- one (méthylisobutyl- cétone)	32,5	A
29141900	-- Autres		
2914190010	--- monocétones	17,5	B
2914190020	--- acétylacétone	17,5	A
2914190090	--- autres polycétones	17,5	B
	- Cétones cyclaniques, cycléniques ou cycloterpéniques ne contenant pas d'autres fonctions oxygénées :		
29142100	-- Camphre		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
2914210010	--- naturel brut	17,5	B
2914210090	--- autre (naturel raffiné et synthétique)	17,5	A
2914220000	-- Cyclohexanone et méthylcyclohexanones	32,5	C
2914230000	-- Ionones et méthylionones	32,5	C
2914290000	-- Autres	17,5	B
	- Cétones aromatiques ne contenant pas d'autres fonctions oxygénées :		
2914310000	-- Phénylacétone (phénylpropane- 2- one)	32,5	A
29143900	-- Autres		
2914390010	--- méthylnaphtylcétone	17,5	B
2914390020	--- benzylidène acétone	17,5	B
2914390090	--- autres	17,5	A
291440	- Cétones- alcools et cétones- aldéhydes		
2914401000	--- 4- Hydroxy- 4- méthylpentane- 2- one (diacétone alcool)	17,5	B
29144090	--- autres :		
2914409010	---- acycliques, cyclaniques, cycléniques et cycloterpeniques	32,5	C
2914409090	---- aromatiques	32,5	A
2914500000	- Cétones- phénols et cétones contenant d'autres fonctions oxygénées	10	A
	- Quinones :		
2914610000	-- Anthraquinone	32,5	C
29146900	-- Autres		
2914690010	--- parabenzoquinone	32,5	C
2914690020	--- naphtoquinone	10	A
2914690030	--- benzanthrone	32,5	C
2914690090	--- autres	32,5	C
29147000	- Dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés		
2914700010	--- musc cétone	32,5	C
2914700020	--- bromure de camphre	32,5	C
2914700090	--- autres	32,5	A
	VII. - ACIDES CARBOXYLIQUES, LEURS ANHYDRIDES, HALOGENURES, PEROXYDES ET PEROXYACIDES; LEURS DERIVES HALOGENES, SULFONES, NITRES OU NITROSES		
2915	Acides monocarboxyliques acycliques saturés et leurs anhydrides, halogénures, peroxydes et peroxyacides; leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés.		
	- Acide formique, ses sels et ses esters		
2915110000	-- Acide formique	10	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
2915120000	-- Sels de l'acide formique	17,5	B
2915130000	-- Esters de l'acide formique	17,5	B
	- Acide acétique et ses sels; anhydride acétique		
29152100	-- Acide acétique		
2915210010	---- acide pyroligneux	17,5	B
2915210090	---- autre	17,5	B
2915220000	-- Acétate de sodium	17,5	A
2915230000	-- Acétates de cobalt	17,5	B
2915240000	-- Anhydride acétique	17,5	B
29152900	-- Autres		
2915290010	---- pyrolignites (de calcium, etc)	17,5	B
2915290090	---- autres	17,5	A
	- Esters de l'acide acétique		
2915310000	-- Acétate d'éthyle	17,5	A
2915320000	-- Acétate de vinyle	17,5	A
2915330000	-- Acétate de n- butyle	17,5	A
2915340000	-- Acétate d'isobutyle	17,5	B
2915350000	-- Acétate de 2- éthoxyéthyle	17,5	B
29153900	-- Autres		
2915390010	---- acétate de propyle, d'isopropyle	17,5	A
2915390020	---- de méthyle	17,5	B
2915390030	---- d'amyle, d'isoamyle, de glycérine	17,5	B
2915390040	---- acétates de paracrésyl, de phénylpropyle, de phénylméthyle, de rhodinyne, de santalyne, de phénylglycol	17,5	B
2915390050	---- 16, 17- Déhydroprégnénolacétate	17,5	B
2915390090	---- autres	17,5	A
2915400000	- Acides mono-, di- ou trichloroacétiques, leurs sels et leurs esters.	17,5	A
2915500000	- Acide propionique, ses sels et ses esters	10	A
29156000	- Acides butanoïques, acides pentanoïques, leurs sels et leurs esters		
2915600010	---- acides butanoïques, leurs sels et leurs esters	17,5	A
2915600090	---- acides pentanoïques, leurs sels et leurs esters	17,5	A
29157000	- Acide palmitique, acide stéarique, leurs sels et leurs esters		
2915700010	---- acide palmitique	10	A
2915700020	---- sels et esters de l'acide palmitique	10	A
2915700030	---- acide stéarique	2,5	A
2915700040	---- stéarates de zinc, de magnésium	10	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
2915700090	--- autres sels et esters de l'acide stéarique	10	A
29159000	- Autres		
2915900010	--- halogénures de l'acide acétique	10	A
2915900020	--- acides bromoacétiques, leurs sels et leurs esters	10	A
2915900090	--- autres	10	A
2916	Acides monocarboxyliques acycliques non saturés et acides mono carboxyliques cycliques, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes et peroxyacides; leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés.		
	- Acides monocarboxyliques acycliques non saturés, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés :		
291611	-- Acide acrylique et ses sels		
2916111000	--- acide acrylique	17,5	B
2916119000	--- sels de l'acide acrylique	17,5	B
291612	-- Esters de l'acide acrylique		
2916121000	--- acrylate de butyle, 2- éthylhexylacrylate	17,5	B
2916129000	--- autres	17,5	B
2916130000	-- Acide méthacrylique et ses sels	17,5	A
2916140000	-- Esters de l'acide méthacrylique	17,5	B
29161500	-- Acides oléique, linoléique ou linoléinique, leurs sels et leurs esters		
2916150010	--- acide oléique	17,5	A
2916150020	--- sels et esters de l'acide oléique	17,5	B
2916150090	--- autres	17,5	B
29161900	-- Autres		
2916190010	--- acide undécylénique	17,5	B
2916190020	--- sels et esters de l'acide undécylinique	17,5	B
2916190030	--- acide sorbique	10	A
2916190090	--- autres	17,5	A
2916200000	- Acides monocarboxyliques cyclaniques, cycléniques ou cycloterpéniques, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés	17,5	B
	- Acides monocarboxyliques aromatiques, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés		
2916310000	-- Acide benzoïque, ses sels et ses esters	17,5	A
29163200	-- Peroxyde de benzoyle et chlorure de benzoyle		
2916320010	--- peroxyde de benzoyle	17,5	B
2916320090	--- chlorure de benzoyle	17,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
2916340000	-- Acide phénylacétique et ses sels	17,5	B
2916350000	-- Esters de l'acide phénylacétique	17,5	B
2916390000	-- Autres	17,5	A
2917	Acides polycarboxyliques, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes et peroxyacides; leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés.		
	– Acides polycarboxyliques acycliques, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés :		
2917110000	-- Acide oxalique, ses sels et ses esters	17,5	A
2917120000	-- Acide adipique, ses sels et ses esters	10	A
29171300	-- Acide azélaïque, acide sébacique, leurs sels et leurs esters		
2917130010	--- acide azélaïque, acide sébacique	17,5	A
2917130090	--- sels et esters des acides azélaïque et sébacique	17,5	B
2917140000	-- Anhydride maléique	17,5	B
29171900	-- Autres		
2917190010	--- acide malonique, ses sels et ses esters	17,5	A
2917190090	--- autres	17,5	A
2917200000	– Acides polycarboxyliques cyclaniques, cycléniques ou cycloterpéniques, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés	17,5	B
	– Acides polycarboxyliques aromatiques, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés :		
2917310000	-- Orthophtalates de dibutyle	17,5	A
2917320000	-- Orthophtalates de dioctyle	17,5	B
2917330000	-- Orthophtalates de dinonyle ou de didécyle	17,5	B
29173400	-- Autres esters de l'acide orthophtalique		
2917340010	--- phtalate de diisooctyle, de diisononyle et de diisodécyl	17,5	B
2917340090	--- autres	17,5	A
2917350000	-- Anhydride phtalique	17,5	B
2917360000	-- Acide téréphtalique et ses sels	17,5	B
2917370000	-- Téréphtalate de diméthyle	17,5	B
29173900	-- Autres		
2917390010	--- esters de l'acide téréphtalique	17,5	B
2917390090	--- autres	17,5	A
2918	Acides carboxyliques contenant des fonctions oxygénées supplémentaires et leurs anhydrides, halogénures, peroxydes et peroxy acides; leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés.		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	– Acides carboxyliques à fonction alcool mais sans autre fonction oxygénée, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés :		
2918110000	-- Acide lactique, ses sels et ses esters	10	A
2918120000	-- Acide tartrique	17,5	A
29181300	-- Sels et esters de l'acide tartrique		
2918130010	--- tartrate de calcium brut	17,5	B
2918130090	--- autres	17,5	A
2918140000	-- Acide citrique	10	A
29181500	-- Sels et esters de l'acide citrique		
2918150010	--- citrate de calcium brut	17,5	B
2918150090	--- autres	17,5	A
29181600	-- Acide gluconique, ses sels et ses esters		
2918160010	--- gluconate de calcium	17,5	B
2918160090	– autres	17,5	B
29181900	-- Autres		
2918190010	--- acide malique, ses sels et ses esters	17,5	A
2918190020	acide cholique, acide désoxycholique, et leurs sels	17,5	B
2918190030	--- esters des acides choliques et désoxycholiques	17,5	B
2918190040	--- acides– alcools acycliques	17,5	B
2918190050	--- acide phénylglycolique (acide mandelique), ses sels et ses esters	17,5	B
	--- acides– alcools cycliques :		
2918190091	---- acide 2,2- diphenyl- 2- hydroxyacétique (acide benzilique)	17,5	B
2918190099	---- autres	17,5	B
	– Acides carboxyliques à fonction phénol mais sans autre fonction oxygénée, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés :		
29182100	-- Acide salicylique et ses sels		
2918210010	--- acide salicylique	10	A
2918210090	--- sels de l'acide salicylique	17,5	A
2918220000	-- Acide 0- acétylsalicylique, ses sels et ses esters	17,5	B
29182300	-- Autres esters de l'acide salicylique et leurs sels		
2918230010	--- salicylates de méthyle, de phényle (salol)	17,5	A
2918230020	--- autres esters de l'acide salicylique	17,5	B
2918230030	--- autres	17,5	B
291829	-- Autres		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
2918291000	--- acides di – et tri– chlorophénoxyacétiques	17,5	B
29182990	--- autres :		
2918299010	---- acides sulfosalicyliques, leurs sels et leurs esters	17,5	A
2918299020	---- acide parahydroxybenzoïque, ses sels et ses esters	10	A
2918299030	---- acide gallique	17,5	B
2918299040	---- sels et esters de l'acide gallique	17,5	B
2918299050	---- acides hydroxynaphtoïques, leurs sels et leurs esters	17,5	B
2918299060	---- acide acétylsalicylique, ses sels et ses esters	17,5	B
2918299090	---- autres	17,5	A
29183000	– Acides carboxyliques à fonction aldéhyde ou cétone mais sans autre fonction oxygénée, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés		
2918300010	--- acide déhydrocholique et ses sels	17,5	B
2918300020	--- acétylacétate d'éthyle et ses sels	17,5	B
2918300030	--- acide acétylacétique et ses sels	17,5	B
2918300090	--- autres	17,5	A
2918900000	– Autres	17,5	A
	VIII. – ESTERS DES ACIDES INORGANIQUES DES NON– METAUX ET LEURS SELS, ET LEURS DERIVES HALOGENES SULFONES, NITRES OU NITROSES		
291900	Esters phosphoriques et leurs sels, y compris les lactophosphates; leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés.		
2919001000	--- acide inositohexaphosphorique, inositohexaphosphates, lactophosphates.	32,5	C
2919002000	--- tricrésylphosphate (ortho– , méta– et para–)	17,5	B
29190090	--- autres		
2919009010	---- tributylphosphate, triphénylphosphate, trixylénylphosphates, trichloréthyl phosphate	17,5	A
2919009020	---- acides glycérophosphoriques et glycérophosphates ; phosphates de gaïacol	17,5	B
2919009030	---- hectophosphates	17,5	B
2919009090	---- autres	17,5	A
2920	Esters des autres acides inorganiques des non– métaux (à l'exclusion des esters des halogénures d'hydrogène) et leurs sels; leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés.		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
2920100000	– Esters thiophosphoriques (phosphorothioates) et leurs sels; leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés	32,5	C
292090	– Autres		
29209010	– – – esters nitreux ou nitriques, leurs dérivés, halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés :		
2920901010	– – – – dinitroglycol, hexanitromannitol	50	C
2920901020	– – – – trinitroglycérine, tétranitropentaérythrite (penthrite)	10	A
2920901030	– – – – dinitrodiéthylèneglycol	50	C
2920901090	– – – – autres	50	C
29209090	– – – autres :		
	– – – – esters sulfuriques et leurs sels, et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés :		
2920909011	– – – – – sulfates d'alcools gras en C6 et au-dessus	32,5	C
2920909019	– – – – – autres	32,5	C
	– – – – esters carboniques et leurs sels, et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés :		
2920909021	– – – – – carbonate de gaïacol	32,5	C
2920909029	– – – – – autres	32,5	C
	– – – – phosphite de triméthyle ; phosphite de diméthyle ; phosphite de diéthyle et phosphite de triéthyle		
2920909031	– – – – – phosphite de triméthyle	32,5	C
2920909032	– – – – – phosphite de triéthyle	32,5	A
2920909033	– – – – – phosphite de diméthyle	32,5	C
2920909039	– – – – – phosphite de diéthyle	32,5	C
	– – – – autres esters des acides minéraux (à l'exclusion des esters des acides halogénés) et leurs sels, et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés :		
2920909091	– – – – – esters siliciques	32,5	C
2920909099	– – – – – autres	32,5	A
	IX. – COMPOSES A FONCTIONS AZOTEES		
2921	Composés à fonction amine.		
	– Monoamines acycliques et leurs dérivés; sels de ces produits :		
2921110000	– – Mono– , di – ou triméthylamine et leurs sels	10	A
2921120000	– – Diéthylamine et ses sels	10	A
29211900	– – Autres		
2921190010	– – – triéthylamine et ses sels	10	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
2921190020	--- isopropylamine et ses sels	10	A
	--- bis (2- chloroéthyl) éthylamine ; chlorméthine (DCI) (bis (2- chloroéthyl) méthylamine) ; trichlorméthine (DCI) (tris (2- chloroéthyl) amine) et amines de N,N- dialkyl (méthyl, éthyl, n- propyl ou isopropyl) 2- chloroéthyle et leurs sels protonés :		
2921190031	---- bis (2- chloroéthyl) éthylamine	10	A
2921190032	---- chlorméthine (DCI) (bis (2- chloroéthyl) méthylamine)	10	A
2921190033	---- trichlorméthine (DCI) (tris (2- chloroéthyl) amine)	10	A
	---- amines de N,N- dialkyl (méthyl, éthyl, n- propyl ou isopropyl) 2- chloroéthyle et leurs sels protonés		
2921190039	---- amines de N,N- dialkyl (méthyl, éthyl, n- propyl ou isopropyl) 2- chloroéthyle et leurs sels protonés	10	A
2921190090	--- autres	10	A
	- Polyamines acycliques et leurs dérivés; sels de ces produits :		
2921210000	-- Ethylènediamine et ses sels	10	A
2921220000	-- Hexaméthylènediamine et ses sels	10	A
2921290000	-- Autres	10	A
	- Monoamines et polyamines cyclaniques, cycléniques ou cycloterpéniques, et leurs dérivés; sels de ces produits		
29213000			
2921300010	--- cyclohexylamine, N-diméthylcyclohexylamine, et leurs sels	10	A
2921300090	--- autres	10	A
	- Monoamines aromatiques et leurs dérivés; sels de ces produits :		
2921410000	-- Aniline et ses sels	10	A
29214200	-- Dérivés de l'aniline et leurs sels		
2921420010	--- trinitroanilines, tétranitroanilines	10	A
2921420090	--- autres	10	A
2921430000	-- Toluidines et leurs dérivés; sels de ces produits	10	A
29214400	-- Diphénylamine et ses dérivés; sels de ces produits		
2921440010	--- hexanitrodiphénylamine (hexyl)	10	A
2921440090	--- autres	10	A
	-- 1- Naphtylamine (alpha- naphtylamine), 2- naphtylamine (bêta naphtylamine) et leurs dérivés; sels de ces produits		
29214500			
2921450010	--- bêta- naphtylamine et ses sels	10	A
2921450090	--- autres	10	A
	-- Amfétamine (DCI), benzfétamine (DCI), dexanfétamine (DCI), étilanfétamine (DCI), fencanfamine (DCI), léfétamine (DCI), lévanfétamine (DCI), méfénorex (DCI) et phentermine (DCI); sels de ces produits		
29214600			
2921460010	--- amfétamine (DCI) et ses sels	10	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
2921460020	--- benzfétamine (DCI) et ses sels	10	A
2921460030	--- dexanfétamine (DCI) et ses sels	10	A
2921460040	--- etilamfétamine (DCI) et ses sels	10	A
2921460050	--- fencamfamine (DCI) et ses sels	10	A
2921460060	--- léfétamine (DCI) et ses sels	10	A
2921460070	--- lévamfétamine (DCI) et ses sels	10	A
2921460080	--- méfénorex (DCI) et ses sels	10	A
2921460090	--- phentermine (DCI) et ses sels	10	A
29214900	-- Autres		
2921490010	--- tétranitromonométhylaniline(tétryl)	10	A
2921490020	--- xylidines, leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés, et leurs sels	10	A
2921490090	--- autres	10	A
	- Polyamines aromatiques et leurs dérivés; sels de ces produits :		
2921510000	-- o- , m- , p- Phénylènediamine, diaminotoluènes, et leurs dérivés; sels de ces produits	2,5	A
29215900	-- Autres		
2921590010	--- alkyphénylène diamines, leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés, et leurs sels	10	A
2921590020	--- benzidines et ses homologues, et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés, et leurs sels	10	A
2921590030	--- acide diaminostilbène disulfonique et ses sels	10	A
2921590090	--- autres	10	A
2922	Composés aminés à fonctions oxygénées.		
	- Amino- alcools, autres que ceux contenant plus d'une sorte de fonction oxygénée, leurs éthers et leurs esters; sels de ces produits :		
2922110000	-- Monoéthanolamine et ses sels	17,5	B
2922120000	-- Diéthanolamine et ses sels	17,5	B
2922130000	-- Triéthanolamine et ses sels	17,5	B
2922140000	-- Dextropropoxyphène (DCI) et ses sels	17,5	B
29221900	-- Autres		
	N,N- dialkyl (méthyl, éthyl, n- propyl ou isopropyl) - 2- aminoéthanol et leurs sels protonés :		
2922190011	---- N,N- diméthyl- 2- aminoéthanol et ses sels protonés	17,5	B
2922190012	---- N,N- diéthyl- 2- aminoéthanol et ses sels protonés	17,5	B
2922190019	---- autres	17,5	B

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
2922190020	--- éthylédiéthanolamine	17,5	B
2922190030	--- méthylédiéthanolamine	17,5	B
2922190090	--- autres	17,5	A
	- Amino- naphtols et autres amino- phénols, autres que ceux contenant plus d'une sorte de fonction oxygénée, leurs éthers et leurs esters; sels de ces produits :		
2922210000	-- Acides aminonaphtolsulfoniques et leurs sels	17,5	B
2922220000	-- Anisidines, dianisidines, phénétidines, et leurs sels	17,5	B
29222900	-- Autres		
2922290010	--- monoaminophénols, leurs dérivés et leurs sels	17,5	B
2922290090	--- autres	17,5	A
	- Amino- aldéhydes, amino- cétones et amino- quinones, autres que ceux à fonctions oxygénées différentes; sels de ces produits :		
29223100	-- Amfépramone (DCI), méthadone (DCI), norméthadone (DCI); sels de ces produits		
2922310010	--- amfépramone (DCI) et ses sels	32,5	C
2922310020	--- méthadone (DCI) et ses sels	32,5	C
2922310090	--- norméthadone (DCI) et ses sels	32,5	C
2922390000	-- Autres	32,5	C
	- Amino- acides, autres que ceux contenant plus d'une sorte de fonction oxygénée, et leurs esters; sels de ces produits		
2922410000	-- Lysine et ses esters; sels de ces produits	10	A
2922420000	-- Acide glutamique et ses sels	17,5	A
2922430000	-- Acide anthranilique et ses sels	17,5	A
2922440000	-- Tilidine (DCI) et ses sels	10	A
29224900	-- Autres		
2922490010	--- sarcosine et ses sels	10	A
2922490020	--- acide amino- acétique	10	A
2922490030	--- acide paraaminobenzoïque, ses sels et ses esters	10	A
2922490090	--- autres	10	A
29225000	- Amino- alcools- phénols, amino- acides- phénols et autres composés aminés à fonctions oxygénées		
2922500010	--- acide paraaminosalicylique, ses sels et ses esters	17,5	B
2922500090	--- autres	17,5	A
2923	Sels et hydroxydes d'ammonium quaternaires; lécithines et autres phosphoaminolipides, de constitution chimique définie ou non.		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
2923100000	– Choline et ses sels	10	A
2923200000	– Lécithines et autres phosphoaminolipides	17,5	A
29239000	– Autres		
2923900010	– – – triméthylglycocolle (bétaine)	17,5	B
2923900090	– – – autres	17,5	A
2924	Composés à fonction carboxamide; composés à fonction amide de l'acide carbonique.		
	– Amides (y compris les carbamates) acycliques et leurs dérivés; sels de ces produits :		
2924110000	– – Méprobamate (DCI)	17,5	B
29241900	– – Autres		
2924190010	– – – asparagine	17,5	B
2924190020	– – – sels de l'asparagine	17,5	B
2924190030	– – – uréides acycliques	17,5	B
2924190090	– – – autres amides acycliques	17,5	B
	– Amides (y compris les carbamates) cycliques et leurs dérivés; sels de ces produits		
29242100	– – Uréines et leurs dérivés; sels de ces produits		
2924210010	– – – paraphénétolurée (dulcine)	17,5	B
2924210090	– – – autres	17,5	B
2924230000	– – Acide 2- acétamidobenzoïque (acide N- acétylanthranilique) et ses sels	17,5	B
2924240000	– – Ethinamate(DCI)	17,5	B
29242900	– – Autres		
2924290010	– – – uréides	17,5	B
2924290020	– – – diéthylaminoacéto- 2,6- xylidide	17,5	B
2924290080	– – – autres amides cycliques	17,5	A
2925	Composés à fonction carboximide (y compris la saccharine et ses sels) ou à fonction imine.		
	– Imides et leurs dérivés; sels de ces produits :		
2925110000	– – Saccharine et ses sels	10	A
2925120000	– – Glutéthimide (DCI)	17,5	B
2925190000	– – Autres	17,5	A
29252000	– Imines et leurs dérivés; sels de ces produits		
2925200010	– – – aldimines	17,5	B
2925200020	– – – guanidine et ses sels	10	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
2925200090	--- autres	17,5	B
2926	Composés à fonction nitrile.		
2926100000	– Acrylonitrile	17,5	B
2926200000	– 1– Cyanoguanidine (dicyandiamide)	10	A
29263000	– Fenproporex (DCI) et ses sels; méthadone (DCI) intermédiaire (4– cyano– 2– diméthylamino– 4,4– diphénylbutane)		
2926300010	--- fenproporex (DCI) et ses sels	17,5	B
2926300090	--- méthadone (DCI) intermédiaire (4– cyano– 2– diméthylamino– 4, 4– diphénylbutane) ou (2– diméthylamino– 4, 4– diphényl– 4– cyanobutane)	17,5	B
29269000	– Autres		
2926900010	--- cyanhydrine d'acétone	17,5	B
2926900020	--- adiponitrile	17,5	B
2926900090	--- autres	17,5	A
292700	Composés diazoïques, azoïques ou azoxyques		
2927001000	--- composés diazoïques	17,5	B
2927009000	--- autres	32,5	A
2928000000	Dérivés organiques de l'hydrazine ou de l'hydroxylamine	17,5	A
2929	Composés à autres fonctions azotées.		
2929100000	– Isocyanates	17,5	A
29299000	– Autres		
2929900010	--- tétrazine	17,5	B
2929900020	--- dihalogénures de N,N– dialkyl (méthyl, éthyl, n– propyl ou isopropyl) phosphoramidates	17,5	B
2929900030	--- N,N– dialkyl (méthyl, éthyl, n– propyl ou isopropyl) phosphoramidates de dialkyle (méthyle, éthyle, n– propyle isopropyle)	17,5	B
2929900090	--- autres	17,5	A
	X. – COMPOSES ORGANO– INORGANIQUES, COMPOSES HETEROCYCLIQUES, ACIDES NUCLEIQUES ET LEURS SELS, ET SULFONAMIDES		
2930	Thiocomposés organiques.		
2930100000	– Dithiocarbonates (xanthates, xanthogénates)	17,5	B
2930200000	– Thiocarbamates et dithiocarbamates	10	A
2930300000	– Mono– ,di– ou tétrasulfures de thiourame	10	A
2930400000	– Méthionine	10	A
29309000	– Autres		
2930900010	--- thiodiglycol	17,5	B

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
2930900020	--- thiourames sulfurés	17,5	B
2930900030	--- thiourée	17,5	B
2930900040	--- thiocarbanilide	17,5	B
2930900050	--- diorthotolythiourée	17,5	B
2930900060	--- mercaptans	17,5	B
	--- hydrogéoalkyl (méthyl, éthyl, n- propyl ou isopropyl) phosphonothioates de [S- 2- (dialkyl (méthyl, éthyl, n- propyl ou isopropyl) amino) éthyle] ; ses esters de 0- alkyle (. C10, y compris cycloalkyle) ; les sels alkylés ou protonés correspondants; sulfure de 2-chloroéthyle et de chlorométhyle ; sulfure de bis (2-chloroéthyle) ; bis (2-chloroéthylthio) méthane ; 1,2-bis (2-chloroéthylthio) éthane ; 1,3-bis (2-chloroéthylthio) -n-propane ; 1,4-bis (2-chloroéthylthio) -n-butane ; 1,5-bis (2-chloroéthylthio) -n-pentane ; oxyde de bis (2-chloroéthylthiométhyle) ; oxyde de bis (2-chloroéthylthioéthyle) ; phosphorothioate de 0,0-diéthyle et de S- [2- (diéthylamino) éthyle] et ses sels alkylés ou protonés ; N,N-2-dialkyl (méthyl, éthyl, n-propyl ou isopropyl) aminoéthanethiols et leurs sels protonés ; thiodiglycol (DCI) (sulfure de bis (2-hydroxyéthyle)) et éthyldithiophosphonate de 0-éthyle et de S- phényle (fonofos) :		
2930900071	---- hydrogéoalkyl (méthyl, éthyl, n- propyl ou isopropyl) phosphonothioates de [S- 2- (dialkyl (méthyl, éthyl, n- propyl ou isopropyl) amino) éthyle], ses esters de 0- alkyle (. C10, y compris cycloalkyle) ; les sels alkylés ou protonés correspondants.	17,5	B
2930900072	---- sulfure de 2- chloroéthyle et de chlorométhyle	17,5	B
2930900073	---- sulfure de bis (2- chloroéthyle)	17,5	B
2930900074	---- bis (2- chloroéthylthio) méthane	17,5	B
2930900075	---- 1,2- bis (2- chloroéthylthio) éthane	17,5	B
2930900076	---- 1,3- bis (2- chloroéthylthio)- n- propane	17,5	B
2930900077	---- 1,4- bis (2- chloroéthylthio)- n- butane	17,5	B
2930900078	---- 1,5- bis (2- chloroéthylthio)- n- pentane	17,5	B
2930900079	---- oxyde de bis (2- chloroéthylthiométhyle)	17,5	B
	---- autres :		
2930900081	----- oxyde de bis (2- chloroéthylthioéthyle)	17,5	B
2930900082	----- phosphorothioate de 0,0- diéthyle et de S- [2- (diéthylamino) éthyle] et ses sels alkylés ou protonés	17,5	B

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
2930900083	----- N, N- 2- dialkyl (méthyl, éthyl, n- propyl ou isopropyl) aminoéthanethiols et leurs sels protonés	17,5	B
2930900084	----- thiodiglycol (DCI) (sulfure de bis (2- hydroxyéthyle))	17,5	B
2930900089	----- éthyldithiophosphonate de 0- éthyle et de S- phényle (fonofos)	17,5	B
	---- autres :		
2930900091	---- contenant un atome de phosphore auquel est lié un groupe méthyl, éthyl, n- propyl ou isopropyl, sans autres atomes de carbone	17,5	B
2930900099	---- autres	10	A
29310000	Autres composés organo- inorganiques.		
2931000010	--- acides phénylarsiniques, leurs dérivés de substitution, leurs sels et leurs esters	17,5	B
2931000020	--- autres composés organo- arséniés	17,5	B
2931000030	--- composés organo- mercuriques	17,5	B
2931000040	--- plomb tétraéthyle	17,5	B
2931000050	--- composés organo- siliciques	17,5	B
	--- alkyl (méthyl, éthyl, n-propyl ou isopropyl) phosphonofluoridates de 0- alkyle (· C10, y compris cycloalkyle) ; N,N dialkyl (méthyl, éthyl, n-propyl ou isopropyl) phosphoramidocyanidates de 0-alkyle (· C10, y compris cycloalkyle) ; 2-chlorovinylidichloroarsine ; bis (2-chlorovinyl) chloroarsine ; tris (2- chlorovinyl) arsine ; difluorures d'alkyl (méthyl, éthyl, n-propyl ou isopropyl) phosphonyle; hydrogénoalkyl (méthyl, éthyl, n-propyl ou isopropyl) phosphonites de [0-2- (dialkyl (méthyl, éthyl, n-propyl ou isopropyl) amino) éthyle], ses esters de 0-alkyle (· C10, y compris cycloalkyle) ; les sels alkylés ou protonés correspondants ; méthylphosphonochloridate de 0-isopropyle ; méthylphosphonochloridate de 0-pinacolyle :		
2931000061	---- alkyl (méthyl, éthyl, n- propyl ou isopropyl) phosphonofluoridates de 0- alkyle ((C10, y compris cycloalkyle)	17,5	B
2931000062	---- N,N dialkyl (méthyl, éthyl, n- propyl ou isopropyl) phosphoramidocyanidate s de 0- alkyle ((C10, y compris cycloalkyle)	17,5	B
2931000063	---- 2- chlorovinylidichloroarsine	17,5	B
2931000064	---- bis (2- chlorovinyl) chloroarsine	17,5	B
2931000065	---- tris (2- chlorovinyl) arsine	17,5	B
2931000066	---- difluorures d'alkyl (méthyl, éthyl, n- propyl ou isopropyl) phosphonyle	17,5	B

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
2931000067	---- hydrogéoalkyl (méthyl, éthyl, n- propyl ou isopropyl) phosphonites de [0- 2- (dialkyl (méthyl, éthyl, n- propyl ou isopropyl) amino) éthyle], ses esters de 0- alkyle (C10, y compris cycloalkyle) ; les sels alkylés ou protonés correspondants	17,5	B
2931000068	---- méthylphosphonochloridate de 0- isopropyle	17,5	B
2931000069	---- méthylphosphonochloridate de 0- pinacolyle	17,5	B
	---- autres		
2931000091	---- contenant un atome de phosphore auquel est lié un groupe méthyl, éthyl, n- propyl ou isopropyl, sans autres atomes de carbone	17,5	B
2931000099	---- autres	17,5	A
2932	Composés hétérocycliques à hétéroatome(s) d'oxygène exclusivement.		
	- Composés dont la structure comporte un cycle furanne (hydrogéné ou non) non condensé :		
2932110000	-- Tétrahydrofuranne	17,5	B
2932120000	-- 2- Furaldéhyde (furfural)	17,5	B
2932130000	-- Alcool furfurylique et alcool tétrahydro- furfurylique	17,5	B
2932190000	-- Autres	17,5	A
	- Lactones :		
29322100	-- Coumarine, méthylcoumarines et éthyl- coumarines		
2932210010	--- coumarine et méthylcoumarines	17,5	A
2932210090	--- ethylcoumarines	17,5	B
29322900	-- Autres lactones		
2932290010	--- santonine	17,5	B
2932290020	--- phénolphtaléine	17,5	B
2932290090	--- autres	17,5	A
	- Autres :		
2932910000	-- Isosafrole	17,5	B
2932920000	-- 1- (1,3- benzodioxole- 5- yl) propane- 2- one	17,5	B
2932930000	-- Pipéronal	17,5	B
2932940000	-- Safrole	17,5	B
2932950000	-- Tétrahydrocannabinols (tous les isomères)	17,5	B
29329900	-- Autres		
2932990010	---- benzofurane (coumarone)	17,5	B
2932990090	---- autres	17,5	A
2933	Composés hétérocycliques à hétéroatome(s) d'azote exclusivement.		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	– Composés dont la structure comporte un cycle pyrazole (hydrogéné ou non) non condensé :		
2933110000	-- Phénazone (antipyrine) et ses dérivés	17,5	B
2933190000	-- Autres	17,5	A
	– Composés dont la structure comporte un cycle imidazole (hydrogéné ou non) non condensé :		
2933210000	-- Hydantoïne et ses dérivés	10	A
2933290000	-- Autres	10	A
	– Composés dont la structure comporte un cycle pyridine (hydrogéné ou non) non condensé :		
2933310000	-- Pyridine et ses sels	10	A
2933320000	-- Pipéridine et ses sels	17,5	B
29333300	-- Alfentanil (DCI), aniléridine (DCI), bézitramide (DCI), bromazépam (DCI), céto-bémidone (DCI), difénoxine (DCI), diphénoxylylate (DCI), dipipanone (DCI), fentanyl (DCI), méthylphénidate (DCI), pentazocine (DCI), péthidine (DCI), péthidine (DCI) intermédiaire A, phencyclidine (DCI) (PCP), phénopéridine (DCI), pipradrol (DCI), piritramide (DCI), propiram (DCI) et trimépéridine (DCI); sels de ces produits		
	--- alfentanil (DCI), aniléridine (DCI), bézitramide (DCI), bromazépam (DCI), céto-bémidone (DCI), difénoxin (DCI), diphénoxylylate (DCI), dipipanone (DCI) et fentanyl (DCI) ; sels de ces produits :		
2933330011	---- alfentanil (DCI) et ses sels	17,5	B
2933330012	---- aniléridine (DCI) et ses sels	17,5	B
2933330013	---- bézitramide (DCI) et ses sels	17,5	B
2933330014	---- bromazépam (DCI) et ses sels	17,5	B
2933330015	---- céto-bémidone (DCI) et ses sels	17,5	B
2933330016	---- difénoxin(DCI) et ses sels	17,5	B
2933330017	---- diphénoxylylate (DCI) et ses sels	17,5	B
2933330018	---- dipipanone (DCI) et ses sels	17,5	B
2933330019	---- fentanyl (DCI) et ses sels	17,5	B
	--- méthylphénidate (DCI), pentazocine (DCI), péthidine (DCI), péthidine (DCI) intermédiaire A, phencyclidine (DCI) (PCP), phénopéridine (DCI), pipradrol (DCI), piritramide (DCI) et propiram (DCI) ; sels de ces produits		
2933330021	---- méthylphénidate (DCI) et ses sels	17,5	B
2933330022	---- pentazocine (DCI) et ses sels	17,5	B
2933330023	---- péthidine (DCI) et ses sels	17,5	B

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
2933330024	----- péthidine (DCI) intermédiaire Aet ses sels	17,5	B
2933330025	----- phencyclidine (DCI) (PCP) et ses sels	17,5	B
2933330026	----- phénopéridine (DCI) et ses sels	17,5	B
2933330027	----- pipradrol (DCI) et ses sels	17,5	B
2933330028	----- piritramide (DCI) et ses sels	17,5	B
2933330029	----- propiram (DCI) et ses sels	17,5	B
2933330080	--- trimépéridine (DCI) et ses sels	17,5	B
29333900	-- Autres		
2933390010	--- benzilate de 3- quinuclidinyle	17,5	B
2933390020	--- quinuclidin- 3- ol	17,5	B
2933390090	--- autres	17,5	A
	- Composés comportant une structure à cycles quinoléine ou isoquinoléine (hydrogénés ou non) sans autres condensations		
2933410000	-- Lévorphanol (DCI) et ses sels	17,5	B
2933490000	-- Autres	10	A
	- Composés dont la structure comporte un cycle pyrimidine (hydrogéné ou non) ou pipérazine		
2933520000	-- Malonylurée (acide barbiturique) et ses sels	17,5	B
29335300	-- Allobarbitol (DCI), amobarbitol (DCI), barbitol (DCI), butalbitol (DCI), butobarbitol, cyclobarbitol (DCI), méthylphénobarbitol (DCI), pentobarbitol (DCI), phénobarbitol (DCI), secbutabarbitol (DCI), sécobarbitol (DCI) et vinylbitol (DCI); sels de ces produits :		
2933530010	--- phénobarbitol (DCI) (phényléthylmalonylurée et ses sels)	17,5	B
2933530020	--- barbitol (DCI) (diéthylmalonylurée et ses sels)	17,5	B
	--- allobarbitol (DCI) ; amobarbitol (DCI) ; butalbitol (DCI) ; butobarbitol (DCI) et cyclobarbitol (DCI) et leurs sels :		
2933530031	----- allobarbitol (DCI) et ses sels	17,5	B
2933530032	----- amobarbitol (DCI) et ses sels	17,5	B
2933530033	----- butalbitol (DCI) et ses sels	17,5	B
2933530034	----- butobarbitol (DCI) et ses sels	17,5	B
2933530039	----- cyclobarbitol (DCI) et ses sels	17,5	B
	--- méthylphénobarbitol (DCI) ; pentobarbitol (DCI) ; secbutabarbitol (DCI) ; sécobarbitol (DCI) vinylbitol (DCI); sels de ces produits :		
2933530091	----- méthylphénobarbitol (DCI) et ses sels	17,5	B
2933530092	----- pentobarbitol (DCI) et ses sels	17,5	B
2933530093	----- secbutabarbitol (DCI) et ses sels	17,5	B

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
2933530094	---- sécobarbital (DCI) et ses sels	17,5	B
2933530099	---- vinylbital (DCI) et ses sels	17,5	B
2933540000	-- Autres dérivés de malonylurée (acide barbiturique); sels de ces produits	17,5	B
29335500	-- Loprazolam (DCI), mécloqualone (DCI), méthaqualone (DCI) et zipéprol (DCI); sels de ces produits		
2933550010	--- loprazolam (DCI) et ses sels	17,5	B
2933550020	--- mécloqualone (DCI) et ses sels	17,5	B
2933550030	--- méthaqualone (DCI) et ses sels	17,5	B
2933550040	--- zipéprol (DCI) et ses sels	17,5	B
2933590000	-- Autres	17,5	A
	- Composés dont la structure comporte un cycle triazine (hydrogéné ou non) non condensé		
2933610000	-- Mélamine	17,5	B
29336900	-- Autres		
2933690010	--- triméthylénetrinitramine (hégogène)	10	A
2933690090	--- autres	10	A
	- Lactames :		
2933710000	-- 6- Hexanelactame (epsilon- caprolactame)	17,5	B
29337200	-- Clobazam (DCI) et méthyprylone (DCI)		
2933720010	--- clobazam (DCI)	17,5	B
2933720090	--- méthyprylone(DCI)	17,5	B
2933790000	-- Autres lactames	17,5	A
	- Autres		
29339100	-- Alprazolam (DCI), camazépam (DCI), chlordiazépoxyde (DCI), clonazépam (DCI), clorazépate, délorazépam (DCI), diazépam (DCI), estazolam (DCI), fludiazépam (DCI), flunitrazépam (DCI), flurazépam (DCI), halazépam (DCI), loflazépate d'éthyle (DCI), lorazépam (DCI), lormétazépam (DCI), mazindol (DCI), médazépam (DCI), midazolam (DCI), nimétazépam (DCI), nitrazépam (DCI), nordazépam (DCI), oxazépam (DCI), pinazépam (DCI), prazépam (DCI), pyrovalérone (DCI), témazépam (DCI), tétrazépam (DCI) et triazolam (DCI); sels de ces produits :		
	--- alprazolam (DCI), camazépam (DCI), chlordiazépoxyde (DCI), clonazépam (DCI), clorazépate, délorazépam (DCI), diazépam (DCI), estazolam (DCI), fludiazépam (DCI); sels de ces produits :		
2933910011	---- alprazolam (DCI) et ses sels	17,5	B

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
2933910012	----- camazépam (DCI) et ses sels	17,5	B
2933910013	----- chlordiazépoxide (DCI) et ses sels	17,5	B
2933910014	----- clonazépam (DCI) et ses sels	17,5	B
2933910015	----- clorazépate et ses sels	17,5	B
2933910016	----- délorazépam (DCI) et ses sels	17,5	B
2933910017	----- diazépam (DCI) et ses sels	17,5	B
2933910018	----- estazolam (DCI) et ses sels	17,5	B
2933910019	----- fludiazépam (DCI) et ses sels	17,5	B
	--- flunitrazépam (DCI), flurazépam (DCI), halazépam (DCI), loflazépate d'éthyle (DCI), lorazépam (DCI), lormétazépam (DCI), mazindol (DCI), médazépam (DCI), midazolam (DCI); sels de ces produits :		
2933910021	----- flunitrazépam (DCI) et ses sels	17,5	B
2933910022	----- flurazépam (DCI) et ses sels	17,5	B
2933910023	----- halazépam (DCI) et ses sels	17,5	B
2933910024	----- loflazépate d'éthyle (DCI) et ses sels	17,5	B
2933910025	----- lorazépam (DCI) et ses sels	17,5	B
2933910026	----- lormétazépam (DCI) et ses sels	17,5	B
2933910027	----- mazindol (DCI) et ses sels	17,5	B
2933910028	----- médazépam (DCI) et ses sels	17,5	B
2933910029	----- midazolam (DCI) et ses sels	17,5	B
	--- nimétazépam (DCI), nitrazépam (DCI), nordazépam (DCI), oxazépam (DCI), pinazépam (DCI), prazépam (DCI), pyrovalérone (DCI), témazépam (DCI), tétrazépam (DCI); sels de ces produits :		
2933910081	----- nimétazépam (DCI) et ses sels	17,5	B
2933910082	----- nitrazépam (DCI) et ses sels	17,5	B
2933910083	----- nordazépam (DCI) et ses sels	17,5	B
2933910084	----- oxazépam (DCI) et ses sels	17,5	B
2933910085	----- pinazépam (DCI) et ses sels	17,5	B
2933910086	----- prazépam (DCI) et ses sels	17,5	B
2933910087	----- pyrovalérone (DCI) et ses sels	17,5	B
2933910088	----- témazépam (DCI) et ses sels	17,5	B
2933910089	----- tétrazépam (DCI) et ses sels	17,5	B
2933910090	---- triazolam (DCI) et ses sels	17,5	B
29339900	-- Autres		
2933990010	---- hexaméthylénetétramine	10	A
2933990020	---- carbazole et ses sels	17,5	B

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
2933990030	--- indole et bêta- méthylindole (scatole) et leurs sels	17,5	B
2933990040	--- aminoacridines et leurs dérivés	17,5	B
2933990050	--- mercaptobenzimidazole	17,5	B
2933990090	--- autres	17,5	B
2934	Acides nucléiques et leurs sels, de constitution chimique définie ou non ; autres composés hétérocycliques.		
2934100000	- Composés dont la structure comporte un cycle thiazole (hydrogéné ou non) non condensé	17,5	A
293420	- Composés comportant une structure à cycles benzothiazole (hydrogénés ou non) sans autres condensations		
2934201000	--- disulfure de benzothiazyle	10	A
2934202000	--- mercaptobenzothiazole et ses sels	10	A
2934209000	-- autres	2,5	A
2934300000	- Composés comportant une structure à cycles phénothiazine (hydrogénés ou non) sans autres condensations	17,5	A
	- Autres		
29349100	-- Aminorex (DCI), brotizolam (DCI), clotiazépam (DCI), cloxazolam (DCI), dextromoramide (DCI), haloxazolam (DCI), kétazolam (DCI), mésocarb (DCI), oxazolam (DCI), pémoline (DCI), phendimétrazine (DCI), phenmétrazine (DCI) et sufentanil (DCI); sels de ces produits		
	--- aminorex (DCI), brotizolam (DCI), clotiazépam (DCI), cloxazolam (DCI), dextromoramide (DCI), haloxazolam (DCI) et kétazolam (DCI); sels et ses produits :		
2934910011	---- aminorex (DCI) et ses sels	17,5	B
2934910012	---- brotizolam (DCI) et ses sels	17,5	B
2934910013	---- clotiazépam (DCI) et ses sels	17,5	B
2934910014	---- cloxazolam (DCI) et ses sels	17,5	B
2934910015	---- dextromoramide (DCI) et ses sels	17,5	B
2934910016	---- haloxazolam (DCI) et ses sels	17,5	B
2934910017	---- kétazolam (DCI) et ses sels	17,5	B
	--- mésocarb (DCI), oxazolam (DCI), pémoline (DCI), phendimétrazine (DCI), phenmétrazine (DCI), sufentanil (DCI); sels de ses produits :		
2934910091	---- mésocarb (DCI) et ses sels	17,5	B
2934910092	---- oxazolam (DCI) et ses sels	17,5	B
2934910093	---- pémoline (DCI) et ses sels	17,5	B
2934910094	---- phendimétrazine (DCI) et ses sels	17,5	B

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
2934910095	---- phenmétrazine (DCI) et ses sels	17,5	B
2934910099	---- sufentanil (DCI) et ses sels	17,5	B
29349900	-- Autres		
2934990010	---- thiophène	17,5	B
2934990020	---- sultones	17,5	B
2934990030	---- sultames	17,5	B
2934990040	---- acides nucléiques et leurs sels	17,5	A
2934990090	---- autres	10	A
29350000	Sulfonamides.		
2935000010	---- paraaminobenzène sulfonamide et ses sels	17,5	A
	---- combinaisons de paraaminobenzène sulfonamide avec des hétérocycles à 1 ou plusieurs hétéroatomes d'azote exclusivement :		
2935000021	---- sulfaquinoxaline	17,5	B
2935000029	---- autres	17,5	B
2935000030	---- combinaisons du paraaminobenzène sulfonamide avec des hétérocycles .	17,5	B
2935000040	---- toluènes sulfonamides	17,5	B
2935000050	---- sulfonamides chlorés (chloroamines) et leurs sels	17,5	B
2935000090	---- autres	17,5	A
	XI. – PROVITAMINES, VITAMINES ET HORMONES		
2936	Provitamines et vitamines, naturelles ou reproduites par synthèse (y compris les concentrats naturels), ainsi que leurs dérivés utilisés principalement en tant que vitamines, mélangés ou non entre eux, même en solutions quelconques.		
2936100000	– Provitamines, non mélangées	17,5	A
	– Vitamines et leurs dérivés, non mélangés :		
2936210000	-- Vitamines A et leurs dérivés	10	A
2936220000	-- Vitamine B1 et ses dérivés	10	A
2936230000	-- Vitamine B2 et ses dérivés	10	A
29362400	-- Acide D– ou DL– pantothénique (vitamine B3 ou vitamine B5) et ses dérivés		
2936240010	---- vitamine B3	10	A
2936240090	---- autres	10	A
2936250000	-- Vitamine B6 et ses dérivés	10	A
2936260000	-- Vitamine B12 et ses dérivés	10	A
2936270000	-- Vitamine C et ses dérivés	10	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
2936280000	-- Vitamine E et ses dérivés	10	A
29362900	-- Autres vitamines et leurs dérivés		
2936290010	---- vitamines H	10	A
2936290020	---- vitamine B9	10	A
2936290030	---- acide nicotinique (acide pyridine- bêta-carbonique)	10	A
2936290090	---- autres	10	A
	- Autres, y compris les concentrats naturels		
29369000	--- concentrats naturels de vitamines :		
2936900011	---- concentrats naturels de vitamines A + D	17,5	B
2936900019	---- autres	17,5	B
2936900090	--- mélange, même en solutions quelconques; solutions non aqueuses de provitamines ou de vitamines	17,5	A
2937	Hormones, prostaglandines, thromboxanes et leucotriènes, naturels ou reproduits par synthèse; leurs dérivés et analogues structuraux, y compris les polypeptides à chaîne modifiée, utilisés principalement comme hormones		
	- Hormones polypeptidiques, hormones protéiques et hormones glycoprotéiques, leurs dérivés et analogues structuraux :		
293711	-- Somatotropine, ses dérivés et analogues structuraux :		
	--- produits du n° 2934.99.00.90 tels que définis à la Note 8 du présent chapitre		
2937111000		10	A
2937119000	--- autres :	17,5	B
29371200	-- Insuline et ses sels		
2937120010	--- insuline	17,5	B
2937120090	--- sels d'insuline	2,5	A
293719	-- Autres		
	--- produits du n° 2934.99.00.90 tels que définis à la Note 8 du présent chapitre		
2937191000		10	A
29371990	--- autres:		
2937199010	---- hormones gonadotropes	17,5	B
2937199090	---- autres :	17,5	B
	- Hormones stéroïdes, leurs dérivés et analogues structuraux :		
2937210000	-- Cortisone, hydrocortisone, prednisone (déhydrocortisone) et prednisolone (déhydrohydrocortisone)	17,5	A
2937220000	-- Dérivés halogénés des hormones corticostéroïdes	17,5	A
2937230000	-- Oestrogènes et progestogènes	17,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
293729	-- Autres		
2937291000	--- produits du n° 2914.50.00.00 tels que définis à la Note 8 du présent chapitre	10	A
29372990	---- autres		
2937299010	----- acétales	17,5	A
2937299090	----- autres	17,5	A
	- Hormones de la catécholamine, leurs dérivés et analogues structurels :		
2937310000	-- Epinéphrine	17,5	B
29373900	-- Autres		
2937390010	--- adrénaline	17,5	B
2937390090	--- autres	17,5	B
2937400000	- Dérivés des amino- acides	17,5	B
293750	- Prostaglandines, thromboxanes et leucotriènes, leurs dérivés et analogues structurels		
2937501000	--- produits du n° 2934.99.00.90 tels que définis à la Note 8 du présent chapitre	10	A
2937509000	--- autres	17,5	B
293790	- Autres		
2937901000	--- produits du n° 2934.99.00.90 tels que définis à la Note 8 du présent chapitre	10	A
2937909000	--- autres	17,5	A
	XII. - HETEROSIDES ET ALCALOIDES VEGETAUX, NATURELS OU REPRODUITS PAR SYNTHÈSE, LEURS SELS, LEURS ETHERS, LEURS ESTERS ET AUTRES DERIVES		
2938	Hétérosides, naturels ou reproduits par synthèse, leurs sels, leurs éthers, leurs esters et autres dérivés.		
2938100000	- Rutoside (rutine) et ses dérivés	17,5	B
29389000	- Autres		
2938900010	--- digitalines	17,5	B
2938900020	--- glycyrrhizine et glycyrrhizates	17,5	B
2938900090	--- autres	17,5	B
2939	Alcaloïdes végétaux, naturels ou reproduits par synthèse, leurs sels, leurs éthers, leurs esters et autres dérivés.		
	- Alcaloïdes de l'opium et leurs dérivés; sels de ces produits :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
29391100	-- Concentrés de paille de pavot; buprénorphine (DCI), codéine, dihydrocodéine (DCI), éthylmorphine, étorphine (DCI), héroïne, hydrocodone (DCI), hydromorphone (DCI), morphine, nicomorphine (DCI), oxycodone (DCI), oxymorphone (DCI), pholcodine (DCI), thébacone (DCI) et thébaïne; sels de ces produits		
2939110010	--- concentrés de paille de pavot contenant en poids pas moins de 50% d'alcoïdes et leurs sels	17,5	B
2939110020	--- thébaïne et ses sels	17,5	B
2939110030	--- morphine, éthylmorphine et leurs sels	17,5	B
2939110040	--- codéine et ses sels	17,5	B
	--- buprénorphine (DCI), dihydrocodéine (DCI), étorphine (DCI), héroïne et hydrocodone (DCI); sels de ces produits :		
2939110051	---- buprénorphine (DCI) et ses sels	17,5	B
2939110052	---- dihydrocodéine (DCI) et ses sels	17,5	B
2939110053	---- étorphine (DCI) et ses sels	17,5	B
2939110054	---- héroïne et ses sels	17,5	B
2939110059	---- hydrocodone (DCI) et ses sels	17,5	B
	--- hydromorphone (DCI), nicomorphine (DCI), oxycodone (DCI), oxymorphone (DCI), pholcodine (DCI) et thébacone (DCI); sels de ces produits :		
2939110091	---- hydromorphone (DCI) et ses sels	17,5	B
2939110092	---- nicomorphine (DCI) et ses sels	17,5	B
2939110093	---- oxycodone (DCI) et ses sels	17,5	B
2939110094	---- oxymorphone (DCI) et ses sels	17,5	B
2939110095	---- pholcodine (DCI) et ses sels	17,5	B
2939110099	---- thébacone (DCI) et ses sels	17,5	B
29391900	-- Autres		
2939190010	--- diacétylmorphine et ses sels	17,5	B
2939190020	--- papaverine et ses sels	17,5	B
2939190090	--- autres	17,5	B
	- Alcaloïdes du quinquina et leurs dérivés; sels de ces produits :		
29392100	-- Quinine et ses sels		
2939210010	--- quinine et sulfate de quinine	17,5	B
2939210090	--- autres	17,5	B
2939290000	-- Autres	17,5	B
2939300000	- Caféine et ses sels	17,5	B

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	– Ephédrines et leurs sels :		
2939410000	-- Ephédrine et ses sels	17,5	B
2939420000	-- Pseudoéphédrine (DCI) et ses sels	17,5	B
2939430000	-- Cathine (DCI) et ses sels	17,5	B
2939490000	-- Autres	17,5	B
	– Théophylline et aminophylline (théophylline-éthylènediamine) et leurs dérivés; sels de ces produits :		
2939510000	-- Fénétylline (DCI) et ses sels	17,5	B
2939590000	-- Autres	17,5	B
	– Alcaloïdes de l'ergot de seigle et leurs dérivés; sels de ces produits :		
2939610000	-- Ergométrine (DCI) et ses sels	17,5	B
2939620000	-- Ergotamine (DCI) et ses sels	17,5	B
2939630000	-- Acide lysergique et ses sels	17,5	B
2939690000	-- Autres	17,5	B
	– Autres		
29399100	-- Cocaïne, ecgonine, lévométramfétamine, métramfétamine (DCI), racémate de métramfétamine; sels, esters et autres dérivés de ces produits		
	--- cocaïne et ses sels :		
2939910011	---- cocaïne brute	17,5	B
2939910019	---- autres	17,5	B
2939910050	---- écgonine	17,5	B
2939910060	---- lévométramfétamine	17,5	B
2939910070	---- métramfétamine (DCI)	17,5	B
2939910080	---- racémate de métramfétamine	17,5	B
2939910090	---- autres	17,5	B
29399900	-- Autres		
2939990010	---- émétine et ses sels	17,5	B
2939990020	---- théobromine	17,5	B
2939990030	---- dérivés de la théobromine	17,5	B
2939990040	---- nicotine et ses sels	17,5	B
2939990090	---- autres	17,5	B
	XIII. - AUTRES COMPOSES ORGANIQUES		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
29400000	Sucres chimiquement purs, à l'exception du saccharose, du lactose, du maltose, du glucose et du fructose (lévulose); éthers, acétals et esters de sucres et leurs sels, autres que les produits des n°s 29.37, 29.38 ou 29.39.		
2940000010	--- rhamnose, raffinose, mannose	40	A
2940000090	--- autres	40	A
2941	Antibiotiques.		
2941100000	– Pénicillines et leurs dérivés, à structure d'acide pénicillanique; sels de ces produits	17,5	A
29412000	– Streptomycines et leurs dérivés; sels de ces produits		
2941200010	--- streptomycine	17,5	A
2941200020	--- dihydrostreptomycine	17,5	B
2941200090	--- autres	17,5	B
2941300000	– Tétracyclines et leurs dérivés; sels de ces produits	17,5	A
2941400000	– Chloramphénicol et ses dérivés; sels de ces produits	17,5	A
2941500000	– Erythromycine et ses dérivés; sels de ces produits	17,5	A
29419000	– Autres		
2941900010	--- auréomycine	17,5	B
2941900020	--- viomycine	17,5	B
2941900090	--- autres	10	A
29420000	Autres composés organiques.		
2942000010	--- acéto-arsénite de cuivre (vert de schweinfurt)	32,5	C
2942000090	--- autres	32,5	A
3001	Glandes et autres organes à usages opothérapiques, à l'état desséché, même pulvérisés; extraits, à usages opothérapiques, de glandes ou d'autres organes ou de leurs sécrétions; héparine et ses sels; autres substances humaines ou animales préparées à des fins thérapeutiques ou prophylactiques non dénommées ni comprises ailleurs.		
30011000	– Glandes et autres organes, à l'état desséché, même pulvérisés		
3001100010	--- pulvérisés	25	F
	--- non pulvérisés :		
3001100091	----- moelle épinière et poumons	25	F
3001100099	----- autres	25	F
3001200000	– Extraits de glandes ou d'autres organes ou de leurs sécrétions.	25	F
300190	– Autres		
3001901000	--- heparine et ses sels	32,5	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3001909000	--- autres	25	F
3002	Sang humain; sang animal préparé en vue d'usages thérapeutiques, prophylactiques ou de diagnostic; antisérums, autres fractions du sang, produits immunologiques modifiés, même obtenus par voie biotechnologiques; vaccins, toxines, cultures de micro-organismes (à l'exclusion des levures) et produits similaires.		
300210	- Antisérums, autres fractions du sang, produits immunologiques modifiés, même obtenus par voie biotechnologiques		
3002101000	--- hémoglobine, globulines du sang et sérums globulines	17,5	B
30021020	--- sérums et autres produits similaires :		
3002102010	---- sérums	17,5	A
	---- autres :		
3002102091	----- destinés à des fins thérapeutiques ou prophylactiques (virus et toxines pour tous usages)	17,5	B
3002102099	----- autres	17,5	B
	---- autres :		
3002109100	---- d'origine animale	17,5	B
30021099	---- autres :		
3002109910	----- conditionnés pour la vente au détail	17,5	A
3002109990	----- non conditionnés pour la vente au détail	17,5	B
3002200000	- Vaccins pour la médecine humaine	2,5	A
300230	- Vaccins pour la médecine vétérinaire		
3002301000	--- vaccins antiaphteux	25	F
	--- autres :		
3002309100	---- vaccins visés à la note complémentaire n°1 du présent chapitre	40	F
3002309900	---- autres	17,5	F
300290	- Autres		
30029010	---- ferments :		
3002901010	---- ferments lactiques	25	F
3002901090	---- autres	25	F
30029090	---- autres :		
	---- d'origine animale :		
3002909011	----- saxitoxine	25	F
3002909019	----- autres	25	F
	---- autres :		
3002909091	----- ricine	25	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3002909099	----- autres	25	F
3003	Médicaments (à l'exclusion des produits des n°s 30.02, 30.05 ou 30.06) constitués par des produits mélangés entre eux, préparés à des fins thérapeutiques ou prophylactiques, mais ni présentés sous forme de doses, ni conditionnés pour la vente au détail.		
300310	– Contenant des pénicillines ou des dérivés de ces produits, à structure d'acide pénicillanique, ou des streptomycines ou des dérivés de ces produits		
30031010	--- pour la médecine vétérinaire :		
3003101010	---- contenant en mélange des pénicillines ou leurs dérivés et de la streptomycine ou ses dérivés	25	F
3003101020	---- autres (contenant des pénicillines ou leurs dérivés à l'exclusion des mélanges avec de la streptomycine ou ses dérivés)	25	F
3003101090	---- autres	25	F
30031090	---- autres :		
3003109010	---- contenant en mélange des pénicillines ou leurs dérivés et de la streptomycine ou ses dérivés	40	F
3003109020	---- autres (contenant des pénicillines ou leurs dérivés à l'exclusion des mélanges avec de la streptomycine ou ses dérivés)	40	F
3003109090	---- autres	40	F
300320	– Contenant d'autres antibiotiques		
3003201000	--- pour la médecine vétérinaire	25	F
3003209000	--- autres	40	F
	– Contenant des hormones ou d'autres produits du n° 29.37, mais ne contenant pas d'antibiotiques :		
3003310000	-- Contenant de l'insuline	40	F
300339	-- Autres		
3003391000	--- pour la médecine vétérinaire	25	F
3003392000	--- autres, oestradiol + progesterone (DCI)	17,5	B
3003399000	--- autres	40	F
300340	– Contenant des alcaloïdes ou leurs dérivés, mais ne contenant ni hormones, ni autres produits du n° 29.37, ni antibiotiques		
3003401000	--- pour la médecine vétérinaire	25	F
3003409000	--- autres	40	F
300390	– Autres		
30039010	--- pour la médecine vétérinaire :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3003901010	---- contenant de l'iode ou des dérivés de l'iode	25	F
3003901090	---- autres	25	F
	---- autres :		
30039091	---- produits présentés sous forme de microgranules (0,2 mm à 2 mm) :		
3003909110	----- contenant de l'iode ou des dérivés de l'iode	17,5	B
3003909190	----- autres	17,5	B
3003909200	---- produits à base d'acétyl salicylate de lysine en poudre	17,5	F
3003909300	---- concentré de dialyse péritonéale	2,5	F
30039098	---- autres :		
3003909810	----- contenant de l'iode ou des dérivés de l'iode	40	F
3003909890	----- autres	40	F
3004	Médicaments (à l'exclusion des produits des n°s30.02, 30.05 ou 30.06) constitués par des produits mélangés ou non mélangés, préparés à des fins thérapeutiques ou prophylactiques, présentés sous forme de doses (y compris ceux destinés à être administrés par voie percutanée) ou conditionnés pour la vente au détail.		
300410	– Contenant des pénicillines ou des dérivés de ces produits, à structure d'acide pénicillanique, ou des streptomycines ou des dérivés de ces produits		
3004101000	--- pour la médecine vétérinaire	25	F
3004102000	--- autres, antimétabolites y compris les spécialités des traitements préopératoires ou postopératoires en chimiothérapie ou en radiothérapie	2,5	A
3004103000	--- autres, streptomycines, céfixime (DCI), cefpodoxime (DCI), céfotaxime (DCI), ceftriaxone (DCI) et cefotétan (DCI)	17,5	A
	--- autres :		
3004109100	----- à l'état lyophilisé	17,5	A
3004109200	----- présentés en aérosols à gaz propulseur ou en capsules molles	17,5	A
3004109300	----- présentés sous forme d'ampoules-seringues préremplies	17,5	A
3004109900	----- autres	40	F
300420	– Contenant d'autres antibiotiques		
3004201000	--- pour la médecine vétérinaire	25	F
3004202000	--- autres, antimétabolites y compris les spécialités des traitements préopératoires ou postopératoires en chimiothérapie ou en radiothérapie	2,5	A
3004203000	--- autres, contenant de l'imipénème (DCI) et de la cilastatine (DCI)	17,5	A
	--- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3004209100	----- à l'état lyophilisé	17,5	A
3004209200	----- présentés en aérosols à gaz propulseur ou en capsules molles	17,5	A
3004209300	----- présentés sous forme d'ampoules-seringues préremplies	17,5	A
3004209400	----- autres, visés à la note complémentaire n°2a du présent chapitre	17,5	A
3004209500	----- autres, visés à la note complémentaire n°2b du présent chapitre	17,5	F
3004209600	----- autres, visés à la note complémentaire n°2c du présent chapitre	17,5	F
3004209900	-----autres	40	F
	- Contenant des hormones ou d'autres produits du n° 29.37, mais ne contenant pas d'antibiotiques :		
300431	-- Contenant de l'insuline		
3004311000	--- insuline humaine biosynthétique	17,5	A
3004312000	--- insuline d'origine porcine	32,5	F
	--- autres :		
3004319100	----- à l'état lyophilisé	17,5	A
3004319200	----- présentés en aérosols à gaz propulseur ou en capsules molles	17,5	A
3004319300	----- présentés sous forme d'ampoules-seringues préremplies	17,5	A
3004319900	----- autres	40	F
300432	-- Contenant des hormones corticostéroïdes, leurs dérivés et analogues structurels		
3004321000	--- pour la médecine vétérinaire	25	F
3004322000	--- autres, antimétaboliques y compris les spécialités des traitements préopératoires ou postopératoires en chimiothérapie ou en radiothérapie	2,5	A
3004323000	--- autres, bétaméthazone (DCI) ses esters et sels, méthylprednisolone (DCI) ses esters et sels; paraméthazone (DCI) ses esters et sels; acétonide de triamcinolone (DCI) ses esters et sels; triamcinolone (DCI) ses esters et sels; hémisuccinate sodium d'hydrocortisone (DCI).	17,5	A
3004324000	--- testostérone (DCI) enanthate	17,5	A
3004325000	--- autres, 17-béta estradiol (DCI) + estriol (DCI), 17-béta estradiol (DCI) + estriol (DCI) + norethistérone (DCI) (ou dérivés), estriol (DCI); estrone (DCI) + équiline (DCI) +dihydroéquiline (DCI) +équiléline (DCI) +dihydroéquiléline (DCI)	17,5	F
3004326000	--- progestérone capsules huileuses	17,5	F
	--- autres :		
3004329100	----- à l'état lyophilisé	17,5	A
3004329200	----- présentés en aérosols à gaz propulseur ou en capsules molles	17,5	A
3004329300	----- présentés sous forme d'ampoules-seringues préremplies	17,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3004329400	----- présentés en suspensions injectables	17,5	A
3004329900	----- autres	40	F
300439	-- Autres		
3004391000	---- pour la médecine vétérinaire	25	F
3004392000	---- autres, antimitotiques y compris les spécialités des traitements préopératoires ou postopératoires en chimiothérapie ou en radiothérapie	2,5	A
3004393000	---- autres, calcitonine (DCI); prostaglandines; oxytocine (DCI); hormones somato tropes hypophysaires (STH) et levothyroxine sodique (DCI)	17,5	A
3004394000	---- autres, tetracosactide (DCI)	17,5	A
3004395000	---- autres, glucagon (DCI), gonadoréline (DCI)	17,5	F
	---- autres :		
3004399100	----- à l'état lyophilisé	17,5	A
3004399200	----- présentés en aérosols à gaz propulseur ou en capsules molles	17,5	A
3004399300	----- présentés sous forme d'ampoules-seringues préremplies	17,5	A
3004399900	----- autres	40	F
300440	- Contenant des alcaloïdes ou leurs dérivés, mais ne contenant ni hormones, ni autres produits du n° 29.37, ni antibiotiques		
3004401000	---- pour la médecine vétérinaire	25	F
3004402000	---- autres, antimitotiques y compris les spécialités des traitements préopératoires ou postopératoires en chimiothérapie ou en radiothérapie	2,5	A
3004403000	---- méthylergométrine maléate (DCI)	17,5	A
3004404000	---- autres, pilocarpine (DCI); atropine et sels (DCI); phényléphrine (DCI); oxybuprocaine (DCI)	17,5	F
3004405000	---- autres, timolol (DCI) + pilocarpine (DCI)	17,5	F
	---- autres :		
3004409100	----- à l'état lyophilisé	17,5	A
3004409200	----- présentés en aérosols à gaz propulseur ou en capsules molles	17,5	A
3004409300	----- présentés sous forme d'ampoules-seringues préremplies	17,5	A
3004409900	----- autres	40	F
300450	- Autres médicaments contenant des vitamines ou d'autres produits du n° 29.36		
3004501000	---- pour la médecine vétérinaire	25	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3004502000	--- autres, vitamine K1 injectable; vitamines (A+B1+B2+B5+B6+PP+C+D2+E) (DCI); Pyridoxine + acide glutamique + acide aspartique; cytochrome C+ nicotinamide + adénosine + sorbitol + succinate de sodium; étrétinate (DCI); isotretinoïne (DCI); tretinoïne (DCI).	17,5	A
3004503000	--- autres, folinate de calcium (DCI); extrait anthocyanosidique de vaccinium myrtillus + tocophérol (DCI)	17,5	F
	--- autres :		
3004509100	---- à l'état lyophilisé	17,5	A
3004509200	---- présentés en aérosols à gaz propulseur ou en capsules molles	17,5	A
3004509300	---- présentés sous forme d'ampoules-seringues préremplies	17,5	A
3004509900	---- autres	40	F
300490	- Autres		
3004901000	--- pour la médecine vétérinaire	25	F
3004902000	--- autres, antimétaboliques y compris les spécialités des traitements préopératoires ou postopératoires en chimiothérapie ou en radiothérapie	2,5	A
3004903000	--- autres, substituts artificiels du plasma humain	17,5	A
3004904000	--- autres, analgésiques morphiniques	17,5	A
3004905000	--- autres, anesthésiques autres qu'à base de chlorhydrate de lidocaïne	17,5	A
3004906000	--- autres, visés à la note complémentaire n° 2 bis du présent chapitre	17,5	A
3004907000	--- autres, de lutte contre le syndrome immuno-déficitaire acquis (sida)	2,5	A
	--- autres :		
3004909100	---- à l'état lyophilisé	17,5	A
3004909200	---- présentés en aérosols à gaz propulseur ou en capsules molles	17,5	A
3004909300	---- présentés sous forme d'ampoules-seringues préremplies	17,5	A
3004909400	---- autres, visés aux notes complémentaires n°s 3a, 3b,3c, 3d1°), 3e1°), 3f,3g1°), 3h1°), 3ij, 3k1°), 3l, 3m1°), 3n1°), 3o1°), 3p1°), 3q et 3s1°) du présent chapitre	17,5	A
3004909500	---- autres, visés aux notes complémentaires n°s 3d2°), 3e2°), 3g2°), 3h2°) 3k2°), 3m2°), 3n2°), 3o2°), 3p2°), 3r et 3s2°) du présent chapitre	17,5	F
3004909600	---- autres, visés aux notes complémentaires n°s 3d3°), 3g3°), 3h3°), 3k3°),3m3°) et 3n3°) du présent chapitre	17,5	F
3004909700	---- concentré de dialyse péritonéale	2,5	F
3004909800	---- autres	40	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3005	Ouates, gazes, bandes et articles analogues (pansements, sparadraps, sinapismes, par exemple), imprégnés ou recouverts de substances pharmaceutiques ou conditionnés pour la vente au détail à des fins médicales, chirurgicales, dentaires ou vétérinaires.		
300510	– Pansements adhésifs et autres articles ayant une couche adhésive		
30051010	– – – imprégnés ou recouverts de substances pharmaceutiques (y compris les timbres transdermiques ou "patch") :		
3005101010	– – – – sparadraps	17,5	B
3005101090	– – – – autres	17,5	A
	– – – – autres :		
3005109100	– – – – ouates	40	F
30051099	– – – – autres :		
3005109910	– – – – – gazes	50	F
3005109990	– – – – – autres	50	F
300590	– Autres		
3005901000	– – – imprégnés ou recouverts de substances pharmaceutiques	40	F
	– – – autres :		
3005909100	– – – – ouates	40	F
30059099	– – – – autres :		
3005909910	– – – – – gazes	50	F
3005909920	– – – – – bandes plâtrées	50	F
3005909990	– – – – – autres	50	F
3006	Préparations et articles pharmaceutiques visés à la Note 4 du présent Chapitre.		
30061000	– Catguts stériles, ligatures stériles similaires pour sutures chirurgicales et adhésifs stériles pour tissus organiques utilisés en chirurgie pour refermer les plaies; laminaires stériles; hémostatiques résorbables stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire.		
3006100010	– – – catguts stériles	40	C
3006100090	– – – autres ligatures stériles pour sutures chirurgicales, laminaires stériles et hémostatiques résorbables stériles	40	F
3006200000	– Réactifs destinés à la détermination des groupes ou des facteurs sanguins	17,5	A
30063000	– Préparations opacifiantes pour examens radiographiques; réactifs de diagnostic conçus pour être employés sur le patient		
	– – – réactifs de diagnostic :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3006300011	----- d'origine microbienne	17,5	B
3006300019	----- autres	17,5	B
3006300090	---- autres	17,5	A
300640	– Ciments et autres produits d'obturation dentaire; ciments pour la réfection osseuse		
3006401000	---- ciments et autres produits d'obturation dentaire	40	C
	---- autres :		
	----- présentés sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 Kg ou moins.		
3006409100	----- présentés sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 Kg ou moins.	40	C
3006409900	----- autres	32,5	C
3006500000	– Trousses et boîtes de pharmacie garnies, pour soins de première urgence	40	F
300660	– Préparations chimiques contraceptives à base d'hormones, d'autres produits du n° 29.37 ou de spermicides		
	---- préparations chimiques contraceptives à base d'hormones :		
	----- pillules dosées à 0,15 mg de levonorgestrel (DCI) et 0,03 mg d'ethinyloestradiol (DCI)		
3006601100	----- pillules dosées à 0,15 mg de levonorgestrel (DCI) et 0,03 mg d'ethinyloestradiol (DCI)	17,5	B
3006601200	----- produits présentés sous forme d'implants	17,5	B
3006601900	----- autres	40	F
	---- autres :		
	----- présentées sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins		
3006609100	----- présentées sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins	40	F
3006609900	----- autres	40	F
300670	– Préparations présentées sous forme de gel conçues pour être utilisées en médecine humaine ou vétérinaire comme lubrifiant pour certaines parties du corps lors des opérations chirurgicales ou des examens médicaux ou comme agent de couplage entre le corps et les instruments médicaux		
	---- présentées sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins		
3006701000	---- présentées sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins	10	F
3006709000	---- autres	10	A
300680	– Déchets pharmaceutiques		
30068010	---- des produits du n° 30.01 :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3006801010	----- des produits du n° 3001.10.00.10	25	F
3006801020	----- des produits du n° 3001.10.00.91	25	F
3006801030	----- des produits du n° 3001.10.00.99	25	F
3006801040	----- des produits du n° 3001.20.00.00	25	F
3006801050	----- des produits du n° 3001.90.10.00	32,5	F
3006801090	----- des produits du n° 3001.90.90.00	25	F
	---- des produits du n° 30.02 :		
30068021	----- des produits du n° 3002.10 :		
3006802110	----- des produits du n° 3002.10.10.00	17,5	B
3006802120	----- des produits du n° 3002.10.20.10	17,5	B
3006802130	----- des produits du n° 3002.10.20.91	17,5	B
3006802140	----- des produits du n° 3002.10.20.99	17,5	B
3006802150	----- des produits du n° 3002.10.91.00	17,5	B
3006802160	----- des produits du n° 3002.10.99.10	17,5	B
3006802190	----- des produits du n° 3002.10.99.90	17,5	B
3006802200	----- des produits du n° 3002.20.00.00	2,5	A
30068023	----- des produits du n° 3002.30 :		
3006802310	----- des produits du n° 3002.30.10.00	25	F
3006802320	----- des produits du n° 3002.30.91.00	40	F
3006802390	----- des produits du n° 3002.30.99.00	17,5	F
30068029	----- des produits du n° 3002.90 :		
3006802910	----- des produits du n° 3002.90.10.10	25	F
3006802920	----- des produits du n° 3002.90.10.90	25	F
3006802930	----- des produits du n° 3002.90.90.11	25	F
3006802940	----- des produits du n° 3002.90.90.19	25	F
3006802950	----- des produits du n° 3002.90.90.91	25	F
3006802990	----- des produits du n° 3002.90.90.99	25	F
	---- des produits du n° 30.03 :		
30068031	----- des produits du n° 3003.10 :		
3006803110	----- des produits du n° 3003.10.10.10	25	F
3006803120	----- des produits du n° 3003.10.10.20	25	F
3006803130	----- des produits du n° 3003.10.10.90	25	F
3006803140	----- des produits du n° 3003.10.90.10	40	F
3006803150	----- des produits du n° 3003.10.90.20	40	F
3006803190	----- des produits du n° 3003.10.90.90	40	F
30068032	----- des produits du n° 3003.20 :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3006803210	----- des produits du n° 3003.20.10.00	25	F
3006803290	----- des produits du n° 3003.20.90.00	40	F
3006803300	---- des produits du n° 3003.31.00.00	40	F
30068034	----- des produits du n° 3003.39 :		
3006803410	----- des produits du n° 3003.39.10.00	25	F
3006803420	----- des produits du n° 3003.39.20.00	17,5	B
3006803490	----- des produits du n° 3003.39.90.00	40	F
30068035	----- des produits du n° 3003.40 :		
3006803510	----- des produits du n° 3003.40.10.00	25	F
3006803590	----- des produits du n° 3003.40.90.00	40	F
30068039	----- des produits du n° 3003.90 :		
3006803910	----- des produits du n° 3003.90.10.10	25	F
3006803920	----- des produits du n° 3003.90.10.90	25	F
3006803930	----- des produits du n° 3003.90.91.10	17,5	B
3006803940	----- des produits du n° 3003.90.91.90	17,5	B
3006803950	----- des produits du n° 3003.90.92.00	17,5	F
3006803960	----- des produits du n° 3003.90.93.00	2,5	F
3006803970	----- des produits du n° 3003.90.98.10	40	F
3006803990	----- des produits du n° 3003.90.98.90	40	F
	---- des produits du n° 30.04 :		
30068041	----- des produits du n° 3004.10 :		
3006804110	----- des produits du n° 3004.10.10.00	25	F
3006804120	----- des produits du n° 3004.10.20.00	2,5	A
3006804130	----- des produits du n° 3004.10.30.00	17,5	B
3006804140	----- des produits du n° 3004.10.91.00	17,5	B
3006804150	----- des produits du n° 3004.10.92.00	17,5	B
3006804160	----- des produits du n° 3004.10.93.00	17,5	B
3006804190	----- des produits du n° 3004.10.99.00	40	F
30068042	----- des produits du n° 3004.20 :		
3006804210	----- des produits du n° 3004.20.10.00	25	F
3006804220	----- des produits du n° 3004.20.20.00	2,5	A
3006804230	----- des produits du n° 3004.20.30.00	17,5	B
3006804291	----- des produits du n° 3004.20.91.00	17,5	B
3006804292	----- des produits du n° 3004.20.92.00	17,5	B
3006804293	----- des produits du n° 3004.20.93.00	17,5	B
3006804294	----- des produits du n° 3004.20.94.00	17,5	B

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3006804295	----- des produits du n° 3004.20.95.00	17,5	F
3006804296	----- des produits du n° 3004.20.96.00	17,5	F
3006804299	----- des produits du n° 3004.20.99.00	40	F
30068043	----- des produits du n° 3004.31 :		
3006804310	----- des produits du n° 3004.31.10.00	17,5	B
3006804320	----- des produits du n° 3004.31.20.00	32,5	F
3006804330	----- des produits du n° 3004.31.91.00	17,5	B
3006804340	----- des produits du n° 3004.31.92.00	17,5	B
3006804350	----- des produits du n° 3004.31.93.00	17,5	B
3006804390	----- des produits du n° 3004.31.99.00	40	F
30068044	----- des produits du n° 3004.32 :		
3006804410	----- des produits du n° 3004.32.10.00	25	F
3006804420	----- des produits du n° 3004.32.20.00	2,5	A
3006804430	----- des produits du n° 3004.32.30.00	17,5	B
3006804440	----- des produits du n° 3004.32.40.00	17,5	B
3006804450	----- des produits du n° 3004.32.50.00	17,5	F
3006804460	----- des produits du n° 3004.32.60.00	17,5	F
3006804470	----- des produits du n° 3004.32.91.00	17,5	B
3006804480	----- des produits du n° 3004.32.92.00	17,5	B
3006804491	----- des produits du n° 3004.32.93.00	17,5	B
3006804492	----- des produits du n° 3004.32.94.00	17,5	B
3006804499	----- des produits du n° 3004.32.99.00	40	F
30068045	----- des produits du n° 3004.39 :		
3006804510	----- des produits du n° 3004.39.10.00	25	F
3006804520	----- des produits du n° 3004.39.20.00	2,5	A
3006804530	----- des produits du n° 3004.39.30.00	17,5	B
3006804540	----- des produits du n° 3004.39.40.00	17,5	B
3006804550	----- des produits du n° 3004.39.50.00	17,5	F
3006804560	----- des produits du n° 3004.39.91.00	17,5	B
3006804570	----- des produits du n° 3004.39.92.00	17,5	B
3006804580	----- des produits du n° 3004.39.93.00	17,5	B
3006804590	----- des produits du n° 3004.39.99.00	40	F
30068046	----- des produits du n° 3004.40 :		
3006804610	----- des produits du n° 3004.40.10.00	25	F
3006804620	----- des produits du n° 3004.40.20.00	2,5	A
3006804630	----- des produits du n° 3004.40.30.00	17,5	B

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3006804640	----- des produits du n° 3004.40.40.00	17,5	F
3006804650	----- des produits du n° 3004.40.50.00	17,5	F
3006804660	----- des produits du n° 3004.40.91.00	17,5	B
3006804670	----- des produits du n° 3004.40.92.00	17,5	B
3006804680	----- des produits du n° 3004.40.93.00	17,5	B
3006804690	----- des produits du n° 3004.40.99.00	40	F
30068047	----- des produits du n° 3004.50 :		
3006804710	----- des produits du n° 3004.50.10.00	25	F
3006804720	----- des produits du n° 3004.50.20.00	17,5	B
3006804730	----- des produits du n° 3004.50.30.00	17,5	F
3006804740	----- des produits du n° 3004.50.91.00	17,5	B
3006804750	----- des produits du n° 3004.50.92.00	17,5	B
3006804760	----- des produits du n° 3004.50.93.00	17,5	B
3006804790	----- des produits du n° 3004.50.99.00	40	F
30068049	----- des produits du n° 3004.90 :		
3006804910	----- des produits du n° 3004.90.10.00	25	F
3006804920	----- des produits du n° 3004.90.20.00	2,5	A
3006804930	----- des produits du n° 3004.90.30.00	17,5	B
3006804940	----- des produits du n° 3004.90.40.00	17,5	B
3006804950	----- des produits du n° 3004.90.50.00	17,5	B
3006804960	----- des produits du n° 3004.90.60.00	17,5	B
3006804970	----- des produits du n° 3004.90.70.00	2,5	A
3006804991	----- des produits du n° 3004.90.91.00	17,5	B
3006804992	----- des produits du n° 3004.90.92.00	17,5	B
3006804993	----- des produits du n° 3004.90.93.00	17,5	B
3006804994	----- des produits du n° 3004.90.94.00	17,5	B
3006804995	----- des produits du n° 3004.90.95.00	17,5	F
3006804996	----- des produits du n° 3004.90.96.00	17,5	F
3006804997	----- des produits du n° 3004.90.97.00	2,5	F
3006804998	----- des produits du n° 3004.90.98.00	40	F
	--- des produits du n° 30.05 :		
30068051	----- des produits du n° 3005.10 :		
3006805110	----- des produits du n° 3005.10.10.10	17,5	B
3006805120	----- des produits du n° 3005.10.10.90	17,5	B
3006805130	----- des produits du n° 3005.10.91.00	40	F
3006805140	----- des produits du n° 3005.10.99.10	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3006805190	----- des produits du n° 3005.10.99.90	50	F
30068059	----- des produits du n° 3005.90 :		
3006805910	----- des produits du n° 3005.90.10.00	40	F
3006805920	----- des produits du n° 3005.90.91.00	40	F
3006805930	----- des produits du n° 3005.90.99.10	50	F
3006805940	----- des produits du n° 3005.90.99.20	50	F
3006805990	----- des produits du n° 3005.90.99.90	50	F
	--- des produits du n° 30.06 :		
30068091	----- des produits du n° 3006.10 :		
3006809110	----- des produits du n° 3006.10.00.10	40	F
3006809190	----- des produits du n° 3006.10.00.90	40	F
3006809200	----- des produits du n° 3006.20.00.00	17,5	B
30068093	----- des produits du n° 3006.30 :		
3006809310	----- des produits du n° 3006.30.00.11	17,5	B
3006809320	----- des produits du n° 3006.30.00.19	17,5	B
3006809390	----- des produits du n° 3006.30.00.90	17,5	B
30068094	----- des produits du n° 3006.40 :		
3006809410	----- des produits du n° 3006.40.10.00	40	F
3006809420	----- des produits du n° 3006.40.91.00	40	F
3006809490	----- des produits du n° 3006.40.99.00	32,5	F
3006809500	----- des produits du n° 3006.50.00.00	40	F
30068096	----- des produits du n° 3006.60 :		
3006809610	----- des produits du n° 3006.60.11.00	17,5	B
3006809620	----- des produits du n° 3006.60.12.00	17,5	B
3006809630	----- des produits du n° 3006.60.19.00	40	F
3006809640	----- des produits du n° 3006.60.91.00	40	F
3006809690	----- des produits du n° 3006.60.99.00	40	F
30068099	----- des produits du n° 3006.70 :		
3006809910	----- des produits du n° 3006.70.10.00	10	F
3006809990	----- des produits du n° 3006.70.90.00	10	A
31010000	Engrais d'origine animale ou végétale, même mélangés entre eux ou traités chimiquement; engrais résultant du mélange ou du traitement chimique de produits d'origine animale ou végétale.		
3101000010	--- guano	2,5	A
3101000020	--- autres engrais naturels d'origine animale ou végétale, même mélangés entre eux, mais non élaborés chimiquement	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	--- autres:		
3101000030	---- contenant les 3 éléments fertilisants : azote, phosphore et potassium	2,5	A
	---- contenant les 2 éléments fertilisants: azote et phosphore		
3101000041	----- d'une teneur en azote supérieure à 10 % en poids	2,5	A
3101000049	----- autres .	2,5	A
	---- contenant les 2 éléments fertilisants: azote et potassium		
3101000051	----- d'une teneur en azote supérieure à 10 % en poids	2,5	A
3101000059	----- autres .	2,5	A
	---- autres		
3101000091	----- d'une teneur en azote supérieure à 10 % en poids	2,5	A
3101000099	----- autres .	2,5	A
3102	Engrais minéraux ou chimiques azotés.		
310210	- Urée, même en solution aqueuse		
	--- d'une teneur en azote supérieure à 45% et présentée sous des formes		
3102101000	autres qu'en granulés .	2,5	A
3102109000	--- autres .	2,5	A
	- Sulfate d'ammonium; sels doubles et mélanges de sulfate d'ammonium et de nitrate d'ammonium		
3102210000	-- Sulfate d'ammonium .	2,5	A
31022900	-- Autres		
3102290010	--- sulfonitrate d'ammonium .	2,5	A
3102290090	--- autres .	2,5	A
3102300000	- Nitrate d'ammonium, même en solution aqueuse	2,5	A
	- Mélanges de nitrate d'ammonium et de carbonate de calcium ou d'autres		
31024000	matières inorganiques dépourvues de pouvoir fertilisant		
3102400010	--- mélange de nitrate d'ammonium et de carbonate de calcium	2,5	A
3102400090	--- autres .	2,5	A
310250	- Nitrate de sodium		
3102501000	--- nitrate de sodium naturel .	2,5	A
3102509000	--- autres .	2,5	A
	- Sels doubles et mélanges de nitrate de calcium et de nitrate d'ammonium .		
3102600000		2,5	A
310270	- Cyanamide calcique		
	--- cyanamide calcique d'une teneur en azote de 25 % ou moins en poids à		
3102701000	l'état sec .	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3102709000	--- autres .	2,5	A
3102800000	– Mélanges d'urée et de nitrate d'ammonium en solutions aqueuses ou ammoniacales .	2,5	A
31029000	– Autres, y compris les mélanges non visés dans les sous-positions précédentes		
3102900010	--- nitrate de calcium et de magnésium .	2,5	A
3102900090	--- autres .	2,5	A
3103	Engrais minéraux ou chimiques phosphatés.		
31031000	– Superphosphates		
	--- simples et doubles:		
3103100011	---- d'os .	2,5	A
3103100019	---- autres .	2,5	A
3103100090	--- triples .	2,5	A
3103200000	– Scories de déphosphoration	2,5	A
31039000	– Autres		
3103900010	--- phosphates de calcium désagrégés (termo-phosphates et phosphates fondus) et phosphates alumino-calciques naturels traités thermiquement .	2,5	A
3103900020	--- phosphates bicalciques renfermant du fluor dans une proportion supérieure ou égale à 0,2 % .	2,5	A
3103900090	--- autres .	2,5	A
3104	Engrais minéraux ou chimiques potassiques.		
3104100000	– Carnallite, sylvinite et autres sels de potassium naturels bruts	2,5	A
31042000	– Chlorure de potassium		
3104200010	--- à usage d'engrais	2,5	A
3104200090	--- autres .	2,5	A
310430	– Sulfate de potassium		
3104301000	--- sulfate de potassium d'une teneur en K ₂ O de 52 % ou moins	2,5	A
3104309000	--- autres	2,5	A
310490	– Autres		
3104901000	--- sulfate de magnésium et de potassium d'une teneur en K ₂ O de 30% ou moins	2,5	A
3104902000	--- autres sulfates doubles de magnésium et de potassium	2,5	A
3104909000	--- autres	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3105	Engrais minéraux ou chimiques contenant deux ou trois des éléments fertilisants : azote, phosphore et potassium; autres engrais; produits du présent Chapitre présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut n'excédant pas 10kg.		
310510	– Produits du présent Chapitre présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut n'excédant pas 10 kg		
31051010	– – – sulfate de potassium d'une teneur en K ₂ O supérieure à 52%; sulfate double de magnésium et de potassium d'une teneur en K ₂ O supérieure à 30%; cyanamide calcique d'une teneur en azote supérieure à 25% en poids à l'état sec		
3105101010	– – – – sulfate de potassium d'une teneur en K ₂ O supérieure à 52%	2,5	A
3105101020	– – – – sulfate double de magnésium et de potassium d'une teneur en K ₂ O supérieure à 30% .	2,5	A
3105101090	– – – – cyanamide calcique d'une teneur en azote supérieure à 25 % en poids à l'état sec .	2,5	A
3105102000	– – – urée d'une teneur en azote supérieure à 45% et présentée sous des formes autres qu'en granulés .	2,5	A
3105103000	– – – nitrates de sodium d'une teneur en azote supérieure à 16,3%	2,5	A
31051090	– – – autres:		
3105109010	– – – – urée .	2,5	A
3105109090	– – – – autres .	2,5	A
3105200000	– Engrais minéraux ou chimiques contenant les trois éléments fertilisants : azote, phosphore et potassium	2,5	A
3105300000	– Hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique) .	2,5	A
3105400000	– Dihydrogénoorthophosphate d'ammonium (phosphate monoammonique), même en mélange avec l'hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique)	2,5	A
	– Autres engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : azote et phosphore		
3105510000	– – Contenant des nitrates et des phosphates	2,5	A
31055900	– – Autres		
3105590010	– – – d'une teneur en azote supérieure à 10 % en poids	2,5	A
3105590090	– – – autres .	2,5	A
3105600000	– Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : phosphore et potassium	2,5	A
31059000	– Autres		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3105900010	---- à base de nitrate de calcium .	2,5	A
3105900020	---- à base de salins de betteraves .	2,5	A
	---- autres:		
	----- contenant les 2 éléments fertilisants: azote et potassium		
3105900030	----- nitrate de soude potassique naturel, consistant en un mélange naturel de nitrate de sodium et de nitrate de potassium (la proportion de ce dernier élément pouvant atteindre 44%) d'une teneur globale en azote n'excédant pas 16,30 % en poids	2,5	A
	----- autres:		
3105900041	----- d'une teneur en azote supérieure à 10% en poids	2,5	A
3105900049	----- autres	2,5	A
	----- autres:		
3105900091	----- d'une teneur en azote supérieure à 10% en poids	2,5	A
3105900099	----- autres .	2,5	A
3201	Extraits tannants d'origine végétale; tanins et leurs sels, éthers, esters et autres dérivés.		
3201100000	– Extrait de quebracho .	17,5	B
3201200000	– Extrait de mimosa .	17,5	B
32019000	– Autres		
	---- extraits tannants d'origine végétale:		
3201900011	---- de sumac ou de vallonées .	17,5	B
3201900012	---- extraits de chêne ou de chataignier .	17,5	B
3201900019	---- autres .	17,5	B
	--- tanins (acides tanniques), y compris le tanin de noix de galle à l'eau et leurs sels, éthers, esters et autres dérivés :		
3201900091	---- à l'éther ou (et) à l'alcool .	17,5	B
3201900099	---- autres .	17,5	A
3202	Produits tannants organiques synthétiques; produits tannants inorganiques; préparations tannantes, même contenant des produits tannants naturels; préparations enzymatiques pour le prêtannage.		
3202100000	– Produits tannants organiques synthétiques	17,5	A
3202900000	– Autres	17,5	B
320300	Matières colorantes d'origine végétale ou animale (y compris les extraits tinctoriaux mais à l'exclusion des noirs d'origine animale), même de constitution chimique définie; préparations visées à la Note 3 du présent Chapitre, à base de matières colorante d'origine végétale ou animale.		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3203001000	---- carotènes	17,5	B
32030090	---- autres:		
	----- autres matières colorantes d'origine végétale		
3203009011	----- indigo naturel	17,5	B
3203009012	----- cachou .	17,5	B
3203009013	----- extrait de campêche .	17,5	B
3203009014	----- extraits de graines de Perse et extraits de garance; pastel	17,5	B
3203009015	----- maurelle .	17,5	B
3203009016	----- chlorophylle	17,5	B
3203009017	----- rocou .	17,5	B
3203009019	----- autres .	17,5	B
	----- matières colorantes d'origine animale:		
3203009021	----- carmins de cochenille .	17,5	B
3203009029	----- autres .	17,5	B
3203009090	---- préparations visées à la note 3 du présent chapitre	17,5	B
3204	Matières colorantes organiques synthétiques, même de constitution chimique définie; préparations visées à la Note 3 du présent Chapitre, à base de matières colorantes organiques synthétiques; produits organiques synthétiques des types utilisés comme agent d'avivage fluorescents ou comme luminophores, même de constitution chimique définie.		
	– Matière colorantes organiques synthétiques et préparations visées à la Note 3 du présent Chapitre, à base de ces matières colorantes :		
3204110000	-- Colorants dispersés et préparations à base de ces colorants	10	A
320412	-- Colorants acides, même métallisés, et préparations à base de ces colorants; colorants à mordants et préparations à base de ces colorants		
3204121000	--- colorant alimentaire monoazoïque sulfoné, renfermant une fonction carboxylique, solidifié par du sodium (produit dit «tartrazine E 102» présenté sous forme de poudre jaune) .	50	F
3204129000	--- autres .	32,5	F
3204130000	-- Colorants basiques et préparations à base de ces colorants .	10	A
3204140000	-- Colorants directs et préparations à base de ces colorants	10	A
	-- Colorants de cuve (y compris ceux utilisables en l'état comme		
3204150000	colorants pigmentaires)et préparations à base de ces colorants	10	A
3204160000	-- Colorants réactifs et préparations à base de ces colorants	10	A
3204170000	-- Colorants pigmentaires et préparations à base de ces colorants	10	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
320419	-- Autres, y compris les mélanges de matières colorantes d'au moins deux des n°s 3204.11 à 3204.19		
3204191000	---- carotènes	10	A
3204199000	---- autres	10	A
3204200000	- Produits organiques synthétiques des types utilisés comme agents d'avivage fluorescents	10	A
3204900000	- Autres	10	A
32050000	Laques colorantes; préparations visées à la Note 3 du présent Chapitre, à base de laques colorantes.		
	---- à base de matières colorantes d'origine animale ou d'origine végétale		
3205000011	---- ne contenant pas de carmin .	32,5	F
3205000019	---- contenant du carmin .	32,5	F
	---- à base de matières colorantes organiques synthétiques, contenant en poids à l'état sec :		
3205000091	---- moins de 3% de colorants organiques solubles ou moins de 8% de pigments organiques .	32,5	F
3205000099	---- 3% ou plus de colorants organiques solubles ou 8% ou plus de pigments organiques .	32,5	F
3206	Autres matières colorantes; préparations visées à la Note 3 du présent Chapitre, autres que celles des n°s 32.03, 32.04 ou 32.05; produits inorganiques des types utilisés comme luminophores, même de constitution chimique définie.		
	- Pigments et préparations à base de dioxyde de titane :		
3206110000	-- Contenant en poids 80% ou plus de dioxyde de titane, calculé sur matière sèche .	10	A
3206190000	-- Autres .	10	A
3206200000	- Pigments et préparations à base de composés du chrome	10	A
3206300000	- Pigments et préparations à base de composés du cadmium	10	A
	- Autres matières colorantes et autres préparations		
3206410000	-- Outremer et ses préparations	10	A
3206420000	-- Lithopone, autres pigments et préparations à base de sulfure de zinc .	10	A
3206430000	-- Pigments et préparations à base d'hexacyanoferrates (ferro- cyanures ou ferricyanures)	10	A
32064900	-- Autres		
	---- autres matières colorantes:		
3206490011	---- noirs minéraux non dénommés ni compris ailleurs	10	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3206490019	----- extraits de cassel et produits similaires	10	A
	----- pigments à base de chromates de plomb, de baryum, de zinc ou de strontium		
3206490021	----- rouges de molybdène .	10	A
3206490029	----- autres .	10	A
	----- autres:		
3206490031	----- magnétite .	10	A
3206490039	----- autres .	10	A
3206490090	--- préparations visées à la note 3 du présent chapitre	10	A
3206500000	– Produits inorganiques des types utilisés comme luminophores	10	A
3207	Pigments, opacifiants et couleurs préparés, compositions vitrifiables, engobes, lustres liquides et préparations similaires, des types utilisés pour la céramique, l'émaillerie ou la verrerie; frites de verre et autres verres, sous forme de poudre, de grenailles, de lamelles ou de flocons.		
3207100000	– Pigments, opacifiants et couleurs préparés et préparations similaires	10	A
32072000	– Compositions vitrifiables, engobes et préparations similaires		
3207200010	--- compositions vitrifiables .	10	A
3207200090	--- autres .	10	A
3207300000	– Lustres liquides et préparations similaires	17,5	B
3207400000	– Frites et autres verres, sous forme de poudre, de grenailles, de lamelles ou de flocons	17,5	A
3208	Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux; solutions définies à la Note 4 du présent Chapitre.		
32081000	– A base de polyesters		
3208100010	--- peintures et vernis synthétiques	50	F
3208100090	--- peintures et vernis à l'huile .	50	F
32082000	– A base de polymères acryliques ou vinyliques		
3208200010	--- peintures et vernis synthétiques	50	F
3208200090	--- peintures et vernis à l'huile .	50	F
320890	– Autres		
3208901000	--- peintures cellulosiques du genre de celles utilisées pour le finissage des cuirs	17,5	B
32089090	--- autres:		
3208909010	----- vernis cellulosiques .	50	F
3208909020	----- peintures et vernis synthétiques	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3208909030	----- peintures et vernis à l'huile	50	F
3208909090	----- autres	50	F
3209	Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux.		
32091000	- A base de polymères acryliques ou vinyliques		
3209100010	---- peintures à l'eau .	50	F
3209100090	---- autres .	50	F
320990	- Autres		
3209901000	---- peintures cellulosiques du genre de celles utilisées pour le finissage des cuirs .	17,5	B
32099090	---- autres:		
3209909010	----- peintures à l'eau .	50	F
3209909090	----- autres .	50	F
321000	Autres peintures et vernis; pigments à l'eau préparés des types utilisés pour le finissage des cuirs.		
3210001000	---- pigments à l'eau préparés du genre de ceux utilisés pour le finissage des cuirs .	17,5	B
3210009000	---- autres .	17,5	B
3211000000	Siccatifs préparés	50	F
3212	Pigments (y compris les poudres et flocons métalliques) dispersés dans des milieux non aqueux, sous forme de liquide ou de pâte, des types utilisés pour la fabrication de peintures; feuilles pour le marquage au fer; teintures et autres matières colorantes présentées dans des formes ou emballages pour la vente au détail.		
3212100000	- Feuilles pour le marquage au fer	17,5	A
32129000	- Autres		
	---- teintures présentées dans des formes ou emballages de vente au détail :		
	----- à l'état liquide :		
3212900011	----- sans alcool .	50	F
3212900019	----- avec alcool .	50	F
3212900020	----- autres .	50	F
3212900030	---- essence de perle ou essence d'orient	50	F
	---- autres :		
3212900091	----- à base de poudre d'aluminium	50	F
3212900099	----- autres .	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3213	Couleurs pour la peinture artistique, l'enseignement, la peinture des enseignes, la modification des nuances, l'amusement et couleurs similaires, en pastilles, tubes, pots, flacons, godets ou conditionnements similaires.		
3213100000	– Couleurs en assortiments	50	A
3213900000	– Autres	50	C
3214	Mastic de vitrier, ciments de résine et autres mastics; enduits utilisés en peinture; enduits non réfractaires des types utilisés en maçonnerie.		
321410	– Mastic de vitrier, ciments de résine et autres mastics ; enduits utilisés en peinture		
3214101000	– – – cires à cacheter de bureau ou pour bouteilles présentées en plaquettes, bâtonnets ou sous des formes similaires	50	F
3214102000	– – – mastic de silicone .	17,5	F
32141080	– – – autres :		
3214108010	– – – – mastics à greffer .	50	F
3214108090	– – – – autres	50	F
3214900000	– Autres	50	F
3215	Encres d'imprimerie, encres à écrire ou à dessiner et autres encres, même concentrées ou sous formes solides.		
	– Encres d'imprimerie :		
321511	– – Noires		
3215111000	– – – cartouches d'encre, sans dispositif mécanique, électrique ou électronique, adaptables à des machines	10	F
3215119000	– – – autres .	50	F
321519	– – Autres		
32151910	– – – cartouches d'encre, sans dispositif mécanique, électrique ou électronique, adaptables à des machines :		
3215191010	– – – – sans colorant organique ni pigment organique ou bien contenant moins de 3% de colorants organiques ou moins de 8% de pigments organiques	10	F
3215191090	– – – – autres	10	F
32151990	– – – autres :		
3215199010	– – – – sans colorant organique ni pigment organique ou bien contenant moins de 3% de colorants organiques ou moins de 8% de pigments organiques	50	F
3215199090	– – – – autres	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
32159000	– Autres		
	– – – encres à écrire ou à dessiner :		
3215900011	– – – – présentées en récipients de 0,25 litre ou moins	50	F
3215900019	– – – – présentées autrement .	50	F
	– – – autres encres :		
3215900091	– – – – présentées en récipients d'une contenance de 1 litre ou moins	50	F
3215900099	– – – – présentées autrement .	50	F
3302	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges (y compris les solutions alcooliques) à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour l'industrie ; autres préparations à base de substances odoriférantes, des types utilisés pour la fabrication de boissons.		
3302900000	– Autres	25	F
33030000	Parfums et eaux de toilette.		
	– – – extraits liquides ou concrets:		
	– – – – liquides:		
3303000010	– – – – – non alcooliques .	50	F
	– – – – – alcooliques présentés en récipients d'une contenance de:		
3303000021	– – – – – plus d'un demi litre .	50	F
3303000029	– – – – – un demi litre et moins .	50	F
3303000030	– – – – concrets .	50	F
3303000090	– – – autres .	50	F
3304	Produits de beauté ou de maquillage préparés et préparations pour l'entretien ou les soins de la peau, autres que les médicaments, y compris les préparations antisolaires et les préparations pour bronzer; préparations pour manucures ou pédicures.		
3304100000	– Produits de maquillage pour les lèvres	50	F
3304200000	– Produits de maquillage pour les yeux	50	F
3304300000	– Préparations pour manucures ou pédicures	50	F
	– Autres:		
3304910000	– – Poudres, y compris les poudres compactes	50	F
33049900	– – Autres		
3304990010	– – – crèmes, émulsions et huiles	50	F
3304990090	– – – autres .	50	F
3305	Préparations capillaires.		
3305100000	– Shampoings	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3305200000	– Préparations pour l'ondulation ou le défrisage permanents	50	F
3305300000	– Laques pour cheveux	50	F
3305900000	– Autres .	50	F
3306	Préparations pour l'hygiène buccale ou dentaire, y compris les poudres et crèmes pour faciliter l'adhérence des dentiers; fils utilisés pour nettoyer les espaces interdentaires (fils dentaires), en emballages individuels de détail.		
3306100000	– Dentifrices .	50	F
330620	– Fils utilisés pour nettoyer les espaces interdentaires (fils dentaires)		
3306201000	– – – en fils polyamides texturés	50	F
3306209000	– – – autres .	25	F
3306900000	– Autres .	50	F
3307	Préparations pour le prérasage, le rasage ou l'après rasage, désodorisants corporels, préparations pour bains, dépilatoires, autres produits de parfumerie ou de toilette préparés et autres préparations cosmétiques, non dénommés ni compris ailleurs; désodorisants de locaux, préparés, même non parfumés, ayant ou non des propriétés désinfectantes.		
33071000	– Préparations pour le prérasage, le rasage ou l'après-rasage		
	– – – crèmes à raser:		
3307100011	– – – – mousses	50	F
3307100019	– – – – autres	50	F
3307100090	– – – autres	50	F
3307200000	– Désodorisants corporels et antisudoraux	50	F
3307300000	– Sels parfumés et autres préparations pour bains	50	F
	– Préparations pour parfumer ou pour désodoriser les locaux, y compris les préparations odoriférantes pour cérémonies religieuses:		
3307410000	– – "Agarbatti" et autres préparations odoriférantes agissant par combustion	50	F
3307490000	– – Autres .	50	F
330790	– Autres		
3307901000	– – – fixées sur ouates textiles	40	F
3307902000	– – – fixées sur feutres .	50	F
	– – – fixées sur nontissés		
3307903100	– – – – par enduction .	50	F
3307903900	– – – – autres	40	F
3307904000	– – – produit d'entretien des verres de contact et des yeux artificiels	25	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3307908000	--- autres	50	F
3401	Savons; produits et préparations organiques tensioactifs à usage de savon, en barres, en pains, en morceaux ou en sujets frappés, même contenant du savon; produits et préparations organiques tension actifs destinés au lavage de la peau, sous forme de liquide ou de crème, conditionnés pour la vente au détail, même contenant du savon ; papier, ouates, feutres et nontissés, imprégnés, enduits ou recouverts de savon ou de détergents.		
340111	-- Savons, produits et préparations organiques tensio- actifs en barres, en pains, en morceaux ou en sujets frappés, et papier, ouates, feutres et nontissés, imprégnés, enduits ou recouverts de savon ou de détergents:		
3401111	-- De toilette (y compris ceux à usages médicaux)		
3401111000	--- papiers (y compris l'ouate de cellulose), ouates, feutres et nontissés, imprégnés, enduits ou recouverts de savon ou de détergents, contitionnés pour la vente au détail	50	F
	--- autres ouates, feutres et nontissés, imprégnés, enduits ou recouverts de savon ou de détergents :		
3401112000	---- ouates	40	F
3401113000	---- feutres	50	F
	---- nontissés:		
3401114100	----- enduits	50	F
3401114900	----- autres	40	F
3401115000	--- produits et préparations organiques tensio actifs en barres, en pains, en morceaux ou en sujets frappés, contenant ou non du savon	50	F
	--- savon y compris les papiers et ouates de cellulose imprégnés, enduits ou recouverts de savon:		
3401116100	---- médicaux	50	F
34011169	---- autres:		
3401116910	----- en morceaux frappés	50	F
3401116990	----- autres	50	F
3401119000	--- autres papiers ou ouates de cellulose	50	F
340119	-- Autres		
	--- ouates, feutres et nontissés, imprégnés, enduits ou recouverts de savon ou de détergents:		
3401191000	---- ouates .	40	F
3401192000	---- feutres	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	----- nontissés:		
3401193100	----- enduits .	50	F
3401193900	----- autres .	40	F
3401194000	morceaux ou en sujets frappés, contenant ou non du savon	50	F
34011950	---- savons, y compris les papiers et ouates de cellulose, imprégnés, enduits ou recouverts de savon:		
3401195010	---- savons ordinaires	50	F
3401195090	---- autres	50	F
	---- papiers et ouates de cellulose imprégnés, enduits ou recouverts de préparations tensioactives:		
3401196100	---- conditionnés pour la vente au détail	50	F
3401196900	---- autres	50	F
3401199000	---- papiers et ouates de cellulose imprégnés, enduits ou recouverts de produits organiques tensio- actifs	50	F
340120	- Savons sous autres formes		
3401201000	---- savons médicaux	50	F
3401202000	---- savon écru non parfumé présenté sous forme de pellets, de nouilles, de petits cylindres ou de pastilles pour savons de toilette	40	F
34012090	---- autres:		
3401209010	---- savons de toilette ou de parfumerie présentés en bâtons boudinés, poudres, pâtes, liquides etc .	50	F
	---- savons ordinaires:		
3401209020	----- mous et liquides	50	F
	----- durs:		
3401209031	----- en copeaux, paillettes, poudres ou en granulés	50	F
3401209039	----- autres .	50	F
3401209090	---- autres	50	F
3401300000	- Produits et préparations organiques tensio-actifs destinés au lavage de la peau, sous forme de liquide ou de crème, conditionnés pour la vente au détail, même contenant du savon	40	F
3402	Agents de surface organiques (autres que les savons); préparations tensio-actives, préparations pour lessives (y compris les préparations auxiliaires de lavage) et préparations de nettoyage, même contenant du savon, autres que celles du n° 34.01.		
	- Agents de surface organiques, même conditionnés pour la vente au détail:		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
340211	-- Anioniques		
3402111000	---- alkyle benzen sulfonate	40	C
3402119000	---- autres	10	A
3402120000	-- Cationiques	10	A
3402130000	-- Non-ioniques	10	A
3402190000	-- Autres .	10	A
3402200000	-- Préparations conditionnées pour la vente au détail	40	F
340290	-- Autres		
	---- préparations tensio-actives:		
	---- prémix ou mélange d'alcool gras éthoxylé, de diglycoether et de sulfonate		
3402901100	sodique de paraffine, contenant des traces (moins de 1 %) d'acide gras	10	A
3402901900	---- autres	40	F
34029090	---- préparations pour lessives:		
3402909010	---- sans substances organiques	40	F
3402909090	---- autres	40	F
3403	Préparations lubrifiantes (y compris les huiles de coupe, les préparations pour le dégrillage des écrous, les préparations antirouille ou anticorrosion et les préparations pour le démoulage, à base de lubrifiants) et préparations des types utilisés pour l'ensimage des matières textiles, l'huilage ou le graissage du cuir, des pelleteries ou d'autres matières, à l'exclusion de celles contenant comme constituants de base 70 % ou davantage en poids d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux.		
	-- Contenant des huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux:		
340311	-- Préparations pour le traitement des matières textiles, du cuir, des pelleteries ou d'autres matières		
	---- préparations antirouille ou anticorrosion		
3403111100	---- présentées sous formes d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins	10	A
34031119	---- autres:		
3403111910	---- préparations antirouille contenant des amines comme éléments actifs.	10	A
3403111990	---- autres .	10	A
3403119000	---- autres .	10	A
340319	-- Autres		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	--- préparations pour le dégrillage des écrous:		
3403191100	---- présentées sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 Kg ou moins	10	A
34031919	---- autres:		
3403191910	----- préparations contenant des amines comme éléments actifs	10	A
3403191990	----- autres	10	A
3403199000	--- autres	10	A
	- Autres:		
3403910000	-- Préparations pour le traitement des matières textiles, du cuir, des pelleteries ou d'autres matières	10	A
340399	-- Autres		
	--- préparations anti-adhésives à base de stéarate de zinc et de silicates, en poudre, et préparations liquides pour démoulage à base de silicones,		
3403991000	en emballages d'un contenu net de plus de un kg	10	A
3403999000	--- autres .	2,5	A
3404	Cires artificielles et cires préparées.		
34041000	- De lignite modifié chimiquement		
3404100010	--- préparées non émulsionnées et sans solvant	32,5	F
3404100090	--- autres, y compris celles solubles dans l'eau	32,5	F
34042000	- De poly (oxyéthylène) (polyéthylène glycol)		
3404200010	--- préparées non émulsionnées et sans solvant	17,5	B
3404200090	--- autres, y compris celles solubles dans l'eau	17,5	A
340490	- Autres		
3404901000	--- cires à cacheter	50	F
34049090	--- autres:		
3404909010	----- préparées non émulsionnées et sans solvant	40	F
	----- autres y compris celles solubles dans l'eau		
3404909091	----- de polyéthylène	10	F
3404909099	----- autres	40	F
3405	Cirages et crèmes pour chaussures, encaustiques, brillants pour carrosseries, verre ou métaux, pâtes et poudres à récurer et préparations similaires, (même sous forme de papier, ouates, feutres, nontissés, matière plastique ou caoutchouc alvéolaires, imprégnés, enduits ou recouverts de ces préparations), à l'exclusion des cires du n° 34.04.		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3405100000	– Cirages, crèmes et préparations similaires pour chaussures ou pour cuir	50	F
3405200000	– Encaustiques et préparations similaires pour l'entretien des meubles en bois, des parquets ou d'autres boiseries	50	F
3405300000	– Brillants et préparations similaires pour carrosseries, autres que les brillants pour métaux	50	F
3405400000	– Pâtes, poudres et autres préparations à récurer	40	F
340590	– Autres		
3405901000	– – – préparations à base de cires végétales, de protéines et de résines, destinées exclusivement au lustrage des agrumes	32,5	F
3405902000	– – – brillants pour métaux	50	F
34059090	– – – autres:		
3405909010	– – – – encaustiques	50	F
3405909090	– – – – autres	50	F
3406000000	Bougies, chandelles, cierges et articles similaires	50	F
340700	Pâtes à modeler, y compris celles présentées pour l'amusement des enfants; compositions dites "cires pour l'art dentaire" présentées en assortiments, dans des emballages de vente au détail ou en plaquettes, fers à cheval, bâtonnets ou sous des formes similaires; autres compositions pour l'art dentaire, à base de plâtre.		
	– – – compositions pour l'art dentaire, à base de plâtre:		
3407001100	– – – – présentées sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 Kg ou moins	50	C
3407001900	– – – – autres	32,5	C
34070090	– – – autres:		
3407009010	– – – – pâtes à modeler, présentées en assortiment pour l'amusement des enfants	40	C
3407009020	– – – – autres pâtes à modeler	40	C
3407009090	– – – – compositions dites «cires pour l'art dentaire» sous les formes visées ci-dessus	40	C
3506	Colles et autres adhésifs préparés, non dénommés ni compris ailleurs; produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net n'excédant pas 1 kg.		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
35061000	– Produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net n'excédant pas 1 kg		
3506100010	– – – colles de poissons .	50	F
3506100020	– – – colles d'os, de peaux, de nerfs, de tendons ou d'autres matières animales	50	F
3506100030	– – – colles cellulosiques ; colles d'urée, colles vinyliques et autres colles de résines artificielles	50	F
3506100040	– – – colle à base de caoutchouc synthétique, d'hydrocarbure résine et d'ester de colophane, présentées en blocs parallélépipédiques	2,5	F
3506100080	– – – autres .	50	F
	– Autres:		
35069100	– – Adhésifs à base de polymères des n°s 39.01 à 39.13 ou de caoutchouc		
3506910010	– – – colles à base de caoutchouc synthétique, d'hydrocarbure résine et d'ester de colophane présentées en blocs parallélépipédiques ou languettes individuelles ensachées	2,5	A
3506910090	– – – autres	50	F
35069900	– – Autres		
	– – – colles végétales:		
3506990010	– – – – de gommes naturelles .	50	F
	– – – – autres:		
3506990021	– – – – – colles de silicates .	50	F
3506990029	– – – – – autres .	50	F
3506990090	– – – autres colles .	50	F
3507	Enzymes; enzymes préparées non dénommées ni comprises ailleurs.		
3507100000	– Présure et ses concentrats	10	A
350790	– Autres		
	– – – enzymes:		
3507901100	– – – – protéolytiques, cellulytiques, amylolytiques	10	A
35079019	– – – – autres:		
3507901910	– – – – – pepsine	10	A
3507901990	– – – – – autres	10	A
3507902000	– – – préparations alimentaires enzymatiques	10	A
	– – – autres:		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3507909100	---- présentés sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 Kg ou moins.	10	A
3507909300	---- autres, préparations oenologiques et préparations similaires pour la clarification et la conservation des boissons fermentées	10	A
3507909800	---- autres	10	A
360100	Poudres propulsives.		
3601001000	--- poudre noire	50	C
3601002000	--- autres, visées à la note complémentaire du présent chapitre	17,5	B
3601009000	--- autres	50	C
36020000	Explosifs préparés, autres que les poudres propulsives.		
3602000010	--- à base de nitrate d'ammonium, de chlorates, de perchlorates ou d'autres composés organiques	40	C
	--- à base de dérivés organiques nitrés ou d'esters nitriques:		
3602000020	---- aromatiques : trinitrophénol (mélinite), trinitroxylo (xylite), trinitrotoluène (tolite), etc	40	C
	---- autres:		
3602000031	----- contenant 20 % ou plus de nitroglycérine (dynamite)	40	C
3602000039	----- autres	40	C
3602000040	--- explosifs d'amorçage à base de fulminate de mercure, d'azoture de plomb, etc	40	C
3602000090	--- autres	40	A
360300	Mèches de sûreté; cordeaux détonants; amorces et capsules fulminantes; allumeurs; détonateurs électriques.		
36030010	--- mèches ; cordeaux détonants:		
3603001010	---- cordeaux détonants	50	C
3603001090	---- autres	50	C
	--- amorces et capsules fulminantes :		
36030021	---- pour munitions de guerre, de chasse, de tir :		
3603002110	----- de guerre .	32,5	C
3603002190	----- de chasse et de tir .	32,5	C
3603002900	---- autres	25	C
36030090	--- allumeurs et détonateurs :		
3603009010	---- allumeurs	25	C
	---- détonateurs, avec ou sans amorce électrique :		
3603009091	----- avec amorce électrique à retard .	10	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3603009099	----- autres .	25	C
3604	Articles pour feux d'artifice, fusées de signalisation ou paragrêles et similaires, pétards et autres articles de pyrotechnie.		
3604100000	– Articles pour feux d'artifice	50	C
360490	– Autres		
3604901000	---- amorces en bandelettes ou rouleaux pour briquets, lampes de mineurs et similaires	25	C
	---- autres :		
3604909100	----- articles pour divertissements	50	C
3604909200	----- articles de signalisation lumineuse .	2,5	A
36049099	----- autres :		
3604909910	----- pétards de chemins de fer .	25	C
3604909990	----- autres .	25	C
36050000	Allumettes, autres que les articles de pyrotechnie du n° 36.04.		
3605000010	---- en bois	50	F
3605000090	---- autres	50	F
3606	Ferrocérium et autres alliages pyrophoriques sous toutes formes; articles en matières inflammables cités à la Note 2 du présent Chapitre.		
3606100000	– Combustibles liquides et gaz combustibles liquéfiés en récipients des types utilisés pour alimenter ou recharger les briquets ou les allumeurs et d'une capacité n'excédant pas 300 cm ³	50	C
36069000	– Autres		
	---- ferrocérium et autres alliages pyrophoriques sous toutes leurs formes :		
3606900011	---- pierres à briquet	50	C
3606900019	---- autres	50	A
	---- autres:		
3606900091	----- combustibles solides ou pâteux à base d'alcool (alcool solidifié et produits similaires)	50	A
3606900092	----- métaldéhyde («méta») et autres combustibles similaires, en tablettes, comprimés, bâtons ou formes similaires	50	C
3606900099	----- torches et flambeaux de résine, allume-feu et produits similaires	50	C
3701	Plaques et films plans, photographiques, sensibilisés, non impressionnés, en autres matières que le papier, le carton ou les textiles; films photographiques plans à développement et tirage instantanés, sensibilisés, non impressionnés, même en chargeurs.		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
37011000	– Pour rayons X		
3701100010	---- d'un format inférieur à 9 X 12	10	A
3701100090	---- autres	10	A
370120	– Films à développement et tirage instantanés		
37012010	---- en autres matières que le papier, le carton ou le tissu:		
	----- d'un format inférieur à 9 X 12 :		
3701201011	----- pour les arts graphiques	10	A
3701201013	----- pour images polychromes	10	A
3701201019	----- pour images monochromes	10	A
	----- autres :		
3701201091	----- pour les arts graphiques	10	A
3701201093	----- pour images polychromes	10	A
3701201099	----- pour images monochromes	10	A
	--- autres :		
3701209100	---- pour la reproduction de documents, de dessins techniques et similaires.	40	F
37012099	----- autres :		
3701209910	----- pour images polychromes	10	A
3701209990	----- pour images monochromes	10	A
370130	– Autres plaques et films dont la dimension d'au moins un côté excède 255 mm		
3701301000	---- plaques en aluminium sensibilisées	25	F
37013090	---- autres :		
3701309010	---- pour les arts graphiques	10	A
3701309020	---- pour images polychromes	10	A
3701309090	---- pour images monochromes	10	A
	– Autres		
37019100	-- Pour la photographie en couleurs (polychrome)		
	---- d'un format inférieur à 9 X 12 :		
3701910011	---- pour les arts graphiques	10	A
3701910019	---- autres	10	A
	---- autres:		
3701910091	---- pour les arts graphiques	10	A
3701910099	---- autres	10	A
37019900	-- Autres		
	--- d'un format inférieur à 9 X 12:		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3701990011	----- pour les arts graphiques	10	A
3701990019	----- autres	10	A
	---- autres:		
3701990091	----- pour les arts graphiques	10	A
3701990099	----- autres	10	A
3702	Pellicules photographiques sensibilisées, non impressionnées, en rouleaux, en autres matières que le papier, le carton ou les textiles; pellicules photographiques à développement et tirage instantanés, en rouleaux, sensibilisées, non impressionnées.		
37021000	- Pour rayons X		
	---- pellicules non perforées:		
	----- sensibilisées sur une seule face		
	----- dites au jaune vert, exclusivement utilisables dans les caméras de radiophotographie, de calibre 70 mm de large et présentées en rouleaux soit de 3 m pour 40 vues, soit de 3 m 50 pour 350 vue		
3702100011		10	A
3702100019	----- autres	10	A
3702100020	----- sensibilisées sur les 2 faces	10	A
	---- pellicules perforées :		
3702100091	----- négatives	10	A
3702100099	----- positives	10	A
370220	- Pellicules à développement et tirage instantanés		
37022010	---- en autres matières que le papier, le carton ou le tissu:		
	----- pellicules non perforées		
3702201011	----- pour images monochromes	10	A
3702201019	----- pour images polychromes	10	A
	----- pellicules perforées :		
3702201091	----- pour images monochromes	10	A
3702201099	----- pour images polychromes	10	A
	---- autres:		
3702209100	----- pour la reproduction de documents, de dessins techniques et similaires.	40	F
37022099	----- autres :		
3702209910	----- pour images polychromes	10	A
3702209990	----- pour images monochromes	10	A
	- Autres pellicules, non perforées, d'une largeur n'excédant pas 105 mm:		
37023100	-- Pour la photographie en couleurs (polychrome)		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3702310010	--- sensibilisées sur une seule face	10	A
3702310090	--- sensibilisées sur les 2 faces	10	A
37023200	-- Autres, comportant une émulsion aux halogénures d'argent		
3702320010	--- sensibilisées sur une seule face	10	A
3702320090	--- sensibilisées sur les 2 faces	10	A
37023900	-- Autres		
3702390010	--- sensibilisées sur une seule face	10	A
3702390090	--- sensibilisées sur les 2 faces	10	A
	- Autres pellicules, non perforées, d'une largeur excédant 105 mm:		
	-- D'une largeur excédant 610 mm et d'une longueur excédant 200 m, pour la photographie en couleurs (polychrome)		
37024100			
3702410010	--- sensibilisées sur une seule face	10	A
3702410090	--- sensibilisées sur les 2 faces	10	A
	-- D'une largeur excédant 610 mm et d'une longueur excédant 200 m, autres que pour la photographie en couleurs		
37024200			
3702420010	--- sensibilisées sur une seule face	10	A
3702420090	--- sensibilisées sur les 2 faces	10	A
	-- D'une largeur excédant 610 mm et d'une longueur n'excédant pas 200 m		
	--- sensibilisées sur une seule face :		
3702430011	---- pour images polychromes	10	A
3702430019	---- autres	10	A
3702430090	--- sensibilisées sur les 2 faces	10	A
37024400	-- D'une largeur excédant 105 mm mais n'excédant pas 610 mm		
	--- sensibilisées sur une seule face :		
3702440011	---- pour images polychromes	10	A
3702440019	---- autres	10	A
3702440090	--- sensibilisées sur les 2 faces	10	A
	- Autres pellicules, pour la photographie en couleurs (polychrome) :		
	-- D'une largeur n'excédant pas 16 mm et d'une longueur n'excédant pas 14 m		
37025100			
	--- pellicules non perforées:		
3702510011	---- sensibilisées sur une seule face	10	A
3702510019	---- sensibilisées sur les 2 faces	10	A
	--- pellicules perforées :		
3702510020	---- négatives	10	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3702510030	----- positives	10	A
3702510040	----- contretypes «duplicating»	10	A
3702510090	----- autres (inversibles pour prises de vues directes par exemple)	10	A
370252	-- D'une largeur n'excédant pas 16 mm et d'une longueur excédant 14 m		
3702521000	---- pellicules perforées d'une largeur égale à 16 mm	2,5	A
37025290	---- autres:		
	----- pellicules non perforées :		
3702529011	----- sensibilisées sur une seule face	10	A
3702529019	----- sensibilisées sur les 2 faces	10	A
	----- pellicules perforées :		
3702529020	----- négatives	10	A
3702529030	----- positives	10	A
3702529040	----- contretypes «duplicating»	10	A
3702529090	----- autres (inversibles pour prises de vues directes par exemple)	10	A
37025300	-- D'une largeur excédant 16 mm mais n'excédant pas 35 mm et d'une longueur n'excédant pas 30 m, pour diapositives		
	---- pellicules non perforées :		
3702530011	---- sensibilisées sur une seule face	10	A
3702530019	---- sensibilisées sur les 2 faces	10	A
	---- pellicules perforées :		
3702530091	---- positives	10	A
3702530099	---- autres (inversibles pour prises de vues directes par exemple)	10	A
37025400	-- D'une largeur excédant 16 mm mais n'excédant pas 35 mm et d'une longueur n'excédant pas 30 m, autres que pour diapositives		
	--- pellicules non perforées :		
3702540011	---- sensibilisées sur une seule face	10	A
3702540019	---- sensibilisées sur les 2 faces	10	A
	---- pellicules perforées :		
3702540020	---- négatives	10	A
3702540030	---- positives	10	A
3702540040	---- contretypes «duplicating»	10	A
3702540090	---- autres (inversibles pour prises de vues directes par exemple)	10	A
370255	-- D'une largeur excédant 16 mm mais n'excédant pas 35 mm et d'une longueur excédant 30 m		
3702551000	--- pellicules perforées d'une largeur égale à 35 mm et d'une longueur supérieure ou égale à 120 m	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
37025590	---- autres:		
	----- pellicules non perforées		
3702559011	----- sensibilisées sur une seule face	10	A
3702559019	----- sensibilisées sur les 2 faces	10	A
	----- pellicules perforées :		
3702559020	----- négatives	10	A
3702559030	----- positives	10	A
3702559040	----- contretypes «duplicating»	10	A
3702559090	----- autres (inversibles pour prises de vues directes par exemple)	10	A
370256	-- D'une largeur excédant 35 mm		
37025610	--- pellicules perforées :		
3702561010	---- négatives	2,5	A
3702561020	---- positives	2,5	A
3702561030	---- contretypes «duplicating»	2,5	A
3702561090	---- autres (inversibles pour prises de vues directes par exemple)	2,5	A
37025690	---- autres:		
3702569010	----- sensibilisées sur une seule face	10	A
3702569090	----- sensibilisées sur les 2 faces	10	A
	- Autres:		
370291	-- D'une largeur n'excédant pas 16 mm		
	--- pellicules perforées d'une largeur égale à 16 mm et d'une longueur excédant 14 m		
3702911000		2,5	A
37029190	---- autres:		
	----- pellicules non perforées:		
3702919011	----- sensibilisées sur une seule face	10	A
3702919019	----- sensibilisées sur les 2 faces	10	A
	----- pellicules perforées :		
3702919020	----- négatives	10	A
3702919030	----- positives	10	A
3702919040	----- contretypes «duplicating»	10	A
3702919050	----- inversibles pour prises de vues directes	10	A
	----- autres (pour l'enregistrement du son par un procédé photoélectrique par exemple)		
3702919090		10	A
	-- D'une largeur excédant 16 mm mais n'excédant pas 35 mm et d'une longueur n'excédant pas 30 m		
37029300	--- pellicules non perforées :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3702930011	----- sensibilisées sur une seule face	10	A
3702930019	----- sensibilisées sur les 2 faces	10	A
	pellicules perforées :		
3702930020	----- négatives	10	A
3702930030	----- positives	10	A
3702930040	----- contretypes «duplicating»	10	A
3702930050	----- inversibles pour prises de vues directes	10	A
3702930090	----- autres (pour l'enregistrement du son par un procédé photoélectrique par exemple).	10	A
370294	-- D'une largeur excédant 16 mm mais n'excédant pas 35 mm et d'une longueur excédant 30 m		
3702941000	--- pellicules perforées d'une largeur égale à 35 mm et d'une longueur supérieure ou égale à 120 m	2,5	A
37029490	--- autres:		
	----- pellicules non perforées		
3702949011	----- sensibilisées sur une seule face	10	A
3702949019	----- sensibilisées sur les 2 faces	10	A
	----- pellicules perforées :		
3702949020	----- négatives	10	A
3702949030	----- positives	10	A
3702949040	----- contretypes «duplicating»	10	A
3702949050	----- inversibles pour prises de vues directes	10	A
3702949090	----- autres (pour l'enregistrement du son par un procédé photoélectrique par exemple)	10	A
370295	-- D'une largeur excédant 35 mm		
37029510	--- pellicules perforées:		
3702951010	----- négatives	2,5	A
3702951020	----- positives	2,5	A
3702951030	----- contretypes «duplicating»	2,5	A
3702951040	----- inversibles pour prises de vues directes	2,5	A
3702951090	----- autres (pour l'enregistrement du son par un procédé photoélectrique par exemple)	2,5	A
37029590	--- autres :		
3702959010	----- sensibilisées sur une seule face	10	A
3702959090	----- sensibilisées sur les 2 faces	10	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3703	Papiers, cartons et textiles, photographiques, sensibilisés, non impressionnés.		
370310	– En rouleaux, d'une largeur excédant 610 mm		
3703101000	– – – pour la reproduction de documents, de dessins techniques et similaires.	10	A
37031090	– – – autres:		
3703109010	– – – – pour images polychromes	10	A
3703109090	– – – – pour images monochromes	10	A
370320	– Autres, pour la photographie en couleurs (polychrome)		
3703201000	– – – pour la reproduction de documents, de dessins techniques et similaires.	10	A
3703209000	– – – autres	10	A
370390	– Autres		
3703901000	– – – pour la reproduction de documents, de dessins techniques et similaires.	10	A
3703909000	– – – autres	10	A
370400	Plaques, pellicules, films, papiers, cartons et textiles, photographiques, impressionnés mais non développés.		
	– – – papiers, cartes et tissus :		
3704001100	– – – – pour la reproduction de documents, de dessins techniques et similaires.	50	F
37040019	– – – – autres:		
3704001910	– – – – – pour images polychromes	25	F
3704001990	– – – – – pour images monochromes	25	F
37040090	– – – plaques, pellicules et films		
	– – – – films cinématographiques		
3704009011	– – – – – négatifs ; positifs intermédiaires de travail	50	F
3704009019	– – – – – autres positifs	50	F
3704009090	– – – – autres	50	F
3705	Plaques et pellicules, photographiques, impressionnées et développées, autres que les films cinématographiques.		
3705100000	– Pour la reproduction offset	50	F
3705200000	– Microfilms	50	F
3705900000	– Autres	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3706	Films cinématographiques, impressionnés et développés, comportant ou non l'enregistrement du son ou ne comportant que l'enregistrement du son.		
370610	– D'une largeur de 35 mm ou plus		
37061010	---- ne comportant pas l'enregistrement du son:		
3706101010	----- négatifs ; positifs intermédiaires de travail	2,5	A
	----- autres positifs :		
3706101091	----- destinés à la projection dans les salles de cinéma	2,5	A
3706101099	----- autres	2,5	A
	---- autres :		
3706109100	---- négatifs ; positifs intermédiaires de travail	2,5	A
	---- autres positifs :		
3706109300	----- films publicitaires	17,5	B
37061099	----- autres:		
3706109910	----- destinés à la projection dans les salles de cinéma	2,5	A
	----- autres :		
3706109920	----- films d'actualités	2,5	A
	----- autres, d'une largeur :		
3706109991	----- inférieure à 54 mm	2,5	A
3706109999	----- autres	2,5	A
370690	– Autres		
37069010	---- ne comportant pas l'enregistrement du son :		
3706901010	---- négatifs ; positifs intermédiaires de travail	2,5	A
	---- autres positifs :		
3706901091	----- destinés à la projection dans les salles de cinéma	2,5	A
3706901099	----- autres	2,5	A
	---- autres :		
3706909100	---- négatifs ; positifs intermédiaires de travail	2,5	A
	---- autres positifs :		
3706909300	----- films publicitaires	17,5	B
37069099	----- autres :		
3706909910	----- destinés à la projection dans les salles de cinéma	2,5	A
	----- autres :		
3706909920	----- films d'actualités	2,5	A
	----- autres, d'une largeur :		
3706909991	----- de 10 mm à 34 mm	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3706909999	----- autres	2,5	A
3707	Préparations chimiques pour usages photographiques, autres que les vernis, colles, adhésifs et préparations similaires; produits non mélangés, soit dosés en vue d'usages photographiques, soit conditionnés pour la vente au détail pour ces mêmes usages et prêts à l'emploi.		
3707100000	– Emulsions pour la sensibilisation des surfaces	10	A
3707900000	– Autres	10	A
3801	Graphite artificiel; graphite colloïdal ou semi-colloïdal; préparations à base de graphite ou d'autre carbone, sous forme de pâtes, blocs, plaquettes ou d'autres demi-produits.		
38011000	– Graphite artificiel		
3801100010	--- présenté en emballages immédiats d'un contenu net de 1 kg ou moins	17,5	B
3801100090	--- autre	17,5	B
380120	– Graphite colloïdal ou semi-colloïdal		
3801201000	--- graphite naturel ou artificiel, à l'état colloïdal	32,5	C
	--- autres :		
3801209100	---- présentés sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins .	50	C
3801209900	---- autres	32,5	C
380130	– Pâtes carbonées pour électrodes et pâtes similaires pour le revêtement intérieur des fours		
3801301000	--- présentées sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins	50	C
3801309000	--- autres	32,5	C
380190	– Autres		
	--- pâtes de graphite :		
3801901100	---- contenant des huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux	32,5	C
3801901900	---- autres	50	C
3801902000	--- charbons (à l'exclusion de ceux du n° 3801.10) en compositions métallographitiques ou autres, présentés sous forme de plaquettes, de barres ou d'autres demi-produits	17,5	B
	--- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3801909100	---- présentés sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins	50	C
3801909900	---- autres	32,5	A
3802	Charbons activés; matières minérales naturelles activées; noirs d'origine animale, y compris le noir animal épuisé.		
3802100000	- Charbons activés	17,5	A
38029000	- Autres		
3802900010	--- noirs d'origine animale (noir d'os, noir d'ivoire, etc), y compris le noir animal épuisé	17,5	B
3802900090	--- autres	17,5	A
38030000	Tall oil, même raffiné.		
3803000010	--- brut	32,5	C
3803000090	--- autres	32,5	C
380400	Lessives résiduelles de la fabrication des pâtes de cellulose, même concentrées, désuées ou traitées chimiquement, y compris les lignosulfonates, mais à l'exclusion du tall oil du n° 38.03.		
3804001000	--- lignosulfites (lignosulfonates)	32,5	F
	--- autres :		
3804009100	---- présentés sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins	50	F
3804009900	---- autres	32,5	F
3805	Essences de térébenthine, de bois de pin ou de papeterie au sulfate et autres essences terpéniques provenant de la distillation ou d'autres traitements des bois de conifères; dipentène brut; essence de papeterie au bisulfite et autres paracymènes bruts; huile de pin contenant l'alpha-terpinéol comme constituant principal.		
38051000	- Essences de térébenthine, de bois de pin ou de papeterie au sulfate		
3805100010	--- essence de térébenthine	17,5	B
3805100020	--- essence de papeterie au sulfate	17,5	B
3805100090	--- autres	17,5	B
3805200000	- Huile de pin	25	C
380590	- Autres		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
38059010	--- essence de pin et autres solvants terpéniques provenant de la distillation ou d'autres traitements des bois de conifères ; dipentène brut ; essence de papeterie au bisulfite :		
3805901010	---- dipentène brut	25	C
3805901090	---- autres	25	C
	--- autres paracymènes bruts :		
3805909100	---- en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins	50	C
3805909900	---- autres	32,5	C
3806	Colophanes et acides résiniques, et leurs dérivés; essence de colophane et huiles de colophane; gommes fondues.		
3806100000	- Colophanes et acides résiniques	10	A
38062000	- Sels de colophanes, d'acides résiniques ou de dérivés de colophanes ou d'acides résiniques, autres que les sels des adducts de colophanes.		
3806200010	--- sels des acides résiniques	25	C
3806200090	--- autres	25	C
3806300000	- Gommes esters	25	A
380690	- Autres		
3806901000	--- gommes fondues	25	C
38069090	--- autres :		
3806909010	---- essence de résine et huiles de résine	25	C
3806909020	---- esters des acides résiniques	25	C
3806909090	---- autres	25	C
380700	Goudrons de bois; huiles de goudron de bois; créosote de bois; méthylène; poix végétales; poix de brasserie et préparations similaires à base de colophanes, d'acides résiniques ou de poix végétales.		
3807001000	--- huiles de goudrons de bois a usage de solvants ou de diluants pour vernis et peintures	40	C
38070090	--- autres :		
	---- goudrons de bois, huiles de goudrons de bois; créosote de bois ; méthylène et huile d'acétone :		
	----- goudrons de bois :		
3807009011	----- résineux	32,5	C
3807009019	----- autres	32,5	C
3807009020	----- créosote de bois	32,5	C
3807009030	----- méthylène	32,5	C
	----- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3807009041	----- huiles de goudron de bois	32,5	C
3807009043	----- huiles d'acétone	32,5	C
3807009049	----- autres	32,5	C
	---- autres :		
3807009091	----- poix végétales de toutes sortes	32,5	C
3807009099	----- autres	32,5	C
3808	Insecticides, antirongeurs, fongicides, herbicides, inhibiteurs de germination et régulateurs de croissance pour plantes, désinfectants et produits similaires, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles tels que rubans, mèches et bougies soufrés et papier tue-mouches.		
380810	- Insecticides		
38081010	--- présentés sous forme d'articles ou dans les formes de vente au détail ou en emballages immédiats de 1 kg ou moins :		
3808101010	---- sous forme d'aérosols	50	F
3808101090	---- autres	50	F
3808102000	--- autres, antimite pour matières et produits textiles	10	F
38081080	--- autres :		
3808108010	---- préparation en solution à base de 14% de propoxur (2-(1-methylethoxy) phenyl methylcarbamate), de Cyfluthrin et de transluthrin dans l'isopropanole	17,5	A
3808108020	---- préparation contenant 80% de propoxur (2-(1-methylethoxy)-phenyl methylcarbamate)	17,5	A
3808108090	---- autres	25	F
380820	- Fongicides		
3808201000	--- soufre présenté dans des formes de vente au détail ou en emballages immédiats d'un contenu net de 1 kg ou moins	50	F
	---- préparations cupriques :		
3808202100	---- présentées sous forme d'articles ou dans des formes de vente au détail ou en emballages immédiats d'un contenu net de 1 kg ou moins	50	F
3808202900	---- autres	32,5	F
	---- autres :		
38082091	---- présentés sous forme d'articles ou dans des formes de vente au détail ou en emballages immédiats de 1 kg ou moins :		
3808209110	----- sous forme d'aérosols	50	F
3808209190	----- autres	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3808209900	----- autres	25	F
380830	- Herbicides, inhibiteurs de germination et régulateurs de croissance pour plantes		
	--- régulateurs de croissance pour plantes :		
3808301100	----- présentés sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 Kg ou moins	50	F
3808301900	----- autres	32,5	F
	--- autres :		
38083091	----- présentés sous forme d'articles ou dans les formes de vente au détail ou en emballages immédiats de 1 Kg ou moins :		
3808309110	----- sous forme d'aérosols	50	F
3808309190	----- autres	50	F
3808309900	----- autres	25	F
380840	- Désinfectants		
38084010	--- présentés sous forme d'articles ou dans les formes de vente au détail ou en emballages immédiats de 1 Kg ou moins :		
3808401010	---- sous forme d'aérosols	50	F
3808401090	---- autres	50	F
3808409000	--- autres	25	F
380890	- Autres		
38089010	--- présentées sous forme d'articles ou dans des formes de vente au détail ou en emballages immédiats d'un contenu net de 1 Kg ou moins :		
3808901010	---- sous forme d'aérosols	50	F
3808901090	---- autres	50	F
3808909000	--- autres	25	F
3809	Agents d'apprêt ou de finissage, accélérateurs de teinture ou de fixation de matières colorantes et autres produits et préparations (parements préparés et préparations pour le mordantage, par exemple), des types utilisés dans l'industrie textile, l'industrie du papier, l'industrie du cuir ou les industries similaires, non dénommés ni compris ailleurs.		
	- Autres :		
380991	-- Des types utilisés dans l'industrie textile ou dans les industries similaires		
38099110	--- parements préparés, apprêts préparés et préparations pour le mordantage :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3809911010	----- parements préparés et apprêts préparés	10	F
3809911090	----- préparations pour le mordantage	10	F
	---- autres :		
3809919100	----- présentés sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins	10	F
3809919900	----- autres	10	F
380992	-- Des types utilisés dans l'industrie du papier ou dans les industries similaires		
38099210	---- parements préparés, apprêts préparés et préparations pour le mordantage :		
3809921010	----- parements préparés et apprêts préparés	32,5	F
3809921090	----- préparations pour le mordantage	32,5	F
	---- autres :		
3809929100	----- présentés sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins	50	F
3809929900	----- autres	32,5	F
380993	-- Des types utilisés dans l'industrie du cuir ou dans les industries similaires		
38099310	---- parements préparés, apprêts préparés et préparations pour le mordantage :		
3809931010	----- parements préparés et apprêts préparés	32,5	F
3809931090	----- préparations pour le mordantage	32,5	F
	---- autres :		
3809939100	----- présentés sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins	50	F
3809939900	----- autres	32,5	F
3810	Préparations pour le décapage des métaux; flux à souder ou à braser et autres préparations auxiliaires pour le soudage ou le brasage des métaux; pâtes et poudres à souder ou à braser composées de métal et d'autres produits; préparations des types utilisés pour l'enrobage ou le fourrage des électrodes ou des baguettes de soudage.		
3810100000	- Préparations pour le décapage des métaux; pâtes et poudres à souder ou à braser composées de métal et d'autres produits	10	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
38109000	– Autres		
3810900010	– – – compositions pour l'enrobage ou le fourrage des électrodes et baguettes de soudage	32,5	C
3810900090	– – – autres	32,5	A
3811	Préparations antidétonantes, inhibiteurs d'oxydation, additifs peptisants, améliorants de viscosité, additifs anti-corrosifs et autres additifs préparés, pour huiles minérales (y compris l'essence) ou pour autres liquides utilisés aux mêmes fins que les huiles minérales.		
	– Préparations antidétonantes :		
381111	– – A base de composés du plomb		
38111110	– – – pour huiles minérales :		
3811111010	– – – – à base de plomb tétraéthyle (éthyle-fluid)	25	C
3811111020	– – – – à base de plomb tétraméthyle	25	C
3811111090	– – – – autres	25	C
	– – – autres :		
3811119100	– – – – présentés sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins.	50	C
3811119900	– – – – autres	32,5	C
381119	– – Autres		
3811191000	– – – pour huiles minérales	25	C
	– – – autres :		
3811199100	– – – – présentés sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins .	50	C
3811199900	– – – – autres	32,5	C
	– Additifs pour huiles lubrifiantes :		
381121	– – Contenant des huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux		
3811211000	– – – pour huiles minérales	25	A
	– – – autres :		
3811219100	– – – – présentés sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins	50	A
3811219900	– – – – autres	32,5	A
381129	– – Autres		
3811291000	– – – pour huiles minérales	25	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	--- autres :		
3811299100	---- présentés sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins	50	A
3811299900	---- autres	32,5	C
381190	- Autres		
38119010	--- pour huiles minérales :		
3811901010	---- pour fuel	17,5	B
3811901090	---- autres	25	C
	--- autres :		
3811909100	---- présentés sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins	50	A
3811909900	---- autres	32,5	C
3812	Préparations dites accélérateurs de vulcanisation; plastifiants composites pour caoutchouc ou matières plastiques, non dénommés ni compris ailleurs; préparations antioxydantes et autres stabilisateurs composites pour caoutchouc ou matières plastiques.		
3812100000	- Préparations dites accélérateurs de vulcanisation	17,5	B
381220	- Plastifiants composites pour caoutchouc ou matières plastiques		
3812201000	--- présentés sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins	17,5	B
38122090	--- autres :		
3812209010	---- pour matières plastiques artificielles	17,5	B
3812209090	---- autres	17,5	A
381230	- Préparations antioxydantes et autres stabilisateurs composites pour caoutchouc ou matières plastiques		
3812301000	--- présentés sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins	17,5	B
38123090	--- autres :		
3812309010	---- pour caoutchouc	17,5	B
3812309090	---- pour matières plastiques artificielles	17,5	A
3813000000	Compositions et charges pour appareils extincteurs; grenades et bombes extinctrices	40	C

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
38140000	Solvants et diluants organiques composites, non dénommés ni compris ailleurs; préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis.		
3814000010	--- à base d'acétate de butyle	17,5	B
3814000020	--- à base d'acétone et d'acétate de méthyle avec ou sans alcool méthylique	17,5	B
3814000090	--- autres	17,5	A
3815	Initiateurs de réaction, accélérateurs de réaction et préparations catalytiques, non dénommés ni compris ailleurs.		
	- Catalyseurs supportés :		
381511	-- Ayant comme substance active le nickel ou un composé de nickel		
	--- présentés sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins	17,5	B
381511000	--- autres	17,5	B
381512	-- Ayant comme substance active un métal précieux ou un composé de métal précieux		
	--- présentés sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins.	17,5	B
3815121000	--- autres	17,5	A
3815129000	-- Autres		
	--- présentés sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins.	17,5	B
3815191000	--- autres	17,5	A
381519000	-- Autres		
	--- présentés sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins.	17,5	A
3815901000	--- autres	17,5	A
3815909000			
381600	Ciments, mortiers, bétons et compositions similaires réfractaires, autres que les produits du n° 38.01.		
	--- présentés sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins.	50	F
3816001000	--- autres	32,5	F
3816009000			

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
381700	Alkylbenzènes en mélanges et alkylnaphtalènes en mélanges, autres que ceux des n°s 27.07 ou 29.02.		
	--- Alkylbenzènes en mélanges :		
3817001100	---- présentés sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins.	10	A
	---- autres :		
3817001200	----- dodécylbenzène	10	A
3817001900	----- autres	10	A
	--- Alkylnaphtalènes en mélanges :		
3817009100	---- présentés sous formes d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins.	17,5	B
3817009900	---- autres	17,5	B
381800	Eléments chimiques dopés en vue de leur utilisation en électronique, sous forme de disques, plaquettes ou formes analogues; composés chimiques dopés en vue de leur utilisation en électronique.		
3818001000	--- présentés sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins.	50	C
3818009000	--- autres	32,5	C
381900	Liquides pour freins hydrauliques et autres liquides préparés pour transmissions hydrauliques, ne contenant pas d'huiles de pétrole ni de minéraux bitumineux ou en contenant moins de 70% en poids.		
3819001000	--- présentés sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins.	50	F
3819009000	--- autres	32,5	F
382000	Préparations antigél et liquides préparés pour dégivrage.		
3820001000	--- présentés sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins.	50	F
38200090	---- autres :		
3820009010	----- préparations antigél	32,5	F
3820009090	----- autres	32,5	F
3821000000	Milieux de culture préparés pour le développement des micro organismes	32,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
38220000	Réactifs de diagnostic ou de laboratoire sur tout support et réactifs de diagnostic ou de laboratoire préparés, même présentés sur un support, autres que ceux des n°s 30.02 ou 30.06; matériaux de référence certifiés.		
3822000010	--- matériaux de référence certifiés définis dans la note 2 du présent chapitre.	taxés su	A
	--- autres :		
3822000091	---- présentés sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins.	17,5	A
3822000092	---- autres sur supports en matières plastiques	17,5	B
3822000093	---- autres sur supports en papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappe de fibres de cellulose	17,5	B
3822000099	---- autres	17,5	A
3823	Acides gras monocarboxyliques industriels ; huiles acides de raffinages ; alcools gras industriels.		
	- Acides gras monocarboxyliques industriels ; huiles acides de raffinage :		
3823110000	-- Acide stéarique	17,5	A
3823120000	-- Acide oléique	32,5	A
3823130000	-- Tall acides gras	32,5	A
38231900	-- Autres		
3823190010	--- huiles acides de raffinage	32,5	A
3823190090	--- autres	32,5	A
382370	- Alcools gras industriels		
3823701000	--- ayant le caractère de cires artificielles	40	A
38237090	--- autres :		
3823709010	---- heptilique, octilique, nonilique	10	A
3823709090	---- autres	10	A
3824	Liants préparés pour moules ou noyaux de fonderie; produits chimiques et préparations des industries chimiques ou des industries connexes (y compris celles consistant en mélanges de produits naturels), non dénommés ni compris ailleurs.		
382410	- Liants préparés pour moules ou noyaux de fonderie		
3824101000	--- liants pour noyaux de fonderie à base de produits résineux naturels	32,5	C
	--- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3824109100	---- présentés sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins.	50	C
3824109900	---- autres	32,5	C
382420	- Acides naphthéniques, leurs sels insolubles dans l'eau et leurs esters		
3824201000	--- présentés sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins.	17,5	B
3824209000	--- autres	17,5	B
382430	- Carbures métalliques non agglomérés mélangés entre eux ou avec des liants métalliques		
3824301000	--- présentés sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins.	50	C
3824309000	--- autres	32,5	C
382440	- Additifs préparés pour ciments, mortiers ou bétons		
3824401000	--- présentés sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins.	50	F
3824409000	--- autres	32,5	F
382450	- Mortiers et bétons, non réfractaires		
3824501000	--- présentés sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins.	50	F
3824509000	--- autres	32,5	F
	- Mélanges contenant des dérivés perhalogénés d'hydrocarbures acycliques contenant au moins deux halogènes différents :		
382471	-- Contenant des hydrocarbures acycliques perhalogénés unique ment avec du fluor et du chlore		
3824711000	--- présentés sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins.	50	C
3824719000	--- autres	32,5	C
382479	-- Autres		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3824791000	--- présentés sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins.	50	A
3824799000	--- autres	32,5	C
382490	- Autres		
3824900500	--- gomme base de gomme à mâcher non aromatisée, ni sucrée, ni autrement édulcorée, présentée sous forme de pellets, de pastilles, de feuilles ou de blocs par exemple, constituée de résines synthétiques et de caoutchouc (5% minimum du poids total de la gomme base), d'agents plastifiants (graisses et /ou cires, soit 10% minimum du poids total de la gomme base), d'antioxydants (0,5% maximum du poids total de la gomme base), d'émulsifiants et de charges inorganiques (5% minimum du poids total de la gomme base).	10	A
3824901000	--- préparations de composés inorganiques du thorium, de l'uranium appauvri en U 235 et des métaux de terres rares, de l'yttrium et du scandium, mélangés entre eux	10	A
3824902000	--- solvants et diluants composites inorganiques pour vernis ou produits similaires	10	A
3824903000	--- pâtes à base de gélatine pour reproductions graphiques, rouleaux d'imprimerie et usages similaires, même sur support en papier ou en matières textiles	10	F
3824904000	--- eaux ammoniacales	10	F
3824905000	--- crude ammoniac	10	F
38249060	--- autres, présentés sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins :		
3824906011	---- mélanges constitués essentiellement d'alkyl (méthyl, éthyl, n-propyl ou isopropyl) phosphonofluoridates de 0-alkyle (• C10, y compris cycloalkyle) .	10	F
3824906012	---- mélanges constitués essentiellement de N,N-dialkyl (méthyl, éthyl, n-propyl ou isopropyl) phosphoramidocyanidates de 0-alkyle (• C10, y compris cycloalkyle)	10	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3824906013	----- mélanges constitués essentiellement d'hydrogènoalkyl (méthyl, éthyl, n-propyl ou isopropyl) phosphonothioates de [S-2- dialkyl (méthyl, éthyl, n-propyl ou isopropyl) amino) éthyle] et leurs esters de 0-alkyle (* C10, y compris cycloalkyle); mélanges constitués essentiellement de leurs sels alkylés ou protonés	10	F
3824906014	----- mélanges constitués essentiellement de difluorures d'alkyl (méthyl, éthyl, n-propyl ou isopropyl) phosphonyle	10	F
3824906015	----- mélanges constitués essentiellement d'hydrogènoalkyl (méthyl, éthyl, n-propyl ou isopropyl) phosphonites de [0-2- dialkyl (méthyl, éthyl, n-propyl ou isopropyl) amino) éthyle] et leurs esters de 0-alkyle ((C10, y compris cycloalkyle) ; mélanges constitués essentiellement de leurs sels alkylés ou protonés	10	F
3824906016	----- mélanges constitués essentiellement de dihalogénures de N,N dialkyl (méthyl, éthyl, n-propyl ou isopropyl) phosphoramidiques	10	F
3824906017	----- mélanges constitués essentiellement de N,N-dialkyl (méthyl, éthyl, n-propyl ou isopropyl) phosphoramidates de dialkyle (méthyl, éthyl, n-propyle ou isopropyle)	10	F
3824906019	----- mélanges constitués essentiellement d'amines de N,N-dialkyl (méthyl, éthyl, n-propyl ou isopropyl) 2-chloroéthyle ou leurs sels protonés	10	F
	----- mélanges constitués essentiellement de N,N-dialkyl (méthyl, éthyl, n-propyl ou isopropyl) -2-aminoéthanol ou leurs sels protonés :		
3824906021	----- mélanges constitués essentiellement de N,N-diméthyl-2-aminoéthanol ou de N,N-diéthyl-2- aminoéthanol ou leurs sels protonés	10	F
3824906029	----- autres	10	F
3824906030	----- mélanges constitués essentiellement d'amines de N,N-2-dialkyl (méthyl, éthyl, n-propyl ou isopropyl) aminoéthanethiol ou leurs sels protonés	10	F
3824906040	----- autres mélanges constitués essentiellement de produits chimiques contenant un atome de phosphore auquel est lié un groupe méthyl, éthyl, n-propyl ou isopropyl, sans autres atomes de carbone	10	F
3824906090	----- autres	10	F
3824907000	---- zinc phtalocyanine sulfonate (ZPS)	10	A
3824908000	---- copolymères d'acide maléique et d'acide acrylique sous forme de sels sodiques en solution aqueuse	10	A
3824909100	---- autres : ----- préparations de composés organiques du cobalt	10	A

Draft - Subject to Legal Review for Accuracy, Clarity, and Consistency

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3824909200	----- préparations à base de noir de carbone et d'organosilanes	10	A
3824909300	----- soufre imprégné d'huile minérale	10	A
3824909400	----- préparations à base de nonanoyl oxybenzène sulfonate - NOBS - ou d'iso nonanoyl oxybenzène sulfonate - Iso NOBS	10	A
3824909500	----- préparations à base de Tétra Acétyl Ethylène Diamine - TAED	10	A
3824909600	----- préparations entrant dans la fabrication des lessives, à base de pyrophos	10	A
38249099	----- autres :		
3824909911	----- échangeurs d'ions à base de charbons sulfonés ou en matières minérales naturelles	10	A
3824909912	----- autres échangeurs d'ions	10	A
3824909913	----- huile de fusel	10	A
3824909914	----- huile de dippel	10	A
3824909915	----- acides sulfonaphténiques et leurs sels insolubles dans l'eau ; esters des acides sulfonaphténiques	10	A
3824909916	----- montres fusibles pour le contrôle de la température des fours	10	A
3824909917	----- sulfonates de pétrole, à l'exclusion des sulfonates de pétrole de métaux alcalins, d'ammonium ou d'éthanol-amines; acides sulfoniques d'huile de minéraux bitumineux thiophénés et leurs sels	10	A
3824909918	----- compositions absorbantes pour parfaire le vide dans les tubes ou valves électriques	10	A
3824909919	----- oxydes de fer alcalinisés pour l'épuration des gaz	10	A
	----- autres :		
3824909921	----- mélanges constitués essentiellement d'alkyl (méthyl, éthyl, n-propyl ou isopropyl) phosphonofluoridates de 0-alkyle (* C10, y compris cycloalkyle).	10	A
3824909922	----- mélanges constitués essentiellement de N,N-dialkyl (méthyl, éthyl, n-propyl ou isopropyl) phosphoramidocyanidates de 0-alkyle ((C10, y compris cycloalkyle)	10	A
3824909923	----- mélanges constitués essentiellement d'hydrogènoalkyl (méthyl, éthyl, n-propyl ou isopropyl) phosphonothioates de [S-2- dialkyl (méthyl, éthyl, n-propyl ou isopropyl) amino] éthyle] et leurs esters de 0-alkyle (* C10, y compris cycloalkyle); mélanges constitués essentiellement de leurs sels alkylés ou protonés.	10	A
3824909924	----- mélanges constitués essentiellement de difluorures d'alkyl (méthyl, éthyl, n-propyl ou isopropyl) phosphonyle	10	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3824909925	----- mélanges constitués essentiellement d'hydrogènoalkyl (méthyl, éthyl, n-propyl ou isopropyl) phosphonites de [0-2- dialkyl (méthyl, éthyl, n-propyl ou isopropyl) amino éthyle] et leurs esters de 0-alkyle (* C10, y compris cycloalkyle); mélanges constitués essentiellement de leurs sels alkylés ou protonés.	10	A
3824909926	----- mélanges constitués essentiellement de dihalogénures de N,N dialkyl (méthyl, éthyl, n-propyl ou isopropyl) phosphoramidiques	10	A
3824909927	----- mélanges constitués essentiellement de N,N-dialkyl (méthyl, éthyl, n-propyl ou isopropyl) phosphoramidates de dialkyle (méthyle, éthyle, n-propyle ou isopropyle)	10	A
3824909929	----- mélanges constitués essentiellement d'amines de N,N-dialkyl (méthyl, éthyl, n-propyl ou isopropyl) 2-chloroéthyle ou leurs sels protonés	10	A
	----- mélanges constitués essentiellement de N,N-dialkyl (méthyl, éthyl, n-propyl ou isopropyl) -2-aminoéthanol ou leurs sels protonés :		
3824909931	----- mélanges constitués essentiellement de N,N-diméthyl-2-aminoéthanol ou de N,N-diéthyl-2- aminoéthanol ou leurs sels protonés	10	A
3824909939	----- autres	10	A
3824909940	----- mélanges constitués essentiellement d'amines de N,N-2-dialkyl (méthyl, éthyl, n-propyl ou isopropyl) aminoéthanethiol ou leurs sels protonés	10	A
3824909950	----- autres mélanges constitués essentiellement de produits chimiques contenant un atome de phosphore auquel est lié un groupe méthyl, éthyl, n-propyl ou isopropyl, sans autres atomes de carbone	10	A
	----- autres	10	
3824909991	----- compositions pour accumulateurs, à base d'oxyde de cadmium ou à base d'hydroxyde de nickel	10	A
3824909992	----- préparations antirouille contenant des amines comme éléments actifs	10	A
3824909993	----- préparations oenologiques et préparations similaires pour la clarification et la conservation des boissons fermentées	10	A
3824909994	----- préparations désincrustantes et similaires	10	A
3824909995	----- durcisseurs composites pour matières plastiques	10	A
3824909999	----- autres	10	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3825	Produits résiduaux des industries chimiques ou des industries connexes, non dénommés ni compris ailleurs; déchets municipaux; boues d'épuration; autres déchets mentionnés dans la Note 6 du présent Chapitre.		
38251000	– Déchets municipaux		
3825100010	– – – présentés sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins.	10	F
3825100090	– – – autres	10	A
38252000	– Boues d'épuration		
3825200010	– – – présentées sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins	10	F
3825200090	– – – autres	10	A
382530	– Déchets cliniques		
	– – – produits du n° 3005.10 :		
	– – – – imprégnés ou recouverts de substances pharmaceutiques (y compris les timbres transdermiques ou «patch») :		
3825301100	– – – – – sparadraps	17,5	B
3825301900	– – – – – autres	17,5	B
	– – – – – autres :		
3825302100	– – – – – ouates	40	F
3825302200	– – – – – gazes	50	F
3825302900	– – – – – autres	50	F
	– – – produits du n° 3005.90 :		
3825303000	– – – – imprégnés ou recouverts de substances pharmaceutiques	40	F
	– – – – autres :		
3825304100	– – – – – ouates	40	F
3825304200	– – – – – gazes	50	F
3825304300	– – – – – bandes plâtrées	50	F
3825304900	– – – – – autres	50	F
	– – – produits du n° 3824.90 :		
3825305100	– – – – présentés sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins.	10	F
3825305900	– – – – autres	10	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3825306000	--- gants en caoutchouc vulcanisé non durci pour chirurgie	10	A
3825307000	--- produits du n° 9018.31	2,5	A
3825308000	--- produits du n° 9018.32	2,5	A
3825309000	--- produits du n° 9018.39	2,5	A
	- Déchets de solvants organiques :		
38254100	-- Halogénés		
	--- présentés sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins.	10	F
3825410090	--- autres	10	A
38254900	-- Autres		
	--- présentés sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins.	10	F
3825490090	--- autres	10	A
38255000	- Déchets de solutions (liqueurs) décapantes pour métaux, de liquides hydrauliques, de liquides pour freins et de liquides antigel		
	--- présentés sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins.	10	F
3825500090	--- autres	10	A
	- Autres déchets des industries chimiques ou des industries connexes :		
38256100	-- Contenant principalement des constituants organiques		
	--- présentés sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins.	10	F
3825610090	--- autres	10	A
38256900	-- Autres		
	--- présentés sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins.	10	F
3825690090	--- autres	10	A
38259000	- Autres		
	--- présentés sous forme d'articles ou dans des formes propres à la vente au détail ou bien en emballages d'une contenance nette de 1 kg ou moins.	10	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3825900090	--- autres	10	A
	I. – FORMES PRIMAIRES		
3901	Polymères de l'éthylène, sous formes primaires.		
390110	– Polyéthylène d'une densité inférieure à 0,94		
3901101000	--- produits liquides ou pâteux, y compris les émulsions, dispersions et solutions .	32,5	F
3901102000	--- blocs, morceaux, masses non cohérentes	50	F
3901109000	--- grumeaux, granulés, flocons, poudres (y compris les poudres à mouler).	2,5	A
390120	– Polyéthylène d'une densité égale ou supérieure à 0,94		
3901201000	--- produits liquides ou pâteux, y compris les émulsions, dispersions et solutions	32,5	F
3901202000	--- blocs, morceaux, masses non cohérentes	50	F
3901209000	--- grumeaux, granulés, flocons, poudres (y compris les poudres à mouler).	2,5	A
390130	– Copolymères d'éthylène et d'acétate de vinyle		
3901301000	--- produits liquides ou pâteux, y compris les émulsions, dispersions et solutions	32,5	F
3901302000	--- pastilles et masses non cohérentes dont la plus grande dimension ne dépasse pas 4 cm	25	C
3901303000	--- blocs, morceaux et masses non cohérentes	50	F
3901309000	--- grumeaux, granulés, flocons, poudres (y compris les poudres à mouler).	17,5	B
390190	– Autres		
3901901000	--- produits liquides ou pâteux, y compris les émulsions, dispersions et solutions	32,5	F
3901902000	--- pastilles et masses non cohérentes dont la plus grande dimension ne dépasse pas 4 cm	25	C
3901903000	--- blocs, morceaux et masses non cohérentes	50	F
3901909000	--- grumeaux, granulés, flocons, poudres (y compris les poudres à mouler).	10	A
3902	Polymères de propylène ou d'autres oléfines, sous formes primaires.		
390210	– Polypropylène		
3902101000	--- produits liquides ou pâteux, y compris les émulsions, dispersions et solutions	32,5	F
3902102000	--- blocs, morceaux, masses non cohérentes	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3902109000	--- grumeaux, granulés, flocons, poudres (y compris les poudres à mouler).	2,5	A
390220	- Polyisobutylène		
3902201000	--- produits liquides ou pâteux, y compris les émulsions, dispersions et solutions	32,5	F
3902202000	--- blocs, morceaux, masses non cohérentes	50	F
3902209000	--- grumeaux, granulés, flocons, poudres (y compris les poudres à mouler).	17,5	B
390230	- Copolymères de propylène		
3902301000	--- produits liquides ou pâteux, y compris les émulsions, dispersions et solutions	32,5	F
3902302000	--- pastilles et masses non cohérentes dont la plus grande dimension ne dépasse pas 4 cm	25	F
3902303000	--- blocs, morceaux et masses non cohérentes	50	F
3902309000	--- grumeaux, granulés, flocons, poudres (y compris les poudres à mouler).	10	A
390290	- Autres		
3902901000	--- produits liquides ou pâteux, y compris les émulsions, dispersions et solutions.	32,5	F
3902902000	--- pastilles et masses non cohérentes dont la plus grande dimension ne dépasse pas 4 cm	25	C
3902903000	--- blocs, morceaux et masses non cohérentes	50	F
3902909000	--- grumeaux, granulés, flocons, poudres (y compris les poudres à mouler).	17,5	B
3903	Polymères du styrène, sous formes primaires.		
	- Polystyrène:		
390311	-- Expansible		
3903111000	--- produits liquides ou pâteux, y compris les émulsions, dispersions et solutions.	32,5	F
3903112000	--- blocs, morceaux, masses non cohérentes	50	F
3903119000	--- grumeaux, granulés, flocons, poudres (y compris les poudres à mouler).	10	A
390319	-- Autres		
3903191000	--- produits liquides ou pâteux, y compris les émulsions, dispersions et solutions.	32,5	F
3903192000	--- blocs, morceaux, masses non cohérentes	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3903199000	--- grumeaux, granulés, flocons, poudres (y compris les poudres à mouler).	10	A
390320	- Copolymères de styrène-acrylonitrile (SAN)		
3903201000	--- produits liquides ou pâteux, y compris les émulsions, dispersions et solutions.	32,5	F
3903202000	--- blocs, morceaux, masses non cohérentes	50	F
3903209000	--- grumeaux, granulés, flocons, poudres (y compris les poudres à mouler).	17,5	B
390330	- Copolymères d'acrylonitrile butadiène styrène (ABS)		
3903301000	--- produits liquides ou pâteux, y compris les émulsions, dispersions et solutions.	32,5	F
3903302000	--- blocs, morceaux, masses non cohérentes	50	F
3903309000	--- grumeaux, granulés, flocons, poudres (y compris les poudres à mouler).	10	A
390390	- Autres		
3903901000	--- produits liquides ou pâteux, y compris les émulsions, dispersions et solutions.	32,5	F
3903902000	--- blocs, morceaux, masses non cohérentes	50	F
3903909000	--- grumeaux, granulés, flocons, poudres (y compris les poudres à mouler).	17,5	B
3904	Polymères du chlorure de vinyle ou d'autres oléfines halogénées, sous formes primaires.		
390410	- Poly (chlorure de vinyle), non mélangé à d'autres substances		
3904101000	--- produits liquides ou pâteux, y compris les émulsions, dispersions et solutions	32,5	F
3904102000	--- blocs, morceaux, masses non cohérentes	50	F
3904109000	--- grumeaux, granulés, flocons, poudres (y compris les poudres à mouler).	25	F
	- Autre poly (chlorure de vinyle)		
390421	-- Non plastifié		
3904211000	--- produits liquides ou pâteux, y compris les émulsions, dispersions et solutions.	32,5	F
3904212000	--- blocs, morceaux, masses non cohérentes	50	F
3904219000	--- grumeaux, granulés, flocons, poudres (y compris les poudres à mouler).	25	F
390422	-- Plastifié		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3904221000	--- produits liquides ou pâteux, y compris les émulsions, dispersions et sortions.	32,5	F
3904222000	--- blocs, morceaux, masses non cohérentes	50	F
3904229000	--- grumeaux, granulés, flocons, poudres (y compris les poudres à mouler).	25	F
390430	- Copolymères du chlorure de vinyle et d'acétate de vinyle		
3904301000	--- produits liquides ou pâteux, y compris les émulsions, dispersions et solutions.	32,5	F
3904302000	--- blocs, morceaux, masses non cohérentes	50	F
3904309000	--- grumeaux, granulés, flocons, poudres (y compris les poudres à mouler).	17,5	A
390440	- Autres copolymères du chlorure de vinyle		
3904401000	--- produits liquides ou pâteux, y compris les émulsions, dispersions et solutions.	32,5	F
3904402000	--- pastilles et masses non cohérentes dont la plus grande dimension ne dépasse pas 4 cm	25	C
3904403000	--- blocs, morceaux et masses non cohérentes	50	F
3904409000	--- grumeaux, granulés, flocons, poudres (y compris les poudres à mouler).	17,5	A
390450	- Polymères du chlorure de vinylidène		
3904501000	--- produits liquides ou pâteux, y compris les émulsions, dispersions et solutions.	32,5	F
3904502000	--- blocs, morceaux, masses non cohérentes	50	F
3904509000	--- grumeaux, granulés, flocons, poudres (y compris les poudres à mouler).	17,5	B
	- Polymères fluorés:		
390461	-- Polytétrafluoroéthylène		
3904611000	--- produits liquides ou pâteux, y compris les émulsions, dispersions et solutions.	32,5	F
3904612000	--- blocs, morceaux, masses non cohérentes	50	F
3904619000	--- grumeaux, granulés, flocons, poudres (y compris les poudres à mouler).	10	A
390469	-- Autres		
3904691000	--- produits liquides ou pâteux, y compris les émulsions, dispersions et solutions.	32,5	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3904692000	--- pastilles et masses non cohérentes dont la plus grande dimension ne dépasse pas 4 cm	25	C
3904693000	--- blocs, morceaux et masses non cohérentes	50	F
3904699000	--- grumeaux, granulés, flocons, poudres (y compris les poudres à mouler).	17,5	B
390490	- Autres		
	--- polytétrahaloéthylènes:		
3904901100	--- produits liquides ou pâteux, y compris les émulsions, dispersions et solutions.	32,5	F
3904901500	---- blocs, morceaux, masses non cohérentes	50	F
3904901900	---- grumeaux, granulés, flocons, poudres (y compris les poudres à mouler)	17,5	B
	--- polysulfohaloéthylènes :		
3904902100	---- produits liquides ou pâteux, y compris les émulsions, dispersions et solutions.	32,5	F
3904902500	---- blocs, morceaux, masses non cohérentes	50	F
3904902900	---- grumeaux, granulés, flocons, poudres (y compris les poudres à mouler)	17,5	B
	--- autres :		
3904909100	---- produits liquides ou pâteux, y compris les émulsions, dispersions et solutions.	32,5	F
3904909500	---- pastilles et masses non cohérentes dont la plus grande dimension ne dépasse pas 4 cm	25	C
3904909600	---- blocs, morceaux et masses non cohérentes	50	F
3904909900	---- grumeaux, granulés, flocons, poudres (y compris les poudres à mouler)	17,5	A
3905	Polymères d'acétate de vinyle ou d'autres esters de vinyle, sous formes primaires; autres polymères de vinyle, sous formes primaires.		
	- Poly (acétate de vinyle):		
3905120000	-- En dispersion aqueuse	50	F
390519	-- Autres		
3905191000	--- produits liquides ou pâteux, y compris les émulsions, dispersions et solutions.	50	F
3905192000	--- blocs, morceaux, masses non cohérentes	50	F
3905199000	--- grumeaux, granulés, flocons, poudres (y compris les poudres à mouler).	17,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	– Copolymères d'acétate de vinyle		
390521	-- En dispersion aqueuse		
3905211000	---- copolymères d'acétate de vinyle et de chlorure de vinyle	32,5	F
3905219000	---- autres	32,5	F
390529	-- Autres		
	---- copolymères d'acétate de vinyle et de chlorures de vinyle :		
3905291100	----- produits liquides ou pâteux, y compris les émulsions, dispersions et solutions.	32,5	F
3905291500	----- blocs, morceaux, masses non cohérentes	50	F
3905291900	----- grumeaux, granulés, flocons, poudres (y compris les poudres à mouler)	17,5	B
	---- autres :		
3905299100	----- produits liquides ou pâteux, y compris les émulsions, dispersions et solutions .	32,5	F
3905299500	----- pastilles et masses non cohérentes dont la plus grande dimension ne dépasse pas 4 cm	25	C
3905299600	----- blocs, morceaux et masses non cohérentes	50	F
3905299900	----- grumeaux, granulés, flocons, poudres (y compris les poudres à mouler)	17,5	B
390530	– Poly (Alcool vinylique), même contenant des groupes acétate non hydrolysés		
	---- produits liquides ou pâteux, y compris les émulsions, dispersions et solutions :		
3905301100	----- contenant du poly (acétate de vinyle)	50	F
3905301900	----- autres	32,5	F
3905302000	---- blocs, morceaux, masses non cohérentes	50	F
3905309000	---- grumeaux, granulés, flocons, poudres (y compris les poudres à mouler).	10	A
	– Autres :		
390591	-- Copolymères		
	---- produits liquides ou pâteux, y compris les émulsions, dispersions et solutions :		
3905911100	----- contenant du poly (acétate de vinyle)	50	F
3905911900	----- autres	32,5	F
3905912000	---- blocs, morceaux, masses non cohérentes	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3905913000	--- grumeaux, granulés, flocons, poudres (y compris les poudres à mouler).	10	A
390599	-- Autres		
	--- acétals, éthers et autres dérivés polyvinyliques :		
	---- produits liquides ou pâteux, y compris les émulsions, dispersions et solutions :		
3905991100	----- contenant du poly (acétate de vinyle)	50	F
3905991900	----- autres	32,5	F
3905992000	---- blocs, morceaux, masses non cohérentes	50	F
3905993000	---- grumeaux, granulés, flocons, poudres (y compris les poudres à mouler)	10	A
	---- autres :		
3905999100	---- produits liquides ou pâteux, y compris les émulsions, dispersions et solutions.	32,5	F
3905999500	---- pastilles et masses non cohérentes dont la plus grande dimension ne dépasse pas 4 cm	25	C
3905999600	---- blocs, morceaux et masses non cohérentes	50	F
3905999900	---- grumeaux, granulés, flocons, poudres (y compris les poudres à mouler)	10	A
3906	Polymères acryliques sous formes primaires.		
390610	- Poly (méthacrylate de méthyle)		
	--- produits liquides ou pâteux, y compris les émulsions, dispersions et solutions		
3906101000		32,5	F
3906102000	--- blocs, morceaux, masses non cohérentes	50	F
3906109000	--- grumeaux, granulés, flocons, poudres (y compris les poudres à mouler).	10	A
390690	- Autres		
	--- polymères acryliques, polymères méthacryliques, copolymères acrylométhacryliques :		
	---- produits liquides ou pâteux, y compris les émulsions, dispersions et solutions.		
3906901100		32,5	F
3906901500	---- blocs, morceaux, masses non cohérentes	50	F
3906901900	---- grumeaux, granulés, flocons, poudres (y compris les poudres à mouler)	2,5	A
	---- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3906909100	----- produits liquides ou pâteux, y compris les émulsions, dispersions et solutions.	32,5	F
3906909500	----- pastilles et masses non cohérentes dont la plus grande dimension ne dépasse pas 4 cm	25	C
3906909600	----- blocs, morceaux et masses non cohérentes	50	F
3906909900	----- grumeaux, granulés, flocons, poudres (y compris les poudres à mouler)	10	A
3907	Polyacétals, autres polyéthers et résines époxydes, sous formes primaires; polycarbonates, résines alkydes, polyesters allyliques et autres polyesters, sous formes primaires.		
3907100000	- Polyacétals	17,5	B
3907200000	- Autres polyéthers	17,5	B
390730	- Résines époxydes		
3907301000	--- poudre de revêtement sous l'action de la chaleur (peinture en poudre)	32,5	F
3907309000	--- autres	10	A
3907400000	- Polycarbonates	10	A
39075000	- Résines alkydes		
3907500010	--- produits liquides ou pâteux, y compris les émulsions, dispersions et solutions	32,5	F
3907500090	--- blocs, morceaux, grumeaux, masses non cohérentes, granulés, flocons, poudres (y compris les poudres à mouler)	32,5	F
390760	- Poly (éthylène téréphtalate)		
3907601000	--- granulés	2,5	A
3907602000	--- produits liquides ou pâteux, y compris les émulsions, dispersions et solutions.	32,5	F
3907609000	--- blocs, morceaux, grumeaux, masses non cohérentes, flocons, poudres (y compris les poudres à mouler)	25	F
	- Autres polyesters :		
390791	-- Non saturés		
3907911000	--- produits liquides ou pâteux, y compris les émulsions, dispersions et solutions.	32,5	F
3907919000	--- blocs, morceaux, grumeaux, masses non cohérentes, granulés, flocons, poudres (y compris les poudres à mouler)	25	F
390799	-- Autres		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3907991000	--- produits liquides ou pâteux, y compris les émulsions, dispersions et solutions.	32,5	F
	--- blocs, morceaux, grumeaux, masses non cohérentes, granulés, flocons, poudres (y compris les poudres à mouler) :		
3907999100	---- poudre de revêtement sous l'action de la chaleur (peinture en poudre)	32,5	F
3907999900	---- autres	10	A
3908	Polyamides sous formes primaires.		
390810	- Polyamide- 6, - 11, - 12, - 6,6, - 6,9, - 6,10 ou - 6,12		
3908101000	--- produits liquides ou pâteux, y compris les émulsions, dispersions et solutions.	32,5	F
3908102000	--- blocs, morceaux ou masses non cohérentes	25	F
3908109000	--- grumeaux, granulés, flocons, poudres (y compris les poudres à mouler).	10	A
390890	- Autres		
3908901000	--- produits liquides ou pâteux, y compris les émulsions, dispersions et solutions.	32,5	F
3908902000	--- blocs, morceaux ou masses non cohérentes	25	F
3908909000	--- grumeaux, granulés, flocons, poudres (y compris les poudres à mouler).	10	A
3909	Résines aminiques, résines phénoliques et polyuréthanes, sous formes primaires.		
390910	- Résines uréiques; résines de thiourée		
3909101100	--- précondensat urée formaldéhyde 80% minimum (23% minimum d'urée)	10	A
3909101900	--- autres produits liquides ou pâteux, y compris les émulsions, dispersions et solutions	32,5	F
3909102000	--- blocs, morceaux ou masses non cohérentes	25	F
3909109000	--- grumeaux, granulés, flocons, poudres (y compris les poudres à mouler).	32,5	F
390920	- Résines mélaminiques		
3909201000	--- produits liquides ou pâteux, y compris les émulsions, dispersions et solutions.	32,5	F
3909202000	--- blocs, morceaux ou masses non cohérentes	25	F
3909209000	--- grumeaux, granulés, flocons, poudres (y compris les poudres à mouler).	10	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
390930	– Autres résines aminiques		
3909301000	– – – produits liquides ou pâteux, y compris les émulsions, dispersions et solutions .	32,5	F
3909302000	– – – blocs, morceaux ou masses non cohérentes	25	F
3909309000	– – – grumeaux, granulés, flocons, poudres (y compris les poudres à mouler).	17,5	B
390940	– Résines phénoliques		
3909401000	– – – produits liquides ou pâteux, y compris les émulsions, dispersions et solutions.	10	F
3909402000	– – – blocs, morceaux ou masses non cohérentes	2,5	F
3909409000	– – – grumeaux, granulés, flocons, poudres (y compris les poudres à mouler).	10	A
390950	– Polyuréthannes		
3909501000	– – – produits liquides ou pâteux, y compris les émulsions, dispersions et solutions.	32,5	F
3909502000	– – – blocs, morceaux ou masses non cohérentes	25	F
3909509000	– – – grumeaux, granulés, flocons, poudres (y compris les poudres à mouler).	17,5	B
3910000000	Silicones sous formes primaires	10	A
3911	Résines de pétrole, résines de coumarone– indène, polyterpènes, polysulfures, polysulfones et autres produits mentionnés dans la Note 3 du présent Chapitre, non dénommés ni compris ailleurs, sous formes primaires.		
391110	– Résines de pétrole, résines de coumarone, résines d'indène, résines de coumarone– indène et polyterpènes		
	– – – résines de coumarone, résines d'indène et résines de coumarone– indène :		
3911101100	– – – – produits liquides ou pâteux, y compris les émulsions, dispersions et solutions	17,5	B
3911101300	– – – – pastilles et masses non cohérentes dont la plus grande dimension ne dépasse pas 4 cm	17,5	B
3911101700	– – – – blocs, morceaux et masses non cohérentes	50	F
3911101900	– – – – grumeaux, granulés, flocons, poudres (y compris les poudres à mouler)	17,5	B
	– – – autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3911109100	----- produits liquides ou pâteux, y compris les émulsions, dispersions et solutions	17,5	B
3911109300	----- pastilles et masses non cohérentes dont la plus grande dimension ne dépasse pas 4 cm	17,5	B
3911109700	----- blocs, morceaux et masses non cohérentes	50	F
3911109900	----- grumeaux, granulés, flocons, poudres (y compris les poudres à mouler)	17,5	B
391190	- Autres		
3911901000	---- produits de condensation, de polycondensation ou de polyaddition	25	F
	---- autres :		
3911909100	----- produits liquides ou pâteux, y compris les émulsions, dispersions et solutions	32,5	F
3911909300	----- pastilles et masses non cohérentes dont la plus grande dimension ne dépasse pas 4 cm	25	C
3911909700	----- blocs, morceaux et masses non cohérentes	50	F
3911909900	----- grumeaux, granulés, flocons, poudres (y compris les poudres à mouler)	17,5	B
3912	Cellulose et ses dérivés chimiques, non dénommés ni compris ailleurs, sous formes primaires.		
	- Acétates de cellulose :		
3912110000	-- Non plastifiés	17,5	B
39121200	-- Plastifiés		
3912120010	--- produits dits poudres à mouler	50	F
3912120090	--- autres	50	F
391220	- Nitrates de cellulose (y compris les collodions)		
39122010	---- non plastifiés :		
3912201010	----- collodions et celloïdine	10	A
3912201090	----- autres	10	A
3912209000	---- autres	10	F
	- Ethers de cellulose :		
391231	-- Carboxyméthylcellulose et ses sels		
3912311000	--- non plastifiés	10	A
3912319000	--- plastifiés	10	F
391239	-- Autres		
39123910	---- non plastifiés :		
3912391010	----- éthylcellulose	17,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3912391090	----- autres	17,5	A
39123990	---- plastifiés :		
3912399010	----- éthylcellulose	50	F
3912399090	----- autres	50	F
391290	- Autres		
3912901000	---- cellulose régénérée	50	F
	---- autres esters de la cellulose ou dérivés de la cellulose :		
3912902100	----- non plastifiés	10	A
39129029	----- plastifiés :		
3912902910	----- produits dits poudres à mouler	50	F
3912902990	----- autres	50	F
3912909000	---- autres	10	F
3913	Polymères naturels (acide alginique, par exemple) et polymères naturels modifiés (protéines durcies, dérivés chimiques du caoutchouc naturel, par exemple), non dénommés ni compris ailleurs, sous formes primaires.		
3913100000	- Acide alginique, ses sels et ses esters	10	A
391390	- Autres		
3913901000	---- matières albuminoïdes durcies (caséine durcie, gélatine durcie, etc)	10	F
3913902000	---- dérivés chimiques du caoutchouc naturel	10	F
3913909000	---- autres	10	F
39140000	Echangeurs d'ions à base de polymères des n°s 39.01 à 39.13, sous formes primaires.		
	---- à base de produits de condensation, de polycondensation ou de polyaddition.		
3914000010		17,5	B
3914000090	---- autres	17,5	A
	II. - DECHETS, ROGNURES ET DEBRIS; DEMI- PRODUITS; OUVRAGES		
3915	Déchets, rognures et débris de matières plastiques.		
39151000	- De polymères de l'éthylène		
3915100010	---- de polyéthylène	50	F
3915100090	---- autres	50	F
3915200000	- De polymères du styrène	50	F
39153000	- De polymères du chlorure de vinyle		
3915300010	---- de chlorure de polyvinyle	50	F
	---- autres :		
3915300091	----- de copolymères de chlorure de vinyle et d'acétate de vinyle	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3915300099	----- autres	50	F
391590	- D'autres matières plastiques		
39159012	--- de produits de condensation, de polycondensation ou de polyaddition :		
3915901210	----- de phénoplastes	25	F
	----- d'aminoplastes :		
3915901221	----- de résines uréiques	25	F
3915901229	----- autres	25	F
3915901230	----- d'alkydes et autres polyesters	25	F
3915901240	----- de résines époxydes ou éthoxylines	25	F
3915901250	----- de polyuréthanes	25	F
3915901260	----- de silicones	25	F
3915901290	----- autres	25	F
39159022	--- de produits de polymérisation et copolymérisation :		
3915902211	----- de polypropylène	50	F
3915902212	----- de polyisobutylène	50	F
3915902213	----- de polytétrahaloéthylènes	50	F
3915902214	----- de polysulfohaloéthylènes	50	F
3915902215	----- de chlorure de polyvinylidène ou de copolymères de chlorure de vinylidène et de chlorure de vinyle	50	F
3915902216	----- d'acétate de polyvinyle	50	F
3915902217	----- d'alcools, acétals, éthers et autres dérivés polyvinyliques	50	F
3915902219	----- de polymères acryliques, polymères méthacryliques, copolymères acrylo- méthacryliques	50	F
	----- autres :		
3915902291	----- de résines de coumarone, résines d'indène et résines de coumarone indène	50	F
3915902299	----- autres	50	F
39159032	--- de cellulose régénérée, de nitrates, d'acétates et autres esters de la cellulose, d'éthers de la cellulose et d'autres dérivés chimiques de la cellulose :		
3915903210	----- de cellulose régénérée	50	F
3915903220	----- de nitrates de cellulose	50	F
3915903230	----- d'acétates de cellulose	50	F
3915903240	----- d'autres esters de la cellulose	50	F
3915903290	----- d'éthers de la cellulose et autres dérivés chimiques de la cellulose	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3915904200	--- de matières albuminoïdes durcies (caséine durcie, etc)	50	F
3915905200	--- de dérivés chimiques du caoutchouc naturel	25	F
3915906200	--- d'acide alginique, ses sels et ses esters	32,5	F
3915909200	--- autres	32,5	F
3916	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale excède 1 mm (monofils), joncs, bâtons et profilés, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, en matières plastiques.		
39161000	– En polymères de l'éthylène		
3916100010	--- en polyéthylène	50	F
3916100090	--- autres	50	F
39162000	– En polymères du chlorure de vinyle		
3916200010	--- en chlorure de polyvinyle	50	F
	--- autres :		
3916200091	----- en copolymères de chlorure de vinyle et d'acétate de vinyle	50	F
3916200099	----- autres	50	F
391690	– En autres matières plastiques		
	--- en produits de condensation, de polycondensation ou de polyaddition :		
3916901100	----- en phénoplastes	50	F
3916901300	----- en polyamides	2,5	F
39169018	----- autres :		
	----- en aminoplastes :		
3916901811	----- en résines uréiques	50	F
3916901819	----- autres	50	F
3916901820	----- en alkydes et autres polyesters	50	F
3916901830	----- en résines époxydes ou éthoxylines	50	F
3916901840	----- en polyamides	50	F
3916901850	----- en polyuréthanes	50	F
3916901860	----- en silicones	50	F
3916901890	----- autres	50	F
39169020	--- en produits de polymérisation et copolymérisation :		
3916902011	----- en polypropylène	50	F
3916902012	----- en polytétrahaloéthylènes	50	F
3916902013	----- en polysulfohaloéthylènes	50	F
3916902014	----- en polyisobutylène	50	F
3916902015	----- en polystyrène et ses copolymères	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3916902016	----- en chlorure de polyvinylidène ou copolymères de chlorure de vinylidène et de chlorure de vinyle	50	F
3916902017	----- en acétate de polyvinyle	50	F
3916902018	----- en alcools, acétals, éthers et autres dérivés polyvinyliques	50	F
3916902019	----- en polymères acryliques, polymères méthacryliques ou copolymères acrylométhacrylique	50	F
	----- autres :		
3916902091	----- en résines de coumarone, résines d'indène et résines de coumarone indène	50	F
3916902099	----- autres	50	F
	--- en cellulose régénérée, nitrates, acétates et autres esters de la cellulose, éthers de la cellulose et autres dérivés chimiques de la cellulose, ou fibre vulcanisée :		
3916903100	----- en fibre vulcanisée	32,5	F
39169039	----- autres :		
3916903910	----- en cellulose régénérée	50	F
3916903920	----- en nitrates de cellulose	50	F
3916903930	----- en acétates de cellulose	50	F
3916903940	----- en autres esters de la cellulose	50	F
3916903990	----- en éthers de la cellulose et autres dérivés de la cellulose	50	F
3916904000	--- en matières albuminoïdes durcies (caséine durcie, gélatine durcie, etc)	50	F
3916905000	--- en dérivés chimiques du caoutchouc naturel	25	F
3916909000	--- autres	32,5	F
3917	Tubes et tuyaux et leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple), en matières plastiques.		
391710	– Boyaux artificiels en protéines durcies ou en matières plastiques cellulosiques		
39171010	---- façonnés :		
3917101010	----- en cellulose régénérée	50	F
3917101020	----- en matières albuminoïdes durcie	50	F
3917101090	----- autres	50	F
	---- autres :		
39171091	----- en matières albuminoïdes durcies (caséine durcie, gélatine durcie, etc), ou en cellulose régénérée, éthers de la cellulose, acétates ou autres esters de la cellulose :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3917109110	----- en matières albuminoïdes durcies (caséine durcie, gélatine durcie, etc)	50	F
3917109120	----- en cellulose régénérée	50	F
3917109130	----- en acétates de cellulose	50	F
3917109140	----- en autres esters de la cellulose	50	F
3917109190	----- en éthers de la cellulose	50	F
3917109900	----- autres	32,5	F
	- Tubes et tuyaux rigides :		
39172100	-- En polymères de l'éthylène		
3917210010	---- façonnés	50	F
	---- autres :		
	----- en polyéthylène :		
3917210092	----- tubes renforcés d'armature métallique même sous gaine de matière plastique	25	F
3917210094	----- autres	50	F
3917210098	----- autres	50	F
39172200	-- En polymères du propylène		
3917220010	---- façonnés	50	F
	---- autres :		
3917220091	----- en polypropylène	50	F
3917220099	----- autres	50	F
39172300	-- En polymères du chlorure de vinyle		
3917230010	---- façonnés	50	F
	---- autres :		
3917230020	----- en chlorure de polyvinyle	50	F
3917230090	----- autres	50	F
391729	-- En autres matières plastiques		
39172910	---- façonnés :		
3917291010	----- en fibre vulcanisée	50	F
3917291020	----- en matières albuminoïdes durcies	50	F
3917291030	----- en dérivés chimiques du caoutchouc naturel	50	F
3917291090	----- autres	50	F
	---- autres :		
	----- en produits de condensation, de polycondensation ou de polyaddition :		
3917292100	----- en phénoplastes	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
39172929	----- autres :		
	----- en aminoplastes :		
3917292911	----- en résines uréiques	50	F
3917292919	----- autres	50	F
3917292920	----- en alkydes et autres polyesters	50	F
3917292930	----- en résines époxydes ou éthoxylines	50	F
3917292940	----- en polyamides	50	F
3917292950	----- en polyuréthanes	50	F
3917292960	----- en silicones	50	F
3917292990	----- autres	50	F
39172930	---- en produits de polymérisation et copolymérisation :		
3917293001	----- en polytétrahaloéthylènes	50	F
3917293009	----- en polysulfohaloéthylènes	50	F
3917293018	----- en polyisobutylène	50	F
3917293027	----- en polystyrène et ses copolymères	50	F
	----- en chlorure de polyvinylidène ou copolymères de chlorure de vinylidène et de chlorure de vinyle	50	F
3917293036		50	F
3917293045	----- en acétate de polyvinyle	50	F
3917293054	----- en copolymères de chlorure de vinyle et d'acétate de vinyle	50	F
3917293063	----- en alcools, acétals, éthers et autres dérivés polyvinyliques	50	F
	----- en polymères acryliques, polymères méthacryliques ou copolymères acrylométhacryliques	50	F
3917293072		50	F
	----- en résines de coumarone, résines d'indène et résines de coumarone indène	50	F
3917293081		50	F
3917293099	----- autres	50	F
	---- en nitrates, acétates et autres esters de la cellulose, éthers de la cellulose et autres dérivés chimiques de la cellulose :		
39172940			
3917294010	----- en nitrates de cellulose	50	F
3917294020	----- en acétates de cellulose	50	F
3917294030	----- en autres esters de la cellulose	50	F
3917294090	----- en éthers de la cellulose et autres dérivés de la cellulose	50	F
3917295000	---- en fibre vulcanisée	32,5	F
	---- en matières albuminoïdes durcies (caséine durcie, gélatine durcie, etc)	50	F
3917297000	---- en dérivés chimiques du caoutchouc naturel	25	F
3917299000	---- autres	32,5	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	– Autres tubes et tuyaux :		
391731	-- Tubes et tuyaux souples pouvant supporter au minimum une pression de 27,6 MPa		
39173110	---- façonnés :		
3917311010	----- en dérivés chimiques du caoutchouc naturel	50	F
3917311090	----- autres	50	F
	---- autres :		
	----- en produits de condensation, de polycondensation ou de polyaddition :		
3917312100	----- en phénoplastes	50	F
39173129	----- autres :		
	----- en aminoplastes :		
3917312911	----- en résines uréiques	50	F
3917312919	----- autres	50	F
3917312920	----- en alkydes et autres polyesters	50	F
3917312930	----- en résines époxydes ou éthoxyliques	50	F
3917312940	----- en polyamides	50	F
3917312950	----- en polyuréthanes	50	F
3917312960	----- en silicones	50	F
3917312990	----- autres	50	F
39173130	---- en produits de polymérisation et copolymérisation :		
3917313011	----- en polyéthylène	50	F
3917313012	----- en polypropylène	50	F
3917313019	----- en chlorure de polyvinyle	50	F
	----- autres :		
3917313021	----- en polytétrahaloéthylènes	50	F
3917313022	----- en polysulfohaloéthylènes	50	F
3917313023	----- en polyisobutylène	50	F
3917313024	----- en polystyrène et ses copolymères	50	F
3917313025	----- en chlorure de polyvinylidène ou copolymères de chlorure de vinylidène et de chlorure de vinyle	50	F
3917313026	----- en acétate de polyvinyle	50	F
3917313027	----- en copolymères de chlorure de vinyle et d'acétate de vinyle	50	F
3917313029	----- en alcools, acétals, éthers et autres dérivés polyvinyliques	50	F
	----- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3917313091	----- en polymères acryliques, polymères méthacryliques ou copolymères acrylométhacryliques	50	F
3917313092	----- en résines de coumarone, résines d'indène et résines de coumarone indène	50	F
3917313099	----- autres	50	F
39173140	---- en nitrates, acétates et autres esters de la cellulose, éthers de la cellulose et autres dérivés chimiques de la cellulose :		
3917314010	---- en nitrates de cellulose	50	F
3917314020	---- en acétates de cellulose	50	F
3917314030	---- en autres esters de la cellulose	50	F
3917314090	---- en éthers de la cellulose et autres dérivés de la cellulose	50	F
3917315000	---- en dérivés chimiques du caoutchouc naturel	25	F
3917319000	---- autres	32,5	F
391732	-- Autres, non renforcés d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, sans accessoires		
39173210	--- façonnés :		
3917321010	---- en dérivés chimiques du caoutchouc naturel	50	F
3917321090	---- autres	50	F
	--- autres :		
	---- en produits de condensation, de polycondensation ou de polyaddition :		
3917322100	----- en phénoplastes	50	F
39173229	----- autres :		
	----- en aminoplastes :		
3917322911	----- en résines uréiques	50	F
3917322919	----- autres	50	F
3917322920	----- en alkydes et autres polyesters	50	F
3917322930	----- en résines époxydes ou éthoxylines	50	F
3917322940	----- en polyamides	50	F
3917322950	----- en polyuréthanes	50	F
3917322960	----- en silicones	50	F
3917322990	----- autres	50	F
	---- en produits de polymérisation et copolymérisation :		
3917323100	----- gaines souples en polychlorure de vinyle d'une largeur à plat n'excédant pas 25 mm et d'un poids au mètre linéaire n'excédant pas 5 grammes	17,5	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
39173239	----- autres :		
3917323911	----- en polyéthylène	50	F
3917323912	----- en polypropylène	50	F
3917323919	----- en chlorure de polyvinyle	50	F
	----- autres :		
3917323921	----- en polytétrahaloéthylènes	50	F
3917323922	----- en polysulfohaloéthylènes	50	F
3917323923	----- en polyisobutylène	50	F
3917323924	----- en polystyrène et ses copolymères	50	F
3917323925	----- en chlorure de polyvinylidène ou copolymères de chlorure de vinylidène et de chlorure de vinyle	50	F
3917323926	----- en acétate de polyvinyle	50	F
3917323927	----- en copolymères de chlorure de vinyle et d'acétate de vinyle	50	F
3917323929	----- en alcools, acétals, éthers et autres dérivés polyvinyliques	50	F
	----- autres :		
3917323991	----- en polymères acryliques, polymères méthacryliques ou copolymères acrylométhacryliques	50	F
3917323992	----- en résines de coumarone, résines d'indène et résines de coumarone indène	50	F
3917323999	----- autres	50	F
39173240	---- en nitrates, acétates et autres esters de la cellulose, éthers de la cellulose et autres dérivés chimiques de la cellulose :		
3917324010	---- en nitrates de cellulose	50	F
3917324020	---- en acétates de cellulose	50	F
3917324030	---- en autres esters de la cellulose	50	F
3917324090	---- en éthers de la cellulose et autres dérivés de la cellulose	50	F
3917325000	---- en dérivés chimiques du caoutchouc naturel	25	F
3917329000	---- autres	32,5	F
39173300	-- Autres, non renforcés d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, avec accessoires		
3917330010	--- en dérivés chimiques du caoutchouc naturel	50	F
3917330090	--- autres	50	F
391739	-- Autres		
39173910	---- façonnés :		
3917391010	---- en dérivés chimiques du caoutchouc naturel	50	F
3917391090	---- autres	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	---- autres :		
	----- en produits de condensation, de polycondensation ou de polyaddition :		
3917392100	----- en phénoplastes	50	F
39173929	----- autres :		
	----- en aminoplastes :		
3917392911	----- en résines uréiques	50	F
3917392919	----- autres	50	F
3917392920	----- en alkydes et autres polyesters	50	F
3917392930	----- en résines époxydes ou éthoxylines	50	F
3917392940	----- en polyamides	50	F
3917392950	----- en polyuréthanes	50	F
3917392960	----- en silicones	50	F
3917392990	----- autres	50	F
39173930	---- en produits de polymérisation et copolymérisation :		
3917393011	----- en polyéthylène	50	F
3917393012	----- en polypropylène	50	F
3917393019	----- en chlorure de polyvinyle	50	F
	----- autres :		
3917393021	----- en polytétrahaloéthylènes	50	F
3917393022	----- en polysulfohaloéthylènes	50	F
3917393023	----- en polyisobutylène	50	F
3917393024	----- en polystyrène et ses copolymères	50	F
3917393025	----- en chlorure de polyvinylidène ou copolymères de chlorure de vinylidène et de chlorure de vinyle	50	F
3917393026	----- en acétate de polyvinyle	50	F
3917393027	----- en copolymères de chlorure de vinyle et d'acétate de vinyle	50	F
3917393029	----- en alcools, acétals, éthers et autres dérivés polyvinyliques	50	F
	----- autres :		
3917393091	----- en polymères acryliques, polymères méthacryliques ou copolymères acrylométhacryliques	50	F
3917393092	----- en résines de coumarone, résines d'indène et résines de coumarone indène	50	F
3917393099	----- autres	50	F
39173940	---- en nitrates, acétates et autres esters de la cellulose, éthers de la cellulose et autres dérivés chimiques de la cellulose :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3917394010	----- en nitrates de cellulose	50	F
3917394020	----- en acétates de cellulose	50	F
3917394030	----- en autres esters de la cellulose	50	F
3917394090	----- en éthers de la cellulose et autres dérivés de la cellulose	50	F
3917395000	----- en dérivés chimiques du caoutchouc naturel	25	F
3917399000	----- autres	32,5	F
39174000	– Accessoires		
3917400010	--- en fibre vulcanisée	50	F
3917400090	--- autres	50	F
3918	Revêtements de sols en matières plastiques, même auto-adhésifs, en rouleaux ou sous formes de carreaux ou de dalles; revêtements de murs ou de plafonds en matières plastiques définis dans la Note 9 du présent Chapitre.		
39181000	– En polymères du chlorure de vinyle		
3918100010	--- imprimés ou illustrés, visés à la note 2 de la section VII	50	F
	--- autres :		
	----- en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire :		
3918100020	----- en chlorure de polyvinyle	50	F
	----- autres :		
3918100031	----- en copolymères de chlorure de vinyle et d'acétate de vinyle	50	F
3918100039	----- autres	50	F
3918100090	----- autres	50	F
391890	– En autres matières plastiques		
3918901000	--- imprimés ou illustrés, visés à la note 2 de la section VII	50	F
	--- autres :		
	----- en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire :		
	----- en produits de condensation, de polycondensation ou de polyaddition :		
3918902100	----- en phénoplastes	50	F
3918902200	----- en polyesters non saturés	50	F
39189029	----- autres :		
	----- en aminoplastes :		
3918902911	----- en résines uréiques	50	F
3918902919	----- autres	50	F
3918902920	----- en alkydes et autres polyesters	50	F
3918902930	----- en résines époxydes ou éthoxylines	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3918902940	----- en polyamides	50	F
3918902950	----- en polyuréthanes	50	F
3918902960	----- en silicones	50	F
3918902990	----- autres	50	F
39189030	----- en produits de polymérisation et copolymérisation :		
3918903011	----- en polyéthylène	50	F
3918903012	----- en polypropylène	50	F
3918903013	----- en polytétrahaloéthylènes	50	F
3918903014	----- en polysulfohaloéthylènes	50	F
3918903019	----- en polyisobutylène	50	F
	----- autres :		
3918903091	----- en polystyrène et ses copolymères	50	F
3918903092	----- en chlorure de polyvinylidène ou copolymères de chlorure de vinylidène et de chlorure de vinyle	50	F
3918903093	----- en acétate de polyvinyle	50	F
3918903094	----- en alcools, acétals, éthers et autres dérivés polyvinyliques	50	F
3918903095	----- en polymères acryliques, polymères méthacryliques ou copolymères acrylométhacryliques	50	F
3918903096	----- en résines de coumarone, résines d'indène et résines de coumarone indène	50	F
3918903099	----- autres	50	F
	----- en nitrates, acétates et autres esters de la cellulose, éthers de la cellulose et autres dérivés chimiques de la cellulose, ou fibre vulcanisée :		
3918904100	----- en fibre vulcanisée	32,5	F
39189049	----- autres :		
3918904910	----- en nitrates de cellulose	50	F
3918904920	----- en acétates de cellulose	50	F
3918904930	----- en autres esters de la cellulose	50	F
3918904990	----- en éthers de la cellulose et autres dérivés de la cellulose	50	F
3918905000	----- en dérivés chimiques du caoutchouc naturel	25	F
3918906000	----- autres	32,5	F
39189090	----- autres :		
3918909010	----- en fibres vulcanisée	50	F
3918909090	----- autres	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3919	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux.		
391910	– En rouleaux d'une largeur n'excédant pas 20 cm		
39191010	– – – imprimés ou illustrés, visés à la note 2 de la section VII :		
3919101010	– – – – en polypropylène, d'un grammage compris entre 36g/m2 inclus et 45g/m2 inclus, présentés en rouleaux d'une largeur excédant 95 mm	10	F
3919101090	– – – – autres	50	F
	– – – autres :		
	– – – – d'une largeur n'excédant pas 10 cm, dont l'enduit consiste en caoutchouc, naturel ou synthétique non vulcanisé :		
3919102100	– – – – – en produits de condensation, de polycondensation ou de polyaddition .	50	F
39191022	– – – – – en produits de polymérisation et copolymérisation :		
3919102210	– – – – – en polypropylène translucide à surface striée, d'un grammage compris entre 110g/m2 inclus à 165g/m2 inclus, présentés en rouleaux d'une largeur de 60 mm	10	A
3919102220	– – – – – en polypropylène, d'un grammage compris entre 80g/m2 inclus à 100g/m2 inclus, présentés en rouleaux d'une largeur comprise entre 35 mm inclus à 45 mm inclus	10	A
3919102290	– – – – – autres	50	F
3919102900	– – – – – en cellulose régénérée ; nitrates, acétates et autres esters de la cellulose, éthers de la cellulose et autres dérivés chimiques de la cellulose ou fibre vulcanisée	50	F
	– – – – autres :		
	– – – – – en produits de condensation, de polycondensation ou de polyaddition :		
3919103100	– – – – – en phénoplastes	50	F
3919103200	– – – – – en polyesters non saturés	50	F
39191039	– – – – – autres :		
	– – – – – en aminoplastes :		
3919103911	– – – – – en résines uréiques	50	F
3919103919	– – – – – autres aminoplastes	50	F
3919103920	– – – – – en alkydes et autres polyesters	50	F
3919103930	– – – – – en résines époxydes ou éthyloxyliques	50	F
3919103940	– – – – – en polyamides	50	F
3919103950	– – – – – en polyuréthanes	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3919103960	----- en silicones	50	F
3919103990	----- autres	50	F
39191040	----- en produits de polymérisation et copolymérisation :		
3919104011	----- en polyéthylène	50	F
3919104019	----- en polypropylène	50	F
	----- en chlorure de polyvinyle, d'une épaisseur :		
3919104021	----- inférieure ou égale à 2 mm	50	F
3919104029	----- supérieure à 2 mm	50	F
	----- autres :		
3919104031	----- en polytétrahaloéthylènes	50	F
3919104032	----- en polysulfohaloéthylènes	50	F
3919104033	----- en polyisobutylène	50	F
3919104039	----- en polystyrène et ses copolymères	50	F
	----- en chlorure de polyvinylidène, copolymères de chlorure de vinylidène et de chlorure de vinyle, d'une épaisseur :		
3919104041	----- inférieure ou égale à 0,50 mm	50	F
3919104049	----- supérieure à 0,50 mm	50	F
	----- en acétate de polyvinyle, d'une épaisseur :		
3919104051	----- inférieure ou égale à 0,50 mm	50	F
3919104059	----- supérieure à 0,50 mm	50	F
3919104060	----- en copolymères de chlorure de vinyle et d'acétate de vinyle	50	F
3919104070	----- en alcools, acétals, éthers et autres dérivés polyvinyliques	50	F
	----- en polymères acryliques, polymères méthacryliques, copolymères acrylométhacryliques, d'une épaisseur :		
3919104081	----- inférieure ou égale à 0,50 mm	50	F
3919104082	----- supérieure à 0,50 mm et inférieure ou égale à 2 mm	50	F
3919104089	----- supérieure à 2 mm	50	F
	----- autres :		
	----- en résines de coumarone, résines d'indène et résines de coumarone indène	50	F
3919104091	coumarone indène	50	F
3919104099	----- autres	50	F
	----- en cellulose régénérée, nitrates, acétates et autres esters de la cellulose, éthers de la cellulose et autres dérivés chimiques de la cellulose :		
39191050	----- en cellulose régénérée :		
3919105011	----- d'une épaisseur inférieure ou égale à 0,50 mm	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3919105012	----- d'une épaisseur supérieure à 0,50 mm et inférieure à 0,75 mm	50	F
3919105019	----- autres	50	F
3919105020	----- en nitrate de cellulose	50	F
	----- en acétates de cellulose :		
3919105031	----- d'une épaisseur inférieure à 0,75 mm	50	F
3919105039	----- autres	50	F
	----- en autres esters de la cellulose :		
3919105041	----- d'une épaisseur inférieure à 0,75 mm	50	F
3919105049	----- autres	50	F
	----- en éthers de la cellulose et autres dérivés de la cellulose :		
3919105091	----- en éthylcellulose	50	F
3919105099	----- autres	50	F
3919106000	----- en matières albuminoïdes durcies (caséine durcie, gélatine durcie, etc)	50	F
3919107000	----- en dérivés chimiques du caoutchouc naturel	25	F
3919109000	----- autres	32,5	F
391990	- Autres		
39199010	--- imprimés ou illustrés, visés à la note 2 de la section VII :		
	---- en polypropylène, d'un grammage compris entre 36g/m2 inclus et		
3919901010	45g/m2 inclus présentés en rouleaux d'une largeur n'excédant pas 250 mm	10	A
3919901090	---- autres	50	F
	---- autres :		
	---- en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire :		
	----- en produits de condensation, de polycondensation ou de polyaddition :		
3919902100	----- en phénoplastes	50	F
3919902200	----- en polyesters non saturés	50	F
39199029	----- autres :		
	----- en aminoplastes :		
3919902911	----- en résines uréiques	50	F
3919902919	----- autres	50	F
3919902920	----- en alkydes et autres polyesters	50	F
3919902930	----- en résines époxydes ou éthoxylines	50	F
3919902940	----- en polyamides	50	F
3919902950	----- en polyuréthanes	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3919902960	----- en silicones	50	F
3919902990	----- autres	50	F
39199030	----- en produits de polymérisation et copolymérisation :		
3919903011	----- en polyéthylène	50	F
3919903019	----- en polypropylène	50	F
	----- en chlorure de polyvinyle, d'une épaisseur :		
3919903021	----- inférieure ou égale à 2 mm	50	F
3919903029	----- supérieure à 2 mm	50	F
	----- autres :		
3919903031	----- en polytétrahaloéthylènes	50	F
3919903032	----- en polysulfohaloéthylènes	50	F
3919903033	----- en polyisobutylène	50	F
3919903039	----- en polystyrène et ses copolymères	50	F
	----- en chlorure de polyvinylidène, copolymères de chlorure de vinylidène et de chlorure de vinyle, d'une épaisseur :		
3919903041	----- inférieure ou égale à 0,50 mm	50	F
3919903049	----- supérieure à 0,50 mm	50	F
	----- en acétate de polyvinyle, d'une épaisseur :		
3919903051	----- inférieure ou égale à 0,50 mm	50	F
3919903059	----- supérieure à 0,50 mm	50	F
3919903060	----- en copolymères de chlorure de vinyle et d'acétate de vinyle	50	F
3919903070	----- en alcools, acétals, éthers et autres dérivés polyvinyliques	50	F
	----- en polymères acryliques, polymères méthacryliques, copolymères acrylométhacryliques, d'une épaisseur :		
3919903081	----- inférieure ou égale à 0,50 mm	50	F
3919903082	----- supérieure à 0,50 mm et inférieure ou égale 2 mm	50	F
3919903089	----- supérieure à 2 mm	50	F
	----- autres :		
	----- résines de coumarone, résines d'indène et résines de coumarone indène	50	F
3919903091	coumarone indène	50	F
3919903099	----- autres	50	F
	----- en cellulose régénérée, nitrates, acétates et autres esters de la cellulose, éthers de la cellulose et autres dérivés chimiques de la cellulose :		
39199040	----- en cellulose régénérée :		
3919904011	----- d'une épaisseur inférieure ou égale à 0,50 mm	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3919904012	----- d'une épaisseur supérieure à 0,50 mm et inférieure à 0,75 mm	50	F
3919904019	----- autres	50	F
3919904020	----- en nitrate de cellulose	50	F
	----- en acétates de cellulose :		
3919904031	----- d'une épaisseur inférieure à 0,75 mm	50	F
3919904039	----- autres	50	F
	----- en autres esters de la cellulose :		
3919904041	----- d'une épaisseur inférieure à 0,75 mm	50	F
3919904049	----- autres	50	F
	----- en éthers de la cellulose et autres dérivés de la cellulose :		
3919904091	----- en éthylcellulose	50	F
3919904099	----- autres	50	F
3919905000	----- en fibre vulcanisée	32,5	F
3919906000	----- en matières albuminoïdes durcies (caséine durcie, gélatine durcie, etc)	50	F
	----- autres :		
3919907100	----- en dérivés chimiques du caoutchouc naturel	25	F
3919907900	----- autres	32,5	F
39199090	----- autres :		
3919909010	----- en fibre vulcanisée	50	F
3919909090	----- autres	50	F
3920	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques non alvéolaires, non renforcées, ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières.		
39201000	- En polymères de l'éthylène		
	---- en polyéthylène :		
	----- non imprimées :		
	----- perforées, d'une épaisseur comprise entre 0,4 mm inclus et 0,6 mm inclus, d'un grammage supérieur ou égal à 20g/m2 mais n'excédant pas 27g/m2, présentées en rouleaux d'une largeur variant entre 100 mm inclus et 200 mm inclus	2,5	A
3920100021			
3920100022	----- autres	25	F
3920100030	----- autres	50	F
	---- autres :		
3920100091	----- non imprimées	25	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3920100099	----- autres	50	F
392020	- En polymères du propylène		
39202010	---- bi- orientées non imprimées :		
	----- en polypropylène :		
3920201011	----- métallisées sous vide	17,5	F
3920201019	----- autres	25	F
3920201090	----- autres	25	F
39202090	---- autres :		
	----- en polypropylène :		
3920209011	----- non imprimées	25	F
3920209019	----- autres	50	F
	----- autres :		
3920209091	----- non imprimées	25	F
3920209099	----- autres	50	F
3920300000	- En polymères du styrène	50	F
	- En polymères du chlorure de vinyle :		
392043	-- Contenant en poids au moins 6% de plastifiants		
39204310	--- bandes d'une épaisseur inférieure ou égale à 0,5 mm :		
3920431010	---- rigides	10	A
3920431090	---- souples	32,5	F
39204390	---- autres :		
	----- en chlorure de polyvinyle :		
3920439011	----- d'une épaisseur inférieure ou égale à 2 mm	50	F
3920439019	----- d'une épaisseur supérieure à 2 mm	50	F
	----- autres :		
3920439020	----- en copolymères de chlorure de vinyle et d'acétate de vinyle	50	F
3920439090	----- autres	50	F
392049	-- Autres		
39204910	--- bandes d'une épaisseur inférieure ou égale à 0,5 mm :		
3920491010	---- rigides	10	A
3920491090	---- souples	32,5	F
39204990	---- autres :		
	----- en chlorure de polyvinyle :		
3920499011	----- d'une épaisseur inférieure ou égale à 2 mm	50	F
3920499019	----- d'une épaisseur supérieure à 2 mm	50	F
	----- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3920499020	----- en copolymères de chlorure de vinyle et d'acétate de vinyle	50	F
3920499090	----- autres	50	F
	- En polymères acryliques :		
39205100	-- En poly (méthacrylate de méthyle)		
3920510010	---- d'une épaisseur inférieure ou égale à 0,50 mm	50	F
3920510020	---- d'une épaisseur supérieure à 0,50 mm et inférieure ou égale à 2 mm	50	F
3920510090	---- d'une épaisseur supérieure à 2 mm	50	F
392059	-- Autres		
3920590010	---- d'une épaisseur inférieure ou égale à 0,50 mm	50	F
3920590020	---- d'une épaisseur supérieure à 0,50 mm et inférieure ou égale à 2 mm	50	F
3920590090	---- d'une épaisseur supérieure à 2 mm	50	F
	- En polycarbonates, en résines alkydes, en polyesters allyliques ou en autres polyesters :		
3920610000	-- En polycarbonates	50	F
392062	-- En poly (éthylène téréphtalate)		
	---- non imprimées :		
3920621100	----- métallisées sous vide	17,5	F
3920621900	----- autres	25	F
3920629000	---- autres	50	F
3920630000	-- En polyesters non saturés	50	F
3920690000	-- En autres polyesters	10	F
	- En cellulose ou en ses dérivés chimiques :		
392071	-- En cellulose régénérée		
	---- non imprimées :		
3920711100	----- métallisées sous vide	17,5	F
3920711900	----- autres	25	F
39207190	---- autres :		
	----- d'une épaisseur inférieure ou égale à 0,50 mm :		
3920719011	----- à surface traitée ou travaillée	50	F
3920719019	----- autres qu'à surface traitée ou travaillée	50	F
3920719020	----- d'une épaisseur supérieure à 0,50 mm et inférieure à 0,75 mm	50	F
3920719090	----- autres	50	F
3920720000	-- En fibre vulcanisée	32,5	F
39207300	-- En acétate de cellulose		
3920730010	--- pellicules en rouleaux ou en bandes pour la cinématographie ou la photographie	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3920730020	--- autres, d'une épaisseur inférieure à 0,75 mm	50	F
3920730030	--- autres, d'une épaisseur supérieure ou égale à 0,75 mm	10	F
3920730080	--- autres	50	F
39207900	-- En autres dérivés de la cellulose		
	---- en nitrates de cellulose :		
3920790011	---- pellicules en rouleaux ou en bandes pour la cinématographie ou la photographie	50	F
3920790019	---- autres	50	F
	---- en autres esters de la cellulose :		
3920790021	---- pellicules en rouleaux ou en bandes pour la cinématographie ou la photographie	50	F
3920790022	---- autres, d'une épaisseur inférieure à 0,75 mm	50	F
3920790029	---- autres	50	F
	---- en éthers de la cellulose et autres dérivés chimiques de la cellulose :		
3920790091	---- en éthylcellulose	50	F
3920790099	---- autres	50	F
	- En autres matières plastiques :		
39209100	-- En poly (butyral de vinyle)		
3920910010	--- d'une épaisseur supérieure ou égale à 0,38 mm mais n'excédant pas 1,52 mm, présentées en rouleaux d'une largeur de 40 cm à 321 cm	17,5	A
3920910090	--- autres	50	F
392092	-- En polyamides		
39209210	--- non imprimées :		
3920921010	---- métallisées sous vide	17,5	A
3920921090	---- autres	25	F
3920929000	---- autres	50	F
39209300	-- En résines aminiques		
3920930010	--- en résines uréiques	50	F
3920930090	--- autres	50	F
3920940000	-- En résines phénoliques	50	F
392099	-- En autres matières plastiques		
39209910	---- en produits de condensation, de polycondensation ou de polyaddition :		
3920991010	---- en résines époxydes ou éthoxylines	50	F
3920991020	---- en polyuréthanes	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3920991030	----- en silicones	50	F
3920991090	----- autres	50	F
39209920	---- en produits de polymérisation et copolymérisation :		
3920992010	----- en polytétrahaloéthylènes	50	F
3920992020	----- en polysulfohaloéthylène	50	F
3920992030	----- en polyisobutylène	50	F
	----- en chlorure de polyvinylidène, copolymères de chlorure de vinylidène et de chlorure de vinyle, d'une épaisseur :		
3920992041	----- inférieure ou égale à 0,50 mm	50	F
3920992049	----- supérieure à 0,50 mm	50	F
	----- en acétate de polyvinyle, d'une épaisseur :		
3920992051	----- inférieure ou égale à 0,50 mm	50	F
3920992059	----- supérieure à 0,50 mm	50	F
3920992060	----- en copolymères de chlorure de vinyle et d'acétate de vinyle	50	F
3920992070	----- en résines de coumarone, résines d'indène et résines de coumarone-indène	50	F
3920992080	----- en alcools, acétals, éthers et autres dérivés polyvinyliques	50	F
3920992090	----- autres	50	F
3920993000	--- en matières albuminoïdes durcies (caséine durcie, gélatine durcie, etc)	50	F
3920994000	--- en dérivés chimiques du caoutchouc naturel	25	F
3920999000	--- autres	32,5	F
3921	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques. - Produits alvéolaires :		
3921110000	-- En polymères du styrène	50	F
39211200	-- En polymères du chlorure de vinyle		
	---- en chlorure de polyvinyle :		
3921120011	----- d'une épaisseur inférieure ou égale à 2 mm	50	F
3921120019	----- d'une épaisseur supérieure à 2 mm	50	F
3921120020	--- en copolymères de chlorure de vinyle et d'acétate de vinyle	50	F
3921120090	--- autres	50	F
3921130000	-- En polyuréthanes	50	F
3921140000	-- En cellulose régénérée	50	F
392119	-- En autres matières plastiques		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	--- en produits de condensation, de polycondensation ou de polyaddition :		
3921191100	---- en phénoplastes	50	F
	---- en polyesters non saturés :		
3921191600	----- préimprégné de polyester malléable contenant des fibres de verre (18% au moins) et d'autres matières minérales, protégé sur chaque face par un film de polyéthylène	10	A
3921191700	----- autres	50	F
39211919	---- autres :		
	----- en aminoplastes :		
3921191911	----- en résines uréiques	50	F
3921191919	----- autres	50	F
3921191920	----- en alkydes et autres polyesters	50	F
3921191930	----- en résines époxydes ou éthoxyliques	50	F
3921191940	----- en polyamides	50	F
3921191950	----- en silicones	50	F
3921191990	----- autres	50	F
	--- en produits de polymérisation et copolymérisation :		
3921192100	---- bandes en polyéthylène, microporeuses, contenant de la silice amorphe, même nervurée d'une largeur de 100 mm à 1250 mm	32,5	F
3921192200	---- plaques cellulaires de polypropylène, d'un poids de 400 g/m ² , présentées en rouleaux d'une largeur n'excédant pas 640 mm	10	F
39211928	---- autres :		
3921192811	----- en polyéthylène	50	F
3921192812	----- en polypropylène	50	F
3921192813	----- en polytétrahaloéthylènes	50	F
3921192814	----- en polysulfohaloéthylènes	50	F
3921192815	----- en chlorure de polyvinylidène, copolymères de chlorure de vinylidène et de chlorure de vinyle d'une épaisseur inférieure ou égale à 0,50 mm	50	F
3921192816	----- en chlorure de polyvinylidène, copolymères de chlorure de vinylidène et de chlorure de vinyle d'une épaisseur supérieure à 0,50 mm	50	F
3921192819	----- en polyisobutylène	50	F
	----- en acétate de polyvinyle, d'une épaisseur :		
3921192821	----- inférieure ou égale à 0,50 mm	50	F
3921192829	----- supérieure à 0,50 mm	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3921192830	----- en alcools, acétals, éthers et autres dérivés polyvinyliques	50	F
	----- en polymères acryliques, polymères méthacryliques, copolymères acrylométhacryliques, d'une épaisseur :		
3921192841	----- inférieure ou égale à 0,50 mm	50	F
3921192842	----- supérieure à 0,50 mm et inférieure ou égale à 2 mm	50	F
3921192849	----- supérieure à 2 mm	50	F
3921192850	----- en résines de coumarone, résines d'indène et résines de coumarone-indène	50	F
39211930	--- en nitrates, acétates et autres esters de la cellulose, éthers de la cellulose et autres dérivés chimiques de la cellulose :		
3921193010	---- en nitrates de cellulose	50	F
	---- en acétates de cellulose, d'une épaisseur :		
3921193021	----- inférieure à 0,75 mm	50	F
3921193029	----- autres	50	F
	---- en autres esters de la cellulose, d'une épaisseur :		
3921193031	----- inférieure à 0,75 mm	50	F
3921193039	----- autres	50	F
	---- en éthers de la cellulose et autres dérivés de la cellulose :		
3921193091	----- en éthylcellulose	50	F
3921193099	----- autres	50	F
3921194000	--- en matières albuminoïdes durcies (caséine durcie, gélatine durcie, etc)	50	F
3921195000	--- en dérivés chimiques du caoutchouc naturel	25	F
3921199000	--- autres	32,5	F
392190	- Autres		
	--- complexes d'emballage imprimés (triplex et similaires) :		
	---- d'un poids au m2 de 100g et plus, comportant une feuille d'aluminium associée	40	F
3921901100	---- autres	50	F
3921901900	--- autres :		
	---- en produits de condensation, de polycondensation ou de polyaddition :		
	----- lames et rubans formés d'une âme en polyester saturé, métallisé sous vide et colorié, d'une largeur supérieure à 5 mm et d'une épaisseur inférieure ou égale à 25 microns	17,5	B
3921902000	----- autres :		
39219030			

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3921903011	----- en phénoplastes	50	F
3921903019	----- en polyesters non saturés	50	F
	----- autres :		
	----- en aminoplastes :		
3921903021	----- en résines uréiques	50	F
3921903029	----- autres	50	F
3921903030	----- en alkydes et autres polyesters	50	F
3921903040	----- en résines époxydes ou éthyoxylines	50	F
3921903050	----- en polyamides	50	F
3921903060	----- en polyuréthanes	50	F
3921903070	----- en silicones	50	F
3921903090	----- autres	50	F
39219040	---- en produits de polymérisation et copolymérisation :		
	---- en polyéthylène, polypropylène ou chlorure de polyvinyle :		
	----- en chlorure de polyvinyle, d'une épaisseur :		
3921904001	----- inférieure ou égale à 2 mm	50	F
3921904009	----- supérieure à 2 mm	50	F
	----- en polyéthylène :		
3921904011	----- produits, non imprimés ni illustrés, constitués d'une feuille métallique intercalée sur deux faces, d'une feuille en polyéthylène et d'une autre feuille de copolymère de polyéthylène, présentés en rouleaux, d'une largeur supérieure ou égale à 30 mm et inférieure ou égale à 360 mm, d'une épaisseur supérieure ou égale à 250 microns et inférieure ou égale à 350 microns.	10	F
3921904019	----- autres	50	F
3921904020	----- en polypropylène	50	F
	----- autres :		
3921904031	----- en polytétrahaloéthylènes	50	F
3921904032	----- en polysulfohaloéthylènes	50	F
3921904033	----- en polyisobutylène	50	F
3921904039	----- en polystyrène et ses copolymères	50	F
	----- en chlorure de polyvinylidène, copolymères de chlorure de vinylidène et de chlorure de vinyle, d'une épaisseur :		
3921904041	----- inférieure ou égale à 0,50 mm	50	F
3921904049	----- supérieure à 0,50 mm	50	F
	----- en acétate de polyvinyle, d'une épaisseur :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3921904051	----- inférieure ou égale à 0,50 mm	50	F
3921904059	----- supérieure à 0,50 mm	50	F
3921904060	----- en copolymères de chlorure de vinyle et d'acétate de vinyle	50	F
3921904070	----- en alcools, acétals, éthers et autres dérivés polyvinyliques	50	F
	----- en polymères acryliques, polymères méthacryliques, copolymères acrylométhacryliques, d'une épaisseur :		
3921904081	----- inférieure ou égale à 0,50 mm	50	F
3921904082	----- supérieure à 0,50 mm et inférieure ou égale 2 mm	50	F
3921904089	----- supérieure à 2 mm	50	F
	----- autres :		
3921904091	----- en résines de coumarone, résines d'indène et résines de coumarone- indène	50	F
3921904099	----- autres	50	F
	---- en cellulose régénérée, nitrates et autres esters de la cellulose, éthers de la cellulose et autres dérivés chimiques de la cellulose :		
	----- en cellulose régénérée :		
	----- feuilles, pellicules, bandes ou lames enroulées ou non, d'une épaisseur inférieure à 0,75 mm :		
	----- d'une épaisseur inférieure ou égale à 0,50 mm :		
3921905100	----- à surface traitée ou travaillée	50	F
3921905200	----- autres qu'à surface traitée ou travaillée	32,5	F
3921906000	----- d'une épaisseur supérieure à 0,50 mm et inférieure à 0,75 mm	50	F
3921907000	----- autres	50	F
39219080	----- autres :		
3921908010	----- en nitrate de cellulose	50	F
	----- en acétates de cellulose :		
3921908021	----- feuilles, pellicules, bandes ou lames enroulées ou non, d'une épaisseur inférieure à 0,75 mm	50	F
3921908029	----- autres	50	F
	----- en éthers de la cellulose et autres dérivés chimiques de la cellulose :		
3921908091	----- en éthylcellulose	50	F
3921908099	----- autres	50	F
	----- autres :		
3921909400	----- en fibre- vulcanisée	32,5	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3921909500	----- en matières albuminoïdes durcies (caséine durcie, gélatine durcie, etc)	50	F
3921909600	----- en dérivés chimiques du caoutchouc naturel	25	F
3921909800	----- autres	32,5	F
3922	Baignoires, douches, éviers, lavabos, bidets, cuvettes d'aisance et leurs sièges et couvercles, réservoirs de chasse et articles similaires pour usages sanitaires ou hygiéniques, en matières plastiques.		
39221000	– Baignoires, douches, éviers et lavabos		
3922100010	--- en dérivés chimiques du caoutchouc naturel	50	F
3922100090	--- autres	50	F
3922200000	– Sièges et couvercles de cuvettes d'aisance	50	F
39229000	– Autres		
3922900010	--- réservoirs pour chasse d'eau de W.C., comportant leur mécanisme	50	F
3922900080	--- autres	50	F
3923	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques; bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques.		
39231000	– Boîtes, caisses, casiers et articles similaires		
3923100010	--- en fibre vulcanisée	50	F
3923100020	--- en dérivés chimiques du caoutchouc naturel	50	F
3923100030	--- en polyéthylène	25	F
3923100040	--- en polypropylène	25	F
3923100080	--- autres	40	F
	– Sacs, sachets, pochettes et cornets :		
39232100	– – En polymères de l'éthylène		
3923210010	--- articles visées à la note (2 A a) du chapitre 42	25	F
3923210090	--- autres	25	F
39232900	– – En autres matières plastiques		
	--- articles visées à la note (2 A a) du chapitre 42 :		
3923290011	---- en polypropylène	25	F
3923290019	---- autres	40	F
3923290020	--- sacs de couverture en P.V.C équipés de fermetures à glissières ou velcro.	10	F
	--- autres :		
3923290081	---- en polypropylène	25	F
3923290089	---- autres	40	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
392330	– Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles similaires		
3923301000	– – – préformes en polyéthylène téréphtalate (PET)	25	F
39233090	– – – autres :		
3923309010	– – – – en dérivés chimiques du caoutchouc naturel	50	F
3923309020	– – – – en polyéthylène	25	F
3923309030	– – – – en polypropylène	25	F
3923309080	– – – – autres	40	F
392340	– Bobines, fusettes, canettes et supports similaires		
39234010	– – – bobines pour l'enroulement des films et pellicules :		
3923401010	– – – – en polyéthylène	25	F
3923401020	– – – – en polypropylène	25	F
3923401090	– – – – autres	40	F
39234090	– – – autres :		
3923409010	– – – – en polyéthylène	25	F
3923409020	– – – – en polypropylène	25	F
3923409090	– – – – autres	40	F
39235000	– Bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture	50	
	– – – en polyéthylène :		
3923500011	– – – – contenant du silicagel et ou autres déshumidifiant	40	F
3923500019	– – – – autres	25	F
3923500030	– – – en polypropylène	25	F
3923500090	– – – autres	40	F
39239000	– Autres		
3923900010	– – – en cellulose régénérée	50	F
3923900020	– – – en fibre vulcanisée	50	F
3923900030	– – – en matières albuminoïdes durcies	50	F
3923900040	– – – en dérivés chimiques du caoutchouc naturel	50	F
3923900050	– – – en polyéthylène	25	F
3923900060	– – – en polypropylène	25	F
3923900080	– – – autres	40	F
3924	Vaisselle, autres articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en matières plastiques.		
3924100000	– Vaisselle et autres articles pour le service de la table ou de la cuisine.	50	F
3924900000	– Autres	50	F
3925	Articles d'équipement pour la construction, en matières plastiques, non dénommés ni compris ailleurs.		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
39251000	– Réservoirs, foudres, cuves et récipients analogues, d'une contenance excédant 300 l		
3925100010	---- en dérivés chimiques du caoutchouc naturel	50	F
3925100090	---- autres	50	F
39252000	– Portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils		
3925200010	---- en dérivés chimiques du caoutchouc naturel	50	F
3925200090	---- autres	50	F
39253000	– Volets, stores (y compris les stores vénitiens) et articles similaires, et leurs parties		
3925300010	---- en dérivés chimiques du caoutchouc naturel	50	F
3925300090	---- autres	50	F
39259000	– Autres		
3925900010	---- en fibre vulcanisée	50	F
3925900020	---- en dérivés chimiques du caoutchouc naturel	50	F
3925900090	---- autres	50	F
3926	Autres ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n°s 39.01 à 39.14.		
3926100000	– Articles de bureau et articles scolaires	50	F
39262000	– Vêtements et accessoires du vêtement (y compris les gants, mitaines et moufles)		
3926200010	---- en dérivés chimiques du caoutchouc naturel	50	F
3926200090	---- autres	50	F
39263000	– Garnitures pour meubles, carrosseries ou similaires		
3926300010	---- en fibre vulcanisée	50	F
3926300020	---- en dérivés chimiques du caoutchouc naturel	50	F
3926300090	---- autres	50	F
3926400000	– Statuettes et autres objets d'ornementation	50	F
392690	– Autres		
3926901200	---- éventails et écrans à main et leurs montures et parties de montures	50	F
3926902200	---- pions en polyester	50	F
3926903200	---- buscs pour corsets, pour vêtements ou accessoires du vêtement et similaires	32,5	F
3926904200	---- disques supports pour abrasifs en fibre vulcanisée	10	F
3926905200	---- pots de filature	2,5	F
	---- autres :		
	----- articles à usages techniques :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
3926908100	----- de machines textiles	2,5	A
3926908900	----- autres	50	F
3926909000	----- autres	50	F
4001	Caoutchouc naturel, balata, gutta-percha, guayule, chicle et gommés naturelles analogues, sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes.		
400110	– Latex de caoutchouc naturel, même prévulcanisé		
4001101000	--- de caoutchoucs visés à la note 5 b1 ou 5 b2 du présent chapitre	32,5	C
4001109000	--- autres	17,5	B
	– Caoutchouc naturel sous d'autres formes :		
4001210000	-- Feuilles fumées	17,5	B
4001220000	-- Caoutchoucs techniquement spécifiés (TSNR)	17,5	B
400129	-- Autres		
4001291000	--- plaques, feuilles et bandes, autres que les crêpes	32,5	C
	--- autres :		
4001299100	---- caoutchoucs visés à la note 5 b1 ou 5 b2 du présent chapitre	32,5	C
40012999	---- autres :		
4001299910	----- crêpes pour semelles	17,5	B
4001299920	----- autres crêpes	17,5	B
4001299990	----- autres	2,5	A
400130	– Balata, gutta-percha, guayule, chicle et gommés naturelles analogues		
4001301000	--- plaques, feuilles et bandes	32,5	C
	--- autres :		
4001309100	---- caoutchoucs visés à la note 5 b1 ou 5 b2 du présent chapitre	32,5	C
4001309900	---- autres	17,5	B
4002	Caoutchouc synthétique et factice pour caoutchouc dérivé des huiles, sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes; mélanges des produits du n° 40.01 avec des produits de la présente position, sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes.		
	– Caoutchouc styrène-butadiène (SBR); caoutchouc styrène-butadiène carboxylé (XSBR) :		
400211	-- Latex		
4002111000	--- de caoutchoucs visés à la note 5 b1 ou 5 b2 du présent chapitre	32,5	C
40021190	--- autres :		
4002119010	---- latex de polybutadiène-styrène	17,5	B
4002119090	---- autres	17,5	B

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
400219	-- Autres		
4002191000	--- plaques, feuilles et bandes, autres que les crêpes	32,5	C
	---- autres :		
4002199100	----- caoutchoucs visés à la note 5 b1 ou 5 b2 du présent chapitre	32,5	C
40021999	----- autres :		
4002199910	----- produits modifiés par l'incorporation de matières plastiques	17,5	B
4002199920	----- polybutadiène-styrène	2,5	A
4002199990	----- autres	17,5	B
400220	- Caoutchouc butadiène (BR)		
4002201000	--- plaques, feuilles et bandes, autres que les crêpes	32,5	C
	---- autres :		
4002209100	----- caoutchoucs visés à la note 5 b1 ou 5 b2 du présent chapitre	32,5	C
40022099	----- autres :		
4002209910	----- latex	17,5	A
4002209920	----- produit modifié par l'incorporation de matières plastiques	17,5	B
4002209990	----- autres	2,5	A
	- Caoutchouc isobutène-isoprène (butyle) (IIR); caoutchouc isobutène isoprène halogéné (CIIR ou BIIR) :		
400231	-- Caoutchouc isobutène-isoprène (butyle) (IIR)		
4002311000	--- plaques, feuilles et bandes, autres que les crêpes	32,5	C
	---- autres :		
4002319100	----- caoutchoucs visés à la note 5 b1 ou 5 b2 du présent chapitre	32,5	C
40023199	----- autres :		
4002319910	----- latex	17,5	B
4002319920	----- produit modifié par l'incorporation de matières plastiques	17,5	B
4002319990	----- autres	2,5	A
400239	-- Autres		
4002391000	--- plaques, feuilles et bandes, autres que les crêpes	32,5	C
	---- autres :		
4002399100	----- caoutchoucs visés à la note 5 b1 ou 5 b2 du présent chapitre	32,5	C
40023999	----- autres :		
4002399910	----- latex	17,5	B
4002399920	----- produits modifiés par l'incorporation de matières plastiques	17,5	B
4002399990	----- autres	17,5	B
	- Caoutchouc chloroprène (chlorobutadiène) (CR) :		
400241	-- Latex		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4002411000	--- de caoutchoucs visés à la note 5 b1 ou 5 b2 du présent chapitre	32,5	C
4002419000	--- autres	17,5	A
400249	-- Autres		
4002491000	--- plaques, feuilles et bandes, autres que les crêpes	32,5	C
	--- autres :		
4002499100	---- caoutchoucs visés à la note 5 b1 ou 5 b2 du présent chapitre	32,5	C
40024999	---- autres :		
4002499910	----- produit modifié par l'incorporation de matières plastiques	17,5	B
4002499990	----- autres	17,5	A
	- Caoutchouc acrylonitrile-butadiène (NBR) :		
400251	-- Latex		
4002511000	--- de caoutchoucs visés à la note 5 b1 ou 5 b2 du présent chapitre	32,5	C
4002519000	--- autres	17,5	B
400259	-- Autres		
4002591000	--- plaques, feuilles et bandes, autres que les crêpes	32,5	C
	--- autres :		
4002599100	---- caoutchoucs visés à la note 5 b1 ou 5 b2 du présent chapitre	32,5	C
40025999	---- autres :		
4002599910	----- produit modifié par l'incorporation de matières plastiques	17,5	B
4002599990	----- autres	17,5	B
400260	- Caoutchouc isoprène (IR)		
4002601000	--- plaques, feuilles et bandes, autres que les crêpes	32,5	C
	--- autres :		
4002609100	---- caoutchoucs visés à la note 5 b1 ou 5 b2 du présent chapitre	32,5	C
40026099	---- autres :		
4002609910	----- latex	17,5	B
4002609920	----- produit modifié par l'incorporation de matières plastiques	17,5	B
4002609990	----- autres	17,5	B
400270	- Caoutchouc éthylène-propylène-diène non conjugué (EPDM)		
4002701000	--- plaques, feuilles et bandes, autres que les crêpes	32,5	A
	--- autres :		
4002709100	---- caoutchoucs visés à la note 5 b1 ou 5 b2 du présent chapitre	32,5	C
40027099	---- autres :		
4002709910	----- latex	17,5	B
4002709920	----- produit modifié par l'incorporation de matières plastiques	17,5	B
4002709990	----- autres	17,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
400280	– Mélanges des produits du n° 40.01 avec des produits de la présente position		
4002801000	– – – plaques, feuilles et bandes, autres que les crêpes	32,5	C
4002809000	– – – autres	17,5	B
	– Autres :		
400291	– – Latex		
4002911000	– – – de caoutchoucs visés à la note 5 b1 ou 5 b2 du présent chapitre	32,5	C
4002919000	– – – autres	17,5	B
400299	– – Autres		
4002991000	– – – plaques, feuilles et bandes, autres que les crêpes	32,5	C
	– – – autres :		
4002999100	– – – – caoutchoucs visés à la note 5 b1 ou 5 b2 du présent chapitre	32,5	C
40029999	– – – – autres :		
4002999910	– – – – – factice pour caoutchouc dérivé des huiles	17,5	B
4002999920	– – – – – produits modifiés par l'incorporation de matières plastiques	17,5	B
4002999990	– – – – – autres	2,5	A
4003000000	Caoutchouc régénéré sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes	2,5	A
400400	Déchets, débris et rognures de caoutchouc non durci, même réduits en poudre ou en granulés.		
4004001000	– – – déchets et rognures de caoutchouc non durci	25	C
	– – – débris d'ouvrages en caoutchouc non durci exclusivement utilisables pour la récupération du caoutchouc :		
	– – – – débris provenant de vieux pneumatiques ayant subi à l'étranger :		
4004002100	– – – – – le traitement du refendage (c'est-à-dire dont la bande de roulement a été enlevée)	25	C
4004002200	– – – – – le découpage en morceaux nettement séparés	10	A
4004002300	– – – – – le détalonnage (dont le découpage superficiel n'a pas affecté les tringles ou talons)	50	F
4004002900	– – – – – d'autres traitements	50	F
4004004000	– – – – débris provenant de tous autres ouvrages	25	C
4004009000	– – – caoutchouc en poudre obtenu à partir de déchets et débris de caoutchouc non durci	17,5	B
4005	Caoutchouc mélangé, non vulcanisé, sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes.		
400510	– Caoutchouc additionné de noir de carbone ou de silice		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4005101000	--- solutions et dispersions	32,5	C
4005102000	--- plaques, feuilles et bandes	32,5	F
4005109000	--- autres	32,5	F
4005200000	- Solutions; dispersions autres que celles du n° 4005.10	32,5	A
	- Autres :		
400591	-- Plaques, feuilles et bandes		
4005911000	--- à base de balata, gutta-percha, gommés naturelles analogues ou factice pour caoutchouc	50	F
	--- autres :		
4005919100	----- bandes d'une épaisseur n'excédant pas 5 mm constituées par une nappe de câbles en acier parallélisés, entièrement enrobée de caoutchouc non vulcanisé, destinées à être utilisées pour la fabrication de carcasses de pneumatiques et importées à l'ordre des industriels spécialisés dans cette activité particulière .	17,5	B
4005919900	----- autres	32,5	F
400599	-- Autres		
4005991000	--- granulés en caoutchouc naturel ou synthétique, sous forme de mélanges prêts à la vulcanisation	32,5	F
4005999000	--- autres	17,5	B
4006	Autres formes (baguettes, tubes, profilés, par exemple) et articles (disques, rondelles, par exemple) en caoutchouc non vulcanisé.		
400610	- Profilés pour le rechapage		
4006101000	--- à base de balata, gutta-percha, gommés naturelles analogues ou factice pour caoutchouc	50	F
4006109000	--- autres	32,5	F
400690	- Autres		
	--- en balata, gutta-percha, gommés naturelles analogues ou factice pour caoutchouc :		
4006901100	----- fils et cordes nus	17,5	B
4006901200	----- profilés (y compris les profilés de section circulaire)	50	F
4006901300	----- courroies	50	F
4006901900	----- autres formes ou articles	50	F
	--- autres :		
4006909100	----- articles	50	F
4006909900	----- autres formes	32,5	F
40070000	Fils et cordes de caoutchouc vulcanisé		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4007000010	--- prédécoupés en 2 et dont la plus grande dimension de la coupe transversale totale n'excède pas 5 mm	10	A
4007000090	--- autres	17,5	B
4008	Plaques, feuilles, bandes, baguettes et profilés, en caoutchouc vulcanisé non durci.		
	– En caoutchouc alvéolaire :		
40081100	-- Plaques, feuilles et bandes		
4008110010	--- plaques et feuilles pour semelles	50	F
	--- autres :		
4008110091	---- plaques constituées d'une double couche de forme rectangulaire, d'une épaisseur supérieure ou égale 5 mm mais n'excédant pas 14 mm, d'une largeur comprise entre 120 cm inclus à 260 cm inclus, d'une longueur supérieure ou égale à 5 m, à surface antidérapante.	10	F
4008110092	---- autres plaques, composées d'un mélange 100% caoutchouc SBR, d'une épaisseur supérieure ou égale à 10 mm, d'une largeur supérieure ou égale à 1,20 m et d'une longueur égale ou supérieure à 10 m	10	F
4008110093	---- bandes prédécoupées en 4 ou en 6 et dont la plus grande dimension de la coupe transversale totale excède 5 mm	10	F
4008110099	---- autres	50	F
4008190000	-- Autres	50	F
	– En caoutchouc non alvéolaire :		
40082100	-- Plaques, feuilles et bandes		
4008210010	--- revêtements de sol et tapis de pied (à l'exclusion de ceux du n° 4016.91)	50	F
4008210020	--- plaques et feuilles pour semelles	50	F
4008210090	--- autres	50	F
4008290000	-- Autres	50	F
4009	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, même pourvus de leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple).		
	– Non renforcés à l'aide d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières :		
4009110000	-- Sans accessoires	50	F
4009120000	-- Avec accessoires	50	F
	– Renforcés seulement à l'aide de métal ou autrement associés seulement à du métal :		
4009210000	-- Sans accessoires	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4009220000	-- Avec accessoires	50	F
	– Renforcés seulement à l'aide de matières textiles ou autrement associés seulement à des matières textiles :		
400931	-- Sans accessoires		
4009311000	--- tuyau présenté en rouleau, d'un diamètre intérieur de 3,2 mm et un diamètre extérieur de 10 mm, constitué de 2 tuyaux concentriques en caoutchouc avec renfort intermédiaire en matière textile tressé	32,5	F
40093190	--- autres :		
4009319010	---- tressés	50	F
4009319090	---- non tressés	50	F
400932	-- Avec accessoires		
4009321000	--- tuyau d'un diamètre intérieur de 3,2 mm et un diamètre extérieur de 10 mm, constitué de 2 tuyaux concentriques en caoutchouc avec renfort intermédiaire en matière textile tressé	40	F
40093290	--- autres :		
4009329010	---- combinés avec des matières textiles tressées	50	F
4009329090	---- combinés avec des matières textiles non tressées	50	F
	– Renforcés à l'aide d'autres matières ou autrement associés à d'autres matières :		
400941	-- Sans accessoires		
4009411000	--- tuyaux poreux à base de 70% de caoutchouc et de 30% de polyéthylène	17,5	B
40094190	--- autres :		
4009419010	---- combinés avec des matières textiles tressées, avec armature métallique.	50	F
4009419020	---- combinés avec des matières textiles non tressées, avec armature métallique.	50	F
4009419030	---- combinés avec d'autres matières que les matières textiles, sans armature métallique	50	F
4009419090	---- combinés avec d'autres matières que les matières textiles, avec armature métallique	50	F
40094200	-- Avec accessoires		
4009420010	--- combinés avec des matières textiles tressées, avec armature métallique.	50	F
4009420020	--- combinés avec des matières textiles non tressées, avec armature métallique.	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4009420030	--- combinés avec d'autres matières que les matières textiles, sans armature métallique	50	F
4009420090	--- combinés avec d'autres matières que les matières textiles, avec armature métallique	50	F
4010	Courroies transporteuses ou de transmission, en caoutchouc vulcanisé.		
	- Courroies transporteuses :		
401011	-- Renforcées seulement de métal		
40101110	--- d'une largeur excédant 20 cm :		
4010111010	---- de section rectangulaire	2,5	A
4010111090	---- de sections autres	2,5	A
40101190	---- autres :		
4010119010	---- de section rectangulaire	50	F
4010119090	---- de sections autres	50	F
40101200	-- Renforcées seulement de matières textiles		
4010120010	--- d'une largeur excédant 20 cm	50	F
4010120090	--- autres	50	F
40101300	-- Renforcées seulement de matières plastiques		
	--- d'une largeur excédant 20 cm :		
4010130011	---- de section rectangulaire	50	F
4010130019	---- de sections autres	50	F
	---- autres :		
4010130091	---- de section rectangulaire	50	F
4010130099	---- de sections autres	50	F
40101900	-- Autres		
	--- d'une largeur excédant 20 cm :		
4010190011	---- de section rectangulaire	50	F
4010190019	---- de sections autres	50	F
	---- autres :		
4010190091	---- de section rectangulaire	50	F
4010190099	---- de sections autres	50	F
	- Courroies de transmission :		
	-- Courroies de transmission sans fin, de section trapézoïdale, striées, d'une circonférence extérieure excédant 60 cm mais n'excédant pas 180 cm		
40103100			
4010310010	--- ne laissant pas apparaître le fond de la toile	50	F
4010310090	--- laissant apparaître le fond de la toile	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
40103200	-- Courroies de transmission sans fin, de section trapézoïdale autres que striées, d'une circonférence extérieure excédant 60 cm mais n'excédant pas 180 cm		
4010320010	--- ne laissant pas apparaître le fond de la toile	50	F
4010320090	--- laissant apparaître le fond de la toile	50	F
40103300	-- Courroies de transmission sans fin, de section trapézoïdale striées, d'une circonférence extérieure excédant 180 cm mais n'excédant pas 240 cm		
4010330010	--- ne laissant pas apparaître le fond de la toile	50	F
4010330090	--- laissant apparaître le fond de la toile	50	F
40103400	-- Courroies de transmission sans fin, de section trapézoïdale, autres que striées, d'une circonférence extérieure excédant 180 cm mais n'excédant pas 240 cm		
4010340010	--- ne laissant pas apparaître le fond de la toile	50	F
4010340090	--- laissant apparaître le fond de la toile	50	F
40103500	-- Courroies de transmission sans fin, crantées (synchrones), d'une circonférence extérieure excédant 60 cm mais n'excédant pas 150 cm		
	--- d'une largeur excédant 20 cm :		
	---- de section rectangulaire :		
4010350011	----- ne laissant pas apparaître le fond de la toile	50	F
4010350019	----- laissant apparaître le fond de la toile	50	F
	---- de sections autres :		
4010350021	----- ne laissant pas apparaître le fond de la toile	50	F
4010350029	----- laissant apparaître le fond de la toile	50	F
	--- autres :		
	---- de section rectangulaire :		
4010350081	----- ne laissant pas apparaître le fond de la toile	50	F
4010350089	----- laissant apparaître le fond de la toile	50	F
	---- de sections autres :		
4010350091	----- ne laissant pas apparaître le fond de la toile	50	F
4010350099	----- laissant apparaître le fond de la toile	50	F
40103600	-- Courroies de transmission sans fin, crantées (synchrones), d'une circonférence extérieure excédant 150 cm mais n'excédant pas 198 cm		
	--- d'une largeur excédant 20 cm :		
	---- de section rectangulaire :		
4010360011	----- ne laissant pas apparaître le fond de la toile	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4010360019	----- laissant apparaître le fond de la toile	50	F
	----- de sections autres :		
4010360021	----- ne laissant pas apparaître le fond de la toile	50	F
4010360029	----- laissant apparaître le fond de la toile	50	F
	---- autres :		
	----- de section rectangulaire :		
4010360081	----- ne laissant pas apparaître le fond de la toile	50	F
4010360089	----- laissant apparaître le fond de la toile	50	F
	----- de sections autres :		
4010360091	----- ne laissant pas apparaître le fond de la toile	50	F
4010360099	----- laissant apparaître le fond de la toile	50	F
40103900	-- Autres		
	---- de section trapézoïdale :		
4010390011	---- ne laissant pas apparaître le fond de la toile	50	F
4010390019	---- laissant apparaître le fond de la toile	50	F
	---- autres :		
	----- d'une largeur excédant 20 cm :		
	----- de section rectangulaire :		
4010390021	----- ne laissant pas apparaître le fond de la toile	50	F
4010390029	----- laissant apparaître le fond de la toile	50	F
	----- de sections autres :		
4010390031	----- ne laissant pas apparaître le fond de la toile	50	F
4010390039	----- laissant apparaître le fond de la toile	50	F
	---- autres :		
	----- de section rectangulaire :		
4010390041	----- ne laissant pas apparaître le fond de la toile	50	F
4010390049	----- laissant apparaître le fond de la toile	50	F
	----- de sections autres :		
4010390091	----- ne laissant pas apparaître le fond de la toile	50	F
4010390099	----- laissant apparaître le fond de la toile	50	F
4011	Pneumatiques neufs, en caoutchouc.		
	– Des types utilisés pour les voitures de tourisme (y compris les voitures du		
40111000	type «break» et les voitures de course)		
4011100010	---- d'un poids unitaire de 15 kg exclus à 70 kg inclus	50	F
	---- de 15 kg ou moins :		
4011100091	---- d'un poids unitaire n'excédant pas 3 kg	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4011100099	----- autres	50	F
401120	- Des types utilisés pour autobus ou camions		
4011201000	---- d'un poids unitaire de plus de 70 kg	50	F
4011209000	---- d'un poids unitaire de 15 kg exclus à 70 kg inclus	50	F
4011300000	- Des types utilisés pour véhicules aériens	17,5	A
40114000	- Des types utilisés pour motocycles		
4011400010	---- d'un poids unitaire de 2 kg exclus à 15 kg inclus	50	F
4011400090	---- d'un poids unitaire de 2 kg ou moins	50	F
4011500000	- Des types utilisés pour bicyclettes	50	F
	- Autres, à crampons, à chevrons ou similaires :		
401161	-- Des types utilisés pour les véhicules et engins agricoles et forestiers		
	---- d'un poids unitaire de plus de 70 kg :		
4011611100	----- d'un poids unitaire de plus de 190 kg	10	F
4011611900	----- autres	50	F
4011612000	---- d'un poids unitaire de 15 kg exclus à 70 kg inclus	50	F
4011619000	---- d'un poids unitaire de 15 kg ou moins	50	F
	-- Des types utilisés pour les véhicules et engins de génie civil et de manutention industrielle, pour jantes d'un diamètre inférieur ou égal à 61 cm		
401162	---- d'un poids unitaire de plus de 70 kg :		
4011621100	----- d'un poids unitaire de plus de 190 kg	10	F
4011621900	----- autres	50	F
4011622000	---- d'un poids unitaire de 15 kg exclus à 70 kg inclus	50	F
4011629000	---- d'un poids unitaire de 15 kg ou moins	50	F
	-- Des types utilisés pour les véhicules et engins de génie civil et de manutention industrielle, pour jantes d'un diamètre supérieur à 61 cm		
401163	---- d'un poids unitaire de plus de 70 kg :		
4011631100	----- d'un poids unitaire de plus de 190 kg	10	F
4011631900	----- autres	50	F
4011632000	---- d'un poids unitaire de 15 kg exclus à 70 kg inclus	50	F
4011639000	---- d'un poids unitaire de 15 kg ou moins	50	F
401169	-- Autres		
	---- d'un poids unitaire de plus de 70 kg :		
4011691100	----- d'un poids unitaire de plus de 190 kg	10	F
4011691900	----- autres	50	F
4011692000	---- d'un poids unitaire de 15 kg exclus à 70 kg inclus	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4011699000	--- d'un poids unitaire de 15 kg ou moins	50	F
	- Autres :		
401192	-- Des types utilisés pour les véhicules et engins agricoles et forestiers		
4011921000	--- d'un poids unitaire de plus de 70 kg	50	F
4011922000	--- d'un poids unitaire de 15 kg exclus à 70 kg inclus	50	F
4011929000	--- d'un poids unitaire de 15 kg ou moins	50	F
	-- Des types utilisés pour les véhicules et engins de génie civil et de manutention industrielle, pour jantes d'un diamètre inférieur ou égal à 61 cm		
401193	-- Des types utilisés pour les véhicules et engins de génie civil et de manutention industrielle, pour jantes d'un diamètre inférieur ou égal à 61 cm		
4011931000	--- d'un poids unitaire de plus de 70 kg	50	F
4011932000	--- d'un poids unitaire de 15 kg exclus à 70 kg inclus	50	F
4011939000	--- d'un poids unitaire de 15 kg ou moins	50	F
	-- Des types utilisés pour les véhicules et engins de génie civil et de manutention industrielle, pour jantes d'un diamètre supérieur à 61 cm		
401194	-- Des types utilisés pour les véhicules et engins de génie civil et de manutention industrielle, pour jantes d'un diamètre supérieur à 61 cm		
4011941000	--- d'un poids unitaire de plus de 70 kg	50	F
4011942000	--- d'un poids unitaire de 15 kg exclus à 70 kg inclus	50	F
4011949000	--- d'un poids unitaire de 15 kg ou moins	50	F
401199	-- Autres		
4011991000	--- d'un poids unitaire de plus de 70 kg	50	F
4011992000	--- d'un poids unitaire de 15 kg exclus à 70 kg inclus	50	F
4011999000	--- d'un poids unitaire de 15 kg ou moins	50	F
4012	Pneumatiques rechapés ou usagés en caoutchouc; bandages, bandes de roulement pour pneumatiques et «flaps» en caoutchouc.		
	- Pneumatiques rechapés :		
	-- Des types utilisés pour les voitures de tourisme (y compris les voitures du type «break» et les voitures de course)		
4012110000	-- Des types utilisés pour les voitures de tourisme (y compris les voitures du type «break» et les voitures de course)	50	H
4012120000	-- Des types utilisés pour autobus ou camions	50	H
4012130000	-- Des types utilisés pour véhicules aériens	50	H
4012190000	-- Autres	50	H
40122000	- Pneumatiques usagés		
4012200010	--- pour véhicules aériens	50	H
	--- autres :		
4012200091	---- d'un poids unitaire de plus de 70 kg	50	H
4012200092	---- d'un poids unitaire de 15 kg exclus à 70 kg inclus	50	H
4012200099	---- d'un poids unitaire de 15 kg ou moins	50	H
401290	- Autres		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
40129010	--- bandages pleins ou creux (mi-pleins) et bandes de roulement amovibles pour pneumatiques :		
4012901010	---- pour véhicules automobiles	40	F
4012901090	---- autres	40	F
	--- flaps :		
	---- pour pneumatiques de véhicules aériens :		
4012902100	----- neufs	25	C
4012902900	----- usagés	50	H
	---- autres, pour pneumatiques d'un poids unitaire :		
	----- de plus de 70 kg :		
4012903100	----- neufs	50	F
4012903900	----- usagés	50	H
40129040	----- de 15 kg exclus à 70 kg inclus :		
4012904010	----- neufs	50	F
4012904090	----- usagés	50	H
40129090	----- de 15 kg ou moins :		
	----- de 2 kg exclus à 15 kg inclus :		
4012909011	----- neufs	50	F
4012909019	----- usagés	50	H
	----- de 2 kg ou moins :		
	----- neufs :		
4012909021	----- pour vélos	50	F
4012909029	----- pour vélomoteurs	50	F
4012909090	----- usagés	50	H
4013	Chambres à air, en caoutchouc.		
	- Des types utilisés pour les voitures de tourisme (y compris les voitures du type «break» et les voitures de course), les autobus ou les camions		
40131000			
4013100010	--- des types utilisés pour voitures particulières	50	F
4013100090	--- des types utilisés pour camions ou autobus	50	F
4013200000	- Des types utilisés pour bicyclettes	50	F
40139000	- Autres		
4013900010	--- des types utilisés pour vélocipèdes avec moteur auxiliaire	50	F
4013900020	--- des types utilisés pour motocycles et scooters	50	F
4013900090	--- autres	50	F
4014	Articles d'hygiène ou de pharmacie (y compris les tétines), en caoutchouc vulcanisé non durci, même avec parties en caoutchouc durci.		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4014100000	– Préservatifs	10	A
40149000	– Autres		
4014900010	--- poires à injection, poires pour compte-gouttes, vaporisateurs etc	10	A
4014900020	--- tétines, téterelles, sucettes, capuchons stérilisateurs et articles similaires	10	A
4014900090	--- autres	10	A
4015	Vêtements et accessoires du vêtement (y compris les gants, mitaines et moufles) en caoutchouc vulcanisé non durci, pour tous usages.		
	– Gants, mitaines et moufles :		
4015110000	-- Pour chirurgie	10	A
401519	-- Autres		
4015191000	--- de protection pour tous métiers	50	F
4015199000	--- autres	50	F
401590	– Autres		
4015901000	--- constituant des équipements spéciaux pour tous métiers	50	F
4015909000	--- autres	50	F
4016	Autres ouvrages en caoutchouc vulcanisé non durci.		
4016100000	– En caoutchouc alvéolaire	50	F
	– Autres :		
4016910000	-- Revêtements de sol et tapis de pied	50	F
4016920000	-- Gommages à effacer	50	F
4016930000	-- Joints	50	F
4016940000	-- Pare-chocs, même gonflables, pour accostage des bateaux	50	F
4016950000	-- Autres articles gonflables	50	F
401699	-- Autres		
	--- parties et accessoires des véhicules des chapitres 86, 87 et 88 :		
	---- pour motocycles et vélocipèdes du chapitre 87, (à l'exclusion des fauteuils et véhicules pour invalides)		
4016991100		50	F
4016991900	---- pour brouettes	50	F
	---- pour autres véhicules du chapitre 87 (à l'exclusion des chars et automobiles blindées de combat et des voitures sans mécanisme de propulsion pour le transport des enfants et des malades) :		
4016992100	----- tapis en forme	32,5	F
4016992200	----- autres articles, entièrement en caoutchouc	50	F
4016992900	----- autres	32,5	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4016993000	---- pour véhicules de voies ferrées ; pour matériel fixe de voies ferrées du chapitre 86 ; pour véhicules aériens du chapitre 88	25	F
4016994000	---- pour chars et automobiles blindées de combat	25	F
4016995000	---- pour voitures pour le transport des enfants	50	F
4016996000	---- pour voitures pour le transport des malades	40	F
	---- autres :		
4016999100	---- éventails et écrans à main et leurs montures et parties de montures	50	F
4016999200	---- bouchons d'un diamètre de 20 mm ou 32 mm	17,5	B
4016999300	---- vessies pour fabrication de pneumatiques	2,5	A
	---- autres :		
	----- articles à usages techniques :		
4016999500	----- de machines textiles	2,5	A
4016999600	----- autres	50	F
4016999900	----- autres	50	F
401700	Caoutchouc durci (ébonite, par exemple) sous toutes formes, y compris les déchets et débris ; ouvrages en caoutchouc durci.		
40170010	--- caoutchouc durci (ébonite) en masses, en plaques, en feuilles ou bandes, en bâtons, en profilés ou en tubes ; déchets, poudres et débris :		
4017001010	---- en masses ou blocs, en plaques, en feuilles ou bandes, en bâtons, en profilés ou en tubes	32,5	F
4017001090	---- déchets, poudres et débris de caoutchouc durci	32,5	F
4017002000	--- cendriers, étuis à cigarettes et à cigares ; articles de tableterie, statuettes et objets d'ornementation intérieure ; tous autres bibelots et articles destinés à la parure ou l'ornement	50	F
40170090	--- autres ouvrages :		
4017009010	---- cuves et tuyauterie	50	F
4017009090	---- autres	50	F
4104	Cuirs et peaux tannés ou en croûte de bovins (y compris les buffles) ou d'équidés, épilés, même refendus, mais non autrement préparés.		
	- A l'état humide (y compris wet-blue) :		
410411	-- Pleine fleur, non refendue; côtés fleur		
41041110	--- cuirs et peaux de bovins, d'une surface unitaire n'excédant pas 28 pieds carrés (2,6 m ²) :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4104111010	----- de vachettes des Indes ("Kips"), entiers ou même dépourvus de la tête et des pattes, d'un poids net par unité inférieur ou égal à 4,5 Kg, simplement tannés à l'aide de substances végétales, même ayant subi d'autres préparations, mais manifestement non utilisables, en l'état, pour la fabrication d'ouvrages en cuir.	40	F
4104111020	----- de veaux	40	F
	----- d'autres bovins :		
4104111091	----- cuirs de pleine épaisseur	40	F
4104111099	----- autres	40	F
	--- autres cuirs et peaux de bovins et peaux d'équidés, tannés ou retannés mais sans autre préparation ultérieure, même refendus :		
41041120	----- cuirs et peaux de bovins, à prêtannage végétal :		
4104112010	----- de vachettes des Indes ("Kips"), entiers ou même dépourvus de la tête et des pattes, d'un poids net par unité inférieur ou égal à 4,5 Kg, simplement tannés à l'aide de substances végétales, même ayant subi d'autres préparations, mais manifestement non utilisables, en l'état, pour la fabrication d'ouvrages en cuir.	40	F
4104112020	----- de veaux	40	F
	----- d'autres bovins :		
4104112030	----- cuirs de pleine épaisseur	40	F
4104112090	----- autres	40	F
41041130	----- cuirs et peaux de bovins autrement prêtannés :		
4104113010	----- de veaux	40	F
	----- d'autres bovins :		
4104113091	----- cuirs de pleine épaisseur	40	F
4104113099	----- autres	40	F
4104119000	----- autres	40	F
410419	-- Autres		
41041910	--- cuirs et peaux de bovins, d'une surface unitaire n'excédant pas 28 pieds carrés (2,6 m ²) :		
4104191010	----- de vachettes des Indes ("Kips"), entiers ou même dépourvus de la tête et des pattes, d'un poids net par unité inférieur ou égal à 4,5 Kg, simplement tannés à l'aide de substances végétales, même ayant subi d'autres préparations, mais manifestement non utilisables, en l'état, pour la fabrication d'ouvrages en cuir.	40	F
4104191020	----- de veaux	40	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4104191090	----- d'autres bovins	40	F
	--- autres cuirs et peaux de bovins et peaux d'équidés, tannés ou retannés mais sans autre préparation ultérieure, même refendus :		
41041920	----- cuirs et peaux de bovins, à prêtannage végétal :		
	----- de vachettes des Indes ("Kips"), entiers ou même dépourvus de la tête et des pattes, d'un poids net par unité inférieur ou égal à 4,5 Kg, simplement tannés à l'aide de substances végétales, même ayant subi d'autres préparations, mais manifestement non utilisables, en l'état, pour la fabrication d'ouvrages en cuir.	40	F
4104192010	----- de veaux	40	F
4104192020	----- d'autres bovins	40	F
4104192090	----- d'autres bovins	40	F
41041930	----- cuirs et peaux de bovins autrement prêtannés :		
4104193010	----- de veaux	40	F
4104193090	----- d'autres bovins	40	F
4104199000	----- autres	40	F
	- A l'état sec (en croûte) :		
410441	-- Pleine fleur, non refendue; côtés fleur		
	--- cuirs et peaux entiers de bovins, d'une surface unitaire n'excédant pas 28 pieds carrés (2,6 m ²) :		
41044110	----- de veaux :		
4104411011	----- boxcalf	40	F
4104411012	----- peaux et croûtes veloutées	40	F
4104411019	----- autres	40	F
	----- de gros bovins :		
4104412000	----- cuirs de pleine épaisseur pour semelles	32,5	F
41044130	----- autres :		
4104413011	----- cuirs autres que de semelles	40	F
4104413012	----- cuirs sciés de bovins, fleurs	40	F
4104413019	----- autres	40	F
4104414000	----- autres	40	F
	--- autres cuirs et peaux de bovins et peaux d'équidés, préparés après tannage :		
41044150	----- de veaux :		
4104415011	----- boxcalf	40	F
4104415012	----- peaux et croûtes veloutées	40	F
4104415019	----- autres	40	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	----- de gros bovins :		
4104416000	----- cuirs de pleine épaisseur pour semelles	32,5	F
41044170	----- autres :		
4104417010	----- cuirs sciés, fleurs	40	F
4104417090	----- autres	40	F
41044190	----- autres :		
4104419010	----- d'autres bovins	40	F
4104419090	----- d'équidés	40	F
410449	-- Autres		
	--- cuirs et peaux entiers de bovins, d'une surface unitaire n'excédant pas 28 pieds carrés (2,6 m2) :		
41044910	----- de veaux	40	F
	----- de gros bovins :		
4104491021	----- cuirs de pleine épaisseur pour semelles	32,5	F
4104491029	----- autres	40	F
4104491090	----- autres	40	F
	--- autres cuirs et peaux de bovins et peaux d'équidés, préparés après tannage :		
41044990	----- de veaux	40	F
	----- de gros bovins :		
4104499021	----- cuirs de pleine épaisseur pour semelles	32,5	F
4104499029	----- autres	40	F
4104499090	----- autres	40	F
4105	Peaux tannées ou en croûte d'ovins, épilées, même refendues, mais non autrement préparées.		
41051000	- A l'état humide (y compris wet-blue)		
	--- à prêtannage végétal :		
	----- demetis des Indes, simplement tannées à l'aide de substances végétales, même ayant subi d'autres préparations, mais manifestement non utilisables, en l'état, pour la fabrication d'ouvrages en cuir	40	F
	----- autres :		
	----- de moutons :		
4105100021	----- de pleine épaisseur	40	F
4105100029	----- autres	40	F
4105100030	----- d'agneaux	40	F
	--- autrement prêtannées :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	----- traitées au formol :		
4105100041	----- de moutons	40	F
4105100049	----- autres	40	F
	----- autres :		
	----- de moutons :		
4105100051	----- de pleine épaisseur	40	F
4105100052	----- autres	40	F
4105100060	----- d'agneaux	40	F
	---- autres :		
	---- mégissées ou traitées au formol :		
4105100071	----- de moutons	40	F
4105100079	----- autres	40	F
	----- autres :		
	----- de moutons :		
4105100081	----- de pleine épaisseur	40	F
4105100082	----- autres	40	F
4105100090	----- d'agneaux	40	F
41053000	- A l'état sec (en croûte)		
4105300010	---- veloutées	40	F
4105300090	---- autres	40	F
4106	Cuirs et peaux épilés d'autres animaux et peaux d'animaux dépourvus de poils, tannés ou en croûte, même refendus, mais non autrement préparés.		
	- De caprins :		
41062100	-- A l'état humide (y compris wet-blue)		
	--- à prêtannage végétal :		
4106210010	---- de chevres des Indes, simplement tannées à l'aide de substances végétales, même ayant subi d'autres préparations, mais manifestement non utilisables, en l'état, pour la fabrication d'ouvrages en cuir	40	F
	---- autres :		
4106210021	----- de pleine épaisseur	40	F
4106210022	----- autres en fleurs	40	F
4106210029	----- autres en chairs	40	F
	---- autrement prêtannés :		
4106210030	---- traités au formol	40	F
	---- autres :		
4106210041	----- de pleine épaisseur	40	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4106210042	----- autres en fleurs	40	F
4106210049	----- autres en chairs	40	F
	---- autres :		
4106210050	----- mégissés ou traités au formol	40	F
	----- autres :		
4106210091	----- de pleine épaisseur	40	F
4106210092	----- autres en fleurs	40	F
4106210099	----- autres en chairs	40	F
41062200	-- A l'état sec (en croûte)		
	---- veloutés :		
4106220011	----- teints	40	F
4106220019	----- autres	40	F
	---- autres :		
4106220091	----- teints	40	F
4106220099	----- autres	40	F
	- De porcins :		
41063100	-- A l'état humide (y compris wet-blue)		
4106310010	---- simplement tannés	40	F
4106310090	---- autres	40	F
4106320000	-- A l'état sec (en croûte)	40	F
41064000	- De reptiles		
	---- à prêtannage végétal :		
	----- même ayant subi d'autres préparations, mais manifestement non utilisables, en l'état, pour la fabrication d'ouvrages en cuir		
4106400010	utilisable, en l'état, pour la fabrication d'ouvrages en cuir	40	F
4106400020	----- autres	40	F
4106400090	---- autres	40	F
	- Autres :		
41069100	-- A l'état humide (y compris wet-blue)		
4106910010	---- de batraciens, de poissons et de mammifères marins	40	F
4106910090	---- autres	40	F
41069200	-- A l'état sec (en croûte)		
4106920010	---- de poissons	40	F
4106920020	---- de phoques et d'autres mammifères marins	40	F
4106920090	---- autres	40	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4107	Cuirs préparés après tannage ou après dessèchement et cuirs et peaux parcheminés, de bovins (y compris les buffles) ou d'équidés, épilés, même refendus, autres que ceux du n° 41.14.		
	– Cuirs et peaux entiers :		
410711	-- Pleine fleur, non refendue		
	--- de bovins, d'une surface unitaire n'excédant pas 28 pieds carrés (2,6m2) :		
	---- parcheminés :		
4107111100	----- de gros bovins	40	F
4107111900	----- de veaux	40	F
	----- autres :		
	----- de veaux :		
4107112100	----- boxcalf	40	F
4107112200	----- peaux et croûtes veloutées	40	F
4107112900	----- autres	40	F
	----- de gros bovins :		
4107113100	----- cuirs de pleine épaisseur pour semelles	32,5	F
4107113900	----- autres	40	F
	--- autres cuirs et peaux de bovins et peaux d'équidés, parcheminés ou préparés après tannage :		
41071140	---- parcheminés :		
4107114010	----- de gros bovins	40	F
4107114020	----- de veaux	40	F
4107114090	----- d'équidés	40	F
41071150	---- autres :		
	----- de veaux :		
4107115010	----- boxcalf	40	F
4107115020	----- peaux et croûtes veloutées	40	F
4107115090	----- autres	40	F
	----- de gros bovins :		
4107116100	----- cuirs de pleine épaisseur pour semelles	32,5	F
4107116900	----- autres	40	F
41071190	----- autres :		
4107119010	----- de bovins	40	F
4107119090	----- d'équidés	40	F
410712	-- Côtés fleur		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	--- de bovins, d'une surface unitaire n'excédant pas 28 pieds carrés (2,6m2) :		
	---- parcheminés :		
4107121100	----- de gros bovins	40	F
4107121900	----- de veaux	40	F
	---- autres :		
	----- de veaux :		
4107123100	----- boxcalf	40	F
4107123200	----- peaux et croûtes veloutées	40	F
4107123300	----- autres	40	F
4107124000	----- de gros bovins	40	F
	--- autres cuirs et peaux de bovins et peaux d'équidés, parcheminés ou préparés après tannage :		
41071250	---- parcheminés :		
4107125010	----- de gros bovins	40	F
4107125020	----- de veaux	40	F
4107125090	----- d'équidés	40	F
41071260	---- autres :		
	----- de veaux :		
4107126010	----- boxcalf	40	F
4107126020	----- peaux et croûtes veloutées	40	F
4107126090	----- autres	40	F
4107127000	----- de gros bovins	40	F
41071290	---- autres :		
4107129010	----- de bovins	40	F
4107129090	----- d'équidés	40	F
410719	-- Autres		
	--- de bovins, d'une surface unitaire n'excédant pas 28 pieds carrés (2,6m2) :		
41071910	---- parcheminés :		
4107191010	----- de gros bovins	40	F
4107191090	----- de veaux	40	F
	---- autres :		
41071920	----- de veaux :		
4107192010	----- boxcalf	40	F
4107192020	----- peaux et croûtes veloutées	40	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4107192090	----- autres	40	F
4107193000	----- de gros bovins	40	F
4107194000	----- autres	40	F
	---- autres :		
41071950	---- parcheminés :		
4107195010	----- de gros bovins	40	F
4107195020	----- de veaux	40	F
4107195090	----- d'équidés	40	F
	---- autres :		
41071970	----- de veaux :		
4107197010	----- boxcalf	40	F
4107197020	----- peaux et croûtes veloutées	40	F
4107197090	----- autres	40	F
4107198000	----- de gros bovins	40	F
41071990	----- autres :		
4107199010	----- de bovins	40	F
4107199090	----- d'équidés	40	F
	- Autres, y compris les bandes :		
410791	-- Pleine fleur, non refendue		
41079110	---- parcheminés :		
	----- de gros bovins :		
4107911011	----- cuirs de pleine épaisseur	40	F
4107911019	----- autres	40	F
4107911020	----- de veaux	40	F
4107911090	----- d'équidés	40	F
	---- autres :		
41079130	----- de veaux :		
4107913010	----- boxcalf	40	F
4107913020	----- peaux et croûtes veloutées	40	F
4107913090	----- autres	40	F
	----- de gros bovins :		
4107914100	----- cuirs de pleine épaisseur pour semelles	32,5	F
4107914900	----- autres	40	F
41079190	---- autres :		
4107919010	----- de bovins	40	F
4107919090	----- d'équidés	40	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
410792	-- Côtés fleur		
41079210	---- parcheminés :		
4107921010	----- de gros bovins	40	F
4107921020	----- de veaux	40	F
4107921090	----- d'équidés	40	F
	---- autres :		
41079230	----- de veaux :		
4107923010	----- boxcalf	40	F
4107923020	----- peaux et croûtes veloutées	40	F
4107923090	----- autres	40	F
4107924000	----- de gros bovins	40	F
41079290	----- autres :		
4107929010	----- de bovins	40	F
4107929090	----- d'équidés	40	F
410799	-- Autres		
41079910	---- parcheminés :		
4107991010	----- de gros bovins	40	F
4107991020	----- de veaux	40	F
4107991090	----- d'équidés	40	F
	---- autres :		
41079930	----- de veaux :		
4107993010	----- boxcalf	40	F
4107993020	----- peaux et croûtes veloutées	40	F
4107993090	----- autres	40	F
4107994000	----- de gros bovins	40	F
41079990	----- autres :		
4107999010	----- de bovins	40	F
4107999090	----- d'équidés	40	F
41120000	Cuirs préparés après tannage ou après dessèchement et cuirs et peaux parcheminés, d'ovins, épilés, même refendus, autres que ceux du n° 41.14.		
4112000010	---- parcheminés	40	F
	---- autres :		
4112000091	----- veloutés	40	F
4112000099	----- autres	40	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4113	Cuirs préparés après tannage ou après dessèchement et cuirs et peaux parcheminés, d'autres animaux, épilés, et cuirs préparés après tannage et cuirs et peaux parcheminés, d'animaux dépourvus de poils, même refendus, autres que ceux du n° 41.14.		
41131000	– De caprins		
4113100010	---- parcheminés	40	F
	---- autres :		
	----- veloutés :		
4113100021	----- teints	40	F
4113100029	----- autres	40	F
	----- autres :		
4113100091	----- teints	40	F
4113100099	----- autres	40	F
41132000	– De porcins		
4113200010	---- parcheminés	40	F
4113200090	---- autres	40	F
41133000	– De reptiles		
4113300010	---- parcheminés	40	F
4113300090	---- autres	40	F
41139000	– Autres		
4113900010	---- de poissons	40	F
4113900020	---- de phoques et d'autres mammifères marins	40	F
4113900090	---- d'autres animaux	40	F
4114	Cuirs et peaux chamoisés (y compris le chamois combiné); cuirs et peaux vernis ou plaqués; cuirs et peaux métallisés.		
41141000	Cuirs et peaux chamoisés (y compris le chamois combiné)		
4114100010	---- peaux d'ovins chamoisées, non meulées, ni découpées	40	F
	---- autres :		
4114100091	----- de gros bovins	40	F
4114100092	----- de veaux	40	F
4114100093	----- d'équidés	40	F
4114100094	----- de caprins	40	F
4114100095	----- d'ovins	40	F
4114100099	----- d'autres animaux	40	F
41142000	Cuirs et peaux vernis ou plaqués; cuirs et peaux métallisés		
	---- de gros bovins :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4114200011	----- cuirs de pleine épaisseur	40	F
4114200019	----- autres	40	F
	---- de veaux :		
4114200021	----- vernis	40	F
4114200029	----- métallisés	40	F
4114200030	---- d'équidés	40	F
4114200040	---- d'ovins	40	F
4114200050	--- de caprins	40	F
4114200090	--- d'autres animaux	40	F
4115	Cuir reconstitué, à base de cuir ou de fibres de cuir, en plaques, feuilles ou bandes même enroulées; rognures et autres déchets de cuirs ou de peaux préparés ou de cuir reconstitué, non utilisables pour la fabrication d'ouvrages en cuir; sciure, poudre et farine de cuir.		
4115100000	– Cuir reconstitué, à base de cuir ou de fibres de cuir, en plaques, feuilles ou bandes même enroulées	40	F
41152000	– Rognures et autres déchets de cuirs ou de peaux préparés ou de cuir reconstitué, non utilisables pour la fabrication d'ouvrages en cuir; sciure, poudre et farine de cuir		
4115200010	--- exclusivement utilisables pour la fabrication des cuirs artificiels ou reconstitués, des engrais ou des colles	25	C
4115200090	--- autres	25	C
420100	Articles de sellerie ou de bourrellerie pour tous animaux (y compris les traits, laisses, genouillères, muselières, tapis de selles, fontes, manteaux pour chiens et articles similaires), en toutes matières.		
4201001000	--- articles de bourrellerie; articles de harnachement et d'équipement pour chevaux, mulets et chameaux (selles et harnachements de selles, harnais fins de trait, couvertures et tapis de selles, camails, caparaçons, etc)	50	F
4201009000	--- autres	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4202	Malles, valises et malles, y compris les malles de toilette et les malles porte-documents, serviettes, cartables, étuis à lunettes, étuis pour jumelles, appareils photographiques, caméras, instruments de musique ou armes et contenants similaires; sacs de voyage, sacs isolants pour produits alimentaires et boissons, trousse de toilette, sacs à dos, sacs à main, sacs à provisions, porte-feuilles, porte-monnaie, porte-cartes, étuis à cigarettes, blagues à tabac, trousse à outils, sacs pour articles de sport, boîtes pour flacons ou bijoux, boîtes à poudre, écrins pour orfèvrerie et contenants similaires, en cuir naturel ou reconstitué, en feuilles de matières plastiques, en matières textiles, en fibre vulcanisée ou en carton, ou recouverts, en totalité ou en majeure partie, de ces mêmes matières ou de papier.		
	– Malles, valises et malles, y compris les malles de toilette et malles porte-documents, serviettes, cartables et contenants similaires :		
42021100	-- A surface extérieure en cuir naturel, en cuir reconstitué ou en cuir verni		
4202110010	---- articles de voyage et trousse de toilette	50	F
4202110020	---- serviettes et porte-documents	50	F
4202110090	---- autres	50	F
42021200	-- A surface extérieure en matières plastiques ou en matières textiles		
	---- en feuilles de matières plastiques :		
4202120011	---- malles, malles ou porte-habits	50	F
4202120013	---- serviettes, cartables, porte-musique et similaires	50	F
4202120019	---- autres	50	F
4202120020	---- en fibre vulcanisée	50	F
4202120030	---- en tissus	50	F
4202120040	---- en bonneterie	50	F
	---- autres :		
4202120091	---- articles de voyages et trousse de toilette	50	F
4202120099	---- autres	50	F
420219	-- Autres		
4202191000	---- en matières plastiques	50	F
4202192000	---- en bois	40	F
4202193000	---- en fonte, fer ou acier	50	F
4202194000	---- en autres métaux communs	50	F
42021990	---- autres :		
4202199010	---- en carton	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4202199090	---- autres	50	F
	- Sacs à main, même à bandoulière, y compris ceux sans poignée :		
4202210000	-- A surface extérieure en cuir naturel, en cuir reconstitué ou en cuir verni	50	F
42022200	-- A surface extérieure en feuilles de matières plastiques ou en matières textiles		
4202220010	--- en feuilles de matières plastiques	50	F
4202220090	--- autres	50	F
4202290000	-- Autres	50	F
	- Articles de poche ou de sac à main :		
4202310000	-- A surface extérieure en cuir naturel, en cuir reconstitué ou en cuir verni	50	F
42023200	-- A surface extérieure en feuilles de matières plastiques ou en matières textiles		
	--- en feuilles de matières plastiques :		
4202320011	---- trousse et étuis souples, portefeuilles, porte-monnaie, porte-cartes, blagues à tabac, liseuses et autres articles similaires	50	F
4202320019	---- autres articles	50	F
4202320090	---- autres	50	F
420239	-- Autres		
4202391000	--- en matières plastiques	50	F
4202392000	--- en bois	50	F
4202393000	--- en fonte, fer ou acier	50	F
4202394000	--- en autres métaux communs	50	F
4202399000	--- autres	50	F
	- Autres :		
4202910000	-- A surface extérieure en cuir naturel, en cuir reconstitué ou en cuir verni	50	F
42029200	-- A surface extérieure en feuilles de matières plastiques ou en matières textiles		
	--- en feuilles de matières plastiques :		
4202920011	---- sacs de voyage	50	F
4202920012	---- étuis et écrins pour armes, pour jumelles, pour appareils photographiques, pour instruments de musique et autres instruments ou appareils ; cartouchières	50	F
4202920019	---- autres articles	50	F
420299	-- Autres		
4202991000	--- en matières plastiques	50	F
4202992000	--- en bois	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4202993000	--- en fonte, fer ou acier	50	F
4202994000	--- en autres métaux communs	50	F
4202999000	--- autres	50	F
4203	Vêtements et accessoires du vêtement en cuir naturel ou reconstitué.		
420310	- Vêtements		
4203101000	--- constituant des équipements spéciaux pour tous métiers	50	F
4203109000	--- autres	50	F
	- Gants, mitaines et moufles :		
4203210000	-- Spécialement conçus pour la pratique de sports	10	F
420329	-- Autres		
4203291000	--- de protection pour tous métiers	50	F
4203299000	--- autres	50	F
420330	- Ceintures, ceinturons et baudriers		
4203301000	--- constituant des équipements spéciaux pour tous métiers	50	F
4203309000	--- autres	50	F
420340	- Autres accessoires du vêtement		
4203401000	--- constituant des équipements spéciaux pour tous métiers	50	F
4203409000	--- autres	50	F
420400	Articles en cuir naturel ou reconstitué, à usages techniques.		
4204001000	--- courroies de transmission ou de transport	40	F
4204002000	--- taquets et butées de taquets pour métiers à tisser	2,5	F
4204003000	--- articles emboutis pour pompes, presses ou autres usages	40	F
4204004000	--- articles pour l'industrie textile autres que les taquets et butées de taquets pour métiers à tisser	2,5	F
4204009000	--- autres	40	F
42050000	Autres ouvrages en cuir naturel ou reconstitué.		
4205000010	--- articles de maroquinerie, n'ayant pas le caractère de contenants (sous-main, signets, etc)	50	F
	--- articles de gainerie, n'ayant pas le caractère de contenants :		
4205000021	---- montures-fermoirs pour sacs de dames, sacoches, articles de voyage et similaires	50	F
4205000029	---- autres	50	F
4205000030	---- lanières pour trépointes, quelle que soit leur longueur	50	F
4205000090	--- autres	50	F
4206	Ouvrages en boyaux, en baudruches, en vessies ou en tendons.		
4206100000	- Cordes en boyaux	10	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4206900000	– Autres	50	F
4302	Pelleteries tannées ou apprêtées (y compris les têtes, queues, pattes et autres morceaux, déchets et chutes), non assemblées ou assemblées (sans adjonction d'autres matières), autres que celles du n° 43.03.		
	– Pelleteries entières, même sans les têtes, queues ou pattes, non assemblées :		
4302110000	-- De visons	50	F
43021300	-- D'agneaux dits astrakan, breitschwanz, caracul, persianer ou similaires, d'agneaux des Indes, de Chine, de Mongolie ou du Thibet		
4302130010	--- de mouflons d'Asie et de moutons de chine	50	F
4302130090	--- autres	50	F
43021900	-- Autres		
4302190010	--- d'otaries, de loutres de mer, de nutries et de castors	50	F
4302190020	--- de petits gris, d'hamsters, de poulains d'Asie, de chiens de Chine, de chèvres de Chine	50	F
4302190030	--- de lapins ou de lièvres	50	F
4302190090	--- autres	50	F
430220	– Têtes, queues, pattes et autres morceaux, déchets et chutes, non assemblés		
4302201000	--- déchets et chutes	50	F
43022090	--- autres :		
4302209010	---- de lapin ou de lièvre	50	F
4302209020	---- d'otaries, de loutres de mer, de nutries et de castors	50	F
4302209030	---- de petits gris, d'hamsters, de poulains, de mouflons d'Asie, de chiens de Chine, de chèvres et de moutons de Chine	50	F
4302209090	---- autres	50	F
43023000	– Pelleteries entières et leurs morceaux et chutes, assemblés		
	--- pelleteries tannées ou apprêtées, assemblées en nappes, sacs, carrés, croix ou présentations similaires :		
4302300011	---- de lapin ou de lièvre	50	F
4302300012	---- d'otaries, de loutres de mer, de nutries et de castors	50	F
4302300013	---- de petits gris, d'hamsters, de poulains, mouflons d'Asie, chiens de Chine, chèvres et moutons de Chine	50	F
4302300019	---- autres	50	F
4302300090	--- autres	50	F
4303	Vêtements, accessoires du vêtement et autres articles en pelleteries.		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4303100000	– Vêtements et accessoires du vêtement	50	F
43039000	– Autres		
4303900010	– – – articles à usages techniques	50	F
4303900090	– – – autres	50	F
43040000	Pelleteries factices et articles en pelleteries factices.		
4304000010	– – – en pièces, bandes ou morceaux cousus (carrés, nappes, nappettes etc)	50	F
4304000090	– – – autres	50	F
4401	Bois de chauffage en rondins, bûches, ramilles, fagots ou sous formes similaires; bois en plaquettes ou en particules; sciures, déchets et débris de bois, même agglomérés sous forme de bûches, briquettes, boulettes ou sous formes similaires.		
44011000	– Bois de chauffage en rondins, bûches, ramilles, fagots ou sous formes similaires		
4401100010	– – – de conifères	25	C
4401100090	– – – autres	25	C
	– Bois en plaquettes ou en particules		
4401210000	– – De conifères	25	C
4401220000	– – Autres que de conifères	25	A
44013000	– Sciures, déchets et débris de bois, même agglomérés sous forme de bûches, briquettes, boulettes ou sous formes similaires		
	– – – sciures :		
4401300011	– – – – brutes	25	C
4401300019	– – – – tamisées ou blutées ou bien agglomérées	25	C
4401300090	– – – autres	25	C
4402000000	Charbon de bois (y compris le charbon de coques ou de noix), même aggloméré	25	C
4403	Bois bruts, même écorcés, désaubiés ou équarris.		
440310	– Traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation		
44031010	– – – bois équarris:		
	– – – – bois communs:		
	– – – – – conifères :		
4403101011	– – – – – pin	25	C
4403101012	– – – – – sapin blanc	25	C
4403101013	– – – – – sapin rouge	25	C

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4403101019	----- autres	25	C
	----- autres :		
4403101021	----- okoumé	25	C
4403101022	----- chêne	25	C
4403101023	----- hêtre	25	C
4403101024	----- peuplier	25	C
4403101025	----- eucalyptus	25	C
4403101026	----- châtaigner	25	C
4403101029	----- autres	25	C
	---- bois fins :		
4403101091	----- noyer	25	C
4403101092	----- acajou	25	C
4403101093	----- cèdre	25	C
4403101094	----- arganier	25	C
4403101095	----- thuya	25	C
4403101099	----- autres	25	C
	--- bois bruts, même écorcés ou dégrossis :		
	---- poteaux de conifères, d'une longueur de 6 m inclus à 18 mètres inclus et ayant une circonférence au gros bout de 45 cm exclus à 90 cm inclus		
4403102000		25	C
4403103000	---- autres poteaux de conifères	25	C
	---- rondins d'une circonférence au gros bout de moins de 60 cm :		
4403104100	----- bois de mine	25	C
4403104900	----- autres rondins	25	C
	---- autres :		
44031050	----- bois fins :		
4403105010	----- acajou	25	C
4403105020	----- noyer	25	C
4403105030	----- cèdre	25	C
4403105040	----- arganier	25	C
4403105050	----- thuya	25	C
4403105090	----- autres	25	C
	----- autres :		
4403109100	----- eucalyptus et mimosa	25	C
4403109200	----- okoumé	25	C
4403109900	----- autres	25	C

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
440320	– Autres, de conifères		
44032010	---- bois équarris :		
4403201010	----- pin	25	C
4403201020	----- sapin blanc	25	C
4403201030	----- sapin rouge	25	C
4403201090	----- autres	25	C
	--- bois bruts, même écorcés ou dégrossis :		
4403202000	---- poteaux, d'une longueur de 6 m inclus à 18 mètres inclus et ayant une circonférence au gros bout de 45 cm exclus à 90 cm inclus	25	C
4403203000	---- autres poteaux	25	C
4403204000	---- bois de trituration en rondins d'une longueur de moins de 2.50 mètres et ayant une circonférence au gros bout de 20 cm exclus à 110 cm inclus ou en quartiers d'une longueur de moins de 2.50 mètres	25	C
	---- rondins d'une circonférence au gros bout de moins de 60 cm :		
4403205100	----- bois de mine	25	C
4403205900	----- autres rondins	25	C
4403209000	----- autres	25	C
	– Autres, de bois tropicaux visés à la Note 1 de sous-positions du présent Chapitre :		
440341	-- Dark Red Meranti, Light Red Meranti et Meranti Bakau		
44034110	--- bois équarris :		
4403411010	---- bois communs	25	C
4403411090	---- bois fins	25	C
	--- bois bruts, même écorcés ou dégrossis :		
4403412000	---- rondins d'une circonférence au gros bout de moins de 60 cm	25	C
	---- autres :		
4403419100	----- bois fins	25	C
4403419900	----- autres	25	C
440349	-- Autres		
44034910	--- bois équarris :		
4403491010	---- bois communs	25	C
4403491090	---- bois fins	25	C
	--- bois bruts, même écorcés ou dégrossis :		
4403492000	---- rondins d'une circonférence au gros bout de moins de 60 cm	25	C
4403493000	---- autres, okoumé	10	A
	---- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4403499200	----- bois fins	25	C
4403499800	----- autres	25	C
	- Autres :		
440391	-- De chêne (Quercus spp.)		
4403911000	---- bois équarris	25	C
	---- bois bruts, même écorcés ou dégrossis :		
4403912000	---- bois de trituration en rondins d'une longueur de moins de 2.50 mètres et ayant une circonférence au gros bout de 20 cm exclus à 110 cm inclus ou en quartiers d'une longueur de moins de 2.50 mètres	25	C
	---- rondins d'une circonférence au gros bout de moins de 60 cm :		
4403913100	----- bois de mine	25	C
4403913900	----- autres rondins	25	C
4403919000	----- autres	25	C
440392	-- De hêtre (Fagus spp.)		
4403921000	---- bois équarris	25	C
	---- bois bruts, même écorcés ou dégrossis :		
4403922000	---- bois de trituration en rondins d'une longueur de moins de 2.50 mètres et ayant une circonférence au gros bout de 20 cm exclus à 110 cm inclus ou en quartiers d'une longueur de moins de 2.50 mètres	25	C
	---- rondins d'une circonférence au gros bout de moins de 60 cm :		
4403923100	----- bois de mine	25	C
4403923900	----- autres rondins	25	C
4403929000	----- autres	25	C
440399	-- Autres		
44039910	---- bois équarris :		
	---- bois communs :		
4403991011	----- peuplier	25	C
4403991012	----- eucalyptus	25	C
4403991013	----- châtaigner	25	C
4403991019	----- autres	25	C
	---- bois fins :		
4403991091	----- noyer	25	C
4403991092	----- cèdre	25	C
4403991093	----- arganier	25	C
4403991094	----- thuya	25	C
4403991099	----- autres	25	C

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	--- bois bruts, même écorcés ou dégrossis :		
4403992000	---- bois de trituration en rondins d'une longueur de moins de 2.50 mètres et ayant une circonférence au gros bout de 20 cm exclus à 110 cm inclus ou en quartiers d'une longueur de moins de 2.50 mètres	25	C
	---- rondins d'une circonférence au gros bout de moins de 60 cm :		
4403993100	----- bois de mine	25	C
4403993900	----- autres rondins	25	C
	----- autres :		
44039940	----- bois fins :		
4403994010	----- acajou	25	C
4403994020	----- noyer	25	C
4403994030	----- cèdre	25	C
4403994040	----- arganier	25	C
4403994050	----- thuya	25	C
4403994090	----- autres	25	C
	----- autres :		
4403999100	----- eucalyptus et mimosa	25	C
4403999900	----- autres	25	C
4404	Bois feuillards; échelas fendus; pieux et piquets en bois, appointés, non sciés longitudinalement; bois simplement dégrossis ou arrondis, mais non tournés ni courbés ni autrement travaillés, pour cannes, parapluies, manches d'outils ou similaires; bois en éclisses, lames, rubans et similaires.		
44041000	- De conifères		
4404100010	--- bois fendus (bois feuillards, échelas, lisses, lattes), pieux et piquets appointés non sciés longitudinalement	25	F
4404100020	--- bois en éclisses, lames ou rubans ; copeaux pour la vinaigrerie et similaires.	25	F
4404100090	--- autres	25	F
44042000	- Autres que de conifères		
4404200010	--- bois fendus (bois feuillards, échelas, lisses, lattes), pieux et piquets appointés non sciés longitudinalement	25	F
4404200020	--- bois en éclisses, lames ou rubans ; copeaux pour la vinaigrerie et similaires...	25	F
	--- autres :		
4404200091	---- en bois communs	25	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4404200099	----- en bois fins	25	F
44050000	Laine (paille) de bois; farine de bois.		
4405000010	---- laine (paille) de bois	25	F
4405000090	---- farine de bois	25	F
4406	Traverses en bois pour voies ferrées ou similaires.		
44061000	- Non imprégnées		
4406100010	--- en bois de conifères	25	F
4406100090	--- autres	25	F
44069000	- Autres		
4406900010	--- en bois de conifères	25	F
4406900090	--- autres	25	F
4407	Bois sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, d'une épaisseur excédant 6 mm.		
440710	- De conifères		
	---- bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés :		
4407101100	----- sciages de tonnellerie	17,5	F
44071019	----- autres :		
4407101910	----- planchettes destinées à la fabrication de crayons	25	F
4407101920	----- bois d'une longueur de 125 cm ou moins et d'une épaisseur de moins de 12,5 mm	25	F
	----- autres :		
4407101991	----- d'une épaisseur inférieure ou égale à 50 mm	25	F
4407101999	----- d'une épaisseur supérieure à 50 mm	25	F
44071090	--- autres :		
	---- bois (y compris les lames ou frises pour parquets, non assemblées) rabotés ou similaires :		
4407109011	----- lames et frises pour parquets, non assemblées	25	F
4407109019	----- autres	25	F
	---- autres :		
4407109091	----- lattis (dits «lattis armés»), treillage de clôture	25	F
4407109099	----- autres	25	F
	- De bois tropicaux visés à la Note 1 de sous-positions du présent Chapitre :		
440724	-- Virola, Mahogany (Swietenia spp.), Imbuia et Balsa		
	--- bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4407241100	----- sciages de tonnellerie	17,5	F
44072419	----- autres :		
4407241910	----- planchettes destinées à la fabrication de crayons	25	F
	----- autres :		
4407241991	----- bois communs	25	F
4407241999	----- bois fins	25	F
44072490	---- autres :		
	---- bois (y compris les lames ou frises pour parquets, non assemblées) rabotés ou similaires :		
4407249011	----- lames et frises pour parquets, non assemblées	25	F
4407249019	----- autres	25	F
	----- autres :		
4407249091	----- lattis (dits «lattis armés»), treillages de clôture	25	F
4407249099	----- autres	25	F
440725	-- Dark Red Meranti, Light Red Meranti et Meranti Bakau		
	---- bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés :		
4407251100	----- sciages de tonnellerie	17,5	F
44072519	----- autres :		
4407251910	----- planchettes destinées à la fabrication de crayons	25	F
	----- autres :		
4407251992	----- bois communs	25	F
4407251999	----- bois fins	25	F
44072590	---- autres :		
	---- bois (y compris les lames ou frises pour parquets, non assemblées) rabotés ou similaires :		
4407259011	----- lames et frises pour parquets, non assemblées	25	F
4407259019	----- autres	25	F
	----- autres :		
4407259091	----- lattis (dits «lattis armés»), treillages de clôture	25	F
4407259099	----- autres	25	F
440726	-- White Lauan, White Meranti, White Seraya, Yellow Meranti et Alan		
	---- bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés :		
4407261100	----- sciages de tonnellerie	17,5	F
44072619	----- autres :		
4407261910	----- planchettes destinées à la fabrication de crayons	25	F
	----- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4407261991	----- bois communs	25	F
4407261999	----- bois fins	25	F
44072690	---- autres :		
	---- bois (y compris les lames ou frises pour parquets, non assemblées) rabotés ou similaires :		
4407269011	----- lames et frises pour parquets, non assemblées	25	F
4407269019	----- autres	25	F
	---- autres:		
4407269091	----- lattis (dits «lattis armés»), treillages de clôture	25	F
4407269099	----- autres	25	F
440729	-- Autres		
	---- bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés :		
4407291100	----- sciages de tonnellerie	17,5	F
44072919	----- autres :		
4407291910	----- planchettes destinées à la fabrication de crayons	25	F
	----- autres :		
4407291991	----- bois communs	25	F
4407291999	----- bois fins	25	F
44072990	---- autres :		
	---- bois (y compris les lames ou frises pour parquets, non assemblées) rabotés ou similaires :		
4407299011	----- lames et frises pour parquets, non assemblées	25	F
4407299019	----- autres	25	F
	---- autres:		
4407299091	----- lattis (dits «lattis armés»), treillages de clôture	25	F
4407299099	----- autres	25	F
	-- Autres :		
440791	-- De chêne (Quercus spp.)		
	---- bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés :		
4407911100	----- sciages de tonnellerie	17,5	F
44079119	----- autres :		
4407911910	----- planchettes destinées à la fabrication de crayons	25	F
4407911990	----- autres	25	F
44079190	---- autres :		
	---- bois (y compris les lames ou frises pour parquets, non assemblées) rabotés ou similaires :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4407919011	----- lames et frises pour parquets, non assemblées	25	F
4407919019	----- autres	25	F
	----- autres :		
4407919091	----- lattis (dits «lattis armés»), treillages de clôture	25	F
4407919099	----- autres	25	F
440792	-- De hêtre (Fagus spp.)		
	--- bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés :		
4407921100	---- sciages de tonnellerie	17,5	F
44079219	---- autres :		
4407921910	----- planchettes destinées à la fabrication de crayons	25	F
4407921990	----- autres	25	F
44079290	---- autres :		
	---- bois (y compris les lames ou frises pour parquets, non assemblées) rabotés ou similaires :		
4407929011	----- lames et frises pour parquets, non assemblées	25	F
4407929019	----- autres	25	F
	----- autres :		
4407929091	----- lattis (dits «lattis armés»), treillages de clôture	25	F
4407929099	----- autres	25	F
440799	-- Autres		
	--- bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés :		
4407991100	---- sciages de tonnellerie	17,5	F
44079919	---- autres :		
4407991910	----- planchettes destinées à la fabrication de crayons	25	F
	----- autres :		
	----- bois communs :		
4407991921	----- peuplier	25	F
4407991929	----- autres	25	F
	----- bois fins :		
4407991991	----- noyer	25	F
4407991992	----- cèdre	25	F
4407991993	----- arganier	25	F
4407991994	----- thuya	25	F
4407991999	----- autres	25	F
44079990	---- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	---- bois (y compris les lames ou frises pour parquets, non assemblées) rabotés ou similaires :		
4407999011	----- lames et frises pour parquets, non assemblées	25	F
4407999019	----- autres	25	F
	---- autres :		
4407999091	----- lattis en bois ou roseau (dits «lattis armés»), treillages de clôture	25	F
4407999099	----- autres	25	F
4408	Feuilles pour placage (y compris celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés similaires et autres bois, sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés, assemblés bord à bord ou en bout, d'une épaisseur n'excédant pas 6 mm.		
440810	- De conifères		
4408101000	--- feuilles pour placage obtenues par tranchage de bois stratifié	50	F
	--- autres :		
	---- bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés d'une épaisseur supérieure à 5 mm :		
4408102100	----- sciages de tonnellerie	17,5	F
44081029	----- autres :		
4408102910	----- planchettes destinées à la fabrication de crayons	25	F
4408102920	----- bois d'une longueur de 125 cm ou moins	25	F
4408102990	----- autres	25	F
44081030	---- bois (y compris les lames ou frises pour parquets, non assemblées) rabotés ou similaires :		
4408103010	----- lames et frises pour parquets, non assemblées	40	F
4408103090	----- autres	40	F
	---- bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés d'une épaisseur égale ou inférieure à 5 mm; feuilles de placage et bois pour contre-plaqué, de même épaisseur :		
44081040	---- planchettes destinées à la fabrication de crayons :		
4408104010	----- d'une épaisseur égale ou inférieure à 1 mm	25	F
4408104090	----- d'une épaisseur de plus de 1 mm	25	F
	----- autres :		
4408105100	----- renforcées sur une face de papier ou de tissus	40	F
4408105900	----- autres	25	F
44081090	---- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4408109010	----- lattis (dits «lattis armés»), treillages de clôture	40	F
4408109090	----- autres	40	F
	– De bois tropicaux visés à la Note 1 de sous– positions du présent Chapitre :		
440831	-- Dark Red Meranti, Light Red Meranti et Meranti Bakau		
4408311000	--- feuilles pour placage obtenues par tranchage de bois stratifié	50	F
	--- autres :		
	---- bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés d'une épaisseur supérieure à 5 mm :		
4408312100	----- sciages de tonnellerie	17,5	F
44083129	----- autres :		
4408312910	----- planchettes destinées à la fabrication de crayons	25	F
	----- autres :		
4408312920	----- bois communs	25	F
4408312990	----- bois fins	25	F
44083130	---- bois (y compris les lames ou frises pour parquets, non assemblées) rabotés ou similaires :		
4408313010	----- lames et frises pour parquets, non assemblées	40	F
4408313090	----- autres	40	F
	---- bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés d'une épaisseur égale ou inférieure à 5 mm; feuilles de placage et bois pour contre–plaqués, de même épaisseur :		
44083140	----- planchettes destinées à la fabrication de crayons :		
4408314010	----- d'une épaisseur égale ou inférieure à 1 mm	25	F
4408314090	----- d'une épaisseur de plus de 1 mm	25	F
	----- autres :		
4408315000	----- renforcées sur une face de papier ou de tissus	40	F
	----- autres :		
4408316100	----- en bois fins	40	F
4408316900	----- autres	25	F
44083190	---- autres :		
4408319010	----- lattis (dits «lattis armés»), treillages de clôture	40	F
4408319090	----- autres	40	F
440839	-- Autres		
4408391000	--- feuilles pour placage obtenues par tranchage de bois stratifié	50	F
	--- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	----- bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés d'une épaisseur supérieure à 5 mm :		
4408392100	----- sciages de tonnellerie	17,5	F
44083929	----- autres :		
4408392910	----- planchettes destinées à la fabrication de crayons	25	F
4408392920	----- autres, bois communs	25	F
4408392990	----- bois fins	25	F
44083930	----- bois (y compris les lames ou frises pour parquets, non assemblées) rabotés ou similaires :		
4408393010	----- lames et frises pour parquets, non assemblées	40	F
4408393090	----- autres	40	F
	----- bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés d'une épaisseur égale ou inférieure à 5 mm; feuilles de placage et bois pour contre- plaqués, de même épaisseur :		
44083940	----- planchettes destinées à la fabrication de crayons :		
4408394010	----- d'une épaisseur égale ou inférieure à 1 mm	25	F
4408394090	----- d'une épaisseur de plus de 1 mm	25	F
	----- autres :		
4408395000	----- renforcées sur une face de papier ou de tissus	40	F
	----- autres :		
4408396100	----- en bois fins	40	F
4408396900	----- autres	32,5	F
44083990	----- autres :		
4408399010	----- lattis (dits «lattis armés»), treillages de clôture	40	F
4408399090	----- autres	40	F
440890	- Autres		
4408901000	---- feuilles pour placage obtenues par tranchage de bois stratifié	50	F
	---- autres :		
	----- bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés d'une épaisseur supérieure à 5 mm :		
4408902200	----- sciages de tonnellerie	17,5	F
44089028	----- autres :		
4408902810	----- planchettes destinées à la fabrication de crayons	25	F
4408902890	----- autres	25	F
44089032	----- bois (y compris les lames ou frises pour parquets, non assemblées) rabotés ou similaires :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4408903210	----- lames et frises pour parquets, non assemblées	40	F
4408903290	----- autres	40	F
	----- bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés d'une épaisseur égale ou inférieure à 5 mm; feuilles de placage et bois pour contre- plaqués, de même épaisseur :		
44089042	----- planchettes destinées à la fabrication de crayons :		
4408904210	----- d'une épaisseur égale ou inférieure à 1 mm	25	F
4408904290	----- d'une épaisseur de plus de 1 mm	25	F
	----- autres :		
4408905200	----- renforcées sur une face de papier ou de tissus	40	F
	----- autres :		
4408906200	----- en bois fins (noyer, cèdre, arganier, thuya, etc.)	40	F
4408906800	----- autres	32,5	F
44089090	----- autres :		
4408909010	----- lattis en bois ou roseau (dits «lattis armés»), treillages de clôture	40	F
4408909090	----- autres	40	F
4409	Bois (y compris les lames et frises à parquet, non assemblées) profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou similaires) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout.		
440910	- De conifères		
4409101000	---- bois filés	50	F
44091090	---- autres :		
	---- bois (y compris les lames ou frises pour parquets, non assemblées) rainés, bouvetés, languetés, feuillurés, chanfreinés ou similaires :		
4409109011	----- lames et frises pour parquets, non assemblées	40	F
4409109019	----- autres	40	F
	---- baguettes et moulures, pour meubles, cadres, décors intérieurs, conduites électriques et similaires :		
4409109020	----- recouvertes de métal, dorées ou autrement décorées	40	F
	----- autres :		
4409109031	----- pour conduites électriques	40	F
4409109039	----- autres	40	F
	---- autres :		
4409109091	----- lattis (dits «lattis armés»), treillages de clôture	40	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4409109099	----- autres	40	F
440920	– Autres que de conifères		
4409201000	---- bois filés	50	F
44092090	---- autres :		
	---- bois (y compris les lames ou frises pour parquets, non assemblées) rainés, bouvetés, languetés, feuillurés, chanfreinés ou similaires :		
4409209011	----- lames et frises pour parquets, non assemblées	40	F
4409209019	----- autres	40	F
	---- baguettes et moulures, pour meubles, cadres, décors intérieurs, conduites électriques et similaires :		
4409209020	----- recouvertes de métal, dorées ou autrement décorées	40	F
	----- autres :		
4409209031	----- pour conduites électriques	40	F
4409209039	----- autres	40	F
	---- autres :		
4409209091	----- lattis en bois ou roseau (dits «lattis armés»), treillages de clôture	40	F
4409209099	----- autres	40	F
4410	Panneaux de particules et panneaux similaires (panneaux dits «oriented strand board» et panneaux dits «Waferboard», par exemple), en bois ou en autres matières ligneuses, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques.		
	– Panneaux dits «oriented strand board» et panneaux dits «Waferboard», en bois :		
441021	-- Bruts ou simplement poncés		
44102110	-- baguettes et moulures, pour meubles, cadres, décors intérieurs, conduites électriques et similaires :		
4410211010	---- pour conduites électriques	40	F
4410211090	---- autres	40	F
4410219000	--- autres	50	F
441029	-- Autres		
44102910	--- baguettes et moulures, pour meubles, cadres, décors intérieurs, conduites électriques et similaires :		
4410291010	---- recouvertes de métal, dorées ou autrement décorées	40	F
	---- autres :		
4410291091	----- pour conduites électriques	40	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4410291099	----- autres	40	F
4410299000	---- autres	50	F
	- Autres, en bois :		
441031	-- Bruts ou simplement poncés		
44103110	---- baguettes et moulures, pour meubles, cadres, décors intérieurs, conduites électriques et similaires :		
4410311010	----- pour conduites électriques	40	F
4410311090	----- autres	40	F
4410319000	---- autres	50	F
441032	-- Recouverts en surface de papier imprégné de mélamine		
44103210	---- baguettes et moulures, pour meubles, cadres, décors intérieurs, conduites électriques et similaires :		
4410321010	----- pour conduites électriques	40	F
4410321090	----- autres	40	F
4410329000	---- autres	50	F
441033	-- Recouverts en surface de plaques ou de feuilles décoratives stratifiées en matière plastique		
44103310	---- baguettes et moulures, pour meubles, cadres, décors intérieurs, conduites électriques et similaires :		
4410331010	----- pour conduites électriques	40	F
4410331090	----- autres	40	F
4410339000	---- autres	50	F
441039	-- Autres		
44103910	---- baguettes et moulures, pour meubles, cadres, décors intérieurs, conduites électriques et similaires :		
4410391010	----- recouvertes de métal, dorées ou autrement décorées	40	F
	----- autres :		
4410391091	----- pour conduites électriques	40	F
4410391099	----- autres	40	F
4410399000	---- autres	50	F
441090	- Autres		
44109010	---- baguettes et moulures, pour meubles, cadres, décors intérieurs, conduites électriques et similaires :		
4410901010	----- recouvertes de métal, dorées ou autrement décorées	40	F
	----- autres :		
4410901091	----- pour conduites électriques	40	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4410901099	----- autres	40	F
44109090	---- autres :		
4410909010	---- formés de déchets de lin	50	F
4410909090	---- autres	50	F
4411	Panneaux de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques.		
	– Panneaux de fibres d'une masse volumique excédant 0,8 g/cm3 :		
441111	-- Non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface		
	--- baguettes et moulures, pour meubles, cadres, décors intérieurs, conduites électriques et similaires		
4411111000		50	F
4411119000	--- autres	40	F
441119	-- Autres		
	--- baguettes et moulures, pour meubles, cadres, décors intérieurs, conduites électriques et similaires		
4411191000		50	F
4411199000	--- autres	40	F
	– Panneaux de fibres d'une masse volumique excédant 0,5 g/cm3 mais n'excédant pas 0,8 g/cm3 :		
441121	-- Non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface		
	--- baguettes et moulures, pour meubles, cadres, décors intérieurs, conduites électriques et similaires		
4411211000		50	F
4411219000	--- autres	40	F
441129	-- Autres		
	--- baguettes et moulures, pour meubles, cadres, décors intérieurs, conduites électriques et similaires		
4411291000		50	F
4411299000	--- autres	40	F
	– Panneaux de fibres d'une masse volumique excédant 0,35 g/cm3 mais n'excédant pas 0,5 g/cm3 :		
441131	-- Non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface		
	--- baguettes et moulures, pour meubles, cadres, décors intérieurs, conduites électriques et similaires		
4411311000		50	F
4411319000	--- autres	40	F
441139	-- Autres		
	--- baguettes et moulures, pour meubles, cadres, décors intérieurs, conduites électriques et similaires		
4411391000		50	F
4411399000	--- autres	40	F
	– Autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
441191	-- Non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface		
4411911000	--- baguettes et moulures, pour meubles, cadres, décors intérieurs, conduites électriques et similaires	50	F
4411919000	--- autres	40	F
441199	-- Autres		
4411991000	--- baguettes et moulures, pour meubles, cadres, décors intérieurs, conduites électriques et similaires	50	F
4411999000	--- autres	40	F
4412	Bois contre- plaqués, bois plaqués et bois stratifiés similaires.		
	- Bois contre- plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur n'excédant pas 6 mm :		
441213	-- Ayant au moins un pli extérieur en bois tropicaux visés à la Note 1 de sous-positions du présent Chapitre		
44121310	--- baguettes et moulures, pour meubles, cadres, décors intérieurs, conduites électriques et similaires :		
4412131010	---- décorées	40	F
	---- autres :		
4412131091	----- pour conduites électriques	40	F
4412131099	----- autres	40	F
	---- autres :		
4412139100	---- bois contre- plaqués dont l'une des faces au moins est en pin, en lauan rouge (Shorea négrosensis), en almon (Shorea almon) en bouleau ou en sapin de Douglas (Pseudotsuga taxifolia)	40	F
44121399	---- autres :		
4412139910	----- bois contre- plaqués constitués exclusivement de feuilles de placage	50	F
	----- bois contre- plaqués à âme épaisse :		
4412139921	----- à âme panneautée, lattée ou lamellée	50	F
4412139929	----- autres	50	F
4412139990	----- autres	50	F
441214	-- Autres, ayant au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères		
44121410	--- baguettes et moulures, pour meubles, cadres, décors intérieurs, conduites électriques et similaires :		
4412141010	---- décorées	40	F
	---- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4412141091	----- pour conduites électriques	40	F
4412141099	----- autres	40	F
	---- autres :		
4412149100	---- bois contre- plaqués dont l'une des faces au moins est en pin, en lauan rouge (Shorea négrosensis), en almon (Shorea almon) en bouleau ou en sapin de Douglas (Pseudotsuga taxifolia)	40	F
44121499	---- autres :		
4412149910	----- bois contre- plaqués constitués exclusivement de feuilles de placage.	50	F
	----- bois contre- plaqués à âme épaisse :		
4412149921	----- à âme panneautée, lattée ou lamellée	50	F
4412149929	----- autres	50	F
4412149990	----- autres	50	F
441219	-- Autres		
44121910	--- baguettes et moulures, pour meubles, cadres, décors intérieurs, conduites électriques et similaires :		
4412191010	----- décorées	40	F
	----- autres :		
4412191091	----- pour conduites électriques	40	F
4412191099	----- autres	40	F
	---- autres :		
4412199100	---- bois contre- plaqués dont l'une des faces au moins est en pin, en lauan rouge (Shorea négrosensis), en almon (Shorea almon) en bouleau ou en sapin de Douglas (Pseudotsuga taxifolia)	40	F
44121999	---- autres :		
4412199910	----- bois contre- plaqués constitués exclusivement de feuilles de placage.	50	F
	----- bois contre- plaqués à âme épaisse :		
4412199921	----- à âme panneautée, lattée ou lamellée	50	F
4412199929	----- autres	50	F
4412199990	----- autres	50	F
	- Autres, ayant au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères :		
441222	-- Ayant au moins un pli en bois tropicaux visés à la Note 1 de sous positions du présent Chapitre		
44122210	--- baguettes et moulures, pour meubles, cadres, décors intérieurs, conduites électriques et similaires :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4412221010	----- recouvertes de métal, dorées ou autrement décorées	40	F
	----- autres :		
4412221091	----- pour conduites électriques	40	F
4412221099	----- autres	40	F
	---- autres :		
4412229100	---- bois plaqués ou contre- plaqués dont l'une des faces au moins est en pin, en lauan rouge (Shorea négrosensis), en almon (Shorea almon) en bouleau ou en sapin de Douglas (Pseudotsuga taxifolia)	40	F
44122299	---- autres :		
4412229910	----- bois contre- plaqués constitués exclusivement de feuilles de placage.	50	F
	----- bois contre- plaqués à âme épaisse :		
4412229921	----- à âme panneautée, lattée ou lamellée	50	F
4412229929	----- autres	50	F
4412229990	----- autres	50	F
441223	-- Autres, contenant au moins un panneau de particules		
44122310	--- baguettes et moulures, pour meubles, cadres, décors intérieurs, conduites électriques et similaires :		
4412231010	----- recouvertes de métal, dorées ou autrement décorées	40	F
	----- autres :		
4412231091	----- pour conduites électriques	40	F
4412231099	----- autres	40	F
	---- autres :		
4412239100	---- bois plaqués ou contre- plaqués dont l'une des faces au moins est en pin, en lauan rouge (Shorea négrosensis), en almon (Shorea almon) en bouleau ou en sapin de Douglas (Pseudotsuga taxifolia)	40	F
44122399	---- autres :		
4412239910	----- bois contre- plaqués constitués exclusivement de feuilles de placage	50	F
	----- bois contre- plaqués à âme épaisse :		
4412239921	----- à âme panneautée, lattée ou lamellée	50	F
4412239929	----- autres	50	F
4412239990	----- autres	50	F
441229	-- Autres		
44122910	--- baguettes et moulures, pour meubles, cadres, décors intérieurs, conduites électriques et similaires :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4412291010	----- recouvertes de métal, dorées ou autrement décorées	40	F
	----- autres :		
4412291091	----- pour conduites électriques	40	F
4412291099	----- autres	40	F
	---- autres :		
4412299100	---- bois plaqués ou contre- plaqués dont l'une des faces au moins est en pin, en lauan rouge (Shorea négrosensis), en almon (Shorea almon) en bouleau ou en sapin de Douglas (Pseudotsuga taxifolia)	40	F
44122999	---- autres :		
4412299910	----- bois contre- plaqués constitués exclusivement de feuilles de placage	50	F
	----- bois contre- plaqués à âme épaisse :		
4412299921	----- à âme panneautée, lattée ou lamellée	50	F
4412299929	----- autres	50	F
4412299990	----- autres	50	F
	- Autres :		
441292	-- Ayant au moins un pli en bois tropicaux visés à la Note 1 de sous positions du présent Chapitre		
44129210	--- baguettes et moulures, pour meubles, cadres, décors intérieurs, conduites électriques et similaires :		
4412921010	---- recouvertes de métal, dorées ou autrement décorées	40	F
	---- autres :		
4412921091	----- pour conduites électriques	40	F
4412921099	----- autres	40	F
	--- autres :		
4412929100	---- bois plaqués ou contre- plaqués dont l'une des faces au moins est en pin, en lauan rouge (Shorea négrosensis), en almon (Shorea almon) en bouleau ou en sapin de Douglas (Pseudotsuga taxifolia)	40	F
44129299	---- autres :		
4412929910	----- bois contre- plaqués constitués exclusivement de feuilles de placage.	50	F
	----- bois contre- plaqués à âme épaisse :		
4412929921	----- à âme panneautée, lattée ou lamellée	50	F
4412929929	----- autres	50	F
4412929990	----- autres	50	F
441293	-- Autres, contenant au moins un panneau de particules		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
44129310	--- baguettes et moulures, pour meubles, cadres, décors intérieurs, conduites électriques et similaires :		
4412931010	---- recouvertes de métal, dorées ou autrement décorées	40	F
	---- autres :		
4412931091	----- pour conduites électriques	40	F
4412931099	----- autres	40	F
	--- autres :		
4412939100	---- bois plaqués ou contre- plaqués dont l'une des faces au moins est en pin, en lauan rouge (Shorea négrosensis), en almon (Shorea almon) en bouleau ou en sapin de Douglas (Pseudotsuga taxifolia)	40	F
44129399	---- autres :		
4412939910	----- bois contre- plaqués constitués exclusivement de feuilles de placage.	50	F
	----- bois contre- plaqués à âme épaisse :		
4412939921	----- à âme panneautée, lattée ou lamellée	50	F
4412939929	----- autres	50	F
4412939990	----- autres	50	F
441299	-- Autres		
44129910	--- baguettes et moulures, pour meubles, cadres, décors intérieurs, conduites électriques et similaires :		
4412991010	---- recouvertes de métal, dorées ou autrement décorées	40	F
	---- autres :		
4412991091	----- pour conduites électriques	40	F
4412991099	----- autres	40	F
	--- autres :		
4412999100	---- bois plaqués ou contre- plaqués dont l'une des faces au moins est en pin, en lauan rouge (Shorea négrosensis), en almon (Shorea almon) en bouleau ou en sapin de Douglas (Pseudotsuga taxifolia)	40	F
44129999	---- autres :		
4412999910	----- bois contre- plaqués constitués exclusivement de feuilles de placage.	50	F
	----- bois contre- plaqués à âme épaisse :		
4412999921	----- à âme panneautée, lattée ou lamellée	50	F
4412999929	----- autres	50	F
4412999990	----- autres	50	F
44130000	Bois dits «densifiés», en blocs, planches, lames ou profilés.		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	--- baguettes et moulures, pour meubles, cadres, décors intérieurs, conduites électriques et similaires :		
4413000010	---- recouvertes de métal, dorées ou autrement décorées	40	F
	---- autres :		
4413000021	----- pour conduites électriques	40	F
4413000029	----- autres	40	F
	--- autres :		
4413000091	---- bois massifs	40	F
4413000092	---- bois lamellés	40	F
4413000099	---- autres	40	F
441400	Cadres en bois pour tableaux, photographies, miroirs ou objets similaires.		
4414001000	--- en panneaux de fibres du n° 44.11	50	F
4414009000	--- autres	40	F
4415	Caisses, caissettes, cageots, cylindres et emballages similaires, en bois ; tambours (tourets) pour câbles, en bois ; palettes simples, palettes- caisses et autres plateaux de chargement, en bois ; rehausses de palettes en bois.		
441510	- Caisses, caissettes, cageots, cylindres et emballages similaires; tambours (tourets) pour câbles		
4415101000	--- en panneaux de fibres du n° 44.11	50	F
44151090	--- autres :		
4415109010	---- tambours (tourets) pour cables	40	F
	---- autres :		
4415109020	----- fabriqués (même partiellement) de bois plaqués ou de bois contre plaqués	40	F
	----- autres :		
	----- en bois sciés :		
4415109031	----- caisses et caissettes en panneaux pleins	40	F
4415109032	----- caisses et caissettes à claire- voie	40	F
4415109039	----- autres	40	F
	----- en bois tranchés ou déroulés :		
4415109091	----- cageots	40	F
4415109093	----- cylindres	40	F
4415109099	----- autres	40	F
441520	- Palettes simples, palettes- caisses et autres plateaux de chargement; rehausses de palettes		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4415201000	--- en panneaux de fibres du n° 44.11	50	F
	--- autres :		
4415209100	---- rehausses de palettes en bois	50	F
44152099	---- autres :		
	----- palettes- caisses :		
4415209910	----- fabriquées (même partiellement) de bois plaqués ou de bois contre plaqués	40	F
	----- autres :		
4415209921	----- en bois sciés	40	F
4415209929	----- en bois tranchés ou déroulés	40	F
4415209990	----- autres	40	F
441600	Futailles, cuves, baquets et autres ouvrages de tonnellerie et leurs parties, en bois, y compris les merrains.		
4416001000	--- en panneaux de fibres du n° 44.11	50	F
	--- autres :		
44160020	---- merrains même sciés sur les deux faces principales, mais non autrement travaillés :		
4416002010	---- merrains fendus sur les deux faces ou sciés sur une seule face	25	F
4416002090	---- autres	25	F
	---- futailles, cuves, baquets, seaux et autres ouvrages de tonnellerie, et leurs parties :		
	----- montés :		
4416003100	----- futailles, fûts ou foudres	40	F
4416003200	----- cuves, baquets, seaux, brocs et autres ouvrages similaires	50	F
4416003900	----- autres	40	F
4416009000	----- non montés, y compris les parties	40	F
441700	Outils, montures et manches d'outils, montures de brosses, manches de balais ou de brosses, en bois; formes, embauchoirs et tendeurs pour chaussures, en bois.		
4417001000	--- en panneaux de fibres du n° 44.11	50	F
	--- autres :		
4417002000	---- manches d'articles de coutellerie et de couverts de table ; montures de brosses	50	F
	---- autres :		
44170030	----- outils, montures et manches d'outils :		
4417003010	----- en bois communs	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4417003090	----- en bois fins	50	F
	----- autres :		
4417009100	----- formes pour chaussures	40	F
4417009200	----- embauchoirs et tendeurs pour chaussures	50	F
4417009900	----- autres	40	F
4418	Ouvrages de menuiserie et pièces de charpente pour construction, y compris les panneaux cellulaires, les panneaux pour parquets et les bardeaux («shingles» et «shakes»), en bois.		
44181000	– Fenêtres, portes– fenêtres et leurs cadres et chambranles		
4418100010	--- en panneaux de fibres du n° 44.11	50	F
4418100090	--- autres	50	F
44182000	– Portes et leurs cadres, chambranles et seuils		
4418200010	--- en panneaux de fibres du n° 44.11	50	F
4418200090	--- autres	50	F
44183000	– Panneaux pour parquets		
4418300010	--- en panneaux de fibres du n° 44.11	50	F
4418300090	--- autres	50	F
44184000	– Coffrages pour le bétonnage		
4418400010	--- en panneaux de fibres du n° 44.11	50	F
4418400090	--- autres	50	F
44185000	– Bardeaux («shingles» et «shakes»)		
4418500010	--- en panneaux de fibres du n° 44.11	50	F
4418500090	--- autres	50	F
44189000	– Autres		
4418900010	--- en panneaux de fibres du n° 44.11	50	F
	--- autres :		
4418900091	----- panneaux cellulaires même recouverts de feuilles de métal commun	50	F
4418900099	----- autres	50	F
44190000	Articles en bois pour la table ou la cuisine.		
4419000010	--- en panneaux de fibres du n° 44.11	50	F
	--- autres :		
	----- ustensiles de ménage :		
4419000021	----- mesures de capacité	50	F
4419000029	----- autres	50	F
4419000030	----- ouvrages de petite ébénisterie	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	----- autres :		
4419000091	----- ouvrages de tournerie	50	F
4419000099	----- autres	50	F
4420	Bois marquetés et bois incrustés; coffrets, écrins et étuis pour bijouterie ou orfèvrerie, et ouvrages similaires, en bois; statuettes et autres objets d'ornement, en bois; articles d'ameublement en bois ne relevant pas du Chapitre 94.		
44201000	– Statuettes et autres objets d'ornement, en bois		
4420100010	--- en panneaux de fibres du n° 44.11	50	F
4420100090	--- autres	50	F
442090	– Autres		
4420901000	--- en panneaux de fibres du n° 44.11	50	F
	--- autres :		
4420909100	---- bois marquetés et bois incrustés	50	F
4420909900	---- autres	50	F
4421	Autres ouvrages en bois.		
44211000	– Cintres pour vêtements		
4421100010	--- en panneaux de fibres du n°44.11	50	F
4421100090	--- autres	50	F
442190	– Autres		
4421901000	--- éventails et écrans à main et leurs montures et parties de montures	50	F
	--- buscs pour corsets, pour vêtements ou accessoires du vêtement et similaires.		
4421902000		32,5	F
4421903000	--- autres, en panneaux de fibres du n° 44.11	50	F
	--- autres :		
4421904000	---- pavés	25	F
	---- bois préparés pour allumettes ; chevilles en bois pour chaussures :		
4421905100	----- bois préparés pour allumettes	17,5	F
4421905900	----- chevilles en bois pour chaussures	50	F
	---- canettes, busettes pour filature et tissage et pour fils à coudre et articles similaires, en bois tourné :		
44219060			
4421906010	----- petites bobines à dévider pour fil à coudre, à broder, etc	32,5	F
4421906090	----- autres	32,5	F
44219090	---- autres :		
4421909010	----- rouleaux pour stores avec ou sans ressorts	50	F
4421909020	----- mesures de capacité	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4421909030	----- matériel pour l'économie rurale (clapiers, poulaillers, ruches)	50	F
4421909040	----- organes de propulsion pour bateaux (roues à aubes, rames, pagaies, etc)	50	F
4421909050	----- articles pour l'industrie, non dénommés ni compris ailleurs	50	F
4421909060	----- ouvrages de tournerie	50	F
4421909070	----- lattis en bois ou roseau (dits «lattis armés»), treillages de clôture	50	F
4421909090	----- autres	50	F
4501	Liège naturel brut ou simplement préparé; déchets de liège; liège concassé, granulé ou pulvérisé.		
45011000	– Liège naturel brut ou simplement préparé		
	--- liège naturel brut en planches ou parties de planches d'une épaisseur de plus de 30 mm :		
4501100010	----- liège de bouchonnerie	32,5	F
	----- liège de trituration :		
4501100021	----- liège mâle	32,5	F
4501100023	----- liège de rebut impropre à la bouchonnerie	32,5	F
4501100029	----- autres	32,5	F
4501100090	--- autres	32,5	F
450190	– Autres		
4501901000	--- liège concassé, granulé ou pulvérisé	50	F
45019090	--- autres :		
4501909010	----- déchets de liège	32,5	F
4501909090	----- autres	32,5	F
45020000	Liège naturel, écroûté ou simplement équarri, ou en cubes, plaques, feuilles ou bandes de forme carrée ou rectangulaire (y compris les ébauches à arêtes vives pour bouchons).		
4502000010	--- plaques	50	F
4502000020	--- feuilles, doublées ou non de papier ou de tissu	50	F
4502000030	--- cubes ou carrés	50	F
4502000090	--- autres	50	F
4503	Ouvrages en liège naturel.		
45031000	– Bouchons		
	--- sans parties en autres matières, d'une longueur (ou épaisseur) de :		
4503100011	----- plus de 50 mm	50	F
4503100019	----- 50 mm ou moins	50	F
4503100090	--- autres	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
45039000	– Autres		
4503900010	– – – rondelles pour fonds de capsules ou usages analogues	50	F
4503900020	– – – flotteurs	50	F
4503900090	– – – autres	50	F
4504	Liège aggloméré (avec ou sans liant) et ouvrages en liège aggloméré.		
45041000	– Cubes, briques, plaques, feuilles et bandes; carreaux de toute forme; cylindres pleins, y compris les disques		
	– – – liège aggloméré mi-ouvert :		
4504100011	– – – – panneaux, plaques, briques, douelles, carreaux et dalles	50	F
4504100012	– – – – feuilles doublées ou non de papier ou de tissu	50	F
4504100013	– – – – coquilles, cylindres, tubes	50	F
4504100019	– – – – autres	50	F
4504100090	– – – liège aggloméré ouvert	50	F
450490	– Autres		
4504901000	– – – rondelles destinées à la fabrication de bouchons-couronnes	50	F
	– – – autres :		
4504902000	– – – – liège aggloméré mi-ouvert	50	F
	– – – – liège aggloméré ouvert :		
4504903100	– – – – – bouchons, y compris les bouchons plats avec ou sans parties accessoires en autres matières	50	F
4504903200	– – – – – rondelles pour fonds de capsules ou usages analogues	50	F
4504903900	– – – – – flotteurs	50	F
	– – – – – joints :		
4504904100	– – – – – pour véhicules automobiles	50	F
4504904900	– – – – – autres	50	F
	– – – – – autres ouvrages :		
	– – – – – destinés aux machines et appareils :		
4504908100	– – – – – textiles	2,5	F
4504908900	– – – – – autres	50	F
4504909000	– – – – – textiles	50	F
4601	Tresses et articles similaires en matières à tresser, même assemblés en bandes; matières à tresser, tresses et articles similaires en matières à tresser, tissés ou parallélisés, à plat, même finis (nattes, paillassons et claies, par exemple).		
460120	– Nattes, paillassons et claies en matières végétales		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
46012010	--- obtenus directement en forme ou confectionnés à l'aide des tresses et des articles similaires en matières à tresser, même assemblés en bandes:		
	---- non garnis ni décorés d'autres matières :		
4601201011	----- en végétaux bruts	50	F
4601201012	----- en rubans de bois	50	F
4601201013	----- en osier ou roseau pelé	50	F
4601201019	----- autres	50	F
4601201090	---- garnis ou décorés d'autres matières (tissus, cuir, etc, à l'exclusion des autres matières à tresser)	50	F
46012090	---- autres :		
4601209010	---- paillasons grossiers ; claies	50	F
4601209090	---- nattes de Chine et similaires	50	F
	- Autres :		
460191	-- En matières végétales		
46019110	--- tresses et articles similaires en matières à tresser, même assemblés en bandes :		
	---- en matières végétales non fillées :		
4601911011	----- d'une largeur de 5 cm ou moins	32,5	F
4601911019	----- autres	32,5	F
4601911090	---- autres	32,5	F
46019190	--- autres :		
	---- obtenus directement en forme ou confectionnés à l'aide des articles du n° 4601.91.10 :		
	----- non garnis ni décorés d'autres matières :		
4601919011	----- en végétaux bruts	50	F
4601919012	----- en rubans de bois	50	F
4601919013	----- en osier ou roseau pelé	50	F
4601919019	----- autres	50	F
4601919030	---- garnis ou décorés d'autres matières (tissus, cuir, etc, à l'exclusion des autres matières à tresser)	50	F
	---- autres :		
4601919040	----- articles grossiers d'emballage ou de protection	50	F
	----- autres :		
	----- en matières végétales non filées :		
4601919051	----- non doublées de papier ou de tissus	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4601919059	----- doublées de papier ou de tissu	50	F
4601919090	----- autres	50	F
460199	-- Autres		
46019910	--- tresses et articles similaires en matières à tresser, même assemblés en bandes :		
4601991010	---- en lames de papier, même mélangées de matières végétales	32,5	F
	---- autres :		
	----- raphia synthétique :		
4601991021	----- en bandes d'une largeur de 5 cm ou moins	32,5	F
4601991029	----- autres	32,5	F
4601991090	----- autres	32,5	F
46019990	---- autres :		
	---- obtenus directement en forme ou confectionnés à l'aide des articles du n° 4601.91.10 :		
4601999011	----- en lames de papier, pures ou mélangées de matières végétales	50	F
4601999019	----- autres	50	F
	----- autres :		
4601999020	----- paillassons grossiers ; claies et articles grossiers d'emballage ou de protection	50	F
	----- autres :		
4601999091	----- en lames de papier, même mélangées de matières végétales	50	F
4601999099	----- autres	50	F
4602	Ouvrages de vannerie obtenus directement en forme à partir de matières à tresser ou confectionnés à l'aide des articles du n° 46.01; ouvrages en luffa.		
460210	- En matières végétales		
4602101000	--- paillons pour bouteilles et autres articles grossiers d'emballage ou de protection	50	F
46021090	--- autres :		
	---- non garnis ni décorés d'autres matières :		
4602109011	----- en végétaux bruts	50	F
4602109012	----- en rubans de bois	50	F
4602109013	----- en osier ou roseau pelé	50	F
4602109019	----- autres	50	F
4602109090	---- garnis ou décorés d'autres matières (tissus, cuir, etc, à l'exclusion des autres matières à tresser)	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
460290	– Autres		
4602901000	– – – paillons pour bouteilles et autres articles grossiers d'emballage ou de protection	50	F
46029090	– – – autres :		
4602909010	– – – – en lames de papier, pures ou mélangées de matières végétales	50	F
4602909090	– – – – en autres matières à tresser	50	F
470100	Pâtes mécaniques de bois.		
4701001000	– – – de conifères	25	A
4701009000	– – – autres	32,5	F
470200	Pâtes chimiques de bois, à dissoudre.		
47020010	– – – pour la fabrication de fibres textiles artificielles :		
4702001010	– – – – à haute teneur en alpha cellulose (94% en poids et plus)	17,5	A
4702001090	– – – – autres	17,5	A
	– – – autres :		
	– – – – au sulfate ou à la soude :		
	– – – – – écrués :		
4702002100	– – – – – de conifères	17,5	A
4702002900	– – – – – autres	17,5	A
	– – – – – autres :		
4702003100	– – – – – de conifères	25	A
4702003900	– – – – – autres	32,5	F
	– – – – au bisulfite :		
4702009100	– – – – – écrués	17,5	A
4702009900	– – – – – autres	32,5	F
4703	Pâtes chimiques de bois, à la soude ou au sulfate, autres que les pâtes à dissoudre.		
	– Ecrues :		
470311	– – De conifères		
4703111000	– – – pâte fluff pour la fabrication de serviettes périodiques et de couches bébés.	17,5	A
4703119000	– – – autres	17,5	A
470319	– – Autres que de conifères		
4703191000	– – – pâte fluff pour la fabrication de serviettes périodiques et de couches bébés .	17,5	A
4703199000	– – – autres	32,5	F
	– Mi-blanchies ou blanchies :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
470321	-- De conifères		
4703211000	--- pâte fluff pour la fabrication de serviettes périodiques et de couches bébés.	2,5	A
4703219000	--- autres	17,5	A
470329	-- Autres que de conifères		
4703291000	--- pâte fluff pour la fabrication de serviettes périodiques et de couches bébés .	17,5	A
4703299000	--- autres	32,5	F
4704	Pâtes chimiques de bois, au bisulfite, autres que les pâtes à dissoudre.		
	- Ecrues :		
470411	-- De conifères		
4704111000	--- pâte fluff pour la fabrication de serviettes périodiques et de couches bébés	17,5	A
4704119000	--- autres	17,5	A
470419	-- Autres que de conifères		
4704191000	--- pâte fluff pour la fabrication de serviettes périodiques et de couches bébés .	17,5	A
4704199000	--- autres	32,5	F
	- Mi-blanchies ou blanchies :		
470421	-- De conifères		
4704211000	--- pâte fluff pour la fabrication de serviettes périodiques et de couches bébés .	17,5	A
4704219000	--- autres	17,5	A
470429	-- Autres que de conifères		
4704291000	--- pâte fluff pour la fabrication de serviettes périodiques et de couches bébés .	2,5	A
4704299000	--- autres	32,5	F
470500	Pâtes de bois obtenues par la combinaison d'un traitement mécanique et d'un traitement chimique.		
4705001000	--- de conifères	17,5	A
4705009000	--- autres	32,5	F
4706	Pâtes de fibres obtenues à partir de papier ou de carton recyclés (déchets et rebuts) ou d'autres matières fibreuses cellulosiques.		
4706100000	- Pâtes de linters de coton	17,5	A
4706200000	- Pâtes de fibres obtenues à partir de papier ou de carton recyclés (déchets et rebuts)	17,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	– Autres :		
47069100	-- Mécaniques		
4706910010	---- pâtes de fibres végétales	17,5	A
	---- autres :		
4706910091	----- de chiffons	17,5	A
4706910099	----- autres	17,5	A
47069200	-- Chimiques		
4706920010	---- pâtes de fibres végétales	17,5	A
	---- autres :		
4706920091	----- de chiffons	17,5	A
4706920099	----- autres	17,5	A
47069300	-- Mi-chimiques		
4706930010	---- pâtes de fibres végétales	17,5	A
	---- autres :		
4706930091	----- de chiffons	17,5	A
4706930099	----- autres	17,5	A
4707	Papiers ou cartons à recycler (déchets et rebuts).		
47071000	– Papiers ou cartons Kraft écrus ou papiers ou cartons ondulés		
4707100010	---- ne pouvant manifestement servir qu'à la fabrication du papier	17,5	A
4707100020	---- rendus exclusivement utilisables à la fabrication du papier	17,5	A
4707100090	---- autres	17,5	A
	– Autres papiers ou cartons obtenus principalement à partir de pâte chimique blanchie, non colorés dans la masse		
47072000			
4707200010	---- ne pouvant manifestement servir qu'à la fabrication du papier	32,5	F
4707200020	---- rendus exclusivement utilisables à la fabrication du papier	32,5	F
4707200090	---- autres	32,5	F
	– Papiers ou cartons obtenus principalement à partir de pâte mécanique (journaux, périodiques et imprimés similaires, par exemple)		
47073000			
4707300010	---- vieux ouvrages de papier et de carton exclusivement utilisables pour la fabrication du papier	17,5	A
	---- autres :		
4707300091	----- ne pouvant manifestement servir qu'à la fabrication du papier	17,5	A
4707300092	----- rendus exclusivement utilisables à la fabrication du papier	17,5	A
4707300099	----- autres	17,5	A
47079000	– Autres, y compris les déchets et rebuts non triés		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4707900010	--- vieux ouvrages de papier et de carton exclusivement utilisables pour la fabrication du papier	32,5	F
	--- autres :		
4707900091	---- ne pouvant manifestement servir qu'à la fabrication du papier	32,5	F
4707900092	---- rendus exclusivement utilisables à la fabrication du papier	32,5	F
4707900099	---- autres	32,5	F
480100	Papier journal, en rouleaux ou en feuilles.		
4801001000	--- pour l'impression des journaux et publications périodiques, sous les conditions prévues par la réglementation en vigueur	17,5	A
4801009000	--- autres	50	F
4802	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en rouleaux ou en feuilles, de forme carrée ou rectangulaire, de tout format, autres que les papiers des n°s 48.01 ou 48.03; papiers et cartons formés feuille à feuille (papiers et cartons à la main).		
4802100000	- Papiers et cartons formés feuille à feuille (papiers et cartons à la main)	50	F
480220	- Papiers et cartons supports pour papiers ou cartons photosensibles, sensibles à la chaleur ou électrosensibles		
	--- d'un poids au m2 inférieur ou égal à 250 g :		
4802201100	---- contenant 100% de pâte chimique, d'un poids au m2 variant entre 45 et 110 g, destinés à la fabrication de papier héliographique fabriqué principalement à partir de pâte blanchie ou à partir de pâte obtenue par un procédé mécanique, présenté sous forme de bandes ou rouleaux dont la largeur excède 15 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté excède 36 cm et l'autre 15 cm à l'état non plié.	25	A
4802201900	---- autres	50	F
4802209000	--- autres	50	F
480230	- Papiers supports pour carbone		
4802301000	--- contenant 100% de pâte chimique, d'un poids au m2 variant de 18 g à 30 g fabriqué principalement à partir de pâte blanchie ou à partir de pâte obtenue par un procédé mécanique, présenté sous forme de bandes ou rouleaux dont la largeur excède 15 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté excède 36 cm et l'autre 15 cm à l'état non plié.	32,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4802302000	--- autres, d'un poids au m2 variant de 45 g à 55 g fabriqué principalement à partir de pâte blanchie ou à partir de pâte obtenue par un procédé mécanique, présenté sous forme de bandes ou rouleaux dont la largeur excède 15 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté excède 36 cm et l'autre 15 cm à l'état non plié.	32,5	A
4802309000	--- autres	50	F
48024000	- Papiers supports pour papiers peints		
4802400010	--- d'un poids au m2 inférieur ou égal à 250 g	50	F
4802400090	--- autres	50	F
	- Autres papiers et cartons, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont 10% au plus en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres :		
480254	-- D'un poids au m2 inférieur à 40 g		
	--- papiers et cartons kraft :		
4802541100	---- papiers kraft pour cartes perforées	50	F
4802541900	---- autres	50	F
	---- autres :		
4802549100	---- pesant 15 g ou moins par m2 et destinés à la fabrication du papier stencil fabriqué principalement à partir de pâte blanchie ou à partir de pâte obtenue par un procédé mécanique	32,5	F
4802549200	---- papiers supports contenant 100% de pâte chimique pour autocopiant fabriqué principalement à partir de pâte blanchie ou à partir de pâte obtenue par un procédé mécanique, présenté sous forme de bandes ou rouleaux dont la largeur excède 15 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté excède 36 cm et l'autre 15 cm à l'état non plié.	32,5	F
48025499	---- autres :		
4802549910	----- pour publications périodiques (y compris les journaux)	50	F
4802549920	----- papiers et cartons multicouches	50	F
4802549990	----- autres	50	F
480255	-- D'un poids au m2 de 40 g ou plus mais n'excédant pas 150 g, en rouleaux		
	--- papiers et cartons kraft :		
4802551100	---- papiers kraft pour cartes perforées	50	F
4802551900	---- autres	50	F
	--- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4802559100	----- papiers supports contenant 100% de pâte chimique pour autocopiant fabriqué principalement à partir de pâte blanchie ou à partir de pâte obtenue par un procédé mécanique, présenté sous forme de bandes ou rouleaux dont la largeur excède 15 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté excède 36 cm et l'autre 15 cm à l'état non plié.	32,5	F
48025599	----- autres :		
4802559910	----- pour publications périodiques (y compris les journaux)	50	F
4802559920	----- papiers et cartons multicouches	50	F
4802559990	----- autres	50	F
480256	-- D'un poids au m2 de 40 g ou plus mais n'excédant pas 150 g, en feuilles dont un côté n'excède pas 435 mm et l'autre n'excède pas 297 mm à l'état non plié		
	--- papiers et cartons kraft :		
4802561100	----- papiers kraft pour cartes perforées	50	F
4802561900	----- autres	50	F
	--- autres :		
4802569100	----- papiers supports contenant 100% de pâte chimique pour autocopiant fabriqué principalement à partir de pâte blanchie ou à partir de pâte obtenue par un procédé mécanique, présenté sous forme de bandes ou rouleaux dont la largeur excède 15 cm en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté excède 36 cm et l'autre 15 cm à l'état non plié.	32,5	F
48025699	----- autres :		
4802569910	----- pour publications périodiques (y compris les journaux)	50	F
4802569920	----- papiers et cartons multicouches	50	F
4802569990	----- autres	50	F
480257	-- Autres, d'un poids au m2 de 40 g ou plus mais n'excédant pas 150 g		
	--- papiers et cartons kraft :		
4802571100	----- papiers kraft pour cartes perforées	50	F
4802571900	----- autres	50	F
	--- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4802579100	----- papiers supports contenant 100% de pâte chimique pour autocopiant fabriqué principalement à partir de pâte blanchie ou à partir de pâte obtenue par un procédé mécanique, présenté sous forme de bandes ou rouleaux dont la largeur excède 15 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté excède 36 cm et l'autre 15 cm à l'état non plié.	32,5	F
48025799	----- autres :		
4802579910	----- pour publications périodiques (y compris les journaux)	50	F
4802579920	----- papiers et cartons multicouches	50	F
4802579990	----- autres	50	F
480258	-- D'un poids au m2 excédant 150 g		
	---- papiers et cartons kraft :		
4802581100	---- papiers kraft pour cartes perforées	50	F
4802581900	---- autres	50	F
	---- autres :		
4802582000	---- pour publications périodiques (y compris les journaux)	50	F
	---- autres :		
4802589100	----- destinés à la fabrication des cartes statistiques, d'un poids au m2 variant de 156 à 173 g, présentés en bobines, importés par les industriels intéressés et conduits directement à l'usine	50	F
4802589200	----- papiers supports contenant 100% de pâte chimique pour autocopiant fabriqué principalement à partir de pâte blanchie ou à partir de pâte obtenue par un procédé mécanique, présenté sous forme de bandes ou rouleaux dont la largeur excède 15 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté excède 36 cm et l'autre 15 cm à l'état non plié.	32,5	F
48025899	----- autres :		
4802589910	----- d'un poids au m2 égal ou inférieur à 250 g	50	F
4802589990	----- autres	50	F
	- Autres papiers et cartons, dont plus de 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique :		
480261	-- En rouleaux		
	--- papier journal autre que celui du n° 48.01 :		
4802611100	---- pour l'impression des journaux et publications périodiques, sous les conditions prévues par la réglementation en vigueur	17,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4802611900	----- autres	50	F
	--- papiers et cartons kraft :		
4802612100	----- papiers kraft pour cartes perforées	50	F
4802612900	----- autres	50	F
	--- autres :		
4802613000	----- pesant 15 g ou moins par m2 et destinés à la fabrication du papier stencil fabriqué principalement à partir de pâte blanchie ou à partir de pâte obtenue par un procédé mécanique	32,5	F
	----- autres :		
4802619100	----- papiers et cartons multicouches	50	F
4802619200	----- pour publications périodiques (y compris les journaux)	50	F
4802619300	----- destinés à la fabrication des cartes statistiques, d'un poids au m2 variant de 156 à 173 g, présentés en bobines, importés par les industriels intéressés et conduits directement à l'usine	50	F
48026199	----- autres :		
4802619910	----- d'un poids au m2 égal ou inférieur à 250 g	50	F
4802619990	----- autres	50	F
480262	-- En feuilles dont un côté n'excède pas 435 mm et l'autre n'excède pas 297 mm à l'état non plié		
4802621000	--- papier journal autre que celui du n° 48.01	50	F
	--- papiers et cartons kraft :		
4802622100	----- papiers kraft pour cartes perforées	50	F
4802622900	----- autres	50	F
	--- autres :		
4802623000	----- pesant 15 g ou moins par m2 et destinés à la fabrication du papier stencil fabriqué principalement à partir de pâte blanchie ou à partir de pâte obtenue par un procédé mécanique	32,5	F
	----- autres :		
4802629100	----- papiers et cartons multicouches	50	F
4802629200	----- pour publications périodiques (y compris les journaux)	50	F
4802629300	----- destinés à la fabrication des cartes statistiques, d'un poids au m2 variant de 156 à 173 g, présentés en bobines, importés par les industriels intéressés et conduits directement à l'usine	50	F
48026299	----- autres :		
4802629910	----- d'un poids au m2 égal ou inférieur à 250 g	50	F
4802629990	----- autres	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
480269	--- Autres		
4802691000	---- papier journal autre que celui du n° 48.01	50	F
	---- papiers et cartons kraft :		
4802692100	---- papiers kraft pour cartes perforées	50	F
4802692900	---- autres	50	F
	---- autres :		
4802693000	---- pesant 15 g ou moins par m2 et destinés à la fabrication du papier stencil fabriqué principalement à partir de pâte blanchie ou à partir de pâte obtenue par un procédé mécanique	32,5	F
	---- autres :		
4802699100	----- papiers et cartons multicouches	50	F
4802699200	----- pour publications périodiques (y compris les journaux)	50	F
	----- destinés à la fabrication des cartes statistiques, d'un poids au m2 variant de 156 à 173 g, présentés en bobines, importés par les industriels intéressés et conduits directement à l'usine		
4802699300		50	F
48026999	----- autres :		
4802699910	----- d'un poids au m2 égal ou inférieur à 250 g	50	F
4802699990	----- autres	50	F
480300	Papiers des types utilisés pour papiers de toilette, pour serviettes à démaquiller, pour essuie-mains, pour serviettes ou pour papiers similaires à usages domestiques, d'hygiène ou de toilette, ouate de cellulose et nappes de fibres de cellulose, même crêpés, plissés, gaufrés, estampés, perforés, colorés en surface, décorés en surface ou imprimés, en rouleaux ou en feuilles.		
4803001000	--- ouate de cellulose non traitée ni façonnée	50	F
48030090	--- autres :		
	---- papiers simplement ondulés, crêpés, plissés, gaufrés, estampés ou perforés :		
4803009011	----- crêpés	50	F
4803009012	----- simplement gaufrés, estampés ou perforés	50	F
4803009019	----- autres	50	F
	---- autres :		
4803009091	----- d'un poids au m2 inférieur ou égal à 250 g	50	F
4803009099	----- autres	50	F
4804	Papiers et cartons Kraft, non couchés ni enduits, en rouleaux ou en feuilles, autres que ceux des n°s 48.02 ou 48.03.		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	– Papiers et cartons pour couverture, dits «Kraftliner» :		
4804110000	-- Ecrus	50	F
48041900	-- Autres		
4804190010	---- complètement blanchis, non colorés dans la masse	50	F
4804190020	---- mi-blanchis ou colorés dans la masse	50	F
4804190090	---- autres	50	F
	– Papiers Kraft pour sacs de grande contenance :		
480421	-- Ecrus		
	---- d'un poids au m2 variant entre 70 et 100 g inclus, présentés en bobines d'un poids minimum de 500 kilogrammes, de laize 102 cm, destinés à l'industrie de la sacherie (sacs ciment), importés par les fabricants intéressés et conduits directement à l'usine.	25	F
4804219000	---- autres	40	F
48042900	-- Autres		
4804290010	---- complètement blanchis, non colorés dans la masse	40	F
4804290090	---- autres	40	F
	– Autres papiers et cartons Kraft d'un poids au m2 n'excédant pas 150 g :		
480431	-- Ecrus		
	---- papiers destinés à la fabrication de fils de papier (papier dit «kraft à filer» d'un poids de 40 à 45 g au mètre carré, importé en bobines par les exploitants de fabriques d'allumettes et conduit directement à l'usine)	17,5	A
	---- autres :		
	---- d'un poids au m2 variant entre 70 et 100 g inclus, présentés en bobines d'un poids minimum de 500 kilogrammes, de laize 102 cm, destinés à l'industrie de la sacherie (sacs ciment), importés par les fabricants intéressés et conduits directement à l'usine.	25	A
4804312900	---- d'un poids au m2 de plus de 100 g, destinés à l'industrie de la caisserie	50	F
	---- autres :		
4804313100	---- papiers kraft pour condensateurs électriques	50	F
4804313200	---- papiers kraft pour câbles électriques et papiers kraft similaires	50	F
4804313900	---- papiers kraft support abrasif	50	F
	---- autres papiers kraft :		
4804314000	---- de moins de 35 g/m2	50	F
	---- de 35 g/m2 ou plus :		
4804315100	---- pour emballages	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4804315200	----- pour stratifiés, pesant au m2 140 g et plus	32,5	F
4804315900	----- autres	50	F
4804319000	----- cartons kraft	50	F
480439	-- Autres		
4804391000	--- papiers destinés à la fabrication de fils de papier (papier dit «kraft à filer» d'un poids de 40 à 45 g au mètre carré, importé en bobines par les exploitants de fabriques d'allumettes et conduit directement à l'usine)	17,5	A
	--- autres :		
4804392100	---- d'un poids au m2 variant entre 70 et 100 g inclus, présentés en bobines d'un poids minimum de 500 kilogrammes, de laize 102 cm, destinés à l'industrie de la sacherie (sacs ciment), importés par les fabricants intéressés et conduits directement à l'usine.	40	F
4804392900	---- d'un poids au m2 de plus de 100 g, destinés à l'industrie de la caisserie	50	F
	---- autres :		
4804393100	----- papiers kraft pour condensateurs électriques	50	F
4804393200	----- papiers kraft pour câbles électriques et papiers kraft similaires	50	F
4804393900	----- papiers kraft support abrasif	50	F
	----- autres papiers kraft :		
4804394100	----- de moins de 35 g/m2	50	F
48043949	----- autres :		
	----- complètement blanchis, non colorés dans la masse :		
4804394911	----- pour emballages	50	F
4804394919	----- autres	50	F
4804394990	----- mi-blanchis ou colorés dans la masse	50	F
4804399000	---- cartons kraft	50	F
	- Autres papiers et cartons Kraft d'un poids au m2 compris entre 150 g exclus et 225 g exclus :		
480441	-- Ecrus		
4804411000	--- destinés à l'industrie de la caisserie	50	F
	--- autres :		
4804412100	---- papiers kraft pour condensateurs électriques	50	F
4804412200	---- papiers kraft pour câbles électriques et papiers kraft similaires	50	F
4804412900	---- papiers kraft support abrasif	50	F
	---- autres papiers kraft :		
4804413100	---- papiers kraft pour emballages	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4804413200	----- papiers kraft pour stratifiés d'un poids au m2 maximum de 170 g	32,5	F
4804413900	----- autres	50	F
4804419000	----- cartons kraft	50	F
480442	-- Blanchis uniformément dans la masse et dont plus de 95% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de bois obtenues par un procédé chimique		
4804421000	--- destinés à l'industrie de la caisserie	50	F
	--- autres :		
4804422100	----- papiers kraft pour condensateurs électriques	50	F
4804422200	----- papiers kraft pour câbles électriques et papiers kraft similaires	50	F
4804422300	----- papiers kraft support abrasif	50	F
48044229	----- autres papiers kraft :		
4804422910	----- pour emballages	50	F
4804422990	----- autres	50	F
4804429000	----- cartons kraft	50	F
480449	-- Autres		
4804491000	--- destinés à l'industrie de la caisserie	50	F
	--- autres :		
4804492100	----- papiers kraft pour condensateurs électriques	50	F
4804492200	----- papiers kraft pour câbles électriques et papiers kraft similaires	50	F
4804492300	----- papiers kraft support abrasif	50	F
48044929	----- autres papiers kraft :		
	----- complètement blanchis, non colorés dans la masse :		
4804492911	----- pour emballages	50	F
4804492919	----- autres	50	F
4804492990	----- mi-blanchis ou colorés dans la masse	50	F
4804499000	----- cartons kraft	50	F
	-- Autres papiers et cartons Kraft, d'un poids au m2 égal ou supérieur à 225 g :		
480451	-- Ecrus		
4804511000	--- destinés à l'industrie de la caisserie	50	F
	--- autres :		
4804512100	----- papiers kraft pour condensateurs électriques	50	F
4804512200	----- papiers kraft pour câbles électriques et papiers kraft similaires	50	F
4804512900	----- papiers kraft support abrasif	50	F
	----- autres papiers kraft :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4804513100	----- pour emballages	50	F
4804513900	----- autres	50	F
4804519000	----- cartons kraft	50	F
480452	-- Blanchis uniformément dans la masse et dont plus de 95% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de bois obtenues par un procédé chimique		
4804521000	--- destinés à l'industrie de la caisserie	50	F
	--- autres :		
4804522100	----- papiers kraft pour condensateurs électriques	50	F
4804522200	----- papiers kraft pour câbles électriques et papiers kraft similaires	50	F
4804522300	----- papiers kraft support abrasif	50	F
48045229	----- autres papiers kraft :		
4804522910	----- pour emballages	50	F
4804522990	----- autres	50	F
4804529000	----- cartons kraft	50	F
480459	-- Autres		
4804591000	--- destinés à l'industrie de la caisserie	50	F
	--- autres :		
4804592100	----- papiers kraft pour condensateurs électriques	50	F
4804592200	----- papiers kraft pour câbles électriques et papiers kraft similaires	50	F
4804592300	----- papiers kraft support abrasif	50	F
48045929	----- autres papiers kraft :		
	----- complètement blanchis, non colorés dans la masse :		
4804592911	----- pour emballages	50	F
4804592919	----- autres	50	F
4804592990	----- mi-blanchis ou colorés dans la masse	50	F
4804599000	----- cartons kraft	50	F
4805	Autres papiers et cartons, non couchés ni enduits, en rouleaux ou en feuilles, n'ayant pas subi d'ouvrison complémentaire ou de traitements autres que ceux stipulés dans la Note 3 du présent chapitre.		
	- Papier pour cannelure :		
480511	-- Papier mi-chimique pour cannelure		
4805111000	--- d'un poids au m2 variant entre 112 et 160 g, destiné à l'industrie de la caisserie	50	F
48051190	--- autres :		
4805119010	--- d'un poids au m2 inférieur ou égal à 250 g	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4805119090	----- autres	50	F
480512	-- Papier paille pour cannelure		
	---- d'un poids au m2 n'excédant pas 150 g :		
4805121100	----- papier dont l'intérieur ou l'une des faces est en paille	50	F
4805121900	----- autres	50	F
	---- d'un poids au m2 compris entre 150g exclus et 225 g exclus :		
4805122100	----- papier dont l'intérieur ou l'une des faces est en paille	50	F
4805122900	----- autres	50	F
	---- d'un poids au m2 égal ou supérieur à 225 g :		
4805129100	----- papier dont l'intérieur ou l'une des faces est en paille	50	F
4805129900	----- autres	50	F
480519	-- Autres		
4805191000	---- d'un poids au m2 n'excédant pas 150 g	50	F
4805192000	---- d'un poids au m2 compris entre 150 g exclus et 225 g exclus	50	F
	---- d'un poids au m2 égal ou supérieur à 225 g :		
	----- destinés à l'industrie de la caisserie, d'un poids au m2 supérieur à 440 g, présentés en bobines de plus de deux mètres de largeur, importés par les fabricants intéressés et conduits directement à l'usine		
4805193000		50	F
48051990	----- autres :		
4805199010	----- d'un poids au m2 inférieur ou égal à 250 g	50	F
4805199090	----- autres	50	F
	- Testliner (fibres récupérées) :		
480524	-- D'un poids au m2 n'excédant pas 150 g		
	--- papiers et cartons multicouches :		
	---- dont chaque couche est blanchie :		
4805241100	----- papiers pour condensateurs électriques	25	A
4805241200	----- traités, destinés à la fabrication du papier abrasif	32,5	F
4805241900	----- autres	50	F
	---- dont seulement une couche extérieure est blanchie :		
4805242100	----- pour condensateurs électriques	25	A
4805242200	----- traités, destinés à la fabrication du papier abrasif	32,5	F
4805242900	----- autres	50	F
	---- ayant trois couches ou plus dont seulement les deux couches extérieures sont blanchies :		
4805243100	----- papiers pour condensateurs électriques	25	A
4805243200	----- traités, destinés à la fabrication du papier abrasif	32,5	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4805243900	----- autres	50	F
	----- autres :		
4805244100	----- pour condensateurs électriques	25	A
4805244200	----- traités, destinés à la fabrication du papier abrasif	32,5	F
4805244300	----- coloriés dans la masse pour stratifiés, d'un poids au m2 variant de 80 à 120 g inclus	32,5	F
4805244900	----- autres	50	F
	---- autres :		
4805249100	---- pour condensateurs électriques	25	A
4805249200	---- traités, destinés à la fabrication du papier abrasif	32,5	F
4805249300	---- coloriés dans la masse pour stratifiés, d'un poids au m2 variant de 80 à 120 g inclus	32,5	F
4805249900	---- autres	50	F
480525	-- D'un poids au m2 excédant 150 g		
	--- papiers et cartons multicouches :		
	---- dont chaque couche est blanchie :		
4805251100	----- papiers pour condensateurs électriques	25	A
4805251200	----- destinés à l'industrie de la caisserie, d'un poids au m2 supérieur à 440 gr, présentés en bobines de plus de deux mètres de largeur, importés par les fabricants intéressés et conduits directement à l'usine	50	F
4805251300	----- traités, destinés à la fabrication du papier abrasif	32,5	F
48052519	----- autres :		
4805251910	----- d'un poids au m2 inférieur ou égal 250 g	50	F
4805251990	----- autres	50	F
	---- dont seulement une couche extérieure est blanchie :		
4805252100	----- pour condensateurs électriques	25	A
4805252200	----- destinés à l'industrie de la caisserie, d'un poids au m2 supérieur à 440 gr, présentés en bobines de plus de deux mètres de largeur, importés par les fabricants intéressés et conduits directement à l'usine	50	F
4805252300	----- traités, destinés à la fabrication du papier abrasif	32,5	F
48052529	----- autres :		
4805252910	----- d'un poids au m2 inférieur ou égal 250 g	50	F
4805252990	----- autres	50	F
	---- ayant trois couches ou plus dont seulement les deux couches extérieures sont blanchies :		
4805253100	----- pour condensateurs électriques	25	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4805253200	----- destinés à l'industrie de la caisserie, d'un poids au m2 supérieur à 440 g, présentés en bobines de plus de deux mètres de largeur, importés par les fabricants intéressés et conduits directement à l'usine	50	F
4805253300	----- traités, destinés à la fabrication du papier abrasif	32,5	F
48052539	----- autres :		
4805253910	----- d'un poids au m2 inférieur ou égal 250 g	50	F
4805253990	----- autres	50	F
	----- autres :		
4805254100	----- pour condensateurs électriques	25	A
4805254200	----- traités, destinés à la fabrication du papier abrasif	32,5	F
48052549	----- autres :		
4805254910	----- d'un poids au m2 inférieur ou égal 250 g	50	F
4805254990	----- autres	50	F
	----- autres :		
4805259100	----- pour condensateurs électriques	25	A
4805259200	----- traités, destinés à la fabrication du papier abrasif	32,5	F
4805259300	----- destinés à l'industrie de la caisserie, d'un poids au m2 supérieur à 440 g, présentés en bobines de plus de deux mètres de largeur, importés par les fabricants intéressés et conduits directement à l'usine	50	F
48052599	----- autres :		
4805259910	----- d'un poids au m2 inférieur ou égal 250 g	50	F
4805259990	----- autres	50	F
480530	– Papier sulfite d'emballage		
4805301000	--- destiné à l'industrie de la caisserie, d'un poids au m2 supérieur à 440 g, présenté en bobines de plus de deux mètres de largeur, importé par les fabricants intéressés et conduit directement à l'usine	50	F
48053090	--- autres :		
4805309010	--- d'un poids au m2 inférieur ou égal à 250 g	50	F
4805309090	--- autres	50	F
48054000	– Papier et carton filtre		
4805400010	--- d'un poids au m2 inférieur ou égal à 250 g	50	F
4805400090	--- autres	50	F
480550	– Papier et carton feutre, papier et carton laineux		
4805501000	--- papier et carton feutre d'un poids au m2 supérieur ou égal à 270g et inférieur ou égal à 600g, présenté en bobine d'une largeur de 1 m	17,5	A
4805509000	--- autres	25	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	– Autres :		
480591	-- D'un poids au m2 n'excédant pas 150 g		
4805911000	--- pour condensateurs électriques	25	A
4805912000	--- papier et carton paille, y compris le papier et le carton dont l'intérieur ou l'une des faces est en paille	50	F
4805913000	--- traités, destinés à la fabrication du papier abrasif	32,5	F
4805914000	--- colorés dans la masse pour stratifiés, d'un poids au m2 variant de 80 à 120 g inclus	32,5	F
4805919000	--- autres	50	F
480592	-- D'un poids au m2 excédant 150 g mais inférieur à 225 g		
4805921000	--- pour condensateurs électriques	25	A
4805922000	--- papier et carton paille, y compris le papier et le carton dont l'intérieur ou l'une des faces est en paille	50	F
4805923000	--- traités, destinés à la fabrication du papier abrasif	32,5	F
4805929000	--- autres	50	F
480593	-- D'un poids au m2 égal ou supérieur à 225 g		
4805931000	--- pour condensateurs électriques	25	A
4805932000	--- papier et carton paille, y compris le papier et le carton dont l'intérieur ou l'une des faces est en paille	50	F
4805933000	--- destinés à l'industrie de la caisserie, d'un poids au m2 supérieur à 440 g, présentés en bobines de plus de deux mètres de largeur, importés par les fabricants intéressés et conduits directement à l'usine	50	F
4805934000	--- papiers et cartons support abrasif traités, destinés à la fabrication du papier abrasif	32,5	F
48059390	--- autres :		
4805939010	---- d'un poids au m2 inférieur ou égal 250 g	50	F
4805939090	---- autres	50	F
4806	Papiers et cartons sulfurisés, papiers ingraissables, papiers-calques et papier dit «cristal» et autres papiers calandrés transparents ou translucides, en rouleaux ou en feuilles.		
4806100000	– Papiers et cartons sulfurisés (parchemin végétal)	50	F
4806200000	– Papiers ingraissables (greaseproof)	50	F
4806300000	– Papiers-calques	40	F
480640	– Papier dit «cristal» et autres papiers calandrés transparents ou translucides		
4806401000	--- papier cristal	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4806409000	--- autres	50	F
480700	Papiers et cartons assemblés à plat par collage, non couchés ni enduits à la surface ni imprégnés, même renforcés intérieurement, en rouleaux ou en feuilles.		
48070010	--- Papiers et cartons «entre-deux», assemblés avec du bitume, du goudron ou de l'asphalte :		
4807001010	---- papiers et cartons kraft	50	F
	---- autres :		
4807001091	----- papiers et cartons assemblés avec du bitume	50	F
4807001099	----- autres	50	F
	---- autres :		
4807002000	---- papiers et cartons paille, même recouverts de papier autre que papier paille	50	F
	---- autres :		
4807003000	----- papiers et cartons kraft	50	F
	----- autres :		
4807009100	----- papiers et cartons assemblés par collage du type bristol et similaires	50	F
4807009200	----- papiers et cartons «entre-deux» paraffinés ou cirés	50	F
4807009300	----- carton presspahn	50	F
4807009400	----- cartons de vieux papiers, même revêtus de papier	50	F
4807009900	----- autres	50	F
4808	Papiers et cartons ondulés (même avec recouvrement par collage), crêpés, plissés, gaufrés, estampés ou perforés, en rouleaux ou en feuilles, autres que les papiers des types décrits dans le libellé du n° 48.03.		
480810	– Papiers et cartons ondulés, même perforés		
	--- simplement ondulés (même avec recouvrement par collage) :		
4808101000	---- papiers et cartons kraft	50	F
	---- autres :		
4808102200	---- papiers destinés à la fabrication de filtres pour moteurs automobiles et industriels, d'une épaisseur inférieure à 900 microns et d'un poids au mètre carré inférieur à 235 g, présentés en bobines, importés par les fabricants intéressés et conduits directement à l'usine.	17,5	A
4808102800	----- autres	50	F
	---- autres :		
4808109100	---- papiers et cartons kraft	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4808109900	----- autres	50	F
480820	– Papiers Kraft pour sacs de grande contenance, crêpés ou plissés, même gaufrés, estampés ou perforés		
4808201000	--- crêpés ou plissés	40	F
4808209000	--- autres	50	F
480830	– Autres papiers Kraft, crêpés ou plissés, même gaufrés, estampés ou perforés		
4808301000	--- crêpés ou plissés	40	F
4808309000	--- autres	50	F
48089000	– Autres		
4808900010	--- cartons kraft	50	F
	--- autres :		
4808900091	----- simplement gaufrés, estampés ou perforés	50	F
4808900099	----- autres	50	F
4809	Papiers carbone, papiers dits “autocopiants” et autres papiers pour duplication ou reports (y compris les papiers couchés, enduits ou imprégnés pour stencils ou pour plaques offset), même imprimés, en rouleaux ou en feuilles.		
4809100000	– Papiers carbone et papiers similaires	50	F
4809200000	– Papiers dits “autocopiants”	50	F
480990	– Autres		
4809901000	--- couchés, pour flans de clicherie	40	F
48099090	--- autres :		
4809909010	---- paraffinés, stearinés ou cirés	50	F
4809909020	---- imprimés	50	F
4809909090	---- autres	50	F
4810	Papiers et cartons couchés au kaolin ou à d’autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, avec ou sans liants, à l’exclusion de tout autre couchage ou enduction, même coloriés en surface, décorés en surface ou imprimés, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format.		
	– Papiers et cartons des types utilisés pour l’écriture, l’impression ou d’autres fins graphiques, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont 10 % au plus en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres:		
481013	-- En rouleaux		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4810131000	--- papiers à diagrammes pour appareils enregistreurs d'une largeur ne dépassant pas 15 cm	40	F
	--- autres, d'une largeur n'excédant pas 15 cm :		
4810132100	---- imprimés, estampés ou perforés	50	F
4810132900	---- autres	50	F
	---- autres :		
	---- d'un poids au m2 n'excédant pas 150 g :		
4810133000	---- destinés à la fabrication d'autocopiant	50	F
48101340	----- autres :		
4810134010	----- simplement réglés, lignés ou quadrillés	50	F
4810134090	----- autres	50	F
48101390	---- d'un poids au m2 excédant 150 g :		
4810139010	---- simplement réglés, lignés ou quadrillés	50	F
4810139020	---- autres, couchés en blanc ou en couleurs, d'un poids au m2 inférieur à 230 g	50	F
4810139090	---- autres	50	F
481014	-- En feuilles dont un des côtés n'excède pas 435 mm et dont l'autre côté n'excède pas 297 mm à l'état non plié		
4810141000	--- papiers à diagrammes pour appareils enregistreurs dont aucun côté ne dépasse 36 cm	40	F
	--- autres, dont aucun côté ne dépasse 36 cm :		
4810142100	---- imprimés, estampés ou perforés	50	F
4810142900	---- autres	50	F
	---- autres :		
	---- d'un poids au m2 n'excédant pas 150 g :		
4810143000	---- destinés à la fabrication d'autocopiant	50	F
48101440	----- autres :		
4810144010	----- simplement réglés, lignés ou quadrillés	50	F
4810144090	----- autres	50	F
48101490	---- d'un poids au m2 excédant 150 g :		
4810149010	---- simplement réglés, lignés ou quadrillés	50	F
4810149020	---- autres, couchés en blanc ou en couleurs, d'un poids au m2 inférieur à 230 g	50	F
4810149090	---- autres	50	F
481019	-- Autres		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4810191000	--- papiers à diagrammes pour appareils enregistreurs dont aucun côté ne dépasse 36 cm	40	F
	--- autres, dont aucun côté ne dépasse 36 cm :		
4810192100	---- imprimés, estampés ou perforés	50	F
4810192900	---- autres	50	F
	---- autres :		
	---- d'un poids au m2 n'excédant pas 150 g :		
4810193000	---- destinés à la fabrication d'autocopiant	50	F
48101940	----- autres :		
4810194010	----- simplement réglés, lignés ou quadrillés	50	F
4810194090	----- autres	50	F
48101990	---- d'un poids au m2 excédant 150 g :		
4810199010	---- simplement réglés, lignés ou quadrillés	50	F
4810199020	---- autres, couchés en blanc ou en couleurs, d'un poids au m2 inférieur à 230 g	50	F
4810199090	---- autres	50	F
	– Papiers et cartons des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, dont plus de 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique :		
481022	-- Papier couché léger, dit «L.W.C.»		
	--- papiers à diagrammes pour appareils enregistreurs, en rouleaux, d'une largeur n'excédant pas 15 cm ou en feuilles, dont aucun côté n'excède 36 cm	40	F
48102220	--- autres, de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté ne dépasse 36 cm ou en rouleaux d'une largeur ne dépassant pas 15 cm :		
4810222010	---- imprimés, estampés ou perforés	50	F
4810222090	---- autres	50	F
	---- autres :		
4810229100	---- simplement réglés, lignés ou quadrillés	50	F
4810229900	---- autres	50	F
481029	-- Autres		
	--- papiers à diagrammes pour appareils enregistreurs, en rouleaux, d'une largeur n'excédant pas 15 cm ou en feuilles, dont aucun côté n'excède 36 cm	40	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
48102920	--- autres, de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté ne dépasse 36 cm, ou en rouleaux d'une largeur ne dépassant pas 15 cm :		
4810292010	---- imprimés, estampés ou perforés	50	F
4810292090	---- autres	50	F
	---- autres :		
4810293000	---- destinés à la fabrication d'autocopiant	50	F
4810294000	---- couchés en blanc	50	F
4810295000	---- papiers et cartons kraft micacés en rouleaux, d'une largeur excédant 15 cm ou en feuilles, dont l'un des côtés excède 36 cm et dont l'autre côté excède 15 cm à l'état non plié	40	F
4810296000	---- autres papiers et cartons kraft	50	F
4810297000	---- autres, simplement réglés, lignés ou quadrillés	50	F
4810299000	--- autres papiers et cartons	50	F
	- Papiers et cartons Kraft autres que ceux des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques :		
481031	-- Blanchis uniformément dans la masse et dont plus de 95% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de bois obtenues par un procédé chimique, d'un poids au m2 n'excédant pas 150 g		
4810311000	--- micacés en rouleaux, d'une largeur excédant 15 cm ou en feuilles, dont l'un des côtés excède 36 cm et dont l'autre côté excède 15 cm à l'état non plié.	40	F
48103190	--- autres :		
4810319010	---- support photographique	50	F
4810319020	---- papiers à diagrammes pour appareils enregistreurs, en rouleaux, d'une largeur n'excédant pas 15 cm ou en feuilles, dont aucun côté n'excède 36 cm	40	F
4810319090	---- autres	50	F
481032	-- Blanchis uniformément dans la masse et dont plus de 95% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de bois obtenues par un procédé chimique, d'un poids au m2 excédant 150 g		
4810321000	--- micacés en rouleaux, d'une largeur excédant 15 cm ou en feuilles, dont l'un des côtés excède 36 cm et dont l'autre côté excède 15 cm à l'état non plié.	40	F
4810322000	--- autres, d'un poids au m2 inférieur à 230 g	50	F
48103290	--- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4810329010	----- support photographique	50	F
4810329020	----- papiers à diagrammes pour appareils enregistreurs, en rouleaux, d'une largeur n'excédant pas 15 cm ou en feuilles, dont aucun côté n'excède 36 cm	40	F
4810329090	----- autres	50	F
481039	-- Autres		
4810391000	--- micacés en rouleaux, d'une largeur excédant 15 cm ou en feuilles, dont l'un des côtés excède 36 cm et dont l'autre côté excède 15 cm à l'état non plié.	40	F
48103990	--- autres :		
4810399010	----- support photographique	50	F
4810399020	----- papiers à diagrammes pour appareils enregistreurs, en rouleaux, d'une largeur n'excédant pas 15 cm ou en feuilles, dont aucun côté n'excède 36 cm	40	F
4810399090	----- autres	50	F
	- Autres papiers et cartons :		
481092	-- Multicouches		
4810921000	--- papiers à diagrammes pour appareils enregistreurs, en rouleaux, d'une largeur n'excédant pas 15 cm ou en feuilles, dont aucun côté n'excède 36 cm	40	F
4810929000	--- autres	50	F
481099	-- Autres		
4810991000	--- papiers à diagrammes pour appareils enregistreurs, en rouleaux, d'une largeur n'excédant pas 15 cm ou en feuilles, dont aucun côté n'excède 36 cm	40	F
4810992000	--- autres, de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté ne dépasse 36 cm, ou en rouleaux d'une largeur ne dépassant pas 15 cm	50	F
	--- autres :		
4810993000	---- micacés en rouleaux, d'une largeur excédant 15 cm ou en feuilles, dont l'un des côtés excède 36 cm et dont l'autre côté excède 15 cm à l'état non plié.	40	F
4810994000	---- autres, d'un poids au m2 inférieur à 230 g et supérieur à 150 g	50	F
48109990	----- autres :		
4810999010	----- support photographique	50	F
4810999020	----- autres, d'un poids au m2 inférieur ou égal à 150 g	50	F
4810999090	----- autres	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4811	Papiers, cartons, ouate de cellulose et nappes de fibres de cellulose, couchés, enduits, imprégnés, recouverts, coloriés en surface, décorés en surface ou imprimés, en rouleaux ou en feuilles, de forme carrée ou rectangulaire, de tout format, autres que les produits des types décrits dans les libellés des n°s 48.03, 48.09 ou 48.10.		
48111000	– Papiers et cartons goudronnés, bitumés ou asphaltés		
4811100010	– – – recouverts de sable ou de produits analogues	50	F
4811100090	– – – autres	50	F
	– Papiers et cartons gommés ou adhésifs :		
4811410000	– – Auto-adhésifs	50	F
4811490000	– – Autres	50	F
	– Papiers et cartons enduits, imprégnés ou recouverts de matière plastique (à l'exclusion des adhésifs) :		
481151	– – Blanchis, d'un poids au m2 excédant 150 g		
4811511000	– – – imprégnés de résines, destinés à la fabrication d'emballage du lait en rouleaux, d'une largeur excédant 15 cm ou en feuilles, dont l'un des côtés excède 36 cm et dont l'autre côté excède 15 cm à l'état non plié	32,5	F
4811512000	– – – siliconés ou imprégnés de résines phénoliques ou nitrocellulosiques	50	F
4811513000	– – – enduits ou imprégnés de résines artificielles	50	F
4811519000	– – – autres, y compris le calque imprégné	50	F
481159	– – Autres		
4811591000	– – – imprégnés de résines, destinés à la fabrication d'emballage du lait en rouleaux, d'une largeur excédant 15 cm ou en feuilles, dont l'un des côtés excède 36 cm et dont l'autre côté excède 15 cm à l'état non plié	25	F
4811592000	– – – siliconés ou imprégnés de résines phénoliques ou nitrocellulosiques en rouleaux, d'une largeur excédant 15 cm ou en feuilles, dont l'un des côtés excède 36 cm et dont l'autre côté excède 15 cm à l'état non plié	10	F
4811593000	– – – enduits ou imprégnés de résines artificielles	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4811594000	--- produits en cartons ou en papiers écrus ou blanchis contrecollés, non imprimés ni illustrés, destinés à la fabrication d'emballages pour boissons, lait liquide ou pour autres produits alimentaires liquides ou pâteux, recouverts d'une fine couche transparente de polyéthylène sur les deux faces, présentés en rouleaux, d'un poids supérieur ou égal à 168g/m2, non marqués (non rainés) au préalable en vue de faciliter le découpage lors de la fabrication des emballages individuels en rouleaux, d'une largeur excédant 15 cm ou en feuilles, dont l'un des côtés excède 36 cm et dont l'autre côté excède 15 cm à l'état non plié .	17,5	F
4811595000	--- produits en cartons ou en papiers écrus ou blanchis, non imprimés ni illustrés, destinés à la fabrication d'emballages pour boissons, lait liquide ou pour autres produits alimentaires liquides ou pâteux, recouverts sur une face d'une fine couche transparente de polyéthylène, présentés en rouleaux, d'un poids supérieur ou égal à 168g/m2, non marqués (non rainés) au préalable en vue de faciliter le découpage lors de la fabrication des emballages individuels en rouleaux, d'une largeur excédant 15 cm ou en feuilles, dont l'un des côtés excède 36 cm et dont l'autre côté excède 15 cm à l'état non plié.	17,5	F
4811596000	--- carton contre-collé à une mince feuille d'aluminium recouverte d'une pellicule en matière plastique, d'un poids égal ou supérieur à 250 g/m2 en rouleaux, d'une largeur excédant 15 cm ou en feuilles, dont l'un des côtés excède 36 cm et dont l'autre côté excède 15 cm à l'état non plié.	25	F
4811599000	--- autres, y compris le calque imprégné	50	F
481160	- Papiers et cartons enduits, imprégnés ou recouverts de cire, de paraffine, de stéarine, d'huile ou de glycérol		
	--- paraffinés, stearinés ou cirés :		
4811601100	---- à usage industriel "dits indéchirables", destinés à la fabrication de joints pour moteurs thermiques, d'une épaisseur supérieure ou égale à 0,1 mm et inférieure ou égale à 4 mm, présentés en bobines, d'une largeur supérieure à 40 cm et inférieure ou égale à 200 cm, importés par les fabricants de joints et conduits directement à l'usine.	25	F
4811601900	---- autres	50	F
	---- autres :		
4811609100	---- huilés, y compris le calque imprégné	50	F
4811609900	---- autres	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
481190	– Autres papiers, cartons, ouate de cellulose et nappes de fibres de cellulose		
	– – – – coloriés en surface non couchés :		
4811901100	– – – – pour stratifiés, d'un poids au m2 de 80 à 120 g inclus en rouleaux, d'une largeur excédant 15 cm ou en feuilles, dont l'un des côtés excède 36 cm et dont l'autre côté excède 15 cm à l'état non plié	32,5	F
4811901900	– – – – autres	50	F
	– – – imprimés :		
4811902100	– – – – imperméabilisés, présentés en bobines, d'une largeur variant de 20 à 30 cm	25	F
4811902200	– – – – carton contre-collé à une mince feuille d'aluminium recouverte d'une pellicule de matière plastique, d'un poids égal ou supérieur à 250 g/m2, en rouleaux, d'une largeur excédant 15 cm ou en feuilles, dont l'un des côtés excède 36 cm et dont l'autre côté excède 15 cm à l'état non plié ...	32,5	F
4811902900	– – – – autres	50	F
	– – – autres :		
4811909100	– – – – traités, destinés à la fabrication du papier abrasif en rouleaux, d'une largeur excédant 15 cm ou en feuilles, dont l'un des côtés excède 36 cm et dont l'autre côté excède 15 cm à l'état non plié	32,5	F
4811909200	– – – – vernis en rouleaux, d'une largeur excédant 15 cm ou en feuilles, dont l'un des côtés excède 36 cm et dont l'autre côté excède 15 cm à l'état non plié.	40	F
4811909300	– – – – veloutés et similaires	50	F
4811909400	– – – – pour décalcomanies en rouleaux, d'une largeur excédant 15 cm ou en feuilles, dont l'un des côtés excède 36 cm et dont l'autre côté excède 15 cm à l'état non plié	32,5	F
4811909500	– – – – renforcés extérieurement de fils textiles ou de tissus en rouleaux, d'une largeur excédant 15 cm ou en feuilles, dont l'un des côtés excède 36 cm et dont l'autre côté excède 15 cm à l'état non plié	32,5	F
4811909900	– – – – autres	50	F
4812000000	Blocs filtrants et plaques filtrantes, en pâte à papier	32,5	F
4813	Papier à cigarettes, même découpé à format ou en cahiers ou en tubes.		
4813100000	– En cahiers ou en tubes	40	A
4813200000	– En rouleaux d'une largeur n'excédant pas 5 cm	40	A
481390	– Autres		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4813901000	---- découpés à format	40	A
	---- autres :		
4813902000	----- en feuilles de forme autre que carrée ou rectangulaire ou de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté ne dépasse 36 cm; papiers en rouleaux ou en bandes d'une largeur ne dépassant pas 15 cm	50	A
	----- autres :		
4813909100	----- non couchés, ni enduits, ni imprégnés, ni décorés, ni imprimés	25	A
4813909900	----- autres	50	A
4814	Papiers peints et revêtements muraux similaires ; vitrauphanies.		
48141000	– Papier dit «Ingrain»		
4814100010	---- comportant une ou deux marges ou d'une largeur maximum de 60 cm	50	F
	---- autres :		
	----- non couchés, ni imprégnés, ni enduits :		
4814100021	----- d'un poids au m2 inférieur ou égal à 250 g	50	F
4814100029	----- autres	50	F
4814100090	----- autres	50	F
481420	– Papiers peints et revêtements muraux similaires, constitués par du papier enduit ou recouvert, sur l'endroit, d'une couche de matière plastique grainée, gaufrée, colorée, imprimée de motifs ou autrement décorée		
48142010	---- comportant une ou deux marges ou d'une largeur maximum de 60 cm :		
4814201010	----- papiers de tenture	50	F
4814201090	----- lincrusta	50	F
	---- autres :		
	----- en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, enduits ou recouverts de feuilles de matières plastiques :		
	----- de produits de condensation, de polycondensation ou de polyaddition :		
4814202000	----- de phénoplastes	50	F
4814203000	----- de polyesters non saturés	50	F
4814204000	----- autres	50	F
	----- de produits de polymérisation ou de copolymérisation :		
4814205000	----- de polyéthylène, polypropylène ou chlorure de polyvinyle	50	F
4814206000	----- autres	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4814207000	----- de cellulose régénérée, nitrates, autres esters de la cellulose et autres dérivés chimiques de la cellulose	50	F
4814208000	----- de dérivés chimiques de caoutchouc naturel	25	F
4814209000	----- autres	50	F
481430	– Papiers peints et revêtements muraux similaires, constitués par du papier recouvert, sur l'endroit, de matières à tresser, même tissées à plat ou parallélisées		
4814301000	--- comportant une ou deux marges ou d'une largeur maximum de 60 cm	50	F
	--- autres :		
4814309100	----- en papiers couchés, enduits ou coloriés	50	F
4814309900	----- autres	50	F
481490	– Autres		
48149010	--- comportant une ou deux marges ou d'une largeur maximum de 60 cm; vitrauphanies :		
	----- papiers de tenture et lincrusta :		
4814901010	----- papiers de tenture	50	F
4814901020	----- lincrusta	50	F
4814901090	----- vitrauphanies	50	F
	--- autres :		
4814902000	----- en papiers couchés, enduits, ou coloriés	50	F
	----- autres :		
4814909100	----- en papiers kraft ondulés ou estampés	50	F
4814909900	----- autres	50	F
4815000000	Couvre-parquets à supports de papier ou de carton, même découpés	50	F
4816	Papiers carbone, papiers dits «autocopiants» et autres papiers pour duplication ou reports (autres que ceux du n° 48.09), stencils complets et plaques offset, en papier, même conditionnés en boîtes.		
48161000	– Papiers carbone et papiers similaires		
4816100010	--- découpés à format	50	F
4816100090	--- autres	50	F
48162000	– Papiers dits «autocopiants»		
4816200010	--- découpés à format	50	F
4816200090	--- autres	50	F
4816300000	– Stencils complets	50	A
48169000	– Autres		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4816900010	--- papiers pour plaques offset	50	F
4816900020	--- plaques offset pour machines de bureau	50	F
4816900090	--- autres	50	F
4817	Enveloppes, cartes-lettres, cartes postales non illustrées et cartes pour correspondance, en papier ou carton; boîtes, pochettes et présentations similaires, en papier ou carton, renfermant un assortiment d'articles de correspondance.		
4817100000	- Enveloppes	50	F
4817200000	- Cartes-lettres, cartes postales non illustrées et cartes pour correspondance	50	F
4817300000	- Boîtes, pochettes et présentations similaires, en papier ou carton, renfermant un assortiment d'articles de correspondance	50	F
4818	Papiers des types utilisés pour papiers de toilette et pour papiers similaires, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, des types utilisés à des fins domestiques ou sanitaires, en rouleaux d'une largeur n'excédant pas 36 cm, ou coupés à format; mouchoirs, serviettes à démaquiller, essuie-mains, nappes, serviettes de table, couches pour bébés, serviettes et tampons hygiéniques, draps de lit et articles similaires à usages domestiques, de toilette, hygiéniques ou hospitaliers, vêtements et accessoires du vêtement, en pâte à papier, papier, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose.		
481810	- Papier hygiénique		
4818101000	--- découpé à format	50	F
	--- autres :		
	---- simplement ondulé, crêpé, plissé, gaufré, estampé ou perforé :		
48181020	----- ondulé :		
4818102010	----- en papier kraft	50	F
4818102090	----- autres	50	F
	----- autres :		
	----- en papiers kraft :		
4818103100	----- crêpé ou plissé	50	F
4818103900	----- autres	50	F
48181040	----- autres :		
4818104010	----- papier crêpé	50	F
4818104020	----- papier simplement gaufré, estampé ou perforé	50	F
4818104090	----- autres	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	----- autres :		
4818105000	----- en papier colorié en surface (marbré, indienné et similaires), imprimé ou couché	50	F
	----- autres :		
4818109100	----- en papier kraft	50	F
4818109200	----- en ouate de cellulose	50	F
4818109900	----- autres	50	F
48182000	– Mouchoirs, serviettes à démaquiller et essuie-mains		
4818200010	--- mouchoirs et serviettes en ouates de cellulose	50	F
4818200020	--- serviettes en papier	50	F
4818200090	--- autres	50	F
48183000	– Nappes et serviettes de table		
4818300010	--- en ouate de cellulose	50	F
4818300020	--- en papier	50	F
4818300090	--- autres	50	F
48184000	– Serviettes et tampons hygiéniques, couches pour bébés et articles hygiéniques similaires		
4818400010	--- en ouate de cellulose	50	F
4818400020	--- serviettes en papier	50	F
4818400090	--- autres	50	F
48185000	– Vêtements et accessoires du vêtement		
4818500010	--- en ouate de cellulose	50	F
4818500090	--- autres	50	F
48189000	– Autres		
4818900010	--- en ouate de cellulose	50	F
4818900090	--- autres	50	F
4819	Boîtes, sacs, pochettes, cornets et autres emballages en papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose; carton nages de bureau, de magasin ou similaires.		
48191000	– Boîtes et caisses en papier ou carton ondulé		
4819100010	--- caisses pliantes en carton	50	F
4819100090	--- autres	50	F
48192000	– Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou carton non ondulé		
4819200010	--- caisses pliantes en carton compact	50	F
4819200020	--- boîtes semi-embouties	50	F
4819200030	--- boîtes rondes	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4819200090	---- autres	50	F
48193000	- Sacs d'une largeur à la base de 40 cm ou plus		
	---- en papier ou carton :		
4819300010	----- en papier ou carton ondulé	50	F
	----- autres :		
4819300020	----- sacs de grande contenance ayant comme dimension minimales à plat une largeur de 50 cm et une longueur de 65 cm	50	F
	----- autres :		
4819300031	----- en papier kraft en une ou plusieurs épaisseurs	50	F
4819300039	----- en autre papier	50	F
4819300090	---- autres	50	F
48194000	- Autres sacs; sachets, pochettes (autres que celles pour disques) et cornets		
	---- en papier ou carton :		
4819400010	----- en papier ou carton ondulé	50	F
	----- autres :		
4819400021	----- mouchoirs et serviettes en ouate de cellulose	50	F
4819400029	----- serviettes en papier	50	F
	----- autres :		
4819400031	----- sachets et pochettes	50	F
4819400039	----- cornets, housses et similaires	50	F
4819400090	---- autres	50	F
481950	- Autres emballages, y compris les pochettes pour disques		
	---- en papiers ou cartons :		
4819501000	----- en papiers ou cartons ondulés	50	F
	----- autres :		
4819502100	----- boîtes en carton imperméabilisé, d'une contenance de 1/4, 1/2 et 1 litre, destinées à l'emballage du lait, importées par les industriels intéressés et conduites directement à l'usine	25	F
4819502900	----- autres	50	F
4819509000	---- autres	50	F
4819600000	- Cartonnages de bureau, de magasin ou similaires	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4820	Registres, livres comptables, carnets (de notes, de commandes, de quittances), agendas, blocs-mémoires, blocs de papier à lettres et ouvrages similaires, cahiers, sous-main, classeurs, reliures (à feuillets mobiles ou autres), chemises et couvertures à dossiers et autres articles scolaires, de bureau ou de papeterie, y compris les liasses et carnets manifold, même comportant des feuilles de papier carbone, en papier ou carton; albums pour échantillonnages ou pour collections et couvertures pour livres, en papier ou carton.		
48201000	– Registres, livres comptables, carnets (de notes, de commandes, de quittances), blocs-mémoires, blocs de papier à lettres, agendas et ouvrages similaires		
4820100010	– – – papier à lettre en blocs	50	F
4820100020	– – – registres, livres comptables, carnets de quittances et similaires	50	F
4820100030	– – – blocs-notes	50	F
4820100040	– – – agendas (de poche ou de bureau)	50	F
4820100090	– – – autres	50	F
4820200000	– Cahiers	50	F
4820300000	– Classeurs, reliures (autres que les couvertures pour livres), chemises et couvertures à dossiers	50	F
4820400000	– Liasses et carnets manifold, même comportant des feuilles de papier carbone	50	F
4820500000	– Albums pour échantillonnages ou pour collections	50	F
4820900000	– Autres	50	F
4821	Étiquettes de tous genres, en papier ou carton, imprimées ou non.		
48211000	– Imprimées		
4821100010	– – – à œillets	50	F
4821100090	– – – autres	50	F
48219000	– Autres		
4821900010	– – – à œillets	50	F
4821900090	– – – autres	50	F
4822	Tambours, bobines, fusettes, canettes et supports similaires, en pâte à papier, papier ou carton, même perforés ou durcis.		
4822100000	– Des types utilisés pour l'enroulement des fils textiles	2,5	F
4822900000	– Autres	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4823	Autres papiers, cartons, ouate de cellulose et nappes de fibres de cellulose découpés à format; autres ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose.		
	– Papier gommé ou adhésif, en bandes ou en rouleaux :		
48231200	-- Auto-adhésifs		
4823120010	--- bandes à usage d'adhésifs, d'une largeur n'excédant pas 10 cm dont l'enduit consiste en caoutchouc, naturel ou synthétique, non vulcanisé	50	F
4823120090	--- autres	50	F
4823190000	-- Autres	50	F
482320	– Papier et carton filtre		
	--- en feuilles de forme autre que carrée ou rectangulaire ou de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté ne dépasse 36 cm ou en rouleaux ou en bandes d'une largeur ne dépassant pas 15 cm :		
4823201200	---- destinés à la fabrication de filtres pour moteurs automobiles et industriels, imprégnés de résine non apparente, d'une épaisseur inférieure à 710 microns et d'un poids au mètre carré inférieur à 235 grammes, présentés en bobines d'un poids supérieur à 30 kilogrammes, importés par les fabricants intéressés et conduits directement à l'usine.	17,5	A
4823201800	---- autres	50	F
48232090	---- autres :		
4823209010	---- d'un poids au m2 inférieur ou égal à 250 grammes	50	F
4823209090	---- autres	50	F
4823400000	– Papiers à diagrammes pour appareils enregistreurs, en bobines, en feuilles ou en disques	40	F
4823600000	– Plateaux, plats, assiettes, tasses, gobelets et articles similaires, en papier ou carton	50	F
48237000	– Articles moulés ou pressés en pâte à papier :		
4823700010	--- plaques moulées à alvéoles pour l'emballage des oeufs	50	F
4823700090	--- autres	50	F
482390	– Autres		
	--- papiers et cartons en feuilles de forme autre que carrée ou rectangulaire ou de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté ne dépasse 36 cm; papiers et cartons en bandes ou en rouleaux d'une largeur ne dépassant pas 15 cm :		
4823901100	---- pour condensateurs électriques	40	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4823901200	----- bandes et bandelettes pliées, enduites ou non, pour la vannerie et autres usages	50	F
4823901300	----- papier électrolytique du genre "Méthocel" pour piles électriques sèches.	17,5	A
4823901500	----- nappes de fibres de cellulose d'une largeur de 140 mm à 145 mm	17,5	F
	----- papiers et cartons des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques :		
48239016	----- imprimés, estampés ou perforés :		
4823901610	----- papiers pour machines de bureau et similaires en bandes ou en bobines	50	F
4823901620	----- pliés en cahiers non cousus	50	F
4823901630	----- feuilles mobiles perforées présentées sans reliure	50	F
4823901690	----- autres	50	F
48239017	----- autres :		
4823901710	----- papiers pour machines de bureau et similaires en bandes ou en bobines	50	F
4823901720	----- pliés en cahiers non cousus	50	F
4823901790	----- autres	50	F
4823901800	----- autres	50	F
	--- ouvrages en pâte à papier, papier, carton ou ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose :		
	----- papiers et cartons perforés pour mécaniques jacquard et similaires :		
4823902100	----- papier en bande, non armé ou même armé intérieurement de minces feuilles métalliques, non apparentes, ligné sur une face, renforcé de bandes étroites en carton comportant des perforations pour l'entraînement en cours d'usage et destiné à l'élaboration de cartes perforées de mécaniques jacquard et similaires .	2,5	F
4823902900	----- cartes élaborées prêtes à l'emploi	2,5	F
	----- autres :		
4823903100	----- carcasses pour bobinages électriques	32,5	F
4823903200	----- flans de clicherie non matricés	32,5	F
4823903300	----- joints et articles similaires en papier	50	F
4823903400	----- filtres conditionnés	2,5	F
48239035	----- cartes, même présentées en bandes, pour machines à cartes perforées :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4823903510	----- cartes non perforées	2,5	F
4823903590	----- autres	2,5	F
4823903600	----- coins pour papiers peints et revêtements muraux	50	F
4823903700	----- éventails et écrans main et leurs montures et parties de montures	50	F
4823903800	----- pots de filature	2,5	A
48239039	----- autres :		
4823903910	----- cartes avec impression pour machines à statistiques	50	F
4823903920	----- coins pour valises	50	F
4823903930	----- articles en ouate de cellulose	50	F
4823903940	----- papier dentelle et papier broderie	50	F
4823903950	----- bandes pour étagères, gaufrées ou non, autres qu'en papier dentelle et qu'en papier broderie	50	F
4823903960	----- patrons, modèles et gabarits, même assemblés	50	F
4823903970	----- ronds et bandes frangées ou festonnées pour l'emballage	50	F
4823903990	----- autres	50	F
	---- autres en bandes ou en rouleaux dont la largeur est comprise entre 15 cm exclus et 36 cm inclus:		
48239041	---- papiers et cartons kraft, non couchés ni enduits, autres que ceux des n° 48.02 ou 48.03 :		
4823904110	----- papiers et cartons pour couverture, dits "kraftliner"	50	F
	----- autres papiers et cartons kraft d'un poids au m2 n'excédant pas 150 g :		
	----- écrus :		
4823904131	----- papiers destinés à la fabrication de fils de papier (papier dit "kraft à filer" d'un poids de 40 à 45 g au m2, importés en bobines par les exploitants de fabriques d'allumettes et conduits directement à l'usine)	17,5	A
4823904133	----- autres, pour stratifiés, pesant au m2 140 g et plus	32,5	F
4823904135	----- autres	50	F
	----- autres :		
4823904136	----- papiers destinés à la fabrication de fils de papier (papier dit "kraft à filer" d'un poids de 40 à 45 g au m2, importés en bobines par les exploitants de fabriques d'allumettes et conduits directement à l'usine)	17,5	A
4823904139	----- autres	50	F
	---- autres papiers et cartons kraft d'un poids au m2 compris entre 150 g exclus et 225 g exclus :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	----- écus :		
4823904141	----- pour stratifiés, d'un poids au m2 maximum de 170 g	32,5	F
4823904142	----- autres	50	F
4823904149	----- autres	50	F
4823904190	----- autres papiers et cartons, d'un poids au m2 égal ou supérieur à 225 g.	50	F
48239042	----- autres papiers et cartons, non couchés ni enduits, n'ayant pas subi d'ouvroison complémentaire ou de traitement autres que ceux stipulés dans la Note 2 du présent chapitre :		
4823904210	----- papier mi-chimique pour cannelure	50	F
	----- papiers et cartons multicouches :		
4823904221	----- pour condensateurs électriques	25	A
4823904222	----- traités, destinés à la fabrication du papier abrasif	32,5	F
4823904223	----- colorés dans la masse pour stratifiés, d'un poids au m2 variant de 80 à 120 g inclus	32,5	F
4823904229	----- autres	50	F
4823904230	----- papier sulfite d'emballage	50	F
4823904240	----- papier et carton-filtre	50	F
4823904250	----- papier et carton feutre, papier et carton laineux	25	A
	----- autres papiers et cartons :		
4823904291	----- pour condensateurs électriques	25	A
4823904292	----- traités, destinés à la fabrication du papier abrasif	32,5	F
4823904293	----- colorés dans la masse pour stratifiés, d'un poids au m2 variant de 80 à 120 g inclus	32,5	F
4823904299	----- autres	50	F
48239043	----- papiers et cartons sulfurisés, papiers ingraissables, papiers calques et papiers dit "cristal" et autres papiers calandrés transparents ou translucides :		
4823904310	----- papier-calque	40	F
4823904390	----- autres	50	F
4823904400	----- papiers et cartons assemblés à plat par collage, non couchés ni enduits à la surface ni imprégnés, même renforcés intérieurement	50	F
48239045	----- papiers et cartons ondulés (même avec recouvrement par collage), crêpés, plissés, gaufrés, estampés ou perforés, autres que les papiers des types décrits dans le libellé du n° 48.03 :		
	----- papiers et cartons ondulés même perforés		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4823904511	----- papier destiné à la fabrication de filtres pour moteurs automobiles et industriels, d'une épaisseur inférieure à 900 microns et d'un poids au mètre carré inférieur à 235 grammes, présenté en bobines, importé par les fabricants intéressés et conduit directement à l'usine.	17,5	A
4823904519	----- autres	50	F
	----- papiers kraft pour sacs de grande contenance, crêpés ou plissés, même gaufrés, estampés ou perforés :		
4823904521	----- crêpés ou plissés	40	F
4823904529	----- autres	50	F
	----- autres papiers kraft, crêpés ou plissés, même gaufrés, estampés ou perforés :		
4823904531	----- crêpés ou plissés	40	F
4823904539	----- autres	50	F
4823904590	----- autres	50	F
48239049	----- autres papiers et cartons des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques :		
4823904910	----- imprimés, estampés ou perforés	50	F
	----- autres :		
4823904991	----- pesant 15 g ou moins par m2 et destinés à la fabrication du papier stencil	32,5	F
4823904999	----- autres	50	F
	---- autres :		
	---- papiers et cartons fabriqués mécaniquement, y compris l'ouate de cellulose et les nappes de fibres de cellulose, non imprégnés, ni enduits, ni couchés, ni imprimés, ni décorés, ni façonnés :		
4823905100	----- papiers et cartons kraft	50	F
4823905900	----- autres	50	F
	----- papiers et cartons crêpés, plissés, gaufrés, estampés ou perforés, en rouleaux ou en feuilles :		
	----- papiers et cartons kraft :		
4823906100	----- papiers kraft crêpés ou plissés	50	F
4823906900	----- autres	50	F
4823907000	----- autres	50	F
	----- autres papiers et cartons :		
4823909100	----- huilés ou vernis, y compris le calque imprégné	50	F
4823909200	----- pour décalcomanies	32,5	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4823909900	----- autres	50	F
4901	Livres, brochures et imprimés similaires, même sur feuillets isolés.		
49011000	– En feuillets isolés, même pliés		
4901100010	--- textes dactylographiés (y compris les copies obtenues au carbone)	17,5	A
4901100090	--- autres	17,5	A
	– Autres :		
490191	-- Dictionnaires et encyclopédies, même en fascicules		
4901911000	--- reliés en cuir naturel, artificiel ou reconstitué, en écaille, en ivoire, en nacre factice ou véritable	32,5	F
4901919000	--- autres	17,5	A
490199	-- Autres		
4901991000	--- contenant de la publicité	50	F
	--- autres :		
4901999100	---- reliés en cuir naturel, artificiel ou reconstitué, en écaille, en ivoire, en nacre factice ou véritable	32,5	F
4901999900	---- autres	17,5	A
4902	Journaux et publications périodiques imprimés, même illustrés ou contenant de la publicité.		
490210	– Paraissant au moins quatre fois par semaine		
4902101000	--- à caractère publicitaire	50	F
4902109000	--- autres	17,5	A
490290	– Autres		
4902901000	--- à caractère publicitaire	50	F
4902909000	--- autres	17,5	A
4903000000	Albums ou livres d'images et albums à dessiner ou à colorier, pour enfants	40	F
490400	Musique manuscrite ou imprimée, illustrée ou non, même reliée.		
4904001000	--- reliée en cuir naturel, artificiel ou reconstitué	32,5	F
4904009000	--- autres	17,5	A
4905	Ouvrages cartographiques de tous genres, y compris les cartes murales, les plans topographiques et les globes, imprimés.		
4905100000	– Globes	17,5	A
	– Autres :		
49059100	-- Sous forme de livres ou de brochures		
4905910010	--- non entoilés	17,5	A
4905910090	--- autres	17,5	A
49059900	-- Autres		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4905990010	--- non entoilés	17,5	A
4905990090	--- autres	17,5	A
4906000000	Plans et dessins d'architectes, d'ingénieurs et autres plans et dessins industriels, commerciaux, topographiques ou similaires, obtenus en original à la main; textes écrits à la main; reproductions photo graphiques sur papier sensibilisé et copies obtenues au carbone des plans, dessins ou textes visés ci-dessus	17,5	A
490700	Timbres-poste, timbres fiscaux et analogues, non oblitérés, ayant cours ou destinés à avoir cours dans le pays dans lequel ils ont, ou auront, une valeur faciale reconnue; papier timbré; billets de banque; chèques; titres d'actions ou d'obligations et titres similaires.		
49070010	--- timbres-poste, timbres fiscaux et analogues :		
4907001010	---- timbres fiscaux	2,5	A
4907001090	---- autres	17,5	A
4907002000	--- billets de banque	2,5	A
	--- autres:		
49070030	---- signés et numérotés :		
4907003010	----- titres d'actions ou d'obligations et autres titres similaires validés	2,5	F
4907003020	----- carnets de chèques et analogues validés	50	F
4907003090	----- autres	50	F
	---- autres :		
4907009100	----- papiers timbrés	2,5	A
4907009900	----- autres	50	F
4908	Décalcomanies de tous genres.		
49081000	- Décalcomanies vitrifiables		
	--- à caractères arabes		
4908100011	---- pour usages industriels	10	A
4908100019	---- autres	10	F
	--- autres :		
4908100091	---- pour usages industriels	10	A
4908100099	---- autres	10	F
49089000	- Autres		
	--- à caractères arabes :		
4908900011	---- pour usages industriels	32,5	A
4908900019	---- autres	32,5	F
	--- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
4908900091	---- pour usages industriels	32,5	A
4908900099	---- autres	32,5	F
49090000	Cartes postales imprimées ou illustrées; cartes imprimées comportant des voeux ou des messages personnels, même illustrées, avec ou sans enveloppes, garnitures ou applications.		
4909000010	--- à caractère commercial ou publicitaire	50	F
	--- autres		
	---- cartes postales illustrées :		
4909000021	----- reproduisant des lieux, sites et paysages spécifiquement marocains ou bien des sujets ou des scènes caractéristiques du folklore marocain.	50	F
4909000029	----- autres	50	F
4909000090	----- autres	50	F
491000	Calendriers de tous genres, imprimés, y compris les blocs de calendriers à effeuiller.		
	--- en métaux communs :		
4910001100	---- en fonte, fer ou acier	50	F
4910001900	---- autres	50	F
	--- en bois :		
4910002000	---- en panneaux de fibres du n° 44.11	50	F
	---- autres :		
4910003100	----- d'ornement ou d'étagère	50	F
4910003900	----- autres	50	F
4910009000	--- autres	50	F
4911	Autres imprimés, y compris les images, les gravures et les photographies.		
491110	- Imprimés publicitaires, catalogues commerciaux et similaires		
4911101000	--- dactylographiés (y compris les copies obtenues au carbone)	17,5	A
	--- autres :		
4911109100	---- imprimés et affiches de propagande en papier ayant pour objet essentiel d'amener le public à visiter les pays étrangers ou d'assister à l'étranger à des manifestations présentant un caractère touristique, culturel, artistique ou sportif, pourvu qu'ils soient distribués gratuitement, qu'ils ne contiennent pas plus de 50% de publicité commerciale et que le but de propagande touristique, culturelle, artistique ou sportive, soit évident .	17,5	A
49111099	---- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	----- photographies et imprimés divers :		
4911109910	----- destinés à la mise en marche, à l'entretien ou l'utilisation, etc... des véhicules, machines et appareils	50	F
4911109990	----- autres	50	F
	- Autres :		
491191	-- Images, gravures et photographies		
	--- photographies aériennes ou panoramiques du terrain, même présentant une précision topographique, pour autant qu'elles ne constituent pas encore un ouvrage cartographique directement utilisable en l'état	50	F
4911912000	--- feuilles non pliées, comportant simplement des illustrations ou des gravures sans texte ni légende destinées à des éditions communes	50	F
49119190	--- autres :		
4911919010	--- destinés à des usages à caractère pédagogique	50	F
4911919090	--- destinés à d'autres usages	50	F
491199	-- Autres		
4911991000	--- dactylographiés (y compris les copies obtenues au carbone)	17,5	A
	--- autres :		
	---- formulaires d'importation temporaire ou de circulation automobile internationale, expédiés aux associations de tourisme autorisées à exercer leur activité au Maroc par leurs associations ou fédérations à l'étranger	17,5	A
4911999100	---- autres :		
4911999910	---- destinés à des usages à caractère pédagogique	50	F
	---- destinés à d'autres usages :		
4911999991	----- licences d'exploitation pour logiciels	2,5	A
4911999999	----- autres	50	F
6401	Chaussures étanches à semelles extérieures et dessus en caoutchouc ou en matière plastique, dont le dessus n'a été ni réuni à la semelle extérieure par couture ou par des rivets, des clous, des vis, des tétons ou des dispositifs similaires, ni formé de différentes parties assemblées par ces mêmes procédés.		
64011000	- Chaussures comportant, à l'avant, une coquille de protection en métal		
	--- hautes bottes :		
6401100010	---- de sécurité	50	F
	---- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
6401100021	----- à dessus en caoutchouc	50	F
6401100029	----- à dessus en matière plastique	50	F
	---- autres :		
6401100030	----- de sécurité	50	F
	----- autres :		
	----- à dessus en caoutchouc :		
6401100041	----- demi- bottes et bottes cuissardes	50	F
6401100049	----- autres	50	F
	----- à dessus en matière plastique :		
6401100091	----- demi- bottes et bottes cuissardes	50	F
6401100099	----- autres	50	F
	- Autres chaussures :		
64019100	-- Couvrant le genou		
	--- hautes bottes :		
6401910010	----- de sécurité	50	F
	----- autres :		
6401910021	----- à dessus en caoutchouc	50	F
6401910029	----- à dessus en matière plastique	50	F
	---- autres :		
6401910030	----- de sécurité	50	F
	----- autres :		
	----- à dessus en caoutchouc :		
6401910041	----- bottes cuissardes	50	F
6401910049	----- autres	50	F
	----- à dessus en matière plastique :		
6401910091	----- bottes cuissardes	50	F
6401910099	----- autres	50	F
64019200	-- Couvrant la cheville mais ne couvrant pas le genou		
6401920010	---- de sécurité	50	F
	---- autres :		
	----- à dessus en caoutchouc :		
6401920021	----- demi- bottes et couvre- chaussures	50	F
6401920029	----- autres	50	F
	----- à dessus en matière plastique :		
6401920091	----- demi- bottes et couvre- chaussures	50	F
6401920099	----- autres	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
64019900	-- Autres		
6401990010	---- de sécurité	50	F
	---- autres :		
	----- à dessus en caoutchouc :		
6401990021	----- couvre- chaussures	50	F
6401990029	----- autres	50	F
	---- à dessus en matière plastique :		
6401990091	----- couvre- chaussures	50	F
6401990099	----- autres	50	F
6402	Autres chaussures à semelles extérieures et dessus en caoutchouc ou en matière plastique.		
	- Chaussures de sport		
64021200	-- Chaussures de ski et chaussures pour le surf des neiges		
6402120010	--- à dessus en caoutchouc	50	F
6402120090	--- à dessus en matière plastique	50	F
64021900	-- Autres		
6402190010	--- à dessus en caoutchouc	50	F
6402190090	--- à dessus en matière plastique	50	F
	- Chaussures avec dessus en lanières ou brides fixées à la semelle par des tétons		
64022000	--- à dessus en caoutchouc		
6402200011	---- sandales et sandalettes	50	F
6402200019	---- autres	50	F
	--- à dessus en matière plastique :		
6402200091	---- sandales et sandalettes	50	F
6402200099	---- autres	50	F
64023000	- Autres chaussures, comportant, à l'avant, une coquille de protection en métal		
	--- hautes bottes:		
6402300010	---- de sécurité	50	F
	---- autres :		
6402300021	----- à dessus en caoutchouc	50	F
6402300029	----- à dessus en matière plastique	50	F
	--- autres :		
6402300030	---- de sécurité	50	F
	---- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	----- à dessus en caoutchouc		
6402300041	----- demi- bottes et bottes cuissardes	50	F
6402300049	----- autres	50	F
	----- à dessus en matière plastique :		
6402300091	----- demi- bottes et bottes cuissardes	50	F
6402300099	----- autres	50	F
	- Autres chaussures		
64029100	-- Couvrant la cheville		
6402910010	--- de sécurité	50	F
	--- autres :		
	----- à dessus en caoutchouc :		
6402910021	----- demi- bottes et couvre- chaussures	50	F
6402910029	----- autres	50	F
	----- à dessus en matière plastique :		
6402910091	----- demi- bottes et couvre- chaussures	50	F
6402910093	----- pantoufles et autres chaussures d'intérieur	50	F
6402910099	----- autres	50	F
64029900	-- Autres		
	--- hautes bottes		
6402990010	---- de sécurité	50	F
	---- autres :		
6402990021	----- à dessus en caoutchouc	50	F
6402990029	----- à dessus en matière plastique	50	F
	--- autres :		
6402990030	---- de sécurité	50	F
	---- autres :		
	----- à dessus en caoutchouc:		
6402990041	----- bottes cuissardes	50	F
6402990042	----- sandales, sandalettes et chaussures de bain	50	F
6402990049	----- autres	50	F
	----- à dessus en matière plastique :		
6402990091	----- bottes cuissardes	50	F
6402990092	----- sandales, sandalettes et chaussures de bain	50	F
6402990093	----- pantoufles et autres chaussures d'intérieur	50	F
6402990099	----- autres	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
6403	Chaussures à semelles extérieures en caoutchouc, matière plastique, cuir naturel ou reconstitué et dessus en cuir naturel.		
	– Chaussures de sport :		
64031200	-- Chaussures de ski et chaussures pour le surf des neiges		
6403120010	---- à dessus en pelleteries naturelles	50	F
	---- autres :		
6403120020	----- avec semelles intérieures d'une longueur inférieure à 24 cm	50	F
	----- avec semelles intérieures d'une longueur de 24 cm ou plus :		
6403120091	----- pour hommes	50	F
6403120099	----- pour femmes	50	F
64031900	-- Autres		
6403190010	---- à dessus en pelleteries naturelles	50	F
	---- autres :		
6403190020	----- avec semelles intérieures d'une longueur inférieure à 24 cm	50	F
	----- avec semelles intérieures d'une longueur de 24 cm ou plus :		
6403190091	----- pour hommes	50	F
6403190099	----- pour femmes	50	F
64032000	– Chaussures à semelles extérieures en cuir naturel et dessus constitués par des lanières en cuir naturel passant sur le cou-de-pied et entourant le gros orteil		
6403200010	---- à dessus en pelleteries naturelles	50	F
	---- autres :		
	----- sandales et sandalettes :		
6403200020	----- avec semelles intérieures d'une longueur inférieure à 24 cm	50	F
	----- avec semelles intérieures d'une longueur de 24 cm ou plus :		
6403200031	----- pour hommes	50	F
6403200039	----- pour femmes	50	F
	----- autres :		
6403200040	----- avec semelles intérieures d'une longueur inférieure à 24 cm	50	F
	----- avec semelles intérieures d'une longueur de 24 cm ou plus :		
6403200091	----- pour hommes	50	F
6403200099	----- pour femmes	50	F
64033000	– Chaussures à semelles principales en bois dépourvues de semelles intérieures et d'une coquille de protection de métal à l'avant		
6403300010	---- à dessus en pelleteries naturelles	50	F
	---- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
6403300020	----- avec semelles intérieures d'une longueur inférieure à 24 cm	50	F
	----- avec semelles intérieures d'une longueur de 24 cm ou plus :		
6403300091	----- pour hommes	50	F
6403300099	----- pour femmes	50	F
64034000	– Autres chaussures, comportant, à l'avant, une coquille de protection en métal		
6403400010	--- à dessus en pelleteries naturelles	50	F
	--- autres :		
6403400020	----- brodequins communs et bottes communes (chaussures de travail)	50	F
	----- autres :		
6403400030	----- avec semelles intérieures d'une longueur inférieure à 24 cm	50	F
	----- avec semelles intérieures d'une longueur de 24 cm ou plus :		
6403400091	----- pour hommes	50	F
6403400099	----- pour femmes	50	F
	– Autres chaussures à semelles extérieures en cuir naturel :		
64035100	-- Couvrant la cheville		
6403510010	--- à dessus en pelleteries naturelles	50	F
	--- autres :		
6403510021	----- brodequins communs et bottes communes (chaussures de travail)	50	F
6403510029	----- pantoufles et autres chaussures d'intérieur	50	F
	----- autres :		
6403510040	----- avec semelles intérieures d'une longueur inférieure à 24 cm	50	F
	----- avec semelles intérieures d'une longueur de 24 cm ou plus :		
6403510091	----- pour hommes	50	F
6403510099	----- pour femmes	50	F
64035900	-- Autres		
6403590010	--- à dessus en pelleteries naturelles	50	F
	--- autres :		
6403590020	----- chaussures dites babouches du type traditionnel marocain	50	F
	----- sandales et sandalettes :		
6403590030	----- avec semelles intérieures d'une longueur inférieure à 24 cm	50	F
	----- avec semelles intérieures d'une longueur de 24 cm ou plus :		
6403590041	----- pour hommes	50	F
6403590049	----- pour femmes	50	F
6403590050	----- pantoufles et autres chaussures d'intérieur	50	F
	----- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
6403590060	----- avec semelles intérieures d'une longueur inférieure à 24 cm	50	F
	----- avec semelles intérieures d'une longueur de 24 cm ou plus :		
6403590091	----- pour hommes	50	F
6403590099	----- pour femmes	50	F
	- Autres chaussures :		
64039100	-- Couvrant la cheville		
6403910010	--- à dessus en pelleteries naturelles	50	F
	--- autres :		
6403910021	---- brodequins communs et bottes communes (chaussures de travail)	50	F
6403910029	---- pantoufles et autres chaussures d'intérieur	50	F
	---- autres :		
6403910040	----- avec semelles intérieures d'une longueur inférieure à 24 cm	50	F
	----- avec semelles intérieures d'une longueur de 24 cm ou plus :		
6403910091	----- pour hommes	50	F
6403910099	----- pour femmes	50	F
64039900	-- Autres		
6403990010	--- à dessus en pelleteries naturelles	50	F
	--- autres :		
6403990020	---- chaussures dites babouches du type traditionnel marocain	50	F
	---- sandales et sandalettes :		
6403990030	----- avec semelles intérieures d'une longueur inférieure à 24 cm	50	F
	----- avec semelles intérieures d'une longueur de 24 cm ou plus :		
6403990041	----- pour hommes	50	F
6403990049	----- pour femmes	50	F
6403990050	----- pantoufles et autres chaussures d'intérieur	50	F
	----- autres :		
6403990060	----- avec semelles intérieures d'une longueur inférieure à 24 cm	50	F
	----- avec semelles intérieures d'une longueur de 24 cm ou plus :		
6403990091	----- pour hommes	50	F
6403990099	----- pour femmes	50	F
6404	Chaussures à semelles extérieures en caoutchouc, matière plastique, cuir naturel ou reconstitué et dessus en matières textiles.		
	- Chaussures à semelles extérieures en caoutchouc ou en matière plastique :		
	-- Chaussures de sport; chaussures dites de tennis, de basket-ball, de gymnastique, d'entraînement et chaussures similaires		
64041100			

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	---- à dessus en tissus :		
6404110011	----- chaussures pour la pratique des sports	50	F
6404110019	----- autres	50	F
6404110090	---- autres	50	F
64041900	-- Autres		
	---- à dessus en tissus :		
6404190011	----- pantoufles et autres chaussures d'intérieur	50	F
6404190019	----- autres	50	F
6404190090	---- autres	50	F
64042000	- Chaussures à semelles extérieures en cuir naturel ou reconstitué		
	---- à dessus en tissus :		
6404200011	----- chaussures pour la pratique des sports	50	F
6404200012	----- pantoufles et autres chaussures d'intérieur	50	F
6404200019	----- autres	50	F
6404200090	---- autres	50	F
6405	Autres chaussures.		
64051000	- A dessus en cuir naturel ou reconstitué		
6405100010	---- à dessus en pelleteries naturelles	50	F
	---- à dessus en cuir naturel :		
6405100021	----- à semelles extérieures en bois ou en liège	50	F
6405100029	----- autres	50	F
	---- à dessus en cuir reconstitué :		
6405100030	----- à semelles extérieures en bois ou en liège	50	F
	----- autres :		
6405100091	----- à semelles extérieures en cuir reconstitué	50	F
6405100099	----- autres	50	F
64059000	- Autres		
6405900010	---- chaussures à dessus en pelleteries factices	50	F
6405900020	---- chaussures en bois ou à semelles extérieures en bois ou en liège	50	F
	---- autres :		
	----- à semelles extérieures en cuir naturel ou reconstitué :		
	----- à dessus en matière plastique ou en caoutchouc :		
6405900031	----- pantoufles et autres chaussures d'intérieur	50	F
6405900039	----- autres	50	F
6405900040	----- autres	50	F
6405900050	---- à semelles extérieures en caoutchouc ou en matière plastique	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
6405900090	----- autres	50	F
6406	Parties de chaussures (y compris les dessus même fixés à des semelles autres que les semelles extérieures); semelles intérieures amovibles, talonnettes et articles similaires amovibles; guêtres, jambières et articles similaires, et leurs parties.		
640610	– Dessus de chaussures et leurs parties, à l'exclusion des contreforts et bouts durs		
6406101000	--- en fonte, fer ou acier	50	F
6406102000	--- en cuivre	50	F
6406103000	--- en aluminium	50	F
64061090	--- autres :		
6406109010	----- en cuir naturel	50	F
6406109090	----- autres	50	F
64062000	– Semelles extérieures et talons, en caoutchouc ou en matière plastique		
6406200010	--- en caoutchouc	50	F
6406200090	--- autres	50	F
	– Autres :		
6406910000	-- En bois	50	F
640699	-- En autres matières		
64069910	--- guêtres, jambières, et articles similaires et leurs parties :		
6406991010	----- en cuir naturel ou reconstitué ou en caoutchouc	50	F
6406991090	----- en autres matières	50	F
64069920	--- parties de chaussures (y compris les semelles intérieures et les talonnettes) en toutes matières autres que le métal :		
6406992010	----- assemblages formés de dessus de chaussures fixés aux semelles premières ou à d'autres parties inférieures et dépourvus de semelles extérieures	50	F
	----- autres :		
6406992020	----- – semelles intérieures et autres accessoires amovibles	50	F
	----- autres :		
6406992091	----- en cuir naturel ou reconstitué	50	F
6406992092	----- en caoutchouc	50	F
6406992099	----- en autres matières	50	F
	--- autres :		
6406999100	----- en fonte, fer ou acier	50	F
6406999900	----- autres	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
65010000	Cloches non dressées (mises en forme) ni tournurées (mises en tournure), plateaux (disques), manchons (cylindres) même fendus dans le sens de la hauteur, en feutre, pour chapeaux.		
	--- en feutre de poils ou de laine et poils :		
6501000011	---- cloches non dressées ni tournurées	50	F
6501000019	---- autres	50	F
6501000090	--- autres	50	F
65030000	Chapeaux et autres coiffures en feutre, fabriqués à l'aide des cloches ou des plateaux du n° 65.01, même garnis.		
	--- non garnis :		
6503000011	---- en feutre de poils ou de laine et poils	50	F
6503000019	---- autres	50	F
	--- garnis :		
	---- en feutre de poils ou de laine et poils :		
6503000020	----- pour hommes	50	F
	----- pour femmes et enfants :		
6503000031	----- garnis chapelier	50	F
6503000039	----- garnis façon modiste	50	F
	---- en feutre de laine :		
6503000040	----- pour hommes	50	F
	----- pour femmes et enfants :		
6503000051	----- garnis chapelier	50	F
6503000059	----- garnis façon modiste	50	F
	---- autres :		
6503000060	----- pour hommes	50	F
	----- pour femmes et enfants :		
6503000091	----- garnis chapelier	50	F
6503000099	----- garnis façon modiste	50	F
6506	Autres chapeaux et coiffures, même garnis.		
65061000	- Coiffures de sécurité		
6506100010	--- en métal	10	C
6506100090	--- autres	10	C
	- Autres :		
65069100	-- En caoutchouc ou en matière plastique		
6506910010	--- en caoutchouc	50	F
6506910090	--- en matières plastiques	40	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
6506920000	-- En pelleteries naturelles	50	F
65069900	-- En autres matières		
6506990010	--- en métal	50	F
6506990090	--- en autres matières	50	F
65070000	Bandes pour garniture intérieure, coiffes, couvre-coiffures, carcasses, visières et jugulaires pour la chapellerie.		
6507000010	--- bandes pour garniture intérieure	50	F
6507000090	--- autres	50	F
6601	Parapluies, ombrelles et parasols (y compris les parapluies-cannes, les parasols de jardin et articles similaires).		
6601100000	- Parasols de jardin et articles similaires	50	F
	- Autres :		
6601910000	-- A mât ou manche télescopique	50	C
6601990000	-- Autres	50	C
660200	Cannes, cannes-sièges, fouets, cravaches et articles similaires.		
6602001000	--- comportant des parties en ivoire, écaille, corne blonde, ambre, métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux	50	C
6602009000	--- autres	50	C
6603	Parties, garnitures et accessoires pour articles des n°s 66.01 ou 66.02.		
660310	- Poignées et pommeaux		
6603101000	--- entièrement ou partiellement en pierres gemmes, en pierres synthétiques ou reconstituées, en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux	50	C
6603102000	--- entièrement ou partiellement en ivoire, écaille, corne blonde ou autres	50	C
6603109000	--- autres	50	C
660320	- Montures assemblées, même avec mâts ou manches, pour parapluies, ombrelles ou parasols		
6603201000	--- comportant des parties en ivoire, écaille, corne blonde, ambre, métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux	50	C
6603209000	--- autres	50	C
660390	- Autres		
	--- bouts :		
6603901000	---- entièrement ou partiellement en pierres gemmes, en pierres synthétiques ou reconstituées, en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux	50	C

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	----- autres :		
6603902100	----- entièrement ou partiellement en ivoire, écaille, corne blonde ou autres	50	C
6603902900	----- autres	50	C
	---- autres parties, garnitures et accessoires :		
6603909100	---- comportant des parties en ivoire, écaille, corne blonde, ambre, métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux	50	C
6603909900	---- autres	50	C
670100	Peaux et autres parties d'oiseaux revêtues de leurs plumes ou de leur duvet, plumes, parties de plumes, duvet et articles en ces matières, autres que les produits du n° 05.05 et les tuyaux et tiges de plumes, travaillés.		
6701001000	--- éventails et écrans à main et leurs montures et parties de montures	50	C
	--- autres :		
67010091	---- peaux et autres parties d'oiseaux revêtues de leurs plumes ou de leur duvet :		
6701009110	----- peaux d'oies préparées, débarrassées de leurs plumes mais pas de leur duvet, non découpées	50	C
6701009190	----- autres	50	C
6701009200	---- plumes, parties de plumes et duvet	50	C
6701009900	---- autres	50	C
6702	Fleurs, feuillages et fruits artificiels et leurs parties; articles confectionnés en fleurs, feuillages ou fruits artificiels.		
67021000	- En matières plastiques		
	--- fleurs, feuillages, fruits artificiels et leurs parties :		
6702100011	---- parties	10	A
6702100019	---- autres	10	A
6702100090	--- articles confectionnés en fleurs, feuillages et fruits artificiels	10	A
67029000	- En autres matières		
	--- fleurs, feuillages, fruits artificiels et leurs parties :		
6702900011	---- parties	10	A
6702900019	---- autres	10	A
6702900090	--- articles confectionnés en fleurs, feuillages et fruits artificiels	10	A
670300	Cheveux remis, amincis, blanchis ou autrement préparés; laine, poils et autres matières textiles, préparés pour la fabrication de perruques ou d'articles similaires.		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
6703001000	--- cheveux simplement remis	10	A
6703009000	--- autres	10	A
6704	Perruques, barbes, sourcils, cils, mèches et articles analogues en cheveux, poils ou matières textiles; ouvrages en cheveux non dénommés ni compris ailleurs.		
	– En matières textiles synthétiques :		
6704110000	-- Perruques complètes	10	A
6704190000	-- Autres	10	A
67042000	– En cheveux		
6704200010	--- perruques, postiches, mèches et articles analogues	10	A
6704200090	--- autres	10	A
6704900000	– En autres matières	10	A
680100	Pavés, bordures de trottoirs et dalles de pavage, en pierres naturelles (autres que l'ardoise).		
6801001000	--- en marbre	50	F
6801009000	--- autres	32,5	F
6802	Pierres de taille ou de construction (autres que l'ardoise) travaillées et ouvrages en ces pierres, à l'exclusion de ceux du n° 68.01; cubes, dés et articles similaires pour mosaïques, en pierres naturelles (y compris l'ardoise), même sur support; granulé, éclats et poudres de pierres naturelles (y compris l'ardoise), colorés artificiellement.		
68021000	– Carreaux, cubes, dés et articles similaires, même de forme autre que carrée ou rectangulaire, dont la plus grande surface peut être inscrite dans un carré dont le côté est inférieur à 7 cm; granulés, éclats et poudres, colorés artificiellement		
	--- cubes et dés pour mosaïques ; poudres, granulés et éclats colorés artificiellement :		
6802100011	----- en marbre	50	F
6802100019	----- autres	50	F
6802100090	--- autres	50	F
	– Autres pierres de taille ou de construction et ouvrages en ces pierres, simplement taillés ou sciés et à surface plane ou unie :		
68022100	-- Marbre, travertin et albâtre		
6802210010	--- marbre	50	F
6802210020	--- albâtre	50	F
6802210090	--- autres	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
6802220000	-- Autres pierres calcaires	50	F
6802230000	-- Granit	50	F
68022900	-- Autres pierres		
6802290010	---- ouvrages en silex, pour le revêtement intérieur des broyeurs	50	F
6802290090	---- autres	50	F
	-- Autres :		
68029100	-- Marbre, travertin et albâtre		
6802910010	---- marbre	50	F
	---- autres :		
	----- moulurés ou tournés mais non autrement travaillés :		
6802910021	----- albâtre	50	F
6802910029	----- autres	50	F
	----- polis, décorés ou autrement travaillés, mais non sculptés :		
6802910030	----- albâtre	50	F
	----- autres :		
6802910041	----- d'un poids net inférieur à 10 kg	50	F
6802910049	----- autres	50	F
6802910090	----- sculptés	50	F
68029200	-- Autres pierres calcaires		
6802920010	---- moulurées ou tournées mais non autrement travaillées	50	F
6802920020	---- polies, décorées ou autrement travaillées, mais non sculptées	50	F
6802920090	---- sculptées	50	F
68029300	-- Granit		
6802930010	---- mouluré ou tourné mais non autrement travaillé	50	F
	---- poli, décoré ou autrement travaillé, mais non sculpté :		
6802930021	---- d'un poids net inférieur à 10 kg	50	F
6802930029	---- autres	50	F
6802930090	---- sculpté	50	F
68029900	-- Autres pierres		
6802990010	---- moulurées ou tournées mais non autrement travaillées	50	F
	---- polies, décorées ou autrement travaillées, mais non sculptées :		
6802990021	---- d'un poids net inférieur à 10 kg	50	F
6802990029	---- autres	50	F
6802990090	---- sculptées	50	F
68030000	Ardoise naturelle travaillée et ouvrages en ardoise naturelle ou agglomérée (ardoisine).		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	--- blocs, plaques, dalles et tables ; ardoises pour l'écriture ou pour le dessin ; ardoises pour toitures, pour façades :		
	---- non polis :		
6803000011	----- ardoises pour toitures ou pour façades	32,5	F
6803000013	----- dalles et tables	32,5	F
6803000019	----- autres	32,5	F
6803000030	---- polis	32,5	F
6803000090	--- autres	32,5	F
6804	Meules et articles similaires, sans bâtis, à moudre, à défibrer, à broyer, à aiguiser, à polir, à rectifier, à trancher ou à tronçonner, pierres à aiguiser ou à polir à la main, et leurs parties, en pierres naturelles, en abrasifs naturels ou artificiels agglomérés ou en céramique, même avec parties en autres matières.		
68041000	- Meules à moudre ou à défibrer		
	--- en abrasifs agglomérés :		
6804100011	---- constitués de diamants naturels ou synthétiques	32,5	F
6804100019	---- autres	32,5	F
6804100090	--- autres	32,5	F
	- Autres meules et articles similaires :		
6804210000	-- En diamant naturel ou synthétique, aggloméré	32,5	F
680422	-- En autres abrasifs agglomérés ou en céramique		
6804222000	--- meules annulaires d'un diamètre intérieur (alésage) supérieur à 120 mm, d'une largeur supérieure ou égale à 70 mm, d'une épaisseur de paroi supérieure ou égale à 10 mm et d'un poids unitaire supérieur ou égal à 1,800 kg	17,5	F
68042280	--- autres :		
	---- en abrasifs agglomérés :		
6804228011	----- artificiels	50	F
6804228019	----- naturels	32,5	F
6804228090	---- autres	32,5	F
6804230000	-- En pierres naturelles	32,5	F
68043000	- Pierres à aiguiser ou à polir à la main		
6804300010	--- en abrasifs agglomérés	32,5	F
6804300020	--- en pierres naturelles	32,5	F
6804300030	--- en poterie	32,5	F
6804300090	--- autres	32,5	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
6805	Abrasifs naturels ou artificiels en poudre ou en grains, appliqués sur produits textiles, papier, carton ou autres matières, même découpés, cousus ou autrement assemblés.		
6805100000	– Appliqués sur tissus en matières textiles seulement	50	F
6805200000	– Appliqués sur papier ou carton seulement	50	F
68053000	– Appliqués sur d'autres matières		
6805300010	– – – appliqués sur tissus combinés avec du papier ou du carton	50	F
6805300090	– – – appliqués sur fibres vulcanisées ou autres supports	50	F
6806	Laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales similaires; vermiculite expansée, argiles expansées, mousse de scories et produits minéraux similaires expansés; mélanges et ouvrages en matières minérales à usages d'isolants thermiques ou sonores ou pour l'absorption du son, à l'exclusion de ceux des n°s 68.11, 68.12 ou du Chapitre 69.		
6806100000	– Laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales similaires, même mélangées entre elles, en masses, feuilles ou rouleaux	10	F
680620	– Vermiculite expansée, argiles expansées, mousse de scories et produits minéraux similaires expansés, même mélangés entre eux.		
6806201000	– – – perlite	2,5	A
6806209000	– – – autres	10	A
6806900000	– Autres	10	F
6807	Ouvrages en asphalte ou en produits similaires (poix de pétrole, brais, par exemple).		
68071000	– En rouleaux		
6807100010	– – – destinés à la protection des caisses de véhicules automobiles	32,5	F
6807100090	– – – autres	32,5	F
68079000	– Autres		
6807900010	– – – destinés à la protection des caisses de véhicules automobiles	32,5	F
6807900090	– – – autres	32,5	F
6808000000	Panneaux, planches, carreaux, blocs et articles similaires, en fibres végétales, en paille ou en copeaux, plaquettes, particules, sciures ou autres déchets de bois, agglomérés avec du ciment, du plâtre ou d'autres liants minéraux	40	F
6809	Ouvrages en plâtre ou en compositions à base de plâtre.		
	– Planches, plaques, panneaux, carreaux et articles similaires, non ornementés :		
6809110000	– – Revêtus ou renforcés de papier ou de carton uniquement	40	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
6809190000	-- Autres	40	F
680990	- Autres ouvrages		
6809901000	--- statuettes, vasques, vases, coupes, cendriers et tous articles d'ornementation similaires	50	F
6809909000	---- autres	40	F
6810	Ouvrages en ciment, en béton ou en pierre artificielle, même armés.		
	- Tuiles, carreaux, dalles, briques et articles similaires :		
6810110000	-- Blocs et briques pour la construction	40	F
68101900	-- Autres		
6810190010	--- en béton léger (à base de bimsbies, de scories granulées, etc)	40	F
6810190090	---- autres	40	F
	- Autres ouvrages :		
68109100	-- Eléments préfabriqués pour le bâtiment ou le génie civil		
	--- planches, plaques, panneaux, carreaux et similaires, non ornementés :		
6810910011	---- en béton léger (à base de bimsbies, de scories granulées, etc)	40	F
6810910019	---- autres	40	F
6810910090	--- autres	40	F
681099	-- Autres		
	--- statuettes, vasques, vases, coupes, cendriers et tous articles d'ornementation similaires		
6810991000	d'ornementation similaires	50	F
6810992000	--- tuyaux	40	F
6810999000	---- autres	40	F
6811	Ouvrages en amiante-ciment, cellulose-ciment ou similaires.		
68111000	- Plaques ondulées		
6811100010	--- en amiante-ciment	40	F
6811100090	--- en cellulose-ciment et similaires	40	F
68112000	- Autres plaques, panneaux, carreaux, tuiles et articles similaires		
	--- en amiante-ciment :		
6811200011	---- carreaux, dalles (y compris les ardoises)	40	F
6811200019	---- feuilles et panneaux	40	F
6811200090	--- en cellulose-ciment et similaires	40	F
68113000	- Tuyaux, gaines et accessoires de tuyauterie		
	--- en amiante-ciment :		
6811300011	---- tuyaux à pression sans emboîtement	40	F
6811300019	---- autres	40	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
6811300090	--- en cellulose-ciment et similaires	40	F
68119000	- Autres ouvrages		
	--- en amiante-ciment :		
6811900011	---- matériaux et accessoires de couverture ou de revêtement	40	F
6811900012	---- autres matériaux de construction	40	F
6811900019	---- autres	40	F
	--- en cellulose-ciment et similaires :		
6811900091	---- matériaux de couverture	40	F
6811900092	---- autres matériaux de construction	40	F
6811900099	---- autres	40	F
6812	Amiante (asbeste) travaillé, en fibres; mélanges à base d'amiante ou à base d'amiante et de carbonate de magnésium; ouvrages en ces mélanges ou en amiante (fils, tissus, vêtements, coiffures, chaussures, joints, par exemple), même armés, autres que ceux des n°s 68.11 ou 68.13.		
68125000	- Vêtements, accessoires du vêtement, chaussures et coiffures		
6812500010	--- en amiante	40	C
6812500090	--- autres	40	C
681260	- Papiers, cartons et feutres		
	--- en amiante additionné de caoutchouc :		
6812601100	---- armés ou non, graphités ou non, destinés à la fabrication de joints pour moteurs thermiques, d'une épaisseur égale ou supérieure à 0,2 mm, présentés en rouleaux ou en plaques, importés par les fabricants de joints et conduits directement à l'usine.	25	F
6812601900	---- autres	40	F
	--- autres :		
6812609100	---- destinés à la fabrication de joints pour moteurs thermiques, d'une épaisseur égale ou supérieure à 0,2 mm présentés en rouleaux ou en plaques, importés par les fabricants de joints et conduits directement à l'usine	25	F
6812609900	---- autres	40	F
681270	- Feuilles en amiante et élastomères comprimés, pour joints, même présentées en rouleaux		
	--- en amiante additionné de caoutchouc :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
6812701100	----- armées ou non, graphitées ou non, destinées à la fabrication de joints pour moteurs thermiques, d'une épaisseur égale ou supérieure à 0,2 mm, importées par les fabricants de joints et conduites directement à l'usine .	25	F
6812701900	----- autres	40	F
	---- autres :		
6812709100	----- destinées à la fabrication de joints pour moteurs thermiques, d'une épaisseur égale ou supérieure à 0,2 mm, importées par les fabricants de joints et conduites directement à l'usine	25	F
6812709900	----- autres	40	F
681290	- Autres		
68129010	--- amiante travaillé, en fibres; mélanges à base d'amiante ou à base d'amiante et de carbonate de magnésium :		
6812901010	---- amiante travaillé (fibres cardées, teintés etc)	10	F
6812901090	---- mélanges	10	F
68129020	--- fils :		
	---- en amiante :		
6812902011	----- fils avec âme en acier	10	F
6812902019	----- autres	10	F
6812902090	----- autres	10	F
68129030	--- cordes et cordons, tressés ou non :		
6812903010	---- en amiante	10	F
6812903090	---- autres	10	F
68129040	--- tissus et étoffes de bonneterie :		
6812904010	---- en amiante	40	F
6812904090	---- autres	40	F
68129090	--- autres :		
	---- tresses et bourrelets :		
6812909011	----- tresses d'amiante destinées à la fabrication de joints pour moteurs thermiques, armées ou non, graphitées ou non, découpées ou en morceaux, ou sous forme de rouleaux, importées par les fabricants de joints et conduites directement à l'usine	25	F
6812909019	----- autres	40	F
	---- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
6812909091	----- carreaux de revêtement ou de pavement à base d'amianté additionné de charges et de liants autres que le ciment ou les matières plastiques artificielles	40	F
6812909099	----- autres	2,5	A
6813	Garnitures de friction (plaques, rouleaux, bandes, segments, disques, rondelles, plaquettes, par exemple), non montées, pour freins, pour embrayages ou pour tous organes de frottement, à base d'amianté, (asbeste), d'autres substances minérales ou de cellulose, même combinés avec des textiles ou d'autres matières.		
68131000	– Garnitures de freins		
6813100010	--- présentées sous forme de segments et rouleaux	50	F
6813100020	--- présentées sous forme de disques et rondelles	50	F
6813100090	--- présentées sous forme de plaques et bandes	50	F
6813900000	– Autres	50	F
6814	Mica travaillé et ouvrages en mica, y compris le mica aggloméré ou reconstitué, même sur support en papier, en carton ou en autres matières.		
6814100000	– Plaques, feuilles et bandes en mica aggloméré ou reconstitué, même sur support	10	F
68149000	– Autres		
6814900010	--- feuilles ou lamelles de mica	32,5	F
6814900090	--- autres	32,5	F
6815	Ouvrages en pierre ou en autres matières minérales (y compris les fibres de carbone, les ouvrages en ces matières et en tourbe), non dénommés ni compris ailleurs.		
6815100000	– Ouvrages en graphite ou en autre carbone, pour usages autres qu'électriques	2,5	A
6815200000	– Ouvrages en tourbe	32,5	F
	– Autres ouvrages :		
68159100	-- Contenant de la magnésite, de la dolomie ou de la chromite		
6815910010	--- briques non cuites en chromite	32,5	F
6815910090	--- ouvrages en matières réfractaires, simplement agglomérés par un liant chimique mais non cuits, magnésiens ou contenant de la dolomie ou de la chromite à l'exclusion des briques non cuites en chromite	32,5	F
681599	-- Autres		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
6815991000	--- godets de culture se présentant sous la forme tronconique de pots de fleurs, composés de fibres cellulósiques de bois, de matières végétales formant un engrais complet, de divers engrais chimiques et de tourbe et utilisés pour le transport et la mise en terre des plantes.	17,5	F
68159990	--- autres :		
6815999010	---- ouvrages en matières réfractaires, simplement agglomérés par un liant chimique mais non cuits	32,5	F
6815999090	---- autres	32,5	F
	I. - PRODUITS EN FARINES SILICEUSES FOSSILES OU EN TERRES SILICEUSES ANALOGUES ET PRODUITS REFRACTAIRES		
69010000	Briques, dalles, carreaux et autres pièces céramiques en farines siliceuses fossiles (kieselguhr, tripolite, diatomite, par exemple) ou en terres siliceuses analogues.		
6901000010	--- briques pesant plus de 650 kg par m3	32,5	F
6901000090	--- autres	32,5	F
6902	Briques, dalles, carreaux et pièces céramiques analogues de construction, réfractaires, autres que ceux en farines siliceuses fossiles ou en terres siliceuses analogues.		
6902100000	- Contenant en poids plus de 50% des éléments Mg, Ca ou Cr, pris isolément ou ensemble, exprimés en MgO, CaO ou Cr2O3	2,5	A
69022000	- Contenant en poids plus de 50% d'alumine (Al2O3), de silice (SiO2) ou d'un mélange ou combinaison de ces produits		
6902200010	--- de silice, contenant au moins 93% de silice (Si O2)	32,5	F
	--- silico-alumineux :		
6902200021	---- contenant plus de 7 % mais moins de 45 % d'alumine (AL2O3)	25	F
6902200029	---- contenant 45 % ou plus d'alumine (AL2O3)	25	F
6902200030	--- alumineux	32,5	F
6902200090	--- autres	32,5	F
69029000	- Autres		
6902900010	--- à base de magnésite, de dolomie ou de chromite	32,5	F
	--- alumineux :		
6902900021	---- contenant plus de 7 % mais moins de 45 % d'alumine (AL2O3)	32,5	F
6902900029	---- contenant 45 % ou plus d'alumine (AL2O3)	32,5	F
6902900030	--- silico-alumineux	32,5	F
6902900090	--- autres	32,5	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
6903	Autres articles céramiques réfractaires (cornues, creusets, moufles, busettes, tampons, supports, coupelles, tubes, tuyaux, gaines, baguettes, par exemple), autres que ceux en farines siliceuses fossiles ou en terres siliceuses analogues.		
6903100000	– Contenant en poids plus de 50 % de graphite ou d'autre carbone ou d'un mélange de ces produits	2,5	A
690320	– Contenant en poids plus de 50 % d'alumine (Al ₂ O ₃) ou d'un mélange ou combinaison d'alumine et de silice (SiO ₂)		
6903201000	– – – rouleaux tubulaires pour sole de four	10	F
6903202000	– – – gazettes pour fours	10	F
69032090	– – – autres :		
6903209010	– – – – contenant moins de 45 % d'alumine (AL ₂ O ₃)	32,5	F
6903209020	– – – – contenant de 45 % à 90 % inclus d'alumine (AL ₂ O ₃)	32,5	F
6903209090	– – – – autres	32,5	F
69039000	– Autres		
6903900010	– – – à base de graphite, de plombagine ou d'autres dérivés du carbone	32,5	F
6903900020	– – – à base de magnésite, de dolomie ou de chromite	32,5	F
	– – – autres :		
6903900091	– – – – contenant plus de 90 % d'oxydes métalliques	32,5	F
6903900093	– – – – contenant moins de 45 % d'alumine (AL ₂ O ₃)	32,5	F
6903900099	– – – – autres	32,5	F
	II. AUTRES PRODUITS CERAMIQUES		
6904	Briques de construction, hourdis, cache-poutrelles et articles similaires, en céramique.		
69041000	– Briques de construction		
	– – – en terre commune :		
6904100011	– – – – briques, pleines ou perforées	50	F
6904100019	– – – – autres	50	F
	– – – en autres matières céramiques :		
6904100091	– – – – en grès	50	F
6904100099	– – – – autres	50	F
69049000	– Autres		
	– – – en terre commune :		
6904900011	– – – – briques, pleines ou perforées	50	F
6904900019	– – – – autres	50	F
	– – – en autres matières céramiques :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
6904900091	----- en grès	50	F
6904900099	----- autres	50	F
6905	Tuiles, éléments de cheminée, conduits de fumée, ornements architectoniques, en céramique, et autres poteries de bâtiment.		
69051000	- Tuiles		
6905100010	---- en terre commune	50	F
6905100090	---- autres	50	F
6905900000	- Autres	50	F
69060000	Tuyaux, gouttières et accessoires de tuyauterie, en céramique.		
6906000010	---- en terre commune	32,5	F
6906000090	---- en autres matières céramiques	32,5	F
6907	Carreaux et dalles de pavement ou de revêtement, non vernissés ni émaillés, en céramique; cubes, dés et articles similaires pour mosaïques, non vernissés ni émaillés, en céramique, même sur support.		
69071000	- Carreaux, cubes, dés et articles similaires, même de forme autre que carrée ou rectangulaire, dont la plus grande surface peut être inscrite dans un carré dont le côté est inférieur à 7 cm		
6907100010	---- carreaux, dés et cubes pour mosaïques, dont le plus grand côté n'excède pas 5 cm	50	F
	---- autres :		
	----- en terre commune :		
6907100021	----- carreaux doubles du type «Spaltplatten»	50	F
6907100029	----- autres	50	F
	----- en autres matières céramiques :		
6907100030	----- carreaux doubles du type «Spaltplatten»	50	F
	----- autres :		
6907100091	----- en grès	50	F
6907100092	----- en faïence ou en poterie fine	50	F
6907100099	----- autres	50	F
69079000	- Autres		
	---- en terre commune :		
6907900011	---- carreaux doubles du type «Spaltplatten»	50	F
6907900019	---- autres	50	F
	---- en autres matières céramiques :		
6907900020	---- carreaux doubles du type «Spaltplatten»	50	F
	---- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
6907900091	----- en grès	50	F
6907900092	----- en faïence ou en poterie fine	50	F
6907900099	----- autres	50	F
6908	Carreaux et dalles de pavement ou de revêtement, vernissés ou émail lés, en céramique; cubes, dés et articles similaires pour mosaïques, vernissés ou émaillés, en céramique, même sur support.		
69081000	– Carreaux, cubes, dés et articles similaires, même de forme autre que carrée ou rectangulaire, dont la plus grande surface peut être inscrite dans un carré dont le côté est inférieur à 7 cm		
6908100010	--- carreaux, dés et cubes pour mosaïques, dont le plus grand côté n'excède pas 5 cm	50	F
	--- autres :		
	----- en terre commune :		
6908100021	----- carreaux doubles du type «Spaltplatten»	50	F
6908100029	----- autres	50	F
	----- en autres matières céramiques :		
6908100040	----- carreaux doubles du type «Spaltplatten»	50	F
	----- autres :		
6908100091	----- en grès	50	F
6908100092	----- en faïence ou en poterie fine	50	F
6908100099	----- autres	50	F
69089000	– Autres		
	--- en terre commune :		
6908900011	---- carreaux doubles du type «Spaltplatten»	50	F
6908900019	---- autres	50	F
	--- en autres matières céramiques :		
6908900030	---- carreaux doubles du type «Spaltplatten»	50	F
	---- autres :		
6908900091	----- en grès	50	F
6908900092	----- en faïence ou en poterie fine	50	F
6908900099	----- autres	50	F
6909	Appareils et articles pour usages chimiques ou autres usages techniques, en céramique; auges, bacs et récipients similaires pour l'économie rurale, en céramique; cruchons et récipients similaires de transport ou d'emballage, en céramique.		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	– Appareils et articles pour usages chimiques ou autres usages techniques :		
690911	-- En porcelaine		
	---- articles à usage technique :		
6909111100	----- de machines textiles	2,5	A
6909111900	----- autres	32,5	A
6909119000	---- autres	32,5	C
69091200	-- Articles ayant une dureté équivalente à 9 ou davantage sur l'échelle de Mohs		
6909120010	--- briques de revêtement des broyeurs	10	A
6909120020	--- boulets pour le broyage des émaux	10	A
6909120090	--- autres	32,5	C
69091900	-- Autres		
6909190010	--- briques de revêtement des broyeurs	10	A
6909190020	--- boulets pour le broyage des émaux	10	A
6909190090	--- autres	32,5	A
69099000	– Autres		
6909900010	--- en porcelaine	32,5	C
6909900090	--- en autres matières céramiques	32,5	A
6910	Eviers, lavabos, colonnes de lavabos, baignoires, bidets, cuvettes d'aisance, réservoirs de chasse, urinoirs et appareils fixes similaires pour usages sanitaires, en céramique.		
6910100000	– En porcelaine	50	F
69109000	– Autres		
6910900010	--- en grès	50	F
6910900020	--- en faïence ou en poterie fine	50	F
6910900090	--- autres	50	F
6911	Vaisselle, autres articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en porcelaine.		
69111000	– Articles pour le service de la table ou de la cuisine		
	---- blancs ou unicolores :		
6911100011	----- services à thé ou à café	50	F
6911100019	----- autres articles	50	F
	---- autres :		
6911100030	----- services à thé ou à café	50	F
	----- autres articles :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
6911100091	----- non dorés ni argentés	50	F
6911100099	----- dorés ou argentés entièrement ou partiellement	50	F
69119000	– Autres		
6911900010	---- blancs ou unicolores	50	F
	---- autres :		
6911900091	----- non dorés ni argentés	50	F
6911900099	----- dorés ou argentés entièrement ou partiellement	50	F
69120000	Vaisselle, autres articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en céramique, autres qu'en porcelaine.		
6912000010	---- en terre commune	50	F
6912000020	---- en grès	50	F
	---- en faïence ou en poterie fine :		
6912000031	----- blancs ou unicolores	50	F
6912000039	----- autres	50	F
6912000090	---- en autres matières céramiques	50	F
6913	Statuettes et autres objets d'ornementation en céramique.		
6913100000	– En porcelaine	50	F
69139000	– Autres		
6913900010	---- en terre commune	50	F
6913900020	---- en grès	50	F
6913900030	---- en faïence ou en poterie fine	50	F
6913900090	---- en autres matières céramiques	50	F
6914	Autres ouvrages en céramique.		
69141000	– En porcelaine		
6914100010	---- bouchons dits mécaniques munis d'un dispositif en fil métallique	50	C
6914100020	---- boutons ou têtes pour bouchons dits «mécaniques»	50	C
6914100090	---- autres	50	A
69149000	– Autres		
6914900010	---- en terre commune	50	C
6914900020	---- en grès	50	C
6914900030	---- en faïence ou en poterie fine	50	C
6914900040	---- en imitation de porcelaine (poréliste, porcelainite, porcelite, etc)	50	C
6914900090	---- autres	50	C
700100	Calcin et autres déchets et débris de verre; verre en masse.		
7001001000	---- verre dit «émail», en masse	25	C

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	--- tessons de verrerie et autres déchets et débris de verre; verre en masse :		
7001009100	---- verre d'optique en masse	25	C
70010099	---- autres :		
7001009910	----- tessons de verrerie et autres déchets et débris de verre	50	C
7001009990	----- autres	50	C
7002	Verre en billes (autres que les microsphères du n° 70.18), barres, baguettes ou tubes, non travaillé.		
7002100000	- Billes	25	C
70022000	- Barres ou baguettes		
7002200010	--- en verre dit «email»	25	C
7002200090	--- autres	25	C
	- Tubes :		
70023100	-- En quartz ou en autre silice fondus		
7002310010	--- en verre dit «email»	25	C
7002310090	--- autres	25	C
70023200	-- En autre verre d'un coefficient de dilatation linéaire n'excédant pas 5×10^{-6} par Kelvin entre 0 °C et 300 °C		
7002320010	--- en verre dit «email»	17,5	B
7002320090	--- autres	17,5	B
70023900	-- Autres		
7002390010	--- en verre dit «email»	17,5	B
	--- autres :		
7002390091	---- en cristal	17,5	B
7002390099	---- en autre verre	17,5	A
7003	Verre dit «coulé», en plaques, feuilles ou profilés, même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, mais non autrement travaillé.		
	- Plaques et feuilles, non armées :		
700312	-- Colorées dans la masse, opacifiées, plaquées (doublées) ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante		
7003121000	--- en verre d'optique	25	C
70031220	--- autres, de forme carrée ou rectangulaire :		
7003122010	---- verre à glace brute	32,5	C
	---- autre verre coulé ou laminé :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7003122020	----- verre athermane, autre verre antiradiation et verre à faible coefficient de dilatation	32,5	C
	----- autre :		
7003122091	----- opacifié ou plaqué	32,5	C
7003122099	----- coloré	32,5	C
7003129000	---- autres	32,5	C
700319	-- Autres		
7003191000	--- en verre d'optique	25	C
70031920	--- autres, de forme carrée ou rectangulaire :		
7003192010	---- verre à glace brute	32,5	C
7003192090	---- autre verre coulé ou laminé	32,5	C
70031990	---- autres :		
7003199010	---- plinthes	32,5	C
7003199090	---- autres	32,5	C
700320	- Plaques et feuilles, armées		
70032010	--- de forme carrée ou rectangulaire :		
7003201010	---- verre à glace brute	32,5	C
	---- autre verre coulé ou laminé :		
7003201091	----- coloré	32,5	C
7003201099	----- autre	32,5	C
70032090	---- autres :		
7003209010	---- plinthes	32,5	C
7003209090	---- autres	32,5	C
700330	- Profilés		
70033010	--- de forme carrée ou rectangulaire :		
	---- armés :		
7003301010	----- verre à glace brute	32,5	C
	----- autre verre coulé ou laminé :		
7003301021	----- coloré	32,5	C
7003301029	----- autre	32,5	C
	---- autres :		
7003301030	----- verre à glace brute, non armé	32,5	C
	----- autre verre coulé ou laminé, non armé :		
	----- verre athermane, autre verre antiradiation et verre à faible coefficient de dilatation		
7003301040	----- autre :	32,5	C
	----- autre :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7003301050	----- opacifié ou plaqué	32,5	C
	----- autres :		
7003301091	----- non coloré	32,5	C
7003301099	----- coloré	32,5	C
70033090	---- autres :		
7003309010	---- plinthes	32,5	C
7003309090	---- autres	32,5	C
7004	Verre étiré ou soufflé, en feuilles, même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, mais non autrement travaillé.		
700420	– Verre coloré dans la masse, opacifié, plaqué (doublé) ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante		
7004201000	--- verre d'optique	25	C
70042020	--- verre étiré ou soufflé dit «verre à vitres» non travaillé, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire :		
7004202010	---- d'une épaisseur de plus de 3,5 mm	32,5	C
7004202090	---- d'une épaisseur de 3,5 mm ou moins	32,5	C
70042090	---- autres :		
7004209010	---- plinthes	32,5	C
7004209090	---- autres	32,5	C
700490	– Autre verre		
70049010	--- verre d'optique :		
7004901010	---- en blocs	25	C
7004901020	---- en plateaux	25	C
7004901090	---- autres	25	C
70049020	--- autre, étiré ou soufflé dit «verre à vitres» non travaillé, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire :		
	---- d'une épaisseur de plus de 3,5 mm :		
7004902011	----- d'une longueur maximale de 162 cm, la largeur n'excédant pas 60 cm.	32,5	C
7004902019	----- autre	32,5	C
7004902090	---- d'une épaisseur de 3,5 mm ou moins	32,5	C
70049090	---- autres :		
7004909010	---- plinthes	32,5	C
7004909090	---- autres	32,5	C

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7005	Glace (verre flotté et verre douci ou poli sur une ou deux faces) en plaques ou en feuilles, même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, mais non autrement travaillée.		
700510	– Glace non armée, à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante		
7005101000	---- en verre d'optique	25	C
70051020	---- autres, coulées, ou laminées, et «verre à vitres», en plaques ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire :		
	----- d'une épaisseur comprise entre 5 mm inclus et 8 mm inclus d'une surface :		
7005102011	----- inférieure ou égale à 1,20 m2	32,5	C
7005102019	----- supérieure à 1,20 m2	32,5	C
7005102090	----- autres	32,5	C
70051090	---- autres :		
7005109010	---- plinthes	32,5	C
7005109090	---- autres	32,5	C
	– Autre glace non armée :		
700521	-- Colorée dans la masse, opacifiée, plaquée (doublée) ou simplement doucie		
7005211000	---- en verre d'optique	25	C
7005212000	---- autres, opacifiées	32,5	C
70052130	---- autres, coulées, ou laminées, et «verre à vitres», en plaques ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire :		
	----- d'une épaisseur comprise entre 5 mm inclus et 8 mm inclus d'une surface :		
7005213011	----- inférieure ou égale à 1,20 m2	32,5	C
7005213019	----- supérieure à 1,20 m2	32,5	A
7005213090	----- autres	32,5	A
70052190	---- autres :		
7005219010	---- plinthes	32,5	C
7005219090	---- autres	32,5	C
700529	-- Autre		
7005291000	---- en verre d'optique	25	C
70052920	---- autres, coulées, ou laminées, et «verre à vitres», en plaques ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire :		
7005292010	---- opacifiés	32,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	----- autres :		
	----- d'une épaisseur comprise entre 5 mm inclus et 8 mm inclus d'une surface :		
7005292021	----- inférieure ou égale à 1,20 m2	32,5	C
7005292029	----- supérieure à 1,20 m2	32,5	C
7005292090	----- autres	32,5	C
70052990	---- autres :		
7005299010	---- plinthes	32,5	C
	---- autres :		
7005299091	----- gravés, peints ou autrement décorés	32,5	C
7005299099	----- autres	32,5	C
700530	- Glace armée		
70053010	--- coulée ou laminée et «verre à vitres», en plaques ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire :		
7005301010	---- opacifiés	32,5	C
	---- autres :		
	----- d'une épaisseur comprise entre 5 mm inclus et 8 mm inclus d'une surface :		
7005301021	----- inférieure ou égale à 1,20 m2	32,5	C
7005301029	----- supérieure à 1,20 m2	32,5	C
7005301090	----- autres	32,5	C
70053090	---- autres :		
7005309010	---- plinthes	32,5	C
	---- autres :		
7005309091	----- gravés, peints ou autrement décorés	32,5	C
7005309099	----- autres	32,5	C
700600	Verre des n°s 70.03, 70.04 ou 70.05, courbé, biseauté, gravé, percé, émaillé ou autrement travaillé, mais non encadré ni associé à d'autres matières.		
7006001200	--- verre d'optique	25	C
70060092	---- autres :		
7006009210	---- plinthes	50	C
	---- autres :		
7006009291	----- ravés, peints ou autrement décorés	50	C
7006009299	----- autres	50	C

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7007	Verre de sécurité, consistant en verres trempés ou formés de feuilles contre-collées.		
	– Verres trempés :		
700711	-- De dimensions et formats permettant leur emploi dans les automobiles, véhicules aériens, bateaux ou autres véhicules		
7007111000	--- plats de forme carrée ou rectangulaire d'une longueur inférieure ou égale à 180 cm et d'une largeur inférieure ou égale à 110 cm	50	F
70071190	--- autres :		
7007119010	---- émaillés	40	F
7007119090	---- autres	40	F
700719	-- Autres		
7007191000	--- plats de forme carrée ou rectangulaire d'une longueur inférieure ou égale à 180 cm et d'une largeur inférieure ou égale à 110 cm	50	F
70071990	--- autres :		
7007199010	---- émaillés	40	F
7007199090	---- autres	40	F
	– Verres formés de feuilles contre-collées :		
7007210000	-- De dimensions et formats permettant leur emploi dans les automobiles, véhicules aériens, bateaux ou autres véhicules	40	F
7007290000	-- Autres	40	F
7008000000	Vitrages isolants à parois multiples	50	C
7009	Miroirs en verre, même encadrés, y compris les miroirs rétroviseurs.		
7009100000	– Miroirs rétroviseurs pour véhicules	50	F
	– Autres :		
7009910000	-- Non encadrés	50	F
7009920000	-- Encadrés	50	F
7010	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires, ampoules et autres récipients de transport ou d'emballage, en verre; bocaux à conserves en verre; bouchons, couvercles et autres dispositifs de fermeture, en verre.		
70101000	– Ampoules		
7010100010	--- d'une capacité de plus de 30 cm ³	32,5	F
7010100090	--- autres	32,5	F
70102000	– Bouchons, couvercles et autres dispositifs de fermeture		
	--- non taillés, ni dépolis, ni gravés, ni décorés :		
7010200011	---- en verre incolore	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7010200019	----- en verre coloré	50	F
	--- taillés, dépolis, gravés ou décorés autrement que par simple moulage :		
7010200091	----- en cristal	50	F
7010200099	----- en autre verre	50	F
701090	- Autres		
	--- d'une contenance excédant 1 l :		
	---- bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, tubes à comprimés et autres récipients similaires de transport ou d'emballage :		
	----- en verre neutre, non taillés, ni dépolis, ni décorés, sinon par simple moulage, d'une contenance inférieure à deux cent soixante (260) centilitres :		
7010901100	----- destinés au conditionnement, en vue de leur vente au détail des produits pharmaceutiques élaborés au Maroc par les industriels agréés pour exercer cette activité particulière, importés à l'ordre des industriels intéressés et conduits directement dans leurs établissements professionnels, la justification d'emploi pouvant être exigée a posteriori avec communication de la comptabilité matières des entreprises.	10	F
7010901200	----- destinés à la conservation du sang et du plasma humain et importés par le Centre National de Transfusion Sanguine ou pour son compte	17,5	F
7010901300	----- en verre à faible coefficient de dilatation	50	F
	----- autres :		
70109014	----- non taillés, ni dépolis, ni gravés, ni décorés :		
7010901411	----- en verre incolore	50	F
7010901419	----- en verre coloré	50	F
	----- taillés, dépolis, gravés ou décorés autrement que par simple moulage :		
7010901491	----- en cristal	50	F
7010901499	----- en autre verre	50	F
70109019	----- autres :		
7010901910	----- en verre à faible coefficient de dilatation	50	F
7010901920	----- en cristal	50	F
7010901930	----- en autre verre non taillés, ni dépolis, ni gravés, ni décorés	50	F
	----- autres :		
7010901991	----- pour le service de la table ou de la cuisine	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7010901999	----- autres	50	F
	--- d'une contenance excédant 0,33 l mais n'excédant pas 1 l :		
	---- bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, tubes à comprimés et autres récipients similaires de transport ou d'emballage :		
	----- en verre neutre, non taillés, ni dépolis, ni décorés, sinon par simple moulage :		
7010902100	----- destinés au conditionnement, en vue de leur vente au détail des produits pharmaceutiques élaborés au Maroc par les industriels agréés pour exercer cette activité particulière, importés à l'ordre des industriels intéressés et conduits directement dans leurs établissements professionnels, la justification d'emploi pouvant être exigée a posteriori avec communication de la comptabilité matières des entreprises.	10	F
7010902200	----- destinés à la conservation du sang et du plasma humain et importés par le Centre National de Transfusion Sanguine ou pour son compte	17,5	F
7010902300	----- en verre à faible coefficient de dilatation	50	F
70109024	----- autres :		
	----- non taillés, ni dépolis, ni gravés, ni décorés :		
7010902411	----- en verre incolore	50	F
7010902419	----- en verre coloré	50	F
	----- taillés, dépolis, gravés ou décorés autrement que par simple moulage :		
7010902491	----- en cristal	50	F
7010902499	----- en autre verre	50	F
70109029	---- autres :		
7010902910	----- en verre à faible coefficient de dilatation	50	F
7010902920	----- en cristal	50	F
7010902930	----- en autre verre non taillés, ni dépolis, ni gravés, ni décorés	50	F
	----- autres :		
7010902991	----- pour le service de la table ou de la cuisine	50	F
7010902999	----- autres	50	F
	--- d'une contenance excédant 0,15 l mais n'excédant pas 0,33 l :		
	---- bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, tubes à comprimés et autres récipients similaires de transport ou d'emballage :		
	----- en verre neutre, non taillés, ni dépolis, ni décorés, sinon par simple moulage:		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7010903100	----- destinés au conditionnement, en vue de leur vente au détail des produits pharmaceutiques élaborés au Maroc par les industriels agréés pour exercer cette activité particulière, importés à l'ordre des industriels intéressés et conduits directement dans leurs établissements professionnels, la justification d'emploi pouvant être exigée a posteriori avec communication de la comptabilité matières des entreprises.	10	A
7010903200	----- destinés à la conservation du sang et du plasma humain et importés par le Centre National de Transfusion Sanguine ou pour son compte	17,5	B
7010903300	----- en verre ordinaire, non taillés, ni dépolis, ni décorés, sinon par simple moulage, exclusivement destinés au conditionnement des produits pharmaceutiques, importés à l'ordre des professionnels intéressés, ou, pour leur compte à la suite de marchés réguliers préalablement souscrits à cette fin.	40	F
7010903400	----- en verre à faible coefficient de dilatation	50	F
70109035	----- autres :		
	----- non taillés, ni dépolis, ni gravés, ni décorés :		
7010903511	----- en verre incolore	50	F
7010903519	----- en verre coloré	50	F
	----- taillés, dépolis, gravés ou décorés autrement que par simple moulage :		
7010903591	----- en cristal	50	F
7010903599	----- en autre verre	50	F
70109039	----- autres :		
7010903910	----- en verre à faible coefficient de dilatation	50	F
7010903920	----- en cristal	50	F
7010903930	----- en autre verre, non taillés, ni dépolis, ni gravés, ni décorés	50	F
	----- autres :		
7010903991	----- pour le service de la table ou de la cuisine	50	F
7010903999	----- autres	50	F
	---- d'une contenance n'excédant pas 0,15 l :		
	---- bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, tubes à comprimés et autres récipients similaires de transport ou d'emballage :		
	----- en verre neutre, non taillés, ni dépolis, ni décorés, sinon par simple moulage :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7010909100	----- destinés au conditionnement, en vue de leur vente au détail des produits pharmaceutiques élaborés au Maroc par les industriels agréés pour exercer cette activité particulière, importés à l'ordre des industriels intéressés et conduits directement dans leur établissements professionnels, la justification d'emploi pouvant être exigée a posteriori avec communication de la comptabilité matières des entreprises.	10	A
7010909200	----- destinés à la conservation du sang et du plasma humain et importés par le Centre National de Transfusion Sanguine ou pour son compte	17,5	B
7010909300	----- en verre ordinaire, non taillés, ni dépolis, ni décorés, sinon par simple moulage, exclusivement destinés au conditionnement des produits pharmaceutiques, importés à l'ordre des professionnels intéressés, ou, pour leur compte à la suite de marchés réguliers préalablement souscrits à cette fin.	40	F
7010909400	----- en verre à faible coefficient de dilatation	50	F
70109095	----- autres :		
	----- non taillés, ni dépolis, ni gravés, ni décorés :		
7010909511	----- en verre incolore	50	F
7010909519	----- en verre coloré	50	F
	----- taillés, dépolis, gravés ou décorés autrement que par simple moulage :		
7010909591	----- en cristal	50	F
7010909599	----- en autre verre	50	F
70109099	----- autres :		
7010909910	----- en verre à faible coefficient de dilatation	50	F
7010909920	----- en cristal	50	F
7010909930	----- en autre verre, non taillés, ni dépolis, ni gravés, ni décorés	50	F
	----- autres :		
7010909991	----- pour le service de la table ou de la cuisine	50	F
7010909999	----- autres	50	F
7011	Ampoules et enveloppes tubulaires, ouvertes, et leurs parties, en verre, sans garnitures, pour lampes électriques, tubes cathodiques ou similaires.		
7011100000	– Pour l'éclairage électrique	25	A
7011200000	– Pour tubes cathodiques	25	C
7011900000	– Autres	25	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
70120000	Ampoules en verre pour bouteilles isolantes ou pour autres récipients isothermiques, dont l'isolation est assurée par le vide.		
	---- non finies :		
7012000011	---- en verre à faible coefficient de dilatation	10	A
7012000019	---- en autre verre	10	A
	---- finies :		
7012000091	---- d'une contenance de 3 litres ou moins	10	A
7012000099	---- d'une contenance de plus de 3 litres	10	A
7013	Objets en verre pour le service de la table, pour la cuisine, la toilette, le bureau, l'ornementation des appartements ou usages similaires, autres que ceux des n°s 70.10 ou 70.18.		
70131000	– Objets en vitrocérame		
	---- non taillés, ni dépolis, ni gravés, ni décorés :		
7013100011	---- verre sans pied (gobelets)	50	F
7013100019	---- autres	50	F
	---- autres :		
7013100091	---- pour le service de la table ou de la cuisine	50	F
7013100099	---- autres	50	F
	– Verres à boire, autres qu'en vitrocérame :		
7013210000	-- En cristal au plomb	50	F
70132900	-- Autres		
7013290010	---- en verre à faible coefficient de dilatation	50	F
	---- en autre verre :		
	---- non taillés, ni dépolis, ni gravés, ni décorés :		
7013290021	---- verre sans pied (gobelets)	50	F
7013290029	---- autres	50	F
7013290090	---- autres	50	F
	– Objets pour le service de la table (autres que les verres à boire) ou pour la cuisine, autres qu'en vitrocérame :		
7013310000	-- En cristal au plomb	50	F
7013320000	-- En verre d'un coefficient de dilatation linéaire n'excédant pas 5×10^{-6} par Kelvin entre 0 °C et 300 °C	50	F
70133900	-- Autres		
7013390010	---- non taillés, ni dépolis, ni gravés, ni décorés	50	F
7013390090	---- autres	50	F
	– Autres objets :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7013910000	-- En cristal au plomb	50	F
70139900	-- Autres		
7013990010	--- non taillés, ni dépolis, ni gravés, ni décorés	50	F
7013990090	--- autres	50	F
701400	Verrerie de signalisation et éléments d'optique en verre (autres que ceux du n° 70.15), non travaillés optiquement.		
70140010	--- verre d'optique et éléments en verre d'optique :		
7014001010	---- en blocs	25	C
7014001020	---- en plateaux	25	C
7014001090	---- autres	25	C
70140090	--- autres :		
7014009010	---- verre de signalisation	50	C
7014009090	---- autres	50	C
7015	Verres d'horlogerie et verres analogues, verres de lunetterie commune ou médicale, bombés, cintrés, creusés ou similaires, non travaillés optiquement ; sphères (boules) creuses et leurs segments, en verre, pour la fabrication de ces verres.		
70151000	- Verres de lunetterie médicale		
7015100010	--- en feuilles	10	A
7015100090	--- autres	10	A
70159000	- Autres		
7015900010	--- bruts	10	A
7015900090	--- autres	10	A
7016	Pavés, dalles, briques, carreaux, tuiles et autres articles, en verre pressé ou moulé, même armé, pour le bâtiment ou la construction; cubes, dés et autre verrerie, même sur support, pour mosaïques ou décorations similaires; verres assemblés en vitraux ; verre dit «multicellulaire» ou verre «mousse» en blocs, panneaux, plaques, coquilles ou formes similaires.		
701610	- Cubes, dés et autre verrerie, même sur support, pour mosaïques ou décorations similaires		
7016101000	--- en cristal	50	C
70161090	--- autres :		
7016109010	---- carreaux vitrifiés dans la masse dits «émaux de Briare»	50	C
7016109090	---- autres	50	C
701690	- Autres		
7016901000	--- verres assemblés en vitraux	50	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
70169090	---- autres :		
7016909010	----- verre dit «multicellulaire»	32,5	C
	----- autres :		
7016909091	----- en verre à faible coefficient de dilatation	32,5	C
7016909099	----- en autre verre	32,5	A
7017	Verrerie de laboratoire, d'hygiène ou de pharmacie, même graduée ou jaugée.		
7017100000	– En quartz ou en autre silice fondus	2,5	A
7017200000	– En autre verre d'un coefficient de dilatation linéaire n'excédant pas 5 x 10-6 par Kelvin entre 0 °C et 300 °C	2,5	A
7017900000	– Autre	2,5	A
7018	Perles de verre, imitations de perles fines ou de culture, imitations de pierres gemmes et articles similaires de verroterie, et leurs ouvrages autres que la bijouterie de fantaisie; yeux en verre autres que de prothèse; statuettes et autres objets d'ornementation, en verre travaillé au chalumeau (verre filé), autres que la bijouterie de fantaisie; microsphères de verre d'un diamètre n'excédant pas 1 mm.		
70181000	– Perles de verre, imitations de perles fines ou de culture, imitations de pierres gemmes et articles similaires de verroterie		
	--- perles de verre :		
7018100011	---- taillées et polies mécaniquement	50	A
7018100019	---- autres	50	C
7018100020	--- imitations de perles fines	50	C
	--- imitations de pierres gemmes :		
7018100031	---- taillées et polies mécaniquement	50	C
7018100039	---- autres	50	C
7018100090	--- articles similaires de verroterie	50	C
7018200000	– Microsphères de verre d'un diamètre n'excédant pas 1 mm	10	A
701890	– Autres		
7018901000	--- yeux artificiels	50	C
70189090	--- autres :		
	----- objets de verroterie :		
7018909011	----- en cristal	50	C
7018909019	----- autres	50	C
	----- autres :		
7018909091	----- en cristal	50	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7018909099	----- autres (objets de fantaisie en verre travaillé au chalumeau dit «verre filé»).	50	C
7019	Fibres de verre (y compris la laine de verre) et ouvrages en ces matières (fils, tissus, par exemple).		
	– Voiles, nappes, mats, matelas, panneaux et produits similaires non tissés:		
7019310000	-- Mats	17,5	A
7019320000	-- Voiles	17,5	B
701939	-- Autres		
	---- en fibres non textiles :		
7019391100	---- panneaux et feutres	17,5	B
7019391900	---- autres	17,5	B
70193990	---- en fibres textiles :		
7019399010	---- en fibres textiles continues	17,5	B
7019399090	---- en fibres textiles discontinues	17,5	B
701990	– Autres		
	---- fibres non textiles et ouvrages en fibres non textiles :		
7019901100	---- fibres non textiles en vrac ou en flocons	17,5	B
7019901200	---- bourrelets et coquilles (pour le calorifugeage de tuyauteries et similaires)	17,5	B
7019901900	---- autres	17,5	A
70199090	---- fibres textiles et ouvrages en fibres textiles :		
7019909010	---- en fibres textiles continues	10	A
7019909090	---- en fibres textiles discontinues	17,5	B
702000	Autres ouvrages en verre.		
	---- articles à usage technique :		
7020001100	---- de machines textiles	2,5	F
7020001900	---- autres	50	F
70200090	---- autres :		
	---- articles pour l'industrie (regards et tubes de niveau, manchons, etc) et pour l'économie rurale (bacs, cloches pour jardins, etc) :		
7020009011	----- en silice ou en quartz fondu	50	F
7020009019	----- en verre à faible coefficient de dilatation	50	F
	----- en autre verre :		
7020009021	----- pour l'industrie	50	F
7020009029	----- autres	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	----- autres articles :		
7020009091	----- en verre à faible coefficient de dilatation, en cristal, en silice fondue ou en quartz fondu	50	F
7020009099	----- en autre verre	50	F
	I. - PERLES FINES OU DE CULTURE, PIERRES GEMMES OU SIMILAIRES		
7101	Perles fines ou de culture, même travaillées ou assorties mais non enfilées, ni montées ni serties; perles fines ou de culture, enfilées temporairement pour la facilité du transport.		
710110	– Perles fines		
7101101000	--- assorties et enfilées temporairement pour la facilité du transport	50	C
71011090	--- autres :		
7101109010	----- brutes	25	C
7101109090	----- travaillées	25	C
	– Perles de culture :		
710121	-- Brutes		
7101211000	--- assorties et enfilées temporairement pour la facilité du transport	50	C
7101219000	--- autres	25	C
710122	-- Travaillées		
7101221000	--- assorties et enfilées temporairement pour la facilité du transport	50	C
7101229000	--- autres	25	C
7102	Diamants, même travaillés, mais non montés ni sertis.		
71021000	– Non triés		
	--- bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés :		
7102100011	----- pour usages industriels	25	C
7102100019	----- pour autres usages	25	C
	--- autres :		
7102100091	----- pour usages industriels	25	C
7102100099	----- pour usages non industriels	25	C
	– Industriels :		
7102210000	-- Bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés	25	C
7102290000	-- Autres	25	C
	– Non industriels :		
7102310000	-- Bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés	25	C
7102390000	-- Autres	25	C

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7103	Pierres gemmes (précieuses ou fines) autres que les diamants, même travaillées ou assorties mais non enfilées, ni montées, ni serties; pierres gemmes (précieuses ou fines) autres que les diamants, non assorties, enfilées temporairement pour la facilité du transport.		
71031000	– Brutes ou simplement sciées ou dégrossies		
7103100010	– – – pour usages industriels	10	A
7103100090	– – – pour autres usages	10	A
	– Autrement travaillées :		
71039100	– – Rubis, saphirs et émeraudes		
7103910010	– – – pour usages industriels	10	A
7103910090	– – – pour usages non industriels	10	A
7103990000	– – Autres	10	A
7104	Pierres synthétiques ou reconstituées, même travaillées ou assorties mais non enfilées ni montées ni serties; pierres synthétiques ou reconstituées non assorties, enfilées temporairement pour la facilité du transport.		
71041000	– Quartz piézo-électrique		
7104100010	– – – bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés	25	C
	– – – autres :		
7104100091	– – – – pour usages industriels	25	C
7104100099	– – – – pour autres usages	25	C
7104200000	– Autres, brutes ou simplement sciées ou dégrossies	25	C
71049000	– Autres		
7104900010	– – – pour usages industriels	25	A
7104900090	– – – pour autres usages	25	C
7105	Egrisés et poudres de pierres gemmes ou de pierres synthétiques.		
7105100000	– De diamants	25	C
7105900000	– Autres	25	C
	II. METAUX PRECIEUX, PLAQUES OU DOUBLES DE METAUX PRECIEUX		
7106	Argent (y compris l'argent doré ou vermeil et l'argent platiné), sous formes brutes ou mi-ouvrées, ou en poudre.		
7106100000	– Poudres	25	A
	– Autres :		
7106910000	– – Sous formes brutes	25	C
71069200	– – Sous formes mi-ouvrées		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7106920010	--- barres, fils et profilés ; planches, feuilles et bandes	25	C
7106920020	--- tubes tuyaux et barres creuses	25	C
7106920030	--- feuilles minces, dont l'épaisseur, support non compris est inférieure ou égale à 0,15 mm	25	C
7106920090	--- cannetilles, copeaux, paillettes, découpures et autres	25	C
71070000	Plaqué ou doublé d'argent sur métaux communs, sous formes brutes ou mi-ouvrées.		
7107000010	--- brut	25	C
7107000090	--- mi-ouvré	25	C
7108	Or (y compris l'or platiné), sous formes brutes ou mi-ouvrées, ou en poudre. - A usages non monétaires :		
7108110000	-- Poudres	25	C
710812	-- Sous autres formes brutes		
7108121000	--- lingots	2,5	A
7108129000	--- autres	17,5	B
710813	-- Sous autres formes mi-ouvrées		
7108131000	--- barres, fils et profilés ; planches, feuilles et bandes	17,5	A
7108132000	--- tubes, tuyaux et barres creuses	17,5	B
7108133000	--- feuilles minces dont l'épaisseur, support non compris, est inférieure ou égale à 0,15 mm	25	A
7108139000	--- cannetilles, copeaux, paillettes, découpures et autres	25	C
71082000	- A usage monétaire		
7108200010	--- barres importées pour son propre compte par Bank Al-Maghrib	17,5	B
7108200090	--- autres	17,5	B
7109000000	Plaqué ou doublé d'or sur métaux communs ou sur argent, sous formes brutes ou mi-ouvrées	25	A
7110	Platine, sous formes brutes ou mi-ouvrées, ou en poudre. - Platine :		
71101100	-- Sous formes brutes ou en poudre		
7110110010	--- bruts, y compris le noir de platine	25	C
7110110090	--- poudres	25	C
71101900	-- Autres		
7110190010	--- barres, fils et profilés ; planches, feuilles et bandes	25	A
7110190020	--- tubes, tuyaux et barres creuses	25	C

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7110190030	--- feuilles minces, dont l'épaisseur, support non compris est inférieure ou égale à 0,15 mm	25	C
7110190090	--- cannetilles, copeaux, paillettes, découpures et autres	25	C
	- Palladium :		
7110210000	-- Sous formes brutes ou en poudre	25	C
7110290000	-- Autres	25	C
	- Rhodium :		
7110310000	-- Sous formes brutes ou en poudre	25	C
7110390000	-- Autres	25	C
	- Iridium, osmium et ruthénium :		
7110410000	-- Sous formes brutes ou en poudre	25	C
7110490000	-- Autres	25	C
7111000000	Plaqué ou doublé de platine sur métaux communs, sur argent ou sur or, sous formes brutes ou mi-ouvrées	25	C
7112	Déchets et débris de métaux précieux ou de plaqué ou doublé de métaux précieux ; autres déchets et débris contenant des métaux précieux ou des composés de métaux précieux du type de ceux utilisés principalement pour la récupération des métaux précieux.		
7112300000	- Cendres contenant des métaux précieux ou des composés de métaux précieux, à l'exclusion des cendres d'orfèvre	25	C
	- Autres :		
711291	-- D'or, même de plaqué ou doublé d'or, à l'exclusion des cendres d'orfèvre contenant d'autres métaux précieux		
	--- déchets et débris du type de ceux utilisés principalement pour la récupération des métaux précieux :		
7112911100	---- résidus métallurgiques	25	C
7112911900	---- autres	25	C
7112919000	---- autres	25	C
711292	-- De platine, même de plaqué ou doublé de platine, à l'exclusion des cendres d'orfèvre contenant d'autres métaux précieux		
	--- déchets et débris du type de ceux utilisés principalement pour la récupération des métaux précieux :		
7112921100	---- résidus métallurgiques	25	C
7112921900	---- autres	25	C
7112929000	---- autres	25	C
711299	-- Autres		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	--- déchets et débris du type de ceux utilisés principalement pour la récupération des métaux précieux :		
7112991000	----- résidus métallurgiques	25	C
	----- déchets, rognures et débris de matières plastiques :		
7112992100	----- de polymères de l'éthylène, du styrène ou du chlorure de vinyle	50	C
7112992200	----- de produits de condensation, de polycondensation ou de polyaddition.	25	C
7112992300	----- de produits de polymérisation ou de copolymérisation	50	C
7112992400	----- de matières plastiques cellulosiques ou de matières albuminoïdes durcies	50	C
7112992500	----- de dérivés chimiques du caoutchouc naturel	25	C
7112992900	----- autres	32,5	C
7112999000	--- autres	25	C
	III. – BIJOUTERIE, JOAILLERIE ET AUTRES OUVRAGES		
7113	Articles de bijouterie ou de joaillerie et leurs parties, en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux.		
	– En métaux précieux, même revêtus, plaqués ou doublés de métaux précieux :		
71131100	-- En argent, même revêtu, plaqué ou doublé d'autres métaux précieux		
	--- en argent :		
	----- articles de bijouterie :		
7113110011	----- médailles	50	C
7113110019	----- autres articles	50	A
	----- articles de joaillerie :		
7113110021	----- médailles	50	C
7113110029	----- autres articles	50	C
	----- autres articles :		
7113110031	----- médailles en argent	50	C
7113110039	----- autres	50	C
	--- en plaqués ou doublés de métaux précieux :		
	----- articles de bijouterie :		
7113110051	----- médailles	50	C
7113110059	----- autres articles	50	C
	----- articles de joaillerie :		
7113110061	----- médailles	50	C
7113110069	----- autres articles	50	C

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7113110090	----- autres articles	50	C
71131900	-- En autres métaux précieux, même revêtus, plaqués ou doublés de métaux précieux		
	---- en autres métaux précieux :		
	----- articles de bijouterie :		
7113190011	----- médailles	50	A
7113190019	----- autres articles	50	A
	----- articles de joaillerie :		
7113190021	----- médailles	50	C
7113190029	----- autres articles	50	C
7113190040	----- autres articles	50	C
	---- en plaqués ou doublés de métaux précieux :		
	----- articles de bijouterie :		
7113190051	----- médailles	50	C
7113190059	----- autres articles	50	C
	----- articles de joaillerie :		
7113190061	----- médailles	50	C
7113190069	----- autres articles	50	C
	----- autres articles :		
7113190091	----- médailles en plaqués ou doublés d'argent	50	C
7113190099	----- autres articles en plaqués ou doublés d'autres métaux précieux	50	C
71132000	- En plaqués ou doublés de métaux précieux sur métaux communs		
	---- articles de bijouterie :		
	----- médailles :		
7113200011	----- en plaqués ou doublés d'argent	50	C
7113200019	----- en plaqués ou doublés d'autres métaux précieux	50	C
7113200020	----- autres articles	50	C
	---- articles de joaillerie :		
	----- médailles :		
7113200031	----- en plaqués ou doublés d'argent	50	C
7113200039	----- en plaqués ou doublés d'autres métaux précieux	50	C
7113200040	----- autres articles	50	C
	---- autres articles :		
7113200091	----- médailles en plaqués ou doublés d'argent	50	C
7113200099	----- autres articles en plaqués ou doublés d'autres métaux précieux	50	C

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7114	Articles d'orfèvrerie et leurs parties, en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux.		
	– En métaux précieux, même revêtus, plaqués ou doublés de métaux précieux :		
71141100	-- En argent, même revêtu, plaqué ou doublé d'autres métaux précieux		
	---- en métaux précieux :		
7114110011	---- médailles	50	C
7114110019	---- autres articles	50	C
	---- en plaqués ou doublés de métaux précieux :		
7114110091	---- médailles en plaqués ou doublés d'autres métaux précieux	50	C
7114110099	---- autres articles en plaqués ou doublés d'autres métaux précieux	50	A
71141900	-- En autres métaux précieux, même revêtus, plaqués ou doublés de métaux précieux		
	---- en métaux précieux :		
7114190011	---- médailles	50	C
7114190019	---- autres articles	50	C
	---- en plaqués ou doublés de métaux précieux :		
	---- médailles :		
7114190021	---- en plaqués ou doublés d'argent	50	C
7114190029	---- en plaqués ou doublés d'autres métaux précieux	50	C
	---- autres articles :		
7114190091	---- en plaqués ou doublés d'argent	50	C
7114190099	---- en plaqués ou doublés d'autres métaux précieux	50	C
71142000	– En plaqués ou doublés de métaux précieux sur métaux communs		
	--- médailles :		
7114200011	---- en plaqués ou doublés d'argent	50	C
7114200019	---- en plaqués ou doublés d'autres métaux précieux	50	C
	---- autres articles :		
7114200091	---- en plaqués ou doublés d'argent	50	C
7114200099	---- en plaqués ou doublés d'autres métaux précieux	50	C
7115	Autres ouvrages en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux.		
7115100000	– Catalyseurs sous forme de toiles ou de treillis en platine	25	C
711590	– Autres		
71159010	--- articles pour usages techniques ou pour laboratoires :		
7115901010	---- creusets en platine	25	C

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7115901020	----- autres, en métaux précieux	25	C
7115901090	----- autres, en plaqués ou doublés de métaux précieux	25	C
71159090	---- autres :		
7115909010	----- en métaux précieux	50	C
7115909090	----- en doublés ou plaqués de métaux précieux	50	A
7116	Ouvrages en perles fines ou de culture, en pierres gemmes ou en pierres synthétiques ou reconstituées.		
71161000	– En perles fines ou de culture		
7116100010	--- pour usages industriels	50	C
	---- autres :		
7116100093	----- colliers, bracelets	50	C
7116100099	----- autres	50	C
71162000	– En pierres gemmes ou en pierres synthétiques ou reconstituées		
7116200010	--- pour usages industriels	50	C
	---- autres :		
	----- exclusivement en pierres gemmes :		
	----- colliers, bracelets, et autres ouvrages en pierres gemmes simplement enfilées sans dispositif de fermeture ou autres accessoires		
7116200021		50	C
7116200029	autres	50	C
7116200090	----- autres	50	A
7117	Bijouterie de fantaisie.		
	– En métaux communs, même argentés, dorés ou platinés :		
711711	-- Boutons de manchettes et boutons similaires		
7117111000	--- ébauches et formes de boutons	50	C
7117112000	--- boutons de manchettes et similaires	50	A
7117119000	--- parties de boutons	50	C
7117190000	-- Autres	50	A
711790	– Autres		
	--- boutons de manchettes et similaires (y compris leurs ébauches, leurs formes et leurs parties) :		
7117901100	---- boutons	50	C
7117901900	---- autres	50	C
	---- autres :		
7117909100	---- en bois	50	C
7117909300	---- en plâtre ou en composition à base de plâtre	40	C
7117909900	---- autres	50	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7118	Monnaies.		
7118100000	– Monnaies n'ayant pas cours légal, autres que les pièces d'or	2,5	A
711890	– Autres		
	---- en or :		
7118901000	----- ayant encore cours légal dans le pays d'origine ou d'émission	17,5	B
	----- autres :		
7118902100	----- importées pour son propre compte par Bank Al-Maghrib	2,5	A
7118902900	----- autres	25	C
7118903000	---- en argent	17,5	B
7118909000	---- autres	2,5	A
	I. - PRODUITS DE BASE; PRODUITS PRESENTES SOUS FORME DE GRENAILLES OU DE POWDRES		
7201	Fontes brutes et fontes spiegel en gueuses, saumons ou autres formes primaires.		
72011000	– Fontes brutes non alliées contenant en poids 0,5% ou moins de phosphore		
	---- fonte entièrement fabriquée au charbon de bois, contenant en poids du phosphore et du soufre dans une proportion maxima de 0,07% et de 0,03% respectivement		
7201100010	---- autres :	17,5	B
7201100091	---- contenant en poids plus de 1,50 % de manganèse	17,5	B
7201100099	---- autres	17,5	B
72012000	– Fontes brutes non alliées contenant en poids plus de 0,5% de phosphore		
7201200010	---- contenant en poids 1 % ou moins de silicium	17,5	B
7201200090	---- autres	17,5	B
72015000	– Fontes brutes alliées ; fontes spiegel		
7201500010	---- fontes spiegel	17,5	B
	---- fontes brutes alliées :		
	----- contenant en poids de 0,30 % inclus à 1% inclus de titane et de 0,50% inclus à 1% inclus de vanadium		
7201500091	---- autres	17,5	B
7201500099	---- autres	17,5	B
7202	Ferro-alliages.		
	– Ferromanganèse :		
7202110000	-- Contenant en poids plus de 2% de carbone	17,5	B
7202190000	-- Autres	17,5	B

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	– Ferrosilicium :		
7202210000	-- Contenant en poids plus de 55% de silicium	17,5	B
7202290000	-- Autres	17,5	B
7202300000	– Ferro-silico-manganèse	17,5	B
	– Ferrochrome :		
7202410000	-- Contenant en poids plus de 4% de carbone	17,5	B
7202490000	-- Autres	17,5	B
7202500000	– Ferro-silico-chrome	17,5	B
7202600000	– Ferronickel	17,5	B
7202700000	– Ferromolybdène	17,5	B
7202800000	– Ferrotungstène et ferro-silico-tungstène	17,5	B
	– Autres :		
7202910000	-- Ferrotitane et ferro-silico-titane	17,5	B
7202920000	-- Ferrovanadium	17,5	B
7202930000	-- Ferroniobium	17,5	B
720299	-- Autres		
7202991000	---- ferrophosphores contenant en poids 15% et plus de phosphore	17,5	B
72029990	---- autres :		
7202999010	---- ferro-aluminium, ferro-silico-aluminium et ferro-silico-manganol-aluminium	17,5	B
7202999090	---- autres	17,5	A
7203	Produits ferreux obtenus par réduction directe des minerais de fer et autres produits ferreux spongieux, en morceaux, boulettes ou formes similaires; fer d'une pureté minimale en poids de 99,94%, en morceaux, boulettes ou formes similaires.		
7203100000	– Produits ferreux obtenus par réduction directe des minerais de fer	17,5	B
7203900000	– Autres	17,5	B
7204	Déchets et débris de fonte, de fer ou d'acier (ferrailles); déchets lingotés en fer ou en acier.		
72041000	– Déchets et débris de fonte		
7204100010	--- non triés ni classés	17,5	B
7204100090	--- autres	17,5	B
	– Déchets et débris d'aciers alliés :		
72042100	-- D'aciers inoxydables		
7204210012	--- non triés ni classés	17,5	B
7204210092	--- autres	17,5	B

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
72042900	-- Autres		
7204290012	---- non triés ni classés	17,5	B
7204290092	---- autres	17,5	B
72043000	- Déchets et débris de fer ou d'acier étamés		
7204300012	---- non triés ni classés	17,5	B
7204300092	---- autres	17,5	B
	- Autres déchets et débris :		
72044100	-- Tournures, frisons, copeaux, meulures, sciures, limailles et chutes d'estampage ou de découpage, même en paquets		
7204410010	---- non triés ni classés	17,5	B
	---- autres :		
7204410091	----- tournures, frisons, copeaux, meulures, sciures et limailles	17,5	B
7204410093	----- paquets de ferrailles, mêmes cadmiées, mais sans autre revêtement métallique, ni émaillage dits «paquets noirs»	17,5	B
7204410095	----- autres ferrailles en paquets	17,5	B
7204410099	----- autres	17,5	B
72044900	-- Autres		
7204490012	---- non triés ni classés	17,5	B
	---- autres :		
7204490092	----- tournures, frisons, copeaux, meulures, sciures et limailles	17,5	B
7204490094	----- paquets de ferrailles, mêmes cadmiées, mais sans autre revêtement métallique, ni émaillage dits «paquets noirs»	17,5	B
7204490096	----- autres ferrailles en paquets	17,5	B
7204490098	----- autres	17,5	B
7204500000	- Déchets lingotés	17,5	B
7205	Grenailles et poudres de fonte brute, de fonte spiegel, de fer ou d'acier.		
72051000	- Grenailles		
7205100010	---- provenant de fil de fer ou d'acier (y compris de fil machine)	17,5	B
7205100090	---- autres	17,5	B
	- Poudres :		
7205210000	-- D'aciers alliés	17,5	B
7205290000	-- Autres	17,5	A
	II. - FER ET ACIERS NON ALLIES		
7206	Fer et aciers non alliés en lingots ou autres formes primaires, à l'exclusion du fer du n° 72.03.		
72061000	- Lingots		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7206100010	--- en acier contenant en poids 0,6% ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04% pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07% pour ces deux éléments pris ensemble	17,5	B
	--- autres :		
7206100091	---- en acier spécial	17,5	B
7206100099	---- autres	17,5	B
72069000	- Autres		
7206900010	--- destinés au laminage, au forgeage ou à la refonte, obtenus soit par cinglage au marteau-pilon d'une loupe de fer puddlé de manière à éliminer la scorie d'affinage, soit par soudage, au moyen d'un laminage à haute température, de paquets de fer ou d'acier en fragments ou de fers puddlés.	17,5	B
7206900090	--- autres (par exemple, le fer obtenu par électrolyse, brisé et présenté en morceaux)	17,5	B
7207	Demi-produits en fer ou en aciers non alliés.		
	- Contenant en poids moins de 0,25% de carbone :		
72071100	-- De section transversale carrée ou rectangulaire et dont la largeur est inférieure à deux fois l'épaisseur		
	--- de section carrée supérieure à 1.225 mm ² :		
7207110011	---- laminés	10	A
7207110019	---- autres	17,5	B
	---- autres :		
7207110091	---- laminés	17,5	B
7207110099	---- autres	17,5	B
72071200	-- Autres, de section transversale rectangulaire		
	--- d'une épaisseur minimum de 6 mm, d'une largeur minimum de 150 mm et dont l'épaisseur ne dépasse pas le quart de la largeur :		
7207120011	---- laminés	17,5	B
7207120019	---- autres	17,5	B
	--- autres :		
7207120091	---- laminés	17,5	B
7207120099	---- autres	17,5	B
72071900	-- Autres		
7207190010	--- ébauches de forge	17,5	B
7207190090	--- autres	17,5	B
72072000	- Contenant en poids 0,25% ou plus de carbone		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	--- en acier contenant en poids 0,6% ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04% pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07% pour ces deux éléments pris ensemble :		
7207200011	---- ébauches pur profilés	17,5	B
7207200019	---- ébauches de forge	17,5	B
	---- autres :		
	----- de section rectangulaire, d'une épaisseur minimum de 6 mm, d'une largeur minimum de 150 mm et dont l'épaisseur ne dépasse pas le quart de la largeur :		
7207200021	----- forgés	17,5	B
7207200029	----- autres	17,5	B
	----- autres :		
7207200031	----- forgés	17,5	B
7207200039	----- autres	17,5	B
	---- autres :		
7207200041	---- ébauches pour profilés	17,5	B
7207200049	---- ébauches de forge	17,5	B
	---- autres :		
	----- de section rectangulaire, d'une épaisseur minimum de 6 mm, d'une largeur minimum de 150 mm et dont l'épaisseur ne dépasse pas le quart de la largeur :		
7207200051	----- laminés	17,5	B
7207200059	----- autres	17,5	B
	----- autres :		
7207200091	----- laminés	10	A
7207200099	----- autres	17,5	B
7208	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus, laminés à chaud, non plaqués ni revêtus.		
72081000	- Enroulés, simplement laminés à chaud, présentant des motifs en relief		
	--- en acier contenant en poids 0,6% ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04% pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07% pour ces deux éléments pris ensemble		
7208100010	--- autres :	17,5	B
	---- autres :		
7208100091	---- d'une largeur inférieure à 1,50 m	17,5	B

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7208100099	---- d'une largeur égale ou supérieure à 1,50 m	17,5	B
	- Autres, enroulés, simplement laminés à chaud , décapés :		
72082500	-- D'une épaisseur de 4,75 mm ou plus		
7208250010	--- en acier contenant en poids 0,6% ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04% pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07% pour ces deux éléments pris ensemble	17,5	B
7208250020	--- autres, pour laminés plats dits «magnétiques»	17,5	B
	--- autres :		
	---- d'une largeur inférieure à 1,50 m :		
7208250031	----- destinés au relaminage	17,5	B
7208250039	----- autres	17,5	B
7208250090	---- d'une largeur égale ou supérieure à 1,50 m	17,5	B
72082600	-- D'une épaisseur de 3 mm ou plus mais inférieure à 4,75 mm		
7208260010	--- en acier contenant en poids 0,6% ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04% pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07% pour ces deux éléments pris ensemble	17,5	B
7208260020	--- autres, pour laminés plats dits «magnétiques»	17,5	B
	--- autres :		
	---- d'une largeur inférieure à 1,50 m :		
7208260031	----- destinés au relaminage	17,5	B
7208260039	----- autres	17,5	B
7208260090	---- d'une largeur égale ou supérieure à 1,50 m	17,5	B
72082700	-- D'une épaisseur inférieure à 3 mm		
7208270010	--- en acier contenant en poids 0,6% ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04% pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07% pour ces deux éléments pris ensemble	17,5	B
7208270020	--- autres, pour laminés plats dits «magnétiques»	17,5	B
	--- autres :		
	---- d'une largeur inférieure à 1,50 m :		
7208270031	----- destinés au relaminage	17,5	B
7208270039	----- autres	17,5	B
7208270090	---- d'une largeur égale ou supérieure à 1,50 m	17,5	B
	- Autres, enroulés, simplement laminés à chaud :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
72083600	-- D'une épaisseur excédant 10 mm		
7208360010	--- en acier contenant en poids 0,6% ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04% pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07% pour ces deux éléments pris ensemble	17,5	B
7208360020	--- autres, pour laminés plats dits «magnétiques»	17,5	B
	--- autres :		
	---- d'une largeur inférieure à 1,50 m :		
7208360031	----- destinés au relaminage	17,5	B
7208360039	----- autres	17,5	B
7208360090	---- d'une largeur égale ou supérieure à 1,50 m	17,5	B
720837	-- D'une épaisseur de 4,75 mm ou plus mais n'excédant pas 10 mm		
7208371000	--- d'une épaisseur inférieure ou égale à 6 mm, d'une largeur supérieure ou égale à 900 mm mais n'excédant pas 1500 mm	2,5	A
72083790	--- autres :		
7208379010	---- en acier contenant en poids 0,6% ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04% pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07% pour ces deux éléments pris ensemble	17,5	B
7208379020	---- autres, pour laminés plats dits «magnétiques»	17,5	B
	---- autres :		
	----- d'une largeur inférieure à 1,50 m :		
7208379031	----- destinés au relaminage	17,5	B
7208379039	----- autres	17,5	B
7208379090	---- d'une largeur égale ou supérieure à 1,50 m	17,5	B
720838	-- D'une épaisseur de 3 mm ou plus mais inférieure à 4,75 mm		
7208381000	--- d'une largeur supérieure ou égale à 900 mm mais n'excédant pas 1500 mm	2,5	A
72083890	--- autres :		
7208389010	---- en acier contenant en poids 0,6% ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04% pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07% pour ces deux éléments pris ensemble	17,5	B
7208389020	---- autres, pour laminés plats dits «magnétiques»	17,5	B
	---- autres :		
	----- d'une largeur inférieure à 1,50 m :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7208389031	----- destinés au relaminage	17,5	B
7208389039	----- autres	17,5	B
7208389090	----- d'une largeur égale ou supérieure à 1,50 m	17,5	B
720839	-- D'une épaisseur inférieure à 3 mm		
7208391000	--- d'une épaisseur supérieure ou égale à 1,6 mm, d'une largeur supérieure ou égale à 900 mm mais n'excédant pas 1500 mm	2,5	A
72083990	--- autres :		
7208399010	---- en acier contenant en poids 0,6% ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04% pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07% pour ces deux éléments pris ensemble	17,5	B
7208399020	---- autres, pour laminés plats dits «magnétiques»	17,5	B
	---- autres :		
	----- d'une largeur inférieure à 1,50 m :		
7208399031	----- destinés au relaminage	17,5	B
7208399039	----- autres	17,5	B
7208399090	----- d'une largeur égale ou supérieure à 1,50 m	17,5	B
72084000	- Non enroulés, simplement laminés à chaud, présentant des motifs en relief		
7208400010	--- en acier contenant en poids 0,6% ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04% pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07% pour ces deux éléments pris ensemble	17,5	B
	--- autres :		
7208400091	---- d'une épaisseur inférieure ou égale à 4,75 mm	17,5	B
7208400099	---- d'une épaisseur de plus de 4,75 mm	17,5	B
	- Autres, non enroulés, simplement laminés à chaud :		
72085100	-- D'une épaisseur excédant 10 mm		
7208510010	--- en acier contenant en poids 0,6% ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04% pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07% pour ces deux éléments pris ensemble	17,5	B
7208510090	---- autres	17,5	B
72085200	-- D'une épaisseur de 4,75 mm ou plus mais n'excédant pas 10 mm		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7208520010	--- en acier contenant en poids 0,6% ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04% pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07% pour ces deux éléments pris ensemble	17,5	B
	--- autres :		
7208520091	---- de plus de 4,75 mm d'épaisseur	17,5	B
7208520099	---- autres	17,5	B
72085300	-- D'une épaisseur de 3 mm ou plus mais inférieure à 4,75 mm		
7208530010	--- en acier contenant en poids 0,6% ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04% pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07% pour ces deux éléments pris ensemble	17,5	B
7208530020	--- autres, dits «magnétiques»	17,5	B
7208530090	--- autres	17,5	B
72085400	-- D'une épaisseur inférieure à 3 mm		
7208540010	--- en acier contenant en poids 0,6% ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04% pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07% pour ces deux éléments pris ensemble	17,5	B
7208540020	--- autres, dits «magnétiques»	17,5	B
	--- autres :		
7208540030	---- de 2 mm inclus à 3 mm exclus	17,5	B
	---- de 0,50 mm inclus à 2 mm exclus :		
7208540041	----- de 1 mm exclus à 2 mm exclus	17,5	B
7208540049	----- de 0,50 mm inclus à 1 mm inclus	17,5	B
7208540090	---- de moins de 0,50 mm	17,5	B
720890	- Autres		
7208901000	--- en acier contenant en poids 0,6 % ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04 % pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07 % pour ces deux éléments pris ensemble	17,5	B
72089020	--- autres, simplement découpés de forme carrée ou rectangulaire, même simplement traités à la surface, mais non autrement ouvrés :		
7208902010	---- simplement lustrés, polis ou glacés	17,5	B
7208902090	---- autrement traités à la surface	17,5	B
72089090	--- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7208909010	---- simplement découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire	32,5	C
7208909090	---- autres	32,5	C
7209	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus, laminés à froid, non plaqués ni revêtus.		
	– Enroulés, simplement laminés à froid :		
72091500	-- D'une épaisseur de 3 mm ou plus		
7209150010	--- en acier contenant en poids 0,6% ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04% pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07% pour ces deux éléments pris ensemble	17,5	B
7209150090	--- autres	17,5	B
72091600	-- D'une épaisseur excédant 1 mm mais inférieure à 3 mm		
7209160010	--- en acier contenant en poids 0,6% ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04% pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07% pour ces deux éléments pris ensemble	17,5	B
7209160020	--- autres, dit «magnétiques»	17,5	B
	--- autres :		
7209160091	---- de 2 mm inclus à 3 mm exclus	17,5	B
7209160099	---- de 1 mm exclus à 2 mm exclus	17,5	B
72091700	-- D'une épaisseur de 0,5 mm ou plus mais n'excédant pas 1 mm		
7209170010	--- en acier contenant en poids 0,6 % ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04 % pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07 % pour ces deux éléments pris ensemble	17,5	B
7209170020	--- autres, dits «magnétiques»	17,5	B
7209170090	--- autres	17,5	B
72091800	-- D'une épaisseur inférieure à 0,5 mm		
7209180010	--- en acier contenant en poids 0,6 % ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04 % pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07 % pour ces deux éléments pris ensemble	17,5	B
7209180020	--- autres, dits «magnétiques»	17,5	B
7209180090	--- autres	17,5	B
	– Non enroulés, simplement laminés à froid :		
72092500	-- D'une épaisseur de 3 mm ou plus		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7209250010	--- en acier contenant en poids 0,6% ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04% pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07% pour ces deux éléments pris ensemble	17,5	B
7209250090	--- autres	17,5	B
72092600	-- D'une épaisseur excédant 1 mm mais inférieure à 3 mm		
7209260010	--- en acier contenant en poids 0,6% ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04% pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07% pour ces deux éléments pris ensemble	17,5	B
7209260020	--- autres, dits «magnétiques»	17,5	B
	--- autres :		
7209260091	---- de 2 mm inclus à 3 mm exclus	17,5	B
7209260099	---- de 1 mm exclus à 2 mm exclus	17,5	B
72092700	-- D'une épaisseur de 0,5 mm ou plus mais n'excédant pas 1 mm		
7209270010	--- en acier contenant en poids 0,6% ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04% pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07% pour ces deux éléments pris ensemble	17,5	B
7209270020	--- autres, dits «magnétiques»	17,5	B
7209270090	--- autres	17,5	B
72092800	-- D'une épaisseur inférieure à 0,5 mm		
7209280010	--- en acier contenant en poids 0,6% ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04% pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07% pour ces deux éléments pris ensemble	17,5	B
7209280020	--- autres, dits «magnétiques»	17,5	B
7209280090	--- autres	17,5	B
720990	- Autres		
7209901000	--- en acier contenant en poids 0,6 % ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04 % pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07 % pour ces deux éléments pris ensemble	17,5	B
72099020	--- autres, simplement découpés de forme carrée ou rectangulaire, même simplement traités à la surface, mais non autrement ouvrés :		
7209902010	---- simplement lustrés, polis ou glacés	17,5	B

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7209902090	----- autres	17,5	B
7209909000	--- autres	32,5	C
7210	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus, plaqués ou revêtus.		
	- Etamés :		
721011	-- D'une épaisseur de 0,5 mm ou plus		
7210111000	--- en acier contenant en poids 0,6% ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04% pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07% pour ces deux éléments pris ensemble	17,5	B
72101120	--- autres, simplement découpés de forme carrée ou rectangulaire, mais non autrement ouvrés :		
7210112010	----- fer blanc	17,5	B
7210112090	----- autres	17,5	B
7210119000	--- autres	32,5	C
721012	-- D'une épaisseur inférieure à 0,5 mm		
7210121000	--- en acier contenant en poids 0,6 % ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04% pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07 % pour ces deux éléments pris ensemble	17,5	B
72101220	--- autres, simplement découpés de forme carrée ou rectangulaire, mais non autrement ouvrés :		
7210122010	----- fer blanc	17,5	B
7210122090	----- autres	17,5	B
	--- autres :		
7210129100	----- fer blanc indenté	17,5	B
7210129900	----- autres	32,5	C
721020	- Plombés, y compris le fer terne		
7210201000	--- en acier contenant en poids 0,6% ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04 % pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07 % pour ces deux éléments pris ensemble	32,5	F
	--- autres, simplement découpés de forme carrée ou rectangulaire, même ondulés, mais non autrement ouvrés :		
7210202100	----- d'une épaisseur inférieure à 0,50 mm, ondulés	40	F
7210202200	----- d'une épaisseur inférieure à 0,50 mm, de surface plane	32,5	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7210202900	---- autres, même ondulés	32,5	F
7210209000	--- autres	32,5	F
72103000	– Zingués électrolytiquement		
	--- en acier contenant en poids 0,6% ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04% pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07% pour ces deux éléments pris ensemble :		
7210300011	---- en acier d'une épaisseur inférieure à 3 mm et ayant une limite d'élasticité minimale de 275 MPa ou d'une épaisseur de 3 mm ou plus et ayant une limite d'élasticité minimale de 355 MPa	17,5	B
7210300019	---- autres	17,5	B
	---- autres :		
	---- en acier d'une épaisseur inférieure à 3 mm et ayant une limite d'élasticité minimale de 275 MPa ou d'une épaisseur de 3 mm ou plus et ayant une limite d'élasticité minimale de 355 MPa :		
	----- simplement découpés de forme carrée ou rectangulaire, même ondulés, mais non autrement ouvrés :		
7210300021	----- d'une épaisseur inférieure à 0,50 mm, ondulés	17,5	B
7210300022	----- d'une épaisseur inférieure à 0,50 mm, de surface plane	17,5	B
7210300029	----- autres, même ondulés	17,5	B
7210300030	----- autres	17,5	B
	---- autres :		
	----- simplement découpés de forme carrée ou rectangulaire, même ondulés, mais non autrement ouvrés :		
7210300041	----- d'une épaisseur inférieure à 0,50 mm, ondulés	17,5	B
7210300042	----- d'une épaisseur inférieure à 0,50 mm, de surface plane	17,5	B
7210300049	----- autres, même ondulés	17,5	B
7210300090	----- autres	17,5	B
	– Autrement zingués :		
721041	-- Ondulés		
	--- en acier contenant en poids 0,6 % ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04 % pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07 % pour ces deux éléments pris ensemble		
7210411000		40	F
7210412000	--- autres, simplement découpés de forme carrée ou rectangulaire, mais non autrement ouvrés	40	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7210419000	--- autres	40	F
721049	-- Autres		
7210491000	--- en acier contenant en poids 0,6 % ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04 % pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07 % pour ces deux éléments pris ensemble	32,5	F
7210492000	--- autres, simplement découpés de forme carrée ou rectangulaire, mais non autrement ouvrés	32,5	F
7210499000	--- autres	32,5	F
721050	-- Revêtus d'oxydes de chrome ou de chrome et oxydes de chrome		
7210501000	--- en acier contenant en poids 0,6 % ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04% pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07 % pour ces deux éléments pris ensemble	17,5	B
7210502000	--- autres, simplement découpés de forme carrée ou rectangulaire, mais non autrement ouvrés	17,5	B
7210509000	--- autres	32,5	C
	-- Revêtus d'aluminium :		
721061	-- Revêtus d'alliages d'aluminium et de zinc		
7210611000	--- en acier contenant en poids 0,6% ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04% pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07% pour ces deux éléments pris ensemble	17,5	B
7210612000	--- autres, simplement découpés de forme carrée ou rectangulaire, mais non autrement ouvrés	17,5	B
7210619000	--- autres	32,5	C
721069	-- Autres		
7210691000	--- en acier contenant en poids 0,6% ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04% pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07% pour ces deux éléments pris ensemble	17,5	B
7210692000	--- autres, simplement découpés de forme carrée ou rectangulaire, mais non autrement ouvrés	17,5	B
7210699000	--- autres	32,5	C
721070	-- Peints, vernis ou revêtus de matières plastiques		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7210701000	--- en acier contenant en poids 0,6 % ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04 % pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07% pour ces deux éléments pris ensemble	40	F
7210702000	--- autres, simplement découpés de forme carrée ou rectangulaire, mais non autrement ouvrés	40	F
7210709000	--- autres	40	F
721090	- Autres		
7210901000	--- en acier contenant en poids 0,6 % ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04 % pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07 % pour ces deux éléments pris ensemble	17,5	F
	--- autres, simplement découpés de forme carrée ou rectangulaire, mais non autrement ouvrés :		
7210902100	----- argentés, dorés, platinés ou émaillés	17,5	F
7210902200	----- vernis ou étamés et imprimés	32,5	F
7210902300	----- chromés et imprimés	32,5	F
72109029	----- autres :		
	----- plaqués :		
7210902911	----- d'une épaisseur de 3 mm et plus	17,5	F
7210902919	----- d'une épaisseur de moins de 3 mm	17,5	F
	----- autres :		
7210902991	----- chromés	17,5	F
7210902999	----- autres	17,5	F
72109090	--- autres :		
7210909010	---- argentés, dorés ou platinés	32,5	F
7210909020	---- émaillés	32,5	F
7210909090	---- autres	32,5	F
7211	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur inférieure à 600 mm, non plaqués ni revêtus.		
	- Simplement laminés à chaud :		
72111300	-- Laminés sur les quatre faces ou en cannelures fermées, d'une largeur excédant 150 mm et d'une épaisseur de 4 mm ou plus, non enroulés et ne présentant pas de motifs en relief		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7211130010	--- en acier contenant en poids 0,6 % ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04 % pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07 % pour ces deux éléments pris ensemble	17,5	B
	--- autres, d'une épaisseur maximum de 6 mm, d'une largeur maximum de 500 mm et dont l'épaisseur n'excède pas le dixième de la largeur :		
7211130021	---- dits «magnétiques»	17,5	B
7211130029	---- autres	17,5	B
7211130030	--- autres, d'une épaisseur de 5 mm exclus à 100 mm inclus	17,5	B
	--- autres, d'une largeur supérieure à 500 mm :		
7211130040	---- dits «magnétiques»	17,5	B
	---- autres :		
7211130051	d'une épaisseur maximum de 4,75 mm	17,5	B
7211130059	autres	17,5	B
7211130090	--- autres	17,5	B
72111400	-- Autres, d'une épaisseur de 4,75 mm ou plus		
7211140010	--- en acier contenant en poids 0,6% ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04% pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07% pour ces deux éléments pris ensemble	17,5	B
	--- autres, d'une largeur supérieure à 500 mm, présentés en bobines d'un poids minimum de 500 kg :		
7211140021	---- pour laminés plats dits «magnétiques»	17,5	B
7211140022	---- destinés au relaminage	17,5	B
7211140029	---- autres	17,5	B
	--- autres, d'une épaisseur maximum de 6 mm, d'une largeur maximum de 500 mm et dont l'épaisseur ne dépasse pas le dixième de la largeur :		
7211140031	---- dits «magnétiques»	17,5	B
7211140039	---- autres	17,5	B
7211140040	--- autres, d'une épaisseur de 5 mm exclus à 100 mm inclus	17,5	B
	--- autres, d'une largeur supérieure à 500 mm :		
7211140050	---- dits «magnétiques»	17,5	B
	---- autres :		
7211140061	----- d'une épaisseur de plus de 4,75 mm	17,5	B
7211140069	----- autres	17,5	B
7211140090	--- autres	17,5	B

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
72111900	-- Autres		
7211190010	--- en acier contenant en poids 0,6% ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04% pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07% pour ces deux éléments pris ensemble	17,5	B
7211190020	--- autres, d'une largeur supérieure à 500 mm, d'une épaisseur minimum de 1,5 mm présentés en bobines d'un poids minimum de 500 kg : ---- pour laminés plats dits «magnétiques»	17,5	B
7211190031	---- destinés au relaminage :		
7211190039	----- d'une épaisseur de moins de 3 mm	17,5	B
7211190041	----- autres	17,5	B
7211190049	----- autres :		
7211190051	----- d'une épaisseur de moins de 3 mm	17,5	B
7211190059	----- autres	17,5	B
7211190060	--- autres, d'une largeur maximum de 500 mm et dont l'épaisseur ne dépasse pas le dixième de la largeur :		
7211190071	---- dits «magnétiques»	17,5	B
7211190072	---- autres	17,5	B
7211190073	--- autres, d'une largeur supérieure à 500 mm :		
7211190074	---- dits «magnétiques»	17,5	B
7211190079	---- autres, d'une épaisseur :		
7211190080	----- de 2 mm inclus à 3 mm exclus	17,5	B
7211190081	----- de 1 mm exclus à 2 mm exclus	17,5	B
7211190082	----- de 0,50 mm inclus à 1 mm inclus	17,5	B
7211190083	----- de moins de 0,50 mm	17,5	B
7211190084	----- autres	17,5	B
7211190085	--- autres	17,5	B
72112300	- Simplement laminés à froid :		
7211230010	-- Contenant en poids moins de 0,25% de carbone		
7211230020	--- d'une épaisseur maximum de 6 mm, d'une largeur maximum de 500 mm et dont l'épaisseur n'excède pas le dixième de la largeur :		
7211230021	---- dits «magnétiques»	17,5	B
7211230022	---- destinés à faire le fer blanc (présentés en rouleaux) :		
7211230023	----- d'une épaisseur inférieure à 0,50 mm et d'une largeur supérieure à 457 mm.	17,5	B

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7211230029	----- autres	17,5	B
7211230030	----- autres	17,5	B
	---- autres, d'une largeur supérieure à 500 mm :		
7211230040	----- dits «magnétiques»	17,5	B
	----- autres, d'une épaisseur :		
7211230051	----- de 3 mm ou plus	17,5	B
7211230052	----- de 2 mm inclus à 3 mm exclus	17,5	B
7211230053	----- de 1 mm exclus à 2 mm exclus	17,5	B
7211230054	----- de 0,50 mm inclus à 1 mm inclus	17,5	B
7211230059	----- de moins de 0,50 mm	17,5	B
7211230090	---- autres	17,5	B
72112900	-- Autres		
	--- en acier contenant en poids 0,6% ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04% pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07% pour ces deux éléments pris ensemble		
7211290010	--- en acier contenant en poids 0,6% ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04% pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07% pour ces deux éléments pris ensemble	17,5	B
	--- autres, d'une épaisseur maximum de 6 mm, d'une largeur maximum de 500 mm et dont l'épaisseur n'excède pas le dixième de la largeur :		
7211290020	----- dits «magnétiques»	17,5	B
	----- destinés à faire le fer blanc (présentés en rouleaux) :		
	----- d'une épaisseur inférieure à 0,50 mm et d'une largeur supérieure à 457 mm		
7211290031	457 mm	17,5	B
7211290039	----- autres	17,5	B
7211290040	----- autres	17,5	B
	--- autres, d'une largeur supérieure à 500 mm :		
7211290050	----- dits «magnétiques»	17,5	B
	----- autres, d'une épaisseur :		
7211290061	----- de 3 mm ou plus	17,5	B
7211290062	----- de 2 mm inclus à 3 mm exclus	17,5	B
7211290063	----- de 1 mm exclus à 2 mm exclus	17,5	B
7211290064	----- de 0,50 mm inclus à 1 mm inclus	17,5	B
7211290069	----- de moins de 0,50 mm	17,5	B
7211290090	---- autres	17,5	B
721190	- Autres		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7211901000	--- en acier contenant en poids 0,6 % ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore, soit inférieure en poids à 0,04 % pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07 % pour ces deux éléments pris ensemble	17,5	B
72119020	--- autres, même simplement traités à la surface, mais non autrement ouvrés :		
7211902010	---- d'une épaisseur maximum de 6 mm, d'une largeur maximum de 500 mm et dont l'épaisseur n'excède pas le dixième de la largeur	17,5	B
7211902020	---- autres, d'une largeur supérieure à 500 mm	17,5	B
7211902090	---- autres	17,5	B
7211909000	--- autres	32,5	C
7212	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur inférieure à 600 mm, plaqués ou revêtus.		
721210	- Etamés		
7212101000	--- en acier contenant en poids 0,6 % ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore, soit inférieure en poids à 0,04 % pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07 % pour ces deux éléments pris ensemble	17,5	B
	--- autres, d'une largeur maximum de 500 mm et dont l'épaisseur inférieure ou égale à 6 mm n'excède pas le dixième de la largeur :		
72121021	---- simplement étamés, même ondulés, mais non autrement ouvrés :		
7212102110	----- d'une épaisseur de 0,50 mm ou plus	10	B
7212102190	----- d'une épaisseur de moins de 0,50 mm	17,5	A
7212102900	---- autres	25	C
	--- autres :		
72121091	---- simplement étamés, même ondulés, mais non autrement ouvrés :		
7212109110	----- fer blanc	17,5	B
7212109190	----- autres	17,5	B
7212109900	---- autres	32,5	C
72122000	- Zingués électrolytiquement		
7212200010	--- en acier contenant en poids 0,6 % ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04 % pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07 % pour ces deux éléments pris ensemble	17,5	B
	--- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	----- d'une largeur maximum de 500 mm et dont l'épaisseur inférieure ou égale à 6 mm n'excède pas le dixième de la largeur :		
	----- simplement zingués, même ondulés, mais non autrement ouvrés :		
7212200021	----- en acier d'une épaisseur inférieure à 3 mm et ayant une limite d'élasticité de 275 MPa ou d'une épaisseur de 3 mm ou plus et ayant une limite d'élasticité minimale de 355 MPa	17,5	B
7212200029	----- autres	17,5	B
7212200030	----- autres	17,5	B
	----- autres :		
7212200091	----- d'une épaisseur inférieure à 0,50 mm, simplement ondulés, mais non autrement ouvrés	17,5	B
7212200092	----- d'une épaisseur inférieure à 0,50 mm, de surface plane, mais non autrement ouvrés	17,5	B
7212200093	----- autres, simplement zingués, même ondulés, mais non autrement ouvrés .	17,5	B
7212200099	----- autres	17,5	B
721230	– Autrement zingués		
7212301000	--- en acier contenant en poids 0,6 % ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04% pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07 % pour ces deux éléments pris ensemble	32,5	F
	--- autres :		
	----- d'une largeur maximum de 500 mm et dont l'épaisseur inférieure ou égale à 6 mm n'excède pas le dixième de la largeur :		
7212302100	----- simplement zingués, même ondulés, mais non autrement ouvrés	40	F
7212302900	----- autres	32,5	F
	----- autres :		
7212309100	----- d'une épaisseur inférieure à 0,50 mm, simplement ondulés, mais non autrement ouvrés	40	F
7212309200	----- d'une épaisseur inférieure à 0,50 mm, de surface plane, mais non autrement ouvrés	32,5	F
7212309300	----- autres, simplement zingués, ondulés, mais non autrement ouvrés	40	F
7212309400	----- autres, simplement zingués, mais non autrement ouvrés	32,5	F
7212309900	----- autres	32,5	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
721240	– Peints, vernis ou revêtus de matières plastiques		
7212401000	– – – en acier contenant en poids 0,6 % ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04 % pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07 % pour ces deux éléments pris ensemble	40	F
7212402000	– – – autres, dits «magnétiques»	40	F
	– – – autres :		
	– – – – d'une largeur maximum de 500 mm et dont l'épaisseur inférieure ou égale à 6 mm n'excède pas le dixième de la largeur :		
7212403100	– – – – – simplement peints, vernis ou revêtus de matières plastiques, même ondulés, mais non autrement ouvrés	17,5	B
7212403900	– – – – – autres	40	F
	– – – – – autres :		
7212409100	– – – – – simplement peints, vernis ou revêtus de matières plastiques, même ondulés, mais non autrement ouvrés	40	F
7212409900	– – – – – autres	40	F
721250	– Autrement revêtus		
7212501000	– – – en acier contenant en poids 0,6 % ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04% pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07% pour ces deux éléments pris ensemble	17,5	B
7212502000	– – – autres, dits «magnétiques»	17,5	B
	– – – autres :		
	– – – – d'une largeur maximum de 500 mm et dont l'épaisseur inférieure ou égale à 6 mm n'excède pas le dixième de la largeur :		
	– – – – – simplement revêtus, même ondulés, mais non autrement ouvrés :		
7212503100	– – – – – argentés, dorés, platinés	17,5	B
7212503200	– – – – – émaillés	17,5	B
7212503300	– – – – – plombés	17,5	B
7212503900	– – – – – autres (cuivrés, oxydés artificiellement, nickelés, parkérisés, imprimés, etc)	10	A
7212504000	– – – – – autres	32,5	F
	– – – – – autres :		
7212505100	– – – – – simplement plombés, de surface plane, non autrement ouvrés, d'une épaisseur inférieure à 0,50 mm	32,5	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7212505200	----- simplement plombés, ondulés, mais non autrement ouvrés, d'une épaisseur inférieure à 0,50 mm	40	F
7212505900	----- autres, plombés, même ondulés, mais non autrement ouvrés	40	F
	----- autrement revêtus, même ondulés, mais non autrement ouvrés :		
7212506100	----- argentés, dorés, platinés	17,5	B
7212506200	----- émaillés	17,5	B
7212506300	----- chromés et imprimés	32,5	F
7212506400	----- chromés	17,5	B
7212506900	----- autres	17,5	B
7212509000	----- autres	32,5	F
721260	- Plaqués		
7212601000	--- en acier contenant en poids 0,6% ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04% pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07% pour ces deux éléments pris ensemble	17,5	B
	--- autres :		
	---- d'une largeur maximum de 500 mm et dont l'épaisseur inférieure ou égale à 6 mm n'excède pas le dixième de la largeur :		
	---- simplement plaqués, même ondulés, mais non autrement ouvrés :		
7212602100	----- laminés à chaud	17,5	B
7212602900	----- laminés à froid	17,5	B
7212603000	----- autres	32,5	F
	---- autres :		
72126091	---- simplement plaqués, même ondulés, mais non autrement ouvrés :		
7212609110	----- d'une épaisseur de 3 mm et plus	17,5	B
7212609190	----- d'une épaisseur de moins de 3 mm	17,5	B
7212609900	----- autres	32,5	F
7213	Fil machine en fer ou en aciers non alliés.		
721310	- Comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage		
7213101000	--- de section transversale en forme de cercle aplati ou de rectangle modifié	17,5	B
7213109000	--- autres	50	F
7213200000	- Autres, en aciers de décolletage	17,5	B

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	– Autres :		
721391	-- De section circulaire d'un diamètre inférieur à 14 mm		
7213911000	--- contenant en poids 0,6% ou plus de carbone	17,5	B
	--- autres :		
7213912000	---- d'un diamètre inférieur à 5,5 mm, contenant en poids 0,08% ou moins de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,03% pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,05% pour ces deux éléments pris ensemble .	17,5	B
7213919000	---- autres	50	F
7213990000	-- Autres	17,5	B
7214	Barres en fer ou en aciers non alliés, simplement forgées, laminées ou filées à chaud ainsi que celles ayant subi une torsion après laminage.		
72141000	– Forgées		
	--- de section transversale en forme de cercle aplati ou de rectangle modifié :		
7214100011	---- en acier contenant en poids 0,6% ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04% pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07% pour ces deux éléments pris ensemble	17,5	B
7214100019	---- autres	17,5	B
7214100090	---- autres	17,5	B
721420	– Comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage ou ayant subi une torsion après laminage		
7214202000	--- de section transversale en forme de cercle aplati ou de rectangle modifié	17,5	B
7214209000	--- autres	50	F
7214300000	– Autres, en aciers de décolletage	17,5	B
	– Autres :		
72149100	-- De section transversale rectangulaire		
7214910010	--- en acier contenant en poids 0,6% ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04% pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07% pour ces deux éléments pris ensemble	17,5	B
7214910090	--- autres	17,5	B
721499	-- Autres		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7214991000	--- de section transversale en forme de cercle aplati	17,5	B
	--- autres :		
7214999100	---- fer à béton	50	F
7214999900	---- autres	17,5	B
7215	Autres barres en fer ou en aciers non alliés.		
721510	- En aciers de décolletage, simplement obtenues ou parachevées à froid		
7215101000	--- de section transversale en forme de cercle aplati ou de rectangle modifié	40	C
7215109000	--- autres	17,5	B
721550	- Autres, simplement obtenues ou parachevées à froid		
	--- de section transversale en forme de cercle aplati ou de rectangle modifié :		
7215501000	---- en acier contenant en poids 0,6% ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04% pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07% pour ces deux éléments pris ensemble	17,5	B
	---- autres :		
7215502100	----- n'excédant pas 13 mm dans la plus grande dimension de la section, étirées ou tréfilées	50	F
7215502900	----- autres	40	F
7215509000	--- autres	17,5	B
721590	- Autres		
	--- de section transversale en forme de cercle aplati ou de rectangle modifié :		
7215901100	---- en acier contenant en poids 0,6% ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04% pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07% pour ces deux éléments pris ensemble	17,5	B
7215901900	---- autres	40	F
7215909000	--- autres	17,5	A
7216	Profilés en fer ou en aciers non alliés.		
7216100000	- Profilés en U, en I ou en H, simplement laminés ou filés à chaud, d'une hauteur de moins de 80 mm	17,5	B
	- Profilés en L ou en T, simplement laminés ou filés à chaud, d'une hauteur de moins de 80 mm :		
7216210000	-- Profilés en L	17,5	B

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7216220000	-- Profilés en T	17,5	B
	- Profilés en U, en I ou en H, simplement laminés ou filés à chaud, d'une hauteur de 80 mm ou plus :		
72163100	-- Profilés en U		
7216310010	---- à ailes à faces parallèles	17,5	B
7216310090	---- autres	17,5	B
72163200	-- Profilés en I		
7216320010	---- à ailes à faces parallèles	17,5	B
7216320090	---- autres	17,5	B
7216330000	-- Profilés en H	17,5	B
	- Profilés en L ou en T, simplement laminés ou filés à chaud, d'une hauteur de		
7216400000	80 mm ou plus	17,5	B
7216500000	- Autres profilés, simplement laminés ou filés à chaud	17,5	B
	- Profilés simplement obtenus ou parachevés à froid :		
721661	-- Obtenus à partir de produits laminés plats		
	--- en acier contenant en poids 0,6% ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04% pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07% pour ces deux éléments pris ensemble		
7216611000		17,5	B
	---- autres :		
	----- n'excédant pas 13 mm dans la plus grande dimension de la section, étirés ou tréfilés		
7216619100		50	C
7216619900	---- autres	40	C
721669	-- Autres		
	--- en acier contenant en poids 0,6% ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04% pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07% pour ces deux éléments pris ensemble		
7216691000		17,5	B
	---- autres :		
	----- n'excédant pas 13 mm dans la plus grande dimension de la section, étirés ou tréfilés		
7216699100		50	C
7216699900	---- autres	40	C
	- Autres :		
721691	-- Obtenus ou parachevés à froid à partir de produits laminés plats		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7216911000	--- en acier contenant en poids 0,6% ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04% pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07% pour ces deux éléments pris ensemble	17,5	B
	--- autres :		
7216912100	---- simplement forgés	17,5	B
7216912200	---- autres, d'une largeur apparente supérieure à 500 mm, laqués	32,5	C
7216912900	---- autres, n'excédant pas 13 mm dans la plus grande dimension de la section, étirés ou tréfilés	50	C
	---- autres :		
7216919100	----- chemins de câbles	50	C
72169199	----- autres :		
7216919910	----- simplement plaqués	40	C
7216919990	----- autres	40	C
721699	-- Autres		
7216991000	--- en acier contenant en poids 0,6 % ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04% pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07% pour ces deux éléments pris ensemble	17,5	B
	--- autres :		
7216992100	---- simplement forgés	17,5	B
7216992900	---- autres, d'une largeur apparente supérieure à 500 mm, laqués	32,5	C
	---- autres :		
7216999100	----- chemins de câbles	50	C
72169999	----- autres :		
7216999910	----- simplement plaqués	40	C
7216999990	----- autres	40	C
7217	Fils en fer ou en aciers non alliés.		
721710	- Non revêtus, même polis		
7217101000	--- en acier contenant en poids 0,6% ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04% pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07% pour ces deux éléments pris ensemble	17,5	B

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7217102000	--- autres, d'un diamètre supérieur à 4 mm et inférieur à 6,50 mm, d'une teneur en carbone inférieure à 0,17%, en manganèse inférieure à 0,50%, en soufre inférieure ou égale à 0,02%, en phosphore inférieure ou égale à 0,02%, en silicium inférieure ou égale à 0,05% .	17,5	B
72171090	--- autres :		
7217109010	---- fils bruts, recuits noirs	50	F
7217109020	---- fils d'acier, étiré blanc, ayant subi un traitement spécial pour être directement utilisés dans le cerclage des emballages dont la coupe transversale, de section ovale, a une largeur de 1,3 mm et d'une résistance à la traction de 130/140 kg au millimètre carré.	50	F
7217109090	---- autres	50	F
721720	- Zingués		
7217201000	--- en acier contenant en poids 0,6% ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04% pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07% pour ces deux éléments pris ensemble	17,5	B
	--- autres :		
7217209100	---- d'un diamètre inférieur ou égal à 0,85 mm	25	C
7217209900	---- autres	50	F
721730	- Revêtus d'autres métaux communs		
7217301000	--- en acier contenant en poids 0,6% ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04% pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07% pour ces deux éléments pris ensemble	2,5	A
	--- autres :		
7217309100	---- cuivrés, pour soudure, importés en bobines	50	F
7217309900	---- autres	25	C
721790	- Autres		
7217901000	--- en acier contenant en poids 0,6% ou plus de carbone, à condition que la teneur en soufre et en phosphore soit inférieure en poids à 0,04% pour chacun de ces éléments pris isolément et à 0,07% pour ces deux éléments pris ensemble	17,5	B
7217902000	--- autres, autrement métallisés	25	C
7217909000	--- autres	50	F
	III. ACIERS INOXYDABLES		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7218	Aciers inoxydables en lingots ou autres formes primaires; demi produits en aciers inoxydables.		
72181000	– Lingots et autres formes primaires		
7218100010	---- forgés	17,5	B
7218100090	---- autres	17,5	B
	– Autres :		
72189100	-- De section transversale rectangulaire		
7218910010	---- ébauches pour profilés	17,5	B
7218910020	---- ébauches de forge	17,5	B
7218910091	---- autres : ---- forgés	17,5	B
7218910099	---- autres	17,5	B
72189900	-- Autres		
7218990010	---- ébauches pour profilés	17,5	B
7218990020	---- ébauches de forge	17,5	B
	---- autres :		
7218990091	---- forgés	17,5	B
7218990099	---- autres	17,5	B
7219	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur de 600 mm ou plus.		
	– Simplement laminés à chaud, enroulés :		
7219110000	-- D'une épaisseur excédant 10 mm	17,5	B
7219120000	-- D'une épaisseur de 4,75 mm ou plus mais n'excédant pas 10 mm.	17,5	B
7219130000	-- D'une épaisseur de 3 mm ou plus mais inférieure à 4,75 mm.	17,5	B
7219140000	-- D'une épaisseur inférieure à 3 mm	17,5	B
	– Simplement laminés à chaud, non enroulés :		
7219210000	-- D'une épaisseur excédant 10 mm	17,5	B
7219220000	-- D'une épaisseur de 4,75 mm ou plus mais n'excédant pas 10 mm.	17,5	B
7219230000	-- D'une épaisseur de 3 mm ou plus mais inférieure à 4,75 mm.	17,5	B
7219240000	-- D'une épaisseur inférieure à 3 mm	17,5	B
	– Simplement laminés à froid :		
7219310000	-- D'une épaisseur de 4,75 mm ou plus	17,5	B
7219320000	-- D'une épaisseur de 3 mm ou plus mais inférieure à 4,75 mm	17,5	B
7219330000	-- D'une épaisseur excédant 1 mm mais inférieure à 3 mm	17,5	B
7219340000	-- D'une épaisseur de 0,5 mm ou plus mais n'excédant pas 1 mm.	17,5	B
7219350000	-- D'une épaisseur inférieure à 0,5 mm	17,5	B
72199000	– Autres		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7219900010	--- simplement découpés de forme carrée ou rectangulaire, plaqués ou simplement traités à la surface, même ondulés, mais non autrement ouvrés .	17,5	B
	---- autres :		
7219900091	---- simplement découpés de forme carrée ou rectangulaire	17,5	B
7219900099	---- autres	17,5	B
7220	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur inférieure à 600 mm.		
	- Simplement laminés à chaud :		
72201100	-- D'une épaisseur de 4,75 mm ou plus		
7220110010	--- d'une largeur supérieure à 500 mm, en bobines d'un poids de 500 kg ou plus .	17,5	B
7220110020	--- de section rectangulaire, d'une largeur de plus de 150 mm, d'une épaisseur de 5 mm exclus à 100 mm inclus	17,5	B
7220110030	--- d'une largeur maximum de 500 mm, et dont l'épaisseur, inférieure ou égale à 6 mm, n'excède pas le dixième de la largeur	17,5	B
7220110090	--- autres	17,5	B
72201200	-- D'une épaisseur inférieure à 4,75 mm		
7220120010	--- d'une largeur supérieure à 500 mm, d'une épaisseur de plus de 1,50 mm, en bobines d'un poids de 500 kg ou plus	17,5	B
7220120020	--- d'une largeur maximum de 500 mm et dont l'épaisseur n'excède pas le dixième de la largeur	17,5	B
7220120030	--- autres, d'une épaisseur de 3 mm ou plus	17,5	B
7220120090	--- autres	17,5	B
72202000	- Simplement laminés à froid		
7220200010	--- d'une largeur maximum de 500 mm, et dont l'épaisseur, inférieure ou égale à 6 mm, excède pas le dixième de la largeur	10	A
7220200020	--- autres, d'une épaisseur de 3 mm ou plus	17,5	B
7220200090	--- autres	17,5	B
72209000	- Autres		
	--- plaqués ou simplement traités à la surface, même ondulés, mais non autrement ouvrés :		
	---- d'une largeur maximum de 500 mm, et dont l'épaisseur, inférieure ou égale à 6 mm, excède pas le dixième de la largeur :		
	----- simplement plaqués :		
7220900011	----- laminés à chaud	17,5	B

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7220900019	----- laminés à froid	17,5	B
7220900020	----- autres	17,5	B
7220900030	----- autres	17,5	B
	---- autres :		
7220900091	---- d'une largeur maximum de 500 mm et dont l'épaisseur inférieure ou égale à 6 mm excède pas le dixième de la largeur	17,5	B
7220900099	---- autres	17,5	B
7221000000	Fil machine en aciers inoxydables	17,5	B
7222	Barres et profilés en aciers inoxydables.		
	– Barres simplement laminées ou filées à chaud :		
7222110000	-- De section circulaire	17,5	B
7222190000	-- Autres	17,5	B
7222200000	– Barres simplement obtenues ou parachevées à froid	17,5	B
72223000	– Autres barres		
7222300010	--- simplement forgées	17,5	B
	--- plaquées ou ouvrees à la surface (polies, revêtues, etc) :		
	----- simplement plaquées :		
7222300021	----- laminées ou filées à chaud	17,5	B
7222300029	----- obtenues ou parachevées à froid	17,5	B
7222300030	----- autres	17,5	B
7222300090	---- autres	17,5	B
72224000	– Profilés		
7222400012	--- simplement forgés	17,5	B
7222400022	--- simplement laminés ou filés à chaud	17,5	B
	--- simplement obtenus ou parachevés à froid :		
7222400033	---- obtenus à partir de produits laminés plats	17,5	B
7222400037	---- autres	17,5	B
	--- plaqués ou ouvres à la surface (polis, revêtus, etc) :		
	----- simplement plaqués :		
7222400043	----- laminés ou filés à chaud	17,5	B
7222400047	----- obtenus ou parachevés à froid	17,5	B
7222400060	----- autres	17,5	B
7222400080	---- autres	17,5	B
7223000000	Fils en aciers inoxydables	17,5	A
	IV. AUTRES ACIERS ALLIES; BARRES CREUSES POUR LE FORAGE EN ACIERS ALLIES OU NON ALLIES		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7224	Autres aciers alliés en lingots ou autres formes primaires; demi produits en autres aciers alliés.		
72241000	– Lingots et autres formes primaires		
7224100010	---- forgés	17,5	B
	---- autres :		
7224100020	----- déchets lingotés	17,5	B
	----- autres :		
7224100091	----- acier à coupe rapide	17,5	B
7224100099	----- autres	17,5	B
72249000	– Autres		
7224900010	---- ébauches pour profilés	17,5	B
7224900020	---- ébauches de forge	17,5	B
7224900030	---- autres, forgés	17,5	B
	---- autres :		
7224900091	----- acier à coupe rapide	17,5	B
7224900092	----- acier mangano-silicieux	17,5	B
7224900099	----- autres	17,5	B
7225	Produits laminés plats en autres aciers alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus. – En aciers au silicium dits "magnétiques" :		
72251100	-- A grains orientés		
	--- laminés à chaud, de section rectangulaire, d'une épaisseur minimum de 1,50 mm, présentés en bobines d'un poids minimum de 500 kg :		
7225110011	---- d'une largeur de moins de 1,50 m destinés au relaminage	10	A
7225110019	---- autres	10	A
	---- autres :		
7225110091	---- présentant une perte en watts inférieure ou égale à 0,75 watt	10	A
7225110099	---- autres	10	A
72251900	-- Autres		
	--- laminés à chaud, de section rectangulaire, d'une épaisseur minimum de 1,50 mm, présentés en bobines d'un poids minimum de 500 kg :		
7225190011	---- d'une largeur de moins de 1,50 m destinés au relaminage	17,5	B
7225190019	---- autres	17,5	B
	---- autres :		
7225190091	---- présentant une perte en watts inférieure ou égale à 0,75 watt	17,5	B
7225190099	---- autres	17,5	B

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
72252000	– En aciers à coupe rapide		
	– – – laminés à chaud, de section rectangulaire, d'une épaisseur minimum de 1,50 mm, présentés en bobines d'un poids minimum de 500 kg :		
	– – – – d'une largeur de moins de 1,50 m :		
	– – – – – destinés au relaminage :		
7225200011	– – – – – d'une épaisseur de plus de 4,75 mm	17,5	B
7225200012	– – – – – d'une épaisseur de 3 mm inclus à 4,75 mm inclus	17,5	B
7225200019	– – – – – d'une épaisseur de moins de 3 mm	17,5	B
	– – – – – autres :		
7225200021	– – – – – d'une épaisseur de plus de 4,75 mm	17,5	B
7225200022	– – – – – d'une épaisseur de 3 mm inclus à 4,75 mm inclus	17,5	B
7225200029	– – – – – d'une épaisseur de moins de 3 mm	17,5	B
	– – – – – d'une largeur de 1,50 m ou plus :		
7225200031	– – – – – d'une épaisseur de plus de 4,75 mm	17,5	B
7225200032	– – – – – d'une épaisseur de 3 mm inclus à 4,75 mm inclus	17,5	B
7225200039	– – – – – d'une épaisseur de moins de 3 mm	17,5	B
	– – – – autres, simplement laminés à chaud :		
7225200041	– – – – d'une épaisseur de plus de 4,75 mm	17,5	B
7225200042	– – – – d'une épaisseur de 3 mm inclus à 4,75 mm inclus	17,5	B
7225200049	– – – – d'une épaisseur de moins de 3 mm	17,5	B
	– – – – autres, simplement laminés à froid :		
7225200051	– – – – d'une épaisseur de 3 mm ou plus	17,5	B
7225200059	– – – – d'une épaisseur de moins de 3 mm	17,5	B
	– – – – autres :		
7225200060	– – – – polis, plaqués, revêtus ou autrement traités à la surface	17,5	B
	– – – – autrement façonnés ou ouvrés :		
7225200091	– – – – – simplement découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire	17,5	B
7225200099	– – – – – autres	17,5	B
72253000	– Autres, simplement laminés à chaud, enroulés		
	– – – de section rectangulaire, d'une épaisseur minimum de 1,50 mm, présentés en bobines d'un poids minimum de 500 kg :		
	– – – – d'une largeur de moins de 1,50 m :		
	– – – – – destinés au relaminage :		
7225300011	– – – – – d'une épaisseur de plus de 4,75 mm	17,5	B
7225300012	– – – – – d'une épaisseur de 3 mm inclus à 4,75 mm inclus	17,5	B
7225300019	– – – – – d'une épaisseur de moins de 3 mm	17,5	B

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	----- autres :		
7225300021	----- d'une épaisseur de plus de 4,75 mm	17,5	B
7225300022	----- d'une épaisseur de 3 mm inclus à 4,75 mm inclus	17,5	B
7225300029	----- d'une épaisseur de moins de 3 mm	17,5	B
	----- d'une largeur de 1,50 m ou plus :		
7225300031	----- d'une épaisseur de plus de 4,75 mm	17,5	B
7225300032	----- d'une épaisseur de 3 mm inclus à 4,75 mm inclus	17,5	B
7225300039	----- d'une épaisseur de moins de 3 mm	17,5	B
	--- autres :		
7225300091	---- d'une épaisseur de plus de 4,75 mm	17,5	B
7225300092	---- d'une épaisseur de 3 mm inclus à 4,75 mm inclus	17,5	B
7225300099	---- d'une épaisseur de moins de 3 mm	17,5	B
72254000	- Autres, simplement laminés à chaud, non enroulés		
7225400010	--- d'une épaisseur de plus de 4,75 mm	17,5	B
7225400020	--- d'une épaisseur de 3 mm inclus à 4,75 mm inclus	17,5	B
7225400090	--- d'une épaisseur de moins de 3 mm	17,5	B
72255000	- Autres, simplement laminés à froid		
7225500010	--- d'une épaisseur de 3 mm ou plus	17,5	B
7225500090	--- d'une épaisseur de moins de 3 mm	17,5	B
	- Autres :		
72259100	-- Zingués électrolytiquement		
7225910010	--- découpés de forme carrée ou rectangulaire, plaqués ou simplement traités à la surface, même ondulés, mais non autrement ouvrés	17,5	B
	--- autres :		
7225910091	---- simplement découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire	17,5	B
7225910099	---- autres	17,5	B
72259200	-- Autrement zingués		
7225920010	--- découpés de forme carrée ou rectangulaire, plaqués ou simplement traités à la surface, même ondulés, mais non autrement ouvrés	17,5	B
	--- autres :		
7225920091	---- simplement découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire	17,5	B
7225920099	---- autres	17,5	B
72259900	-- Autres		
7225990010	--- découpés de forme carrée ou rectangulaire, plaqués ou simplement traités à la surface, même ondulés, mais non autrement ouvrés	17,5	B
	--- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7225990091	----- simplement découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire	17,5	B
7225990099	----- autres	17,5	B
7226	Produits laminés plats en autres aciers alliés, d'une largeur inférieure à 600 mm.		
	– En aciers au silicium dits “magnétiques”:		
72261100	-- A grains orientés		
	--- d'une largeur maximum de 500 mm, et dont l'épaisseur, inférieure ou égale à 6 mm, n'excède pas le dixième de la largeur :		
7226110010	----- simplement laminés à chaud	17,5	B
	----- simplement laminés à froid :		
7226110021	----- présentant une perte en watts inférieure ou égale à 0,75 Watt	17,5	B
7226110029	----- autres	17,5	B
	----- autres :		
	----- plaqués, revêtus ou autrement traités à la surface :		
	----- simplement plaqués :		
7226110031	----- laminés à chaud	17,5	B
7226110039	----- laminés à froid	17,5	B
7226110040	----- autres	17,5	B
7226110050	----- autrement façonnés ou ouvrés (perforés, chanfreinés, etc)	17,5	B
	---- autres :		
	---- présentant, quelle que soit leur épaisseur, une perte en watts inférieure ou égale à 0,75 watt		
7226110091	ou égale à 0,75 watt	17,5	B
7226110099	---- autres	17,5	B
72261900	-- Autres		
	--- d'une largeur maximum de 500 mm, et dont épaisseur, inférieure ou égale à 6 mm, n'excède pas le dixième de la largeur :		
7226190010	----- simplement laminés à chaud	17,5	B
	----- simplement laminés à froid :		
7226190021	----- présentant une perte en watts inférieure ou égale à 0,75 Watt	17,5	B
7226190029	----- autres	17,5	B
	----- autres :		
	----- plaqués, revêtus ou autrement traités à la surface :		
	----- simplement plaqués :		
7226190031	----- laminés à chaud	17,5	B
7226190039	----- laminés à froid	17,5	B
7226190040	----- autres	17,5	B

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7226190050	----- autrement façonnés ou ouvrés (perforés, chanfreinés, etc)	17,5	B
	---- autres :		
7226190091	----- présentant, quelle que soit leur épaisseur, une perte en watts inférieure ou égale à 0,75 watt	17,5	B
7226190099	----- autres	17,5	B
72262000	- En aciers à coupe rapide		
	--- d'une largeur maximum de 500 mm, et dont l'épaisseur, inférieure ou égale à 6 mm, n'excède pas le dixième de la largeur :		
7226200011	----- simplement laminés à chaud	17,5	B
7226200019	----- simplement laminés à froid	17,5	B
	----- autres :		
	----- plaqués, revêtus ou autrement traités à la surface :		
	----- autrement plaqués :		
7226200021	----- laminés à chaud	17,5	B
7226200029	----- laminés à froid	17,5	B
7226200030	----- autres	17,5	B
7226200040	----- autrement façonnés ou ouvrés (perforés, chanfreinés, ourlés, etc).	17,5	B
	---- autres :		
	----- simplement laminés à chaud :		
7226200051	----- d'une épaisseur de plus de 4,75 mm	17,5	B
7226200052	----- d'une épaisseur de 3 mm inclus à 4,75 mm inclus	17,5	B
7226200059	----- d'une épaisseur de moins de 3 mm	17,5	B
	----- simplement laminés à froid :		
7226200061	----- d'une épaisseur de 3 mm ou plus	17,5	B
7226200069	----- d'une épaisseur de moins de 3 mm	17,5	B
	----- autres :		
7226200091	----- polis, plaqués, revêtus ou autrement traités à la surface	17,5	B
7226200099	----- autrement façonnés ou ouvrés	17,5	B
	- Autres :		
72269100	-- Simplement laminés à chaud		
	--- d'une largeur de plus de 500 mm, d'une épaisseur supérieure à 5 mm mais excédant pas 100 mm, présentés en bobines d'un poids minimum de 500 kg		
7226910010		17,5	B
7226910020	--- d'une largeur maximum de 500 mm, et dont l'épaisseur, inférieure ou égale à 6 mm, n'excède pas le dixième de la largeur	17,5	B

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	--- autres :		
7226910091	---- d'une épaisseur de 4,75 mm	17,5	B
7226910092	---- d'une épaisseur de 3 mm inclus à 4,75 mm inclus	17,5	B
7226910099	---- d'une épaisseur de moins de 3 mm	17,5	B
72269200	-- Simplement laminés à froid		
	--- de section rectangulaire, d'une largeur maximum de 500 mm, et dont l'épaisseur, inférieure ou égale à 6 mm, n'excède pas le dixième de la largeur	17,5	B
7226920010	--- autres :		
7226920091	---- d'une épaisseur de 3 mm ou plus	17,5	B
7226920099	---- autres	17,5	B
7226930000	-- Zingués électrolytiquement	17,5	B
7226940000	-- Autrement zingués	17,5	B
72269900	-- Autres		
	--- plaqués ou simplement traités à la surface, même ondulés, mais non autrement ouvrés :		
	---- d'une largeur maximum de 500 mm, et dont l'épaisseur, inférieure ou égale à 6 mm, n'excède pas le dixième de la largeur :		
	----- simplement plaquées :		
7226990011	----- laminées ou filées à chaud	17,5	B
7226990019	----- obtenues ou parachevées à froid	17,5	B
7226990020	----- autres	17,5	B
7226990030	----- autres	17,5	B
	--- autres :		
	---- d'une largeur maximum de 500 mm, et dont l'épaisseur, inférieure ou égale à 6 mm, n'excède pas le dixième de la largeur	17,5	B
7226990091	---- autres	17,5	B
7227	Fil machine en autres aciers alliés.		
7227100000	- En aciers à coupe rapide	17,5	B
7227200000	- En aciers silico-manganeux	17,5	B
72279000	- Autres		
7227900010	--- au S, Pb, P (de décolletage et autres)	17,5	B
7227900090	--- autres	17,5	B
7228	Barres et profilés en autres aciers alliés; barres creuses pour le forage en aciers alliés ou non alliés.		
72281000	- Barres en aciers à coupe rapide		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7228100010	---- simplement forgées	17,5	B
7228100020	---- simplement laminées ou filées à chaud	17,5	B
7228100030	---- simplement obtenues ou parachevées à froid	17,5	B
	---- plaquées ou ouvrées à la surface (polies, revêtues, etc) :		
	----- simplement plaquées :		
7228100041	----- laminées ou filées à chaud	17,5	B
7228100049	----- obtenues ou parachevées à froid	17,5	B
7228100050	----- autres	17,5	B
7228100090	---- autres	17,5	B
722820	– Barres en aciers silico-manganeux		
7228201000	---- barres en acier allié de construction simplement laminées à chaud, trempées et revenues en vue de la fabrication des ressorts	50	C
72282090	---- autres :		
7228209010	----- simplement forgées	17,5	B
7228209020	----- simplement laminées ou filées à chaud	17,5	B
7228209030	----- simplement obtenues ou parachevées à froid	17,5	B
	----- plaquées ou ouvrées à la surface (polies, revêtues, etc) :		
	----- simplement plaquées :		
7228209041	----- laminées ou filées à chaud	17,5	B
7228209049	----- obtenues ou parachevées à froid	17,5	B
7228209050	----- autres	17,5	B
7228209090	---- autres	17,5	B
7228300000	– Autres barres, simplement laminées ou filées à chaud	17,5	B
7228400000	– Autres barres, simplement forgées	17,5	B
7228500000	– Autres barres, simplement obtenues ou parachevées à froid	17,5	B
722860	– Autres barres		
7228601000	---- barres en acier allié de construction simplement laminées à chaud, trempées et revenues en vue de la fabrication des ressorts	50	C
72286090	---- autres :		
	----- simplement plaquées :		
7228609011	----- laminées ou filées à chaud	17,5	B
7228609019	----- obtenues ou parachevées à froid	17,5	B
7228609090	----- autres	17,5	B
72287000	– Profilés		
	---- simplement forgés :		
7228700011	---- en acier à coupe rapide	17,5	B

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7228700019	----- autres --- simplement laminés ou filés à chaud :	17,5	B
7228700021	----- en acier à coupe rapide	17,5	B
7228700022	----- en acier mangano-silicieux	17,5	B
7228700029	----- autres --- simplement obtenus ou parachevés à froid :	17,5	B
7228700031	----- profilés obtenus à partir de produits laminés plats	17,5	B
7228700039	----- autres profilés --- plaqués ou ouvrés à la surface (polis, revêtus, etc) :	17,5	B
	----- simplement plaqués :		
7228700041	----- laminés ou filés à chaud	17,5	B
7228700049	----- obtenus ou parachevés à froid	17,5	B
7228700090	----- autres	17,5	B
7228800000	- Barres creuses pour le forage	17,5	B
7229	Fils en autres aciers alliés.		
7229100000	- En aciers à coupe rapide	17,5	B
7229200000	- En aciers silico-manganeux	17,5	B
7229900000	- Autres	17,5	B
7301	Palplanches en fer ou en acier, même percées ou faites d'éléments assemblés; profilés obtenus par soudage, en fer ou en acier.		
7301100000	- Palplanches	17,5	B
7301200000	- Profilés	50	F
7302	Eléments de voies ferrées, en fonte, fer ou acier : rails, contre-rails et crémaillères, aiguilles, pointes de coeur, tringles d'aiguillage et autres éléments de croisement ou changement de voies, traverses, éclisses, coussinets, coins, selles d'assise, plaques de serrage, plaques et barres d'écartement et autres pièces spécialement conçues pour la pose, le jointement ou la fixation des rails.		
730210	- Rails		
7302101000	--- conducteurs de courant, avec partie en métal non ferreux	25	C
73021090	--- autres :		
	----- neufs :		
7302109011	----- d'un poids au mètre courant de 20 kgs ou plus	2,5	A
7302109019	----- d'un poids au mètre courant de moins de 20 kgs	2,5	A
7302109090	----- usagés	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
730230	– Aiguilles, pointes de coeur, tringles d'aiguillage et autres éléments de croisement ou de changement de voies		
7302301000	---- en acier moulé	25	C
7302309000	---- autres	2,5	A
730240	– Eclisses et selles d'assise		
7302401000	---- laminées	25	C
7302409000	---- autres	2,5	A
730290	– Autres		
7302901000	---- contre-rails	40	C
7302902000	---- crémaillères	40	C
7302903000	---- plaques de serrage, plaques et barres d'écartement	2,5	A
7302904000	---- traverses	25	C
7302909000	---- autres	2,5	A
73030000	Tubes, tuyaux et profilés creux, en fonte.		
7303000010	---- tubes et tuyaux pour canalisations sous-pression	50	C
7303000020	---- tubes et tuyaux de descente	50	C
	---- autres tubes et tuyaux en fonte :		
	----- non travaillés, goudronnés ou non, d'une longueur de :		
7303000031	----- 3 mètres et moins	50	C
7303000039	----- plus de 3 mètres	50	C
	----- travaillés ou revêtus (métallisés, émaillés etc) d'une longueur de :		
7303000091	----- 3 mètres et moins	50	A
7303000099	----- plus de 3 mètres	50	C
7304	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, en fer ou en acier.		
730410	– Tubes et tuyaux des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs		
73041010	---- d'une épaisseur maximale de 4 mm :		
7304101010	---- de forme pyramidale; de forme conique avec une section circulaire	40	C
7304101090	---- autres	40	A
	---- autres :		
7304109100	---- de forme pyramidale; de forme conique avec section circulaire	40	C
7304109900	---- autres	17,5	A
	– Tubes et tuyaux de cuvelage ou de production et tiges de forage, des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz :		
7304210000	-- Tiges de forage	10	A
730429	-- Autres		
73042910	---- d'une épaisseur maximale de 4 mm :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7304291010	----- de forme pyramidale; de forme conique avec section circulaire	40	C
7304291090	----- autres	40	C
	----- autres :		
7304299100	----- de forme pyramidale; de forme conique avec section circulaire	40	C
7304299900	----- autres	17,5	B
	– Autres, de section circulaire, en fer ou en aciers non alliés :		
730431	-- Etirés ou laminés à froid		
7304311000	--- d'un diamètre intérieur excédant 400 mm et d'une épaisseur de paroi supérieure à 10,5 mm	40	C
	--- autres :		
	----- droits et à paroi d'épaisseur uniforme, bruts, destinés exclusivement à la fabrication de tubes et tuyaux d'autres profils et d'autres épaisseurs de paroi :		
73043120	----- d'une épaisseur maximale de 4 mm :		
7304312010	----- d'une forme conique	40	C
7304312090	----- autres	40	C
	----- autres :		
7304313100	----- d'une forme conique	40	C
7304313900	----- autres	17,5	B
	----- autres :		
73043140	----- d'une épaisseur maximale de 4 mm :		
7304314010	----- d'une forme conique	40	C
7304314090	----- autres	40	C
	----- autres :		
7304319100	----- d'une forme conique	40	C
7304319900	----- autres	17,5	A
730439	-- Autres		
7304391000	--- d'un diamètre intérieur excédant 400 mm et d'une épaisseur de paroi supérieure à 10,5 mm	40	C
	--- autres :		
	----- droits et à paroi d'épaisseur uniforme, bruts, destinés exclusivement à la fabrication de tubes et tuyaux d'autres profils et d'autres épaisseurs de paroi :		
73043920	----- d'une épaisseur maximale de 4 mm :		
7304392010	----- d'une forme conique	40	C
7304392090	----- autres	40	C

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	----- autres :		
7304393100	----- d'une forme conique	40	C
7304393900	----- autres	17,5	B
	----- autres :		
73043940	----- d'une épaisseur maximale de 4 mm :		
7304394010	----- d'une forme conique	2,5	A
7304394090	----- autres	2,5	A
	----- autres :		
7304399100	----- d'une forme conique	40	C
7304399900	----- autres	17,5	B
	- Autres, de section circulaire, en aciers inoxydables :		
730441	-- Etirés ou laminés à froid		
7304411000	--- d'un diamètre intérieur excédant 400 mm et d'une épaisseur de paroi supérieure à 10,5 mm	40	C
	--- autres :		
	---- droits et à paroi d'épaisseur uniforme, bruts, destinés exclusivement à la fabrication de tubes et tuyaux d'autres profils et d'autres épaisseurs de paroi :		
73044120	----- d'une épaisseur maximale de 4 mm :		
7304412010	----- d'une forme conique	40	C
7304412090	----- autres	40	C
	----- autres :		
7304413100	----- d'une forme conique	40	C
7304413900	----- autres	17,5	B
	----- autres :		
73044140	----- d'une épaisseur maximale de 4 mm :		
7304414010	----- d'une forme conique	40	C
7304414090	----- autres	40	C
	----- autres :		
7304419100	----- d'une forme conique	40	C
7304419900	----- autres	17,5	B
730449	-- Autres		
7304491000	--- d'un diamètre intérieur excédant 400 mm et d'une épaisseur de paroi supérieure à 10,5 mm	40	C
	--- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	----- droits et à paroi d'épaisseur uniforme, bruts, destinés exclusivement à la fabrication de tubes et tuyaux d'autres profils et d'autres épaisseurs de paroi :		
73044920	----- d'une épaisseur maximale de 4 mm :		
7304492010	----- d'une forme conique	40	C
7304492090	----- autres	40	C
	----- autres :		
7304493100	----- d'une forme conique	40	C
7304493900	----- autres	17,5	B
	----- autres :		
73044940	----- d'une épaisseur maximale de 4 mm :		
7304494010	----- d'une forme conique	40	C
7304494090	----- autres	40	A
	----- autres :		
7304499100	----- d'une forme conique	40	C
7304499900	----- autres	17,5	B
	– Autres, de section circulaire, en autres aciers alliés :		
730451	-- Etirés ou laminés à froid		
7304511000	--- d'un diamètre intérieur excédant 400 mm et d'une épaisseur de paroi supérieure à 10,5 mm	40	C
	--- autres :		
	----- droits et à paroi d'épaisseur uniforme, bruts, destinés exclusivement à la fabrication de tubes et tuyaux d'autres profils et d'autres épaisseurs de paroi :		
73045120	----- d'une épaisseur maximale de 4 mm :		
7304512010	----- d'une forme conique	40	C
7304512090	----- autres	40	C
	----- autres :		
7304513100	----- d'une forme conique	40	C
7304513900	----- autres	17,5	B
	----- autres :		
73045140	----- d'une épaisseur maximale de 4 mm :		
7304514010	----- d'une forme conique	40	C
7304514090	----- autres	40	C
	----- autres :		
7304519100	----- d'une forme conique	40	C

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7304519900	----- autres	17,5	B
730459	-- Autres		
7304591000	---- d'un diamètre intérieur excédant 400 mm et d'une épaisseur de paroi supérieure à 10,5 mm	40	C
	---- autres :		
	---- droits et à paroi d'épaisseur uniforme, bruts, destinés exclusivement à la fabrication de tubes et tuyaux d'autres profils et d'autres épaisseurs de paroi :		
73045920	----- d'une épaisseur maximale de 4 mm :		
7304592010	----- d'une forme conique	40	C
7304592090	----- autres	40	C
	----- autres :		
7304593100	----- d'une forme conique	40	C
7304593900	----- autres	17,5	B
	----- autres :		
73045940	----- d'une épaisseur maximale de 4 mm :		
7304594010	----- d'une forme conique	40	C
7304594090	----- autres	40	C
	----- autres :		
7304599100	----- d'une forme conique	40	C
7304599900	----- autres	17,5	B
730490	- Autres		
	--- droits et à paroi d'épaisseur uniforme, bruts, destinés exclusivement à la fabrication de tubes et tuyaux d'autres profils et d'autres épaisseurs de paroi :		
73049010	---- d'une épaisseur maximale de 4 mm :		
7304901010	----- de forme pyramidale	40	C
7304901090	----- autres	40	A
	----- autres :		
7304902100	----- de forme pyramidale	40	C
7304902900	----- autres	17,5	B
	---- autres :		
73049040	----- d'une épaisseur maximale de 4 mm :		
7304904010	----- de forme pyramidale	40	C
7304904090	----- autres	40	A
	----- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7304909100	----- de forme pyramidale	40	C
7304909900	----- autres	17,5	A
7305	Autres tubes et tuyaux (soudés ou rivés, par exemple), de section circulaire, d'un diamètre extérieur excédant 406,4 mm, en fer ou en acier.		
	– Tubes et tuyaux des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs :		
730511	-- Soudés longitudinalement à l'arc immergé		
73051110	--- d'une épaisseur maximale de 4 mm :		
7305111010	---- d'une forme conique	40	F
7305111090	---- autres	40	F
	---- autres :		
7305119100	---- d'une forme conique	40	F
7305119900	---- autres	17,5	B
730512	-- Soudés longitudinalement, autres		
73051210	--- d'une épaisseur maximale de 4 mm :		
7305121010	---- d'une forme conique	40	F
7305121090	---- autres	40	F
	---- autres :		
7305129100	---- d'une forme conique	40	F
7305129900	---- autres	17,5	B
730519	-- Autres		
73051910	--- d'une épaisseur maximale de 4 mm :		
7305191010	---- d'une forme conique	40	F
7305191090	---- autres	40	F
	---- autres :		
7305199100	---- d'une forme conique	40	F
7305199900	---- autres	17,5	B
730520	– Tubes et tuyaux de cuvelage des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz		
73052010	--- d'une épaisseur maximale de 4 mm :		
7305201010	---- d'une forme conique	40	F
7305201090	---- autres	40	F
	---- autres :		
7305209100	---- d'une forme conique	40	F
7305209900	---- autres	17,5	B
	– Autres, soudés :		
730531	-- Soudés longitudinalement		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7305311000	--- d'un diamètre intérieur excédant 400 mm et d'une épaisseur de paroi supérieure à 10,5 mm	40	F
73053120	--- autres, d'une épaisseur maximale de 4 mm :		
7305312010	---- d'une forme conique	40	F
7305312090	---- autres	40	F
	--- autres :		
7305319100	---- d'une forme conique	40	F
7305319900	---- autres	17,5	B
730539	-- Autres		
7305391000	--- d'un diamètre intérieur excédant 400 mm et d'une épaisseur de paroi supérieure à 10,5 mm	40	F
73053920	--- autres, d'une épaisseur maximale de 4 mm :		
7305392010	---- d'une forme conique	40	F
7305392090	---- autres	40	F
	--- autres :		
7305399100	---- d'une forme conique	40	F
7305399900	---- autres	17,5	B
730590	- Autres		
7305901000	--- d'un diamètre intérieur excédant 400 mm et d'une épaisseur de paroi supérieure à 10,5 mm	40	F
73059020	--- autres, d'une épaisseur maximale de 4 mm :		
7305902010	---- d'une forme conique	40	F
7305902090	---- autres	40	F
	--- autres :		
7305909100	---- d'une forme conique	40	F
7305909900	---- autres	17,5	B
7306	Autres tubes, tuyaux et profilés creux (soudés, rivés, agrafés ou à bords simplement rapprochés, par exemple), en fer ou en acier.		
730610	- Tubes et tuyaux des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs		
73061010	--- d'une épaisseur maximale de 4 mm :		
7306101010	---- de forme pyramidale; de forme conique avec section circulaire	40	F
7306101090	---- autres	40	F
	--- autres :		
7306109100	---- de forme pyramidale; de forme conique avec section circulaire	40	F
7306109900	---- autres	17,5	B

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
730620	– Tubes et tuyaux de cuvelage ou de production des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz		
73062010	---- d'une épaisseur maximale de 4 mm :		
7306201010	----- de forme pyramidale; de forme conique avec section circulaire	40	F
7306201090	----- autres	40	F
	---- autres :		
7306209100	----- de forme pyramidale; de forme conique avec section circulaire	40	F
7306209900	----- autres	17,5	B
730630	– Autres, soudés, de section circulaire, en fer ou en aciers non alliés		
73063010	---- d'une épaisseur maximale de 4 mm :		
7306301010	----- d'une forme conique	40	F
7306301090	----- autres	40	F
	---- autres :		
7306309100	----- d'une forme conique	40	F
7306309900	----- autres	17,5	B
730640	– Autres, soudés, de section circulaire, en aciers inoxydables		
	---- d'une épaisseur maximale de 4 mm :		
7306401100	----- d'une forme conique	40	F
7306401900	----- autres	17,5	A
	---- autres :		
7306409100	----- d'une forme conique	40	F
7306409900	----- autres	17,5	B
730650	– Autres, soudés, de section circulaire, en autres aciers alliés		
73065010	---- d'une épaisseur maximale de 4 mm :		
7306501010	----- d'une forme conique	40	F
7306501090	----- autres	40	F
	---- autres :		
7306509100	----- d'une forme conique	40	F
7306509900	----- autres	17,5	B
730660	– Autres, soudés, de section autre que circulaire		
73066010	---- d'une épaisseur maximale de 4 mm :		
7306601010	----- de forme pyramidale	40	F
7306601090	----- autres	40	F
	---- autres :		
7306609100	----- de forme pyramidale	40	F
7306609900	----- autres	17,5	B

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
730690	– Autres		
73069010	---- d'une épaisseur maximale de 4 mm :		
7306901010	----- de forme pyramidale; de forme conique avec section circulaire	40	F
7306901090	----- autres	40	F
	---- autres :		
7306909100	----- de forme pyramidale; de forme conique avec section circulaire	40	F
7306909900	----- autres	17,5	A
7307	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, par exemple), en fonte, fer ou acier.		
	– Moulés :		
730711	-- En fonte non malléable		
7307111000	---- joints dits « joints Gibault»	50	F
7307119000	---- autres	40	F
730719	-- Autres		
	---- en fonte malléable :		
7307191000	----- bruts de fonderie	40	F
	----- autres :		
7307192100	----- joints dits «joints Gibault»	40	F
7307192900	----- autres	40	F
7307199000	---- en fer ou en acier	40	F
	– Autres, en aciers inoxydables :		
73072100	-- Brides		
7307210010	---- d'un diamètre extérieur inférieur à 1.000 mm	40	F
7307210090	---- autres	40	F
7307220000	-- Coudes, courbes et manchons, filetés	40	F
7307230000	-- Accessoires à souder bout à bout	40	F
7307290000	-- Autres	40	F
	– Autres :		
730791	-- Brides		
7307911000	---- en fonte non malléable	40	F
	---- en fonte malléable :		
7307912100	----- bruts de fonderie	40	F
7307912900	----- autres	40	F
73079190	---- en fer ou en acier :		
7307919010	----- d'un diamètre extérieur inférieur à 1.000 mm	40	F
7307919090	----- autres	40	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
730792	-- Coudes, courbes et manchons, filetés		
7307921000	---- en fonte non malléable	40	F
	---- en fonte malléable :		
7307922100	----- bruts de fonderie	40	F
7307922900	----- autres	40	F
7307929000	---- en fer ou en acier	40	F
730793	-- Accessoires à souder bout à bout		
7307931000	---- en fonte non malléable	40	F
	---- en fonte malléable :		
7307932100	----- bruts de fonderie	40	F
7307932900	----- autres	40	F
7307939000	---- en fer ou en acier	40	F
730799	-- Autres		
7307991000	---- en fonte non malléable	40	F
	---- en fonte malléable :		
7307992100	----- bruts de fonderie	40	F
7307992900	----- autres	40	F
7307999000	---- en fer ou en acier	40	F
7308	Constructions et parties de constructions (ponts et éléments de ponts, portes d'écluses, tours, pylônes, piliers, colonnes, charpentes, toitures, portes et fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, rideaux de fermeture, balustrades, par exemple), en fonte, fer ou acier, à l'exception des constructions préfabriquées du n° 94.06; tôles, barres, profilés, tubes et similaires, en fonte, fer ou acier, préparés en vue de leur utilisation dans la construction.		
7308100000	- Ponts et éléments de ponts	50	F
7308200000	- Tours et pylônes	50	F
7308300000	- Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils	50	F
73084000	- Matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaçonnement ou d'étaçage		
	--- chevalets d'extraction pour puits de mine ; étaçons ou étréçillons		
7308400010	ajustables ou télescopiques pour galeries de mines	50	F
7308400090	--- autres	50	F
7308900000	- Autres	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
730900	Réservoirs, foudres, cuves et récipients similaires pour toutes matières (à l'exception des gaz comprimés ou liquéfiés), en fonte, fer ou acier, d'une contenance excédant 300 l, sans dispositifs mécaniques ou thermiques, même avec revêtement intérieur ou calorifuge.		
7309001000	---- de transport ou d'emballage	50	F
	---- autres :		
7309002000	----- pour matières gazeuses	50	F
	----- pour matières liquides :		
7309003100	----- avec revêtement intérieur ou calorifuge	2,5	A
73090039	----- autres :		
7309003910	----- d'une capacité de plus de 100 m3	50	F
7309003990	----- autres	50	F
	----- pour matières solides :		
7309008200	----- silos en tôle ondulée ou profilée	2,5	A
7309008900	----- autres	50	F
7310	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients similaires, pour toutes matières (à l'exception des gaz comprimés ou liquéfiés), en fonte, fer ou acier, d'une contenance n'excédant pas 300 l, sans dispositifs mécaniques ou thermiques, même avec revêtement intérieur ou calorifuge.		
731010	- D'une contenance de 50 l ou plus		
73101010	---- de transport ou d'emballage :		
7310101010	----- de plus de 50 l	50	F
	----- autres :		
7310101021	----- bidons à lait	50	F
7310101029	----- boîtes à conserves	50	F
	----- autres :		
7310101091	----- d'une épaisseur de tôle inférieure à 0,5 mm	50	F
7310101099	----- d'une épaisseur de tôle égale ou supérieure à 0,5 mm	50	F
73101090	---- autres :		
7310109010	----- en fonte	50	F
7310109090	----- autres	50	F
	- D'une contenance de moins de 50 l :		
731021	-- Boîtes à fermer par soudage ou sertissage		
7310211000	--- boites destinées au conditionnement des boissons, importées par les indus triels intéressés ou pour leur compte	25	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	---- autres :		
73102191	----- de transport ou d'emballage :		
7310219110	----- boîtes à conserves	50	F
	----- autres :		
7310219191	----- d'une épaisseur de tôle inférieure à 0,5 mm	50	F
7310219199	----- d'une épaisseur de tôle égale ou supérieure à 0,5 mm	50	F
73102199	---- autres :		
7310219910	---- en fonte	50	F
7310219990	---- autres	50	F
731029	-- Autres		
73102910	--- de transport ou d'emballage :		
7310291010	---- bidons à lait	50	F
7310291020	---- boîtes à conserves	50	F
	---- autres :		
7310291091	---- d'une épaisseur de tôle inférieure à 0,5 mm	50	F
7310291099	---- d'une épaisseur de tôle égale ou supérieure à 0,5 mm	50	F
73102990	--- autres :		
7310299010	---- en fonte	50	F
7310299090	---- autres	50	F
731100	Réceptacles pour gaz comprimés ou liquéfiés, en fonte, fer ou acier.		
7311001000	--- sans soudure	2,5	A
7311002000	--- bouteilles à acétylène	2,5	A
7311003000	--- autres, réservoirs isothermiques à double paroi dont l'isolation est assurée par le vide	2,5	A
7311004000	--- autres, réservoirs isothermiques à simple paroi, calorifugés et protégés extérieurement	2,5	A
7311005000	--- réservoirs sphériques d'une capacité supérieure ou égale à 1000 litres	2,5	A
7311006000	--- réservoirs cylindriques d'une capacité supérieure à 200 m3	2,5	A
7311007100	--- réservoirs-citernes équipés de motopompe, d'article de robinetterie, d'appareils de contrôle (manomètre par exemple), avec tuyauterie d'alimentation, de retour et de distribution, l'ensemble étant monté sur un socle fixe	2,5	F
7311007300	--- réservoirs-citernes cylindriques renforcés d'une coque extérieure indissociable en matière plastique	2,5	F
73110079	--- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7311007910	---- d'une capacité inférieure à 1000 litres	50	F
7311007990	---- d'une capacité égale ou supérieure à 1000 litres	50	F
7312	Torons, câbles, tresses, élingues et articles similaires, en fer ou en acier, non isolés pour l'électricité.		
73121000	- Torons et câbles		
7312100010	--- câbles constitués de fils d'acier plaqués ou revêtus, à haute résistance (120 kgs au millimètre carré et plus), d'un diamètre au moins égal à 1,4 mm	2,5	A
7312100020	--- torons de fils d'acier revêtus d'un alliage cuivre-zinc (laiton), d'une tension de rupture supérieure à 200 kgs au millimètre carré	2,5	A
7312100090	--- autres	2,5	A
7312900000	- Autres	2,5	A
731300	Ronces artificielles en fer ou en acier; torsades, barbelées ou non, en fils ou en feuillard de fer ou d'acier, des types utilisés pour les clôtures.		
7313001000	--- en fils	50	F
7313009000	--- en feuillard	50	F
7314	Toiles métalliques (y compris les toiles continues ou sans fin), grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier; tôles et bandes déployées, en fer ou en acier.		
	- Toiles métalliques tissées :		
7314120000	-- Toiles métalliques continues ou sans fin, pour machines, en aciers inoxydables	50	F
7314130000	-- Autres toiles métalliques continues ou sans fin, pour machines.	50	F
7314140000	-- Autres toiles métalliques tissées, en aciers inoxydables	50	F
731419	-- Autres		
7314191000	--- nappes tramées dont la trame est constituée de monofilaments de polyamide adhésifs et dont la chaîne est constituée de dix torons au plus, par centimètre linéaire, en fils d'acier de haute résistance visés au n° 73.12.10.00.20	17,5	B
7314199000	--- autres	50	F
73142000	- Grillages et treillis, soudés aux points de rencontre, en fils dont la plus grande dimension de la coupe transversale est égale ou supérieure à 3 mm et dont les mailles ont une surface d'au moins 100 cm ²		
7314200010	--- en fils non galvanisés d'une épaisseur de 3 mm ou plus, soudés aux points de rencontre	50	F
7314200090	--- autres	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	– Autres grillages et treillis, soudés aux points de rencontre :		
7314310000	-- Zingués	50	F
73143900	-- Autres		
7314390010	--- en fils non galvanisés d'une épaisseur de 3 mm ou plus, soudés aux points de rencontre	50	F
7314390090	--- autres	50	F
	– Autres toiles métalliques, grillages et treillis :		
73144100	-- Zingués		
7314410010	--- grillages simple torsion, triple torsion ; grillages ondulés en fils de fer	50	F
7314410090	--- autres	50	F
7314420000	-- Recouverts de matières plastiques	50	F
73144900	-- Autres		
7314490010	--- grillages simple torsion, triple torsion ; grillages ondulés en fils de fer	50	F
7314490090	--- autres	50	F
7314500000	– Tôles et bandes déployées	50	F
7315	Chaînes, chaînettes et leurs parties, en fonte, fer ou acier.		
	– Chaînes à maillons articulés et leurs parties :		
73151100	-- Chaînes à rouleaux		
7315110010	--- entièrement en fonte, fer ou acier, non inoxydable, brutes, polies, oxydées, vernissées, zinguées, étamées, plombées, cuivrées	50	F
7315110090	--- autres	50	F
73151200	-- Autres chaînes		
7315120010	--- entièrement en fonte, fer ou acier, non inoxydable, brutes, polies, oxydées, vernissées, zinguées, étamées, plombées, cuivrées	50	F
7315120090	--- autres	50	F
7315190000	-- Parties	50	F
7315200000	– Chaînes antidérapantes	50	F
	– Autres chaînes et chaînettes :		
73158100	-- Chaînes à maillons à étais		
7315810010	--- entièrement en fonte, fer ou acier, non inoxydable, brutes, polies, oxydées, vernissées, zinguées, étamées, plombées, cuivrées	50	F
7315810090	--- autres	50	F
73158200	-- Autres chaînes, à maillons soudés		
7315820010	--- entièrement en fonte, fer ou acier, non inoxydable, brutes, polies, oxydées, vernissées, zinguées, étamées, plombées, cuivrées	50	F
7315820090	--- autres	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7315890000	-- Autres	50	F
7315900000	- Autres parties	50	F
7316000000	Ancre, grappins et leurs parties, en fonte, fer ou acier	2,5	A
731700	Pointes, clous, punaises, crampons appointés, agrafes ondulées ou biseautées et articles similaires, en fonte, fer ou acier, même avec tête en autre matière, à l'exclusion de ceux avec tête en cuivre.		
73170010	--- pointes et articles assimilés :		
7317001010	---- pointes	50	F
7317001090	----- chevilles rondes, crampillons ou cavaliers, pointes de vitriers, pointes de mouleurs etc	50	F
73170090	---- autres :		
	----- clous :		
7317009010	----- clous à ferrer les animaux	50	F
	----- semences et chevilles coniques :		
7317009021	----- semences	50	F
7317009029	----- chevilles coniques	50	F
7317009040	----- autres	50	F
	----- autres :		
7317009050	----- crochets et pitons sans pas de vis	50	F
7317009060	----- crampons pour animaux sans pas de vis	50	F
7317009070	----- punaises	50	F
7317009080	----- pointes ou dents pour usages industriels (pour cardes, ouvreuses, etc)	50	F
7317009090	----- autres (agrafes ondulées et biseautées, crampons de charpentiers, de scellement de voies, etc)	50	F
7318	Vis, boulons, écrous, tire-fond, crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes, rondelles (y compris les rondelles destinées à faire ressort) et articles similaires, en fonte, fer ou acier.		
	- Articles filetés :		
7318110000	-- Tire-fond	50	F
731812	-- Autres vis à bois		
7318121000	--- destinées à la fixation du matériel orthopédique ou à des usages médicaux et/ou chirurgicaux, importés à l'ordre des professionnels intéressés ou pour leur compte, la justification de l'emploi pouvant être exigée a posteriori avec communication de la comptabilité matières.	2,5	A
73181290	--- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7318129010	---- décollées dans la masse, d'une épaisseur de tige ou d'un diamètre de trou n'excédant pas 6 mm	50	F
7318129090	---- autres	50	F
731813	-- Crochets et pitons à pas de vis		
7318131000	--- destinés à la fixation du matériel orthopédique ou à des usages médicaux et/ou chirurgicaux, importés à l'ordre des professionnels intéressés ou pour compte, la justification de l'emploi pouvant être exigée a posteriori avec communication de la comptabilité matières .	2,5	A
7318139000	--- autres	50	F
731814	-- Vis auto taraudeuses		
7318141000	--- destinées à la fixation du matériel orthopédique ou à des usages médicaux et/ou chirurgicaux, importés à l'ordre des professionnels intéressés ou pour leur compte, la justification de l'emploi pouvant être exigée a posteriori avec communication de la comptabilité matières.	2,5	A
73181490	--- autres :		
7318149010	---- décollées dans la masse, d'une épaisseur de tige ou d'un diamètre de trou n'excédant pas 6 mm	50	F
7318149090	---- autres	50	F
731815	-- Autres vis et boulons, même avec leurs écrous ou rondelles		
7318151000	--- destinés à la fixation du matériel orthopédique ou à des usages médicaux et/ou chirurgicaux, importés à l'ordre des professionnels intéressés ou pour leur compte, la justification de l'emploi pouvant être exigée a posteriori avec communication de la comptabilité matières .	2,5	A
73181590	--- autres :		
7318159010	---- décollés dans la masse, d'une épaisseur de tige ou d'un diamètre de trou n'excédant pas 6 mm	50	F
7318159090	---- autres	50	F
731816	-- Ecrous		
7318161000	--- destinés à la fixation du matériel orthopédique ou à des usages médicaux et/ou chirurgicaux, importés à l'ordre des professionnels intéressés ou pour leur compte, la justification de l'emploi pouvant être exigée a posteriori avec communication de la de la comptabilité matières.	2,5	A
7318162000	--- ferrures spéciales en acier, à double filetage, dites "embases" utilisées dans la fabrication des bouteilles à gaz liquéfié (écrous à "embases")	32,5	F
73181680	--- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7318168010	---- décollétés dans la masse, d'une épaisseur de tige ou d'un diamètre de trou n'excédant pas 6 mm	50	F
7318168090	---- autres	50	F
731819	-- Autres		
7318191000	--- destinés à la fixation du matériel orthopédique ou à des usages médicaux et/ou chirurgicaux, importés à l'ordre des professionnels intéressés ou pour leur compte, la justification de l'emploi pouvant être exigée a posteriori avec communication de la comptabilité matières.	2,5	A
7318199000	--- autres	50	F
	- Articles non filetés :		
731821	-- Rondelles destinées à faire ressort et autres rondelles de blocage		
7318211000	--- destinées à la fixation du matériel orthopédique ou à des usages médicaux et/ou chirurgicaux, importés à l'ordre des professionnels intéressés ou pour leur compte, la justification de l'emploi pouvant être exigée a posteriori avec communication de la comptabilité matières.	2,5	A
73182190	--- autres :		
7318219010	---- décollétées dans la masse, d'une épaisseur de tige ou d'un diamètre de trou n'excédant pas 6 mm	50	F
7318219090	---- autres	50	F
731822	-- Autres rondelles		
7318221000	--- destinées à la fixation du matériel orthopédique ou à des usages médicaux et/ou chirurgicaux, importés à l'ordre des professionnels intéressés ou pour leur compte, la justification de l'emploi pouvant être exigée a posteriori avec communication de la comptabilité matières.	2,5	A
73182290	--- autres :		
7318229010	---- décollétées dans la masse, d'une épaisseur de tige ou d'un diamètre de trou n'excédant pas 6 mm	50	F
7318229090	---- autres	50	F
731823	-- Rivets		
7318231000	--- destinés à la fixation du matériel orthopédique ou à des usages médicaux et/ou chirurgicaux, importés à l'ordre des professionnels intéressés ou pour leur compte, la justification de l'emploi pouvant être exigée a posteriori avec communication de la comptabilité matières .	2,5	A
	--- autres :		
	---- décollétés dans la masse, d'une épaisseur de tige ou d'un diamètre de trou n'excédant pas 6 mm :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7318232100	----- rivets et articles similaires sans tête destinés à l'assemblage de pièces, par écrasement de leurs extrémités	50	F
7318232900	----- autres	50	F
	----- autres :		
7318239100	----- rivets et articles similaires sans tête destinés à l'assemblage de pièces, par écrasement de leurs extrémités	50	F
7318239900	----- autres	50	F
731824	-- Goupilles, chevilles et clavettes		
7318241000	--- destinées à la fixation du matériel orthopédique ou à des usages médicaux et/ou chirurgicaux, importés à l'ordre des professionnels intéressés ou pour leur compte, la justification de l'emploi pouvant être exigée a posteriori avec communication de la comptabilité matières .	2,5	A
7318249000	--- autres	50	F
731829	-- Autres		
7318291000	--- destinés à la fixation du matériel orthopédique ou à des usages médicaux et/ou chirurgicaux, importés à l'ordre des professionnels intéressés ou pour leur compte, la justification de l'emploi pouvant être exigée a posteriori avec communication de la comptabilité matières .	2,5	A
7318292000	--- ébauches des écrous à "embases" du n° 7318.16.20.00	32,5	F
73182980	--- autres :		
7318298010	---- décollétés dans la masse, d'une épaisseur de tige ou d'un diamètre de trou n'excédant pas 6 mm	50	F
7318298090	---- autres	50	F
7319	Aiguilles à coudre, aiguilles à tricoter, passe-lacets, crochets, poinçons à broder et articles similaires, pour usage à la main, en fer ou en acier; épingles de sûreté et autres épingles en fer ou en acier, non dénommées ni comprises ailleurs.		
7319100000	- Aiguilles à coudre, à ravauder ou à broder	10	A
7319200000	- Epingles de sûreté	10	A
7319300000	- Autres épingles	10	A
7319900000	- Autres	10	A
7320	Ressorts et lames de ressorts, en fer ou en acier.		
732010	- Ressorts à lames et leurs lames		
7320101000	--- pour la suspension des véhicules du chapitre 87	50	F
73201090	--- autres :		
7320109010	---- ressorts à lames simples ou superposées	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7320109090	---- autres ressorts	50	F
732020	- Ressorts en hélice		
7320201000	--- pour la suspension des véhicules du chapitre 87	50	F
7320209000	--- autres	50	F
732090	- Autres		
7320901000	--- pour la suspension des véhicules du chapitre 87	50	F
73209090	--- autres :		
7320909010	---- ressorts spiraux plats	50	F
7320909020	---- ressorts en fils pour sièges, literie et similaires	50	F
7320909090	---- autres ressorts	50	F
7321	Poêles, chaudières à foyer, cuisinières (y compris ceux pouvant être utilisés accessoirement pour le chauffage central), barbecues, braseros, réchauds à gaz, chauffe-plats et appareils non électriques similaires, à usage domestique, ainsi que leurs parties, en fonte, fer ou acier.		
	- Appareils de cuisson et chauffe-plats :		
732111	-- A combustibles gazeux ou à gaz et autres combustibles		
	---- cuisinières :		
7321111100	---- à gaz	50	F
7321111300	---- appareils mixtes (à combustibles gazeux et à combustibles liquides)	50	F
7321111900	---- autres	50	F
	---- radiateurs :		
7321112100	---- à gaz	50	F
7321112300	---- appareils mixtes (à combustibles gazeux et à combustibles liquides)	50	F
7321112900	---- autres	50	F
	---- autres :		
7321119100	---- à gaz	50	F
7321119300	---- appareils mixtes (à combustibles gazeux et à combustibles liquides)	50	F
7321119900	---- autres	50	F
73211200	-- A combustibles liquides		
7321120010	--- cuisinières	50	F
7321120020	--- radiateurs	50	F
7321120090	--- autres	50	F
73211300	-- A combustibles solides		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7321130010	--- cuisinières et réchauds	50	F
7321130090	--- autres	50	F
	– Autres appareils :		
732181	-- A combustibles gazeux ou à gaz et autres combustibles		
7321811000	---- à gaz	50	F
7321812000	---- appareils mixtes (à combustibles gazeux et à combustibles liquides)	50	F
7321819000	---- autres	50	F
7321820000	-- A combustibles liquides	50	F
7321830000	-- A combustibles solides	50	F
732190	– Parties		
7321901000	---- brûleurs à gaz à 6,8 ou 12 éléments rectilignes	25	C
7321902000	---- ensemble en acier pour grilloir composé de deux éléments emboutis, l'un en tôle et l'autre en toile	32,5	F
7321903000	---- tôles découpées à format en une seule pièce comprenant trois panneaux préformés non peinte ni émaillées ni autrement traitées en surface	32,5	F
7321909000	---- autres	50	F
7322	Radiateurs pour le chauffage central, à chauffage non électrique, et leurs parties, en fonte, fer ou acier; générateurs et distributeurs d'air chaud (y compris les distributeurs pouvant également fonctionner comme distributeurs d'air frais ou conditionné), à chauffage non électrique, comportant un ventilateur ou une soufflerie à moteur, et leurs parties, en fonte, fer ou acier.		
	– Radiateurs et leurs parties :		
7322110000	-- En fonte	50	F
7322190000	-- Autres	50	F
7322900000	– Autres	50	F
7323	Articles de ménage ou d'économie domestique et leurs parties, en fonte, fer ou acier; paille de fer ou d'acier; éponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues, en fer ou en acier.		
7323100000	– Paille de fer ou d'acier; éponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues	50	F
	– Autres :		
73239100	-- En fonte, non émaillés		
7323910010	---- articles complets	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	---- parties :		
7323910091	----- simplement ébauchées	50	F
7323910099	----- à l'état fini	50	F
73239200	-- En fonte, émaillés		
7323920010	---- articles complets	50	F
	---- parties :		
7323920091	----- simplement ébauchées	50	F
7323920099	----- à l'état fini	50	F
73239300	-- En aciers inoxydables		
7323930010	---- articles complets	50	F
	---- parties :		
7323930091	----- simplement ébauchées	50	F
7323930099	----- à l'état fini	50	F
73239400	-- En fer ou en acier, émaillés		
7323940010	---- articles complets	50	F
	---- parties :		
7323940091	----- simplement ébauchées	50	F
7323940099	----- à l'état fini	50	F
732399	-- Autres		
	---- bacs sur roulettes pour ordures ménagères sous la forme d'éléments C.K.D		
7323991000	C.K.D	25	F
73239990	---- autres :		
	----- articles complets :		
7323999011	----- en tôle	50	F
7323999019	----- en fil, grillage, treillis ou autres	50	F
	---- parties :		
7323999091	----- simplement ébauchées	50	F
7323999099	----- à l'état fini	50	F
7324	Articles d'hygiène ou de toilette, et leurs parties, en fonte, fer ou acier		
73241000	- Eviers et lavabos en aciers inoxydables		
7324100010	---- articles complets	50	F
7324100090	---- parties	50	F
	- Baignoires :		
7324210000	-- En fonte, même émaillées	50	F
7324290000	-- Autres	50	F
732490	- Autres, y compris les parties		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7324901000	---- chasse d'eau complète	32,5	F
73249090	---- autres :		
	----- articles complets :		
7324909010	----- en fonte	50	F
	----- en tôle de fer ou d'acier :		
7324909020	----- inoxydables	50	F
	----- autres :		
7324909031	----- émaillées	50	F
7324909039	----- autres	50	F
7324909050	----- en fil, grillage, treillis ou autres	50	F
	----- parties :		
7324909091	----- simplement ébauchées	50	F
7324909099	----- à l'état fini	50	F
7325	Autres ouvrages moulés en fonte, fer ou acier.		
732510	- En fonte non malléable		
7325101000	---- pour voiries	50	F
7325109000	---- autres	50	F
	- Autres :		
732591	-- Boulets et articles similaires pour broyeurs		
7325911000	---- en fonte	50	F
7325919000	---- autres	50	F
732599	-- Autres		
	---- en fonte :		
7325991100	---- pour voiries	50	F
7325991900	---- autres	50	F
	---- autres :		
	----- accessoires pour lignes de transport de force et lignes de traction (pièces de suspension, griffes d'amarrage, palonniers, etc) et ferrures pour lignes électriques :		
73259921	----- bruts :		
7325992110	----- ferrures pour lignes électriques	32,5	F
7325992190	----- autres	32,5	F
73259929	----- polis ou revêtus :		
7325992910	----- ferrures pour lignes électriques	32,5	F
7325992990	----- autres	32,5	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7325993000	----- ferrures spéciales en acier, à double filetage, dites «embases» utilisées dans la fabrication des bouteilles à gaz liquéfié	32,5	F
7325994000	----- ébauches en fer ou acier spécifiquement destinées à l'élaboration de parties de la rubrique 84.32 non dénommées ni comprises ailleurs	32,5	F
73259990	----- autres ouvrages :		
7325999010	----- billes en acier non calibrées au sens de la note 6 du chapitre 84	50	F
	----- autres :		
7325999091	----- bruts	50	F
7325999099	----- ouvrés	50	F
7326	Autres ouvrages en fer ou en acier.		
	- Forgés ou estampés mais non autrement travaillés :		
7326110000	-- Boulets et articles similaires pour broyeurs	50	F
732619	-- Autres		
	--- accessoires pour lignes de transport de force et lignes de traction (pièces de suspension, griffes d'amarrage, palonniers etc) et ferrures pour lignes électriques :		
73261910			
7326191010	---- ferrures pour lignes électriques	32,5	F
7326191090	---- autres	32,5	F
73261920	--- fonds de réservoirs, fonds de citernes et fonds pouvant servir exclusivement pour la fabrication des chaudières et des réservoirs :		
	---- fonds bombés de forme circulaire ou elliptique d'un diamètre extérieur ou d'un grand axe, supérieur à 60 cm	50	F
7326192010		50	F
7326192090	---- autres	50	F
	--- ébauches spécifiquement destinées à l'élaboration de parties de la rubrique 84.32, non dénommées ni comprises ailleurs	32,5	F
7326193000		32,5	F
73261990	--- autres :		
7326199010	---- échelles et escabeaux	50	F
7326199020	---- agrafes de courroies et bandes transporteuses	50	F
7326199030	---- mousquetons pour tous usages	50	F
7326199040	---- palettes et plateaux analogues pour la manipulation des marchandises	50	F
7326199050	---- cages et volières	50	F
	---- canettes, busettes, bobines et supports similaires pour filature et tissage.	50	F
7326199060		50	F
	---- autres :		
	----- bruts :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7326199081	----- estampés	50	F
7326199089	----- autres	50	F
7326199090	----- ouvrés	50	F
732620	- Ouvrages en fils de fer ou d'acier		
7326201000	--- buscs pour corsets, pour vêtements ou accessoires du vêtement et similaires	32,5	F
73262090	--- autres :		
7326209010	---- agrafes de courroies et bandes transporteuses	50	F
7326209020	---- cages et volières	50	F
7326209030	---- corbeilles	50	F
7326209090	---- autres	50	F
732690	- Autres		
	--- accessoires pour lignes de transport de force et lignes de traction (pièces de suspension, griffes d'amarrage, palonniers, etc) et ferrures pour lignes électriques :		
73269011	---- bruts :		
7326901110	----- ferrures pour lignes électriques	32,5	F
7326901190	----- autres	32,5	F
73269019	---- polis ou revêtus :		
7326901910	----- ferrures pour lignes électriques	32,5	F
7326901990	----- autres	32,5	F
73269020	--- fonds de réservoirs, fonds de citernes et fonds pouvant servir exclusivement pour la fabrication des chaudières et des réservoirs :		
7326902010	---- fonds bombés de forme circulaire ou elliptique d'un diamètre extérieur ou d'un grand axe, supérieur à 60 cm	50	F
7326902090	---- autres	50	F
7326904000	--- buses en tôle de fer galvanisée, ondulées	32,5	F
7326905000	--- tôles découpées en forme destinées aux chaînes de fabrication d'appareils frigorifiques importées à l'ordre des industriels spécialisés dans cette activité particulière et conduites directement à l'usine, la justification de l'emploi pouvant être exigée a posteriori.	32,5	F
7326906000	--- ébauches spécifiquement destinées à l'élaboration de parties de la rubrique 84.32, non dénommées ni comprises ailleurs	32,5	F
7326907000	--- buscs pour corsets, pour vêtements ou accessoires du vêtement et similaires.	32,5	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7326908000	--- canettes, busettes, bobines et supports similaires pour la filature ou le tissage	2,5	F
	---- autres :		
7326909100	----- pots de filature	2,5	F
73269099	----- autres :		
7326909910	----- échelles et escabeaux	50	F
7326909920	----- agrafes de courroies et de bandes transporteuses	50	F
7326909930	----- mousquetons pour tous usages	50	F
7326909940	----- palettes et plateaux analogues pour la manipulation des marchandises	50	F
7326909950	----- cages et volières	50	F
7326909960	----- plaques métalliques d'une longueur de 19 pouces comportant des perforations sur toutes leurs longueurs	2,5	F
7326909998	----- autres	50	F
7401	Mattes de cuivre; cuivre de ciment (précipité de cuivre).		
7401100000	- Mattes de cuivre	17,5	B
7401200000	- Cuivre de ciment (précipité de cuivre)	17,5	B
74020000	Cuivre non affiné; anodes en cuivre pour affinage électrolytique.		
7402000010	--- anodes en cuivre pour affinage électrolytique	17,5	B
7402000090	--- cuivre non affiné	17,5	B
7403	Cuivre affiné et alliages de cuivre sous forme brute.		
	- Cuivre affiné :		
7403110000	-- Cathodes et sections de cathodes	10	A
7403120000	-- Barres à fil (wire-bars)	17,5	B
7403130000	-- Billettes	10	A
7403190000	-- Autres	17,5	B
	- Alliages de cuivre :		
74032100	-- A base de cuivre-zinc (laiton)		
7403210010	--- en cuivre contenant 10% ou plus de zinc	17,5	B
7403210090	--- autres	17,5	B
7403220000	-- A base de cuivre-étain (bronze)	17,5	B
74032300	-- A base de cuivre-nickel (cupronickel) ou de cuivre-nickel-zinc (maillachort)		
7403230010	--- en cuivre contenant 10% ou plus de zinc	17,5	B
7403230090	--- autres	17,5	B

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
74032900	-- Autres alliages de cuivre (à l'exception des alliages mères du n° 74.05)		
7403290010	---- contenant 10% ou plus de zinc	17,5	B
7403290020	---- contenant de l'étain sans zinc	17,5	B
7403290030	---- contenant du béryllium	17,5	B
7403290090	---- autres	17,5	B
74040000	Déchets et débris de cuivre.		
7404000012	--- de cuivre non allié	10	A
	--- de cuivre allié :		
7404000093	---- à 10% ou plus de zinc	10	A
7404000097	---- autres	10	A
740500	Alliages mères de cuivre.		
7405001000	--- contenant du phosphore dans une proportion supérieure à 8% et inférieure ou égale à 15% (phosphures)	17,5	B
7405009000	--- autres	17,5	B
7406	Poudres et paillettes de cuivre.		
7406100000	- Poudres à structure non lamellaire	17,5	A
74062000	- Poudres à structure lamellaire; paillettes		
7406200010	--- de cuivre non allié	10	A
7406200090	--- de cuivre allié	10	A
7407	Barres et profilés en cuivre.		
740710	- En cuivre affiné		
74071010	--- profilés creux :		
	---- droits et d'épaisseur uniforme :		
7407101010	----- à surface brute	25	C
	----- autres :		
7407101021	----- dorés ou argentés	25	C
7407101029	----- autres	25	C
7407101090	----- autres	25	C
74071090	--- autres :		
	---- dont la coupe transversale ne dépasse pas 6 mm :		
7407109011	----- filés, étirés ou tréfilés	17,5	B
7407109019	----- autres	17,5	B
	----- autres :		
	----- simplement laminés, filés, étirés, écroutés ou non :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7407109021	----- dont la plus grande dimension de la coupe transversale ne dépasse pas 15 mm	17,5	A
7407109029	----- autres	17,5	B
	----- autres :		
7407109091	----- dorés ou argentés	17,5	B
7407109099	----- autres	17,5	B
	- En alliages de cuivre :		
740721	-- A base de cuivre-zinc (laiton)		
	--- profilés creux :		
	---- droits et d'épaisseur uniforme :		
74072101	----- en cuivre allié à 10% ou plus de zinc :		
7407210110	----- à surface brute	10	A
	----- autres :		
7407210191	----- dorés ou argentés	25	C
7407210199	----- autres	25	C
	----- autres :		
7407211100	----- à surface brute	40	C
74072119	----- autres :		
7407211910	----- dorés ou argentés	17,5	B
7407211990	----- autres	17,5	B
74072120	----- autres :		
7407212010	----- en cuivre allié à 10% ou plus de zinc	25	C
7407212090	----- autres	25	C
	--- autres :		
	---- dont la plus grande dimension de la section transversale ne dépasse pas 6 mm :		
7407213000	----- de section rectangulaire d'une épaisseur ne dépassant pas 6 mm	17,5	B
	----- autres :		
74072141	----- filés, étirés ou tréfilés :		
7407214110	----- en cuivre allié à 10% ou plus de zinc	40	C
7407214190	----- autres	40	C
74072149	----- autres :		
7407214910	----- en cuivre allié à 10% ou plus de zinc	17,5	B
7407214990	----- autres	17,5	B
	----- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
74072150	----- en cuivre allié à 10% ou plus de zinc :		
	----- simplement laminés, filés, étirés, écroutés ou non :		
7407215011	----- dont la plus grande dimension de la coupe transversale ne dépasse pas 15 mm	10	A
7407215019	----- autres	17,5	B
	----- autres :		
7407215091	----- dorés ou argentés	17,5	B
7407215099	----- autres	17,5	B
	----- autres :		
	----- simplement laminés, filés, étirés, écroutés ou non :		
7407216000	----- dont la plus grande dimension de la coupe transversale ne dépasse pas 15 mm	17,5	B
	----- autres :		
7407217100	----- barres	40	C
7407217900	----- profilés	17,5	B
	----- autres :		
7407218000	----- dorés ou argentés	17,5	B
	----- autres :		
7407219100	----- barres	40	C
7407219900	----- profilés	17,5	B
740722	-- A base de cuivre-nickel (cupronickel) ou de cuivre-nickel-zinc (maillechort).		
	--- en alliage contenant plus de 10% de nickel :		
7407220100	---- profilés creux	17,5	B
7407220900	---- autres	17,5	B
	---- autres :		
	---- profilés creux :		
	----- droits et d'épaisseur uniforme :		
74072210	----- en cuivre allié à 10% ou plus de zinc :		
7407221010	----- à surface brute	25	C
	----- autres :		
7407221091	----- dorés ou argentés	25	C
7407221099	----- autres	25	C
	----- autres :		
7407222100	----- à surface brute	40	C
74072229	----- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7407222910	----- dorés ou argentés	17,5	B
7407222990	----- autres	17,5	B
74072230	----- autres :		
7407223010	----- en cuivre allié à 10% ou plus de zinc	25	C
7407223090	----- autres	25	C
	----- autres :		
	----- dont la plus grande dimension de la coupe transversale ne dépasse pas 6 mm :		
74072241	----- filés, étirés ou tréfilés :		
7407224110	----- en cuivre allié à 10% ou plus de zinc	40	C
7407224190	----- autres	40	C
74072249	----- autres :		
7407224910	----- en cuivre allié à 10% ou plus de zinc	17,5	B
7407224990	----- autres	17,5	B
	----- autres:		
74072250	----- en cuivre allié à 10% ou plus de zinc :		
	----- simplement laminés, filés, étirés, écroutés ou non :		
	----- dont la plus grande dimension de la coupe transversale ne dépasse pas 15 mm		
7407225011	dépasse pas 15 mm	17,5	B
7407225019	----- autres	17,5	B
	----- autres :		
7407225091	----- dorés ou argentés	17,5	B
7407225099	----- autres	17,5	B
	----- autres :		
	----- simplement laminés, filés, étirés, écroutés ou non :		
	----- dont la plus grande dimension de la coupe transversale ne dépasse pas 15 mm		
7407226000	dépasse pas 15 mm	17,5	B
	----- autres :		
7407227100	----- barres	40	C
7407227900	----- profilés	17,5	B
	----- autres :		
7407228000	----- dorés ou argentés	17,5	B
	----- autres :		
7407229100	----- barres	40	C
7407229900	----- profilés	17,5	B
740729	-- Autres		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	---- en alliage contenant plus de 10% de nickel :		
7407290100	----- profilés creux	17,5	B
7407290900	----- autres	17,5	B
	---- autres :		
	----- profilés creux :		
	----- droits et d'épaisseur uniforme :		
74072911	----- en cuivre allié à 10% ou plus de zinc :		
7407291110	----- à surface brute	25	C
	----- autres :		
7407291191	----- dorés ou argentés	25	C
7407291199	----- autres	25	C
7407291900	----- en cuivre allié au béryllium	17,5	B
	----- autres :		
7407292100	----- à surface brute	40	C
74072929	----- autres :		
7407292910	----- dorés ou argentés	40	C
7407292990	----- autres	40	C
74072930	----- autres :		
7407293010	----- en cuivre allié à 10% ou plus de zinc	17,5	B
7407293090	----- autres	17,5	B
	---- autres :		
	----- dont la plus grande dimension de la coupe transversale ne dépasse pas 6 mm :		
74072941	----- filés, étirés ou tréfilés :		
7407294110	----- en cuivre allié à 10% ou plus de zinc	40	C
7407294190	----- autres	40	C
74072949	----- autres :		
7407294910	----- en cuivre allié à 10% ou plus de zinc	17,5	B
7407294990	----- autres	17,5	B
	---- autres:		
74072951	----- en cuivre allié à 10% ou plus de zinc :		
	----- simplement laminés, filés, étirés, écroutés ou non :		
	----- dont la plus grande dimension de la coupe transversale ne dépasse pas 15 mm		
7407295111	dépasse pas 15 mm	17,5	B
7407295119	----- autres	17,5	B
	----- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7407295191	----- dorés ou argentés	17,5	B
7407295199	----- autres	17,5	B
7407295900	----- en cuivre allié au béryllium	17,5	B
	----- autres :		
	----- simplement laminés, filés, étirés, écroutés ou non :		
7407296000	----- dont la plus grande dimension de la coupe transversale ne dépasse pas 15 mm	17,5	B
	----- autres :		
7407297100	----- barres	40	C
7407297900	----- profilés	17,5	B
	----- autres :		
7407298000	----- dorés ou argentés	17,5	B
	----- autres :		
7407299100	----- barres	40	C
7407299900	----- profilés	17,5	B
7408	Fils de cuivre.		
	– En cuivre affiné :		
74081100	-- Dont la plus grande dimension de la section transversale excède 6 mm		
	--- simplement laminés, filés, étirés, écroutés ou non :		
	---- dont la plus grande dimension de la coupe transversale ne dépasse pas 15 mm		
7408110011	15 mm	17,5	B
7408110019	---- autres	17,5	B
	---- autres :		
7408110091	---- dorés ou argentés	17,5	B
7408110099	---- autres	17,5	B
740819	-- Autres		
7408191000	--- filés, étirés ou tréfilés	40	F
7408199000	--- autres	17,5	B
	– En alliages de cuivre :		
740821	-- A base de cuivre-zinc (laiton)		
	--- dont la plus grande dimension de la section transversale ne dépasse pas 6 mm :		
	---- de coupe transversale de forme rectangulaire ne dépassant pas 6 mm dans le sens de l'épaisseur		
7408211000		17,5	B
	---- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
74082121	----- filés, étirés tréfilés :		
7408212110	----- en cuivre allié à 10% ou plus de zinc	40	F
7408212190	----- autres	40	F
74082129	----- autres :		
7408212910	----- en cuivre allié à 10% ou plus de zinc	17,5	B
7408212990	----- autres	17,5	B
	---- autres :		
74082130	---- en cuivre allié à 10% ou plus de zinc :		
	----- simplement laminés, filés, étirés, écroutés ou non :		
7408213011	----- dont la plus grande dimension de la coupe transversale ne dépasse pas 15 mm	10	A
7408213019	----- autres	17,5	B
	----- autres :		
7408213091	----- dorés ou argentés	17,5	B
7408213099	----- autres	17,5	B
	---- autres :		
	----- simplement laminés, filés, étirés, écroutés ou non :		
7408214100	----- dont la plus grande dimension de la coupe transversale ne dépasse pas 15 mm	17,5	B
7408214900	----- autres	40	F
	----- autres :		
7408219100	----- dorés ou argentés	17,5	B
7408219900	----- autres	40	F
740822	-- A base de cuivre-nickel (cupronickel) ou de cuivre-nickel-zinc (maillechort)		
7408221000	--- en alliage contenant plus de 10% de nickel	17,5	B
	---- autres :		
	----- dont la plus grande dimension de la section transversale ne dépasse pas 6 mm :		
74082221	----- filés, étirés ou tréfilés :		
7408222110	----- en cuivre allié à 10% ou plus de zinc	40	F
7408222190	----- autres	40	F
74082229	----- autres :		
7408222910	----- en cuivre allié à 10% ou plus de zinc	17,5	B
7408222990	----- autres	17,5	B
	---- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
74082230	----- en cuivre allié à 10% ou plus de zinc :		
	----- simplement laminés, filés, étirés, écroutés ou non :		
7408223011	----- dont la plus grande dimension de la coupe transversale ne dépasse pas 15 mm	17,5	B
7408223019	----- autres	17,5	B
	----- autres :		
7408223091	----- dorés ou argentés	17,5	B
7408223099	----- autres	17,5	B
	----- autres :		
	----- simplement laminés, filés, étirés, écroutés ou non :		
7408224100	----- dont la plus grande dimension de la coupe transversale ne dépasse pas 15 mm	17,5	B
7408224900	----- autres	40	F
	----- autres :		
7408229100	----- dorés ou argentés	17,5	B
7408229900	----- autres	40	F
740829	--- Autres		
7408291000	--- en alliage contenant plus de 10% de nickel	17,5	B
	--- autres :		
	---- dont la plus grande dimension de la section transversale ne dépasse pas 6 mm :		
74082921	----- filés, étirés ou tréfilés :		
7408292110	----- en cuivre allié à 10% ou plus de zinc	40	F
7408292190	----- autres	40	F
74082929	----- autres :		
7408292910	----- en cuivre allié à 10% ou plus de zinc	17,5	B
7408292990	----- autres	17,5	B
	----- autres :		
74082931	----- en cuivre allié à 10% ou plus de zinc :		
	----- simplement laminés, filés, étirés, écroutés ou non :		
7408293111	----- dont la plus grande dimension de la coupe transversale ne dépasse pas 15 mm	17,5	B
7408293119	----- autres	17,5	B
	----- autres :		
7408293191	----- dorés ou argentés	17,5	B
7408293199	----- autres	17,5	B

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7408293900	----- en cuivre allié au béryllium	17,5	B
	----- autres :		
	----- simplement laminés, filés, étirés, écroutés ou non :		
7408294100	----- dont la plus grande dimension de la coupe transversale ne dépasse pas 15 mm	17,5	B
7408294900	----- autres	40	F
	----- autres :		
7408299100	----- dorés ou argentés	17,5	B
7408299900	----- autres	40	F
7409	Tôles et bandes en cuivre, d'une épaisseur excédant 0,15 mm.		
	- En cuivre affiné :		
74091100	-- Enroulées		
7409110010	--- à surface brute, même découpées, cannelées, striées, ondulées, cintrées, perforées, etc	10	A
7409110090	--- autres, même dorées ou argentées	17,5	B
74091900	-- Autres		
7409190010	--- à surface brute, même découpées, cannelées, striées, ondulées, cintrées, perforées, etc	17,5	B
7409190090	--- autres, même dorées ou argentées	17,5	B
	- En alliages à base de cuivre-zinc (laiton) :		
74092100	-- Enroulées		
	--- en cuivre allié à 10% ou plus de zinc :		
7409210011	---- à surface brute, même découpées, cannelées, striées, ondulées, cintrées, perforées, etc	10	A
7409210019	---- autres, même dorées ou argentées	17,5	B
	---- autres :		
7409210020	---- à surface brute, même découpées, cannelées, striées, ondulées, cintrées, perforées, etc	17,5	B
	---- autres :		
7409210091	---- dorées ou argentées	17,5	B
7409210099	---- autres	17,5	B
74092900	-- Autres		
	--- en cuivre allié à 10% ou plus de zinc :		
7409290011	---- à surface brute, même découpées, cannelées, striées, ondulées, cintrées, perforées, etc	17,5	B
7409290019	---- autres, même dorées ou argentées	17,5	B

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	---- autres :		
7409290020	----- à surface brute, même découpées, cannelées, striées, ondulées, cintrées, perforées, etc	17,5	B
	----- autres :		
7409290091	----- dorées ou argentées	17,5	B
7409290099	----- autres	17,5	B
	- En alliages à base de cuivre-étain (bronze) :		
74093100	-- Enroulées		
7409310010	---- à surface brute, même découpées, cannelées, striées, ondulées, cintrées, perforées, etc	10	A
	---- autres :		
7409310091	----- dorées ou argentées	17,5	B
7409310099	----- autres	17,5	B
74093900	-- Autres		
7409390010	---- à surface brute, même découpées, cannelées, striées, ondulées, cintrées, perforées, etc	17,5	B
	autres :		
7409390091	----- dorées ou argentées	17,5	B
7409390099	----- autres	17,5	B
74094000	- En alliages à base de cuivre-nickel (cupronickel) ou de cuivre nickel-zinc (maillechort)		
	---- en cuivre allié à 10% ou plus de zinc :		
7409400011	----- à surface brute, même découpées, cannelées, striées, ondulées, cintrées, perforées, etc	17,5	B
7409400019	----- autres, même dorées ou argentées	17,5	B
	---- autres :		
7409400020	----- à surface brute, même découpées, cannelées, striées, ondulées, cintrées, perforées, etc	17,5	B
	----- autres :		
7409400091	----- dorées ou argentées	17,5	B
7409400099	----- autres	17,5	B
74099000	- En autres alliages de cuivre		
	---- en cuivre allié à 10% ou plus de zinc :		
7409900011	----- à surface brute, même découpées, cannelées, striées, ondulées, cintrées, perforées, etc	17,5	B
7409900019	----- autres, même dorées ou argentées	17,5	B

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7409900020	---- en cuivre allié au béryllium	17,5	B
	---- autres :		
7409900030	----- à surface brute, même découpées, cannelées, striées, ondulées, cintrées, perforées, etc	17,5	B
	----- autres :		
7409900091	----- dorées ou argentées	17,5	B
7409900099	----- autres	17,5	B
7410	Feuilles et bandes minces en cuivre (même imprimées ou fixées sur papier, carton, matière plastique ou supports similaires) d'une épaisseur n'excédant pas 0,15 mm (support non compris).		
	- Sans support :		
7410110000	-- En cuivre affiné	10	A
74101200	-- En alliages de cuivre		
7410120010	--- en cuivre allié à 10% ou plus de zinc	10	A
7410120090	--- autres	17,5	A
	- Sur support :		
7410210000	-- En cuivre affiné	17,5	B
74102200	-- En alliages de cuivre		
7410220010	--- en cuivre allié à 10% ou plus de zinc	17,5	B
7410220090	--- autres	17,5	A
7411	Tubes et tuyaux en cuivre.		
74111000	- En cuivre affiné		
	---- droits et d'épaisseur uniforme :		
7411100010	----- à surface brute	32,5	F
	----- autres :		
7411100021	----- dorés ou argentés	32,5	F
7411100029	----- autres	32,5	F
7411100090	--- autres	32,5	F
	- En alliages de cuivre :		
741121	-- A base de cuivre-zinc (laiton)		
7411211000	--- tubes en laiton étamé pour radiateurs automobiles (tubes agrafés à la largeur d'utilisation)	50	F
	---- autres :		
	----- droits et à paroi d'épaisseur uniforme :		
74112120	----- en cuivre allié à 10% ou plus de zinc :		
7411212010	----- à surface brute	32,5	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	----- autres :		
7411212091	----- dorés ou argentés	32,5	F
7411212099	----- autres	32,5	F
	----- autres :		
7411213100	----- à surface brute	40	F
74112139	----- autres :		
7411213910	----- dorés ou argentés	32,5	F
7411213990	----- autres	32,5	F
74112190	----- autres :		
7411219010	----- en cuivre allié à 10% ou plus de zinc	32,5	F
7411219090	----- autres	32,5	F
741122	-- A base de cuivre-nickel (cupronickel) ou de cuivre-nickel-zinc (maillechort)		
7411221000	--- en alliage contenant plus de 10% de nickel	32,5	F
	--- autres :		
	---- droit et d'épaisseur uniforme :		
74112220	----- en cuivre allié à 10% ou plus de zinc :		
7411222010	----- à surface brute	32,5	F
	----- autres :		
7411222091	----- dorés ou argentés	32,5	F
7411222099	----- autres	32,5	F
	----- autres :		
7411223100	----- à surface brute	40	F
74112239	----- autres :		
7411223910	----- dorés ou argentés	32,5	F
7411223990	----- autres	32,5	F
74112290	----- autres :		
7411229010	----- en cuivre allié à 10% ou plus de zinc	32,5	F
7411229090	----- autres	32,5	F
741129	-- Autres		
7411291000	--- en alliage contenant plus de 10% de nickel	32,5	F
	--- autres :		
	---- droits et d'épaisseur uniforme :		
74112921	----- en cuivre allié à 10% ou plus de zinc :		
7411292110	----- à surface brute	32,5	F
	----- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7411292191	----- dorés ou argentés	32,5	F
7411292199	----- autres	32,5	F
7411292900	----- en cuivre allié au béryllium	32,5	F
	----- autres :		
7411293100	----- à surface brute	40	F
74112939	----- autres :		
7411293910	----- dorés ou argentés	32,5	F
7411293990	----- autres	32,5	F
74112990	----- autres :		
7411299010	----- en cuivre allié à 10% ou plus de zinc	32,5	F
7411299020	----- en cuivre allié au béryllium	32,5	F
7411299090	----- autres	32,5	F
7412	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, par exemple), en cuivre.		
7412100000	– En cuivre affiné	50	F
74122000	– En alliages de cuivre		
	--- raccords dits «raccords express» pour air comprimé en bronze ; jonctions dites «symétriques» en bronze		
7412200010	--- raccords dits «raccords symétriques» en bronze	50	F
7412200020	--- raccords dits «raccords symétriques» en bronze	50	F
7412200090	--- autres	50	F
7413000000	Torons, câbles, tresses et articles similaires, en cuivre, non isolés pour l'électricité	50	F
7414	Toiles métalliques (y compris les toiles continues ou sans fin), grillages et treillis, en fils de cuivre; tôles et bandes déployées en cuivre.		
74142000	– Toiles métalliques		
	--- continues ou sans fin pour machines :		
7414200011	---- en alliage de cuivre contenant plus de 10% de nickel	50	F
7414200019	---- autres	50	F
7414200090	--- autres	50	F
74149000	– Autres		
	--- treillis d'une seule pièce, en cuivre, exécutés à l'aide d'une tôle ou d'une bande incisée et déployée		
7414900010	--- autres :	50	F
	---- autres :		
7414900091	---- grillages et treillis	50	F
7414900099	---- autres	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7415	Pointes, clous, punaises, crampons appointés et articles similaires, en cuivre ou avec tige en fer ou en acier et tête en cuivre; vis, boulons, écrous, crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes, rondelles (y compris les rondelles destinées à faire ressort) et articles similaires, en cuivre.		
74151000	– Pointes et clous, punaises, crampons appointés et articles similaires		
7415100010	– – – punaises	50	F
7415100090	– – – autres	50	F
	– Autres articles, non filetés :		
741521	– – Rondelles (y compris les rondelles destinées à faire ressort)		
7415211000	– – – destinées à la fixation du matériel orthopédique ou à des usages médicaux et/ou chirurgicaux, importées à l'ordre des professionnels intéressés ou pour leur compte, la justification de l'emploi pouvant être exigée a posteriori avec communication de la comptabilité matières .	17,5	B
	– – – décollées dans la masse, d'une épaisseur de tige et d'un diamètre de trou n'excédant pas 6 mm :		
7415212100	– – – – rondelles brisées et autres rondelles destinées à faire ressort	32,5	F
7415212900	– – – – autres	50	F
	– – – autres :		
7415219100	– – – – rondelles brisées et autres rondelles destinées à faire ressort	32,5	F
7415219900	– – – – autres	50	F
741529	– – Autres		
7415291000	– – – destinés à la fixation du matériel orthopédique ou à des usages médicaux et/ou chirurgicaux, importés à l'ordre des professionnels intéressés ou pour leur compte, la justification de l'emploi pouvant être exigée a posteriori avec communication de la comptabilité matières .	17,5	B
	– – – décollés dans la masse, d'une épaisseur de tige et d'un diamètre de trou n'excédant pas 6 mm :		
7415292100	– – – – rivets et articles similaires sans tête destinés à l'assemblage de pièces par écrasement de leurs extrémités	50	F
7415292900	– – – – autres	32,5	F
	– – – autres :		
7415299100	– – – – rivets et articles similaires sans tête destinés à l'assemblage de pièces par écrasement de leurs extrémités	50	F
7415299900	– – – – autres	32,5	F
	– Autres articles, filetés :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
741533	-- Vis; boulons et écrous		
	---- vis à bois :		
7415331100	----- destinées à la fixation du matériel orthopédique ou à des usages médicaux et/ou chirurgicaux, importés à l'ordre des professionnels intéressés ou pour leur compte, la justification de l'emploi pouvant être exigée a posteriori avec communication de la comptabilité matières .	17,5	B
74153319	----- autres :		
7415331910	----- décollées dans la masse, d'une épaisseur de tige et d'un diamètre de trou n'excédant pas 6 mm	50	F
7415331990	----- autres	50	F
	--- autres vis; boulons et écrous :		
7415339100	----- destinés à la fixation du matériel orthopédique ou à des usages médicaux et/ou chirurgicaux, importés à l'ordre des professionnels intéressés ou pour leur compte, la justification de l'emploi pouvant être exigée a posteriori avec communication de la comptabilité matières .	17,5	B
74153399	----- autres :		
7415339910	----- décollés dans la masse, d'une épaisseur de tige et d'un diamètre de trou n'excédant pas 6 mm	50	F
7415339990	----- autres	50	F
741539	-- Autres		
7415391000	--- destinés à la fixation du matériel orthopédique ou à des usages médicaux et/ou chirurgicaux, importés à l'ordre des professionnels intéressés ou pour leur compte, la justification de l'emploi pouvant être exigée a posteriori avec communication de la comptabilité matières .	17,5	B
74153990	--- autres :		
7415399010	---- décollés dans la masse, d'une épaisseur de tige et d'un diamètre de trou n'excédant pas 6 mm	50	F
7415399090	---- autres	50	F
74160000	Ressorts en cuivre.		
	--- ressorts en fil :		
7416000011	---- ressorts d'ameublement (pour sièges, literie, etc)	50	F
7416000019	---- autres	50	F
7416000090	--- autres	50	F
74170000	Appareils non électriques de cuisson ou de chauffage, des types servant à des usages domestiques, et leurs parties, en cuivre.		
7417000010	--- réchauds à pression à combustible liquide ainsi que leurs parties	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7417000090	--- autres	50	F
7418	Articles de ménage ou d'économie domestique, d'hygiène ou de toilette, et leurs parties, en cuivre; éponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues, en cuivre.		
	– Articles de ménage ou d'économie domestique et leurs parties; éponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues :		
741811	-- Eponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues		
7418111000	--- en alliage contenant plus de 10% de nickel	50	F
74181190	--- autres :		
	----- articles complets :		
7418119011	----- présentés sous la forme d'ébauches	50	F
7418119019	----- autres	50	F
7418119090	----- parties	50	F
741819	-- Autres		
	--- en alliage contenant plus de 10% de nickel :		
7418191100	----- articles pour la table	50	F
7418191900	----- autres	50	F
74181990	--- autres :		
	----- articles complets :		
7418199011	----- présentés sous la forme d'ébauches	50	F
7418199019	----- autres	50	F
7418199090	----- parties	50	F
741820	– Articles d'hygiène ou de toilette et leurs parties		
7418201000	--- en alliage contenant plus de 10% de nickel	50	F
74182090	--- autres :		
7418209010	----- articles complets	50	F
7418209090	----- parties	50	F
7419	Autres ouvrages en cuivre.		
7419100000	– Chaînes, chaînettes et leurs parties	50	F
	– Autres :		
741991	-- Coulés, moulés, estampés ou forgés, mais non autrement travaillés		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
74199110	--- réservoirs, foudres, cuves et autres récipients analogues pour toutes matières (à l'exclusion des gaz comprimés ou liquéfiés), en cuivre, d'une contenance supérieure à 300 litres, sans dispositifs mécaniques ou thermiques, même avec revêtement intérieur ou calorifuge :		
7419911010	---- avec calorifugeage ou revêtement intérieur en ébonite	50	F
7419911090	---- autres	50	F
7419912000	--- accessoires pour lignes de transport de force et de traction (pièces de suspension, griffes d'amarrage, palonniers, etc)	32,5	F
7419913000	--- plaques de laiton, matricées et «flans» de laiton, matrices spécifiquement et exclusivement destinées d'après les empreintes de la matrice, à la fabrication des cadrans de montre	25	C
74199140	--- articles de fantaisie :		
7419914010	---- dorés ou argentés	50	F
7419914090	---- autres	50	F
74199190	--- autres :		
7419919011	---- réservoirs, cuves et autres récipients analogues d'une contenance égale ou inférieur à 300 litres, sans dispositifs mécaniques ou thermiques, même avec revêtement calorifuge intérieur	50	F
7419919019	---- épingles de sûreté	50	F
	---- aiguilles à coudre à la main, crochets à broder, aiguilles ou broches à tricoter à la main, passe-lacets, navettes à filet, pointes pour insignes et articles similaires, d'une longueur de :		
7419919021	----- plus de 5 cm	50	F
7419919029	----- 5 cm et moins	50	F
7419919090	---- autres	50	F
741999	-- Autres		
74199910	--- réservoirs, foudres, cuves et autres récipients analogues pour toutes matières (à l'exclusion des gaz comprimés ou liquéfiés), en cuivre, d'une contenance supérieure à 300 litres, sans dispositifs mécaniques ou thermiques, même avec revêtement intérieur ou calorifuge :		
7419991010	---- avec calorifugeage ou revêtement intérieur en ébonite	50	F
7419991090	---- autres	50	F
7419992000	--- accessoires pour lignes de transport de force et de traction (pièces de suspension, griffes d'amarrage, palonniers, etc)	32,5	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7419993000	--- plaques de laiton, matricées et «flans» de laiton, matrices spécifiquement et exclusivement destinées d'après les empreintes de la matrice, à la fabrication des cadrans de montre	25	C
74199940	--- articles de fantaisie :		
7419994010	---- dorés ou argentés	50	F
7419994090	---- autres	50	F
7419995000	--- émerillons	2,5	A
74199990	--- autres :		
7419999011	---- réservoirs, cuves et autres récipients analogues d'une contenance égale ou inférieure à 300 litres, sans dispositifs mécaniques ou thermiques, même avec revêtement calorifuge intérieur	50	F
7419999019	---- épingles de sûreté	50	F
	---- aiguilles à coudre à la main, crochets à broder, aiguilles ou broches à tricoter à la main, passe-lacets, navettes à filet, pointes pour insignes et articles similaires, d'une longueur de :		
7419999021	----- plus de 5 cm	50	F
7419999029	----- 5 cm et moins	50	F
7419999090	---- autres	50	F
7501	Mattes de nickel, «sinters» d'oxydes de nickel et autres produits intermédiaires de la métallurgie du nickel.		
75011000	- Mattes de nickel		
7501100010	--- d'une teneur inférieure à 50 % de nickel	17,5	B
7501100090	--- d'une teneur supérieure ou égale à 50 % de nickel	17,5	B
75012000	- «Sinters» d'oxydes de nickel et autres produits intermédiaires de la métallurgie du nickel		
7501200010	--- d'une teneur inférieure à 50 % de nickel	17,5	B
7501200090	--- d'une teneur supérieure ou égale à 50 % de nickel	17,5	B
7502	Nickel sous forme brute		
7502100000	- Nickel non allié	17,5	B
75022000	- Alliages de nickel		
	--- contenant plus de 10% et moins de 50% de nickel :		
7502200011	---- lingots contenant 10 % ou plus de fer	17,5	B
7502200019	---- autres	17,5	B
	--- contenant 50 % ou plus de nickel :		
7502200091	---- lingots contenant 10 % ou plus de fer	17,5	B
7502200099	---- autres	17,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
75030000	Déchets et débris de nickel.		
	---- non allié :		
7503000012	----- contenant 10 % ou plus de fer	17,5	B
7503000017	----- autres	17,5	B
	---- allié :		
7503000093	----- contenant 10 % ou plus de fer	17,5	B
7503000097	----- autres	17,5	B
7504000000	Poudres et paillettes de nickel	17,5	A
7505	Barres, profilés et fils, en nickel.		
	- Barres et profilés :		
750511	-- En nickel non allié		
7505111000	---- profilés creux	17,5	B
75051190	---- autres :		
	----- non dorés ni argentés :		
7505119011	----- filés ou laminés	17,5	B
7505119012	----- étirés	17,5	B
7505119019	----- tréfilés et autres	17,5	B
7505119090	----- dorés ou argentés	17,5	B
750512	-- En alliages de nickel		
7505121000	---- profilés creux	17,5	B
75051290	---- autres :		
	----- contenant plus de 10% et moins de 50% de nickel et moins de 10% de fer :		
	----- non dorés ni argentés :		
7505129011	----- filés ou laminés	17,5	A
7505129012	----- étirés	17,5	B
7505129019	----- tréfilés et autres	17,5	B
7505129020	----- dorés ou argentés	17,5	B
	----- contenant plus de 10 % et moins de 50% de nickel, autres :		
7505129031	----- filés ou laminés	17,5	B
7505129032	----- étirés ou calibrés	17,5	B
7505129039	----- tréfilés et autres	17,5	B
	----- contenant 50 % ou plus de nickel (nickel-chrome sans fer ou contenant moins de 10 % de fer) :		
7505129041	----- filés ou laminés	17,5	B
7505129042	----- étirés	17,5	B

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7505129049	----- tréfilés ou autres	17,5	B
	----- contenant 50 % ou plus de nickel et 10% ou plus de fer :		
7505129051	----- filés ou laminés	17,5	B
7505129052	----- étirés ou calibrés	17,5	B
7505129059	----- autres	17,5	B
	----- contenant 50% ou plus de nickel, autres :		
	----- non dorés ni argentés :		
7505129061	----- filés ou laminés	17,5	B
7505129062	----- étirés	17,5	B
7505129069	----- tréfilés et autres	17,5	B
7505129090	----- dorés ou argentés	17,5	B
	- Fils :		
75052100	-- En nickel non allié		
	--- non dorés ni argentés :		
7505210011	---- filés ou laminés	17,5	B
7505210012	---- étirés	17,5	B
7505210019	---- tréfilés et autres	17,5	B
7505210090	--- dorés ou argentés	17,5	B
75052200	-- En alliages de nickel		
	--- contenant plus de 10 % et moins de 50 % de nickel, et moins de 10 % de fer :		
	---- non dorés ni argentés :		
7505220011	----- filés ou laminés	17,5	B
7505220012	----- étirés	17,5	B
7505220019	----- tréfilés et autres	17,5	B
7505220020	----- dorés ou argentés	17,5	B
	--- contenant plus de 10% et moins de 50% de nickel, autres :		
7505220031	----- filés ou laminés	17,5	B
7505220033	----- étirés ou calibrés	17,5	B
7505220039	----- tréfilés et autres	17,5	B
	--- contenant 50% ou plus de nickel (nickel-chrome sans fer ou contenant moins de 10% de fer) :		
7505220041	----- filés ou laminés	17,5	B
7505220042	----- étirés	17,5	B
7505220049	----- tréfilés ou autres	17,5	B
	--- contenant 50 % ou plus de nickel et 10% ou plus de fer :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7505220051	----- filés ou laminés	17,5	B
7505220052	----- étirés ou calibrés	17,5	B
7505220059	----- autres	17,5	B
	---- contenant 50% ou plus de nickel, autres :		
	----- non dorés ni argentés :		
7505220061	----- filés ou laminés	17,5	B
7505220062	----- étirés	17,5	B
7505220069	----- tréfilés et autres	17,5	B
7505220090	----- dorés ou argentés	17,5	B
7506	Tôles, bandes et feuilles, en nickel.		
75061000	- En nickel non allié		
7506100010	---- dorées ou argentées	17,5	B
7506100091	---- autres d'une épaisseur de : ---- plus de 0,20 mm	17,5	B
7506100099	---- 0,20 mm ou moins	17,5	B
75062000	- En alliages de nickel		
7506200010	---- contenant plus de 10 % et moins de 50 % de nickel	17,5	A
	---- contenant 50 % ou plus de nickel :		
7506200091	---- en nickel-chrome sans fer ou contenant moins de 10 % de fer	17,5	B
7506200093	---- contenant 10 % ou plus de fer	17,5	B
7506200099	---- autres	17,5	B
7507	Tubes, tuyaux et accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, par exemple), en nickel.		
	- Tubes et tuyaux :		
75071100	-- En nickel non allié		
7507110010	--- barres creuses	17,5	B
	--- autres :		
7507110020	---- dorés ou argentés	17,5	B
	---- autres d'un poids au mètre linéaire de :		
7507110091	----- plus de 700 g	17,5	B
7507110093	----- 50 g exclus à 700 g inclus	17,5	B
7507110099	----- 50 g ou moins	17,5	B
75071200	-- En alliages de nickel		
7507120010	--- barres creuses	17,5	B
	--- autres :		
	---- contenant plus de 10% et moins de 50% de nickel :		
7507120021	----- contenant moins de 10 % de fer	17,5	B

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7507120029	----- autres	17,5	B
	----- contenant 50 % ou plus de nickel :		
	----- contenant moins de 10 % de fer :		
7507120030	----- dorés ou argentés	17,5	B
	----- autres d'un poids au mètre linéaire de :		
7507120041	----- plus de 700 g	17,5	B
7507120043	----- 50 g exclus à 700 g inclus	17,5	B
7507120049	----- 50 g ou moins	17,5	B
7507120090	----- autres	17,5	B
7507200000	– Accessoires de tuyauterie	17,5	B
7508	Autres ouvrages en nickel.		
7508100000	– Toiles métalliques et grillages, en fils de nickel	50	F
750890	– Autres		
	--- anodes pour nickelage, y compris celles obtenues par électrolyse, brutes et ouvrées :		
75089010			
7508901010	---- brutes de coulée	17,5	B
7508901020	---- en barres simplement laminées ou filées	17,5	B
7508901090	---- autres	17,5	B
	--- pointes, clous, crampons, crochets et similaires, articles de boulonnerie et de visserie ; rondelles, y compris les rondelles brisées et autres rondelles destinées à faire ressort :		
	---- destinés à la fixation du matériel orthopédique ou à des usages médicaux et/ou chirurgicaux, importés à l'ordre des professionnels intéressés ou pour leur compte, la justification de l'emploi pouvant être exigée a posteriori avec communication de la comptabilité matières.		
7508902100		17,5	B
75089029	---- autres :		
	----- vis, écrous, rivets et rondelles, décollés dans la masse, d'une épaisseur de tige ou d'un diamètre de trou n'excédant pas 6 mm		
7508902910		50	F
7508902990	----- autres	50	F
7508903000	--- articles pour la table et articles de fantaisie	50	F
7508909000	--- autres	50	F
7601	Aluminium sous forme brute.		
7601100000	– Aluminium non allié	17,5	B
7601200000	– Alliages d'aluminium	17,5	B
76020000	Déchets et débris d'aluminium.		
	--- déchets :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7602000011	----- tournures, frisons, copeaux, melures, sciures et limailles ; déchets de feuilles et de bandes minces, colorées revêtues ou contre-collées d'une épaisseur de 0,20 mm ou moins (support non compris)	17,5	B
7602000019	----- autres (y compris les rebuts de fabrication)	17,5	B
7602000090	---- débris	17,5	B
7603	Poudres et paillettes d'aluminium.		
7603100000	- Poudres à structure non lamellaire	10	A
7603200000	- Poudres à structure lamellaire; paillettes	10	A
7604	Barres et profilés en aluminium.		
760410	- En aluminium non allié		
7604101000	---- profilés creux	50	F
	--- autres, dont la plus grande dimension de la coupe transversale n'excède pas 6 mm :		
7604102000	---- filés, étirés ou tréfilés	40	F
	---- laminés :		
7604103100	----- nus	17,5	B
7604103900	----- revêtus	40	F
	--- autres :		
	---- simplement filés, étirés, laminés, écroutés ou non :		
7604104000	----- barres dont la plus grande dimension de la coupe transversale excède pas 15 mm	17,5	B
	----- autres :		
7604105100	----- barres	17,5	B
7604105900	----- profilés	50	F
	---- autres :		
7604109100	----- barres	17,5	B
7604109900	----- profilés	50	F
	- En alliages d'aluminium :		
76042100	-- Profilés creux		
	--- pour l'irrigation :		
7604210011	---- droits et d'épaisseur uniforme	50	F
7604210019	---- autres	50	F
7604210090	---- autres	50	F
760429	-- Autres		
	--- produits dont la plus grande dimension de la coupe transversale excède pas 6 mm :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7604291000	----- filés, étirés ou tréfilés	40	F
	----- laminés :		
7604292100	----- nus	17,5	B
7604292900	----- revêtus	40	F
	---- autres :		
	----- simplement filés, étirés, laminés, écroûtés ou non :		
7604293000	----- barres dont la plus grande dimension de la coupe transversale excède pas 15 mm	17,5	B
	----- autres :		
7604294100	----- barres	17,5	B
7604294900	----- profilés	50	F
	----- autres :		
7604299100	----- barres	17,5	B
7604299900	----- profilés	50	F
7605	Fils en aluminium.		
	- En aluminium non allié :		
76051100	-- Dont la plus grande dimension de la section transversale excède 7 mm		
	--- simplement filés, étirés, laminés, écroûtés ou non :		
	---- dont la plus grande dimension de la coupe transversale n'excède pas 15 mm	17,5	B
7605110011		17,5	B
7605110019	---- autres	17,5	B
7605110090	--- autres	17,5	B
760519	-- Autres		
	--- fils dont la plus grande dimension de la coupe transversale n'excède pas 6 mm :		
7605191000	----- filés, étirés ou tréfilés	40	F
	----- laminés :		
7605192100	----- nus	17,5	B
7605192900	----- revêtus	40	F
76051990	---- autres :		
7605199010	----- simplement filés, étirés, laminés, écroûtés ou non	17,5	B
7605199090	----- autres	17,5	B
	- En alliages d'aluminium :		
76052100	-- Dont la plus grande dimension de la section transversale excède 7 mm		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	--- simplement filés, étirés, laminés, écroutés ou non :		
7605210011	---- dont la plus grande dimension de la coupe transversale n'excède pas 15 mm	17,5	B
7605210019	---- autres	17,5	B
7605210090	---- autres	17,5	B
760529	-- Autres		
	--- fils dont la plus grande dimension de la coupe transversale n'excède pas 6 mm :		
7605291000	---- filés, étirés ou tréfilés	40	F
	---- laminés :		
7605292100	----- nus	17,5	B
7605292900	----- revêtus	40	F
76052990	---- autres :		
7605299010	---- simplement filés, étirés, laminés, écroutés ou non	17,5	B
7605299090	---- autres	17,5	B
7606	Tôles et bandes en aluminium, d'une épaisseur excédant 0,2 mm. - De forme carrée ou rectangulaire :		
760611	-- En aluminium non allié		
7606111000	--- bandes pour stores vénitiens	25	C
	---- autres :		
	---- planes :		
7606112000	----- à surface brute, non ondulées, simplement laminées ou battues	17,5	A
	----- à surface vernie ou laquée, anodisée ou oxydée artificiellement, non ondulées, d'une épaisseur :		
7606113100	----- supérieure à 0,20 mm et inférieure à 1 mm	17,5	B
7606113900	----- égale ou supérieure à 1 mm	17,5	B
7606114000	----- autres	25	C
7606119000	---- autres	25	A
760612	-- En alliages d'aluminium		
7606121000	--- bandes pour stores vénitiens	25	C
	---- autres :		
	---- planes :		
7606122000	----- à surface brute, non ondulées, simplement laminées ou battues	17,5	B
	----- à surface vernie ou laquée, anodisée ou oxydée artificiellement, non ondulées, d'une épaisseur :		
7606123100	----- supérieure à 0,20 mm et inférieure à 1 mm	17,5	B

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7606123900	----- égale ou supérieure à 1 mm	17,5	B
7606124000	----- autres	25	C
7606129000	----- autres	25	C
	- Autres :		
760691	-- En aluminium non allié		
7606911000	--- bandes pour stores vénitiens	25	C
	--- autres :		
	---- planes :		
76069120	----- découpées de forme circulaire (disques et pastilles) :		
7606912010	----- à surface brute	17,5	B
7606912090	----- autres (polies, vernies, etc)	17,5	B
	----- autres (enroulées ou non) :		
7606913000	----- à surface brute, non ondulées, simplement laminées ou battues	17,5	B
	----- à surface vernie ou laquée, anodisée ou oxydée artificiellement, non ondulées, d'une épaisseur :		
7606914100	----- supérieure à 0,20 mm et inférieure à 1 mm	17,5	B
7606914900	----- égale ou supérieure à 1 mm	25	C
7606915000	----- autres	25	C
7606919000	----- autres	25	C
760692	-- En alliages d'aluminium		
7606921000	--- bandes pour stores vénitiens	25	A
	--- autres :		
	---- planes :		
76069220	----- découpées de forme circulaire (disques et pastilles) :		
7606922010	----- à surface brute	17,5	B
7606922090	----- autres (polies, vernies, etc)	17,5	B
	----- autres (enroulées ou non) :		
7606923000	----- à surface brute, non ondulées, simplement laminées ou battues	17,5	B
	----- à surface vernie ou laquée, anodisée ou oxydée artificiellement, non ondulées, d'une épaisseur :		
7606924100	----- supérieure à 0,20 mm et inférieure à 1 mm	17,5	B
7606924900	----- égale ou supérieure à 1 mm	25	C
7606925000	----- autres	25	C
7606929000	----- autres	25	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7607	Feuilles et bandes minces en aluminium (même imprimées ou fixées sur papier, carton, matières plastiques ou supports similaires) d'une épaisseur n'excédant pas 0,2 mm (support non compris).		
	– Sans support :		
76071100	– – Simplement laminées		
7607110010	– – – en bobines d'un poids net égal ou supérieur à 30 kgs	17,5	B
7607110090	– – – autres	17,5	B
760719	– – Autres		
76071910	– – – simplement battues ou oxydées artificiellement :		
7607191010	– – – – en bobines d'un poids égal ou supérieur à 30 kgs	17,5	B
7607191090	– – – – autres	17,5	B
7607199000	– – – autres	50	F
76072000	– Sur support		
	– – – d'une épaisseur (support non compris) :		
	– – – – de 0,15 mm ou moins :		
	– – – – – sur support en matières plastiques artificielles présentées :		
7607200011	– – – – – en bobines d'un poids net égal ou supérieur à 30 kgs	40	F
7607200019	– – – – – autres	40	F
7607200020	– – – – – sur autres supports	40	F
	– – – – de 0,15 mm exclus à 0,20 mm inclus :		
	– – – – – sur support en matières plastiques artificielles présentées :		
7607200031	– – – – – en bobines d'un poids net égal ou supérieur à 30 kgs	40	F
7607200039	– – – – – autres	40	F
7607200090	– – – – – sur autres supports	40	F
7608	Tubes et tuyaux en aluminium.		
76081000	– En aluminium non allié		
7608100010	– – – barres creuses	50	F
	– – – tubes et tuyaux pour irrigation :		
7608100021	– – – – droits et d'épaisseur uniforme	50	F
7608100029	– – – – autres	50	F
7608100090	– – – autres	50	F
76082000	– En alliages d'aluminium		
7608200010	– – – barres creuses	50	F
	– – – tubes et tuyaux pour irrigation :		
7608200021	– – – – droits et d'épaisseur uniforme	50	F
7608200029	– – – – autres	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7608200090	--- autres	50	F
7609000000	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, par exemple), en aluminium	50	F
7610	Constructions et parties de constructions (ponts et éléments de ponts, tours, pylônes, piliers, colonnes, charpentes, toitures, portes et fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, balustrades, par exemple), en aluminium, à l'exception des constructions préfabriquées du n° 94.06; tôles, barres, profilés, tubes et similaires, en aluminium, préparés en vue de leur utilisation dans la construction.		
76101000	- Portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils		
7610100010	--- portes, fenêtres et chambranles	50	F
7610100090	--- autres	50	F
761090	- Autres		
7610901000	--- grilles de diffusion d'air	50	F
76109090	--- autres :		
7610909010	---- ponts et éléments de ponts, tours, pylônes et constructions similaires, même incomplets, et leurs parties	50	F
7610909020	---- tôles, barres, profilés, tubes etc, préparés en vue de leur utilisation dans la construction	50	F
7610909090	---- autres	50	F
7611000000	Réservoirs, foudres, cuves et récipients similaires pour toutes matières (à l'exception des gaz comprimés ou liquéfiés), en aluminium, d'une contenance excédant 300 l, sans dispositifs mécaniques ou thermiques, même avec revêtement intérieur ou calorifuge .	50	F
7612	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients similaires en aluminium (y compris les étuis tubulaires rigides ou souples), pour toutes matières (à l'exception des gaz comprimés ou liquéfiés), d'une contenance n'excédant pas 300 l, sans dispositifs mécaniques ou thermiques, même avec revêtement intérieur ou calorifuge.		
7612100000	- Étuis tubulaires souples	50	F
761290	- Autres		
7612901000	--- boîtes destinées au conditionnement des boissons, importées par les industriels intéressés ou pour leur compte	25	F
7612902000	--- boîtes pour aérosols	32,5	F
76129080	--- autres :		
7612908010	---- étuis tubulaires rigides	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	----- autres :		
7612908020	----- bidons à lait	50	F
	----- autres récipients :		
7612908091	----- d'une contenance de plus de 50 litres	50	F
7612908099	----- d'une contenance de 50 l, ou moins	50	F
7613000000	Récipients en aluminium pour gaz comprimés ou liquéfiés	50	F
7614	Torons, câbles, tresses et similaires, en aluminium, non isolés pour l'électricité.		
7614100000	– Avec âme en acier	50	F
7614900000	– Autres	50	F
7615	Articles de ménage ou d'économie domestique, d'hygiène ou de toilette, et leurs parties, en aluminium; éponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues, en aluminium.		
	– Articles de ménage ou d'économie domestique et leurs parties; éponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues :		
7615110000	– – Eponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues	50	F
76151900	– – Autres		
	– – – fondus :		
7615190011	– – – réchauds et appareils pour la cuisson ou le chauffage	50	F
7615190019	– – – autres	50	F
	– – – autres :		
	– – – – réchauds et appareils pour la cuisson ou le chauffage :		
7615190021	– – – – cocottes-minutes et auto-cuiseurs d'une capacité inférieure à 15 litres	50	F
7615190029	– – – – autres	50	F
7615190090	– – – – autres	50	F
76152000	– Articles d'hygiène ou de toilette et leurs parties		
7615200010	– – – fondus	50	F
7615200090	– – – autres	50	F
7616	Autres ouvrages en aluminium.		
761610	– Pointes, clous, crampons appointés, vis, boulons, écrous, crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes, rondelles et articles similaires		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7616101000	--- destinés à la fixation du matériel orthopédique ou à des usages médicaux et/ou chirurgicaux, importés à l'ordre des professionnels intéressés ou pour leur compte, la justification de l'emploi pouvant être exigée a posteriori avec communication de la comptabilité matières.	2,5	A
7616102000	--- vis, écrous, rivets et rondelles, décollétés dans lamasse, d'une épaisseur de tige ou d'un diamètre de trou n'excédant pas 6 mm	50	F
7616109000	--- autres	50	F
	- Autres :		
76169100	-- Toiles métalliques, grillages et treillis, en fils d'aluminium		
7616910010	--- toiles et tissus	50	F
7616910090	--- grillages et treillis	50	F
761699	- Autres		
7616991000	--- buscs pour corsets, pour vêtements ou accessoires du vêtement et similaires.	32,5	F
7616992000	--- treillis d'une seule pièce, en aluminium, exécutés à l'aide d'une tôle ou d'une bande incisée et déployée	50	F
7616993000	--- canettes, busettes, bobines et supports similaires, pour la filature ou le tissage	2,5	F
7616994000	--- accessoires pour lignes de transport de force et lignes de traction (pièces de suspension, griffes d'amarrage, palonniers etc)	25	F
76169950	--- pastilles, rondelles, flans, disques ou pions, d'un diamètre supérieur à 6 mm, destinés à la fabrication d'étuis tubulaires ou de tubes souples :		
7616995010	---- plats d'une épaisseur supérieure au dixième de leur diamètre	10	A
7616995090	---- bombés, à cuvette ou tronconiques, perforés ou non	17,5	B
7616996000	--- articles de fantaisie	50	F
7616997000	--- pots de filature	2,5	A
76169990	--- autres :		
7616999010	---- chaînes et chaînettes autres que de transmission, montées ou non ; maillons, anneaux brisés, anneaux à ressort, tés, tourets et articles similaires	50	F
7616999020	---- ferrures pour ligne électriques, filetées ou non (consoles, supports colliers et articles similaires)	50	F
7616999030	---- aiguilles à tricoter	50	F
7616999090	---- autres	50	F
7801	Plomb sous forme brute.		
780110	- Plomb affiné		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7801101000	---- non allié	25	C
78011090	---- allié :		
7801109010	----- alliages plomb-antimoine	32,5	C
7801109090	----- autres alliages	32,5	C
	- Autres :		
7801910000	-- Contenant de l'antimoine comme autre élément prédominant en poids	25	C
7801990000	-- Autres	25	C
7802000000	Déchets et débris de plomb	25	C
780300	Barres, profilés et fils, en plomb.		
7803001000	---- profilés creux	50	C
7803009000	---- autres	10	A
7804	Tables, feuilles et bandes, en plomb; poudres et paillettes de plomb.		
	- Tables, feuilles et bandes :		
	-- Feuilles et bandes, d'une épaisseur n'excédant pas 0,2 mm (support non compris)		
78041100			
7804110010	---- d'un poids au m2 de plus de 1 kg 700	50	C
	---- autres :		
7804110091	----- fixées sur support	91	C
7804110099	----- autres	50	C
78041900	-- Autres		
7804190010	---- d'un poids au m2 de plus de 1 kg 700	50	C
	---- autres :		
7804190091	----- fixées sur support	50	C
7804190099	----- autres	50	C
7804200000	- Poudres et paillettes	50	A
78050000	Tubes, tuyaux et accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, par exemple), en plomb.		
7805000010	---- tubes et tuyaux (y compris leurs ébauches et barres creuses)	50	C
	---- accessoires de tuyauterie :		
7805000091	----- tubes en S pour siphons	50	C
7805000099	----- autres	50	C
780600	Autres ouvrages en plomb.		
	---- emballages munis de blindage de protection en plomb contre les radiations pour le transport ou le stockage des matières radioactives		
7806001000		50	C
7806002000	---- tubes souples d'emballage	32,5	C
7806003000	---- masses d'équilibrage	50	C

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7806009000	--- autres	50	A
7901	Zinc sous forme brute.		
	- Zinc non allié :		
7901110000	-- Contenant en poids 99,99 % ou plus de zinc	17,5	A
7901120000	-- Contenant en poids moins de 99,99 % de zinc	17,5	B
7901200000	- Alliages de zinc	17,5	B
7902000000	Déchets et débris de zinc	17,5	B
7903	Poussières, poudres et paillettes, de zinc.		
7903100000	- Poussières de zinc	17,5	B
7903900000	- Autres	17,5	A
790400	Barres, profilés et fils, en zinc.		
79040010	---- profilés creux :		
7904001010	---- en zinc non allié	32,5	C
7904001090	---- en zinc allié	32,5	C
7904009000	--- autres	17,5	B
79050000	Tôles, feuilles et bandes, en zinc.		
	---- en zinc non allié :		
	---- non polies, ni revêtues, ni autrement traitées à la surface (à surface brute)		
7905000011		17,5	B
7905000019	---- autres	17,5	B
7905000090	--- en zinc allié	17,5	B
79060000	Tubes, tuyaux et accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, par exemple), en zinc.		
	--- tubes et tuyaux (y compris leurs ébauches et barres creuses) :		
7906000011	---- en zinc non allié	32,5	F
7906000019	---- en zinc allié	32,5	F
7906000090	--- accessoires de tuyauterie	32,5	F
790700	Autres ouvrages en zinc.		
	--- disques et rondelles ou pastilles en zinc, y compris de forme hexagonale, obtenus à l'emporte-pièce, à partir de bandes, constituant des ébauches destinées à la fabrication par matricage, d'étuis tubulaires en zinc et importés à l'ordre des industriels fabricants de piles électriques.		
7907001000		17,5	B
7907002000	---- anodes	2,5	A
79070090	--- autres :		
	---- gouttières, faîtages, lucarnes et autres ouvrages façonnés pour le bâtiment		
7907009010		50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
7907009090	----- autres	50	F
8001	Etain sous forme brute.		
8001100000	- Etain non allié	17,5	A
8001200000	- Alliages d'étain	17,5	B
8002000000	Déchets et débris d'étain	17,5	B
800300	Barres, profilés et fils, en étain.		
8003001000	--- profilés creux	32,5	F
8003009000	--- autres	32,5	F
800400	Tôles, feuilles et bandes en étain, d'une épaisseur excédant 0,2 mm.		
8004001000	--- tables (tôles), planches, feuilles et bandes d'un poids au m2 de plus de 1 kg	32,5	F
80040090	--- autres :		
8004009010	----- fixées sur support	32,5	F
8004009090	----- autres	32,5	F
800500	Feuilles et bandes minces en étain (même imprimées ou fixées sur papier, carton, matières plastiques ou supports similaires), d'une épaisseur n'excédant pas 0,2 mm (support non compris) ; poudres et paillettes d'étain.		
	--- feuilles et bandes minces :		
8005001100	----- feuilles et bandes, d'un poids au m2 de plus de 1 kg	32,5	F
80050019	----- autres :		
8005001910	----- fixées sur support	32,5	F
8005001990	----- autres	32,5	F
8005009000	--- poudres et paillettes	40	F
80060000	Tubes, tuyaux et accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, par exemple), en étain.		
8006000010	--- tubes et tuyaux (y compris leurs ébauches) et barres creuses	50	F
8006000090	--- accessoires de tuyauterie	50	F
800700	Autres ouvrages en étain.		
8007001000	--- articles pour la table et articles de fantaisie ou d'ornement en étain	50	F
8007002000	--- tubes souples d'emballage	32,5	F
8007009000	--- autres	50	F
8101	Tungstène (wolfram) et ouvrages en tungstène, y compris les déchets et débris.		
8101100000	- Poudres	32,5	A
	- Autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8101940000	-- Tungstène sous forme brute, y compris les barres simplement obtenues par frittage	32,5	C
8101950000	-- Barres, autres que celles simplement obtenues par frittage, profilés, tôles, bandes et feuilles	50	C
8101960000	-- Fils	25	C
8101970000	-- Déchets et débris	32,5	C
810199	-- Autres		
8101991000	--- filaments	25	C
	--- boulons et écrous (filetés ou non), tire-fond, vis, pitons et crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes et articles similaires de boulonnerie et de visserie; rondelles (y compris les rondelles brisées et autres rondelles destinées à faire ressort) :		
8101992100	---- destinés à la fixation du matériel orthopédique ou à des usages médicaux et/ou chirurgicaux, importés à l'ordre des professionnels intéressés ou pour leur compte, la justification de l'emploi pouvant être exigée a posteriori avec communication de la comptabilité matières	2,5	A
8101992900	---- autres	50	A
81019990	---- autres :		
8101999010	---- plaquettes	50	C
8101999020	---- pastilles	50	C
8101999030	---- tubes et tuyaux	50	C
8101999040	---- ressorts	50	C
8101999090	---- autres	50	C
8102	Molybdène et ouvrages en molybdène, y compris les déchets et débris.		
8102100000	- Poudres	32,5	A
	- Autres :		
8102940000	-- Molybdène sous forme brute, y compris les barres simplement obtenues par frittage	32,5	C
8102950000	-- Barres, autres que celles simplement obtenues par frittage, profilés, tôles, bandes et feuilles	50	C
8102960000	-- Fils	25	C
8102970000	-- Déchets et débris	32,5	C
810299	-- Autres		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	--- boulons et écrous (filetés ou non), tire-fond, vis, pitons et crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes et articles similaires de boulonnerie et de visserie; rondelles (y compris les rondelles brisées et autres rondelles destinées à faire ressort) :		
8102991100	---- destinés à la fixation du matériel orthopédique ou à des usages médicaux et/ou chirurgicaux, importés à l'ordre des professionnels intéressés ou pour leur compte, la justification de l'emploi pouvant être exigée a posteriori avec communication de la comptabilité matières.	2,5	A
8102991900	---- autres	50	C
81029990	---- autres :		
8102999010	---- plaquettes	50	C
8102999020	---- pastilles	50	C
8102999030	---- tubes et tuyaux	50	C
8102999090	---- autres	50	C
8103	Tantale et ouvrages en tantale, y compris les déchets et débris.		
	- Tantale sous forme brute, y compris les barres simplement obtenues par frittage; poudres		
81032000			
8103200010	--- brut ; poudres	32,5	C
8103200090	--- autres	32,5	C
8103300000	- Déchets et débris	32,5	C
810390	- Autres		
81039010	--- barres martelées, profilés, fils, filaments, tôles, feuilles et bandes :		
8103901010	---- barres martelées	50	C
8103901020	---- fils et filaments	50	C
8103901030	---- feuilles et bandes	50	C
8103901090	---- autres	50	C
	---- autres :		
	---- boulons et écrous (filetés ou non), tire-fond, vis, pitons et crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes et articles similaires de boulonnerie et de visserie, rondelles (y compris les rondelles brisées et autres rondelles, destinées à faire ressort):		
	---- destinés à la fixation du matériel orthopédique ou à des usages médicaux et/ou chirurgicaux, importés à l'ordre des professionnels intéressés ou pour leur compte, la justification de l'emploi pouvant être exigée a posteriori avec communication de la comptabilité matières.		
8103902100		2,5	A
8103902900	---- autres	50	C

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
81039090	----- autres :		
8103909010	-----plaquettes	50	C
8103909020	----- toiles métalliques	50	C
8103909030	----- tubes et tuyaux	50	C
8103909090	----- autres	50	C
8104	Magnésium et ouvrages en magnésium, y compris les déchets et débris.		
	– Magnésium sous forme brute :		
8104110000	-- Contenant au moins 99,8% en poids de magnésium	32,5	A
8104190000	-- Autres	32,5	C
81042000	– Déchets et débris		
8104200010	--- déchets	32,5	C
8104200090	--- débris	32,5	C
8104300000	– Tournures et granules calibrés; poudres	32,5	A
810490	– Autres		
	--- barres, profilés, fils, tôles, feuilles, bandes, tubes et tuyaux (y compris leurs ébauches), barres creuses et paillettes :		
81049010	----- barres, profilés, fils, tôles, feuilles et bandes	32,5	C
8104901020	----- tubes, tuyaux et barres creuses	32,5	C
8104901090	----- paillettes	32,5	C
	---- autres :		
	---- boulons et écrous (filetés ou non), tire-fond, vis, pitons et crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes et articles similaires de boulonnerie et de visserie; rondelles (y compris les rondelles brisées et autres rondelles destinées à faire ressort):		
	----- destinés à la fixation du matériel orthopédique ou à des usages médicaux et/ou chirurgicaux, importés à l'ordre des professionnels intéressés ou pour leur compte, la justification de l'emploi pouvant être exigée a posteriori avec communication de la comptabilité matières	2,5	A
8104902100			
8104902900	----- autres	50	C
8104909000	----- autres	50	C
8105	Mattes de cobalt et autres produits intermédiaires de la métallurgie du cobalt; cobalt et ouvrages en cobalt, y compris les déchets et débris.		
	– Mattes de cobalt et autres produits intermédiaires de la métallurgie du cobalt; cobalt sous forme brute; poudres	32,5	A
8105200000			
8105300000	– Déchets et débris	32,5	C
810590	– Autres		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	--- boulons et écrous (filetés ou non), tire-fond, vis, pitons et crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes et articles similaires de boulonnerie et de visserie ; rondelles (y compris les rondelles brisées et autres rondelles, destinées à faire ressort) :		
8105901100	---- destinés à la fixation du matériel orthopédique ou à des usages médicaux et/ou chirurgicaux, importés à l'ordre des professionnels intéressés ou pour leur compte, la justification de l'emploi pouvant être exigée a posteriori avec communication de la comptabilité matières	2,5	A
8105901900	---- autres	50	C
8105909000	---- autres	50	C
810600	Bismuth et ouvrages en bismuth, y compris les déchets et débris.		
8106001000	--- brut ; déchets et débris	32,5	C
	--- autres :		
	---- boulons et écrous (filetés ou non), tire-fond, vis, pitons et crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes et articles similaires de boulonnerie et de visserie ; rondelles (y compris les rondelles brisées et autres rondelles destinées à faire ressort) :		
8106002100	---- destinés à la fixation du matériel orthopédique ou à des usages médicaux et/ou chirurgicaux, importés à l'ordre des professionnels intéressés ou pour leur compte, la justification de l'emploi pouvant être exigée a posteriori avec communication de la comptabilité matières	2,5	A
8106002900	----- autres	50	C
8106009000	---- autres	50	A
8107	Cadmium et ouvrages en cadmium, y compris les déchets et débris.		
8107200000	- Cadmium sous forme brute; poudres	32,5	A
8107300000	- Déchets et débris	32,5	C
810790	- Autres		
	--- boulons et écrous (filetés ou non), tire-fond, vis, pitons et crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes et articles similaires de boulonnerie et de visserie ; rondelles (y compris les rondelles brisées et autres rondelles, destinées à faire ressort) :		
8107901100	---- destinés à la fixation du matériel orthopédique ou à des usages médicaux et/ou chirurgicaux, importés à l'ordre des professionnels intéressés ou pour leur compte, la justification de l'emploi pouvant être exigée a posteriori avec communication de la comptabilité matières	2,5	A
8107901900	---- autres	50	C

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8107909000	--- autres	50	C
8108	Titane et ouvrages en titane, y compris les déchets et débris.		
8108200000	- Titane sous forme brute; poudres	32,5	A
8108300000	- Déchets et débris	32,5	C
810890	- Autres		
	--- boulons et écrous (filetés ou non), tire-fond, vis, pitons et crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes et articles similaires de boulonnerie et de visserie ; rondelles (y compris les rondelles brisées et autres rondelles, destinées à faire ressort):		
8108901100	---- destinés à la fixation du matériel orthopédique ou à des usages médicaux et/ou chirurgicaux, importés à l'ordre des professionnels intéressés ou pour leur compte, la justification de l'emploi pouvant être exigée a posteriori avec communication de la comptabilité matières	2,5	A
8108901900	---- autres	50	C
8108909000	--- autres	50	A
8109	Zirconium et ouvrages en zirconium, y compris les déchets et débris.		
8109200000	- Zirconium sous forme brute; poudres	32,5	A
8109300000	- Déchets et débris	32,5	C
810990	- Autres		
	--- boulons et écrous (filetés ou non), tire-fond, vis, pitons et crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes et articles similaires de boulonnerie et de visserie ; rondelles (y compris les rondelles brisées et autres rondelles, destinées à faire ressort):		
8109901100	---- destinés à la fixation du matériel orthopédique ou à des usages médicaux et/ou chirurgicaux, importés à l'ordre des professionnels intéressés ou pour leur compte, la justification de l'emploi pouvant être exigée a posteriori avec communication de la comptabilité matières	2,5	A
8109901900	---- autres	50	C
8109909000	--- autres	50	C
8110	Antimoine et ouvrages en antimoine, y compris les déchets et débris.		
811010	- Antimoine sous forme brute; poudres		
8110101000	--- sous forme brute	32,5	C
8110109000	--- poudres	50	C
8110200000	- Déchets et débris	32,5	C
811090	- Autres		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	--- boulons et écrous (filetés ou non), tire-fond, vis, pitons et crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes et articles similaires de boulonnerie et de visserie ; rondelles (y compris les rondelles brisées et autres rondelles, destinées à faire ressort) :		
8110902100	---- destinés à la fixation du matériel orthopédique ou à des usages médicaux et/ou chirurgicaux, importés à l'ordre des professionnels intéressés ou pour leur compte, la justification de l'emploi pouvant être exigée a posteriori avec communication de la comptabilité matières	2,5	A
8110902900	---- autres	50	C
8110909000	--- autres	50	C
811100	Manganèse et ouvrages en manganèse, y compris les déchets et débris.		
8111001000	--- brut ; déchets et débris	32,5	A
	--- autres :		
	---- boulons et écrous (filetés ou non), tire-fond, vis, pitons et crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes et articles similaires de boulonnerie et de visserie ; rondelles (y compris les rondelles brisées et autres rondelles, destinées à faire ressort) :		
8111002100	---- destinés à la fixation du matériel orthopédique ou à des usages médicaux et/ou chirurgicaux, importés à l'ordre des professionnels intéressés ou pour leur compte, la justification de l'emploi pouvant être exigée a posteriori avec communication de la comptabilité matières	2,5	A
8111002900	---- autres	50	C
8111009000	---- autres	50	C
8112	Béryllium, chrome, germanium, vanadium, gallium, hafnium (celtium), indium, niobium (columbium), rhénium et thallium, ainsi que les ouvrages en ces métaux, y compris les déchets et débris.		
	- Béryllium :		
8112120000	- Sous forme brute; poudres	32,5	A
8112130000	-- Déchets et débris	32,5	C
811219	-- Autres		
	--- boulons et écrous (filetés ou non), tire-fond, vis, pitons et crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes et articles similaires de boulonnerie et de visserie ; rondelles (y compris les rondelles brisées et autres rondelles, destinées à faire ressort) :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8112191100	---- destinés à la fixation du matériel orthopédique ou à des usages médicaux et/ou chirurgicaux, importés à l'ordre des professionnels intéressés ou pour leur compte, la justification de l'emploi pouvant être exigée a posteriori avec communication de la comptabilité matières	2,5	A
8112191900	---- autres	50	C
81121990	- autres :		
8112199010	---- barres, profilés, fils, tôles, feuilles et bandes	50	C
8112199020	---- demi-produits laminés, filés, étirés	50	C
8112199090	---- autres	50	C
	- Chrome		
811221	-- Sous forme brute; poudres		
8112211000	--- sous forme brute	32,5	C
8112219000	--- poudres	50	A
8112220000	-- Déchets et débris	32,5	C
811229	-- Autres		
	--- boulons et écrous (filetés ou non), tire-fond, vis, pitons et crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes et articles similaires de boulonnerie et de visserie ; rondelles (y compris les rondelles brisées et autres rondelles, destinées à faire ressort) :		
8112292100	---- destinés à la fixation du matériel orthopédique ou à des usages médicaux et/ou chirurgicaux, importés à l'ordre des professionnels intéressés ou pour leur compte, la justification de l'emploi pouvant être exigée a posteriori avec communication de la comptabilité matières	2,5	A
8112292900	---- autres	50	C
8112299000	--- autres	50	C
811230	- Germanium		
8112301000	--- brut ; déchets et débris	32,5	C
	--- autres :		
	---- boulons et écrous (filetés ou non), tire-fond, vis, pitons et crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes et articles similaires de boulonnerie et de visserie ; rondelles (y compris les rondelles brisées et autres rondelles, destinées à faire ressort) :		
8112302100	----- destinés à la fixation du matériel orthopédique ou à des usages médicaux et/ou chirurgicaux, importés à l'ordre des professionnels intéressés ou pour leur compte, la justification de l'emploi pouvant être exigée a posteriori avec communication de la comptabilité matières .	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8112302900	----- autres	50	C
8112309000	----- autres	50	A
811240	- Vanadium		
8112401000	--- brut ; déchets et débris	32,5	A
	--- autres :		
	---- boulons et écrous (filetés ou non), tire-fond, vis, pitons et crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes et articles similaires de boulonnerie et de visserie ; rondelles (y compris les rondelles brisées et autres rondelles, destinées à faire ressort) :		
8112402100	----- destinés à la fixation du matériel orthopédique ou à des usages médicaux et/ou chirurgicaux, importés à l'ordre des professionnels intéressés ou pour leur compte, la justification de l'emploi pouvant être exigée a posteriori avec communication de la comptabilité matières .	2,5	A
8112402900	----- autres	50	C
8112409000	----- autres	50	C
	- Thallium :		
8112510000	-- Sous forme brute; poudres	32,5	C
8112520000	-- Déchets et débris	32,5	C
811259	-- Autres		
	--- boulons et écrous (filetés ou non), tire-fond, vis, pitons et crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes et articles similaires de boulonnerie et de visserie ; rondelles (y compris les rondelles brisées et autres rondelles, destinées à faire ressort) :		
8112591100	---- destinés à la fixation du matériel orthopédique ou à des usages médicaux et/ou chirurgicaux, importés à l'ordre des professionnels intéressés ou pour leur compte, la justification de l'emploi pouvant être exigée a posteriori avec communication de la comptabilité matières .	2,5	A
8112591900	---- autres	50	C
8112599000	--- autres	50	C
	- Autres :		
8112920000	-- Sous forme brute; déchets et débris; poudres	32,5	A
811299	-- Autres		
	--- boulons et écrous (filetés ou non), tire-fond, vis, pitons et crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes et articles similaires de boulonnerie et de visserie ; rondelles (y compris les rondelles brisées et autres rondelles, destinées à faire ressort) :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8112991100	----- destinés à la fixation du matériel orthopédique ou à des usages médicaux et/ou chirurgicaux, importés à l'ordre des professionnels intéressés ou pour leur compte, la justification de l'emploi pouvant être exigée a posteriori avec communication de la comptabilité matières.	2,5	A
8112991900	----- autres	50	C
8112999000	---- autres	50	C
811300	Cermets et ouvrages en cermets, y compris les déchets et débris.		
8113001000	--- bruts ; déchets et débris	32,5	C
	--- autres :		
	----- boulons et écrous (filetés ou non), tire-fond, vis, pitons et crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes et articles similaires de boulonnerie et de visserie ; rondelles (y compris les rondelles brisées et autres rondelles, destinées à faire ressort) :		
8113002100	----- destinés à la fixation du matériel orthopédique ou à des usages médicaux et/ou chirurgicaux, importés à l'ordre des professionnels intéressés ou pour leur compte, la justification de l'emploi pouvant être exigée a posteriori avec communication de la comptabilité matières .	2,5	A
8113002900	----- autres	50	C
8113009000	----- autres	50	C
8201	Bêches, pelles, pioches, pics, houes, binettes, fourches, râpeaux et racloirs; haches, serpes et outils similaires à taillants; sécateurs de tous types; faux et faucilles, couteaux à foin ou à paille, cisailles à haies, coins et autres outils agricoles, horticoles ou forestiers, à main.		
820110	- Bêches et pelles		
8201101000	--- ébauches simplement découpées à plat	50	F
8201102000	--- pelles	50	F
8201109000	--- bêches (y compris les louchets)	50	F
8201200000	- Fourches	50	F
82013000	- Pioches, pics, houes, binettes, râpeaux et racloirs		
	--- pioches et pics :		
8201300011	----- ébauches obtenues par forgeage ayant subi des ouvraisons complémentaires sommaires telles que perforation axiale, alésage concernant cette opération, matriçage, etc..., mais dont les extrémités sont de coupe carrée ou rectangulaire en vue d'être parachevées par un forgeage complémentaire.	50	F
8201300019	----- autres	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8201300090	--- houes, binettes, râteaux et racloirs	50	F
8201400000	- Haches, serpes et outils similaires à taillants	50	F
820150	- Sécateurs (y compris les cisailles à volaille) maniés à une main		
8201501000	--- dorés ou argentés	10	A
8201502000	--- composés, en partie, d'ivoire, d'écaille, de corne blonde ou d'ambre	10	A
8201509000	--- autres	10	A
8201600000	- Cisailles à haies, sécateurs et outils similaires, maniés à deux mains	10	A
820190	- Autres outils agricoles, horticoles ou forestiers, à main		
8201901000	--- crocs	50	F
82019090	--- autres :		
8201909010	---- faux et faucilles, couteaux à foin ou à paille, de toutes sortes	40	F
8201909090	---- autres	40	F
8202	Scies à main; lames de scies de toutes sortes (y compris les fraises-scies et les lames non dentées pour le sciage).		
82021000	- Scies à main		
8202100010	--- scies à dos et scies de long	2,5	A
8202100090	--- autres	2,5	A
820220	- Lames de scies à ruban		
8202201000	--- pour le travail des métaux	32,5	F
8202209000	--- pour le travail d'autres matières	50	F
	- Lames de scies circulaires (y compris les fraises-scies) :		
82023100	-- Avec partie travaillante en acier		
8202310010	--- à dents ou à segments rapportés	2,5	A
	--- autres :		
8202310091	---- pour le travail des métaux	2,5	A
8202310099	---- pour le travail d'autres matières	2,5	A
82023900	-- Autres, y compris les parties		
8202390010	--- à dents ou à segments rapportés	2,5	A
8202390090	--- autres	2,5	A
8202400000	- Chaînes de scies, dites coupantes	2,5	A
	- Autres lames de scies :		
82029100	-- Lames de scies droites, pour le travail des métaux		
8202910010	--- avec partie travaillante en acier	50	F
8202910090	--- avec partie travaillante en autres matières	50	F
82029900	-- Autres		
	--- avec partie travaillante en acier :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8202990011	----- pour le travail des métaux	2,5	A
8202990019	----- pour le travail d'autres matières	2,5	A
8202990090	---- avec partie travaillante en autres matières	2,5	A
8203	Limes, râpes, pinces (même coupantes), tenailles, brucelles, cisailles à métaux, coupe-tubes, coupe-boulons, emporte-pièce et outils similaires, à main.		
8203100000	– Limes, râpes et outils similaires	2,5	A
8203200000	– Pinces (même coupantes), tenailles, brucelles et outils similaires	2,5	A
8203300000	– Cisailles à métaux et outils similaires	2,5	A
8203400000	– Coupe-tubes, coupe-boulons, emporte-pièce et outils similaires	2,5	A
8204	Clés de serrage à main (y compris les clés dynamométriques); douilles de serrage interchangeables, même avec manches.		
	– Clés de serrage à main :		
8204110000	-- A ouverture fixe	2,5	A
8204120000	-- A ouverture variable	2,5	A
820420	– Douilles de serrage interchangeables, même avec manches		
82042010	---- sans manche :		
8204201010	---- en métaux communs	2,5	A
8204201020	---- en carbures métalliques	2,5	A
8204201090	---- en autres matières	2,5	A
8204209000	---- autres	2,5	A
8205	Outils et outillage à main (y compris les diamants de vitriers) non dénommés ni compris ailleurs; lampes à souder et similaires; étaux, serre-joints et similaires, autres que ceux constituant des accessoires ou des parties de machines-outils; enclumes; foges portatives; meules avec bâtis, à main ou à pédale.		
8205100000	– Outils de perçage, de filetage ou de taraudage	2,5	A
8205200000	– Marteaux et masses	50	F
8205300000	– Rabots, ciseaux, gouges et outils tranchants similaires pour le travail du bois	2,5	A
8205400000	– Tournevis	2,5	A
	– Autres outils et outillage à main (y compris les diamants de vitriers) :		
8205510000	-- D'économie domestique	10	A
820559	-- Autres		
8205591000	--- truelles de maçons	50	F
	--- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8205592000	----- outils spéciaux pour horlogers	10	A
8205593000	----- cercleuses, cloueuses d'étiquettes, agrafeuses, appareils à sceller et similaires (à l'exception des pinces)	10	A
8205594000	----- diamants de vitriers montés	10	A
8205599000	----- autres	10	A
8205600000	– Lampes à souder et similaires	2,5	A
8205700000	– Etaux, serre-joints et similaires	2,5	A
82058000	– Enclumes; forges portatives; meules avec bâtis, à main ou à pédale		
8205800010	--- meules montées, à main ou à pédale	2,5	A
8205800020	--- forges portatives	2,5	A
8205800090	--- autres	2,5	A
8205900000	– Assortiments d'articles d'au moins deux des sous-positions ci-dessus	2,5	A
8206000000	Outils d'au moins deux des n°s 82.02 à 82.05, conditionnés en assortiments pour la vente au détail	2,5	A
8207	Outils interchangeable pour outillage à main, mécanique ou non, ou pour machines-outils (à emboutir, à estamper, à poinçonner, à tarauder, à fileter, à percer, à aléser, à brocher, à fraiser, à tourner, à visser, par exemple), y compris les filières pour l'étirage ou le filage (extrusion) des métaux, ainsi que les outils de forage ou de sondage.		
	– Outils de forage ou de sondage :		
82071300	-- Avec partie travaillante en cermets		
8207130010	--- fleurets de mines	2,5	A
8207130090	--- autres (couronnes, trépan, etc)	2,5	A
820719	-- Autres, y compris les parties		
82071910	--- en métaux communs :		
8207191010	---- fleurets de mines	2,5	A
8207191090	---- autres (couronnes, trépan, etc)	2,5	A
82071920	--- en diamant ou en agglomérés de diamant :		
8207192010	---- fleuret de mines	2,5	A
8207192090	---- autres (couronnes, trépan, etc)	2,5	A
8207199000	--- autres	2,5	A
820720	– Filières pour l'étirage ou le filage (extrusion) des métaux		
8207201000	--- en diamant ou en agglomérés de diamant	2,5	A
82072090	--- autres :		
8207209010	---- en métaux communs	2,5	A
8207209020	---- en carbures métalliques	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8207209090	----- autres	2,5	A
820730	– Outils à emboutir, à estamper ou à poinçonner		
8207301000	---- en diamant ou en agglomérés de diamant	2,5	A
82073090	---- autres :		
	----- en métaux communs :		
8207309011	----- poinçons et matrices pour l'usinage des métaux	2,5	A
8207309019	----- autres	2,5	A
8207309030	---- en carbures métalliques	2,5	A
8207309090	---- autres	2,5	A
820740	– Outils à tarauder ou à fileter		
8207401000	---- en carbures métalliques	2,5	A
8207402000	---- en diamant ou en agglomérés de diamant	2,5	A
82074090	---- autres :		
8207409010	---- en métaux communs	2,5	A
8207409090	---- autres	2,5	A
820750	– Outils à percer		
	---- en carbures métalliques :		
8207501100	---- travaillant par rotation	2,5	A
8207501900	---- autres	2,5	A
8207502000	---- en diamant ou en agglomérés de diamant	2,5	A
82075090	---- autres :		
	----- en métaux communs :		
8207509011	----- forêt pour l'usinage des métaux	2,5	A
8207509019	----- autres	2,5	A
8207509090	---- autres	2,5	A
820760	– Outils à aléser ou à brocher		
8207601000	---- en carbures métalliques	2,5	A
8207602000	---- en diamant ou en agglomérés de diamant	2,5	A
82076090	---- autres :		
8207609010	---- en métaux communs	2,5	A
8207609090	---- autres	2,5	A
820770	– Outils à fraiser		
8207701000	---- en carbures métalliques	2,5	A
8207702000	---- en diamant ou en agglomérés de diamant	2,5	A
82077090	---- autres :		
	----- en métaux communs :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8207709011	----- pour l'usinage des métaux	2,5	A
8207709019	----- autres	2,5	A
8207709090	----- autres	2,5	A
820780	- Outils à tourner		
	---- en métaux communs :		
8207801100	----- pour l'usinage des métaux	2,5	A
8207801900	----- autres	2,5	A
8207802000	---- en carbures métalliques	2,5	A
8207803000	---- en diamant ou en agglomérés de diamant	2,5	A
8207809000	---- autres	2,5	A
820790	- Autres outils interchangeables		
	---- en métaux communs :		
	----- pour l'usinage des métaux :		
8207901100	----- outils de tronçonnage	2,5	A
82079019	----- autres :		
8207901910	----- outils de taillage des engrenages	2,5	A
8207901920	----- matrices	2,5	A
8207901990	----- autres	2,5	A
8207902000	----- autres	2,5	A
	---- en carbures métalliques :		
8207903100	----- outils de tronçonnage	2,5	A
8207903300	----- outils travaillant par rotation	2,5	A
8207903900	----- autres	2,5	A
8207905000	---- en diamant ou en agglomérés de diamant	2,5	A
8207909000	---- en autres matières	2,5	A
8208	Couteaux et lames tranchantes, pour machines ou pour appareils mécaniques.		
82081000	- Pour le travail des métaux		
8208100010	---- couteaux circulaires	2,5	A
8208100090	---- autres	2,5	A
82082000	- Pour le travail du bois		
8208200010	---- couteaux circulaires	2,5	A
8208200090	---- autres	2,5	A
82083000	- Pour appareils de cuisine ou pour machines pour l'industrie alimentaire		
8208300010	---- couteaux circulaires	2,5	A
8208300090	---- autres	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
82084000	– Pour machines agricoles, horticoles ou forestières		
8208400010	– – – couteaux circulaires	2,5	A
8208400090	– – – autres	2,5	A
82089000	– Autres		
8208900010	– – – couteaux circulaires	2,5	A
8208900090	– – – autres	2,5	A
8209000000	Plaquettes, baguettes, pointes et objets similaires pour outils, non montés, constitués par des cermets	2,5	A
821000	Appareils mécaniques actionnés à la main, d'un poids de 10 kg ou moins, utilisés pour préparer, conditionner ou servir les aliments ou les boissons.		
8210001000	– – – ouvre-boîtes avec système de fixation	2,5	A
82100090	– – – autres :		
8210009010	– – – – moulins à café, à poivre, et similaires	50	C
8210009020	– – – – hache-viande, presse-purée, coupe-frites, coupe-légumes, coupe-fruits, moulins à légumes et appareils similaires	50	C
8210009090	– – – – autres	50	C
8211	Couteaux (autres que ceux du n° 82.08) à lame tranchante ou dentelée, y compris les serpettes fermantes, et leurs lames.		
8211100000	– Assortiments	50	F
	– Autres :		
82119100	– – Couteaux de table à lame fixe		
8211910010	– – – couteaux à manche composés en partie, d'ivoire, d'écaille de corne blonde ou d'ambre	50	F
8211910020	– – – couteaux dorés ou argentés	50	F
8211910030	– – – autres couteaux	50	F
82119200	– – Autres couteaux à lame fixe		
8211920010	– – – couteaux à manche composé en partie, d'ivoire, d'écaille de corne blonde ou d'ambre	50	F
8211920020	– – – couteaux dorés ou argentés	50	F
8211920030	– – – autres couteaux	50	F
82119300	– – Couteaux autres qu'à lame fixe, y compris les serpettes fermantes		
8211930010	– – – couteaux et canifs à manche composé en partie, d'ivoire, d'écaille de corne blonde ou d'ambre	50	F
8211930020	– – – serpettes fermantes	50	F
8211930030	– – – couteaux dorés ou argentés	50	F
8211930040	– – – autres couteaux	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
82119400	-- Lames		
8211940010	---- dorées ou argentées	50	F
8211940090	---- autres	50	F
82119500	-- Manches en métaux communs		
8211950010	---- dorés ou argentés	50	F
8211950020	---- composés, en partie, d'ivoire, d'écaille, de corne blonde ou d'ambre	50	F
8211950090	---- autres	50	F
8212	Rasoirs et leurs lames (y compris les ébauches en bandes).		
82121000	- Rasoirs		
8212100010	---- droits	10	A
8212100020	---- de sûreté	10	A
8212100090	---- autres	10	A
821220	- Lames de rasoirs de sûreté, y compris les ébauches en bandes		
8212201000	---- non finies, y compris les ébauches en bandes	25	C
8212209000	---- finies	10	A
821290	- Autres parties		
	---- lames de rasoirs droits :		
8212901100	----- brutes	25	C
8212901900	----- finies	50	C
8212902000	---- couteaux d'autres rasoirs	50	A
82129090	---- autres :		
8212909010	----- de rasoirs dits de sûreté	25	C
8212909090	----- autres	25	C
8213000000	Ciseaux à doubles branches et leurs lames	50	A
8214	Autres articles de coutellerie(tondeuses, fendoirs, couperets, hachoirs de bouchers ou de cuisine et coupe-papier, par exemple); outils et assortiments d'outils de manucures ou de pédicures (y compris les limes à ongles).		
821410	- Coupe-papier, ouvre-lettres, grattoirs, taille-crayons et leurs lames		
82141010	---- manches en métaux communs :		
8214101010	----- dorés ou argentés	50	F
8214101020	----- composés, en partie, d'ivoire, d'écaille, de corne blonde ou d'ambre	50	F
8214101090	----- autres	50	F
	---- autres :		
8214109100	----- dorés ou argentés	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8214109200	----- composés, en partie, d'ivoire, d'écaille de corne blonde ou d'ambre	50	F
8214109900	----- autres	50	F
821420	– Outils et assortiments d'outils de manucures ou de pédicures (y compris les limes à ongles)		
8214201000	---- dorés ou argentés	50	F
8214202000	---- composés, en partie, d'ivoire, d'écaille, de corne blonde ou d'ambre	50	F
8214209000	---- autres	50	F
821490	– Autres		
82149010	---- manches en métaux communs :		
8214901010	----- dorés ou argentés	50	F
8214901020	----- composés, en partie, d'ivoire, d'écaille, de corne blonde ou d'ambre	50	F
8214901090	----- autres	50	F
	---- autres :		
8214909100	----- dorés ou argentés	50	F
8214909200	----- composés, en partie, d'ivoire, d'écaille de corne blonde ou d'ambre	50	F
82149099	----- autres :		
8214909910	----- tondeuses à main	50	F
8214909990	----- autres	50	F
8215	Cuillers, fourchettes, louches, écumoirs, pelles à tartes, couteaux spéciaux à poisson ou à beurre, pinces à sucre et articles similaires.		
8215100000	– Assortiments contenant au moins un objet argenté, doré ou platiné	50	F
8215200000	– Autres assortiments	50	F
	– Autres :		
82159100	-- Argentés, dorés ou platinés		
	--- manches en métaux communs :		
8215910011	----- dorés ou argentés	50	F
8215910012	----- composés, en partie, d'ivoire, d'écaille, de corne blonde ou d'ambre	50	F
8215910019	----- autres	50	F
	---- autres :		
8215910020	----- en acier inoxydable	50	F
	----- autres :		
8215910091	----- entièrement en métal d'une seule pièce	50	F
8215910092	----- composés, en partie, d'ivoire, d'écaille de corne blonde ou d'ambre	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8215910099	----- autres	50	F
82159900	-- Autres		
	---- manches en métaux communs :		
8215990011	---- composés, en partie, d'ivoire, d'écaille, de corne blonde ou d'ambre	50	F
8215990019	---- autres	50	F
	---- autres :		
8215990020	---- en acier inoxydable	50	F
	---- autres :		
8215990091	----- entièrement en métal d'une seule pièce	50	F
8215990092	----- composés, en partie, d'ivoire, d'écaille de corne blonde ou d'ambre	50	F
8215990099	----- autres	50	F
8301	Cadenas, serrures et verrous (à clef, à secret ou électriques), en métaux communs; fermoirs et montures-fermoirs comportant une serrure, en métaux communs; clefs pour ces articles, en métaux communs.		
83011000	- Cadenas		
8301100010	--- de sûreté, même électriques	10	A
8301100090	--- autres	10	A
83012000	- Serrures des types utilisés pour véhicules automobiles		
8301200010	--- de sûreté, même électriques	50	F
8301200090	--- autres	50	F
83013000	- Serrures des types utilisés pour meubles		
	--- de sûreté, même électriques		
8301300011	---- serrures à mortaiser, autres qu'à cylindres	50	F
8301300019	---- autres	50	F
	---- autres :		
8301300091	---- serrures à mortaiser	50	F
8301300099	---- autres	50	F
83014000	- Autres serrures; verrous		
	--- de sûreté, même électriques :		
8301400011	---- serrures à mortaiser, autres qu'à cylindres	50	F
8301400019	---- autres	50	F
	---- autres :		
8301400091	---- serrures à mortaiser	50	F
8301400092	---- serrures à pêne dormant, noires, dites «serrures de caves»	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8301400099	----- autres	50	F
8301500000	- Fermoirs et montures-fermoirs comportant une serrure	50	F
8301600000	- Parties	50	F
8301700000	- Clefs présentées isolément	50	F
8302	Garnitures, ferrures et articles similaires en métaux communs pour meubles, portes, escaliers, fenêtres, persiennes, carrosseries, articles de sellerie, malles, coffres, coffrets ou autres ouvrages de l'espèce; patères, porte-chapeaux, supports et articles similaires, en métaux communs; roulettes avec monture en métaux communs; ferme-portes automatiques en métaux communs.		
830210	- Charnières de tous genres (y compris les paumelles et pentures)		
8302101000	--- charnières composées d'un élément femelle en une seule pièce obtenue par moulage et d'un élément mâle constitué d'une plaquette avec un axe fixe et un axe amovible à tête fendue	32,5	F
8302109000	--- autres	50	F
8302200000	- Roulettes	10	A
830230	- Autres garnitures, ferrures et articles similaires pour véhicules automobiles		
	--- galets :		
8302301100	----- à billes	50	F
8302301900	----- autres	40	F
8302309000	--- autres	50	F
	- Autres garnitures, ferrures et articles similaires :		
830241	-- Pour bâtiments		
	--- galets :		
8302411100	----- à billes	50	F
8302411900	----- autres	40	F
	--- autres :		
8302419100	----- verrous et targettes, autres que ceux du n° 83-01	50	F
8302419200	----- béquilles et ensembles de béquilles	50	F
8302419900	----- autres	40	F
830242	-- Autres, pour meubles		
	--- galets :		
8302421100	----- à billes	50	F
8302421900	----- autres	40	F
	--- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8302429100	----- poignées	50	F
8302429900	----- autres	40	F
830249	-- Autres		
8302491000	---- serrures à ressort sans clef	50	F
	---- galets :		
8302492100	----- à billes	50	F
8302492900	----- autres	40	F
8302493000	---- montures de rideaux et de portières et leur accessoires	50	F
8302495000	---- espagnolettes, crémones et leurs accessoires	50	F
	---- autres :		
8302499100	----- pour malles, coffres, coffrets et autres ouvrages de l'espèce	40	F
8302499200	----- éléments d'enjoliveurs en équerre, moulés, comportant deux perforations et présentés par paires (élément gauche et élément droit)	32,5	F
8302499800	----- autres	50	F
8302500000	- Patères, porte-chapeaux, supports et articles similaires	50	F
8302600000	- Ferme-portes automatiques	40	F
83030000	Coffres-forts, portes blindées et compartiments pour chambres fortes, coffres et cassettes de sûreté et articles similaires, en métaux communs.		
8303000010	---- coffres-forts, armoires fortes en tôles de plus de 3 millimètres d'épaisseur.	50	F
8303000020	---- portes et compartiments blindés pour chambres fortes; fermetures étanches; portes coupe-feu	50	F
8303000090	---- coffrets, cassettes et troncs de sûreté; tiroirs à fermeture automatique présentés isolément	50	F
830400	Classeurs, fichiers, boîtes de classement, porte-copies, plumiers, porte-cachets et matériel et fournitures similaires de bureau, en métaux communs, à l'exclusion des meubles de bureau du n° 94.03.		
83040010	---- classeurs, fichiers, boîtes de classement et de triage, porte-copies et autre matériel similaire de bureau, en métaux communs, à l'exclusion des meubles de bureau du n° 94.03 :		
	----- classeurs, fichiers, boîtes de classement et de triage :		
	----- en fer ou en acier :		
8304001011	----- à l'état brut ou simplement polis	50	F
8304001019	----- peints ou autrement revêtus	50	F
8304001020	----- autres	50	F
8304001090	---- autres (planning, porte-copies, etc)	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8304002000	---- objets d'ornement	50	F
	---- autres :		
8304009100	----- en fonte, fer ou acier	50	F
8304009200	----- en cuivre	50	F
8304009900	----- autres	50	F
8305	Mécanismes pour reliure de feuillets mobiles ou pour classeurs, attache-lettres, coins de lettres, trombones, onglets de signalisation et objets similaires de bureau, en métaux communs; agrafes présentées en barrettes (de bureau, pour tapissiers, emballeurs, par exemple), en métaux communs.		
8305100000	– Mécanismes pour reliure de feuillets mobiles ou pour classeurs	50	F
830520	– Agrafes présentées en barrettes		
8305201000	---- agrafes de bureaux	50	F
	---- autres :		
8305209100	----- en fonte, fer ou acier	50	F
8305209200	----- en cuivre	50	F
8305209900	----- autres	50	F
8305900000	– Autres, y compris les parties	50	F
8306	Cloches, sonnettes, gongs et articles similaires, non électriques, en métaux communs; statuettes et autres objets d'ornement, en métaux communs; cadres pour photographies, gravures ou similaires, en métaux communs; miroirs en métaux communs.		
830610	– Cloches, sonnettes, gongs et articles similaires		
8306101000	---- timbres de bicyclettes et leurs parties	50	F
83061090	---- autres :		
8306109010	----- fondues	40	F
8306109090	----- autres	40	F
	– Statuettes et autres objets d'ornement :		
8306210000	-- Argentés, dorés ou platinés	50	F
83062900	-- Autres		
	---- en cuivre :		
8306290011	----- obtenus par moulage	50	F
8306290012	----- émaux cloisonnés	50	F
8306290013	----- plateaux	50	F
8306290019	----- autres	50	F
	---- en autres métaux communs :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8306290020	----- en fonte	50	F
	----- en fer ou en acier non inoxydable :		
8306290031	----- en fer forgé	50	F
8306290039	----- autres	50	F
8306290090	----- autres	50	F
8306300000	– Cadres pour photographies, gravures ou similaires; miroirs	50	F
8307	Tuyaux flexibles en métaux communs, même avec leurs accessoires.		
83071000	– En fer ou en acier		
8307100010	--- en fil d'acier d'un diamètre supérieur à 0,5 mm, même sous gaine de matière plastique	25	F
8307100020	--- en fil d'acier de section rectangulaire, même sous gaine de matière plastique	25	F
8307100030	--- constitués de fil d'acier d'un diamètre supérieur à 0,5 mm et de fil d'acier de section rectangulaire, même sous gaine de matière plastique	25	F
8307100090	--- autres	40	F
83079000	– En autres métaux communs		
8307900010	--- constitués d'un fil d'acier et d'un fil de cuivre de section rectangulaire, même sous gaine de matière plastique	25	F
8307900090	--- autres	40	F
8308	Fermeurs, montures-fermeurs, boucles, boucles-fermeurs, agrafes, crochets, œillets et articles similaires, en métaux communs, pour vêtements, chaussures, bâches, maroquinerie, ou pour toutes confections ou équipements; rivets tubulaires ou à tige fendue, en métaux communs; perles et paillettes découpées, en métaux communs.		
83081000	– Agrafes, crochets et œillets		
8308100010	--- agrafes, crochets, œillets et articles similaires, fixés sur bande en matières textiles	32,5	A
8308100090	--- autres	32,5	A
8308200000	– Rivets tubulaires ou à tige fendue	32,5	A
830890	– Autres, y compris les parties		
8308901000	--- perles métalliques et paillettes métalliques découpées, en métaux communs	40	C
83089090	--- autres :		
8308909010	---- montures-fermeurs pour sacs de dames, sacoches, sacs de voyage et articles de maroquinerie similaires	32,5	A
8308909090	---- autres	32,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8309	Bouchons (y compris les bouchons-couronnes, les bouchons à pas de vis et les bouchons verseurs), capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires pour l'emballage, en métaux communs.		
8309100000	– Bouchons-couronnes	50	F
83099000	– Autres		
	– – – capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium ou en plomb :		
8309900011	– – – – capsules en aluminium, d'un diamètre maximum de 21 mm, munies ou non intérieurement d'un joint d'étanchéité en caoutchouc, mais non associées à d'autres matières	50	F
8309900019	– – – – autres	50	F
	– – – autres :		
8309900020	– – – – muselets et autres articles de surbouchage en fils métalliques	50	F
	– – – – autres :		
8309900030	– – – – – capsules déchirables	50	F
	– – – – – bouchons à vis et bondes filetées :		
8309900041	– – – – – en fer ou en acier	50	F
8309900049	– – – – – en autres métaux communs	50	F
8309900050	– – – – – bouchons-verseurs, bouchons-doseurs, bouchons-compte-gouttes et similaires	50	F
8309900090	– – – – – autres	50	F
831000	Plaques indicatrices, plaques-enseignes, plaques-adresses et plaques similaires, chiffres, lettres et enseignes diverses, en métaux communs, à l'exclusion de ceux du n° 94.05.		
8310001000	– – – plaques spécialement conçues pour l'équipement des véhicules automobiles	50	F
8310002000	– – – plaques indicatrices pour routes, rues, sites, localités	50	F
8310003000	– – – plaques pour la signalisation routière	50	F
83100090	– – – autres :		
8310009010	– – – – en métaux communs non ferreux, autres que gravés	50	F
8310009090	– – – – autres	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8311	Fils, baguettes, tubes, plaques, électrodes et articles similaires, en métaux communs ou en carbures métalliques, enrobés ou fourrés de décapants ou de fondants, pour brasage, soudage ou dépôt de métal ou de carbures métalliques; fils et baguettes en poudres de métaux communs agglomérées, pour la métallisation par projection.		
8311100000	– Electrodes enrobées pour le soudage à l’arc, en métaux communs	50	F
83112000	– Fils fourrés pour le soudage à l’arc, en métaux communs		
8311200010	– – – en fonte, fer ou acier	50	F
8311200090	– – – autres	50	F
83113000	– Baguettes enrobées et fils fourrés pour le brasage ou le soudage à la flamme, en métaux communs		
8311300010	– – – en fonte, fer ou acier	50	F
8311300090	– – – autres	50	F
831190	– Autres, y compris les parties		
8311901000	– – – en étain	25	F
83119090	– – – autres :		
8311909010	– – – – électrodes pour soudure, à âme en acier enrobées de matières réfractaires .	50	F
	– – – – autres :		
8311909091	– – – – – en fonte, fer ou acier	50	F
8311909099	– – – – – autres	50	F
8401	Réacteurs nucléaires; éléments combustibles (cartouches) non irradiés pour réacteurs nucléaires; machines et appareils pour la séparation isotopique.		
8401100000	– Réacteurs nucléaires	2,5	A
840120	– Machines et appareils pour la séparation isotopique, et leurs parties		
84012010	– – – machines et appareils de filtration, de centrifugation ou de distillation :		
8401201010	– – – – pour la séparation des isotopes de l’uranium	2,5	A
8401201020	– – – – pour la production des produits visés sous le n° 2845.10	2,5	A
8401201090	– – – – autres	2,5	A
84012090	– – – autres :		
8401209010	– – – – pour la production des produits visés sous le n° 2845.10	2,5	A
8401209090	– – – – autres	2,5	A
84013000	– Eléments combustibles (cartouches) non irradiés		
8401300010	– – – à uranium naturel	32,5	C

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8401300020	--- à uranium enrichi	32,5	C
8401300090	--- autres	32,5	C
8401400000	- Parties de réacteurs nucléaires	10	A
8402	Chaudières à vapeur (générateurs de vapeur), autres que les chaudières pour le chauffage central conçues pour produire à la fois de l'eau chaude et de la vapeur à basse pression; chaudières dites "à eau surchauffée".		
	- Chaudières à vapeur :		
84021100	-- Chaudières aquatubulaires d'une production horaire de vapeur excédant 45 tonnes		
8402110010	--- chaudières de locomotives	2,5	A
8402110020	--- chaudières marines	2,5	A
8402110090	--- autres	2,5	A
840212	-- Chaudières aquatubulaires d'une production horaire de vapeur n'excédant pas 45 tonnes		
8402121000	--- chaudières de locomotives et chaudières marines	2,5	A
	--- autres :		
8402129100	---- d'une pression supérieure ou égale à 10 kg au centimètre carré ou de vaporisation horaire égale ou supérieure à 2000 kg	25	F
8402129900	---- autres	50	F
840219	-- Autres chaudières à vapeur, y compris les chaudières mixtes		
84021910	--- chaudières de locomotives et chaudières marines :		
8402191010	---- chaudières de locomotives	2,5	A
8402191090	---- chaudières marines	2,5	A
	--- autres :		
8402199100	---- d'une pression supérieure ou égale à 10 kg au centimètre carré ou de vaporisation horaire égale ou supérieure à 2000 kg	50	F
84021999	---- autres :		
8402199910	----- chaudières simples (sans tubes d'eau ni de fumée)	50	F
8402199920	----- chaudières à tubes de fumée	50	F
8402199930	----- chaudières à tubes d'eau ou de vapeur aquatubulaire	50	F
8402199990	----- autres	50	F
8402200000	- Chaudières dites "à eau surchauffée"	50	F
840290	- Parties		
8402901000	--- de chaudières de locomotives et chaudières marines	10	A
	--- d'autres chaudières :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8402909100	---- d'une pression supérieure ou égale à 10 kg au centimètre carré ou de vaporisation horaire égale ou supérieure à 2000 kg	10	A
8402909900	---- autres	10	A
8403	Chaudières pour le chauffage central autres que celles du n° 84.02.		
84031000	– Chaudières		
8403100010	--- en fonte	50	F
8403100090	--- autres	50	F
84039000	– Parties		
8403900010	--- en fonte	50	F
8403900090	--- autres	50	F
8404	– Appareils auxiliaires pour chaudières des n°s 84.02 ou 84.03 (économiseurs, surchauffeurs, appareils de ramonage ou de récupération des gaz, par exemple); condenseurs pour machines à vapeur.		
840410	– Appareils auxiliaires pour chaudières des n°s 84.02 ou 84.03		
8404101000	--- pour chaudières du n° 8403.10	2,5	A
8404109000	--- autres	2,5	A
8404200000	– Condenseurs pour machines à vapeur	2,5	A
84049000	– Parties		
8404900010	--- d'appareils auxiliaires pour chaudières du n° 8403.10	2,5	A
8404900090	--- autres	2,5	A
8405	Générateurs de gaz à l'air ou de gaz à l'eau, avec ou sans leurs épurateurs; générateurs d'acétylène et générateurs similaires de gaz, par procédé à l'eau, avec ou sans leurs épurateurs.		
84051000	– Générateurs de gaz à l'air ou de gaz à l'eau, avec ou sans leurs épurateurs; générateurs d'acétylène et générateurs similaires de gaz, par procédé à l'eau, avec ou sans leurs épurateurs		
8405100010	--- gazogènes et générateurs de gaz à l'eau ou de gaz à l'air	2,5	A
8405100090	--- générateurs d'acétylène et générateurs similaires	2,5	A
8405900000	– Parties	10	A
8406	Turbines à vapeur.		
8406100000	– Turbines pour la propulsion de bateaux	2,5	A
	– Autres turbines :		
8406810000	-- D'une puissance excédant 40 MW	2,5	A
8406820000	-- D'une puissance n'excédant pas 40 MW	2,5	A
8406900000	– Parties	10	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8407	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion).		
840710	– Moteurs pour l'aviation		
8407101000	– – – d'une puissance de 400 CV ou moins	25	A
8407109000	– – – d'une puissance de plus de 400 CV	2,5	A
	– Moteurs pour la propulsion de bateaux :		
840721	– – Du type hors-bord		
8407211000	– – – d'une puissance nominale n'excédant pas 25 CV	2,5	A
8407219000	– – – autres	10	A
84072900	– – Autres		
8407290010	– – – d'une cylindrée de 250 centimètres cubes ou moins	2,5	A
8407290090	– – – d'une cylindrée de plus de 250 centimètres cubes	2,5	A
	– Moteurs à piston alternatif des types utilisés pour la propulsion des véhicules du Chapitre 87 :		
840731	– – D'une cylindrée n'excédant pas 50 cm ³		
8407311000	– – – moteurs visés à la note complémentaire n° 4 du présent chapitre	40	F
8407312000	– – – autres, monocylindriques, d'un poids inférieur ou égal à 8 kgs	32,5	F
8407318000	– – – autres	40	F
840732	– – D'une cylindrée excédant 50 cm ³ mais n'excédant pas 250 cm ³		
8407321000	– – – moteurs visés à la note complémentaire n° 4 du présent chapitre	32,5	F
8407329000	– – – autres	40	F
840733	– – D'une cylindrée excédant 250 cm ³ mais n'excédant pas 1.000 cm ³		
	– – – destinés à l'industrie du montage : des motoculteurs du n° 8701.10 ; des voitures automobiles pour le transport des personnes, y compris les voitures mixtes comportant moins de 15 places assises ; des voitures automobiles pour le transport des marchandises ; voitures automobiles à usages spéciaux du n° 87.05 .		
8407331000		40	C
8407332000	– – – autres, visés à la note complémentaire n° 4 du présent chapitre	32,5	C
8407339000	– – – autres	32,5	C
840734	– – D'une cylindrée excédant 1.000 cm ³		
	– – – destinés à l'industrie du montage : des motoculteurs du n° 8701.10; des voitures automobiles pour le transport des personnes, y compris les voitures mixtes comportant moins de 15 places assises; des voitures automobiles pour le transport des marchandises à moteur d'une cylindrée inférieure à 2800 cm ³ ; des voitures automobiles à usages spéciaux du n° 87,05		
8407341000		40	C

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	--- autres, visés à la note complémentaire n° 4 du présent chapitre, d'une cylindrée :		
8407342100	---- égale ou inférieure à 12 000 cm ³	50	C
8407342900	---- supérieure à 12 000 cm ³	32,5	C
8407349000	--- autres	32,5	C
84079000	- Autres moteurs		
8407900010	--- d'une cylindrée de 250 cm ³ ou moins	32,5	C
8407900090	--- autres	32,5	C
8408	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel).		
840810	- Moteurs pour la propulsion de bateaux		
8408101000	--- propulseurs spéciaux du type hors-bord	32,5	C
84081090	--- autres :		
8408109010	---- d'un poids de 10.000 kg ou moins	2,5	A
8408109090	---- d'un poids de plus de 10.000 kg	2,5	A
840820	- Moteurs des types utilisés pour la propulsion de véhicules du Chapitre 87		
8408201000	--- d'une cylindrée inférieure ou égale à 3,5 litres, sous la forme d'éléments S.K.D. destinés à l'industrie de montage	17,5	F
	--- autres moteurs, visés à la note complémentaire n° 4 du présent chapitre :		
8408202100	---- d'une cylindrée égale ou inférieure à 12 000 cm ³	40	F
8408202900	---- d'une cylindrée supérieure à 12 000 cm ³	2,5	F
8408209000	--- autres	32,5	F
840890	- Autres moteurs		
8408901000	--- d'une cylindrée, inférieure ou égale à 3,5 litres sous la forme d'éléments C.K.D., destinés à l'industrie de montage	2,5	A
8408909000	--- autres	10	A
8409	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs des n°s 84.07 ou 84.08.		
8409100000	- De moteurs pour l'aviation	25	A
	- Autres :		
840991	-- Reconnaisables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par étincelles		
	--- ébauches de fonderie :		
8409911100	---- de collecteurs	10	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8409911900	----- autres	17,5	B
	---- blocs-cylindres, carters, culasses, cylindres :		
8409912100	----- pour moteurs de cyclomoteurs d'une cylindrée égale ou inférieure à 50 cm3	50	F
84099129	----- autres :		
8409912910	----- pour moteurs de véhicules automobiles	32,5	A
8409912990	----- autres	32,5	C
	--- bielles et pistons :		
84099130	----- pistons, y compris les ensembles «chemises-piston», le piston étant en aluminium ou en alliages légers :		
8409913010	----- pour moteurs de véhicules automobiles	50	F
8409913020	----- pour moteurs de cyclomoteurs d'une cylindrée égale ou inférieure à 50 cm3	50	F
8409913090	----- autres	50	F
	----- autres :		
8409914100	----- pour moteurs de cyclomoteurs d'une cylindrée égale ou inférieure à 50 cm3	50	F
84099149	----- autres :		
8409914910	----- pour moteurs de véhicules automobiles	32,5	A
8409914990	----- autres	32,5	A
8409915000	--- chemises pour moteurs	50	F
8409919000	--- autres	32,5	A
840999	-- Autres		
	--- ébauches de fonderie :		
8409991100	---- de collecteurs	10	A
8409991900	---- autres	17,5	B
	---- blocs-cylindres, carters, culasses, cylindres :		
8409992100	---- pour moteurs de véhicules automobiles	32,5	F
8409992900	---- autres	32,5	F
	--- bielles et pistons :		
84099930	----- pistons, y compris les ensembles «chemises-piston», le piston étant en aluminium ou en alliages légers :		
8409993010	----- pour moteurs de véhicules automobiles	50	F
8409993090	----- autres	50	F
	----- autres :		
8409994100	----- pour moteurs de véhicules automobiles	32,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8409994900	----- autres	32,5	A
8409995000	--- chemises pour moteurs	50	F
8409999000	--- autres	32,5	A
8410	Turbines hydrauliques, roues hydrauliques et leurs régulateurs.		
	– Turbines et roues hydrauliques :		
84101100	-- D'une puissance n'excédant pas 1.000 kW		
8410110010	--- turbines hydrauliques	2,5	A
8410110090	--- roues hydrauliques	2,5	A
84101200	-- D'une puissance excédant 1.000 kW mais n'excédant pas 10.000 kW		
8410120010	--- turbines hydrauliques	2,5	A
8410120090	--- roues hydrauliques	2,5	A
84101300	-- D'une puissance excédant 10.000 kW		
8410130010	--- turbines hydrauliques	2,5	A
8410130090	--- roues hydrauliques	2,5	A
8410900000	– Parties, y compris les régulateurs	10	A
8411	Turboréacteurs, turbopropulseurs et autres turbines à gaz.		
	– Turboréacteurs :		
8411110000	-- D'une poussée n'excédant pas 25kN	2,5	A
8411120000	-- D'une poussée excédant 25 kN	2,5	A
	– Turbopropulseurs :		
8411210000	-- D'une puissance n'excédant pas 1.100 kW	2,5	A
8411220000	-- D'une puissance excédant 1.100 kW	2,5	A
	– Autres turbines à gaz :		
8411810000	-- D'une puissance n'excédant pas 5.000 kW	2,5	A
8411820000	-- D'une puissance excédant 5.000 kW	2,5	A
	– Parties :		
8411910000	-- De turboréacteurs ou de turbopropulseurs	25	A
8411990000	-- Autres	10	A
8412	Autres moteurs et machines motrices.		
8412100000	– Propulseurs à réaction autres que les turboréacteurs	2,5	A
	– Moteurs hydrauliques :		
8412210000	-- A mouvement rectiligne (cylindres)	2,5	A
8412290000	-- Autres	2,5	A
	– Moteurs pneumatiques :		
8412310000	-- A mouvement rectiligne (cylindres)	2,5	A
8412390000	-- Autres	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
841280	– Autres		
8412801000	– – – locomobiles (à l'exclusion des tracteurs du n° 87.01) et machines demi-fixes, à vapeur	2,5	A
8412802000	– – – machines à vapeur d'eau ou autres vapeurs séparées de leurs chaudières	2,5	A
	– – – autres moteurs et machines motrices :		
8412809100	– – – – moteurs à vent	2,5	A
8412809900	– – – – autres	2,5	A
841290	– Parties		
8412901000	– – – de locomobiles (à l'exclusion des tracteurs du n° 87.01) et machines demi-fixes, à vapeur	10	A
84129090	– – – autres :		
8412909010	– – – – de machines à vapeur d'eau ou autres vapeurs séparées de leurs chaudières	10	A
8412909020	– – – – de roues hydrauliques, turbines et autres machines motrices hydrauliques.	10	A
8412909090	– – – – d'autres moteurs et machines motrices	10	A
8413	Pompes pour liquides, même comportant un dispositif mesureur; élévateurs à liquides.		
	– Pompes comportant un dispositif mesureur ou conçues pour comporter un tel dispositif :		
8413110000	– – Pompes pour la distribution de carburants ou de lubrifiants, des types utilisés dans les stations-service ou les garages	2,5	A
8413190000	– – Autres	2,5	A
84132000	– Pompes à bras, autres que celles des n°s 8413.11 ou 8413.19		
8413200010	– – – pouvant fournir une pression égale ou supérieure à 20 bars, y compris les mécanismes de surface	2,5	A
8413200090	– – – autres, y compris les mécanismes de surface	2,5	A
84133000	– Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression		
8413300010	– – – pouvant fournir une pression égale ou supérieure à 20 bars	2,5	A
8413300090	– – – autres	2,5	A
84134000	– Pompes à béton		
	– – – pouvant fournir une pression égale ou supérieure à 20 bars :		
8413400011	– – – – moto-pompes et turbo-pompes	2,5	A
8413400019	– – – – autres	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8413400090	---- autres	2,5	A
841350	- Autres pompes volumétriques alternatives		
8413501000	---- pompes utilisées dans les piscines	10	A
84135090	---- autres :		
8413509010	----- pouvant fournir une pression égale ou supérieure à 20 bars	2,5	A
	----- autres :		
8413509091	----- à membrane ou à piston	2,5	A
8413509099	----- autres	2,5	A
841360	- Autres pompes volumétriques rotatives		
8413601000	---- pompes utilisées dans les piscines	10	A
84136090	---- autres :		
	----- pouvant fournir une pression égale ou supérieure à 20 bars :		
8413609011	----- moto-pompes et turbo-pompes	2,5	A
8413609019	----- autres	2,5	A
	----- autres :		
	----- pompes hydrauliques de poussée ou de relevage équipant divers matériels tels que : véhicules à benne basculante, presses hydrauliques et diverses machines utilisées dans l'industrie		
8413609091	----- pompes hydrauliques de poussée ou de relevage équipant divers matériels tels que : véhicules à benne basculante, presses hydrauliques et diverses machines utilisées dans l'industrie	2,5	A
8413609092	----- autres pompes, à palette, à engrenage ou à vis hélicoïdale	2,5	A
8413609099	----- autres	2,5	A
841370	- Autres pompes centrifuges		
8413701100	---- pompes utilisées dans les piscines	10	A
8413701200	---- pompes avec revêtement intérieur anti-corrosif ou anti-abrasif	2,5	F
	---- autres :		
	----- pouvant fournir une pression égale ou supérieure à 20 bars :		
8413702100	----- pompes nues (sans machine motrice)	2,5	F
84137029	----- autres :		
8413702911	----- moto-pompes et turbo-pompes	40	F
8413702919	----- autres	40	F
	----- autres :		
	----- moto-pompes dites «pompes immergées» ou «pompes submersibles» entraînées par un moteur électrique incorporé ou faisant partie intégrante de l'ensemble		
8413703000	----- moto-pompes dites «pompes immergées» ou «pompes submersibles» entraînées par un moteur électrique incorporé ou faisant partie intégrante de l'ensemble	2,5	F
	----- moto-pompes entraînées par un moteur électrique incorporé dites "circulateurs"		
8413704000	----- moto-pompes entraînées par un moteur électrique incorporé dites "circulateurs"	2,5	F
	----- pompes et moto-pompes multicellulaires :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8413705100	----- pompes nues (sans machine motrice) dont le diamètre d'aspiration est supérieur à 150 mm	2,5	F
84137059	----- autres :		
8413705911	----- pompes dont le diamètre d'aspiration est inférieur ou égal à 50 mm	40	F
8413705919	----- autres	40	F
	----- autres :		
8413709100	----- pompes nues (sans machine motrice) à axe horizontal dont le diamètre d'aspiration est supérieur à 80 mm	2,5	F
8413709200	----- pompes nues (sans machine motrice) à axe vertical dont le diamètre d'aspiration est supérieur à 150 mm	2,5	F
8413709900	----- autres	40	F
	- Autres pompes; élévateurs à liquides :		
841381	-- Pompes		
8413811000	--- pompes utilisées dans les piscines	10	A
84138190	--- autres :		
	---- pouvant fournir une pression égale ou supérieure à 20 bars :		
8413819011	----- moto-pompes et turbo-pompes	2,5	A
8413819019	----- autres	2,5	A
8413819090	----- autres	2,5	A
8413820000	-- Elévateurs à liquides	2,5	A
	- Parties :		
84139100	-- De pompes		
8413910010	--- de la sous-position 8413.11	10	A
8413910020	--- des sous-positions n°s 8413.20 et 8413.30	10	A
8413910090	--- autres	10	A
8413920000	-- D'élévateurs à liquides	10	A
8414	Pompes à air ou à vide, compresseurs d'air ou d'autres gaz et ventilateurs; hottes aspirantes à extraction ou à recyclage, à ventilateur incorporé, même filtrantes.		
841410	- Pompes à vide		
8414101000	--- à commande non mécanique	2,5	A
	---- nues, à commande mécanique :		
8414102100	---- alternatives, à pistons, à membrane, centrifuges ou axiales	2,5	A
8414102900	---- autres	2,5	A
8414109000	--- autres	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8414200000	– Pompes à air, à main ou à pied	32,5	A
841430	– Compresseurs des types utilisés dans les équipements frigorifiques		
	---- nus, à commande mécanique :		
8414301100	----- alternatifs, à pistons, centrifuges ou axiaux	10	A
8414301900	----- autres	10	A
8414302000	---- groupes moto-compresseurs hermétiques	2,5	A
8414309000	---- autres	2,5	A
841440	– Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables		
	---- nus, à commande mécanique :		
8414401100	----- alternatifs, à pistons, centrifuges ou axiaux	2,5	A
8414401900	----- autres	2,5	A
8414402000	---- groupes moto-compresseurs hermétiques	2,5	A
8414409000	---- autres	2,5	A
	– Ventilateurs :		
	-- Ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé d'une puissance n'excédant pas 125 W		
841451	---- de toitures :		
	----- ventilateurs hélicoïdaux et centrifuges, d'un diamètre égal ou supérieur à 75 cm		
8414511100	à 75 cm	50	F
8414511900	----- autres	2,5	A
8414519000	---- autres	2,5	A
841459	-- Autres		
8414591000	---- à usage domestique	50	F
84145990	---- autres :		
	----- ventilateurs hélicoïdaux et centrifuges, d'un diamètre égal ou supérieur à 75 cm		
8414599010	à 75 cm	2,5	A
8414599090	----- autres	2,5	A
841460	– Hottes dont le plus grand côté horizontal n'excède pas 120 cm		
8414601000	---- à usage domestique	40	F
8414609000	---- autres	2,5	A
841480	– Autres		
8414801000	---- pompes à commande non mécanique	2,5	A
	---- pompes et compresseurs nus, à commande mécanique :		
8414802100	----- alternatifs, à pistons, à membrane, centrifuges ou axiaux	2,5	A
8414802900	----- autres	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8414803000	--- autres moto-pompes, turbo-pompes, moto-compresseurs et turbo-compresseurs	2,5	A
8414804000	--- générateurs à pistons libres	2,5	A
8414809000	--- autres	2,5	A
841490	- Parties		
8414901000	--- de pompes (à main ou à pédale) à gonfler les pneumatiques	10	A
8414902000	--- de pompes à commande non mécanique	10	A
8414903000	--- de pompes et compresseurs nus, à commande mécanique autres qu'alternatifs, qu'à pistons, qu'à membrane, que centrifuges ou axiaux	10	A
8414904000	--- de groupes moto-compresseurs hermétiques	10	A
8414905000	--- de générateurs à pistons libres	10	A
8414906000	--- de ventilateurs ou de hottes à usage domestique	10	A
8414907000	--- d'autres ventilateurs	10	A
8414909000	--- autres	2,5	A
8415	Machines et appareils pour le conditionnement de l'air comprenant un ventilateur à moteur et des dispositifs propres à modifier la température et l'humidité, y compris ceux dans lesquels le degré hygrométrique n'est pas réglable séparément.		
84151000	- Du type mural ou pour fenêtres, formant un seul corps ou du type "split-système" (systèmes à éléments séparés)		
8415100010	--- avec compresseur	2,5	A
	--- sans compresseur :		
8415100091	---- ventiloconvecteurs	2,5	A
8415100092	---- groupes de traitement de l'air	2,5	A
8415100093	---- aérothermes	2,5	A
8415100099	---- autres	2,5	A
8415200000	- Du type de ceux utilisés pour le confort des personnes dans les véhicules automobiles	2,5	A
	- Autres :		
8415810000	-- Avec dispositif de réfrigération et soupape d'inversion du cycle thermique (pompes à chaleur réversibles)	2,5	A
8415820000	-- Autres, avec dispositif de réfrigération	2,5	A
84158300	-- Sans dispositif de réfrigération		
8415830010	--- ventiloconvecteurs	2,5	A
8415830020	--- centrales et groupes de traitement de l'air	2,5	A
8415830030	--- aérothermes	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8415830090	--- autres	2,5	A
8415900000	- Parties	10	A
8416	Brûleurs pour l'alimentation des foyers, à combustibles liquides, à combustibles solides pulvérisés ou à gaz; foyers automatiques, y compris leurs avant-foyers, leurs grilles mécaniques, leurs dispositifs mécaniques pour l'évacuation des cendres et dispositifs similaires.		
8416100000	- Brûleurs à combustibles liquides	2,5	A
8416200000	- Autres brûleurs, y compris les brûleurs mixtes	2,5	A
8416300000	- Foyers automatiques, y compris leurs avant-foyers, leurs grilles mécaniques, leurs dispositifs mécaniques pour l'évacuation des cendres et dispositifs similaires	2,5	A
8416900000	- Parties	10	A
8417	Fours industriels ou de laboratoires, y compris les incinérateurs, non électriques.		
84171000	- Fours pour le grillage, la fusion ou autres traitements thermiques des minerais ou des métaux		
8417100010	--- spécialement conçus pour la séparation des combustibles nucléaires irradiés, pour le traitement des déchets radioactifs ou pour le recyclage des combustibles nucléaires irradiés	2,5	A
8417100090	--- autres	2,5	A
841720	- Fours de boulangerie, de pâtisserie ou de biscuiterie		
8417201000	--- machines ou combinaisons de machines visées aux notes 3 ou 4 de la section XVI du Système Harmonisé	2,5	A
8417209000	--- autres	50	F
84178000	- Autres		
8417800010	--- spécialement conçus pour la séparation des combustibles nucléaires irradiés, pour le traitement des déchets radioactifs ou pour le recyclage des combustibles nucléaires irradiés	2,5	A
8417800090	--- autres fours	2,5	A
8417900000	- Parties	10	A
8418	Réfrigérateurs, congélateurs-conservateurs et autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, à équipement électrique ou autre; pompes à chaleur autres que les machines et appareils pour le conditionnement de l'air du n° 84.15.		
84181000	- Combinaisons de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs munis de portes extérieures séparées		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	--- d'un poids inférieur à 500 kg :		
	---- à usage domestique :		
8418100011	----- d'une capacité supérieure à 400 litres	50	F
8418100019	----- d'une capacité inférieure ou égale à 400 litres	50	F
8418100030	----- autres	50	F
8418100090	--- d'un poids égal ou supérieur à 500 kg	50	F
	- Réfrigérateurs de type ménager :		
84182100	-- A compression		
8418210010	--- d'une capacité supérieure à 400 litres	50	F
8418210090	--- d'une capacité inférieure ou égale à 400 litres	50	F
84182200	-- A absorption, électriques		
8418220010	--- d'une capacité supérieure à 400 litres	50	F
8418220090	--- d'une capacité inférieure ou égale à 400 litres	50	F
84182900	-- Autres		
8418290010	--- d'une capacité supérieure à 400 litres	50	F
8418290090	--- d'une capacité inférieure ou égale à 400 litres	50	F
84183000	- Meubles congélateurs-conservateurs du type coffre, d'une capacité n'excédant pas 800 l		
	--- d'un poids inférieur à 500 kg :		
	---- à usage domestique :		
8418300011	----- d'une capacité supérieure à 400 litres	50	F
8418300019	----- d'une capacité inférieure ou égale à 400 litres	50	F
8418300030	----- autres	50	F
8418300090	--- d'un poids égal ou supérieur à 500 kg	50	F
84184000	- Meubles congélateurs- conservateurs du type armoire, d'une capacité n'excédant pas 900 l		
	--- d'un poids inférieur à 500 kg :		
	---- à usage domestique :		
8418400011	----- d'une capacité supérieure à 400 litres	50	F
8418400019	----- d'une capacité inférieure ou égale à 400 litres	50	F
8418400030	----- autres	50	F
8418400090	--- d'un poids égal ou supérieur à 500 kg	50	F
841850	- Autres coffres, armoires, vitrines, comptoirs et meubles similaires, pour la production du froid		
8418501000	--- réfrigérateurs-coffre, d'une capacité n'excédant pas 40 litres, alimentés en courant continu non périodique de 12 ou 24 volts	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8418502000	--- vitrines présentoirs, positives ou négatives avec vitrage galbé en verre trempé de sécurité, à température contrôlée et groupe frigorifique incorporé ou à distance	50	F
84185080	--- autres :		
	---- d'un poids inférieur à 500 kg :		
	----- à usage domestique :		
8418508011	----- d'une capacité supérieure à 400 litres	50	F
8418508019	----- d'une capacité inférieure ou égale à 400 litres	50	F
8418508030	----- autres	50	F
8418508090	---- d'un poids égal ou supérieur à 500 kg	50	F
	- Autres matériel, machines et appareils pour la production du froid; pompes à chaleur :		
8418610000	-- Groupes à compression dont le condenseur est constitué par un échangeur de chaleur	2,5	A
841869	-- Autres		
8418691000	--- constructions préfabriquées équipées d'appareils pour la production du froid, constituant des entrepôts frigorifiques	25	C
8418699000	--- autres	2,5	A
	- Parties :		
84189100	-- Meubles conçus pour recevoir un équipement pour la production du froid		
8418910010	--- manifestement destinés au montage des appareils industriels ou commerciaux d'une contenance supérieure à 300 litres	50	F
8418910090	--- autres	50	F
84189900	-- Autres		
8418990010	--- évaporateurs et condenseurs, autres que pour appareils à usages domestiques	10	A
8418990090	--- autres	10	A
8419	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement (à l'exclusion des fours et autres appareils du n° 85.14), pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température telles que le chauffage, la cuisson, la torréfaction, la distillation, la rectification, la stérilisation, la pasteurisation, l'étuvage, le séchage, l'évaporation, la vaporisation, la condensation ou le refroidissement, autres que les appareils domestiques; chauffe-eau non électriques, à chauffage instantané ou à accumulation.		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	– Chauffe-eau non électriques, à chauffage instantané ou à accumulation :		
841911	-- A chauffage instantané, à gaz		
	---- pour usage domestique :		
8419111100	----- sous forme d'éléments C.K.D complets ou non	50	F
8419111900	----- autres	50	F
8419119000	---- pour autres usages	50	F
841919	-- Autres		
	---- pour usage domestique :		
8419191100	----- utilisant de l'énergie solaire	2,5	F
8419191900	----- autres	50	F
	---- pour autres usages :		
8419199100	----- utilisant de énergie solaire	2,5	F
8419199900	----- autres	50	F
841920	– Stérilisateurs médico-chirurgicaux ou de laboratoires		
8419201000	---- à chauffage électrique	2,5	A
8419209000	---- autres	2,5	A
	– Séchoirs :		
8419310000	-- Pour produits agricoles	2,5	A
8419320000	-- Pour le bois, les pâtes à papier, papiers ou cartons	2,5	A
84193900	-- Autres		
8419390010	---- pour l'industrie chimique	2,5	A
8419390090	---- autres	2,5	A
84194000	– Appareils de distillation ou de rectification		
8419400010	---- pour l'industrie laitière	2,5	A
8419400020	---- pour l'industrie des graisses et huiles alimentaires	2,5	A
8419400030	---- pour l'industrie sucrière	2,5	A
8419400040	---- pour les industries de la chocolaterie et de la confiserie	2,5	A
8419400050	---- pour le traitement d'autres produits des industries alimentaires, des boissons et du tabac	2,5	A
8419400060	---- pour les industries des pâtes à papier, papiers et cartons	2,5	A
8419400070	---- pour l'industrie chimique	2,5	A
8419400080	---- pour l'industrie du caoutchouc et des matières plastiques	2,5	A
8419400090	---- autres	2,5	A
8419500000	– Echangeurs de chaleur	2,5	A
8419600000	– Appareils et dispositifs pour la liquéfaction de l'air ou d'autres gaz.	2,5	A
	– Autres appareils et dispositifs :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
841981	-- Pour la préparation de boissons chaudes ou la cuisson ou le chauffage des aliments		
84198110	--- percolateurs et autres appareils pour la préparation du café et autres boissons :		
8419811010	---- à chauffage électrique	2,5	A
8419811090	---- autres	2,5	A
8419812000	--- cuisinières pour équipement hôtelier et pour collectivités	50	F
8419813000	--- bain marie électrique	2,5	A
8419818000	--- autres	32,5	A
84198900	-- Autres		
8419890010	--- appareils pour le traitement des déchets radioactifs ou pour le recyclage des combustibles nucléaires irradiées	2,5	A
	--- autres :		
8419890091	---- de l'industrie laitière	2,5	A
8419890092	---- de l'industrie des graisses et huiles alimentaires	2,5	A
8419890093	---- pour l'industrie sucrière	2,5	A
8419890094	---- pour les industries de la chocolaterie et de la confiserie	2,5	A
8419890095	---- pour le traitement d'autres produits des industries alimentaires, des bois sons et du tabac	2,5	A
8419890096	---- pour les industries des pâtes à papier, papiers et cartons	2,5	A
8419890097	---- pour l'industrie chimique	2,5	A
8419890098	---- pour l'industrie du caoutchouc et des matières plastiques	2,5	A
8419890099	---- autres	2,5	A
841990	- Parties		
84199010	--- de chauffe-eau et chauffe-bains non électriques :		
8419901010	---- utilisant de l'énergie solaire	2,5	F
8419901090	---- autres	50	F
8419902000	--- de cuisinières	50	F
84199090	--- autres :		
8419909010	---- pour outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main	2,5	A
8419909090	---- autres	10	A
8420	- Calandres et laminoirs, autres que pour les métaux ou le verre, et cylindres pour ces machines.		
84201000	- Calandres et laminoirs		
	--- calandres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8420100011	---- de plus de 10 000 kg	2,5	A
8420100012	---- de 1 000 kg exclus à 10 000 kg inclus	2,5	A
8420100019	---- de 1 000 kg et moins	2,5	A
8420100090	--- laminoirs	2,5	A
	- Parties :		
84209100	-- Cylindres		
8420910010	--- non garnis	10	A
8420910090	--- garnis de coton, jute, papier, etc	10	A
8420990000	-- Autres	10	A
8421	Centrifugeuses, y compris lesessoreuses centrifuges; appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz.		
	- Centrifugeuses, y compris lesessoreuses centrifuges :		
8421110000	-- Ecrémeuses	2,5	A
84211200	-- Essoreuses à linge		
8421120010	--- à fonctionnement électrique, d'une capacité unitaire exprimée en poids de linge sec n'excédant pas 6 kg	25	C
8421120020	--- à fonctionnement électrique, d'une capacité unitaire exprimée en poids de linge sec supérieure à 6 kg	25	C
8421120090	--- autres	25	C
84211900	-- Autres		
8421190010	--- appareils pour le traitement des déchets radioactifs, ou pour le recyclage des combustibles nucléaires irradiés	2,5	A
8421190020	--- centrifugeuses pour laboratoires	2,5	A
8421190030	--- clarificateur pour le traitement du lait	2,5	A
8421190090	--- autres	2,5	A
	- Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides :		
842121	-- Pour la filtration ou l'épuration des eaux		
8421211000	--- appareils utilisés dans les piscines	10	A
8421219000	--- autres	2,5	A
8421220000	-- Pour la filtration ou l'épuration des boissons autres que l'eau.	2,5	A
842123	-- Pour la filtration des huiles minérales dans les moteurs à allumage par étincelles ou par compression		
8421231000	--- filtres catalyseurs de carburants	2,5	F
8421239000	--- autres	50	F
842129	-- Autres		
8421291000	--- pour moteurs	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8421299000	--- autres	2,5	A
	- Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz :		
8421310000	-- Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression	50	F
842139	-- Autres		
8421391000	--- pour moteurs	50	F
8421399000	--- autres	2,5	A
	- Parties :		
8421910000	-- De centrifugeuses, y compris d'essoreuses centrifuges	10	A
842199	-- Autres		
8421991000	--- d'appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux	10	A
	--- d'appareils pour la filtration ou l'épuration d'autres liquides :		
8421992100	---- de moteurs pour véhicules automobiles	50	F
8421992900	---- autres	25	A
	--- d'appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz :		
8421999100	---- de moteurs pour véhicules automobiles	50	F
8421999900	---- autres	25	F
8422	Machines à laver la vaisselle ; machines et appareils servant à nettoyer ou à sécher les bouteilles ou autres récipients ; machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants ; machines et appareils à emballer les marchandises (y compris les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable); machines et appareils à gazéifier les boissons.		
	- Machines à laver la vaisselle :		
84221100	-- De type ménager		
8422110010	--- à fonctionnement électrique	50	C
8422110090	--- autres	50	C
84221900	-- Autres		
8422190010	--- à fonctionnement électrique	2,5	A
8422190090	--- autres	2,5	A
8422200000	- Machines et appareils servant à nettoyer ou à sécher les bouteilles ou autres récipients	2,5	A
8422300000	- Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants ; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues ; machines et appareils à gazéifier les boissons .	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8422400000	– Autres machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises (y compris les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable)	2,5	A
842290	– Parties		
8422901000	– – – de machines et appareils à laver la vaisselle à usage ménager	50	C
84229090	– – – autres :		
8422909010	– – – – pour outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main	2,5	A
8422909090	– – – – autres	10	A
8423	Appareils et instruments de pesage, y compris les bascules et balances à vérifier les pièces usinées, mais à l'exclusion des balances sensibles à un poids de 5 cg ou moins; poids pour toutes balances.		
8423100000	– Pèse-personnes, y compris les pèse-bébés; balances de ménage	40	C
8423200000	– Bascules à pesage continu sur transporteurs	2,5	A
8423300000	– Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses	32,5	C
	– Autres appareils et instruments de pesage :		
842381	– – D'une portée n'excédant pas 30 kg		
8423812000	– – – à affichage électronique	2,5	A
	– – – autres :		
8423818100	– – – – pesons, balances de magasins et pèse-lettres	50	C
8423818900	– – – – autres	32,5	A
842382	– – D'une portée excédant 30 kg mais n'excédant pas 5.000 kg		
8423822000	– – – à affichage électronique	2,5	A
	– – – autres :		
8423828100	– – – – pesons et balances de magasins	50	C
8423828900	– – – – autres	32,5	A
8423890000	– – Autres	2,5	A
842390	– Poids pour toutes balances; parties d'appareils ou instruments de pesage		
	– – – parties :		
8423901100	– – – – de pesons, balances de ménage et de magasins, pèse-lettres, pèse-bébés et pèse-personnes	50	C
8423901900	– – – – d'autres appareils et instruments de pesage	32,5	A
8423909000	– – – poids pour toutes balances	50	C

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8424	Appareils mécaniques (même à main) à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre; extincteurs, même chargés; pistolets aéroglyphes et appareils similaires; machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet similaires.		
8424100000	– Extincteurs, même chargés	32,5	F
8424200000	– Pistolets aéroglyphes et appareils similaires	2,5	A
8424300000	– Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet similaires	2,5	A
	– Autres appareils :		
8424810000	-- Pour l'agriculture ou l'horticulture	2,5	A
8424890000	-- Autres	2,5	A
84249000	– Parties :		
8424900010	--- pour outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main	2,5	A
8424900090	--- autres	32,5	A
8425	Palans; treuils et cabestans; crics et vérins.		
	– Palans :		
8425110000	-- A moteur électrique	2,5	A
8425190000	-- Autres	2,5	A
8425200000	– Treuils assurant la remontée et la descente des cages ou skips dans les puits de mines; treuils spécialement conçus pour mines au fond	2,5	A
	– Autres treuils; cabestans :		
8425310000	-- A moteur électrique	2,5	A
8425390000	-- Autres	2,5	A
	– Crics et vérins :		
8425410000	-- Elévateurs fixes de voitures pour garages	2,5	A
8425420000	-- Autres crics et vérins, hydrauliques	2,5	A
8425490000	-- Autres	2,5	A
8426	Bigues; grues et blondins; ponts roulants, portiques de déchargement ou de manutention, ponts-grues, chariots-cavaliers et chariots-grues.		
	– Ponts roulants, poutres roulantes, portiques, ponts-grues et chariots cavaliers :		
842611	--- Ponts roulants et poutres roulantes, sur supports fixes		
	--- ponts roulants :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8426111100	----- ponts-roulants bipoutre, à chariot birail, comportant une passerelle d'inspection sur toute la longueur, à moteurs électriques assujettis à des régulateurs électroniques et dont toutes les manoeuvres sont assurées par radiotélécommande	2,5	F
8426111900	----- autres	50	F
8426119000	---- autres	2,5	A
842612	-- Portiques mobiles sur pneumatiques et chariots-cavaliers		
8426121000	--- portiques d'une force de levage inférieure ou égale à 30 tonnes	2,5	A
84261290	--- autres :		
8426129010	----- chariots spécialement conçus pour le transport des produits à forte radio activité	2,5	A
	----- autres chariots :		
	----- élevant à une hauteur de 1 m ou plus :		
8426129021	----- à moteur électrique	2,5	A
8426129029	----- à moteur autre	2,5	A
	----- autres :		
8426129031	----- à moteur électrique	2,5	A
8426129039	----- à moteur autre	2,5	A
8426129090	----- autres	2,5	A
8426190000	-- Autres	2,5	A
842620	- Grues à tour		
84262010	--- d'une force de levage inférieure ou égale à 10 tonnes :		
8426201010	---- pour chargement et déchargement dans les ports	2,5	A
8426201090	---- autres	2,5	A
8426209000	--- autres	2,5	A
842630	- Grues sur portiques		
84263010	--- d'une force de levage inférieure ou égale à 10 tonnes :		
8426301010	---- pour chargement et déchargement dans les ports	2,5	A
8426301090	---- autres	2,5	A
8426309000	--- autres	2,5	A
	- Autres machines et appareils, autopropulsés :		
842641	-- Sur pneumatiques		
8426411000	--- grues, ne pouvant circuler sur rails	2,5	A
84264190	--- autres :		
8426419010	----- chariots spécialement conçus pour le transport des produits à forte radio activité	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	----- autres chariots :		
	----- élevant à une hauteur de 1 m ou plus :		
8426419021	----- à moteur électrique	2,5	A
8426419029	----- à moteur autre	2,5	A
	----- autres :		
8426419031	----- à moteur électrique	2,5	A
8426419039	----- à moteur autre	2,5	A
8426419090	----- autres	2,5	A
842649	-- Autres		
8426491000	--- grues sur chenilles, ne pouvant circuler sur rails	2,5	A
8426499000	--- autres	2,5	A
	- Autres machines et appareils :		
8426910000	-- Conçus pour être montés sur un véhicule routier	2,5	A
8426990000	-- Autres	2,5	A
8427	Chariots-gerbeurs; autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage.		
84271000	- Chariots autopropulsés à moteur électrique		
	--- chariots spécialement conçus pour le transport des produits à forte radio activité		
8427100010	activité	2,5	A
	--- autres :		
8427100091	---- élevant à une hauteur de 1 m ou plus	2,5	A
8427100099	---- autres	2,5	A
84272000	- Autres chariots autopropulsés		
	--- chariots spécialement conçus pour le transport des produits à forte radio activité		
8427200010	activité	2,5	A
	--- autres :		
8427200091	---- élevant à une hauteur de 1 m ou plus	2,5	A
8427200099	---- autres	2,5	A
842790	- Autres chariots		
84279010	--- chariots transporteurs :		
	---- spécialement conçus pour le transport des produits à forte radioactivité		
8427901010	activité	2,5	A
8427901090	---- autres	2,5	A
84279090	---- autres :		
8427909010	---- neufs	2,5	A
8427909090	---- usagés	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8428	Autres machines et appareils de levage, de chargement, de déchargement ou de manutention (ascenseurs, escaliers mécaniques, transporteurs, téléphériques, par exemple).		
8428100000	– Ascenseurs et monte-charge	2,5	A
8428200000	– Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques	2,5	A
	– Autres appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs, à action continue, pour marchandises :		
8428310000	– – Spécialement conçus pour mines au fond ou pour autres travaux souterrains	32,5	C
8428320000	– – Autres, à benne	32,5	C
842833	– – Autres, à bande ou à courroie		
8428331000	– – – convoyeurs magnétiques	2,5	A
8428339000	– – – autres	32,5	F
8428390000	– – Autres	32,5	A
8428400000	– Escaliers mécaniques et trottoirs roulants	32,5	C
842850	– Encageurs de berlines, chariots transbordeurs, basculeurs et culbuteurs de wagons, berlines, etc. et installations similaires de manutention de matériel roulant sur rail		
8428502000	– – – chariots travellings sur rails comportant une plate forme pour caméra cinématographique	2,5	A
8428509000	– – – autres	32,5	C
8428600000	– Téléphériques (y compris les télésièges et remonte-pentes); mécanismes de traction pour funiculaires	32,5	C
842890	– Autres machines et appareils		
8428901000	– – – plate-forme élévatrice articulée avec engin automoteur à un essieu (articulation à axe vertical) équipée de béquilles stabilisatrices	2,5	A
8428902000	– – – manipulateurs mécaniques à distance, fixes ou mobiles, non maniables à «bras franc» spécialement conçus pour la manipulation des substances hautement radioactives	32,5	C
8428903000	– – – machines de laminoirs : tabliers à rouleaux pour l'amenée et le transport des produits culbuteurs et manipulateurs de lingots, de loupes, de barres et de plaques	32,5	C
8428904000	– – – autres dispositifs d'alimentation pour machines	2,5	A
8428905000	– – – palettiseurs	2,5	A
8428906000	– – – passerelles télescopiques automotrices d'embarquement et de débarquement des passagers	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8428908000	--- autres	32,5	A
8429	Bouteurs (bulldozers), boteurs biais (angledozers), niveleuses, décapeuses (scrapers), pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, compacteuses et rouleaux compresseurs, autopropulsés.		
	– Bouteurs (bulldozers) et boteurs biais (angledozers) :		
8429110000	-- A chenilles	2,5	A
8429190000	-- Autres	2,5	A
8429200000	– Niveleuses	2,5	A
8429300000	– Décapeuses	2,5	A
84294000	– Compacteuses et rouleaux compresseurs		
8429400010	---- rouleaux compresseurs à propulsion mécanique à vibrations	2,5	A
8429400020	---- autres rouleaux compresseurs à propulsion mécanique	2,5	A
8429400090	---- autres	2,5	A
	– Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses pelleteuses :		
842951	-- Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal		
8429511000	---- susceptibles de creuser le sol	2,5	A
8429519000	---- autres	2,5	A
842952	-- Engins dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°		
8429521000	---- susceptibles de creuser le sol	2,5	A
8429529000	---- autres	2,5	A
842959	-- Autres		
8429591000	---- susceptibles de creuser le sol	2,5	A
8429599000	---- autres	2,5	A
8430	Autres machines et appareils de terrassement, nivellement, décapage, excavation, compactage, extraction ou forage de la terre, des minéraux ou des minerais; sonnettes de battage et machines pour l'arrachage des pieux; chasse-neige.		
843010	– Sonnettes de battage et machines pour l'arrachage des pieux		
8430101000	---- machines pour l'arrachage des pieux	2,5	A
8430109000	---- autres	2,5	A
8430200000	– Chasse-neige	25	C
	– Haveuses, abatteuses et machines à creuser les tunnels ou les galeries :		
8430310000	-- Autopropulsées	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8430390000	-- Autres	2,5	A
	-- Autres machines de sondage ou de forage :		
8430410000	-- Autopropulsées	2,5	A
8430490000	-- Autres	2,5	A
8430500000	-- Autres machines et appareils, autopropulsés	2,5	A
	-- Autres machines et appareils, non autopropulsés :		
8430610000	-- Machines et appareils à tasser ou à compacter	2,5	A
84306900	-- Autres		
8430690010	--- décapeuses	2,5	A
8430690090	--- autres	2,5	A
8431	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux machines ou appareils des n°s 84.25 à 84.30		
8431100000	-- De machines ou appareils du n° 84.25	32,5	A
84312000	-- De machines ou appareils du n° 84.27		
8431200010	--- de chariots du n° 84.2710	32,5	C
8431200020	--- de chariots du n° 84.2720	32,5	C
8431200090	--- autres	32,5	A
	-- De machines ou appareils du n° 84.28 :		
8431310000	-- D'ascenseurs, monte-charge ou escaliers mécaniques	32,5	C
843139	-- Autres		
8431391000	--- rouleaux pour convoyeurs	50	F
8431392000	--- de chariots travelling de la rubrique 8428.50.10.00	2,5	A
8431398000	--- autres	2,5	A
	De machines ou appareils des n°s 84.26, 84.29 ou 84.30 :		
843141	-- Godets, bennes, bennes-pneus, pelles, grappins et pinces		
	--- de machines ou appareils du n° 84.26 :		
8431411100	---- pinces pneumatiques	2,5	A
8431411900	---- autres	32,5	F
8431419000	--- autres	40	F
8431420000	-- Lames de boteurs (bulldozers) ou de boteurs biais (angledozers)	40	F
8431430000	-- Parties de machines de sondage ou de forage des n°s 8430.41 ou 8430.49	10	A
843149	-- Autres		
	--- de machines ou appareils du n° 84.26 :		
	---- de grues «automobiles» sur chenilles ou sur roues, ne pouvant circuler sur rails :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8431491100	----- embases et bras de grues visées au n° 8426.91	25	C
8431491900	----- autres	32,5	C
	----- autres :		
8431492100	----- de grues d'une force de levage inférieure ou égale à 10 tonnes	50	F
8431492200	----- de grues d'une force de levage supérieure à 10 tonnes	32,5	C
8431492300	----- de portiques d'une force de levage inférieure ou égale à 30 tonnes	50	F
8431492400	----- de ponts roulants	50	F
8431492900	----- autres	32,5	C
84314930	---- marteaux hydrauliques brise-roches et leurs éléments :		
8431493010	---- marteaux hydrauliques brise-roches complets	2,5	A
8431493090	---- autres	2,5	A
8431494000	--- de rippers	10	F
84314990	--- autres :		
8431499010	---- de rouleaux compresseurs à propulsion mécanique	40	F
8431499020	---- de sonnettes de battage et de chasse-neige	40	F
8431499080	---- autres	40	F
8432	Machines, appareils et engins agricoles, horticoles ou sylvicoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture; rouleaux pour pelouses ou terrains de sport.		
843210	- Charrues		
8432101000	--- charrues à traction animale	40	F
8432102000	--- autres, à socs et à versoirs	2,5	A
84321090	--- autres :		
8432109010	---- sous-soleuses	25	F
8432109020	---- à disques	25	F
8432109090	---- autres	25	F
	- Herse, scarificateurs, cultivateurs, extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses :		
8432210000	-- Herse à disques (pulvérisateurs)	2,5	A
843229	-- Autres		
8432291000	--- cultivateurs, herse canadiennes et autres herse	2,5	A
84322990	--- autres :		
	---- à traction mécanique :		
8432299011	----- scarificateurs	2,5	A
8432299012	----- extirpateurs	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8432299019	----- houes, sarcleuses ou bineuses	2,5	A
8432299090	----- à traction animale	2,5	A
84323000	- Semoirs, plantoirs et repiqueurs		
8432300010	---- semoirs simples ou combinés	2,5	A
8432300090	---- plantoirs et repiqueurs pour tubercules et plants	2,5	A
84324000	- Epandeurs de fumier et distributeurs d'engrais		
	---- à traction mécanique :		
8432400011	---- enfouisseurs de fumier	2,5	A
8432400019	---- autres	2,5	A
8432400090	---- à traction animale	2,5	A
843280	- Autres machines, appareils et engins		
8432801000	---- vibroculteurs	2,5	A
84328090	---- autres :		
8432809010	---- démarieuses de betteraves ou autres rogneuses	2,5	A
8432809020	---- écimeuses et machines à pinces rogneuses	2,5	A
	---- autres :		
	----- à traction mécanique :		
8432809031	----- défricheuses et débroussailleuses	2,5	A
8432809032	----- épierreurs	2,5	A
8432809033	----- rouleaux (dits plombeurs et autres)	2,5	A
8432809039	----- autres	2,5	A
8432809090	----- à traction animale	2,5	A
843290	- Parties		
8432901000	--- disques et porte-disques pour charrues et pour autres engins agricoles	50	F
84329090	--- autres :		
8432909010	---- de défricheuses et débroussailleuses	25	F
8432909020	---- d'épierreurs	25	F
8432909030	---- de scarificateurs	25	F
8432909090	---- autres	25	F
8433	Machines, appareils et engins pour la récolte ou le battage des produits agricoles, y compris les presses à paille ou à fourrage; tondeuses à gazon et faucheuses; machines pour le nettoyage ou le triage des oeufs, fruits ou autres produits agricoles, autres que les machines et appareils du n° 84.37.		
	- Tondeuses à gazon :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8433110000	-- A moteur, dont le dispositif de coupe tourne dans un plan horizontal	25	A
84331900	-- Autres		
8433190010	---- à traction mécanique	25	A
8433190090	---- à traction animale	25	C
84332000	- Faucheuses, y compris les barres de coupe à monter sur tracteur		
8433200010	---- moto-faucheuses	2,5	A
	---- faucheuses :		
8433200021	---- à traction mécanique	2,5	A
8433200029	---- à traction animale	2,5	A
8433200030	---- barres de coupe faucheuses à monter sur tracteur	2,5	A
8433200090	---- faucheuses andaineuses (y compris les faucheuses ramasseuses)	2,5	A
84333000	- Autres machines et appareils de fenaison		
8433300010	---- faneuses (à fourches battantes, à tambour, etc)	2,5	A
8433300090	---- rateaux à foin	2,5	A
8433400000	- Presses à paille ou à fourrage, y compris les presses ramasseuses	2,5	A
	Autres machines et appareils pour la récolte; machines et appareils pour le battage :		
84335100	-- Moissonneuses-batteuses		
8433510010	---- neuves	2,5	A
	---- usagées :		
8433510093	---- de moins de 10 ans au sens de la note complémentaire n° 7 du présent chapitre	2,5	A
8433510095	---- de 10 ans inclus à 15 ans inclus au sens de la note complémentaire n° 7 du présent chapitre	17,5	B
8433510097	---- autres	50	C
8433520000	-- Autres machines et appareils pour le battage	2,5	A
8433530000	-- Machines pour la récolte des racines ou tubercules	2,5	A
84335900	-- Autres		
8433590010	---- toiles trieuses	2,5	A
8433590090	---- autres	2,5	A
84336000	- Machines pour le nettoyage ou le triage des oeufs, fruits ou autres produits agricoles		
8433600010	---- pour le triage des oeufs	2,5	A
8433600020	---- pour le triage des fruits	2,5	A
8433600030	---- pour le triage des pommes de terre et autres tubercules	2,5	A
8433600090	---- autres	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
84339000	– Parties		
8433900010	– – – de machines et appareils pour la fenaison	10	A
8433900020	– – – de machines et appareils pour la moisson	10	A
	– – – de machines et appareils pour le battage :		
8433900031	– – – – de batteuses	10	A
8433900039	– – – – autres	10	A
	– – – de machines et appareils pour le triage des oeufs, fruits et autres produits agricoles :		
8433900041	– – – – pour le triage des oeufs	10	A
8433900042	– – – – pour le triage des fruits	10	A
8433900043	– – – – pour le triage des pommes de terre et autres tubercules	10	A
8433900049	– – – – pour le triage de tous autres produits agricoles autres que les grains	10	A
8433900090	– – – autres	10	A
8434	Machines à traire et machines et appareils de laiterie.		
8434100000	– Machines à traire	2,5	A
8434200000	– Machines et appareils de laiterie	2,5	A
8434900000	– Parties	10	A
8435	Presses et pressoirs, fouloirs et machines et appareils analogues pour la fabrication du vin, du cidre, des jus de fruits ou de boissons similaires.		
8435100000	– Machines et appareils	2,5	A
8435900000	– Parties	10	A
8436	Autres machines et appareils pour l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture, l'aviculture ou l'apiculture, y compris les germoirs comportant des dispositifs mécaniques ou thermiques et les couveuses et éleveuses pour l'aviculture.		
8436100000	– Machines et appareils pour la préparation des aliments ou provendes pour animaux	2,5	A
	– Machines et appareils pour l'aviculture, y compris les couveuses et éleveuses :		
8436210000	– – Couveuses et éleveuses	2,5	A
843629	– – Autres		
8436291000	– – – batteries automatiques d'élevage ou de ponte	2,5	A
8436299000	– – – autres	2,5	A
8436800000	Autres machines et appareils	2,5	A
	– Parties :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8436910000	-- De machines ou appareils d'aviculture	10	A
8436990000	-- Autres	10	A
8437	Machines pour le nettoyage, le triage ou le criblage des grains ou des légumes secs; machines et appareils pour la minoterie ou le traitement des céréales ou légumes secs, autres que les machines et appareils du type fermier.		
843710	-- Machines pour le nettoyage, le triage ou le criblage des grains ou des légumes secs		
8437101000	--- pour le traitement des céréales et légumes secs	2,5	A
84371090	---- autres :		
8437109010	---- trieurs rotatifs	2,5	A
8437109020	---- sélectionneurs de grains	2,5	A
8437109030	---- toiles trieuses	2,5	A
8437109040	---- machines spéciales pour le nettoyage des graines de semence (déscuteuses, déplantineuses etc)	2,5	A
8437109090	---- autres	2,5	A
8437800000	-- Autres machines et appareils	2,5	A
843790	-- Parties		
8437901000	--- de machines et appareils pour le traitement des céréales et légumes secs	10	A
8437909000	--- autres	10	A
8438	Machines et appareils, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre, pour la préparation ou la fabrication industrielles d'aliments ou de boissons, autres que les machines et appareils pour l'extraction ou la préparation des huiles ou graisses végétales fixes ou animales.		
843810	-- Machines et appareils pour la boulangerie, la pâtisserie, la biscuiterie ou pour la fabrication des pâtes alimentaires		
8438101000	--- pétrins et façonneuses	32,5	F
8438109000	--- autres	2,5	A
8438200000	-- Machines et appareils pour la confiserie ou pour la fabrication du cacao ou du chocolat	2,5	A
8438300000	-- Machines et appareils pour la sucrerie	2,5	A
8438400000	-- Machines et appareils pour la brasserie	2,5	A
8438500000	-- Machines et appareils pour le travail des viandes	2,5	A
8438600000	-- Machines et appareils pour la préparation des fruits ou des légumes.	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
843880	– Autres machines et appareils		
	– – – pour le traitement et la préparation du café et du thé :		
8438801100	– – – – moulins à café	2,5	A
8438801900	– – – – autres	32,5	C
8438809000	– – – autres	2,5	A
8438900000	– Parties	2,5	A
8439	Machines et appareils pour la fabrication de la pâte de matières fibreuses cellulosiques ou pour la fabrication ou le finissage du papier ou du carton.		
8439100000	– Machines et appareils pour la fabrication de la pâte de matières fibreuses cellulosiques	2,5	A
8439200000	– Machines et appareils pour la fabrication du papier ou du carton	2,5	A
8439300000	– Machines et appareils pour le finissage du papier ou du carton	2,5	A
	– Parties :		
8439910000	– – De machines ou appareils pour la fabrication de la pâte de matières fibreuses cellulosiques	10	A
84399900	– – Autres		
8439990010	– – – de machines et appareils pour la fabrication du papier ou du carton	10	A
8439990090	– – – autres	10	A
8440	Machines et appareils pour le brochage ou la reliure, y compris les machines à coudre les feuillets.		
8440100000	– Machines et appareils	2,5	A
8440900000	– Parties	2,5	A
8441	Autres machines et appareils pour le travail de la pâte à papier, du papier ou du carton, y compris les coupeuses de tous types.		
844110	– Coupeuses		
8441101000	– – – des types utilisés dans les laboratoires photographiques ou cinématographiques	2,5	A
84411090	– – – autres :		
8441109010	– – – – coupeuses-bobineuses	2,5	A
8441109020	– – – – coupeuses en long et en travers	2,5	A
8441109090	– – – – autres coupeuses	2,5	A
8441200000	– Machines pour la fabrication de sacs, sachets ou enveloppes .	2,5	A
8441300000	– Machines pour la fabrication de boîtes, caisses, tubes, tambours ou contenants similaires, autrement que par moulage	2,5	A
8441400000	– Machines à mouler les articles en pâte à papier, papier ou carton	2,5	A
8441800000	– Autres machines et appareils	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
844190	– Parties		
8441901000	– – – d'appareils et matériel des types utilisés dans les laboratoires photographiques, ou cinématographiques	10	A
8441909000	– – – autres	10	A
8442	Machines, appareils et matériel (autres que les machines-outils des n°s 84.56 à 84.65) à fondre ou à composer les caractères ou pour la préparation ou la fabrication des clichés, planches, cylindres ou autres organes imprimants; caractères d'imprimerie, clichés, planches, cylindres et autres organes imprimants; pierres lithographiques, planches, plaques et cylindres préparés pour l'impression (planés, grenés, polis, par exemple).		
8442100000	– Machines à composer par procédé photographique	2,5	A
84422000	– Machines, appareils et matériel à composer les caractères par autres procédés, même avec dispositif à fondre		
8442200010	– – – à caractères arabes	2,5	A
	– – – autres :		
8442200091	– – – – machines à fondre et à composer (lynotypes, monotypes, intertypes, etc.)	2,5	A
8442200099	– – – – autres	2,5	A
84423000	– Autres machines, appareils et matériel		
8442300010	– – – à caractères arabes	2,5	A
	– – – autres :		
8442300091	– – – – machines à fondre sans travail de composition	2,5	A
8442300099	– – – – autres	2,5	A
844240	– Parties de ces machines, appareils ou matériel		
8442401000	– – – pour machines à fondre et à composer à caractères arabes	32,5	C
8442409000	– – – autres	10	A
84425000	– Caractères d'imprimerie, clichés, planches, cylindres et autres organes imprimants; pierres lithographiques, planches, plaques et cylindres préparés pour l'impression (planés, grenés, polis, par exemple)		
8442500010	– – – à caractères arabes	10	A
	– – – autres :		
	– – – – planches, plaques, cylindres et autres organes similaires, à l'exception des pierres lithographiques :		
8442500020	– – – – – imprimants	10	A
	– – – – – simplement préparés (planés, grenés, polis, etc) :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8442500031	----- planches et plaques	10	A
8442500039	----- autres	10	A
8442500040	---- pierres lithographiques préparées, même avec écritures ou dessins	10	A
8442500050	---- caractères d'imprimerie et types isolés similaires	10	A
8442500090	---- autres	10	A
8443	Machines et appareils servant à l'impression au moyen de caractères d'imprimerie, clichés, planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 84.42; machines à imprimer à jet d'encre, autres que celles du n° 84.71 ; machines auxiliaires pour l'impression.		
	– Machines et appareils à imprimer, offset :		
84431100	-- Alimentés en bobines		
8443110010	--- machines des types utilisés pour l'impression des fils, tissus, feutre, cuir, papier de tenture, papier d'emballage et couvre-parquets	2,5	A
8443110090	--- autres	2,5	A
8443120000	-- Alimentés en feuilles d'un format de 22 x 36 cm ou moins (offset de bureau)	2,5	A
84431900	-- Autres		
8443190010	--- machines des types utilisés pour l'impression des fils, tissus, feutre, cuir, papier de tenture, papier d'emballage et couvre-parquets	2,5	A
8443190090	--- autres	2,5	A
	– Machines et appareils à imprimer, typographiques, à l'exclusion des machines et appareils flexographiques :		
84432100	-- Alimentés en bobines		
8443210010	--- machines des types utilisés pour l'impression des fils, tissus, feutre, cuir, papier de tenture, papier d'emballage et couvre-parquets	2,5	A
	--- autres :		
8443210091	---- à un tour	2,5	A
8443210099	---- à deux tours	2,5	A
84432900	-- Autres		
8443290010	--- machines des types utilisés pour l'impression des fils, tissus, feutre, cuir, papier de tenture, papier d'emballage et couvre-parquets	2,5	A
	--- autres :		
8443290091	---- à un tour	2,5	A
8443290099	---- à deux tours	2,5	A
84433000	– Machines et appareils à imprimer, flexographiques		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8443300010	--- machines des types utilisés pour l'impression des fils, tissus, feutre, cuir, papier de tenture, papier d'emballage et couvre-parquets	2,5	A
	--- autres :		
8443300091	---- à un tour	2,5	A
8443300099	---- à deux tours	2,5	A
8443400000	- Machines et appareils à imprimer, héliographiques	2,5	A
	- Autres machines à imprimer :		
8443510000	-- Machines à imprimer à jet d'encre	2,5	A
84435900	-- Autres		
8443590010	--- machines des types utilisés pour l'impression des fils, tissus, feutre, cuir, papier de tenture, papier d'emballage et couvre-parquets	2,5	A
8443590020	--- machines à imprimer dites « presses à platine », avec ou sans encrage	2,5	A
	--- machines à imprimer en blanc, à cylindre :		
8443590031	---- à un tour	2,5	A
8443590039	---- à deux tours	2,5	A
8443590090	--- autres	2,5	A
8443600000	- Machines auxiliaires	2,5	A
84439000	- Parties		
8443900010	--- de machines des types utilisés pour l'impression des fils, tissus, feutre, cuir, papier de tenture, papier d'emballage et couvre-parquets	2,5	A
8443900020	--- de machines dites presses à platine	2,5	A
8443900030	--- de machines à imprimer en blanc, typographiques, à cylindre	2,5	A
8443900040	--- de machines à imprimer rotatives	2,5	A
8443900090	--- autres	2,5	A
84440000	Machines pour le filage (extrusion), l'étirage, la texturation ou le tranchage des matières textiles synthétiques ou artificielles.		
8444000010	--- machines et appareils pour le filage (extrusion) des matières textiles synthétiques ou artificielles	2,5	A
8444000090	--- autres	2,5	A
8445	Machines pour la préparation des matières textiles; machines pour la filature, le doublage ou le retordage des matières textiles et autres machines et appareils pour la fabrication des fils textiles; machines à bobiner (y compris les canetières) ou à dévider les matières textiles et machines pour la préparation des fils textiles en vue de leur utilisation sur les machines des n°s 84.46 ou 84.47.		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	– Machines pour la préparation des matières textiles :		
8445110000	-- Cardes	2,5	A
8445120000	-- Peigneuses	2,5	A
8445130000	-- Bancs à broches	2,5	A
8445190000	-- Autres	2,5	A
8445200000	– Machines pour la filature des matières textiles	2,5	A
8445300000	– Machines pour le doublage ou le retordage des matières textiles.	2,5	A
8445400000	– Machines à bobiner (y compris les canetières) ou à dévider les matières textiles	2,5	A
8445900000	– Autres	2,5	A
8446	Métiers à tisser.		
8446100000	– Pour tissus d'une largeur n'excédant pas 30 cm	2,5	A
	– Pour tissus d'une largeur excédant 30 cm, à navettes :		
8446210000	-- A moteur	2,5	A
8446290000	-- Autres	2,5	A
8446300000	– Pour tissus d'une largeur excédant 30 cm, sans navettes	2,5	A
8447	Machines et métiers à bonneterie, de couture-tricotage, à guipure, à tulle, à dentelle, à broderie, à passementerie, à tresses, à filet ou à touffeter.		
	– Métiers à bonneterie circulaires :		
8447110000	-- Avec cylindre d'un diamètre n'excédant pas 165 mm	2,5	A
8447120000	-- Avec cylindre d'un diamètre excédant 165 mm	2,5	A
84472000	– Métiers à bonneterie rectilignes; machines de couture-tricotage		
8447200010	---- à la main	2,5	A
	---- à moteur :		
8447200091	---- à mailles cueillies	2,5	A
8447200099	---- autres	2,5	A
84479000	– Autres		
8447900010	---- machines et appareils à remmailer	2,5	A
8447900090	---- métiers à tulle, à dentelle, à broderie, à tresses, à passementerie et à filet	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8448	Machines et appareils auxiliaires pour les machines des n°s 84.44, 84.45, 84.46 ou 84.47 (ratières, mécaniques Jacquard, casse-chaînes et casse-trames, mécanismes de changement de navettes, par exemple); parties et accessoires reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés aux machines de la présente position ou des n°84.44, 84.45, 84.46 ou 84.47 (broches, ailettes, garnitures de cardes, peignes, barrettes, filières, navettes, lisses et cadres de lisses, aiguilles, platines, crochets, par exemple).		
	– Machines et appareils auxiliaires pour les machines des n°s 84.44, 84.45, 84.46 ou 84.47 :		
84481100	-- Ratières (mécaniques d'armures) et mécaniques Jacquard; réducteurs, perforatrices et copieuses de cartons; machines à lacer les cartons après perforation		
8448110010	--- ratières, mécaniques jacquard et similaires	2,5	A
8448110090	--- autres	2,5	A
84481900	-- Autres		
8448190010	--- pour les machines du n° 84.47	2,5	A
8448190090	--- autres	2,5	A
8448200000	– Parties et accessoires des machines du n° 84.44 ou de leurs machines ou appareils auxiliaires	2,5	A
	– Parties et accessoires des machines du n° 84.45 ou de leurs machines ou appareils auxiliaires :		
8448310000	-- Garnitures de cardes	2,5	A
8448320000	-- De machines pour la préparation des matières textiles, autres que les garnitures de cardes	2,5	A
84483300	-- Broches et leurs ailettes, anneaux et curseurs		
8448330010	--- broches et leurs ailettes	2,5	A
8448330090	--- anneaux et curseurs	2,5	A
8448390000	-- Autres	2,5	A
	– Parties et accessoires des métiers à tisser ou de leurs machines ou appareils auxiliaires :		
8448410000	-- Navettes	2,5	A
8448420000	-- Peignes, lisses et cadres de lisses	2,5	A
8448490000	-- Autres	2,5	A
	– Parties et accessoires des métiers, machines ou appareils du n° 84.47 ou de leurs machines ou appareils auxiliaires :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8448510000	-- Platines, aiguilles et autres articles participant à la formation des mailles	2,5	A
8448590000	-- Autres	2,5	A
844900	Machines et appareils pour la fabrication ou le finissage du feutre ou des non tissés, en pièce ou en forme, y compris les machines et appareils pour la fabrication de chapeaux en feutre; formes de chapellerie.		
	--- machines et appareils pour non tissés :		
8449001100	---- pour la formation du voile par voie cardée	2,5	A
8449001900	---- autres	2,5	A
84490090	---- autres :		
	---- machines et appareils de chapellerie :		
8449009011	----- machines pour la fabrication des cloches et machines pour l'appropriage et la finition des chapeaux	2,5	A
8449009019	----- parties et accessoires	2,5	A
	----- autres machines et appareils :		
8449009091	----- machines et appareils	2,5	A
8449009099	----- parties	2,5	A
8450	Machines à laver le linge, même avec dispositif de séchage.		
	- Machines d'une capacité unitaire exprimée en poids de linge sec n'excédant pas 10 kg :		
845011	-- Machines entièrement automatiques		
	--- d'une capacité unitaire exprimée en poids de linge sec n'excédant pas 6 kg		
8450111000	kg	50	F
8450119000	--- autres	32,5	F
845012	-- Autres machines, avecessoreuse centrifuge incorporée		
	--- d'une capacité unitaire exprimée en poids de linge sec n'excédant pas 6 kg :		
84501210	kg :		
8450121010	---- à fonctionnement électrique	50	F
8450121090	---- autres	50	F
8450129000	--- autres	32,5	F
845019	-- Autres		
	--- d'une capacité unitaire exprimée en poids de linge sec n'excédant pas 6 kg :		
84501910	kg :		
8450191010	---- à fonctionnement électrique	50	F
8450191090	---- autres	50	F
8450199000	--- autres	32,5	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8450200000	– Machines d'une capacité unitaire exprimée en poids de linge sec excédant 10 kg	32,5	A
845090	– Parties		
8450901000	– – – de machines à laver le linge d'une capacité unitaire exprimée en poids de linge sec n'excédant pas 6 kg	32,5	C
8450909000	– – – autres	32,5	A
8451	Machines et appareils (autres que les machines du n°84.50) pour le lavage, le nettoyage, l'essorage, le séchage, le repassage, le pressage (y compris les presses à fixer), le blanchiment, la teinture, l'apprêt, le finissage, l'enduction ou l'imprégnation des fils, tissus ou ouvrages en matières textiles et machines pour le revêtement des tissus ou autres supports utilisés pour la fabrication de couvre-parquets tels que le linoléum; machines à enrouler, dérouler, plier, couper ou denteler les tissus.		
8451100000	– Machines pour le nettoyage à sec	2,5	A
	– Machines à sécher :		
8451210000	– – D'une capacité unitaire exprimée en poids de linge sec n'excédant pas 10 kg	2,5	A
8451290000	– – Autres	2,5	A
84513000	– Machines et presses à repasser, y compris les presses à fixer		
8451300010	– – – machines et presses à repasser à chauffage électrique	2,5	A
8451300090	– – – autres	2,5	A
8451400000	– Machines pour le lavage, le blanchiment ou la teinture	2,5	A
8451500000	– Machines à enrouler, dérouler, plier, couper ou denteler les tissus.	2,5	A
845180	– Autres machines et appareils		
8451801000	– – –essoreuses non centrifuges	2,5	A
84518090	– – – autres :		
8451809010	– – – – machines pour le revêtement des tissus et autres supports en vue de la fabrication de couvre-parquets, tels que linoléum, etc	2,5	A
8451809090	– – – – autres machines et appareils	2,5	A
84519000	– Parties		
8451900010	– – – d'essoreuses non centrifuges	2,5	A
8451900090	– – – autres	2,5	A
8452	Machines à coudre, autres que les machines à coudre les feuillets du n° 84.40; meubles, embases et couvercles spécialement conçus pour machines à coudre; aiguilles pour machines à coudre.		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
84521000	– Machines à coudre de type ménager		
8452100010	– – – d'une valeur unitaire (bâtis, tables ou meubles non compris) supérieure à 65 U.C	2,5	A
8452100090	– – – autres	2,5	A
	– Autres machines à coudre :		
8452210000	– – Unités automatiques	2,5	A
8452290000	– – Autres	2,5	A
8452300000	– Aiguilles pour machines à coudre	2,5	A
8452400000	– Meubles, embases et couvercles pour machines à coudre et leurs parties	2,5	A
8452900000	– Autres parties de machines à coudre	2,5	A
8453	Machines et appareils pour la préparation, le tannage ou le travail des cuirs ou peaux ou pour la fabrication ou la réparation des chaussures ou autres ouvrages en cuir ou en peau, autres que les machines à coudre.		
8453100000	– Machines et appareils pour la préparation, le tannage ou le travail des cuirs ou peaux	2,5	A
8453200000	– Machines et appareils pour la fabrication ou la réparation des chaussures	2,5	A
8453800000	– Autres machines et appareils	2,5	A
84539000	– Parties		
8453900010	– – – de machines pour la fabrication ou la réparation des chaussures	10	A
8453900090	– – – autres	10	A
8454	Convertisseurs, poches de coulée, lingotières et machines à couler (mouler) pour métallurgie, aciérie ou fonderie.		
8454100000	– Convertisseurs	2,5	A
84542000	– Lingotières et poches de coulée		
8454200010	– – – poches de coulée	2,5	A
	– – – lingotières :		
8454200091	– – – – en fonte	2,5	A
8454200099	– – – – autres	2,5	A
8454300000	– Machines à couler (mouler)	2,5	A
8454900000	– Parties	10	A
8455	Laminoirs à métaux et leurs cylindres.		
84551000	– Laminoirs à tubes		
8455100010	– – – laminoirs spécialement conçus pour être utilisés dans le recyclage des combustibles nucléaires irradiés	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8455100090	--- autres	2,5	A
	- Autres laminoirs :		
84552100	-- Laminoirs à chaud et laminoirs combinés à chaud et à froid		
8455210010	--- laminoirs spécialement conçus pour être utilisés dans le recyclage des combustibles nucléaires irradiés	2,5	A
8455210090	--- autres	2,5	A
84552200	-- Laminoirs à froid		
8455220010	--- laminoirs spécialement conçus pour être utilisés dans le recyclage des combustibles nucléaires irradiés	2,5	A
8455220090	--- autres	2,5	A
8455300000	- Cylindres de laminoirs	2,5	A
8455900000	- Autres parties	10	A
8456	Machines-outils travaillant par enlèvement de toute matière et opérant par laser ou autre faisceau de lumière ou de photons, par ultra-sons, par électro-érosion, par procédés électrochimiques, par faisceaux d'électrons, par faisceaux ioniques ou par jet de plasma.		
84561000	- Opérant par laser ou autre faisceau de lumière ou de photons		
8456100010	--- pour le travail des métaux et des carbures métalliques	2,5	A
8456100020	--- pour le travail de la pierre, des produits céramiques, du béton, de l'amiante ciment et d'autres matières minérales similaires, et pour le travail du verre.	2,5	A
8456100030	--- pour le travail du bois, du liège, de l'os, de l'ébonite, des matières plastiques et autres matières dures similaires	2,5	A
8456100090	--- autres	2,5	A
84562000	- Opérant par ultra-sons		
	--- pour le travail des métaux et des carbures métalliques :		
8456200011	---- machines automatisées à partir d'informations codées	2,5	A
8456200019	---- autres	2,5	A
8456200020	--- pour le travail de la pierre, des produits céramiques, du béton, de l'amiante ciment et d'autres matières minérales similaires, et pour le travail du verre.	2,5	A
8456200090	--- autres	2,5	A
84563000	- Opérant par électro-érosion		
	--- pour le travail des métaux et des carbures métalliques :		
8456300011	---- machines automatisées à partir d'informations codées	2,5	A
8456300019	---- autres	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8456300020	--- pour le travail de la pierre, des produits céramiques, du béton, de l'amiante ciment et d'autres matières minérales similaires, et pour le travail du verre	2,5	A
8456300090	--- autres	2,5	A
	- Autres :		
8456910000	-- Pour la gravure à sec du tracé sur les matières semi-conductrices	2,5	A
84569900	-- Autres		
	--- pour le travail des métaux et des carbures métalliques :		
8456990011	---- machines automatisées à partir d'informations codées	2,5	A
8456990019	---- autres	2,5	A
8456990020	--- pour le travail de la pierre, des produits céramique, du béton, de l'amiante ciment et d'autres matières minérales similaires, et pour le travail à froid du verre	2,5	A
8456990030	--- pour le travail du bois, du liège, de l'os, de l'ébonite, des matières plastiques et autres matières dures similaires	2,5	A
8456990080	--- autres	2,5	A
8457	Centres d'usinage, machines à poste fixe et machines à stations multiples, pour le travail des métaux.		
84571000	- Centres d'usinage		
8457100010	--- travaillant par enlèvement de matière	2,5	A
8457100090	--- autres	2,5	A
84572000	- Machines à poste fixe		
8457200010	--- travaillant par enlèvement de matière	2,5	A
8457200090	--- autres	2,5	A
84573000	- Machines à stations multiples		
8457300010	--- travaillant par enlèvement de matière	2,5	A
8457300090	--- autres	2,5	A
8458	Tours (y compris les centres de tournage) travaillant par enlèvement de métal.		
	- Tours horizontaux :		
845811	-- A commande numérique		
8458111000	--- présentés sous la forme CKD	2,5	A
8458119000	--- autres	2,5	A
845819	-- Autres		
8458191000	--- présentés sous la forme CKD	2,5	A
8458199000	--- autres	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	– Autres tours :		
845891	-- A commande numérique		
8458911000	--- présentés sous la forme CKD	2,5	A
8458919000	--- autres	2,5	A
845899	-- Autres		
8458991000	--- présentés sous la forme CKD	2,5	A
84589990	--- autres :		
8458999010	---- tours automatiques, y compris les tours révolvers	2,5	A
8458999090	---- autres	2,5	A
8459	Machines (y compris les unités d'usinage à glissières) à percer, aléser, fraiser, fileter ou tarauder les métaux par enlèvement de matière, autres que les tours (y compris les centres de tournage) du n° 84.58.		
8459100000	– Unités d'usinage à glissières	2,5	A
	– Autres machines à percer :		
8459210000	-- A commande numérique	2,5	A
8459290000	-- Autres	2,5	A
	– Autres aléseuses–fraiseuses :		
8459310000	-- A commande numérique	2,5	A
8459390000	-- Autres	2,5	A
84594000	– Autres machines à aléser		
8459400010	--- à commande numérique	2,5	A
8459400090	--- autres	2,5	A
	– Machines à fraiser, à console :		
845951	-- A commande numérique		
8459511000	--- présentées sous la forme CKD	2,5	A
8459519000	--- autres	2,5	A
845959	-- Autres		
8459591000	--- présentées sous la forme CKD	2,5	A
8459599000	--- autres	2,5	A
	– Autres machines à fraiser :		
845961	-- A commande numérique		
8459611000	--- présentées sous la forme CKD	2,5	A
8459619000	--- autres	2,5	A
845969	-- Autres		
8459691000	--- présentées sous la forme CKD	2,5	A
8459699000	--- autres	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8459700000	– Autres machines à fileter ou à tarauder	2,5	A
8460	Machines à ébarber, affûter, meuler, rectifier, roder, polir ou à faire d'autres opérations de finissage, travaillant des métaux ou des cermets à l'aide de meules, d'abrasifs ou de produits de polissage, autres que les machines à tailler ou à finir les en grenages du n° 84.61.		
	– Machines à rectifier les surfaces planes dont le positionnement dans un des axes peut être réglé à au moins 0,01 mm près:		
8460110000	-- A commande numérique	2,5	A
8460190000	-- Autres	2,5	A
	– Autres machines à rectifier, dont le positionnement dans un des axes peut être réglé à au moins 0,01 mm près :		
8460210000	-- A commande numérique	2,5	A
8460290000	-- Autres	2,5	A
	– Machines à affûter :		
84603100	-- A commande numérique		
	--- avec système de réglage micrométrique au sens de la note complémentaire 2 du présent chapitre		
8460310010		2,5	A
8460310090	--- autres	2,5	A
84603900	-- Autres		
	--- avec système de réglage micrométrique au sens de la note complémentaire 2 du présent chapitre		
8460390010		2,5	A
8460390090	--- autres	2,5	A
84604000	– Machines à glacer ou à roder		
	--- avec système de réglage micrométrique au sens de la note complémentaire 2 du présent chapitre :		
8460400011	---- à commande numérique	2,5	A
8460400019	---- autres	2,5	A
	---- autres :		
8460400091	---- à commande numérique	2,5	A
8460400099	---- autres	2,5	A
84609000	– Autres		
	--- avec système de réglage micrométrique au sens de la note complémentaire 2 du présent chapitre :		
8460900011	---- à commande numérique	2,5	A
8460900019	---- autres	2,5	A
	--- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8460900091	---- à commande numérique	2,5	A
8460900099	---- autres	2,5	A
8461	Machines à raboter, étaux-limeurs, machines à mortaiser, brocher, tailler les engrenages, finir les engrenages, scier, tronçonner et autres machines-outils travaillant par enlèvement de métal ou de cermet, non dénommées ni comprises ailleurs.		
84612000	– Etau-limeurs et machines à mortaiser		
8461200010	--- à commande numérique	2,5	A
8461200090	--- autres	2,5	A
84613000	– Machines à brocher		
8461300010	--- à commande numérique	2,5	A
8461300090	--- autres	2,5	A
84614000	– Machines à tailler ou à finir les engrenages		
8461400010	--- à commande numérique	2,5	A
8461400090	--- autres	2,5	A
84615000	– Machines à scier ou à tronçonner		
8461500010	--- à commande numérique	2,5	A
8461500090	--- autres	2,5	A
84619000	– Autres		
	---- machines à raboter :		
8461900011	---- à commande numérique	2,5	A
8461900019	---- autres	2,5	A
8461900090	---- autres	2,5	A
8462	Machines (y compris les presses) à forger ou à estamper, moutons, marteaux-pilons et martinets pour le travail des métaux; machines (y compris les presses) à rouler, cintrer, plier, dresser, planer, cisailer, poinçonner ou gruger les métaux; presses pour le travail des métaux ou des carbures métalliques, autres que celles visées ci-dessus.		
84621000	– Machines (y compris les presses) à forger ou à estamper, moutons, marteaux-pilons et martinets		
8462100010	--- à commande numérique	2,5	A
8462100090	--- autres	2,5	A
	– Machines (y compris les presses) à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer :		
8462210000	-- A commande numérique	2,5	A
8462290000	-- Autres	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	– Machines (y compris les presses) à cisailer, autres que les machines combinées à poinçonner et à cisailer :		
8462310000	-- A commande numérique	2,5	A
8462390000	-- Autres	2,5	A
	– Machines (y compris les presses) à poinçonner ou à gruger, y compris les machines combinées à poinçonner et à cisailer :		
8462410000	-- A commande numérique	2,5	A
8462490000	-- Autres	2,5	A
	– Autres :		
84629100	-- Presses hydrauliques		
8462910010	---- à commande numérique	2,5	A
8462910090	---- autres	2,5	A
84629900	-- Autres		
	---- presses :		
8462990011	----- à commande numérique	2,5	A
8462990019	----- autres	2,5	A
8462990090	---- autres	2,5	A
8463	Autres machines-outils pour le travail des métaux ou des cermets, travaillant sans enlèvement de matière.		
8463100000	– Bancs à étirer les barres, tubes, profilés, fils ou similaires	2,5	A
8463200000	– Machines pour exécuter un filetage extérieur ou intérieur par roulage ou laminage	2,5	A
8463300000	– Machines pour le travail des métaux sous forme de fil	2,5	A
84639000	– Autres		
	---- machines à pointer :		
8463900011	----- à commande numérique	2,5	A
8463900019	----- autres	2,5	A
8463900090	---- autres	2,5	A
8464	Machines-outils pour le travail de la pierre, des produits céramiques, du béton, de l'amiante-ciment ou de matières minérales similaires, ou pour le travail à froid du verre.		
8464100000	– Machines à scier	2,5	A
84642000	– Machines à meuler ou à polir		
8464200010	---- machines continues à doucir ou à polir les feuilles ou plaques de verre	2,5	A
8464200090	---- autres	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
846490	– Autres		
8464901000	– – – machines pour le ponçage	2,5	A
8464909000	– – – autres	2,5	A
8465	Machines-outils (y compris les machines à clouer, agraffer, coller ou autrement assembler) pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires.		
8465100000	– Machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations	2,5	A
	– Autres :		
8465910000	– – Machines à scier	2,5	A
8465920000	– – Machines à dégauchir ou à raboter; machines à fraiser ou à moulurer.	2,5	A
8465930000	– – Machines à meuler, à poncer ou à polir	2,5	A
8465940000	– – Machines à cintrer ou à assembler	2,5	A
8465950000	– – Machines à percer ou à mortaiser	2,5	A
8465960000	– – Machines à fendre, à trancher ou à dérouler	2,5	A
8465990000	– – Autres	2,5	A
8466	Parties et accessoires reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés aux machines des n°s 84.56 à 84.65, y compris les porte-pièces et porte-outils, les filières à déclenchement automatique, les dispositifs diviseurs et autres dispositifs spéciaux se montant sur machines-outils; porte-outils pour outils ou outillage à main, de tous types.		
8466100000	– Porte-outils et filières à déclenchement automatique	2,5	A
8466200000	– Porte-pièces	2,5	A
8466300000	– Dispositifs diviseurs et autres dispositifs spéciaux se montant sur machines-outils	2,5	A
	– Autres :		
8466910000	– – Pour machines du n° 84.64	10	A
8466920000	– – Pour machines du n° 84.65	10	A
84669300	– – Pour machines des n°s 84.56 à 84.61		
8466930010	– – – de machines-outils pour le travail des métaux et des carbures métalliques.	2,5	A
8466930090	– – – autres	2,5	A
8466940000	– – Pour machines des n°s 84.62 ou 84.63	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8467	Outils pneumatiques, hydrauliques ou à moteur (électrique ou non électrique) incorporé, pour emploi à la main.		
	– Pneumatiques :		
84671100	-- Rotatifs (même à percussion)		
8467110010	---- pour le travail des métaux	2,5	A
8467110090	---- autres	2,5	A
84671900	-- Autres		
8467190010	---- pour le travail des métaux	2,5	A
8467190090	---- autres	2,5	A
	– A moteur électrique incorporé :		
8467210000	-- Perceuses de tous genres, y compris les perforatrices rotatives	2,5	A
84672200	-- Scies et tronçonneuses		
8467220010	---- machines à couper le tissus	2,5	A
	---- autres :		
8467220091	----- pour le travail du bois ou des métaux	2,5	A
8467220099	----- pour le travail d'autres matières	2,5	A
846729	-- Autres		
8467291000	---- cisailles	2,5	A
84672990	---- autres :		
8467299010	----- outils et machines-outils d'emploi universel	2,5	A
	----- autres :		
8467299091	----- pour le travail du bois ou des métaux	2,5	A
8467299099	----- pour le travail d'autres matières	2,5	A
	– Autres outils :		
8467810000	-- Tronçonneuses à chaîne	2,5	A
846789	-- Autres		
8467891000	---- hydrauliques	2,5	A
8467899000	---- autres	2,5	A
	– Parties :		
8467910000	-- De tronçonneuses à chaîne	2,5	A
8467920000	-- D'outils pneumatiques	2,5	A
8467990000	-- Autres	2,5	A
8468	Machines et appareils pour le brasage ou le soudage, même pouvant couper, autres que ceux du n°85.15; machines et appareils aux gaz pour la trempe superficielle.		
8468100000	– Chalumeaux guidés à la main	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8468200000	– Autres machines et appareils aux gaz	2,5	A
8468800000	– Autres machines et appareils	2,5	A
8468900000	– Parties	10	A
8469	Machines à écrire autres que les imprimantes du n° 84.71; machines pour le traitement des textes.		
	– Machines à écrire automatiques et machines pour le traitement des textes :		
84691100	– – Machines pour le traitement des textes		
8469110010	– – – à caractères arabes	2,5	A
8469110090	– – – autres	2,5	A
84691200	– – Machines à écrire automatiques		
8469120010	– – – à caractères arabes	2,5	A
8469120090	– – – autres	2,5	A
84692000	– Autres machines à écrire, électriques		
	– – – portatives :		
8469200011	– – – – à caractères arabes	2,5	A
8469200019	– – – – autres	2,5	A
	– – – autres :		
8469200091	– – – – à caractères arabes	2,5	A
8469200099	– – – – autres	2,5	A
84693000	– Autres machines à écrire, non électriques		
	– – – d'un poids n'excédant pas 12 kg, coffret non compris :		
8469300011	– – – – à caractères arabes	2,5	A
8469300019	– – – – autres	2,5	A
	– – – autres :		
8469300091	– – – – à caractères arabes	2,5	A
8469300099	– – – – autres	2,5	A
8470	Machines à calculer et machines de poche permettant d'enregistrer, de reproduire et d'afficher des informations, comportant une fonction de calcul ; machines comptables, machines à affranchir, à établir les tickets et machines similaires, comportant un dispositif de calcul ; caisses enregistreuses.		
847010	– Calculatrices électroniques pouvant fonctionner sans source d'énergie électrique extérieure et machines de poche comportant une fonction de calcul permettant d'enregistrer, de reproduire et d'afficher des informations		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	--- machines de poche comportant une fonction de calcul permettant d'enregistrer, de reproduire et d'afficher des informations :		
8470101000	---- conçus pour exécuter un «travail de bureau»	2,5	A
	---- autres :		
8470102100	----- destinées aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse	2,5	A
8470102900	----- autres	2,5	A
8470109000	--- autres	10	A
	- Autres machines à calculer électroniques :		
8470210000	-- Comportant un organe imprimant	10	A
8470290000	-- Autres	10	A
84703000	- Autres machines à calculer		
	--- machines à calculer à une ou deux opérations :		
8470300011	---- imprimantes	10	A
8470300019	---- non imprimantes	10	A
8470300020	--- machines à calculer à trois opérations	10	A
	--- machines à calculer à quatre opérations :		
8470300091	---- imprimantes	10	A
8470300099	---- non imprimantes	10	A
8470400000	- Machines comptables	10	A
8470500000	- Caisses enregistreuses	10	A
8470900000	- Autres	10	A
8471	Machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités; lecteurs magnétiques ou optiques, machines de mise d'informations sur support sous forme codée et machines de traitement de ces informations, non dénommés ni compris ailleurs.		
84711000	- Machines automatiques de traitement de l'information, analogiques ou hybrides		
	--- destinées à l'agence Maghreb Arabe Presse :		
8471100011	---- à caractères arabes	2,5	A
8471100019	---- autres	2,5	A
	--- autres :		
8471100091	---- à caractères arabes	2,5	A
8471100099	---- autres	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
84713000	– Machines automatiques de traitement de l'information numériques, portatives, d'un poids n'excédant pas 10 kg, comportant au moins une unité centrale de traitement, un clavier et un écran		
	– – – destinées à l'agence Maghreb Arabe Presse :		
8471300011	– – – – à caractères arabes	2,5	A
8471300019	– – – – autres	2,5	A
	– – – autres :		
8471300091	– – – – à caractères arabes	2,5	A
8471300099	– – – – autres	2,5	A
	– Autres machines automatiques de traitement de l'information numériques :		
84714100	– – Comportant, sous une même enveloppe, au moins une unité centrale de traitement et, qu'elles soient ou non combinées, une unité d'entrée et une unité de sortie		
	– – – destinées à l'agence Maghreb Arabe Presse :		
8471410011	– – – – à caractères arabes	2,5	A
8471410019	– – – – autres	2,5	A
	– – – autres :		
8471410091	– – – – à caractères arabes	2,5	A
8471410099	– – – – autres	2,5	A
84714900	– – Autres, se présentant sous forme de systèmes		
	– – – destinées à l'agence Maghreb Arabe Presse :		
8471490011	– – – – à caractères arabes	2,5	A
8471490019	– – – – autres	2,5	A
	– – – autres :		
8471490091	– – – – à caractères arabes	2,5	A
8471490099	– – – – autres	2,5	A
84715000	– Unités de traitement numériques autres que celles des n°s 8471.41 ou 8471.49, pouvant comporter, sous une même enveloppe, un ou deux des types d'unités suivants : unité de mémoire, unité d'entrée et unité de sortie		
	– – – destinées à l'agence Maghreb Arabe Presse :		
8471500011	– – – – à caractères arabes	2,5	A
8471500019	– – – – autres	2,5	A
	– – – autres :		
8471500091	– – – – à caractères arabes	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8471500099	----- autres	2,5	A
84716000	- Unités d'entrée ou de sortie, pouvant comporter, sous la même enveloppe, des unités de mémoire		
	---- dispositifs d'entrée à coordonnées x,y :		
8471600011	----- destinés à l'agence Maghreb Arabe Presse	2,5	A
8471600019	----- autres	2,5	A
8471600020	---- imprimantes à jet d'encre	2,5	A
	---- autres :		
8471600091	----- destinées à l'agence Maghreb Arabe Presse	2,5	A
8471600099	----- autres	2,5	A
84717000	- Unités de mémoire		
	---- unités de mémoire à disque dur :		
8471700011	----- destinées à l'agence Maghreb Arabe Presse	2,5	A
8471700019	----- autres	2,5	A
	---- autres :		
8471700091	----- destinées à l'agence Maghreb Arabe Presse	2,5	A
8471700099	----- autres	2,5	A
84718000	- Autres unités de machines automatiques de traitement de l'information		
	---- destinées à l'agence Maghreb Arabe Presse :		
8471800011	----- à caractères arabes	2,5	A
8471800019	----- autres	2,5	A
	---- autres :		
8471800091	----- à caractères arabes	2,5	A
8471800099	----- autres	2,5	A
84719000	- Autres		
	---- destinés à l'agence Maghreb Arabe Presse :		
8471900011	----- perforatrices et vérificatrices	2,5	A
8471900012	----- trieuses et interclasseuses	2,5	A
8471900013	----- calculatrices	2,5	A
8471900014	----- tabulatrices	2,5	A
8471900019	----- autres	2,5	A
	---- autres :		
8471900091	----- perforatrices et vérificatrices	2,5	A
8471900092	----- trieuses et interclasseuses	2,5	A
8471900093	----- calculatrices	2,5	A
8471900094	----- tabulatrices	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8471900099	----- autres	2,5	A
8472	Autres machines et appareils de bureau (duplicateurs hectographiques ou à stencils, machines à imprimer les adresses, distributeurs automatiques de billets de banque, machines à trier, à compter ou à encartoucher les pièces de monnaie, appareils à tailler les crayons, appareils à perforer ou à agraffer, par exemple).		
8472100000	– Duplicateurs	10	A
8472200000	– Machines à imprimer les adresses ou à estamper les plaques d'adresses	40	A
8472300000	– Machines pour le triage, le pliage, la mise sous enveloppe ou sous bande du courrier, machines à ouvrir, fermer ou sceller la correspondance et machines à apposer ou à oblitérer les timbres	40	A
847290	– Autres		
8472901000	--- machines à compter les pièces de monnaie	2,5	A
84729090	---- autres :		
8472909010	---- machines à authentifier les chèques	40	C
8472909020	---- système modulaire travaillant en liaison avec une machine automatique de traitement de l'information, composé d'un bac d'alimentation, d'un scanner, d'un encodeur, d'une imprimante et d'un module de tri de documents et/ou de stockage en option.	10	A
8472909080	---- autres	40	A
8473	Parties et accessoires (autres que les coffrets, housses et similaires) reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés aux machines ou appareils des n°s 84.69 à 84.72.		
8473100000	– Parties et accessoires des machines du n° 84.69	40	A
	– Parties et accessoires des machines du n° 84.70 :		
8473210000	-- Des machines à calculer électroniques des n°s 8470.10,8470.21 ou 8470.29	2,5	A
8473290000	-- Autres	40	A
84733000	– Parties et accessoires des machines du n° 84.71		
	--- destinées à l'agence Maghreb Arabe Presse :		
8473300011	---- de machines à statistique et similaires à cartes perforées	2,5	A
8473300019	---- autres	2,5	A
	---- autres :		
8473300091	---- de machines à statistique et similaires à cartes perforées	2,5	A
8473300099	---- autres	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
84734000	– Parties et accessoires des machines du n° 84.72		
8473400010	– – – clichés-adresses	40	C
8473400090	– – – autres	40	A
8473500000	– Parties et accessoires qui peuvent être utilisés indifféremment avec les machines ou appareils de plusieurs des n°s 84.69 à 84.72	40	C
8474	Machines et appareils à trier, cribler, séparer, laver, concasser, broyer, mélanger ou malaxer les terres, pierres, minerais ou autres matières minérales solides (y compris les poudres et les pâtes); machines à agglomérer, former ou mouler les combustible minéraux solides, les pâtes céramiques, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou en pâte; machines à former les moules de fonderie en sable.		
847410	– Machines et appareils à trier, cribler, séparer ou laver		
8474101000	– – – cribles vibrants	2,5	A
8474102000	– – – autres cribles	25	C
8474109000	– – – autres	2,5	A
84742000	– Machines et appareils à concasser, broyer ou pulvériser		
8474200010	– – – concasseurs et broyeurs à marteaux	2,5	A
8474200090	– – – autres	2,5	A
	– Machines et appareils à mélanger ou à malaxer :		
847431	– – Bétonnières et appareils à gâcher le ciment		
	– – – bétonnières :		
8474311100	– – – – d'une capacité n'excédant pas un mètre cube	50	F
8474311900	– – – – autres	2,5	A
8474319000	– – – autres	2,5	A
8474320000	– – Machines à mélanger les matières minérales au bitume	2,5	A
8474390000	– – Autres	2,5	A
8474800000	– Autres machines et appareils	2,5	A
847490	– Parties		
8474901000	– – – de bétonnières	50	F
	– – – autres :		
8474909100	– – – – de concasseurs et de broyeurs à marteaux	50	F
8474909200	– – – – mécanisme agitateur de cellule de flottation de minerais	10	A
8474909800	– – – – autres	32,5	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8475	Machines pour l'assemblage des lampes, tubes ou valves électriques ou électroniques ou des lampes pour la production de la lumière éclair, qui comportent une enveloppe en verre; machines pour la fabrication ou le travail à chaud du verre ou des ouvrages en verre.		
8475100000	– Machines pour l'assemblage des lampes, tubes ou valves électriques ou électroniques ou des lampes pour la production de la lumière-éclair, qui comportent une enveloppe en verre	2,5	A
	– Machines pour la fabrication ou le travail à chaud du verre ou des ouvrages en verre :		
8475210000	-- Machines pour la fabrication des fibres optiques et de leurs ébauches	2,5	A
84752900	-- Autres		
8475290010	--- pour la fabrication du verre plat (verre à vitres, glaces, etc)	2,5	A
8475290020	--- pour la fabrication des fibres de verre	2,5	A
	--- pour la fabrication du verre creux à partir du verre pâteux ou liquide :		
8475290031	---- machines à fabriquer les ampoules de lampes électriques	2,5	A
8475290039	---- autres	2,5	A
8475290090	---- autres	2,5	A
8475900000	– Parties	10	A
8476	Machines automatiques de vente de produits (timbres-poste, cigarettes, denrées alimentaires, boissons, par exemple), y compris les machines pour changer la monnaie.		
	– Machines automatiques de vente de boissons :		
8476210000	-- Comportant un dispositif de chauffage ou de réfrigération	2,5	A
8476290000	-- Autres	40	C
	– Autres machines :		
8476810000	-- Comportant un dispositif de chauffage ou de réfrigération	2,5	A
84768900	-- Autres		
8476890010	--- distributeurs automatiques de timbres-poste	40	C
8476890090	--- autres	40	C
847690	– Parties		
	--- dispositif d'alimentation en pièces de monnaie ou autres moyens de paiement (jetons, cartes programmées, par exemple) de machines automatiques de vente de produits		
8476901000		2,5	A
8476909000	--- autres	40	C

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8477	Machines et appareils pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre.		
8477100000	– Machines à mouler par injection	2,5	A
8477200000	– Extrudeuses	2,5	A
8477300000	– Machines à mouler par soufflage	2,5	A
8477400000	– Machines à mouler sous vide et autres machines à thermoformer	2,5	A
	– Autres machines et appareils à mouler ou à former :		
84775100	– – A mouler ou à rechapier les pneumatiques ou à mouler ou à former les chambres à air		
8477510010	– – – presses	2,5	A
8477510090	– – – autres	2,5	A
84775900	– – Autres		
8477590010	– – – presses	2,5	A
8477590090	– – – autres	2,5	A
8477800000	– Autres machines et appareils	2,5	A
8477900000	– Parties	10	A
8478	Machines et appareils pour la préparation ou la transformation du tabac, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre.		
8478100000	– Machines et appareils	2,5	A
8478900000	– Parties	10	A
8479	Machines et appareils mécaniques ayant une fonction propre, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre.		
8479100000	– Machines et appareils pour les travaux publics, le bâtiment ou les travaux analogues	2,5	A
84792000	– Machines et appareils pour l'extraction ou la préparation des huiles ou graisses végétales fixes ou animales		
8479200010	– – – presses	2,5	A
8479200090	– – – autres	2,5	A
84793000	– Presses pour la fabrication de panneaux de particules ou de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses et autres machines et appareils pour le traitement du bois ou du liège		
8479300010	– – – presses	2,5	A
8479300090	– – – autres	2,5	A
84794000	– Machines de corderie ou de câblerie		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8479400010	--- toronneuses, commetteuses, assembleuses et autres machines et appareils similaires	2,5	A
8479400090	--- autres machines et appareils (à armer, à rubaner, à isoler et similaires pour la préparation, le revêtement, le conditionnement, etc)	2,5	A
8479500000	- Robots industriels, non dénommés ni compris ailleurs	2,5	A
8479600000	- Appareils à évaporation pour le rafraîchissement de l'air	2,5	A
	- Autres machines et appareils :		
84798100	-- Pour le traitement des métaux, y compris les bobineuses pour enroulements électriques		
8479810010	--- spécialement conçus pour le recyclage des combustibles nucléaires irradiés (frittage d'oxydes métalliques radioactifs, gainage, etc)	2,5	A
	--- autres :		
8479810091	----- presses	2,5	A
8479810099	----- autres	2,5	A
8479820000	-- A mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser	2,5	A
847989	-- Autres		
8479891000	--- appareils automatiques fonctionnant avec des pièces de monnaie ou des jetons	2,5	A
8479892000	--- hydrocureuses	32,5	F
8479898000	--- autres	2,5	A
847990	- Parties		
8479901000	--- d'appareils automatiques fonctionnant avec des pièces de monnaie ou des jetons	10	A
84799090	--- autres :		
8479909010	---- de toronneuses, commetteuses, assembleuses et autres machines similaires	10	A
8479909020	---- des machines et appareils pour l'industrie du tabac	10	A
8479909030	---- des machines et appareils pour l'industrie du caoutchouc et des matières plastiques	10	A
8479909040	---- des machines et appareils pour le traitement du bois	10	A
8479909050	---- des machines et appareils pour le traitement des métaux	10	A
8479909090	---- d'autres machines et appareils	10	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8480	Châssis de fonderie; plaques de fond pour moules; modèles pour moules; moules pour les métaux (autres que les lingotières), les carbures métalliques, le verre, les matières minérales, le caoutchouc ou les matières plastiques.		
8480100000	– Châssis de fonderie	2,5	A
84802000	– Plaques de fond pour moules		
8480200010	– – – pour les métaux et les carbures métalliques	2,5	A
8480200020	– – – pour le verre	2,5	A
8480200030	– – – pour matières minérales	2,5	A
8480200090	– – – pour le caoutchouc et les matières plastiques	2,5	A
848030	– Modèles pour moules		
8480301000	– – – en matières plastiques	2,5	A
	– – – en bois :		
8480302100	– – – – en panneaux de fibres du n° 44.11	2,5	A
8480302900	– – – – autres	2,5	A
8480303000	– – – en fonte, fer ou acier	2,5	A
84803090	– – – autres :		
8480309010	– – – – en cuivre	2,5	A
8480309090	– – – – autres	2,5	A
	– Moules pour les métaux ou les carbures métalliques :		
8480410000	– – Pour le moulage par injection ou par compression	2,5	A
8480490000	– – Autres	2,5	A
84805000	– Moules pour le verre		
8480500010	– – – moules en acier pour la fabrication d'ampoules pour tubes cathodiques .	2,5	A
8480500090	– – – autres	2,5	A
8480600000	– Moules pour les matières minérales	2,5	A
	– Moules pour le caoutchouc ou les matières plastiques :		
8480710000	– – Pour le moulage par injection ou par compression	2,5	A
8480790000	– – Autres	2,5	A
8481	Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques.		
848110	– Détendeurs		
8481101000	– – – pour bouteilles à gaz à usage domestique	50	F
	– – – autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8481109100	----- valve à gaz en zamak avec dispositif d'ouverture, de fermeture et de réglage du débit	25	F
8481109900	----- autres	32,5	F
8481200000	- Valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques .	50	F
8481300000	- Clapets et soupapes de retenue	50	F
8481400000	- Soupapes de trop-plein ou de sûreté	50	F
848180	- Autres articles de robinetterie et organes similaires		
8481801000	--- valves pour bouteilles à gaz de 3 kg	50	F
8481802000	--- robinets dits «de prise en charge» pour branchements d'immeubles en fonte ou en bronze	50	F
84818030	--- robinetterie sanitaire (pour lavabos, bidets, douches, baignoires, éviers) :		
8481803010	----- ébauches brutes de fonderie	50	F
8481803090	----- autres	50	F
84818040	--- robinetterie de bâtiment :		
	----- robinets d'arrêt et robinets de puisage, en bronze, ou en laiton, à vis intérieure, dont le diamètre de l'orifice est inférieur ou égal à 20 mm :		
8481804011	----- ébauches brutes de fonderie	50	F
8481804019	----- autres	50	F
8481804090	----- autres	50	F
8481805000	--- valve de pneumatiques	2,5	F
	--- autres :		
8481809100	--- valves à eau munies de tige de réglage manuel de débit	25	F
8481809200	--- robinets à gaz, thermostatiques	32,5	F
8481809500	--- valves complètes pour aérosols	25	F
8481809600	--- robinets-vanne, à tournant ou à obturateur en métaux communs, non automatiques (fonctionnement à main), d'un diamètre intérieur inférieur ou égal à 76,2 mm ou 3 pouces	50	F
8481809700	--- autres	2,5	A
848190	- Parties		
8481901000	--- de valves pour bouteilles à gaz de 3 kg	50	F
8481902000	--- de détendeurs pour bouteilles à gaz à usage domestique	50	F
8481903000	--- d'autres détendeurs	32,5	F
8481904000	--- de robinets dits de «prise en charge» pour branchements d'immeubles en fonte ou en bronze	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8481905000	--- de robinetterie sanitaire (pour lavabos, bidets, douches, baignoires, éviers)	50	F
8481906000	--- de robinetterie de bâtiment	50	F
8481909000	--- autres	2,5	F
8482	Roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles.		
8482100000	– Roulements à billes	10	A
8482200000	– Roulements à rouleaux coniques, y compris les assemblages de cônes et rouleaux coniques	2,5	A
8482300000	– Roulements à rouleaux en forme de tonneau	2,5	A
8482400000	– Roulements à aiguilles	2,5	A
8482500000	– Roulements à rouleaux cylindriques	2,5	A
8482800000	– Autres, y compris les roulements combinés	10	A
	– Parties :		
8482910000	– – Billes, galets, rouleaux et aiguilles	10	A
8482990000	– – Autres	10	A
8483	Arbres de transmission (y compris les arbres à cames et les vilebrequins) et manivelles; paliers et coussinets; engrenages et roues de friction; broches filetées à billes ou à rouleaux ; réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse, y compris les convertisseurs de couple; volants et poulies, y compris les poulies à moufles; embrayages et organes d'accouplement, y compris les joints d'articulation.		
848310	– Arbres de transmission (y compris les arbres à cames et les vilebrequins) et manivelles		
	--- pour moteurs pour véhicules automobiles, des positions 84.07 et 84.08 :		
	---- vilebrequins et arbres à cames :		
8483101100	----- vilebrequins pour moteurs pour cyclomoteurs d'une cylindrée égale ou inférieure à 50 cm ³	40	F
8483101900	----- autres	32,5	A
	---- autres :		
8483102100	----- pour moteurs pour cyclomoteurs d'une cylindrée égale ou inférieure à 50 cm ³	40	F
8483102900	----- autres	32,5	A
8483109000	--- autres	32,5	A
8483200000	– Paliers à roulements incorporés	32,5	A
8483300000	– Paliers, autres qu'à roulements incorporés; coussinets	32,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
848340	– Engrenages et roues de friction, autres que les roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément; broches filetées à billes ou à rouleaux ; réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse, y compris les convertisseurs de couple		
8483401000	– – – broches filetées à rouleaux	40	C
84834090	– – – autres :		
8483409010	– – – – engrenages	32,5	A
8483409020	– – – – roues de friction	32,5	A
8483409030	– – – – réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse	10	A
8483409090	– – – – autres	32,5	A
8483500000	– Volants et poulies, y compris les poulies à moulins	50	F
848360	– Embrayages et organes d'accouplement, y compris les joints d'articulation		
8483601000	– – – pour moteurs de cyclomoteurs d'une cylindrée égale ou inférieure à 50 cm ³	40	F
8483609000	– – – pour autres moteurs	32,5	A
8483900000	– Roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément; parties	32,5	F
8484	Joint métalloplastiques ; jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues ; joints d'étanchéité mécaniques.		
8484100000	– Joints métalloplastiques	50	F
8484200000	– Joints d'étanchéité mécaniques	40	F
8484900000	– Autres	50	F
8485	Parties de machines ou d'appareils, non dénommées ni comprises ailleurs dans le présent Chapitre, ne comportant pas de connexions électriques, de parties isolées électriquement, de bobinages, de contacts ni d'autres caractéristiques électriques.		
84851000	– Hélices pour bateaux et leurs pales		
8485100010	– – – en bronze	2,5	A
8485100090	– – – en autres matières	2,5	A
848590	– Autres		
8485901000	– – – pièces décolletées dans la masse, en métaux communs, dont le plus grand diamètre n'excède pas 25 mm	40	F
	– – – autres :		
8485909100	– – – – en acier coulé ou moulé	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
84859099	----- autres :		
8485909910	----- en fonte non malléable	40	F
8485909920	----- en fonte malléable	40	F
	----- en fer ou acier :		
8485909931	----- en fer ou en acier forgé	40	F
8485909939	----- autres	40	F
8485909950	----- en cuivre	40	F
8485909990	----- autres	40	F
8501	Moteurs et machines génératrices, électriques, à l'exclusion des groupes électrogènes.		
850110	– Moteurs d'une puissance n'excédant pas 37,5 W		
8501101000	--- conçus pour l'équipement de jouets ou modèles réduits pour le divertissement	2,5	A
	--- autres :		
8501102100	---- moteurs synchrones d'une puissance inférieure ou égale à 18 watts	2,5	A
8501102900	---- moteurs universels	2,5	A
	---- autres :		
8501109100	---- moteurs d'un poids de plus de 5 kgs	2,5	A
8501109900	---- autres	2,5	A
850120	– Moteurs universels d'une puissance excédant 37,5 W		
85012010	--- de 10 kgs ou moins :		
8501201010	---- moteurs d'une puissance n'excédant pas 50 W	2,5	A
8501201090	---- autres	2,5	A
8501209000	--- autres	2,5	A
	– Autres moteurs à courant continu; machines génératrices à courant continu :		
850131	-- D'une puissance n'excédant pas 750 W		
85013110	--- de 10 kgs ou moins :		
8501311010	---- moteurs d'une puissance n'excédant pas 50 W	2,5	A
8501311090	---- autres	2,5	A
	--- de plus de 10 kgs :		
8501319100	---- aérogénérateurs	2,5	A
8501319900	---- autres	2,5	A
850132	-- D'une puissance excédant 750 W mais n'excédant pas 75 kW		
8501321000	--- de 10 kgs ou moins	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	---- de plus de 10 kgs :		
8501329100	----- moteurs de traction	2,5	A
8501329200	----- aérogénérateurs	2,5	A
8501329900	----- autres	2,5	A
850133	-- D'une puissance excédant 75 kW mais n'excédant pas 375 kW		
8501331000	---- moteurs de traction de plus de 10 kgs	2,5	A
8501339000	---- autres	2,5	A
850134	-- D'une puissance excédant 375 kW		
8501341000	---- moteurs de traction de plus de 10 kgs	2,5	A
8501349000	---- autres	2,5	A
850140	- Autres moteurs à courant alternatif, monophasés --- de 10 kgs ou moins :		
8501401100	----- moteurs d'une puissance n'excédant pas 50 W	2,5	A
8501401900	----- moteurs à embrayage pour machines à coudre	2,5	A
	----- autres :		
8501402100	----- moteurs d'un poids de plus de 5 kgs	2,5	A
8501402900	----- autres	2,5	A
	---- de plus de 10 kg :		
8501403000	----- moteurs de traction	2,5	A
	----- autres moteurs :		
8501409100	----- moteurs d'une puissance supérieure à 200 kw et fonctionnant sous une tension de plus de 5000 volts	2,5	A
8501409900	----- autres	2,5	A
	- Autres moteurs à courant alternatif, polyphasés :		
850151	-- D'une puissance n'excédant pas 750 W		
	--- de 10 kgs ou moins :		
8501511100	----- moteurs d'une puissance n'excédant pas 50 W	2,5	A
8501511200	----- moteurs à embrayage pour machines à coudre	2,5	A
8501511300	----- autres, d'un poids de plus de 5 kgs	2,5	A
8501511900	----- autres	2,5	A
8501519000	---- de plus de 10 kgs	2,5	A
850152	-- D'une puissance excédant 750 W mais n'excédant pas 75 kW		
	--- de 10 kgs ou moins :		
8501521000	----- moteurs à embrayage pour machines à coudre	2,5	A
	----- autres :		
8501522100	----- moteurs d'un poids de plus de 5 kgs	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8501522900	----- autres	2,5	A
	---- de plus de 10 kgs :		
8501529100	----- moteurs de traction	2,5	A
8501529900	----- autres	2,5	A
850153	-- D'une puissance excédant 75 kW		
8501531000	---- moteurs de traction	2,5	A
	---- autres moteurs :		
8501539100	----- moteurs d'une puissance supérieure à 200 kw et fonctionnant sous une tension de plus de 5000 volts	2,5	A
8501539900	----- autres	2,5	A
	- Machines génératrices à courant alternatif (alternateurs) :		
85016100	-- D'une puissance n'excédant pas 75 kVA		
8501610010	---- de 10 kg ou moins	2,5	A
	---- de plus de 10 kg :		
8501610091	----- turbo-alternateurs	2,5	A
8501610099	----- autres	2,5	A
85016200	-- D'une puissance excédant 75 kVA mais n'excédant pas 375 kVA		
8501620010	---- turbo-alternateurs	2,5	A
8501620090	---- autres	2,5	A
850163	-- D'une puissance excédant 375 kVA mais n'excédant pas 750 kVA		
8501631000	---- turbo-alternateurs	2,5	A
8501639000	---- autres	2,5	A
85016400	-- D'une puissance excédant 750 kVA		
8501640010	---- turbo-alternateurs	2,5	A
8501640090	---- autres	2,5	A
8502	Groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques.		
	- Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel) :		
85021100	-- D'une puissance n'excédant pas 75 kVA		
8502110010	---- de 10 kg ou moins	40	F
	---- de plus de 10 kg :		
8502110091	----- d'une puissance égale ou inférieure à 30 KVA	40	F
8502110099	----- d'une puissance supérieure à 30 KVA	40	F
8502120000	-- D'une puissance excédant 75 kVA mais n'excédant pas 375 kVA	2,5	A
8502130000	-- D'une puissance excédant 375 kVA	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
85022000	– Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par étincelles (moteurs à explosion)		
8502200010	---- de 10 kg ou moins	2,5	A
	---- de plus de 10 kg :		
8502200091	----- d'une puissance égale ou inférieure à 30 KVA	2,5	A
8502200099	----- d'une puissance supérieure à 30 KVA	2,5	A
	– Autres groupes électrogènes :		
85023100	-- A énergie éolienne		
8502310010	---- de 10 kg ou moins	2,5	A
	---- de plus de 10 kg :		
8502310091	----- d'une puissance égale ou inférieure à 30 KVA	2,5	A
8502310099	----- d'une puissance supérieure à 30 KVA	2,5	A
85023900	-- Autres		
8502390010	---- de 10 kg ou moins	2,5	A
	---- de plus de 10 kg :		
8502390091	----- d'une puissance égale ou inférieure à 30 KVA	2,5	A
8502390099	----- d'une puissance supérieure à 30 KVA	2,5	A
8502400000	– Convertisseurs rotatifs électriques	2,5	A
850300	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux machines des n°s 85.01 ou 85.02.		
8503001000	--- conçues pour l'équipement de jouets ou modèles réduits pour le divertissement	10	A
	---- autres :		
	----- pour moteurs électriques :		
8503002100	----- rotors et stators	10	A
8503002200	----- carcasses	10	A
8503002900	----- autres	10	A
8503009000	----- autres	10	A
8504	Transformateurs électriques, convertisseurs électriques statiques (redresseurs, par exemple), bobines de réactance et selfs.		
850410	– Ballasts pour lampes ou tubes à décharge		
8504101000	--- bobines de réactance et selfs	50	F
	---- autres :		
8504109100	----- d'une puissance inférieure ou égale à 0,5 KVA	50	F
8504109800	----- autres	40	F
	– Transformateurs à diélectrique liquide :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
850421	-- D'une puissance n'excédant pas 650 kVA		
8504211000	---- de mesure	32,5	C
	---- autres :		
	----- à fréquence industrielle de 25 à 60 périodes incluses par seconde, d'une puissance :		
8504218100	----- inférieure ou égale à 0,5 KVA	50	C
8504218900	----- autres	40	F
8504219900	----- autres	50	F
850422	-- D'une puissance excédant 650 kVA mais n'excédant pas 10.000 kVA		
8504221000	---- de mesure	32,5	C
	---- autres :		
	----- à fréquence industrielle de 25 à 60 périodes incluses par seconde :		
	----- d'une puissance nominale de 4 000 à 5 000 KVA, d'une tension nominale à l'entrée à vide de 20 000V, d'une tension maximale à la sortie à vide de 161V, d'une tension minimale à la sortie à vide de 121 V, et d'une induction maximale de travail de 1,6 Tesla.		
8504222100		2,5	F
8504222900	----- autres	40	F
8504229900	----- autres	50	F
850423	-- D'une puissance excédant 10.000 kVA		
8504231000	---- de mesure	32,5	C
	---- autres :		
	----- à fréquence industrielle de 25 à 60 périodes incluses par seconde, d'une puissance :		
8504238100	----- inférieure ou égale à 20.000 KVA	40	F
8504238900	----- autres	50	F
8504239900	----- autres	50	F
	- Autres transformateurs :		
850431	-- D'une puissance n'excédant pas 1 kVA		
8504311000	--- conçus pour l'équipement de jouets ou modèles réduits pour le divertissement	50	F
	--- autres :		
8504319100	---- de mesure	2,5	A
	---- autres :		
	----- à fréquence industrielle de 25 à 60 périodes incluses par seconde, d'une puissance :		
8504319200	----- inférieure ou égale à 0,5 KVA	50	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8504319300	----- autres	40	F
8504319800	----- autres	50	F
850432	-- D'une puissance excédant 1 kVA mais n'excédant pas 16 kVA		
8504321000	--- conçus pour l'équipement de jouets ou modèles réduits pour le divertissement	50	F
	---- autres :		
8504329100	---- de mesure	32,5	A
	---- autres :		
8504329200	----- à fréquence industrielle de 25 à 60 périodes incluses par seconde	40	F
8504329800	----- autres	50	F
850433	-- D'une puissance excédant 16 kVA mais n'excédant pas 500 kVA		
8504331000	--- de mesure	32,5	C
	--- autres :		
8504339100	---- à fréquence industrielle de 25 à 60 périodes incluses par seconde	40	F
8504339900	---- autres	50	F
850434	-- D'une puissance excédant 500 kVA		
8504341000	--- de mesure	32,5	C
	--- autres :		
	---- à fréquence industrielle de 25 à 60 périodes incluses par seconde, d'une puissance :		
8504348100	----- inférieure ou égale à 20.000 KVA	40	F
8504348900	----- autres	50	F
8504349900	----- autres	50	F
850440	- Convertisseurs statiques		
8504401000	--- à l'état complet sous la forme d'éléments CKD	32,5	F
	--- unités d'alimentation stabilisées, visées à la note 5 E du chapitre 84, présentées isolément		
8504402000	--- autres :	2,5	A
	---- redresseurs à diodes avec rhéostat, pouvant délivrer un courant d'une intensité de 40 ampères à 140 ampères, pour l'alimentation de lampes xénon au tungstène d'une puissance allant de 500 watts à 6500 watts		
8504409100	---- autres :	2,5	A
85044099	----- convertisseurs statiques dits «chargeurs de batterie», d'une capacité supérieure ou égale à 6 volts et inférieure à 144 volts		
8504409910	----- autres	32,5	F
8504409990	----- autres	32,5	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8504500000	– Autres bobines de réactance et autres selfs	50	F
850490	– Parties		
8504901000	– – – conçues pour l'équipement de jouets ou modèles réduits pour le divertissement	32,5	C
8504902000	– – – en ruban d'acier magnétique enroulé en spires jointives ("noyau" de transformateur) avec coquilles en matière plastique	17,5	B
85049080	– autres :		
8504908010	– – – – pour transformateurs, bobines de réactance et selfs	32,5	A
8504908090	– – – – pour convertisseurs statiques	32,5	A
8505	Electro-aimants; aimants permanents et articles destinés à devenir des aimants permanents après aimantation; plateaux, mandrins et dispositifs magnétiques ou électromagnétiques similaires de fixation; accouplements, embrayages, variateurs de vitesse et freins électromagnétiques; têtes de levage électromagnétiques.		
	– Aimants permanents et articles destinés à devenir des aimants permanents après aimantation :		
8505110000	– – En métal	2,5	A
8505190000	– – Autres	2,5	A
8505200000	– Accouplements, embrayages, variateurs de vitesse et freins électromagnétiques	2,5	A
8505300000	– Têtes de levage électromagnétiques	2,5	A
85059000	– Autres, y compris les parties		
8505900010	– – – machines et appareils	2,5	A
8505900090	– – – autres	2,5	A
8506	Piles et batteries de piles électriques.		
85061000	– Au bioxyde de manganèse		
8506100010	– – – dont la tension est inférieure ou égale à 10 volts	50	F
8506100090	– – – dont la tension est supérieure à 10 volts	50	F
85063000	– A l'oxyde de mercure		
8506300010	– – – dont la tension est inférieure ou égale à 10 volts	50	F
8506300090	– – – dont la tension est supérieure à 10 volts	50	F
85064000	– A l'oxyde d'argent		
8506400010	– – – dont la tension est inférieure ou égale à 10 volts	50	F
8506400090	– – – dont la tension est supérieure à 10 volts	50	F
850650	– Au lithium		
	– – – sèches :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8506501100	---- dont la tension est inférieure ou égale à 10 volts	32,5	F
8506501900	---- dont la tension est supérieure à 10 volts	50	F
8506509000	--- autres	50	F
85066000	- A l'air-zinc		
8506600010	--- dont la tension est inférieure ou égale à 10 volts	50	F
8506600090	--- dont la tension est supérieure à 10 volts	50	F
850680	- Autres piles et batteries de piles		
	-- sèches :		
	---- dont la tension est inférieure ou égale à 10 volts :		
8506801100	----- alcalines	32,5	F
8506801900	----- autres	50	F
8506802000	---- dont la tension est supérieure à 10 volts	50	F
85068090	--- autres :		
8506809010	---- piles à liquides	50	F
8506809020	---- piles amorçables dites également «piles inertes»	50	F
8506809030	---- piles de concentration	50	F
8506809090	---- autres	50	F
850690	- Parties		
	--- de piles sèches :		
8506901100	---- capsules pour charbon (électrodes) pour piles R6	17,5	B
8506901900	---- autres	50	C
8506909000	--- autres	50	F
8507	Accumulateurs électriques, y compris leurs séparateurs, même de forme carrée ou rectangulaire.		
85071000	- Au plomb, des types utilisés pour le démarrage des moteurs à piston		
8507100010	--- pour le démarrage de véhicules automobiles	50	F
8507100090	--- autres	50	F
8507200000	- Autres accumulateurs au plomb	50	F
850730	- Au nickel-cadmium		
8507301000	--- spécialement conçus pour l'équipement des véhicules automobiles	50	F
8507309000	--- autres	50	F
850740	- Au nickel-fer		
8507401000	--- spécialement conçus pour l'équipement des véhicules automobiles	50	F
8507409000	--- autres	50	F
850780	- Autres accumulateurs		
8507801000	--- spécialement conçus pour l'équipement des véhicules automobiles	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8507809000	---- autres	50	F
850790	- Parties		
8507901000	---- séparateurs en bois	50	C
	---- autres :		
	----- plaques :		
	----- au plomb :		
8507902100	----- tubulaires	17,5	B
8507902300	----- autres	50	C
8507902900	----- autres	50	C
8507903000	---- bacs, couvercles, séparateurs et bouchons en ébonite ou en matières plastiques	17,5	B
8507908000	---- autres	50	C
8509	Appareils électromécaniques à moteur électrique incorporé, à usage domestique.		
8509100000	- Aspirateurs de poussières, y compris les aspirateurs de matières sèches et de matières liquides	10	A
8509200000	- Cireuses à parquets	10	A
8509300000	- Broyeurs pour déchets de cuisine	10	A
85094000	- Broyeurs et mélangeurs pour aliments; presse-fruits et presse légumes		
8509400010	--- broyeurs et mélangeurs pour aliments ; presse-fruits	2,5	A
8509400090	--- autres	2,5	A
8509800000	- Autres appareils	10	A
8509900000	- Parties	10	A
8510	Rasoirs, tondeuses et appareils à épiler, à moteur électrique incorporé.		
851010	- Rasoirs		
8510101000	--- à l'état monté et complet	10	A
	--- à l'état démonté ou non assemblé :		
8510109100	---- sous la forme d'éléments SKD	10	A
8510109900	---- sous la forme d'éléments CKD	10	A
8510200000	- Tondeuses	10	A
8510300000	- Appareils à épiler	10	A
851090	- Parties		
	--- têtes, peignes, contre peignes, lames et couteaux :		
8510901000	---- couteaux de rasoirs	10	A
8510902000	---- autres parties de rasoirs	10	A
	---- autres, de tondeuses :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8510903100	----- dorés ou argentés	10	A
8510903200	----- composés en partie, d'ivoire, d'écaille, de corne blonde ou d'ambre	10	A
8510903900	----- autres	10	A
	---- autres :		
8510909100	---- de rasoirs	10	A
8510909900	---- de tondeuses	10	A
8511	Appareils et dispositifs électriques d'allumage ou de démarrage pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression (magnétos, dynamos-magnétos, bobines d'allumage, bougies d'allumage ou de chauffage, démarreurs, par exemple); génératrices (dynamos, alternateurs, par exemple) et conjoncteurs-disjoncteurs utilisés avec ces moteurs.		
8511100000	– Bougies d'allumage	10	A
85112000	– Magnétos; dynamos-magnétos; volants magnétiques		
	---- magnétos, y compris les dynamos-magnétos :		
8511200011	----- pour l'aviation	40	A
8511200019	----- autres	40	A
	---- volants magnétiques :		
8511200091	----- pour moteurs de cyclomoteurs d'une cylindrée égale ou inférieure à 50 cm ³	40	C
8511200099	----- pour autres moteurs	40	A
851130	– Distributeurs; bobines d'allumage		
8511301000	--- collections pour bobines d'allumage visées à la note complémentaire n° 1 du présent chapitre	17,5	B
8511309000	--- autres	40	A
8511400000	– Démarreurs, même fonctionnant comme génératrices	2,5	A
8511500000	– Autres génératrices	40	A
85118000	– Autres appareils et dispositifs		
8511800010	--- conjoncteurs-disjoncteurs	40	C
8511800090	--- autres	40	A
851190	– Parties		
8511901000	---- noyaux nus pour induits d'excitation ou d'éclairage	17,5	B
8511902000	---- collections pour rupteurs visées à la note complémentaire n° 2 du présent chapitre	17,5	B
8511909000	---- autres	40	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8512	Appareils électriques d'éclairage ou de signalisation (à l'exclusion des articles du n° 85.39), essuie-glaces, dégivreurs et dispositifs antibuée électriques, des types utilisés pour cycles ou automobiles.		
8512100000	– Appareils d'éclairage ou de signalisation visuelle des types utilisés pour les bicyclettes	32,5	C
85122000	– Autres appareils d'éclairage ou de signalisation visuelle		
	– – – appareils d'éclairage pour motocycles et autres véhicules automobiles :		
8512200011	– – – – pour motocycles	32,5	A
8512200019	– – – – autres	25	A
8512200090	– – – autres	32,5	A
851230	– Appareils de signalisation acoustique		
	– – – collections pour avertisseurs visées à la note complémentaire n° 3 du présent chapitre		
8512301000		17,5	B
8512309000	– – – autres	32,5	A
8512400000	– Essuie-glaces, dégivreurs et dispositifs antibuée	10	A
8512900000	– Parties	32,5	A
8513	Lampes électriques portatives, destinées à fonctionner au moyen de leur propre source d'énergie (à piles, à accumulateurs, électro magnétiques, par exemple), autres que les appareils d'éclairage du n° 85.12.		
85131000	– Lampes		
8513100010	– – – de sûreté pour mineurs	2,5	A
8513100090	– – – autres	2,5	A
85139000	– Parties		
8513900010	– – – de lampes de sûreté pour mineurs	10	A
8513900090	– – – autres	10	A
8514	Fours électriques industriels ou de laboratoires, y compris ceux fonctionnant par induction ou par pertes diélectriques; autres appareils industriels ou de laboratoires pour le traitement thermique des matières par induction ou par pertes diélectriques.		
85141000	– Fours à résistance (à chauffage indirect)		
	– – – spécialement conçus pour la séparation des combustibles nucléaires irradiés, pour le traitement des déchets radio-actifs ou pour le recyclage des combustibles nucléaires irradiés		
8514100010		2,5	A
8514100090	– – – autres	2,5	A
85142000	– Fours fonctionnant par induction ou par pertes diélectriques		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8514200010	--- spécialement conçus pour la séparation des combustibles nucléaires irradiés, pour le traitement des déchets radio-actifs ou pour le recyclage des combustibles nucléaires irradiés	2,5	A
8514200090	--- autres	2,5	A
85143000	- Autres fours		
8514300010	--- spécialement conçus pour la séparation des combustibles nucléaires irradiés, pour le traitement des déchets radio-actifs ou pour le recyclage des combustibles nucléaires irradiés	2,5	A
	--- autres :		
8514300091	---- fours à bain	2,5	A
8514300099	---- autres	2,5	A
85144000	- Autres appareils pour le traitement thermique des matières par induction ou par pertes diélectriques		
8514400010	--- spécialement conçus pour la séparation des combustibles nucléaires irradiés, pour le traitement des déchets radio-actifs ou pour le recyclage des combustibles nucléaires irradiés	2,5	A
8514400090	--- autres	2,5	A
8514900000	- Parties	10	A
8515	Machines et appareils pour le brasage ou le soudage (même pouvant couper), électriques (y compris ceux aux gaz chauffés électriquement) ou opérant par laser ou autres faisceaux de lumière ou de photons, par ultra-sons, par faisceaux d'électrons, par impulsions magnétiques ou au jet de plasma; machines et appareils électriques pour la projection à chaud de métaux ou de cermets.		
	- Machines et appareils pour le brasage fort ou tendre :		
8515110000	-- Fers et pistolets à braser	2,5	A
8515190000	-- Autres	2,5	A
	- Machines et appareils pour le soudage des métaux par résistance :		
8515210000	-- Entièrement ou partiellement automatiques	2,5	A
8515290000	-- Autres	2,5	A
	- Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma :		
85153100	-- Entièrement ou partiellement automatiques		
8515310010	--- machines et appareils à arcs	2,5	A
8515310090	--- autres	2,5	A
85153900	-- Autres		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8515390010	--- machines et appareils à arcs	2,5	A
8515390090	--- autres	2,5	A
85158000	- Autres machines et appareils		
	--- à souder, braser ou couper, électriques (y compris ceux aux gaz chauffés électriquement), autres que ceux visés aux n°s 8515.31 et 8515.39 :		
8515800010	---- opérant par laser ou autres faisceaux de lumière ou de photons, par faisceaux électrons, par impulsions magnétiques	2,5	A
	---- autres :		
8515800021	----- opérant par ultra-sons	2,5	A
8515800029	----- autres	2,5	A
8515800090	--- autres	2,5	A
8515900000	- Parties	2,5	A
8516	Chauffe-eau et thermoplongeurs électriques; appareils électriques pour le chauffage des locaux, du sol ou pour usages similaires; appareils électrothermiques pour la coiffure (sèche-cheveux, appareils à friser, chauffe-fers à friser, par exemple) ou pour sécher les mains; fers à repasser électriques; autres appareils électrothermiques pour usages domestiques; résistances chauffantes, autres que celles du n° 85.45.		
851610	- Chauffe-eau et thermoplongeurs électriques		
8516101000	--- chauffe-eau et chauffe-bains	50	F
8516102000	--- thermoplongeurs	2,5	A
	- Appareils électriques pour le chauffage des locaux, du sol ou pour usages similaires :		
8516210000	-- Radiateurs à accumulation	50	F
8516290000	-- Autres	50	F
	- Appareils électrothermiques pour la coiffure ou pour sécher les mains :		
8516310000	-- Sèche-cheveux	10	A
8516320000	-- Autres appareils pour la coiffure	10	A
8516330000	-- Appareils pour sécher les mains	10	A
8516400000	- Fers à repasser électriques	2,5	A
8516500000	- Fours à micro-ondes	10	A
8516600000	- Autres fours; cuisinières, réchauds (y compris les tables de cuisson), grils et rôtissoires	50	F
	- Autres appareils électrothermiques :		
8516710000	-- Appareils pour la préparation du café ou du thé	10	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8516720000	-- Grille-pain	10	A
8516790000	-- Autres	2,5	A
8516800000	-- Résistances chauffantes	32,5	F
851690	-- Parties		
8516901000	---- de résistances chauffantes	10	F
8516909000	---- autres	10	F
8517	Appareils électriques pour la téléphonie ou la télégraphie par fil, y compris les postes téléphoniques d'usagers par fil à combinés sans fil et les appareils pour la télécommunication par courant porteur ou pour la télécommunication numérique ; visiophones.		
	-- Postes téléphoniques d'usagers ; visiophones :		
85171100	-- Postes téléphoniques d'usagers par fil à combinés sans fil		
8517110010	---- à l'état complet sous la forme d'éléments CKD	2,5	A
8517110020	---- à l'état complet sous la forme d'éléments S.K.D	2,5	A
8517110090	---- autres	2,5	A
85171900	-- Autres		
8517190010	---- à l'état complet sous la forme d'éléments CKD	2,5	A
8517190020	---- à l'état complet sous la forme d'éléments S.K.D	2,5	A
8517190090	---- autres	2,5	A
	-- Télécopieurs et téléscripateurs :		
85172100	-- Télécopieurs		
	---- par courant porteur :		
8517210011	---- destinés à l'agence Maghreb Arabe Presse	2,5	A
8517210019	---- autres	2,5	A
8517210090	---- autres	2,5	A
85172200	-- Téléscripateurs		
8517220010	---- présentés sous forme d'éléments CKD	2,5	A
8517220090	---- autres	2,5	A
8517300000	-- Appareils de commutation pour la téléphonie ou la télégraphie	2,5	A
85175000	-- Autres appareils, pour la télécommunication par courant porteur ou pour la télécommunication numérique		
	---- par courant porteur :		
8517500011	---- destinés à l'agence Maghreb Arabe Presse	2,5	A
8517500019	---- autres	2,5	A
	---- autres :		
8517500080	---- pour la télégraphie	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	----- pour la téléphonie :		
8517500091	----- à l'état complet sous la forme d'éléments CKD	2,5	A
8517500099	----- autres	2,5	A
85178000	- Autres appareils		
8517800010	---- pour la télégraphie	2,5	A
	---- pour la téléphonie :		
8517800091	---- à l'état complet sous la forme d'éléments CKD	2,5	A
8517800099	---- autres	2,5	A
85179000	- Parties		
	---- des appareils du n° 85.17.22 :		
8517900011	---- pour téléimprimeurs destinés à l'agence Maghreb Arabe Presse	2,5	A
8517900019	---- autres	2,5	A
	---- autres :		
8517900091	---- d'appareils de télécommunications par courant porteur	2,5	A
8517900099	---- autres	2,5	A
8518	Microphones et leurs supports; haut-parleurs, même montés dans leurs enceintes; casques d'écoute et écouteurs, même combinés avec un microphone, et ensembles ou assortiments constitués par un microphone et un ou plusieurs haut-parleurs; amplificateurs électriques d'audiofréquence; appareils électriques d'amplification du son.		
8518100000	- Microphones et leurs supports	10	A
	- Haut-parleurs, même montés dans leurs enceintes :		
8518210000	-- Haut-parleur unique monté dans son enceinte	10	A
8518220000	-- Haut-parleurs multiples montés dans la même enceinte	10	A
8518290000	-- autres	10	A
851830	- Casques d'écoute et écouteurs, même combinés avec un microphone, et ensembles ou assortiments constitués par un microphone et un ou plusieurs haut-parleurs		
8518301000	--- pour appareils de téléphonie	10	A
8518309000	--- autres	10	A
8518400000	- Amplificateurs électriques d'audiofréquence	10	A
851850	- Appareils électriques d'amplification du son		
8518501000	--- conçus pour recevoir les signaux électriques d'audio-fréquence provenant d'un lecteur de son de piste sonore cinématographique	2,5	A
8518509000	--- autres	10	A
851890	- Parties		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8518901000	--- de microphones, de haut-parleurs et d'amplificateurs électriques de basse fréquence	10	A
8518902000	--- d'écouteurs pour appareils de téléphonie	10	A
8518909000	--- autres	10	A
8519	Tourne-disques, électrophones, lecteurs de cassettes et autres appareils de reproduction du son, n'incorporant pas de dispositif d'enregistrement du son.		
8519100000	– Electrophones commandés par l'introduction d'une pièce de monnaie ou d'un jeton	10	A
	– Autres électrophones :		
85192100	-- Sans haut-parleur		
8519210010	--- appareils fixes de studio destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse	10	A
8519210090	--- autres	10	A
85192900	-- Autres		
8519290010	--- appareils fixes de studio destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse	10	A
8519290090	--- autres	10	A
	– Tourne-disques :		
85193100	-- A changeur automatique de disques		
8519310010	--- appareils fixes de studio destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse	10	A
8519310090	--- autres	10	A
85193900	-- Autres		
8519390010	--- appareils fixes de studio destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse	10	A
8519390090	--- autres	10	A
85194000	– Machines à dicter		
8519400010	--- destinées à l'agence Maghreb Arabe Presse	10	A
8519400090	--- autres	10	A
	– Autres appareils de reproduction du son :		
8519920000	-- Lecteurs de cassettes de poche	10	A
85199300	-- Autres lecteurs de cassettes		
8519930010	--- appareils fixes de studio destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse	10	A
8519930090	--- autres	10	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
851999	-- Autres		
85199910	--- appareils utilisés en cinématographie :		
8519991010	---- destinées à l'agence Maghreb Arabe Presse	2,5	A
8519991020	---- autres, lecteurs de son optique avec lampes	2,5	A
8519991090	---- autres	2,5	A
85199990	--- autres :		
8519999010	---- appareils professionnels de reportage et appareils fixes de studio destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse	10	A
8519999090	---- autres	10	A
8520	Magnétophones et autres appareils d'enregistrement du son, même incorporant un dispositif de reproduction du son.		
85201000	- Machines à dicter ne pouvant fonctionner sans une source d'énergie extérieure		
8520100010	--- destinées à l'agence Maghreb Arabe Presse	10	A
8520100090	--- autres	10	A
8520200000	- Répondeurs téléphoniques	10	A
	- Autres appareils d'enregistrement et de reproduction du son, sur bandes magnétiques :		
852032	-- Numériques		
8520322000	--- à cassettes	2,5	A
85203280	--- autres :		
8520328010	---- appareils fixes de studio destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse	10	A
8520328090	---- autres	10	A
85203300	-- Autres, à cassettes		
8520330010	--- appareils fixes de studio destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse	2,5	A
8520330090	--- autres	2,5	A
85203900	-- Autres		
8520390010	--- appareils fixes de studio destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse	10	A
8520390090	--- autres	10	A
852090	- Autres		
85209010	--- appareils de prise du son utilisés en cinématographie :		
8520901010	---- destinés à l'agence Maghreb Arabe Presse	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8520901090	----- autres	2,5	A
85209090	---- autres :		
8520909010	----- appareils fixes de studio destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse	10	A
8520909090	----- autres	10	A
8521	Appareils d'enregistrement ou de reproduction vidéophoniques, même incorporant un récepteur de signaux vidéophoniques.		
85211000	- A bandes magnétiques		
8521100010	---- destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse	10	A
8521100090	---- autres	10	A
85219000	- Autres		
8521900010	---- destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse	10	A
8521900090	---- autres	10	A
8522	Parties et accessoires reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés aux appareils des n°s 85.19 à 85.21		
8522100000	- Lecteurs phonographiques	10	A
852290	- Autres		
85229010	---- d'appareils de prise et de reproduction du son utilisés en cinématographie :		
8522901010	----- destinés à l'agence Maghreb Arabe Presse	2,5	A
8522901090	----- autres	2,5	A
85229080	---- autres :		
8522908011	----- lecteurs de son; leurs parties	10	A
8522908013	----- aiguilles ou pointes; diamants, saphirs et autres pierres gemmes (précieuses ou fines) et pierres synthétiques ou reconstituées, montés ou non	10	A
8522908019	----- pièces décollées dans la masse, en métaux communs, dont le plus grand diamètre n'excède pas 25 mm	10	A
	----- autres :		
8522908020	----- boîtiers complets, même non montés, pour vidéocassettes	10	A
	----- autres :		
8522908091	----- destinés à l'agence Maghreb Arabe Presse	10	A
8522908099	----- autres	10	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8523	Supports préparés pour l'enregistrement du son ou pour enregistrement analogue, mais non enregistrés, autres que les produits du Chapitre 37.		
	– Bandes magnétiques :		
852311	-- D'une largeur n'excédant pas 4 mm		
8523111000	--- destinées aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse	17,5	B
	--- autres :		
8523119100	---- destinées aux ordinateurs électroniques	2,5	A
8523119900	---- autres	50	C
852312	-- D'une largeur excédant 4 mm mais n'excédant pas 6,5 mm		
8523121000	--- destinées aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse	17,5	B
	--- autres :		
8523129100	---- bandes magnétiques professionnelles d'une largeur nominale de 6,25 mm d'une longueur minimum de 750mètres bobinées sur noyaux métalliques, présentées en emballages étanches et répondant aux spécifications SN 402 R. de la Radiodiffusion Télévision Marocaine.	25	A
8523129200	---- bandes magnétiques destinées aux ordinateurs électroniques	2,5	A
8523129900	---- autres	50	C
852313	-- D'une largeur excédant 6,5 mm		
8523131000	--- destinées aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse	17,5	B
	--- autres :		
8523139100	---- bandes magnétiques destinées aux ordinateurs électroniques	2,5	A
8523139200	---- bandes magnétiques présentées sous formes de bobines d'une longueur supérieure à 4.000 mètres et d'une largeur supérieure ou égale à 8 mm	17,5	B
8523139300	---- vidéocassettes	32,5	C
8523139400	---- bandes magnétiques d'une largeur nominale égale ou supérieure à 16 mm et d'une longueur minimale de 300 mètres bobinées sur noyaux	2,5	A
8523139800	---- autres	50	C
852320	– Disques magnétiques		
8523201000	--- destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse	17,5	B
	--- autres :		
8523209100	---- destinés aux ordinateurs électroniques	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8523209900	----- autres	50	C
852330	- Cartes munies d'une piste magnétique		
8523301000	---- destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse	17,5	B
8523309000	---- autres	2,5	A
852390	- Autres		
8523901000	---- destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse	17,5	B
	---- autres :		
8523909100	----- films de 35 mm	25	C
8523909200	----- disques compacts (CD)	2,5	A
8523909800	----- autres	50	A
8524	Disques, bandes et autres supports pour l'enregistrement du son ou pour enregistrements analogues, enregistrés, y compris les matrices et moules galvaniques pour la fabrication des disques, mais à l'exclusion des produits du Chapitre 37.		
852410	- Disques pour électrophones		
8524101000	---- destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse	17,5	B
85241090	---- autres :		
8524109010	----- pour l'enseignement des langues	50	C
8524109090	----- autres	50	A
	- Disques pour systèmes de lecture par faisceau laser :		
852431	-- Pour la reproduction des phénomènes autres que le son ou l'image		
8524311000	--- destinés aux ordinateurs électroniques (programmes)	2,5	A
8524319000	--- autres	50	A
852432	-- Pour la reproduction du son uniquement		
8524321000	---- destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse	17,5	B
8524329000	---- autres	50	C
852439	-- Autres		
8524391200	--- disques CD-ROM et DVD	2,5	A
	---- autres :		
8524399300	---- destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse	17,5	A
8524399500	---- autres	50	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
852440	– Bandes magnétiques pour la reproduction des phénomènes autres que le son ou l'image		
8524401000	– – – destinées aux ordinateurs électroniques (programmes)	2,5	A
8524409000	– – – autres	50	C
	– Autres bandes magnétiques :		
852451	– – D'une largeur n'excédant pas 4 mm		
8524511000	– – – destinées aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse	17,5	B
8524519000	– – – autres	50	C
852452	– – D'une largeur excédant 4 mm mais n'excédant pas 6,5 mm		
8524521000	– – – destinées aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse	17,5	B
8524529000	– – – autres	50	A
852453	– – D'une largeur excédant 6,5 mm		
8524532000	– – – enregistrées magnétiquement pour la sonorisation des films cinématographiques	2,5	A
	– – – autres :		
8524533000	– – – – destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse	17,5	B
	– – – – autres :		
8524539500	– – – – – films publicitaires en bandes vidéo d'une largeur de 12,5 mm dites cassettes bétacam	17,5	B
8524539600	– – – – – autres vidéocassettes publicitaires	50	C
8524539700	– – – – – films publicitaires en bandes vidéo d'une largeur de 25 mm	17,5	B
85245398	– – – – – autres :		
8524539810	– – – – – – vidéocassettes	17,5	A
8524539890	– – – – – – autres	17,5	A
852460	– Cartes munies d'une piste magnétique		
8524602000	– – – destinées aux ordinateurs électroniques – – – autres :	2,5	A
8524609200	– – – – destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse	17,5	B
8524609900	– – – – autres	50	A
	– Autres :		
852491	– – Pour la reproduction des phénomènes autres que le son ou l'image		
8524911000	– – – disques destinés aux ordinateurs électroniques (programmes)	2,5	A
8524919000	– – – autres	50	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
852499	-- Autres		
8524992000	--- enregistrés magnétiquement pour la sonorisation des films cinématographiques	2,5	A
	--- autres :		
8524999200	---- destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse	17,5	B
	---- autres :		
8524999500	----- cartes optiques pour communications téléphoniques	32,5	C
85249998	----- autres :		
	----- cire, disques matrices et autres formes, intermédiaires :		
8524999811	----- pour la fabrication des disques	50	C
8524999819	----- autres	50	C
8524999890	----- autres supports (rubans, fils etc)	50	C
8525	Appareils d'émission pour la radiotéléphonie, la radiotélégraphie, la radiodiffusion ou la télévision, même incorporant un appareil de réception ou un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son; caméras de télévision ; appareils de prise de vues fixes vidéo et autres caméscopes; appareils photographiques numériques.		
85251000	- Appareils d'émission		
	--- destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse		
8525100010		2,5	A
8525100090	--- autres	2,5	A
85252000	- Appareils d'émission incorporant un appareil de réception		
	--- destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse		
8525200010		2,5	A
8525200081	--- autres, portables	2,5	A
8525200089	--- autres	2,5	A
852530	- Caméras de télévision		
	--- destinées aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse		
8525301000		10	A
8525309000	--- autres	10	A
	- Appareils de prise de vues fixes vidéo et autres caméscopes; appareils photographiques numériques		
	--- destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse		
8525400010		10	A
8525400090	--- autres	10	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8526	Appareils de radiodétection et de radiosondage (radar), appareils de radionavigation et appareils de radiotélécommande.		
8526100000	– Appareils de radiodétection et de radio-sondage (radar)	2,5	A
	– Autres :		
8526910000	-- Appareils de radionavigation	2,5	A
852692	-- Appareils de radiotélécommande		
8526921000	--- conçus pour jouets ou modèles réduits pour le divertissement	50	C
8526929000	--- autres	50	A
8527	Appareils récepteurs pour la radiotéléphonie, la radiotélégraphie ou la radiodiffusion, même combinés, sous une même enveloppe, à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son ou à un appareil d'horlogerie.		
	– Appareils récepteurs de radiodiffusion pouvant fonctionner sans source d'énergie extérieure, y compris les appareils pouvant recevoir également la radiotéléphonie ou la radiotélégraphie :		
852712	-- Radiocassettes de poche		
	--- destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse		
8527121000	--- autres :	10	A
	---- sous la forme d'éléments CKD (ne comportant pas d'assemblage de pièces constituant des parties d'appareils)		
8527129100	---- autres :	17,5	B
85271299	----- sous la forme d'éléments SKD (comportant des assemblages de pièces constituant des parties d'appareils)		
8527129910	----- autres	10	A
8527129990	----- autres	10	A
852713	-- Autres appareils combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son		
85271310	--- destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse :		
8527131010	---- récepteurs à usage industriel	10	A
8527131090	---- autres	10	A
	---- autres :		
	----- sous la forme d'éléments CKD (ne comportant pas d'assemblage de pièces constituant des parties d'appareils)		
8527139100	----- autres :	17,5	B
85271399	----- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8527139910	----- sous la forme d'éléments SKD (comportant des assemblages de pièces constituant des parties d'appareils)	10	A
	----- autres :		
8527139991	----- portatifs	10	A
8527139999	----- autres	10	A
852719	-- Autres		
85271910	--- destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse :		
8527191010	---- récepteurs à usage industriel	10	A
8527191090	---- autres	10	A
	---- autres :		
8527199100	---- sous la forme d'éléments CKD (ne comportant pas d'assemblage de pièces constituant des parties d'appareils)	17,5	B
85271999	---- autres :		
8527199910	----- sous la forme d'éléments SKD (comportant des assemblages de pièces constituant des parties d'appareils)	10	A
	----- autres :		
8527199991	----- portatifs	10	A
8527199999	----- autres	10	A
	– Appareils récepteurs de radiodiffusion ne pouvant fonctionner qu'avec une source d'énergie extérieure, du type utilisé dans les véhicules automobiles, y compris les appareils pouvant recevoir également la radiotéléphonie ou la radiotélégraphie :		
	également la radiotéléphonie ou la radiotélégraphie :		
852721	-- Combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son		
85272110	--- destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse :		
8527211010	---- récepteurs à usage industriel	10	A
8527211090	---- autres	10	A
	---- autres :		
8527219100	---- sous la forme d'éléments CKD (ne comportant pas d'assemblage de pièces constituant des parties d'appareils)	17,5	B
85272199	---- autres :		
8527219910	----- sous la forme d'éléments SKD (comportant des assemblages de pièces constituant des parties d'appareils)	10	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	----- autres :		
8527219991	----- portatifs	10	A
8527219993	----- fixes pour véhicules automobiles	10	A
8527219999	----- autres	10	A
852729	-- Autres		
85272910	--- destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse :		
8527291010	--- récepteurs à usage industriel	10	A
8527291090	--- autres	10	A
	--- autres :		
8527299100	---- sous la forme d'éléments CKD (ne comportant pas d'assemblage de pièces constituant des parties d'appareils)	17,5	B
85272999	---- autres :		
8527299910	---- sous la forme d'éléments SKD (comportant des assemblages de pièces constituant des parties d'appareils)	10	A
	----- autres :		
8527299991	----- portatifs	10	A
8527299993	----- fixes pour véhicules automobiles	10	A
8527299999	----- autres	10	A
	- Autres appareils récepteurs de radiodiffusion, y compris les appareils pouvant recevoir également la radiotéléphonie ou la radiotélégraphie :		
852731	-- Combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son		
85273110	--- destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse :		
8527311010	--- récepteurs à usage industriel	10	A
8527311090	--- autres	10	A
	--- autres :		
8527319100	---- sous la forme d'éléments CKD (ne comportant pas d'assemblage de pièces constituant des parties d'appareils)	17,5	B
85273199	---- autres :		
8527319910	---- sous la forme d'éléments SKD (comportant des assemblages de pièces constituant des parties d'appareils)	10	A
	----- autres :		
8527319991	----- portatifs	10	A
8527319999	----- autres :	10	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
852732	-- Non combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son mais combinés à un appareil d'horlogerie		
85273210	--- destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse :		
8527321010	---- récepteurs à usage industriel	10	A
8527321090	---- autres	10	A
	--- autres :		
8527329100	---- sous la forme d'éléments CKD (ne comportant pas d'assemblage de pièces constituant des parties d'appareils)	17,5	B
85273299	---- autres :		
8527329910	----- sous la forme d'éléments SKD (comportant des assemblages de pièces constituant des parties d'appareils)	10	A
	----- autres :		
8527329991	----- portatifs	10	A
8527329999	----- autres	10	A
852739	-- Autres		
85273910	--- destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse :		
8527391010	---- récepteurs à usage industriel	10	A
8527391090	---- autres	10	A
	--- autres :		
8527399100	---- sous la forme d'éléments CKD (ne comportant pas d'assemblage de pièces constituant des parties d'appareils)	17,5	B
85273999	---- autres :		
8527399910	----- sous la forme d'éléments SKD (comportant des assemblages de pièces constituant des parties d'appareils)	10	A
	----- autres :		
8527399991	----- portatifs	10	A
8527399999	----- autres	10	A
85279000	- Autres appareils		
	--- destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse :		
8527900011	---- récepteurs à usage industriel	10	A
8527900019	---- autres	10	A
8527900090	--- autres	10	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8528	Appareils récepteurs de télévision, même incorporant un appareil récepteur de radiodiffusion ou un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son ou des images ; moniteurs vidéo et projecteurs vidéo.		
	– Appareils récepteurs de télévision, même incorporant un appareil récepteur de radiodiffusion ou un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son ou des images :		
852812	-- En couleurs		
85281210	--- destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse :		
8528121010	---- récepteurs à usage industriel	10	A
8528121090	---- autres	10	A
	---- autres :		
8528129100	---- sous la forme d'éléments CKD (ne comportant pas d'assemblage de pièces constituant des parties d'appareils)	17,5	B
85281299	---- autres :		
8528129910	----- appareils de télévision à usage industriel	10	A
	----- autres, présentés :		
8528129991	----- à l'état monté complet ou non	10	A
8528129999	----- sous la forme d'éléments SKD (comportant des assemblages de pièces constituant des parties d'appareils)	10	A
852813	-- En noir et blanc ou en autres monochromes		
85281310	--- destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse :		
8528131010	---- récepteurs à usage industriel	10	A
8528131090	---- autres	10	A
	---- autres :		
8528139100	---- sous la forme d'éléments CKD (ne comportant pas d'assemblage de pièces constituant des parties d'appareils)	17,5	B
85281399	---- autres :		
8528139910	----- appareils de télévision à usage industriel	10	A
	----- autres, présentés :		
8528139991	----- à l'état monté complet ou non	10	A
8528139999	----- sous la forme d'éléments SKD (comportant des assemblages de pièces constituant des parties d'appareils)	10	A
	– Moniteurs vidéo :		
85282100	-- En couleurs		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8528210010	--- destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse	10	A
8528210090	--- autres	10	A
85282200	-- En noir et blanc ou en autres monochromes		
8528220010	--- destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse	10	A
8528220090	--- autres	10	A
85283000	- Projecteurs vidéo		
8528300010	--- destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse	2,5	A
8528300090	--- autres	2,5	A
8529	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux appareils des n°s 85.25 à 85.28.		
852910	- Antennes et réflecteurs d'antennes de tous types; parties reconnaissables comme étant utilisées conjointement avec ces articles		
8529101000	--- destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse	17,5	A
	--- autres :		
	----- antennes :		
	----- pour appareils récepteurs de télévision et leurs éléments :		
8529102200	----- réflecteurs paraboliques et réflecteurs similaires	10	A
8529102300	----- autres	50	F
8529102900	----- autres	10	A
8529109000	----- autres	2,5	A
85299000	- Autres		
8529900010	--- destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse	10	A
	--- autres :		
	----- meubles et coffrets :		
8529900081	----- en bois	10	A
8529900089	----- en autres matières	10	A
	----- autres :		
8529900091	----- microstructure	10	A
8529900093	----- pièces décollées dans la masse, en métaux communs, dont le plus grand diamètre n'excède pas 25 mm	10	A
8529900099	----- autres :	10	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8530	Appareils électriques de signalisation (autres que pour la transmission de messages), de sécurité, de contrôle ou de commande pour voies ferrées ou similaires, voies routières ou fluviales, aires ou parcs de stationnement, installations portuaires ou aéroports (autres que ceux du n° 86.08).		
8530100000	– Appareils pour voies ferrées ou similaires	2,5	A
8530800000	– Autres appareils	2,5	A
8530900000	– Parties	25	C
8531	Appareils électriques de signalisation acoustique ou visuelle (sonneries, sirènes, tableaux annonciateurs, appareils avertisseurs pour la protection contre le vol ou l'incendie, par exemple), autres que ceux des n°s 85.12 ou 85.30.		
8531100000	– Avertisseurs électriques pour la protection contre le vol ou l'incendie et appareils similaires	10	A
8531200000	– Panneaux indicateurs incorporant des dispositifs à cristaux liquides (LCD) ou à diodes émettrices de lumière (LED)	10	A
8531800000	– Autres appareils	2,5	A
8531900000	– Parties	10	A
8532	Condensateurs électriques, fixes, variables ou ajustables.		
8532100000	– Condensateurs fixes conçus pour les réseaux électriques de 50/60 Hz et capables d'absorber une puissance réactive égale ou supérieure à 0,5 kvar (condensateurs de puissance)	10	A
	– Autres condensateurs fixes :		
85322100	-- Au tantale		
8532210010	--- de télécommunication et de mesure	10	A
8532210090	--- autres	10	A
85322200	-- Electrolytiques à l'aluminium		
8532220010	--- de télécommunication et de mesure	10	A
8532220090	--- autres	10	A
85322300	-- A diélectrique en céramique, à une seule couche		
8532230010	--- de télécommunication et de mesure	10	A
8532230090	--- autres	10	A
85322400	-- A diélectrique en céramique, multicouches		
8532240010	--- de télécommunication et de mesure	10	A
8532240090	--- autres	10	A
85322500	-- A diélectrique en papier ou en matières plastiques		
8532250010	--- de télécommunication et de mesure	10	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8532250090	--- autres	10	A
85322900	-- Autres		
	--- de télécommunication et de mesure :		
8532290011	---- électrolytiques	10	A
8532290019	---- autres	10	A
8532290090	--- autres	10	A
8532300000	- Condensateurs variables ou ajustables	10	A
8532900000	- Parties	10	A
8533	Résistances électriques non chauffantes (y compris les rhéostats et les potentiomètres).		
85331000	- Résistances fixes au carbone, agglomérées ou à couche		
	--- pour appareils de télécommunication, appareils électroniques et appareils de mesures		
8533100010	de mesures	10	A
8533100090	--- autres	10	A
	- Autres résistances fixes :		
85332100	-- Pour une puissance n'excédant pas 20 W		
	--- pour appareils de télécommunication, appareils électroniques et appareils de mesure		
8533210010	de mesure	10	A
8533210090	--- autres	10	A
85332900	-- Autres		
	--- pour appareils de télécommunication, appareils électroniques et appareils de mesure		
8533290010	de mesure	2,5	A
8533290090	--- autres	2,5	A
	- Résistances variables (y compris les rhéostats et les potentiomètres) bobinées :		
85333100	-- Pour une puissance n'excédant pas 20 W		
	--- résistances non chauffantes :		
	---- pour appareils de télécommunication, appareils électroniques et appareils de mesure		
8533310011	appareils de mesure	10	A
8533310019	---- autres	10	A
	--- potentiomètres et rhéostats :		
	---- pour appareils de télécommunication, appareils électroniques et appareils de mesure		
8533310091	appareils de mesure	10	A
8533310099	---- autres	10	A
85333900	-- Autres		
	--- résistances non chauffantes :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8533390011	----- pour appareils de télécommunication, appareils électroniques et appareils de mesure	2,5	A
8533390019	----- autres	2,5	A
	--- potentiomètres et rhéostats :		
8533390091	----- pour appareils de télécommunication, appareils électroniques et appareils de mesure	2,5	A
8533390099	----- autres	2,5	A
85334000	– Autres résistances variables (y compris les rhéostats et les potentiomètres)		
	--- résistances non chauffantes :		
8533400011	----- pour appareils de télécommunication, appareils électroniques et appareils de mesure	10	A
8533400019	----- autres	10	A
	--- potentiomètres et rhéostats :		
8533400091	----- pour appareils de télécommunication, appareils électroniques et appareils de mesure	10	A
8533400099	----- autres	10	A
8533900000	– Parties	10	A
853400	Circuits imprimés.		
8534001000	--- pour appareils d'application domestique	10	A
8534009000	--- autres	10	A
8535	Appareillage pour la coupure, le sectionnement, la protection, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques (interrupteurs, commutateurs, coupe-circuit, parafoudres, limiteurs de tension, étaleurs d'ondes, prises de courant, boîtes de jonction, par exemple), pour une tension excédant 1.000 volts.		
85351000	– Fusibles et coupe-circuit à fusibles		
8535100010	--- pour télécommunication et de mesure	40	F
8535100090	--- autres	40	F
	– Disjoncteurs :		
85352100	-- Pour une tension inférieure à 72,5 kV		
8535210010	--- pour télécommunication et de mesure	2,5	F
	--- autres :		
8535210040	--- cellules électriques	25	F
	--- autres :		
8535210092	----- de 60 kv ou plus	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8535210098	----- de 1 kv à 60 kv exclus	2,5	A
85352900	-- Autres		
8535290010	---- pour télécommunication et de mesure	2,5	F
8535290090	---- autres	2,5	F
853530	- Sectionneurs et interrupteurs		
85353010	---- sectionneurs :		
8535301010	----- pour télécommunication et de mesure	2,5	F
	----- autres :		
8535301091	----- de 60 kv ou plus	2,5	F
8535301099	----- de 1 kv à 60 kv exclus	2,5	F
85353090	---- interrupteurs :		
8535309010	----- pour télécommunication et de mesure	40	F
	----- autres :		
8535309040	----- cellules électriques	25	F
8535309050	----- interrupteurs pour circuits électriques d'une tension n'excédant pas 60 000 V, constitués de deux demi-coquilles en araldite, qui assemblées, forment une enveloppe étanche comportant les parties actives de l'appareil, et pouvant être sous vide ou remplie d'huile, gaz, par exemple.	10	F
	----- autres :		
8535309092	----- de 60 kv ou plus	40	F
8535309098	----- de 1 kv à 60 kv exclus	40	F
85354000	- Parafoudres, limiteurs de tension et étaleurs d'ondes		
8535400010	---- pour télécommunication et de mesure	40	C
8535400090	---- autres	40	A
853590	- Autres		
8535901000	---- barrettes pour la connexion des circuits électriques, autres que pour la télécommunication et mesure	50	F
85359090	---- autres :		
8535909010	----- d'application industrielle à l'exclusion du matériel de connexion	40	F
	----- pour télécommunication et de mesure :		
8535909021	----- relais pour télécommunication	40	F
8535909023	----- relais et ensemble de relais de mesure	40	F
8535909025	----- connexions et éléments de contacts	40	F
8535909029	----- autres	40	F
	----- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8535909091	----- coffrets de comptage électrique	40	F
8535909099	----- autres	40	F
8536	Appareillage pour la coupure, le sectionnement, la protection, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques (interrupteurs, commutateurs, relais, coupe-circuit, étaleurs d'ondes, fiches et prises de courant, douilles pour lampes, boîtes de jonction, par exemple), pour une tension n'excédant pas 1.000 volts.		
853610	– Fusibles et coupe-circuit à fusibles		
	---- d'application domestique :		
8536101100	----- coupe-circuit à fusibles	50	F
8536101900	----- autres	40	F
85361090	---- autres :		
8536109010	----- pour télécommunication et de mesure	40	F
	---- d'application industrielle :		
8536109091	----- fusibles	40	F
8536109099	----- autres	40	F
853620	– Disjoncteurs		
8536201000	---- d'application domestique	50	F
85362090	---- autres :		
8536209010	----- d'application industrielle	40	F
8536209090	----- pour télécommunication et de mesure	40	F
853630	– Autres appareils pour la protection des circuits électriques		
	---- d'application domestique :		
8536301100	----- coupe-circuits automatiques	50	F
8536301900	----- autres	40	F
85363090	---- autres :		
8536309010	----- pour télécommunication et de mesure	40	F
8536309090	----- autres	40	F
	– Relais :		
85364100	-- Pour une tension n'excédant pas 60V		
	---- d'application industrielle :		
8536410011	----- relais tout ou rien instantanés	10	A
8536410019	----- autres relais	10	A
8536410030	---- d'application domestique	10	A
	---- autres :		
8536410091	----- relais pour télécommunication	10	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8536410099	----- relais et ensemble de relais de mesure	10	A
85364900	-- Autres		
	---- d'application industrielle :		
8536490011	----- relais tout ou rien instantanés	10	A
8536490019	----- autres relais	10	A
8536490030	---- d'application domestique	10	A
	---- autres :		
8536490091	----- relais pour télécommunication	10	A
8536490099	----- relais et ensemble de relais de mesure	10	A
853650	- Autres interrupteurs, sectionneurs et commutateurs		
	---- d'application domestique :		
8536501100	----- interrupteurs et commutateurs	50	F
8536501900	----- autres	40	F
85365090	---- autres :		
8536509010	----- d'application industrielle	40	F
8536509090	----- autres	40	F
	- Douilles pour lampes, fiches et prises de courant :		
853661	-- Douilles pour lampes		
8536611000	---- d'application domestique	50	F
85366190	---- autres :		
8536619010	----- pour télécommunication et de mesure	40	F
8536619090	----- autres	40	F
853669	-- Autres		
8536691000	---- d'application domestique	50	F
85366990	---- autres :		
8536699010	----- pour télécommunication et de mesure	40	F
8536699090	----- autres	40	F
853690	- Autres appareils		
	---- barrettes pour la connexion des circuits électriques, autres que pour la télécommunication et mesure		
8536901000		50	F
	---- connexions et éléments de contacts pour télécommunication et mesure	10	A
	---- collections pour capuchons de bougie avec anti-parasites incorporés visées à la note complémentaire n° 4 du présent chapitre	17,5	F
8536903000			
85369090	---- autres :		
	----- d'application industrielle à l'exclusion du matériel de connexion :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8536909011	----- contacteurs	10	F
8536909013	----- microcontacts	40	F
8536909015	----- boutons poussoirs, combinateurs, démarreurs non automatiques	40	F
8536909017	----- éléments préfabriqués pour canalisations électriques	40	F
8536909019	----- autres appareils	40	F
	----- d'application domestique à l'exclusion du matériel de connexion :		
8536909021	----- démarreurs (starters) pour tubes à décharge	40	F
8536909029	----- autres appareils	40	F
8536909030	----- autres appareils pour télécommunication et de mesure	40	F
	----- autres :		
8536909091	----- coffrets de comptage électrique	40	F
	----- plaques métalliques d'une longueur de 19 pouces, équipées de plusieurs modules de connexion permettant la concentration et la distribution des prises informatiques		
8536909092		2,5	F
8536909098	----- autres	40	F
8537	Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports comportant plusieurs appareils des n°s 85.35 ou 85.36, pour la commande ou la distribution électrique, y compris ceux incorporant des instruments ou appareils du Chapitre 90 ainsi que les appareils de commande numérique, autres que les appareils de commutation du n° 85.17.		
85371000	– Pour une tension n'excédant pas 1.000 V		
	---- d'application industrielle :		
8537100011	---- de 1 000 V	40	F
8537100019	---- de moins de 1 000 V	40	F
8537100030	--- d'application domestique	40	F
8537100090	--- pour télécommunication et de mesure	40	F
85372000	– Pour une tension excédant 1.000 V		
8537200010	--- pour télécommunication et de mesure	2,5	F
8537200090	--- autres	2,5	F
8538	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux appareils des n°s 85.35, 85.36 ou 85.37.		
8538100000	– Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports du n° 85.37, dépourvus de leurs appareils	40	F
853890	– Autres		
8538901000	--- parties de douilles	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8538902000	--- parties pour barrettes pour la connexion des circuits électriques, autres que celles pour la télécommunication et mesure	50	F
	--- autres :		
85389091	---- pour appareils d'application domestique à l'exclusion de celles pour matériel de connexion :		
8538909110	----- pour interrupteurs, commutateurs, fiches et autres prises de courant	50	F
8538909190	----- autres	50	F
85389099	----- autres :		
	----- pour appareils d'application industrielle à l'exclusion de celles pour matériel de connexion :		
8538909911	----- de 1000 V ou plus	40	F
8538909919	----- autres	40	F
8538909930	----- pour appareils de télécommunication et de mesure	40	F
	----- autres :		
8538909991	----- pour coffrets de comptage électrique	40	F
8538909999	----- autres	40	F
8539	Lampes et tubes électriques à incandescence ou à décharge, y compris les articles dits "phares et projecteurs scellés" et les lampes et tubes à rayons ultraviolets ou infrarouges; lampes à arc.		
853910	- Articles dits "phares et projecteurs scellés"		
	--- pour motocycles et autres véhicules automobiles :		
8539101100	---- pour motocycles	32,5	A
8539101900	---- autres	25	A
	--- autres :		
8539109100	---- pour tension de 28 V ou moins	50	A
8539109900	---- pour tension de plus de 28 V	50	A
	- Autres lampes et tubes à incandescence, à l'exclusion de ceux à rayons ultraviolets ou infrarouges :		
853921	-- Halogènes, au tungstène		
8539211000	--- pour tension de 28 V ou moins	10	A
8539219000	--- pour tension de plus de 28 V	2,5	A
85392200	-- Autres, d'une puissance n'excédant pas 200 W et d'une tension excédant 100 V		
8539220010	--- ébauches de lampes, constituées de pieds montés de filaments tungstènes et scellés sur leurs bulbes	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8539220090	--- autres	17,5	A
853929	-- Autres		
8539291000	--- pour tension de 28 V ou moins	10	A
8539299000	--- pour tension de plus de 28 V	50	A
	- Lampes et tubes à décharge, autres qu'à rayons ultraviolets :		
85393100	-- Fluorescents, à cathode chaude		
8539310010	--- ébauches, constituées de cathodes chaudes montées de leurs filaments et scellés sur leurs bulbes	2,5	A
8539310090	--- autres	10	A
8539320000	-- Lampes à vapeur de mercure ou de sodium ; lampes à halogénure métallique	50	A
8539390000	-- Autres	2,5	A
	- Lampes et tubes à rayons ultraviolets ou infrarouges ; lampes à arc :		
853941	-- Lampes à arc		
8539411000	--- lampes à xenon d'une puissance de 1000 Watts à 2500 Watts	2,5	A
8539419000	--- autres	40	A
853949	-- Autres		
8539491000	--- lampes et tubes à rayons infrarouges	40	A
8539499000	--- autres	40	A
853990	- Parties		
8539901000	--- «de phares et projecteurs scellés» pour motocycles et autres véhicules automobiles	32,5	A
85399090	--- autres :		
8539909010	---- d'ampoules et tubes fluorescents	17,5	B
8539909090	---- autres	17,5	A
8540	Lampes, tubes et valves électroniques à cathode chaude, à cathode froide ou à photocathode (lampes, tubes et valves à vide, à vapeur ou à gaz, tubes redresseurs à vapeur de mercure, tubes cathodiques, tubes et valves pour caméras de télévision, par exemple), autres que ceux du n° 85.39.		
	- Tubes cathodiques pour récepteurs de télévision, y compris les tubes pour moniteurs vidéo :		
8540110000	-- En couleurs	10	A
8540120000	-- En noir et blanc ou en autres monochromes	10	A
8540200000	- Tubes pour caméras de télévision; tubes convertisseurs ou intensificateurs d'images; autres tubes à photocathode	10	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
85404000	– Tubes de visualisation des données graphiques, en couleurs avec un écran phosphorique d'espacement à points inférieur à 0,4 mm		
8540400010	– – – tubes analyseurs d'images, tubes transformateurs d'images, tubes multiplicateurs et similaires	10	A
8540400090	– – – autres	10	A
85405000	– Tubes de visualisation des données graphiques en noir et blanc ou en autres monochromes		
8540500010	– – – tubes analyseurs d'images, tubes transformateurs d'images, tubes multiplicateurs et similaires	10	A
8540500090	– – – autres	10	A
85406000	– Autres tubes cathodiques		
8540600010	– – – tubes analyseurs d'images, tubes transformateurs d'images, tubes multiplicateurs et similaires	10	A
8540600090	– – – autres	10	A
	– Tubes pour hyperfréquences (magnétrons, klystrons, tubes à ondes progressives, carnotrons, par exemple), à l'exclusion des tubes commandés par grille :		
8540710000	– – Magnétrons	10	A
8540720000	– – Klystrons	10	A
8540790000	– – Autres	10	A
	– Autres lampes, tubes et valves :		
85408100	– – Tubes de réception ou d'amplification		
8540810010	– – – destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse	10	A
8540810090	– – – autres	10	A
85408900	– – Autres		
8540890010	– – – tubes redresseurs	10	A
8540890090	– – – autres	10	A
	– Parties :		
8540910000	– – De tubes cathodiques	10	A
8540990000	– – Autres	10	A
8541	Diodes, transistors et dispositifs similaires à semi-conducteur; dispositifs photosensibles à semi-conducteur, y compris les cellules photovoltaïques même assemblées en modules ou constituées en panneaux; diodes émettrices de lumière; cristaux piézo-électriques montés.		
85411000	– Diodes, autres que les photodiodes et les diodes émettrices de lumière		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8541100010	--- diodes à cristal	2,5	A
8541100090	--- autres	2,5	A
	– Transistors, autres que les phototransistors :		
8541210000	-- A pouvoir de dissipation inférieur à 1W	2,5	A
8541290000	-- Autres	2,5	A
8541300000	– Thyristors, diacs et triacs, autres que les dispositifs photosensibles.	2,5	A
854140	– Dispositifs photosensibles à semi-conducteur, y compris les cellules photovoltaïques même assemblées en modules ou constituées en panneaux; diodes émettrices de lumière		
8541401000	--- cellules photovoltaïques	2,5	A
8541409000	--- autres	2,5	A
8541500000	– Autres dispositifs à semi-conducteur	2,5	A
8541600000	– Cristaux piézo-électriques montés	2,5	A
8541900000	– Parties	2,5	A
8542	Circuits intégrés et micro-assemblages électroniques.		
854210	– Cartes munies d'un circuit intégré électronique ("cartes intelligentes")		
8542101000	--- numériques	2,5	A
8542109000	--- autres	2,5	A
	– Circuits intégrés monolithiques :		
854221	-- Numériques		
8542211000	--- semi-conducteurs à oxyde métallique (technologie MOS)	2,5	A
8542212000	--- circuits obtenus par technologie bipolaire	2,5	A
8542219000	--- autres, y compris les circuits obtenus par l'association des technologies MOS et bipolaire (technologie BIMOS)	2,5	A
8542290000	-- Autres	2,5	A
8542600000	– Circuits intégrés hybrides	2,5	A
8542700000	– Micro-assemblages électroniques	2,5	A
8542900000	– Parties	2,5	A
8543	Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre.		
	– Accélérateurs de particules :		
8543110000	-- Appareils d'implantation ionique pour doper les matières semi-conductrices	2,5	A
8543190000	-- Autres	2,5	A
854320	– Générateurs de signaux		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8543201000	--- destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse (générateurs de mire, par exemple)	2,5	A
8543209000	--- autres	2,5	A
85433000	– Machines et appareils de galvanotechnique, électrolyse ou électrophorèse		
8543300010	--- appareils d'électrolyse y compris ceux pour la galvanoplastie	2,5	A
8543300090	--- autres	2,5	A
854340	– Electrificateurs de clôtures		
8543401000	--- destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse	2,5	A
8543409000	--- autres	2,5	A
	– Autres machines et appareils :		
854381	-- Cartes et étiquettes à déclenchement par effet de proximité		
8543811000	--- destinées aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse	2,5	A
8543819000	--- autres	2,5	A
854389	-- Autres		
85438910	--- destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse :		
8543891010	---- décodeurs pour postes d'abonnés	2,5	A
8543891090	---- autres (mélangeurs, codeurs ou décodeurs de studio ou de station, par exemple)	2,5	A
85438990	---- autres :		
8543899010	---- pour le traitement des déchets radioactifs ou pour le recyclage des combustibles nucléaires irradiés	2,5	A
8543899090	---- autres	2,5	A
854390	– Parties		
8543901000	--- pour appareils destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse	10	A
8543909000	--- autres	10	A
8544	Fils, câbles (y compris les câbles coaxiaux) et autres conducteurs isolés pour l'électricité (même laqués ou oxydés anodiquement), munis ou non de pièces de connexion; câbles de fibres optiques, constitués de fibres gainées individuellement, même comportant des conducteurs électriques ou munis de pièces de connexion.		
	– Fils pour bobinages :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
854411	-- En cuivre		
8544111000	---- à section transversale non circulaire	17,5	F
8544119000	---- autres	50	F
854419	-- Autres		
8544191000	---- à section transversale non circulaire	25	F
8544199000	---- autres	50	F
854420	- Câbles coaxiaux et autres conducteurs électriques coaxiaux		
8544201000	---- câbles coaxiaux sous gaine de plomb	25	F
	---- autres :		
	----- isolés avec des matières plastiques même avec adjonction d'autres matières :		
8544202100	----- pour branchement d'antennes d'appareils récepteurs de télévision	50	F
8544202900	----- autres	50	F
8544209000	----- isolés avec d'autres matières	25	F
854430	- Jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils des types utilisés dans les moyens de transport		
8544301000	---- isolés avec des matières plastiques	50	A
8544309000	---- isolés avec d'autres matières	50	A
	- Autres conducteurs électriques, pour tensions n'excédant pas 80 V :		
854441	-- Munis de pièces de connexion		
	---- câbles sous gaine de plomb :		
8544411100	----- câbles à un ou plusieurs conducteurs isolés au papier imprégné sous armature métallique étanche	25	F
8544411900	----- autres	50	F
	---- autres :		
	----- câbles à un ou plusieurs conducteurs isolés au papier imprégné sous armature métallique étanche :		
8544412100	----- isolés avec des matières plastiques même avec adjonction d'autres matières	50	F
8544412900	----- isolés avec d'autres matières	25	F
	---- autres :		
8544419100	----- isolés avec des matières plastiques	50	F
8544419900	----- isolés avec d'autres matières	50	F
854449	-- Autres		
	---- câbles sous gaine de plomb :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8544491100	----- câbles à un ou plusieurs conducteurs isolés au papier imprégné sous armature métallique étanche	25	F
8544491900	----- autres	50	F
	---- autres :		
	----- câbles à un ou plusieurs conducteurs isolés au papier imprégné sous armature métallique étanche :		
8544492100	----- isolés avec des matières plastiques même avec adjonction d'autres matières	50	F
8544492900	----- isolés avec d'autres matières	25	F
	----- autres :		
8544493000	----- isolés avec des matières plastiques même avec adjonction d'autres matières	50	F
	----- autres :		
8544494000	----- isolés avec du caoutchouc naturel ou artificiel même avec adjonction d'autres matières	50	F
	----- isolés avec du vernis, de la laque, de l'émail ou des sels ou oxydes métalliques :		
8544495100	----- fils simples (à l'exclusion des câbles et des tresses) et barres, à section transversale non circulaire	25	F
8544495900	----- autres	40	F
	----- isolés avec de la pâte de cellulose du papier, ou des matières textiles :		
8544496100	----- fils simples (à l'exclusion des câbles et des tresses) et barres, à section transversale non circulaire	25	F
8544496900	----- autres	50	F
8544499000	----- isolés avec d'autres matières	50	F
	- Autres conducteurs électriques, pour tensions excédant 80 V mais n'excédant pas 1.000V :		
854451	-- Munis de pièces de connexion		
	--- câbles sous gaine de plomb :		
8544511100	----- câbles à un ou plusieurs conducteurs isolés au papier imprégné sous armature métallique étanche	50	F
8544511900	----- autres	50	F
	---- autres :		
	----- câbles à un ou plusieurs conducteurs isolés au papier imprégné sous armature métallique étanche :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8544512100	----- isolés avec des matières plastiques même avec adjonction d'autres matières	50	F
8544512900	----- isolés avec d'autres matières	25	F
	----- autres :		
8544519100	----- isolés avec des matières plastiques	50	F
8544519900	----- isolés avec d'autres matières	50	F
854459	-- Autres		
	--- câbles sous gaine de plomb :		
8544591100	---- câbles à un ou plusieurs conducteurs isolés au papier imprégné sous armature métallique étanche	50	F
8544591900	---- autres	50	F
	---- autres :		
	---- câbles à un ou plusieurs conducteurs isolés au papier imprégné sous armature métallique étanche :		
8544592100	----- isolés avec des matières plastiques même avec adjonction d'autres matières	50	F
8544592900	----- isolés avec d'autres matières	50	F
	----- autres :		
8544593000	----- isolés avec des matières plastiques même avec adjonction d'autres matières	50	F
	----- autres :		
8544594000	----- isolés avec du caoutchouc naturel ou artificiel même avec adjonction d'autres matières	50	F
	----- isolés avec du vernis, de la laque, de l'émail ou des sels ou oxydes métalliques :		
8544595100	----- fils simples (à l'exclusion des câbles et des tresses) et barres, à section transversale non circulaire	25	F
8544595900	----- autres	50	F
	----- isolés avec de la pâte de cellulose du papier, ou des matières textiles :		
8544596100	----- fils simples (à l'exclusion des câbles et des tresses) et barres, à section transversale non circulaire	25	F
8544596900	----- autres	50	F
8544599000	----- isolés avec d'autres matières	50	F
854460	- Autres conducteurs électriques, pour tensions excédant 1.000 V		
	--- câbles sous gaine de plomb :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8544601100	----- câbles à un ou plusieurs conducteurs isolés au papier imprégné sous armature métallique étanche	50	F
8544601900	----- autres	50	F
	---- autres :		
	----- câbles à un ou plusieurs conducteurs isolés au papier imprégné sous armature métallique étanche :		
8544602100	----- isolés avec des matières plastiques même avec adjonction d'autres matières	50	F
8544602900	----- isolés avec d'autres matières	50	F
	----- autres :		
	----- munis de leurs pièces de connexion :		
8544603100	----- isolés avec des matières plastiques	50	F
8544603900	----- isolés avec d'autres matières	50	F
	----- non munis de leurs pièces de connexion :		
8544604000	----- isolés avec des matières plastiques même avec adjonction d'autres matières	50	F
	----- autres :		
8544605000	----- isolés avec du caoutchouc naturel ou artificiel même avec adjonction d'autres matières	50	F
	----- isolés avec du vernis, de la laque, de l'émail ou des sels ou oxydes métalliques :		
8544606100	----- fils simples (à l'exclusion des câbles et des tresses) et barres, à section transversale non circulaire	25	F
8544606900	----- autres	50	F
	----- isolés avec de la pâte de cellulose du papier, ou des matières textiles :		
8544607100	----- fils simples (à l'exclusion des câbles et des tresses) et barres, à section transversale non circulaire	17,5	F
8544607900	----- autres	50	F
8544609000	----- isolés avec d'autres matières	50	F
85447000	- Câbles de fibres optiques		
8544700010	--- en verre non travaillé optiquement	2,5	A
8544700090	--- autres	2,5	A
8545	Electrodes en charbon, balais en charbon, charbons pour lampes ou pour piles et autres articles en graphite ou en autre carbone, avec ou sans métal, pour usages électriques.		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	– Electrodes :		
8545110000	-- Des types utilisés pour fours	10	A
85451900	-- Autres		
8545190010	--- pour installations d'électrolyse	2,5	A
8545190090	--- autres	2,5	A
8545200000	– Balais	10	A
85459000	– Autres		
8545900010	--- résistances chauffantes (autres que celles du n° 85.16)	10	A
8545900090	--- autres	10	A
8546	Isolateurs en toutes matières pour l'électricité.		
8546100000	– En verre	10	A
8546200000	– En céramique	10	A
85469000	– Autres		
8546900010	--- en caoutchouc durci	10	A
8546900020	--- en matières plastiques	10	A
8546900030	--- en fibres de verre	10	A
8546900090	--- en autres matières	10	A
8547	Pièces isolantes, entièrement en matières isolantes ou comportant de simples pièces métalliques d'assemblage (douilles à pas de vis, par exemple) noyées dans la masse, pour machines, appareils ou installations électriques, autres que les isolateurs du n° 85.46; tubes isolateurs et leurs pièces de raccordement, en métaux communs, isolés intérieurement.		
8547100000	– Pièces isolantes en céramique	10	A
8547200000	– Pièces isolantes en matières plastiques	10	A
85479000	– Autres		
8547900010	--- tubes isolateurs et leurs pièces de raccordement, en métaux communs, isolés intérieurement	10	A
	--- autres :		
8547900091	---- en verre	10	A
8547900093	---- en caoutchouc durci, en matières asphaltiques ou goudronneuses	10	A
8547900099	---- en autres matières	10	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8548	Déchets et débris de piles, de batteries de piles et d'accumulateurs électriques ; piles et batteries de piles électriques hors d'usage et accumulateurs électriques hors d'usage ; parties électriques de machines ou d'appareils, non dénommées ni comprises ailleurs dans le présent chapitre.		
854810	– Déchets et débris de piles, de batteries de piles et d'accumulateurs électriques ; piles et batteries de piles électriques hors d'usage et accumulateurs électriques hors d'usage		
85481010	--- déchets et débris contenant des composés chimiques :		
8548101010	---- contenant du mercure	32,5	C
8548101020	---- contenant du lithium	32,5	C
8548101090	---- autres	32,5	C
	--- déchets et débris en métaux communs :		
8548102100	---- en plomb	25	C
8548102200	---- en cadmium	32,5	C
85481029	---- autres :		
8548102910	----- en fer ou acier	17,5	B
8548102920	----- en cuivre	17,5	B
8548102930	----- en nickel	17,5	B
8548102940	----- en zinc	17,5	B
8548102990	----- autres	17,5	B
8548109000	--- autres	50	C
8548900000	– Autres	32,5	C
8601	Locomotives et locotracteurs, à source extérieure d'électricité ou à accumulateurs électriques.		
86011000	– A source extérieure d'électricité :		
8601100010	--- pour voies de plus de 0,60 m d'écartement	2,5	A
8601100090	--- pour voies de 0,60 m ou moins d'écartement	2,5	A
86012000	– A accumulateurs électriques		
8601200010	--- pour voies de plus de 0,60 m d'écartement	2,5	A
8601200090	--- pour voies de 0,60 m ou moins d'écartement	2,5	A
8602	Autres locomotives et locotracteurs; tenders.		
86021000	– Locomotives diesel-électriques		
	--- à transmission hydraulique :		
8602100011	---- pour voies de plus de 0,60 m d'écartement	2,5	A
8602100019	---- pour voies de 0,60 m ou moins d'écartement	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	--- à transmission autre qu'hydraulique :		
8602100091	---- pour voies de plus de 0,60 m d'écartement	2,5	A
8602100099	---- pour voies de 0,60 m ou moins d'écartement	2,5	A
86029000	- Autres		
	--- locomotives et locotracteurs à vapeur ; tenders :		
	---- pour voies de plus de 0,60 m d'écartement :		
8602900011	----- locomotives	2,5	A
8602900019	----- tenders	2,5	A
8602900030	---- pour voies de 0,60 m ou moins d'écartement	2,5	A
	--- autres :		
	---- à transmission hydraulique :		
8602900041	----- pour voies de plus de 0,60 m d'écartement	2,5	A
8602900049	----- pour voies de 0,60 m ou moins d'écartement	2,5	A
	---- à transmission autre qu'hydraulique :		
8602900091	----- pour voies de plus de 0,60 m d'écartement	2,5	A
8602900099	----- pour voies de 0,60 m ou moins d'écartement	2,5	A
8603	Automotrices et autorails, autres que ceux du n° 86.04.		
86031000	- A source extérieure d'électricité		
8603100010	--- pour voies de plus de 0,60 m d'écartement	2,5	A
8603100090	--- pour voies de 0,60 m ou moins d'écartement	2,5	A
86039000	- Autres		
8603900010	--- pour voies de plus de 0,60 m d'écartement	2,5	A
8603900090	--- pour voies de 0,60 m ou moins d'écartement	2,5	A
	Véhicules pour l'entretien ou le service des voies ferrées ou similaires, même autopropulsés (wagons-ateliers, wagons-grues, wagons équipés de bourreuses à ballast, aligneuses pour voies, voitures d'essais et draisines, par exemple).		
86040000			
8604000010	--- pour voies de plus de 0,60 m d'écartement	2,5	A
8604000090	--- pour voies de 0,60 m ou moins d'écartement	2,5	A
	Voitures à voyageurs, fourgons à bagages, voitures postales et autres voitures spéciales, pour voies ferrées ou similaires (à l'exclusion des voitures du n° 86.04).		
86050000			
	--- pour voies de plus de 0,60 m d'écartement :		
8605000011	---- voitures à voyageurs	25	F
8605000019	---- autres	25	F
8605000090	--- pour voies de 0,60 m ou moins d'écartement	25	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8606	Wagons pour le transport sur rail de marchandises.		
86061000	– Wagons-citernes et similaires :		
8606100010	– – – pour voies de 0,60 m ou moins d'écartement	40	F
8606100090	– – – autres	40	F
86062000	– Wagons isothermes, réfrigérants ou frigorifiques, autres que ceux du n° 8606.10		
8606200010	– – – pour voies de 0,60 m ou moins d'écartement	2,5	A
8606200090	– – – autres	2,5	A
86063000	– Wagons à déchargement automatique, autres que ceux des n°s 8606.10 ou 8606.20		
8606300010	– – – pour voies de 0,60 m ou moins d'écartement	2,5	A
8606300090	– – – autres	2,5	A
	– Autres :		
86069100	– – Couverts et fermés		
8606910010	– – – pour voies de 0,60 m ou moins d'écartement	40	F
8606910090	– – – autres	40	F
86069200	– – Ouverts, à parois non amovibles d'une hauteur excédant 60 cm (tombereaux)		
8606920010	– – – pour voies de 0,60 m ou moins d'écartement	40	F
8606920090	– – – autres	40	F
86069900	– – Autres		
8606990010	– – – spécialement conçus pour le transport des produits à forte radio-activité	40	F
	– – – autres :		
8606990020	– – – – pour voies de 0,60 m ou moins d'écartement	40	F
	– – – – autres :		
8606990091	– – – – – autres wagons ordinaires ouverts	40	F
8606990099	– – – – – autres wagons spéciaux	40	F
8607	Parties de véhicules pour voies ferrées ou similaires.		
	– Bogies, bissels, essieux et roues, et leurs parties :		
8607110000	– – Bogies et bissels de traction	2,5	A
8607120000	– – Autres bogies et bissels	2,5	A
86071900	– – Autres, y compris les parties		
	– – – essieux montés ou non :		
	– – – – non montés :		
8607190011	– – – – – bruts	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8607190019	----- autres	2,5	A
8607190020	----- montés	2,5	A
8607190030	---- parties de bogies, bissels et similaires	2,5	A
	---- roues et leurs parties :		
8607190091	---- bandages et frettes	2,5	A
8607190092	---- centres de roues	2,5	A
8607190099	---- autres	2,5	A
	- Freins et leurs parties :		
86072100	-- Freins à air comprimé et leurs parties		
8607210010	---- freins	2,5	A
	---- parties de freins :		
8607210091	---- semelles de freins	2,5	A
8607210099	---- autres	2,5	A
86072900	-- Autres		
8607290010	---- freins	2,5	A
	---- parties de freins :		
8607290091	---- semelles de freins	2,5	A
8607290099	---- autres	2,5	A
8607300000	- Crochets et autres systèmes d'attelage, tampons de chocs, et leurs parties	2,5	A
	- Autres :		
86079100	-- De locomotives ou de locotracteurs		
8607910010	---- boîtes d'essieux et leurs parties	2,5	A
8607910020	---- caisses et leurs parties	2,5	A
8607910030	---- châssis et leurs parties	2,5	A
8607910090	---- autres	2,5	A
86079900	-- Autres		
8607990010	---- boîtes d'essieux et leurs parties	2,5	A
8607990020	---- caisses et leurs parties	2,5	A
8607990030	---- châssis et leurs parties	2,5	A
8607990090	---- autres	2,5	A
86080000	Matériel fixe de voies ferrées ou similaires; appareils mécaniques (y compris électromécaniques) de signalisation, de sécurité, de contrôle ou de commande pour voies ferrées ou similaires, routières ou fluviales, aires ou parcs de stationnement, installations portuaires ou aérodromes; leurs parties :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8608000010	--- matériel fixe de voies ferrées ; parties dudit matériel	2,5	A
	--- appareils de signalisation, de sécurité, de contrôle ou de commande pour voies ferrées ou similaires, routières ou fluviales, aires ou parcs de stationnement, installations portuaires ou aérodromes ; leurs parties :		
8608000091	---- électromécaniques	2,5	A
8608000099	---- autres	2,5	A
86090000	Cadres et conteneurs (y compris les conteneurs-citernes et les conteneurs réservoirs) spécialement conçus et équipés pour un ou plusieurs modes de transport.		
8609000010	--- containers munis de blindage en plomb de protection contre les radiations, pour le transport des matières radio-actives	2,5	A
	--- autres :		
8609000091	---- containers-citernes et containers-réservoirs	2,5	A
8609000099	---- autres	2,5	A
8701	Tracteurs (à l'exclusion des chariots-tracteurs du n° 87.09).		
870110	- Motoculteurs		
	--- importés à l'état démonté, sous la forme d'éléments C.K.D., destinés aux chaînes de montage agréées à cette fin par le gouvernement à l'exclusion des éléments visés par la note complémentaire n° 1 du présent chapitre :		
87011011	---- à moteur à explosion ou à combustion interne :		
	----- d'une cylindrée de 1000 cm3 ou moins :		
8701101111	----- d'une puissance de 5 CV ou moins	2,5	A
8701101119	----- d'une puissance de plus de 5 CV	2,5	A
8701101190	----- d'une cylindrée de plus de 1 000 cm3	2,5	A
8701101900	---- à moteur autre	2,5	A
	--- autres :		
87011091	---- à moteur à explosion ou à combustion interne :		
	----- d'une cylindrée de 1000 cm3 ou moins :		
	----- d'une puissance de 5 CV ou moins :		
8701109111	----- neufs	2,5	A
	----- usagés :		
8701109113	----- de moins de 7 ans au sens de l'alinéa b2) de la note complémentaire n° 3 du présent chapitre	2,5	A
8701109115	----- de 7 ans inclus à 10 ans inclus au sens de l'alinéa b2) de la note complémentaire n° 3 du présent chapitre	17,5	B

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8701109117	----- autres	50	C
	----- d'une puissance de plus de 5 CV :		
8701109121	----- neufs	2,5	A
	----- usagés :		
8701109123	----- de moins de 7 ans au sens de l'alinéa b2) de la note complémentaire n° 3 du présent chapitre	2,5	A
8701109125	----- de 7 ans inclus à 10 ans inclus au sens de l'alinéa b2) de la note complémentaire n° 3 du présent chapitre	17,5	B
8701109127	----- autres	50	C
	----- d'une cylindrée de plus de 1 000 cm ³ :		
8701109191	----- neufs	2,5	A
	----- usagés :		
8701109193	----- de moins de 7 ans au sens de l'alinéa b2) de la note complémentaire n° 3 du présent chapitre	2,5	A
8701109195	----- de 7 ans inclus à 10 ans inclus au sens de l'alinéa b2) de la note complémentaire n° 3 du présent chapitre	17,5	B
8701109197	----- autres	50	C
87011099	----- à moteur autre :		
8701109910	----- neufs	2,5	A
	----- usagés :		
8701109993	----- de moins de 7 ans au sens de l'alinéa b2) de la note complémentaire n° 3 du présent chapitre	2,5	A
8701109995	----- de 7 ans inclus à 10 ans inclus au sens de l'alinéa b2) de la note complémentaire n° 3 du présent chapitre	17,5	B
8701109997	----- autres	50	C
870120	– Tracteurs routiers pour semi-remorques		
	---- à moteur à explosion ou à combustion interne :		
8701201100	---- importés à l'état démonté, sous la forme d'éléments C.K.D., destinés aux chaînes de montage agréées à cette fin par le gouvernement à l'exclusion des éléments visés par la note complémentaire n° 1 du présent chapitre	2,5	A
8701201900	---- autres	32,5	F
	---- à moteur autre :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8701209100	----- importés à l'état démonté, sous la forme d'éléments C.K.D, destinés aux chaînes de montage agréées à cette fin par le gouvernement à l'exclusion des éléments visés par la note complémentaire n° 1 du présent chapitre .	17,5	B
87012099	----- autres :		
8701209910	----- neufs	50	F
8701209990	----- usagés	50	F
870130	- Tracteurs à chenilles		
	---- à moteur à explosion ou à combustion interne :		
87013011	----- importés à l'état démonté, sous la forme d'éléments C.K.D., destinés aux chaînes de montage agréées à cette fin par le gouvernement à l'exclusion des éléments visés par la note complémentaire n° 1 du présent chapitre :		
8701301110	----- pour l'agriculture	2,5	A
8701301190	----- autres	2,5	A
87013019	----- autres :		
	----- pour l'agriculture :		
8701301911	----- neufs	2,5	A
	----- usagés :		
8701301913	----- de moins de 7 ans au sens de l'alinéa b2) de la note complémentaire n° 3 du présent chapitre	2,5	A
8701301915	----- de 7 ans inclus à 10 ans inclus au sens de l'alinéa b2) de la note complémentaire n° 3 du présent chapitre	17,5	B
8701301917	----- autres	50	C
	----- autres :		
8701301991	----- neufs	2,5	A
8701301999	----- usagés	2,5	A
	---- à moteur autre :		
8701309100	----- importés à l'état démonté, sous la forme d'éléments C.K.D., destinés aux chaînes de montage agréées à cette fin par le gouvernement à l'exclusion des éléments visés par la note complémentaire n° 1 du présent chapitre.	2,5	A
87013099	----- autres :		
8701309910	----- neufs	2,5	A
	----- usagés :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8701309993	----- de moins de 7 ans au sens de l'alinéa b2) de la note complémentaire n° 3 du présent chapitre	2,5	A
8701309995	----- de 7 ans inclus à 10 ans inclus au sens de l'alinéa b2) de la note complémentaire n° 3 du présent chapitre	17,5	B
8701309997	----- autres	50	C
870190	- Autres		
	--- à moteur à explosion ou à combustion interne :		
	---- importés à l'état démonté, sous la forme d'éléments C.K.D., destinés aux chaînes de montage agréées à cette fin par le gouvernement à l'exclusion des éléments visés par la note complémentaire n° 1 du présent chapitre :		
87019010	----- tracteurs agricoles à roues:		
	----- à moteur à explosion :		
8701901011	----- d'une puissance de 34 CV ou moins	2,5	A
8701901019	----- d'une puissance de plus de 34 CV	2,5	A
	----- à moteur à combustion interne :		
8701901091	----- d'une puissance de 34 CV ou moins	2,5	A
8701901099	----- d'une puissance de plus de 34 CV	2,5	A
	----- autres tracteurs :		
8701902100	----- tracteurs-treuils	2,5	A
	----- autres :		
8701902700	----- routiers, y compris les tracteurs-porteurs	2,5	A
8701902800	----- autres	2,5	A
	----- autres :		
87019030	----- tracteurs agricoles à roues :		
	----- à moteur à explosion :		
	----- d'une puissance de 34 CV ou moins :		
8701903011	----- neufs	17,5	B
	----- usagés :		
8701903013	----- de moins de 7 ans au sens de l'alinéa b2) de la note complémentaire n° 3 du présent chapitre...	2,5	A
8701903015	----- de 7 ans inclus à 10 ans inclus au sens de l'alinéa b2) de la note complémentaire n° 3 du présent chapitre	17,5	B
8701903017	----- autres	50	C
	----- d'une puissance de plus de 34 CV :		
8701903021	----- neufs	17,5	B

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	----- usagés :		
8701903023	----- de moins de 7 ans au sens de l'alinéa b2) de la note complémentaire n° 3 du présent chapitre...	2,5	A
8701903025	----- de 7 ans inclus à 10 ans inclus au sens de l'alinéa b2) de la note complémentaire n° 3 du présent chapitre	17,5	B
8701903027	----- autres	50	C
	----- à moteur à combustion interne :		
	----- d'une puissance de 34 CV ou moins :		
8701903031	----- neufs	17,5	B
	----- usagés :		
8701903033	----- de moins de 7 ans au sens de l'alinéa b2) de la note complémentaire n° 3 du présent chapitre	2,5	A
8701903035	----- de 7 ans inclus à 10 ans inclus au sens de l'alinéa b2) de la note complémentaire n° 3 du présent chapitre	17,5	B
8701903037	----- autres	50	C
	----- d'une puissance de plus de 34 CV :		
8701903091	----- neufs	17,5	A
	----- usagés :		
8701903093	----- de moins de 7 ans au sens de l'alinéa b2) de la note complémentaire n° 3 du présent chapitre...	2,5	A
8701903095	----- de 7 ans inclus à 10 ans inclus au sens de l'alinéa b2) de la note complémentaires n° 3 du présent chapitre	17,5	B
8701903097	----- autres	50	C
	----- autres :		
87019041	----- tracteurs-treuils :		
8701904110	----- neufs	2,5	A
	----- usagés :		
8701904193	----- de moins de 7 ans au sens de l'alinéa b2) de la note complémentaire n° 3 du présent chapitre	2,5	A
8701904195	----- de 7 ans inclus à 10 ans inclus au sens de l'alinéa b2) de la note complémentaire n° 3 du présent chapitre	17,5	B
8701904197	----- autres	50	C
87019042	----- routiers, y compris les tracteurs-porteurs :		
8701904210	----- neufs	32,5	F
8701904290	----- usagés	32,5	H
87019049	----- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8701904910	----- neufs	2,5	A
8701904990	----- usagés	2,5	A
	---- à moteur autre :		
8701909100	---- importés à l'état démonté, sous la forme d'éléments C.K.D., destinés aux chaînes de montage agréées à cette fin par le gouvernement à l'exclusion des éléments visés par la note complémentaire n° 1 du présent chapitre	2,5	A
87019099	---- autres :		
	----- tracteurs agricoles à roues :		
8701909911	----- neufs	2,5	A
	----- usagés :		
8701909913	----- de moins de 7 ans au sens de l'alinéa b2) de la note complémentaire n° 3 du présent chapitre.....	2,5	A
8701909915	----- de 7 ans inclus à 10 ans inclus au sens de l'alinéa b2) de la note complémentaire n° 3 du présent chapitre	17,5	B
8701909917	----- autres	50	C
	----- autres :		
8701909991	----- neufs	2,5	A
8701909999	----- usagés	2,5	A
8702	Véhicules automobiles pour le transport de dix personnes ou plus, chauffeur inclus.		
870210	- A moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semidiesel)		
87021010	--- importés à l'état démonté, sous la forme d'éléments C.K.D., destinés aux chaînes de montage agréées à cette fin par le gouvernement à l'exclusion des éléments visés par la note complémentaire n° 1 du présent chapitre :		
	---- avec moteur d'une cylindrée inférieure à 3.000 cm ³ :		
8702101011	----- autocars et autobus	2,5	A
8702101019	----- autres	2,5	A
	----- autres :		
8702101091	----- autocars et autobus	2,5	A
8702101099	----- autres	2,5	A
	---- autres :		
87021091	---- châssis de véhicules automobiles comportant une cabine :		
8702109110	----- avec moteur d'une cylindrée inférieure à 3.000 cm ³	32,5	F
8702109190	----- autres	32,5	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
87021092	----- autocars de tourisme (a) :		
8702109210	----- neufs	40	F
8702109290	----- usagés	40	H
87021099	----- autres :		
	----- avec moteur d'une cylindrée inférieure à 3.000 cm3 :		
8702109911	----- neufs	40	F
8702109919	----- usagés	40	H
	----- autres :		
8702109991	----- neufs	40	F
8702109999	----- usagés	40	H
870290	- Autres		
	--- importés à l'état démonté, sous la forme d'éléments C.K.D., destinés aux chaînes de montage agréées à cette fin par le gouvernement à l'exclusion des éléments visés par la note complémentaire n° 1 du présent chapitre :		
87029010	----- avec moteur d'une cylindrée inférieure à 3.000 cm3 :		
8702901011	----- autocars et autobus	2,5	A
8702901019	----- autres	2,5	A
	----- autres :		
8702901091	----- autocars et autobus	2,5	A
8702901099	----- autres	2,5	A
	---- autres :		
	---- avec moteur à explosion :		
87029021	----- châssis de véhicules automobiles comportant une cabine :		
8702902110	----- d'une cylindrée inférieure à 3.000 cm3	32,5	F
8702902190	----- autres	32,5	F
87029022	----- autocars de tourisme (a) :		
8702902210	----- neufs	40	F
8702902290	----- usagés	40	H
87029029	----- autres :		
	----- d'une cylindrée inférieure à 3.000 cm3 :		
8702902911	----- neufs	40	F
8702902919	----- usagés	40	H
	----- autres :		
8702902991	----- neufs	40	F
8702902999	----- usagés	40	H

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8702903000	----- véhicules à moteur électrique	17,5	B
8702908000	----- autres	50	F
8703	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes (autres que ceux du n°87.02),y compris les voitures du type "break" et les voitures de course.		
870310	– Véhicules spécialement conçus pour se déplacer sur la neige; véhicules spéciaux pour le transport de personnes sur les terrains de golf et véhicules similaires		
87031010	--- importés à l'état démonté, sous la forme d'éléments C.K.D.,destinés aux chaînes de montage agréées à cette fin par le gouvernement à l'exclusion des éléments visés par la note complémentaire n° 1 du présent chapitre :		
	----- avec moteur à explosion ou à combustion interne :		
8703101011	----- d'une cylindrée inférieure ou égal à 1.000 cm3	17,5	F
8703101013	----- d'une cylindrée supérieure à 1.000 cm3 et inférieure ou égal à 1. 800 cm3 .	17,5	F
8703101015	----- d'une cylindrée supérieure à 1.800 cm3 f et inférieure ou égale à 2.200 cm3	17,5	F
8703101019	----- autres	17,5	F
8703101090	----- voitures tous terrains, à quatre roues motrices (avec boîte de transfert)	17,5	F
	---- autres :		
87031020	----- châssis de véhicules automobiles comportant une cabine, avec moteur à explosion ou à combustion interne :		
8703102010	----- d'une cylindrée inférieure à 3.000 cm3	50	F
8703102090	----- d'une cylindrée égale ou supérieure à 3.000 cm3	50	F
	----- voitures tous terrains, à 4 roues motrices (avec boîte de transfert), d'une charge utile égale ou supérieure à 500 kg et inférieure à 900 kg, non entièrement carrossées :		
8703103100	----- neuves	32,5	F
8703103900	----- usagées	32,5	F
	----- autres, avec moteur à explosion ou à combustion interne :		
	----- d'une cylindrée inférieure ou égale à 1.000 cm3 :		
8703104100	----- véhicules neufs	32,5	F
8703104900	----- véhicules usagés	32,5	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	----- d'une cylindrée supérieure à 1.000 cm ³ et inférieure ou égale à 1.800cm ³ :		
8703105100	----- véhicules neufs	32,5	F
8703105900	----- véhicules usagés	32,5	F
	----- d'une cylindrée supérieure à 1.800 cm ³ et inférieure ou égale à 2.200 cm ³ :		
8703106100	----- véhicules neufs	32,5	F
8703106900	----- véhicules usagés	32,5	F
	----- autres :		
8703108100	----- véhicules neufs	32,5	F
8703108900	----- véhicules usagés	32,5	F
8703109000	----- véhicules à moteur électrique ou autre	50	F
	- Autres véhicules, à moteur à piston alternatif à allumage par étincelles :		
870321	-- D'une cylindrée n'excédant pas 1.000 cm ³		
	--- importés à l'état démonté, sous la forme d'éléments C.K.D., destinés aux chaînes de montage agréées à cette fin par le gouvernement à l'exclusion des éléments visés par la note complémentaire n° 1 du présent chapitre :		
87032110	----- voitures particulières (de tourisme, de place et de sport)	17,5	F
8703211090	----- voitures tous terrains, à 4 roues motrices (avec boîte de transfert)	17,5	F
	--- autres :		
8703212000	----- châssis de véhicules automobiles comportant une cabine	50	F
	----- voitures tous terrains, à 4 roues motrices (avec boîte de transfert), une charge utile égale ou supérieure à 500 kg et inférieure à 900 kg, non entièrement carrossées :		
8703213100	----- neuves	32,5	F
8703213900	----- usagées	32,5	F
	----- véhicules «Kart-Cross» visés à la note complémentaire n° 4 du présent chapitre :		
8703214100	----- neufs	2,5	A
8703214900	----- usagés	2,5	A
	----- engins dits "quads" à 4 roues, avec dispositif de marche arrière et direction commandée par un guidon :		
8703215100	----- neufs	2,5	F
8703215900	----- usagés	2,5	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	---- véhicules de carting visés à la note complémentaire n° 5 du présent chapitre :		
8703216100	----- neufs	2,5	A
8703216900	----- usagés	2,5	A
	---- autres :		
8703218300	----- véhicules neufs	32,5	F
8703218700	----- véhicules usagés	32,5	F
870322	-- D'une cylindrée excédant 1.000 cm ³ mais n'excédant pas 1.500 cm ³		
	--- importés à l'état démonté, sous la forme d'éléments C.K.D., destinés aux chaînes de montage agréées à cette fin par le gouvernement à l'exclusion des éléments visés par la note complémentaire n° 1 du présent chapitre :		
87032210	---- voitures particulières (de tourisme, de place et de sport)	17,5	F
8703221090	---- voitures tous terrains, à quatre roues motrices (avec boîte de transfert)	17,5	F
	---- autres :		
8703222000	---- châssis de véhicules automobiles comportant une cabine	50	F
	---- voitures tous terrains, à 4 roues motrices (avec boîte de transfert), d'une charge utile égale ou supérieure à 500 kg et inférieure à 900 kg, non entièrement carrossées :		
8703223100	----- neuves	32,5	F
8703223900	----- usagées	32,5	F
	---- autres :		
8703228200	----- ambulances équipées	10	A
8703228300	----- autres véhicules neufs	32,5	F
8703228800	----- autres véhicules usagés	32,5	F
870323	-- D'une cylindrée excédant 1.500 cm ³ mais n'excédant pas 3.000 cm ³		
	--- importés à l'état démonté, sous la forme d'éléments C.K.D., destinés aux chaînes de montage agréées à cette fin par le gouvernement à l'exclusion des éléments visés par la note complémentaire n° 1 du présent chapitre :		
87032310	---- voitures particulières (de tourisme, de place et de sport) :		
8703231011	----- avec moteur d'une cylindrée inférieure ou égal à 1.800 cm ³	17,5	F
8703231019	----- avec moteur d'une cylindrée supérieure à 1.800 cm ³ et inférieure ou égal à 2.200 cm ³	17,5	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8703231090	---- voitures tous terrains, à quatre roues motrices (avec boîte de transfert)	17,5	F
	---- autres :		
8703232000	---- châssis de véhicules automobiles comportant une cabine	50	F
	---- voitures tous terrains, à 4 roues motrices (avec boîte de transfert), d'une charge utile égale ou supérieure à 500 kg et inférieure à 900 kg, non entièrement carrossées :		
8703233100	----- neuves	32,5	F
8703233900	----- usagées	32,5	F
	---- autres :		
	----- avec moteur d'une cylindrée inférieure ou égale à 1.800 cm3 :		
8703234200	----- ambulances équipées	10	A
8703234300	----- autres véhicules neufs	32,5	F
8703234800	----- autres véhicules usagés	32,5	F
	----- avec moteur d'une cylindrée supérieure à 1.800 cm3 et inférieure ou égale à 2.200 cm3 :		
8703235200	----- ambulances équipées	10	A
8703235300	----- autres véhicules neufs	32,5	F
8703235800	----- autres véhicules usagés	32,5	F
	---- autres :		
8703238200	----- ambulances équipées	10	A
8703238300	----- autres véhicules neufs	32,5	F
8703238800	----- autres véhicules usagés	32,5	F
870324	-- D'une cylindrée excédant 3.000 cm3		
	--- importés à l'état démonté, sous la forme d'éléments C.K.D., destinés aux chaînes de montage agréées à cette fin par le gouvernement à l'exclusion des éléments visés par la note complémentaire n° 1 du présent chapitre :		
87032410	---- voitures particulières (de tourisme, de place et de sport)	17,5	F
	---- voitures tous terrains, à quatre roues motrices (avec boîte de transfert)	17,5	F
	---- autres :		
8703242000	---- châssis de véhicules automobiles comportant une cabine	50	F
	---- voitures tous terrains, à 4 roues motrices (avec boîte de transfert), une charge utile égale ou supérieure à 500 kg et inférieure à 900 kg, non entièrement carrossées :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8703243100	----- neuves	32,5	F
8703243900	----- usagées	32,5	F
	----- autres :		
8703248200	----- ambulances équipées	10	A
8703248300	----- autres véhicules neufs	32,5	F
8703248800	----- autres véhicules usagés	32,5	F
	– Autres véhicules, à moteur à piston à allumage par compression(diesel ou semi-diesel) :		
870331	-- D'une cylindrée n'excédant pas 1.500 cm3		
	--- importés à l'état démonté, sous la forme d'éléments C.K.D., destinés aux chaînes de montage agréées à cette fin par le gouvernement à l'exclusion des éléments visés par la note complémentaire n° 1 du présent chapitre :		
87033110	---- voitures particulières (de tourisme, de place et de sport) :		
8703311011	----- avec moteur d'une cylindrée inférieure ou égale à 1.000 cm3	17,5	F
8703311019	----- autres	17,5	F
8703311090	---- voitures tous terrains, à quatre roues motrices (avec boîte de transfert)	17,5	F
	---- autres :		
8703312000	---- châssis de véhicules automobiles comportant une cabine	50	F
	---- voitures tous terrains, à 4 roues motrices (avec boîte de transfert), d'une charge utile égale ou supérieure à 500 kg et inférieure à 900kg, non entièrement carrossées :		
8703313100	----- neuves	32,5	F
8703313900	----- usagées	32,5	F
	----- autres :		
	----- avec moteur d'une cylindrée inférieure ou égale à 1.000 cm3 :		
8703314100	----- véhicules neufs	32,5	F
8703314900	----- véhicules usagés	32,5	F
	----- autres :		
8703318100	----- véhicules neufs	32,5	F
8703318900	----- véhicules usagés	32,5	F
870332	-- D'une cylindrée excédant 1.500 cm3 mais n'excédant pas 2.500 cm3		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8703321000	--- importés à l'état démonté, sous la forme d'éléments C.K.D., destinés aux chaînes de montage agréées à cette fin par le gouvernement à l'exclusion des éléments visés par la note complémentaire n° 1 du présent chapitre	17,5	F
	---- autres :		
8703322000	---- châssis de véhicules automobiles comportant une cabine	50	F
	---- voitures tous terrains, à 4 roues motrices (avec boîte de transfert), d'une charge utile égale ou supérieure à 500 kg et inférieure à 900 kg, non entièrement carrossées :		
8703323100	----- neuves	32,5	F
8703323900	----- usagées	32,5	F
	---- autres :		
	----- avec moteur d'une cylindrée inférieure ou égale à 1.800 cm ³ :		
8703324200	----- ambulances équipées	10	A
8703324300	----- autres véhicules neufs	32,5	F
8703324800	----- autres véhicules usagés	32,5	F
	----- avec moteur d'une cylindrée inférieure à 2.200 cm ³ :		
8703325200	----- ambulances équipées	10	A
8703325300	----- autres véhicules neufs	32,5	F
8703325800	----- autres véhicules usagés	32,5	F
	---- autres :		
8703328200	----- ambulances équipées	10	A
8703328300	----- autres véhicules neufs	32,5	F
8703328800	----- autres véhicules usagés	32,5	F
870333	-- D'une cylindrée excédant 2.500 cm ³		
	--- importés à l'état démonté, sous la forme d'éléments C.K.D., destinés aux chaînes de montage agréées à cette fin par le gouvernement à l'exclusion des éléments visés par la note complémentaire n° 1 du présent chapitre	17,5	F
	--- autres :		
8703332000	---- châssis de véhicules automobiles comportant une cabine	50	F
	---- voitures tous terrains, à 4 roues motrices (avec boîte de transfert), d'une charge utile égale ou supérieure à 500 kg et inférieure à 900 kg, non entièrement carrossées :		
8703333100	----- neuves	32,5	F
8703333900	----- usagées	32,5	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	----- autres :		
8703338200	----- ambulances équipées	10	A
8703338300	----- autres véhicules neufs	32,5	F
8703338800	----- autres véhicules usagés	32,5	F
870390	- Autres		
8703901000	---- véhicules à moteur électrique	17,5	B
87039090	---- autres :		
	---- voitures tous terrains, à 4 roues motrices (avec boîte de transfert), d'une charge utile égale ou supérieure à 500kg et inférieure à 900 kg, non entièrement carrossées :		
8703909011	----- neuves	50	F
8703909019	----- usagées	50	F
8703909090	----- autres	50	F
8704	Véhicules automobiles pour le transport de marchandises.		
	- Tombereaux automoteurs conçus pour être utilisés en dehors du réseau routier		
870410			
	--- importés à l'état démonté, sous la forme d'éléments C.K.D, destinés aux chaînes de montage agréées à cette fin par le gouvernement, avec moteur à explosion ou à combustion interne à l'exclusion des éléments visés par la note complémentaire n° 1 du présent chapitre :		
87041010			
8704101010	---- d'une cylindrée inférieure à 3.000 cm3	17,5	B
8704101090	---- autres	17,5	B
	---- autres :		
	---- d'une charge utile inférieure ou égale à cinq (5) tonnes, avec moteur à explosion ou à combustion interne :		
87041020			
8704102010	----- d'une cylindrée inférieure à 3.000 cm3	50	C
8704102090	----- d'une cylindrée égale ou supérieure à 3.000 cm3	50	C
	---- d'une charge utile supérieure à cinq (5) tonnes, avec moteur à explosion ou à combustion interne :		
8704103000	----- d'une cylindrée inférieure à 3.000 cm3	50	C
	----- d'une cylindrée égale ou supérieure à 3.000 cm3 :		
	----- d'une charge utile supérieure à quinze (15) tonnes, destinés aux mines et aux grandes carrières :		
8704104100	----- neufs	2,5	A
8704104900	----- usagés	2,5	A
87041050	----- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8704105010	----- neufs	50	A
8704105090	----- usagés	50	C
8704108000	---- véhicules à moteur électrique ou autre	50	C
	– Autres, à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) :		
870421	-- D'un poids en charge maximal n'excédant pas 5 tonnes		
	--- importés à l'état démonté, sous la forme d'éléments C.K.D., destinés aux chaînes de montage agréées à cette fin par le gouvernement à l'exclusion des éléments visés par la note complémentaire n° 1 du présent chapitre :		
	---- avec moteur d'une cylindrée inférieure à 3.000 cm ³ :		
87042111	----- d'un poids en charge maximal n'excédant pas 3 tonnes :		
8704211110	----- camions-citernes	17,5	B
8704211190	----- autres	17,5	B
87042119	----- d'un poids en charge maximal excédant 3 tonnes mais n'excédant pas 5 tonnes :		
8704211910	----- camions-citernes	2,5	A
8704211990	----- autres	2,5	A
87042130	---- autres :		
8704213010	----- camions-citernes	17,5	B
8704213090	----- autres	17,5	B
	---- autres :		
8704219100	---- véhicules blindés de transport de fonds	2,5	A
87042199	---- autres :		
	----- châssis de véhicules automobiles comportant une cabine :		
8704219911	----- avec moteur d'une cylindrée inférieure à 3.000 cm ³	40	F
8704219919	----- autres	40	F
	----- voitures tous terrains, à 4 roues motrices (avec boîte de transfert), d'une charge utile égale ou supérieure à 500 kg et inférieure à 900 kg, non entièrement carrossées :		
8704219921	----- neuves	40	F
8704219929	----- usagées	40	F
	----- autres :		
	----- avec moteur d'une cylindrée inférieure à 3.000 cm ³ :		
	----- camions-citernes :		
8704219931	----- neufs	40	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8704219939	----- usagés	40	F
8704219940	----- camions automobiles spécialement conçus pour le transport des produits à forte radio-activité	40	F
	----- autres :		
8704219951	----- neufs	40	F
8704219959	----- usagés	40	F
	----- avec moteur d'une cylindrée égale ou supérieure à 3.000 cm ³ :		
	----- fourgons et pik-ups :		
8704219961	----- neufs	40	F
8704219969	----- usagés	40	H
	----- camions-citernes :		
8704219971	----- neufs	40	F
8704219979	----- usagés	40	H
8704219980	----- camions automobiles spécialement conçus pour le transport des produits à forte radio-activité	40	F
	----- autres :		
8704219991	----- neufs	40	F
8704219999	----- usagés	40	H
870422	-- D'un poids en charge maximal excédant 5 tonnes mais n'excédant pas 20 tonnes		
87042210	--- importés à l'état démonté, sous la forme d'éléments C.K.D., destinés aux chaînes de montage agréées à cette fin par le gouvernement à l'exclusion des éléments visés par la note complémentaire n° 1 du présent chapitre :		
	---- avec moteur d'une cylindrée inférieure à 3.000 cm ³ :		
8704221011	----- camions-citernes	2,5	A
8704221019	----- autres	2,5	A
	----- autres :		
8704221091	----- camions-citernes	2,5	A
8704221099	----- autres	2,5	A
8704222000	--- camions porte-voitures	2,5	A
87042290	--- autres :		
	---- châssis de véhicules automobiles comportant une cabine :		
8704229011	----- avec moteur d'une cylindrée inférieure à 3.000 cm ³	40	F
8704229019	----- autres	40	F
	----- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	----- avec moteur d'une cylindrée inférieure à 3.000 cm3 :		
	----- camions-citernes :		
8704229021	----- neufs	40	F
8704229029	----- usagés	40	H
8704229030	----- camions automobiles spécialement conçus pour le transport des produits à forte radio-activité	40	F
	----- autres :		
8704229041	----- neufs	40	F
8704229049	----- usagés	40	H
	----- avec moteur d'une cylindrée égale ou supérieure à 3.000 cm3 :		
	----- camions-citernes :		
8704229051	----- neufs	40	F
8704229059	----- usagés	40	H
8704229060	----- camions automobiles spécialement conçus pour le transport des produits à forte radio-activité	40	F
	----- autres :		
8704229091	----- neufs	40	F
8704229099	----- usagés	40	H
870423	-- D'un poids en charge maximal excédant 20 tonnes		
	--- importés à l'état démonté, sous la forme d'éléments C.K.D., destinés aux chaînes de montage agréées à cette fin par le gouvernement à l'exclusion des éléments visés par la note complémentaire n° 1 du présent chapitre :		
87042310	--- importés à l'état démonté, sous la forme d'éléments C.K.D., destinés aux chaînes de montage agréées à cette fin par le gouvernement à l'exclusion des éléments visés par la note complémentaire n° 1 du présent chapitre :		
8704231010	---- camions-citernes	2,5	A
8704231090	---- autres	2,5	A
8704232000	--- équipés d'une citerne en aluminium d'une capacité supérieure ou égale à 15m3	2,5	F
87042380	---- autres :		
8704238010	---- châssis de véhicules automobiles comportant une cabine	40	F
	---- autres :		
	----- avec moteur d'une cylindrée inférieure à 3.000 cm3 :		
	----- camions-citernes :		
8704238021	----- neufs	40	F
8704238029	----- usagés	40	F
8704238030	----- camions automobiles spécialement conçus pour le transport des produits à forte radio-activité	40	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	----- autres :		
8704238041	----- neufs	40	F
8704238049	----- usagés	40	F
	----- avec moteur d'une cylindrée égale ou supérieure à 3.000 cm3 :		
	----- camions-citernes :		
8704238051	----- neufs	40	F
8704238059	----- usagés	40	F
8704238060	----- camions spécialement conçus pour le transport des produits à forte radio-activité	40	F
	----- autres :		
8704238091	----- neufs	40	F
8704238099	----- usagés	40	F
	- Autres, à moteur à piston à allumage par étincelles :		
870431	-- D'un poids en charge maximal n'excédant pas 5 tonnes		
	--- importés à l'état démonté, sous la forme d'éléments C.K.D., destinés aux chaînes de montage agréées à cette fin par le gouvernement à l'exclusion des éléments visés par la note complémentaire n° 1 du présent chapitre :		
87043110	---- avec moteur d'une cylindrée inférieure à 3.000 cm3 :		
8704311011	----- camions-citernes	17,5	B
8704311019	----- autres	17,5	B
	----- autres :		
8704311091	----- camions-citernes	17,5	B
8704311099	autres	17,5	B
87043190	--- autres :		
	---- châssis de véhicules automobiles comportant une cabine :		
8704319011	----- avec moteur d'une cylindrée inférieure à 3.000 cm3	40	F
8704319019	----- autres	40	F
	---- voitures tous terrains, à 4 roues motrices (avec boîte de transfert) d'une charge utile égale ou supérieure à 500 kg et inférieure à 900 kg, non entièrement carrossées :		
8704319021	----- neuves	40	F
8704319029	----- usagées	40	F
	----- autres :		
	----- avec moteur d'une cylindrée inférieure à 3.000 cm3 :		
	----- camions-citernes :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8704319031	----- neufs	40	F
8704319039	----- usagés	40	H
8704319040	----- camions automobiles spécialement conçus pour le transport des produits à forte radio-activité	40	F
	----- autres :		
8704319051	----- neufs	40	F
8704319059	----- usagés	40	F
	----- avec moteur d'une cylindrée égale ou supérieure à 3.000 cm3 :		
	----- fourgons et pik-ups :		
8704319061	----- neufs	40	F
8704319069	----- usagés	40	H
	----- camions-citernes	40	
8704319071	----- neufs	40	F
8704319079	----- usagés	40	H
8704319080	----- camions automobiles spécialement conçus pour le transport des produits à forte radio-activité	40	F
	----- autres :		
8704319091	----- neufs	40	F
8704319099	----- usagés	40	H
870432	-- D'un poids en charge maximal excédant 5 tonnes		
87043210	--- importés à l'état démonté, sous la forme d'éléments C.K.D., destinés aux chaînes de montage agréées à cette fin par le gouvernement à l'exclusion des éléments visés par la note complémentaire n° 1 du présent chapitre :		
	---- avec moteur d'une cylindrée inférieure à 3.000 cm3 :		
8704321011	----- camions-citernes	2,5	A
8704321019	----- autres	2,5	A
	----- autres :		
8704321091	----- camions-citernes	2,5	A
8704321099	----- autres	2,5	A
87043290	---- autres :		
	---- châssis de véhicules automobiles comportant une cabine :		
8704329011	----- avec moteur d'une cylindrée inférieure à 3.000 cm3	40	F
8704329019	----- autres	40	F
	----- autres :		
	----- avec moteur d'une cylindrée inférieure à 3.000 cm3 :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	----- camions-citernes :		
8704329021	----- neufs	40	F
8704329029	----- usagés	40	H
8704329030	----- camions automobiles spécialement conçus pour le transport des produits à forte radio-activité	40	F
	----- autres :		
8704329041	----- neufs	40	F
8704329049	----- usagés	40	H
	----- avec moteur d'une cylindrée égale ou supérieure à 3.000 cm3 :		
	----- camions-citernes :		
8704329051	----- neufs	40	F
8704329059	----- usagés	40	H
8704329060	----- camions spécialement conçus pour le transport des produits à forte radio-activité	40	F
	----- autres :		
8704329091	----- neufs	40	F
8704329099	----- usagés	40	H
870490	- Autres		
8704901000	--- voitures tous terrains, à quatre roues motrices (avec boîte de transfert), importées à l'état démonté, sous la forme d'éléments C.K.D. destinées aux chaînes de montage agréées à cette fin par le gouvernement à exclusion des éléments visés par la note complémentaire n° 1 du présent chapitre.	2,5	A
	--- autres :		
8704909100	---- véhicules à moteur électrique	17,5	B
87049099	---- autres :		
	----- voitures tous terrains, à 4 roues motrices (avec boîte de transfert), une charge utile égale ou supérieure à 500 kg et inférieure à 900 kg, non entièrement carrossées :		
8704909911	----- neuves	40	F
8704909919	----- usagées	40	F
8704909990	----- autres	40	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8705	Véhicules automobiles à usages spéciaux, autres que ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises (dépanneuses, camions-grues, voitures de lutte contre l'incendie, camions-bétonnières, voitures balayeuses, voitures épanduses, voitures-ateliers, voitures radiologiques, par exemple).		
870510	– Camions-grues		
87051010	– – – d'une capacité de levage supérieure à 10 tonnes :		
8705101010	– – – – neufs	2,5	F
8705101090	– – – – usagés	2,5	H
87051090	– – – autres :		
8705109010	– – – – neufs	40	F
8705109090	– – – – usagés	40	H
87052000	– Derricks automobiles pour le sondage ou le forage		
8705200010	– – – neufs	2,5	A
8705200090	– – – usagés	2,5	A
87053000	– Voitures de lutte contre l'incendie		
8705300010	– – – neuves	2,5	A
8705300090	– – – usagées	2,5	A
87054000	– Camions-bétonnières		
8705400010	– – – neufs	2,5	A
8705400090	– – – usagés	2,5	A
870590	– Autres		
8705901000	– – – cars vidéo mobiles équipés destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse	17,5	B
8705902000	– – – voitures-échelles avec échelles télescopiques et pivotantes avec ou sans nacelle	2,5	A
87059030	– – – voitures balayeuses :		
8705903010	– – – – neuves	2,5	A
8705903090	– – – – usagées	2,5	A
	– – – autres :		
87059040	– – – – ensemble automobile équipé d'une cuve et d'une rampe de pulvérisation :		
8705904010	– – – – – neuf	2,5	A
8705904090	– – – – – usagé	2,5	A
8705909200	– – – – ambulances équipées d'un bloc opératoire ou de matériel respiratoire de réanimation	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
87059098	----- autres :		
	----- voitures dépanneuses et voitures-grues :		
8705909811	----- neuves	40	F
8705909819	----- usagées	40	H
	----- autres :		
8705909891	----- neufs	40	F
8705909899	----- usagés	40	H
87060000	Châssis des véhicules automobiles des n°s 87.01 à 87.05, équipés de leur moteur.		
	--- châssis de tracteurs (autres que de motoculteurs) :		
8706000011	--- destinés aux chaînes de montage agréées à cette fin par le gouvernement	32,5	F
8706000019	--- autres	32,5	F
	--- châssis des voitures automobiles à moteur à explosion d'une cylindrée égale ou supérieure à 2.800 cm3 ou avec moteur à combustion interne d'une cylindrée égale ou supérieure à 2.500 cm3 :		
8706000021	--- pour le transport des personnes, autres qu'en commun, y compris les voitures mixtes	32,5	F
8706000029	--- autres	32,5	F
	--- autres :		
	--- pour le transport des personnes, autres qu'en commun, y compris les voitures mixtes :		
	----- pour véhicules à moteur à explosion :		
8706000031	----- d'une cylindrée inférieure à 2.800 cm3	32,5	F
8706000039	----- d'une cylindrée égale ou supérieure à 2.800 cm3	32,5	F
	----- pour véhicules à moteur à combustion interne :		
8706000041	----- d'une cylindrée inférieure à 2.500 cm3	32,5	F
8706000049	----- d'une cylindrée égale ou supérieure à 2.500 cm3	32,5	F
	----- autres :		
	----- pour véhicules à moteur à explosion :		
8706000051	----- d'une cylindrée inférieure à 2.800 cm3	32,5	F
8706000059	----- d'une cylindrée égale ou supérieure à 2.800 cm3	32,5	F
	----- pour véhicules à moteur à combustion interne :		
8706000061	----- d'une cylindrée inférieure à 2.500 cm3	32,5	F
8706000069	----- d'une cylindrée égale ou supérieure à 2.500 cm3	32,5	F
8706000090	----- autres	32,5	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8707	Carrosseries des véhicules automobiles des n°s 87.01 à 87.05, y compris les cabines.		
87071000	– Des véhicules du n° 87.03		
8707100010	– – – destinées à l'industrie du montage des voitures automobiles à moteur à explosion d'une cylindrée inférieure à 2.800 cm ³ , ou à moteur à combustion interne d'une cylindrée inférieure à 2.500 cm ³	50	F
8707100090	– – – autres	50	F
87079000	– Autres		
	– – – destinées à l'industrie du montage : des motoculteurs du n° 87-01, des voitures automobiles pour le transport des personnes, y compris les voitures mixtes, comportant moins de 15 places assises, des voitures automobiles pour le transport des marchandises, à moteur à explosion d'une cylindrée inférieure à 2.800 cm ³ , ou à moteur à combustion interne d'une cylindrée inférieure à 2.500 cm ³ , des voitures automobiles à usages spéciaux du n° 8705:		
8707900010	– – – – pour le transport des personnes, y compris les voitures mixtes	32,5	F
	– – – – autres :		
8707900021	– – – – – bennes tasseuses	32,5	F
8707900029	– – – – – autres	32,5	F
	– – – – autres :		
8707900030	– – – – pour le transport des personnes, y compris les voitures mixtes	32,5	F
	– – – – autres :		
	– – – – – pour le transport des marchandises y compris les bennes basculantes :		
8707900041	– – – – – bennes basculantes	32,5	F
8707900049	– – – – – autres	32,5	F
8707900050	– – – – – cabines	32,5	F
8707900090	– – – – – autres	32,5	F
8708	Parties et accessoires des véhicules automobiles des n°s 87.01 à 87.05.		
87081000	– Pare-chocs et leurs parties		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8708100010	--- destinés à l'industrie du montage : des motoculteurs du n° 87-01, des voitures automobiles pour le transport des personnes, y compris les voitures mixtes, comportant moins de 15 places assises, des voitures automobiles pour le transport des marchandises, à moteur à explosion d'une cylindrée inférieure à 2.800 cm ³ , ou à moteur à combustion interne d'une cylindrée inférieure à 2.500 cm ³ , des voitures automobiles à usages spéciaux du n° 8705.	32,5	F
8708100090	--- autres	32,5	F
	- Autres parties et accessoires de carrosseries (y compris les cabines) :		
87082100	-- Ceintures de sécurité		
8708210010	--- destinées à l'industrie du montage : des motoculteurs du n° 87-01, des voitures automobiles pour le transport des personnes, y compris les voitures mixtes, comportant moins de 15 places assises, des voitures automobiles pour le transport des marchandises, à moteur à explosion d'une cylindrée inférieure à 2.800 cm ³ , ou à moteur à combustion interne d'une cylindrée inférieure à 2.500 cm ³ , des voitures automobiles à usages spéciaux du n° 8705.	32,5	F
	--- autres :		
8708210091	---- ceintures de sécurité	32,5	F
8708210099	---- parties de ceintures de sécurité	32,5	F
870829	-- Autres		
8708291000	--- destinés à l'industrie du montage : des motoculteurs du n° 87-01, des voitures automobiles pour le transport des personnes, y compris les voitures mixtes, comportant moins de 15 places assises, des voitures automobiles pour le transport des marchandises, à moteur à explosion d'une cylindrée inférieure à 2.800 cm ³ , ou à moteur à combustion interne d'une cylindrée inférieure à 2.500 cm ³ , des voitures automobiles à usages spéciaux du n° 8705.	32,5	F
	--- autres :		
8708298100	---- câbles de capot gainés et munis de leurs pièces de connexion	40	F
8708298900	---- autres	32,5	F
	- Freins et servo-freins, et leurs parties :		
870831	-- Garnitures de freins montées		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8708311000	--- destinées à l'industrie du montage : des motoculteurs du n° 87-01, des voitures automobiles pour le transport des personnes, y compris les voitures mixtes, comportant moins de 15 places assises, des voitures automobiles pour le transport des marchandises, à moteur à explosion d'une cylindrée inférieure à 2.800 cm ³ , ou à moteur à combustion interne d'une cylindrée inférieure à 2.500 cm ³ , des voitures automobiles à usages spéciaux du n° 8705.	50	F
8708319000	--- autres	50	F
870839	-- Autres		
8708391000	--- destinées à l'industrie du montage : des motoculteurs du n° 87-01, des voitures automobiles pour le transport des personnes, y compris les voitures mixtes, comportant moins de 15 places assises, des voitures automobiles pour le transport des marchandises, à moteur à explosion d'une cylindrée inférieure à 2.800 cm ³ , ou à moteur à combustion interne d'une cylindrée inférieure à 2.500 cm ³ , des voitures automobiles à usages spéciaux du n° 8705.	10	A
	--- autres :		
8708398100	---- câbles de freins gainés et munis de leurs pièces de connexion	40	F
8708398200	---- tambours et disques de frein à l'état fini	25	A
8708398800	---- autres	10	A
87084000	- Boîtes de vitesses		
8708400010	--- destinées à l'industrie du montage : des motoculteurs du n° 87-01, des voitures automobiles pour le transport des personnes, y compris les voitures mixtes, comportant moins de 15 places assises, des voitures automobiles pour le transport des marchandises, à moteur à explosion d'une cylindrée inférieure à 2.800 cm ³ , ou à moteur à combustion interne d'une cylindrée.	10	A
	--- autres		
8708400091	---- complètes	10	A
8708400099	---- autres	10	A
87085000	- Ponts avec différentiel, même pourvus d'autres organes de transmission		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8708500010	--- destinés à l'industrie du montage : des motoculteurs du n° 87-01, des voitures automobiles pour le transport des personnes, y compris les voitures mixtes, comportant moins de 15 places assises, des voitures automobiles pour le transport des marchandises, à moteur à explosion d'une cylindrée inférieure à 2.800 cm ³ , ou à moteur à combustion interne d'une cylindrée inférieure à 2.500 cm ³ , des voitures automobiles à usages spéciaux du n° 8705	10	A
	--- autres :		
8708500091	---- complets	10	A
8708500099	---- autres	10	A
87086000	- Essieux porteurs et leurs parties		
8708600010	--- destinés à l'industrie du montage : des motoculteurs du n° 87-01, des voitures automobiles pour le transport des personnes, y compris les voitures mixtes, comportant moins de 15 places assises, des voitures automobiles pour le transport des marchandises, à moteur à explosion d'une cylindrée inférieure à 2.800 cm ³ , ou à moteur à combustion interne d'une cylindrée inférieure à 2.500 cm ³ , des voitures automobiles à usages spéciaux du n° 8705.	10	A
	--- autres :		
8708600091	---- essieux porteurs	10	A
8708600099	---- autres	10	A
87087000	- Roues, leurs parties et accessoires		
8708700010	--- destinées à l'industrie du montage : des motoculteurs du n° 87-01, des voitures automobiles pour le transport des personnes, y compris les voitures mixtes, comportant moins de 15 places assises, des voitures automobiles pour le transport des marchandises, à moteur à explosion d'une cylindrée inférieure à 2.800 cm ³ , ou à moteur à combustion interne d'une cylindrée inférieure à 2.500 cm ³ , des voitures automobiles à usages spéciaux du n° 8705.	32,5	F
	--- autres :		
8708700091	---- parties de roues coulées d'une seule pièce en forme d'étoile, en fonte, fer ou acier	32,5	F
8708700099	---- autres	10	F
870880	- Amortisseurs de suspension		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8708801000	--- destinés à l'industrie du montage : des motoculteurs du n° 87-01, des voitures automobiles pour le transport des personnes, y compris les voitures mixtes, comportant moins de 15 places assises, des voitures automobiles pour le transport des marchandises, à moteur à explosion d'une cylindrée inférieure à 2.800 cm ³ , ou à moteur à combustion interne d'une cylindrée inférieure à 2.500 cm ³ , des voitures automobiles à usages spéciaux du n° 8705.	50	F
	--- autres :		
8708802000	---- à l'état monté	50	F
	---- parties :		
8708809100	----- tiges, cylindres, corps et fonds de corps	50	F
8708809900	----- autres	17,5	A
	- Autres parties et accessoires :		
870891	-- Radiateurs		
	--- radiateurs à eau et leurs éléments et parties (y compris les tubes de laiton quand ils sont réunis en faisceaux), destinés à l'industrie du montage: des motoculteurs du n° 87-01, des voitures automobiles pour le transport des personnes, y compris les voitures mixtes, comportant moins de 15 places assises, des voitures automobiles pour le transport des marchandises, à moteur à explosion d'une cylindrée inférieure à 2.800 cm ³ , ou à moteur à combustion interne d'une cylindrée inférieure à 2.500 cm ³ , des voitures automobiles à usages spéciaux du n° 8705 :		
8708911100	---- radiateurs à eau présentés à l'état complet	50	F
8708911900	---- autres	50	F
	--- autres :		
	---- radiateurs à eau et leurs éléments et parties (y compris les tubes de laiton quand ils sont réunis en faisceaux) :		
87089191			
8708919110	----- radiateurs à eau présentés à l'état complet	50	F
8708919190	----- autres	50	F
8708919900	---- autres radiateurs et leurs parties	32,5	F
87089200	-- Silencieux et tuyaux d'échappement		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8708920010	--- destinés à l'industrie du montage : des motoculteurs du n° 87-01, des voitures automobiles pour le transport des personnes, y compris les voitures mixtes, comportant moins de 15 places assises, des voitures automobiles pour le transport des marchandises, à moteur à explosion d'une cylindrée inférieure à 2.800 cm ³ , ou à moteur à combustion interne d'une cylindrée inférieure à 2.500 cm ³ , des voitures automobiles à usages spéciaux du n° 8705.	32,5	F
8708920090	--- autres	32,5	F
870893	-- Embrayages et leurs parties		
8708931000	--- disques d'embrayage finis	32,5	F
	--- autres :		
8708939100	---- destinés à l'industrie du montage : des motoculteurs du n° 87-01, des voitures automobiles pour le transport des personnes, y compris les voitures mixtes, comportant moins de 15 places assises, des voitures automobiles pour le transport des marchandises, à moteur à explosion d'une cylindrée inférieure à 2.800 cm ³ , ou à moteur à combustion interne d'une cylindrée inférieure à 2.500 cm ³ , des voitures automobiles à usages spéciaux du n° 8705 .	10	A
8708939200	---- autres, câbles d'embrayage gainés et munis de leurs pièces de connexion	40	F
8708939900	--- autres	10	A
87089400	-- Volants, colonnes et boîtiers de direction		
8708940010	--- destinés à l'industrie du montage : des motoculteurs du n° 87-01, des voitures automobiles pour le transport des personnes, y compris les voitures mixtes, comportant moins de 15 places assises, des voitures automobiles pour le pour le transport des marchandises, à moteur à explosion d'une cylindrée inférieure à 2.800 cm ³ , ou à moteur à combustion interne d'une cylindrée inférieure à 2.500 cm ³ , des voitures automobiles à usages spéciaux du n°8705	10	A
8708940090	--- autres	10	A
870899	-- Autres		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8708991000	--- destinés à l'industrie du montage : des motoculteurs du n° 87-01, des voitures automobiles pour le transport des personnes, y compris les voitures mixtes, comportant moins de 15 places assises, des voitures automobiles pour le transport des marchandises, à moteur à explosion d'une cylindrée inférieure à 2.800 cm ³ ou à moteur à combustion interne d'une cylindrée inférieure à 2.500cm ³ , des voitures automobiles à usages spéciaux du n°8705	50	F
	--- autres :		
	---- rotules de direction et de suspension pour véhicules automobiles :		
8708992100	----- corps et sphères obtenus par forgeage en matrices	25	F
8708992900	----- autres	40	F
	----- autres :		
87089991	----- moyeux et pivots de suspension :		
8708999110	----- ébauches de fonderie de moyeux et de pivots de suspension	10	A
8708999190	----- autres	25	C
8708999300	----- réservoirs à combustible	32,5	F
87089994	----- supports de moteurs :		
8708999410	----- ébauches de fonderie de supports de moteurs	10	F
8708999490	----- autres	40	F
8708999500	----- câbles de starters et d'accélérateurs gainés et munis de leurs pièces de connexion	40	F
8708999600	----- transmissions flexibles pour compteurs gainées et munies de leurs pièces de connexion	40	F
8708999700	----- cardans à l'état fini	25	A
8708999900	----- autres	10	A
8709	Chariots automobiles non munis d'un dispositif de levage, des types utilisés dans les usines, les entrepôts, les ports ou les aéroports pour le transport des marchandises sur de courtes distances; chariots tracteurs des types utilisés dans les gares; leur parties.		
	- Chariots :		
87091100	-- Electriques		
8709110010	--- chariots spécialement conçus pour le transport des produits à forte radioactivité	2,5	A
8709110090	--- autres	2,5	A
870919	-- Autres		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8709191000	--- chariots spécialement conçus pour le transport des produits à forte radioactivité	2,5	A
8709199000	--- autres	2,5	A
87099000	- Parties		
8709900010	--- des chariots du n° 8709.19.90.00	2,5	A
8709900090	--- autres	2,5	A
87100000	Chars et automobiles blindées de combat, armés ou non; leurs parties.		
8710000010	--- chars de combat ; leurs parties	25	C
8710000090	--- automobiles blindées de combat; leurs parties	25	C
8711	Motocycles (y compris les cyclomoteurs) et cycles équipés d'un moteur auxiliaire, avec ou sans side-cars; side-cars.		
871110	- A moteur à piston alternatif, d'une cylindrée n'excédant pas 50 cm3		
	--- scooters et motos avec moteur comportant un dispositif de changement de vitesse incorporé (à l'exclusion du dispositif de simple changement de régime) :		
8711101100	----- à l'état monté	32,5	F
8711101300	----- sous la forme d'éléments C.K.D non peints avec châssis non soudé	25	F
8711101900	----- autres	32,5	F
	--- triporteurs :		
8711102100	----- sous la forme d'éléments C.K.D non peints avec châssis non soudé	25	F
8711102900	----- autres	50	F
	--- autres :		
8711109100	----- à l'état monté	50	F
8711109300	----- sous la forme d'éléments C.K.D à l'exclusion des éléments visés par la note complémentaire n° 2 du présent chapitre	17,5	F
8711109900	----- autres	40	F
871120	- A moteur à piston alternatif, d'une cylindrée excédant 50 cm3 mais n'excédant pas 250 cm3		
8711201000	--- triporteurs sous la forme d'éléments C.K.D non peints avec châssis non soudé	25	F
	--- engins dits "quads" à 4 roues, sans dispositif de marche arrière :		
8711202100	----- neufs	2,5	F
8711202900	----- usagés	2,5	F
8711208000	--- autres	32,5	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
871130	– A moteur à piston alternatif, d'une cylindrée excédant 250 cm ³ mais n'excédant pas 500 cm ³		
8711301000	– – – triporteurs sous la forme d'éléments C.K.D non peints avec châssis non soudé	25	F
	– – – engins dits "quads" à 4 roues, sans dispositif de marche arrière :		
8711302100	– – – – neufs	2,5	A
8711302900	– – – – usagés	2,5	F
8711308000	– – – autres	32,5	F
871140	– A moteur à piston alternatif, d'une cylindrée excédant 500 cm ³ mais n'excédant pas 800 cm ³		
8711401000	– – – triporteurs sous la forme d'éléments C.K.D non peints avec châssis non soudé	25	F
	– – – engins dits "quads" à 4 roues, sans dispositif de marche arrière :		
8711402100	– – – – neufs	2,5	A
8711402900	– – – – usagés	2,5	F
8711408000	– – – autres	32,5	F
871150	– A moteur à piston alternatif, d'une cylindrée excédant 800 cm ³		
8711501000	– – – triporteurs sous la forme d'éléments C.K.D non peints avec châssis non soudé	25	F
	– – – engins dits "quads" à 4 roues, sans dispositif de marche arrière :		
8711502100	– – – – neufs	2,5	F
8711502900	– – – – usagés	2,5	F
8711508000	– – – autres	32,5	F
871190	– Autres		
8711901000	– – – motocycles et vélocipèdes	50	F
8711909000	– – – side-cars présentés isolément	50	F
871200	Bicyclettes et autres cycles (y compris les triporteurs), sans moteur.		
8712001000	– – – bicyclettes sous la forme d'éléments C.K.D non peints avec cadres non soudés	25	F
87120090	– – – autres :		
	– – – – bicyclettes pour enfants :		
8712009011	– – – – – en matières plastiques	50	F
8712009019	– – – – – autres	50	F
8712009090	– – – – autres	50	F
8713	Fauteuils roulants et autres véhicules pour invalides, même avec moteur ou autre mécanisme de propulsion.		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8713100000	– Sans mécanisme de propulsion	2,5	A
8713900000	– Autres	2,5	A
8714	Parties et accessoires des véhicules des n° s 87.11 à 87.13.		
	– De motocycles (y compris les cyclomoteurs) :		
87141100	-- Selles		
8714110010	---- de motocycles	50	F
8714110090	---- autres	50	F
87141900	-- Autres		
	---- de motocycles :		
8714190011	----- sièges	50	F
8714190012	----- rayons et leurs écrous	50	F
8714190013	----- cadres complets	50	F
8714190014	----- jantes	50	F
8714190019	----- autres	50	F
	---- autres :		
8714190091	----- cadres	50	F
8714190092	----- moyeux freins à contre-pédalage	50	F
8714190093	----- rayons et leurs écrous	50	F
8714190094	----- pédales	50	F
8714190095	----- jantes	50	F
8714190096	----- sièges	50	F
8714190099	----- autres	50	F
871420	– De fauteuils roulants ou d'autres véhicules pour invalides		
8714201000	--- pour véhicules sans mécanisme de propulsion	2,5	A
8714209000	--- autres	2,5	A
	– Autres :		
87149100	-- Cadres et fourches, et leurs parties		
	---- de bicyclettes pour enfants :		
8714910011	----- en matières plastiques	50	F
8714910019	----- autres	50	F
8714910090	---- autres	50	F
87149200	-- Jantes et rayons		
	---- de bicyclettes pour enfants :		
8714920011	----- en matières plastiques	50	F
8714920019	----- autres	50	F
	---- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8714920091	----- rayons et leurs écrous	50	F
8714920099	----- jantes	50	F
87149300	-- Moyeux (autres que les moyeux à freins) et pignons de roues libres		
	---- de bicyclettes pour enfants :		
8714930011	----- en matières plastiques	50	F
8714930019	----- autres	50	F
8714930090	---- autres	50	F
87149400	-- Freins, y compris les moyeux à freins, et leurs parties		
	---- de bicyclettes pour enfants :		
8714940011	----- en matières plastiques	50	F
8714940019	----- autres	50	F
8714940090	---- autres	50	F
87149500	-- Selles		
	---- de bicyclettes pour enfants :		
8714950011	----- en matières plastiques	50	F
8714950019	----- autres	50	F
8714950090	---- autres	50	F
87149600	-- Pédales et pédaliers, et leurs parties		
	---- de bicyclettes pour enfants :		
8714960011	----- en matières plastiques	50	F
8714960019	----- autres	50	F
8714960090	---- autres	50	F
87149900	-- Autres		
8714990003	--- amortisseurs de suspension	50	F
	---- autres :		
	----- de bicyclettes pour enfants :		
8714990011	----- en matières plastiques	50	F
8714990019	----- autres	50	F
	----- autres :		
8714990091	----- garde-boue, leurs dispositifs de fixation, et leurs parties	50	F
8714990092	----- guidons et leurs parties	50	F
8714990099	----- autres	50	F
8715000000	Landaus, poussettes et voitures similaires pour le transport des enfants, et leurs parties	50	F
8716	Remorques et semi-remorques pour tous véhicules; autres véhicules non automobiles; leurs parties.		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
871610	– Remorques et semi-remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane		
	--- importées à l'état démonté, présentées :		
8716101100	---- sous la forme d'éléments C.K.D	2,5	A
8716101900	---- sous la forme d'éléments S.K.D	32,5	F
8716109000	---- autres	32,5	F
871620	– Remorques et semi-remorques auto chargeuses ou autodécharge uses, pour usages agricoles		
	--- importées à l'état démonté, présentées :		
8716201100	---- sous la forme d'éléments C.K.D	2,5	A
8716201900	---- sous la forme d'éléments S.K.D	32,5	F
87162090	---- autres :		
8716209010	---- neuves	32,5	F
8716209090	---- usagées	32,5	F
	– Autres remorques et semi-remorques pour le transport de marchandises :		
871631	-- Citernes		
	--- importées à l'état démonté, présentées :		
8716311100	---- sous la forme d'éléments C.K.D	2,5	A
8716311900	---- sous la forme d'éléments S.K.D	32,5	F
8716312000	--- autres, en acier inoxydable	2,5	F
	---- autres :		
8716319100	---- pour le transport des gaz même liquéfiés	2,5	F
87163198	---- autres :		
8716319810	----- neuves	32,5	F
8716319899	----- usagées	32,5	F
871639	-- Autres		
8716391000	--- semi-remorques frigorifiques	2,5	A
	--- autres, importées à l'état démonté, présentées :		
8716392100	---- sous la forme d'éléments C.K.D	2,5	A
8716392900	---- sous la forme d'éléments S.K.D	32,5	F
87163930	--- semi-remorques fourgons, à trois essieux, avec porte arrière, avec ou sans portes latérales :		
8716393010	---- neuves	2,5	F
8716393090	---- usagées	2,5	H
87163970	--- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8716397020	----- neuves	32,5	F
8716397080	----- usagées	32,5	H
871640	- Autres remorques et semi-remorques		
	--- importées à l'état démonté, présentées :		
8716401100	----- sous la forme d'éléments C.K.D	2,5	A
8716401900	----- sous la forme d'éléments S.K.D	32,5	F
87164090	--- autres :		
8716409010	----- spécialement conçus pour le transport de produits à forte radio-activité	32,5	F
	----- autres :		
8716409020	----- pour le transport des personnes	32,5	F
	----- autres :		
8716409091	----- neuves	32,5	F
8716409099	----- usagées	32,5	F
871680	- Autres véhicules		
87168010	--- véhicules à traction animale :		
8716801010	----- à usages spéciaux (gravillonneuses, sableuses, balayeuses, etc...)	50	F
8716801090	----- autres	50	F
	--- autres véhicules :		
8716809100	----- spécialement conçus pour le transport de produits à forte radio-activité	50	F
8716809200	----- brouettes	50	F
8716809900	----- autres	50	F
871690	- Parties		
8716901000	--- pour brouettes	50	F
8716909000	--- autres	32,5	F
8801	Ballons et dirigeables; planeurs, ailes volantes et autres véhicules aériens, non conçus pour la propulsion à moteur.		
8801100000	- Planeurs et ailes volantes	25	A
88019000	- Autres		
8801900010	--- aérostats	25	A
8801900090	--- autres	25	A
8802	Autres véhicules aériens (hélicoptères, avions, par exemple); véhicules spatiaux (y compris les satellites) et leurs véhicules lanceurs et véhicules sous-orbitaux.		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	– Hélicoptères :		
88021100	-- D'un poids à vide n'excédant pas 2.000 kg		
8802110010	---- utilisés dans les travaux agricoles aériens	2,5	A
8802110090	---- autres	25	A
88021200	-- D'un poids à vide excédant 2.000 kg		
8802120010	---- utilisés dans les travaux agricoles aériens	2,5	A
8802120090	---- autres	25	A
880220	– Avions et autres véhicules aériens, d'un poids à vide n'excédant pas 2.000 kg		
8802201000	---- avions pour le transport des personnes ou des marchandises	2,5	A
88022090	---- autres :		
8802209010	----- utilisés dans les travaux agricoles aériens	2,5	A
8802209090	----- autres	25	A
880230	– Avions et autres véhicules aériens, d'un poids à vide excédant 2.000 kg mais n'excédant pas 15.000 kg		
8802301000	---- avions pour le transport des personnes ou des marchandises	2,5	A
88023090	---- autres :		
8802309010	----- utilisés dans les travaux agricoles aériens	2,5	A
8802309090	----- autres	25	A
880240	– Avions et autres véhicules aériens, d'un poids à vide excédant 15.000 kg		
8802401000	---- avions pour le transport des personnes ou des marchandises	2,5	A
88024090	---- autres :		
8802409020	----- utilisés dans les travaux agricoles aériens	2,5	A
	----- autres :		
8802409081	----- de 15.000 kg exclus à 35.000 kg inclus	25	A
8802409089	----- de plus de 35.000 kg	25	A
880260	– Véhicules spatiaux (y compris les satellites) et leurs véhicules lanceurs et véhicules sous-orbitaux		
88026010	---- véhicules lanceurs et véhicules sous-orbitaux :		
8802601010	----- de 2.000 kg ou moins	25	A
8802601020	----- de 2.000 kg exclus à 15.000 kg inclus	25	A
8802601030	----- de 15.000 kg exclus à 35.000 kg inclus	25	A
8802601090	----- de plus de 35.000 kg	25	A
	---- véhicules spatiaux (y compris les satellites) :		
8802602000	----- pour la radiotélécommande, le radioguidage, la radiodétection et le radiosondage	50	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	----- pour la radiotéléphonie et la radiotélégraphie, la radiodiffusion, la télévision ou la prise de vues pour la télévision :		
8802603100	----- destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse	17,5	A
88026039	----- autres :		
8802603910	----- émetteurs	50	A
8802603920	----- émetteurs-récepteurs	50	A
8802603990	----- autres	50	A
8802609000	----- autres	32,5	A
8803	Parties des appareils des n°s 88.01 ou 88.02.		
880310	– Hélices et rotors, et leurs parties		
8803101000	--- d'avions des n°s 8802.20.10, 8802.30.10 et 8802.40.10	2,5	A
88031090	--- autres :		
8803109010	--- utilisés dans les travaux agricoles aériens	2,5	A
8803109090	--- autres	25	A
880320	– Trains d'atterrissage et leurs parties		
8803201000	--- d'avions des n°s 8802.20.10, 8802.30.10 et 8802.40.10	2,5	A
88032090	--- autres :		
8803209020	--- utilisés dans les travaux agricoles aériens	2,5	A
	----- autres :		
8803209081	----- de 15.000 kg exclus à 35.000 kg inclus	25	A
8803209089	----- de plus de 35.000 kg	25	A
880330	– Autres parties d'avions ou d'hélicoptères		
8803301000	--- d'avions des n°s 8802.20.10, 8802.30.10 et 8802.40.10	2,5	A
88033090	--- autres :		
8803309010	--- utilisés dans les travaux agricoles aériens	2,5	A
8803309090	--- autres	25	A
880390	– Autres		
	--- pour véhicules spatiaux (y compris les satellites) :		
8803901000	----- microstructures et autres parties d'appareils pour le radioguidage, la radiodétection, le radiosondage et la radiotélécommande	50	A
	----- microstructures et autres parties d'appareils de transmission et de réception pour la radiotéléphonie et la radiotélégraphie ; microstructures et autres parties d'appareils d'émission et de réception pour la radiodiffusion, la télévision ou la prise de vues pour la télévision :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8803902100	----- destinées aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse	17,5	A
88039029	----- autres :		
8803902910	----- microstructures	50	A
8803902920	----- antennes	50	A
8803902930	----- amplificateurs, convertisseurs de fréquence et autres appareils et accessoires pour antennes	50	A
8803902990	----- autres	50	A
8803903000	----- autres	32,5	A
88039090	---- autres :		
8803909010	---- pour aérostats	25	A
	---- autres :		
8803909091	---- utilisés dans les travaux agricoles aériens	2,5	A
8803909099	---- autres	25	A
880400	Parachutes (y compris les parachutes dirigeables et les parapentes)et rotochutes; leurs parties et accessoires.		
8804001000	--- parachutes et leurs parties et accessoires	40	A
88040090	--- autres :		
8804009010	---- rotochutes	25	A
8804009090	---- autres	25	A
8805	Appareils et dispositifs pour le lancement de véhicules aériens;appareils et dispositifs pour l'appontage de véhicules aériens et appareils et dispositifs similaires; appareils au sol d'entraînement au vol; leurs parties.		
8805100000	– Appareils et dispositifs pour le lancement de véhicules aériens et leurs parties; appareils et dispositifs pour l'appontage de véhicules aériens et appareils et dispositifs similaires, et leurs parties	32,5	A
	– Appareils au sol d'entraînement au vol et leurs parties:		
8805210000	-- Simulateurs de combat aérien et leurs parties	32,5	A
8805290000	-- Autres	32,5	A
8901	Paquebots, bateaux de croisières, transbordeurs, cargos, péniches et bateaux similaires pour le transport de personnes ou de marchandises.		
89011000	– Paquebots, bateaux de croisières et bateaux similaires principalement conçus pour le transport de personnes; transbordeurs		
8901100010	--- d'une jauge brute de plus de 250 tonneaux (BRT) (1)	2,5	A
8901100090	--- autres	2,5	A
89012000	– Bateaux-citernes		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8901200010	--- d'une jauge brute de plus de 250 tonneaux (BRT) (1)	2,5	A
8901200090	--- autres	2,5	A
89013000	- Bateaux frigorifiques autres que ceux du n° 8901.20		
8901300010	--- d'une jauge brute de plus de 250 tonneaux (BRT) (1)	2,5	A
8901300090	--- autres	2,5	A
89019000	- Autres bateaux pour le transport de marchandises et autres bateaux conçus à la fois pour le transport de personnes et de marchandises		
8901900010	--- d'une jauge brute de plus de 250 tonneaux (BRT) (1)	2,5	A
8901900090	--- autres	2,5	A
89020000	Bateaux de pêche; navires-usines et autres bateaux pour le traitement ou la mise en conserve des produits de la pêche.		
8902000010	--- d'une jauge brute de plus de 250 tonneaux (BRT) (1)	2,5	A
8902000090	--- autres	2,5	A
8903	Yachts et autres bateaux et embarcations de plaisance ou de sport ; bateaux à rames et canoes.		
8903100000	- Bateaux gonflables	10	A
	- Autres :		
8903910000	-- Bateaux à voile, même avec moteur auxiliaire	10	A
8903920000	-- Bateaux à moteur, autres qu'à moteur hors-bord	10	A
8903990000	-- Autres	10	A
8904000000	Remorqueurs et bateaux-pousseurs	2,5	A
8905	Bateaux-phares, bateaux-pompes, bateaux- dragueurs, pontons-grues et autres bateaux pour lesquels la navigation n'est qu'accessoire par rapport à la fonction principale; docks flottants; plates-formes de forage ou d'exploitation, flottantes ou submersible.		
8905100000	- Bateaux-dragueurs	2,5	A
8905200000	- Plates-formes de forage ou d'exploitation, flottantes ou submersibles	2,5	A
8905900000	- Autres	2,5	A
8906	Autres bateaux, y compris les navires de guerre et les bateaux de sauvetage autres qu'à rames.		
8906100000	- Navires de guerre	2,5	A
89069000	- Autres		
8906900010	--- d'une jauge brute de plus de 250 tonneaux (BRT) (1)	2,5	A
8906900090	- autres	2,5	A
8907	Autres engins flottants (radeaux, réservoirs, caissons, coffres d'amarrage, bouées et balises, par exemple).		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
8907100000	– Radeaux gonflables	2,5	A
8907900000	– Autres	2,5	A
8908000000	Bateaux et autres engins flottants à dépecer	2,5	A
9001	Fibres optiques et faisceaux de fibres optiques; câbles de fibres optiques autres que ceux du n° 85.44; matières polarisantes en feuilles ou en plaques; lentilles (y compris les verres de contact), prismes, miroirs et autres éléments d'optique en toutes matières, non montés, autres que ceux en verre non travaillé optiquement.		
900110	– Fibres optiques, faisceaux et câbles de optiques optiques		
9001101000	– – – en verre d'optique, autres que ceux travaillés optiquement	2,5	A
90011090	– – – autres :		
9001109010	– – – – d'optiques, en toute matière, non montés	2,5	A
9001109090	– – – – autres	2,5	A
9001200000	– Matières polarisantes en feuilles ou en plaques	50	C
9001300000	– Verres de contact	10	A
9001400000	– Verres de lunetterie en verre	10	A
9001500000	– Verres de lunetterie en autres matières	10	A
9001900000	– Autres	10	A
9002	Lentilles, prismes, miroirs et autres éléments d'optique en toutes matières, montés, pour instruments ou appareils, autres que ceux en verre non travaillé optiquement.		
	– Objectifs :		
900211	– – Pour appareils de prise de vues, pour projecteurs ou pour appareils photographiques ou cinématographiques d'agrandissement ou de réduction		
	– – – pour instruments et appareils pour la photographie, la cinématographie ou leurs applications :		
9002111100	– – – – objectifs de projecteurs cinématographiques 35 mm : objectifs panoramiques cadre 1,37, objectifs primaires scope cadre 1,66, objectifs hypergonarscope cadre 2,35	2,5	A
9002111200	– – – – objectifs de caméras cinématographiques	2,5	A
9002111800	– – – – autres	10	A
9002119000	– – – autres	10	A
9002190000	– – Autres	10	A
900220	– Filtres		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	--- pour instruments et appareils pour la photographie, la cinématographie ou leurs applications :		
9002201100	---- pour la cinématographie ou ses applications, de dimensions 4x4 et 6x6.	2,5	A
9002201900	---- autres	10	A
9002209000	--- autres	10	A
900290	- Autres		
	--- pour instruments et appareils pour la photographie, la cinématographie ou leurs applications :		
	---- pour instruments et appareils pour la cinématographie, ou ses applications :		
9002901100	----- miroirs concaves de lanterne de projection	2,5	A
9002901700	----- autres	2,5	A
9002903000	---- pour instruments et appareils pour la photographie et ses applications	10	A
9002909000	--- autres	10	A
9003	Montures de lunettes ou d'articles similaires, et leurs parties.		
	- Montures :		
9003110000	-- En matières plastiques	10	F
900319	-- En autres matières		
9003191000	--- en métaux précieux, en plaqués ou doublés de métaux précieux	10	F
9003192000	--- composés en tout ou en partie d'écaille, de corne blonde ou d'ambre	10	F
9003199000	--- autres	10	F
9003900000	- Parties	10	A
9004	Lunettes (correctrices, protectrices ou autres) et articles similaires.		
900410	- Lunettes solaires		
9004101000	--- avec monture en métaux précieux ou en plaqués de métaux précieux	10	F
9004102000	--- avec monture composée, en tout ou en partie d'écaille, de corne blonde ou d'ambre	10	F
90041090	--- autres :		
9004109010	---- avec verres non travaillés optiquement	10	F
9004109090	---- autres	10	F
900490	- Autres		
9004901000	--- lunettes protectrices des types spéciaux utilisés par les ouvriers, les motocyclistes, les aviateurs etc	10	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	--- autres :		
9004909100	---- avec monture en métaux précieux ou en plaqués de métaux précieux.	10	F
9004909300	---- avec monture composée, en tout ou en partie d'écaille, de corne blonde ou d'ambre	10	F
9004909900	---- autres	10	F
9005	Jumelles, longues-vues, lunettes astronomiques, télescopes optiques, et leurs bâtis; autres instruments d'astronomie et leurs bâtis, à l'exclusion des appareils de radio-astronomie.		
90051000	- Jumelles		
9005100010	--- avec prismes	2,5	A
9005100090	--- sans prismes	2,5	A
900580	- Autres instruments		
9005801000	--- longues-vues avec ou sans prismes	2,5	A
9005809000	--- autres	2,5	A
900590	- Parties et accessoires (y compris les bâtis)		
9005901000	--- de jumelles et longues-vues	10	A
9005909000	--- autres	10	A
9006	Appareils photographiques; appareils et dispositifs, y compris les lampes et tubes, pour la production de la lumière éclair en photographie, à l'exclusion des lampes et tubes à décharge du n° 85.39.		
9006100000	- Appareils photographiques des types utilisés pour la préparation des clichés ou cylindres d'impression	2,5	A
9006200000	- Appareils photographiques des types utilisés pour l'enregistrement de documents sur microfilms, microfiches ou autres microformats.	2,5	A
900630	- Appareils photographiques spécialement conçus pour la photographie sous-marine ou aérienne, pour l'examen médical d'organes internes ou pour les laboratoires de médecine légale ou d'identité judiciaire		
9006301000	--- pour la photographie aérienne	2,5	A
9006302000	--- spéciaux pour la radiophotographie	2,5	A
90063090	--- autres :		
9006309010	---- pour films d'une largeur égale ou inférieure à 35 mm	2,5	A
9006309090	---- autres	2,5	A
9006400000	- Appareils photographiques à développement et tirage instantanés	10	A
	- Autres appareils photographiques :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
9006510000	-- A visée à travers l'objectif, pour pellicules en rouleaux d'une largeur n'excédant pas 35 mm	10	A
9006520000	-- Autres, pour pellicules en rouleaux d'une largeur inférieure à 35 mm	10	A
9006530000	-- Autres, pour pellicules en rouleaux d'une largeur de 35 mm .	10	A
9006590000	-- Autres	10	A
	- Appareils et dispositifs, y compris les lampes et tubes, pour la production de la lumière-éclair en photographie :		
9006610000	-- Appareils à tube à décharge pour la production de la lumière-éclair(dits "flashes électroniques")	10	A
900662	-- Lampes-éclair, cubes-éclair et similaires		
9006621000	--- lampes utilisées en photographie pour la production de la lumière-éclair	10	A
9006629000	--- autres	10	A
9006690000	-- Autres	10	A
	- Parties et accessoires :		
900691	-- D'appareils photographiques		
9006911000	--- pour la photographie aérienne	10	A
9006912000	--- spéciaux pour la radiophotographie	10	A
90069190	--- autres :		
9006919010	---- pour appareils photographiques spéciaux pour la copie de documents ou pour la préparation des clichés ou cylindres d'impression	10	A
	---- pour autres appareils photographiques :		
9006919091	----- pour films d'une largeur égale ou inférieure à 35 mm	10	A
9006919099	----- autres	10	A
9006990000	-- Autres	10	A
9007	Caméras et projecteurs cinématographiques, même incorporant des appareils d'enregistrement ou de reproduction du son.		
	- Caméras :		
90071100	-- Pour films d'une largeur inférieure à 16 mm ou pour films double 8 mm		
9007110010	--- destinées à l'agence Maghreb Arabe Presse	10	A
	--- autres :		
9007110091	---- pour la cinématographie aérienne	10	A
9007110099	---- autres	10	A
90071900	-- Autres		
9007190010	--- destinées à l'agence Maghreb Arabe Presse	2,5	A
	--- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
9007190091	---- pour la cinématographie aérienne	2,5	A
9007190099	---- autres	2,5	A
900720	- Projecteurs		
90072010	--- pour films d'une largeur inférieure à 16 mm :		
9007201011	---- destinés à l'agence Maghreb Arabe Presse	10	A
9007201019	---- autres	10	A
90072090	--- autres :		
9007209020	---- destinés à l'agence Maghreb Arabe Presse	2,5	A
	---- autres :		
	----- pour films d'une largeur égale ou supérieure à 35 mm :		
9007209031	----- égale à 35 mm	2,5	A
9007209039	----- supérieure à 35 mm	2,5	A
9007209080	----- autres	2,5	A
	- Parties et accessoires :		
900791	-- De caméras		
9007912000	--- parties et accessoires des caméras de la position 9007.19.00	2,5	A
90079190	---- autres :		
9007919010	---- destinés à l'agence Maghreb Arabe Presse	10	A
9007919090	---- autres	10	A
90079200	-- De projecteurs		
9007920010	--- destinés à l'agence Maghreb Arabe Presse	2,5	A
	--- autres :		
9007920091	---- blocs de croix de Malte et leurs parties	2,5	A
9007920092	---- amortisseurs de têtes sonores à balanciers et leurs parties	2,5	A
9007920093	---- tourelles tournantes à trois objectifs et leurs parties	2,5	A
9007920094	---- lanternes de projection complètes et leurs parties	2,5	A
9007920099	---- autres	2,5	A
9008	Projecteurs d'images fixes; appareils photographiques d'agrandissement ou de réduction.		
9008100000	- Projecteurs de diapositives	2,5	A
9008200000	- Lecteurs de microfilms, de microfiches ou d'autres microformats, même permettant l'obtention de copies	2,5	A
900830	- Autres projecteurs d'images fixes		
9008301000	--- destinés aux exploitants de salles de spectacles cinématographiques	10	A
9008309000	--- autres	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
900840	– Appareils photographiques d'agrandissement ou de réduction		
9008401000	– – – destinés aux exploitants de salles de spectacles cinématographiques	10	A
9008409000	– – – autres	10	A
900890	– Parties et accessoires		
9008901000	– – – d'appareils destinés aux exploitants de salles de spectacles cinématographiques	10	A
9008909000	– – – autres	10	A
9009	Appareils de photocopie à système optique ou par contact et appareils de thermocopie.		
	– Appareils de photocopie électrostatiques :		
9009110000	– – Fonctionnant par reproduction directe de l'image de l'original sur la copie (procédé direct)	2,5	A
9009120000	– – Fonctionnant par reproduction de l'image de l'original sur la copie au moyen d'un support intermédiaire (procédé indirect)	2,5	A
	– Autres appareils de photocopie :		
9009210000	– – A système optique	2,5	A
9009220000	– – Par contact	2,5	A
9009300000	– Appareils de thermocopie	2,5	A
	– Parties et accessoires :		
90099100	– – Dispositifs automatiques d'alimentation en documents		
9009910010	– – – d'appareils de photocopie par contact	2,5	A
9009910090	– – – autres	2,5	A
90099200	– – Dispositifs d'alimentation en papier		
9009920010	– – – d'appareils de photocopie par contact	2,5	A
9009920090	– – – autres	2,5	A
90099300	– – Dispositifs de tri		
9009930010	– – – d'appareils de photocopie par contact	2,5	A
9009930090	– – – autres	2,5	A
90099900	– – Autres		
9009990010	– – – d'appareils de photocopie par contact	2,5	A
9009990090	– – – autres	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
9010	Appareils et matériel pour laboratoires photographiques ou cinématographiques (y compris les appareils pour la projection ou la réalisation des tracés de circuits sur les surfaces sensibilisées des matériaux semi-conducteurs), non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre; négatoscopes; écrans pour projections.		
90101000	– Appareils et matériel pour le développement automatique des pellicules photographiques, des films cinématographiques ou du papier photographique en rouleaux ou pour l'impression automatique des pellicules développées sur des rouleaux de papier photographique		
9010100010	– – – destinés à l'agence Maghreb Arabe Presse	2,5	A
9010100090	– – – autres	2,5	A
	– Appareils pour la projection ou la réalisation des tracés de circuits sur les matières semi-conductrices sensibilisées :		
90104100	– – Appareils pour l'écriture directe sur disque		
9010410010	– – – destinés à l'agence Maghreb Arabe Presse	2,5	A
9010410090	– – – autres	2,5	A
90104200	– – Photorépéteurs		
9010420010	– – – destinés à l'agence Maghreb Arabe Presse	2,5	A
9010420090	– – – autres	2,5	A
90104900	– – Autres		
9010490010	– – – destinés à l'agence Maghreb Arabe Presse	2,5	A
9010490090	– – – autres	2,5	A
90105000	– Autres appareils et matériel pour laboratoires photographiques ou cinématographiques ; négatoscopes		
9010500010	– – – destinés à l'agence Maghreb Arabe Presse	2,5	A
	– – – autres :		
	– – – – des types utilisés dans les laboratoires cinématographiques :		
9010500021	– – – – – enrouleuses manuelles ou électriques	2,5	A
9010500029	– – – – – autres	2,5	A
9010500080	– – – – autres	2,5	A
901060	– Ecrans pour projections		
9010601000	– – – spécifiquement destinés aux exploitants de salles de spectacles cinématographiques, dont la plus grande dimension est supérieure à 300 cm	2,5	A
9010609000	– – – autres	2,5	A
901090	– Parties et accessoires		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	--- d'écrans pour projections :		
9010901100	---- spécifiquement destinés aux exploitants de salles de spectacles cinématographiques, dont la plus grande dimension est supérieure à 300 cm	2,5	A
9010901900	---- autres	40	A
	--- d'appareils et matériel des types utilisés dans les laboratoires photographiques, et cinématographiques :		
9010904100	---- des types utilisés dans les laboratoires cinématographiques	2,5	A
90109049	---- autres :		
9010904910	----- destinés à l'agence Maghreb Arabe Presse	10	A
9010904990	----- autres	10	A
	--- autres :		
9010908100	---- bobines pour l'enroulement des films cinématographiques	2,5	A
9010908900	---- autres	40	A
9011	Microscopes optiques, y compris les microscopes pour la photomicrographie, la cinéphotomicrographie ou la microprojection.		
9011100000	– Microscopes stéréoscopiques	2,5	A
9011200000	– Autres microscopes, pour la photomicrographie, la cinéphotomicrographie ou la microprojection	2,5	A
9011800000	– Autres microscopes	2,5	A
9011900000	– Parties et accessoires	32,5	A
9012	Microscopes autres qu'optiques; diffractographes.		
9012100000	– Microscopes autres qu'optiques; diffractographes	2,5	A
9012900000	– Parties et accessoires	32,5	C
9013	Dispositifs à cristaux liquides ne constituant pas des articles repris plus spécifiquement ailleurs; lasers, autres que les diodes laser; autres appareils et instruments d'optique, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre.		
9013100000	– Lunettes de visée pour armes; périscopes; lunettes pour machines, appareils ou instruments du présent Chapitre ou de la Section XVI.	40	C
9013200000	– Lasers, autres que les diodes laser	2,5	A
90138000	– Autres dispositifs, appareils et instruments		
9013800010	--- stéréoscopes	40	C
9013800090	--- autres	40	A
9013900000	– Parties et accessoires	40	C

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
9014	Boussoles, y compris les compas de navigation; autres instruments et appareils de navigation.		
90141000	– Boussoles, y compris les compas de navigation		
9014100010	– – – compas de navigation	2,5	A
9014100090	– – – autres	2,5	A
90142000	– Instruments et appareils pour la navigation aérienne ou spatiale (autres que les boussoles)		
9014200010	– – – instruments et appareils de navigation aérienne	32,5	A
	– – – autres :		
9014200091	– – – – instruments et appareils électroniques	32,5	C
9014200099	– – – – autres	32,5	A
90148000	– Autres instruments et appareils		
9014800010	– – – instruments et appareils de navigation maritime ou fluviale	2,5	A
	– – – autres :		
9014800091	– – – – instruments et appareils électroniques	2,5	A
9014800099	– – – – autres	2,5	A
90149000	– Parties et accessoires		
9014900010	– – – pour compas de navigation	2,5	A
9014900020	– – – pour instruments et appareils de navigation maritime ou fluviale	2,5	A
9014900030	– – – pour instruments et appareils de navigation aérienne	2,5	A
9014900090	– – – autres	2,5	A
9015	Instruments et appareils de géodésie, de topographie, d'arpentage, de nivellement, de photogrammétrie, d'hydrographie, d'océanographie, d'hydrologie, de météorologie ou de géophysique, à l'exclusion des boussoles; télémètres.		
90151000	– Télémètres		
9015100010	– – – électriques ou électroniques	2,5	A
9015100090	– – – autres	2,5	A
90152000	– Théodolites et tachéomètres		
9015200010	– – – électriques ou électroniques	2,5	A
9015200090	– – – autres	2,5	A
90153000	– Niveaux		
9015300010	– – – électriques ou électroniques	2,5	A
9015300090	– – – autres	2,5	A
90154000	– Instruments et appareils de photogrammétrie		
9015400010	– – – électriques ou électroniques	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
9015400090	--- autres	2,5	A
90158000	- Autres instruments et appareils		
9015800010	--- électriques ou électroniques	2,5	A
9015800090	--- autres	2,5	A
90159000	- Parties et accessoires		
9015900010	--- pour instruments et appareils de photogrammétrie	10	A
9015900020	--- pour instruments et appareils de météorologie, d'hydrologie ou de géophysique	10	A
9015900090	--- autres	10	A
90160000	Balances sensibles à un poids de 5 cg ou moins, avec ou sans poids.		
9016000010	--- électriques ou électroniques	2,5	A
9016000090	--- autres	2,5	A
9017	Instruments de dessin, de traçage ou de calcul (machines à dessiner, pantographes, rapporteurs, étuis de mathématiques, règles et cercles à calcul, par exemple) ; instruments de mesure de longueurs, pour emploi à la main (mètres, micromètres, pieds à coulisse et calibres, par exemple), non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre.		
90171000	- Tables et machines à dessiner, même automatiques		
9017100010	--- électriques ou électroniques	2,5	A
9017100090	--- autres	2,5	A
90172000	- Autres instruments de dessin, de traçage ou de calcul		
	--- instruments de dessin :		
9017200011	----- étuis de mathématiques	2,5	A
9017200019	----- autres	2,5	A
9017200020	--- instruments de traçage	2,5	A
9017200090	--- instruments de calcul	2,5	A
90173000	- Micromètres, pieds à coulisse, calibres et jauges		
9017300010	--- électriques ou électroniques	2,5	A
9017300090	--- autres	2,5	A
90178000	- Autres instruments		
9017800010	--- électriques ou électroniques	2,5	A
9017800090	--- autres	2,5	A
90179000	- Parties et accessoires		
	--- pour instruments de dessin, de traçage et de calcul :		
9017900011	----- électriques ou électroniques	2,5	A
9017900019	----- autres	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	--- autres :		
9017900091	----- électriques ou électroniques	2,5	A
9017900099	----- autres	2,5	A
9018	Instruments et appareils pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire, y compris les appareils de scintigraphie et autres appareils électromédicaux ainsi que les appareils pour tests visuels.		
	– Appareils d'électrodiagnostic (y compris les appareils d'exploration fonctionnelle ou de surveillance de paramètres physiologiques) :		
9018110000	-- Electrocardiographes	2,5	A
9018120000	-- Appareils de diagnostic par balayage ultrasonique (scanners)	2,5	A
9018130000	-- Appareils de diagnostic par visualisation à résonance magnétique.	2,5	A
9018140000	-- Appareils de scintigraphie	2,5	A
9018190000	-- Autres	2,5	A
9018200000	– Appareils à rayons ultraviolets ou infrarouges	2,5	A
	– Seringues, aiguilles, cathéters, canules et instruments similaires :		
90183100	-- Seringues, avec ou sans aiguilles		
9018310010	---- en matières plastiques artificielles	2,5	A
9018310090	---- autres	2,5	A
9018320000	-- Aiguilles tubulaires en métal et aiguilles à sutures	2,5	A
901839	-- Autres		
	---- en matières plastiques :		
	----- perfuseurs, transfuseurs, sondes et aiguilles épicroaniennes :		
9018391100	----- poches pour le prélèvement, la conservation et l'injection du sang humain importées par le Centre National et les Centres Régionaux de Transfusion Sanguine ou pour leur compte	2,5	A
9018391900	----- autres	2,5	A
90183920	----- autres :		
9018392010	----- lignes artérielles et veineuses pour hémodialyse avec leurs aiguilles.	2,5	A
9018392090	----- autres	2,5	A
9018399000	--- autres	2,5	A
	– Autres instruments et appareils, pour l'art dentaire :		
9018410000	-- Tours dentaires, même combinés sur une base commune avec d'autres équipements dentaires	2,5	A
901849	-- Autres		
9018491000	--- fauteuils de dentistes et similaires	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
9018499000	--- autres	2,5	A
9018500000	– Autres instruments et appareils d'ophtalmologie	2,5	A
901890	– Autres instruments et appareils		
9018901000	--- appareils paramédicaux d'actinothérapie pour soins de beauté et brunissement artificiel	2,5	A
90189090	---- autres :		
9018909010	---- en matières plastiques	2,5	A
	---- autres :		
9018909091	----- appareils d'anesthésie	2,5	A
9018909093	----- instruments spéciaux pour le diagnostic autres que ceux pour l'électrodiagnostic	2,5	A
9018909095	----- appareils de diathermie (à ondes courtes, à ultrasons, à ondes très courtes)	2,5	A
9018909099	----- autres	2,5	A
9019	Appareils de mécanothérapie; appareils de massage; appareils de psychotechnie; appareils d'ozonothérapie, d'oxygénothérapie, d'aérosolthérapie, appareils respiratoires de réanimation et autres appareils de thérapie respiratoire.		
9019100000	– Appareils de mécanothérapie; appareils de massage; appareils de psychotechnie	2,5	A
9019200000	– Appareils d'ozonothérapie, d'oxygénothérapie, d'aérosolthérapie, appareils respiratoires de réanimation et autres appareils de thérapie respiratoire	2,5	A
9020000000	Autres appareils respiratoires et masques à gaz, à l'exclusion des masques de protection dépourvus de mécanisme et d'élément filtrant amovible	2,5	A
9021	Articles et appareils d'orthopédie, y compris les ceintures et bandages médico-chirurgicaux et les béquilles; attelles, gouttières et autres articles et appareils pour fractures; articles et appareils de prothèse; appareils pour faciliter l'audition aux sourds et autres appareils à tenir à la main, à porter sur la personne ou à implanter dans l'organisme, afin de compenser une déficience ou une infirmité.		
902110	– Appareils d'orthopédie ou pour fractures		
9021101000	--- articles et appareils pour fractures	2,5	A
9021109000	--- autres	2,5	A
	– Articles et appareils de prothèse dentaire :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
90212100	-- Dents artificielles		
9021210010	--- en matières plastiques	25	F
9021210090	--- en autres matières	25	F
90212900	-- Autres		
9021290010	--- en métaux précieux ou en métaux plaqués ou doublés de métaux précieux.	25	C
9021290090	--- autres	25	A
	- Autres articles et appareils de prothèse :		
9021310000	-- Prothèses articulaires	2,5	A
902139	-- Autres		
9021391000	--- poches à urine en matières plastiques	40	F
90213990	--- autres :		
9021399010	---- oculaires	2,5	A
9021399020	---- valves cardio-vasculaires	2,5	A
9021399090	---- autres	2,5	A
9021400000	- Appareils pour faciliter l'audition aux sourds, à l'exclusion des parties et accessoires	2,5	A
9021500000	- Stimulateurs cardiaques, à l'exclusion des parties et accessoires.	2,5	A
902190	- Autres		
9021901000	--- appareils du genre pacemaker, pour la stimulation d'autres organes (poumons, rectum, vessie, etc.)	2,5	A
9021902000	--- appareils destinés à faciliter la phonation	2,5	A
9021903000	--- appareils permettant aux aveugles de se guider	2,5	A
9021904000	--- appareils à implanter dans l'organisme destinés à soutenir ou à remplacer la fonction chimique de certains organes (sécrétion d'insuline, par exemple)	2,5	A
9021909000	--- autres	25	C
9022	Appareils à rayons X et appareils utilisant les radiations alpha, bêta ou gamma, même à usage médical, chirurgical, dentaire ou vétérinaire, y compris les appareils de radiographie ou de radiothérapie, les tubes à rayons X et autres dispositifs générateurs de rayons X, les générateurs de tension, les pupitres de commande, les écrans, les tables, fauteuils et supports similaires d'examen ou de traitement.		
	- Appareils à rayons X, même à usage médical, chirurgical, dentaire ou vétérinaire, y compris les appareils de radiographie ou de radiothérapie :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
9022120000	-- Appareils de tomographie pilotés par une machine automatique de traitement de l'information	2,5	A
9022130000	-- Autres, pour l'art dentaire	2,5	A
9022140000	-- Autres, pour usages médicaux, chirurgicaux ou vétérinaires	2,5	A
9022190000	-- Pour autres usages	2,5	A
	-- Appareils utilisant les radiations alpha, bêta ou gamma, même à usage médical, chirurgical, dentaire ou vétérinaire, y compris les appareils de radiographie ou de radiothérapie :		
9022210000	-- A usage médical, chirurgical, dentaire ou vétérinaire	2,5	A
9022290000	-- Pour autres usages	2,5	A
9022300000	-- Tubes à rayons X	2,5	A
9022900000	-- Autres, y compris les parties et accessoires	25	A
90230000	Instruments, appareils et modèles conçus pour la démonstration (dans l'enseignement ou les expositions, par exemple), non susceptibles d'autres emplois.		
9023000010	--- instruments, appareils et modèles pour l'enseignement de la physique, de la chimie ou de la technique	2,5	A
9023000020	--- modèles d'anatomie humaine ou animale	2,5	A
9023000090	--- autres	2,5	A
9024	Machines et appareils d'essais de dureté, de traction, de compression, d'élasticité ou d'autres propriétés mécaniques des matériaux (métaux, bois, textiles, papier, matières plastiques, par exemple)		
902410	-- Machines et appareils d'essais des métaux		
9024101000	--- électriques ou électroniques	2,5	A
90241090	--- autres :		
9024109010	---- universels et pour essais de traction	2,5	A
9024109020	---- pour essais de dureté	2,5	A
9024109090	---- autres	2,5	A
902480	-- Autres machines et appareils		
9024801000	--- électriques ou électroniques	2,5	A
90248090	--- autres :		
9024809010	---- machines et appareils pour essais des textiles, papiers et cartons	2,5	A
9024809090	---- machines et appareils pour essais d'autres matériaux	2,5	A
902490	-- Parties et accessoires		
9024901000	--- pour machines et appareils électriques ou électroniques	10	A
9024909000	--- autres	10	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
9025	Densimètres, aréomètres, pèse-liquides et instruments flottants similaires, thermomètres, pyromètres, baromètres, hygromètres et psychromètres, enregistreurs ou non, même combinés entre eux.		
	– Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments :		
902511	-- A liquide, à lecture directe		
9025111000	---- thermomètres médicaux	2,5	A
9025119000	---- autres	2,5	A
902519	-- Autres		
9025191000	---- électriques ou électroniques	2,5	A
90251990	---- autres :		
9025199010	----- pyromètres optiques	2,5	A
9025199090	----- autres	2,5	A
902580	– Autres instruments		
90258012	---- électriques ou électroniques :		
9025801211	----- baromètres	2,5	A
9025801219	----- autres	2,5	A
90258092	---- autres :		
9025809210	----- hygromètres et psychromètres	2,5	A
9025809220	----- densimètres, aréomètres, pèse-liquides et instruments similaires	2,5	A
9025809230	----- baromètres	2,5	A
9025809290	----- autres	2,5	A
90259000	– Parties et accessoires		
9025900010	---- pour instruments et appareils électriques ou électroniques	2,5	A
9025900090	---- autres	2,5	A
9026	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit, du niveau, de la pression ou d'autres caractéristiques variables des liquides ou des gaz (débitmètres, indicateurs de niveau, manomètres, compteurs de chaleur, par exemple), à l'exclusion des instruments et appareils des n°s 90.14, 90.15, 90.28 ou 90.32.		
90261000	– Pour la mesure ou le contrôle du débit ou du niveau des liquides		
9026100010	---- électriques ou électroniques	2,5	A
	---- autres :		
9026100091	----- indicateurs de niveau	2,5	A
9026100099	----- débitmètres	2,5	A
90262000	– Pour la mesure ou le contrôle de la pression		
9026200010	---- électriques ou électroniques	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	---- autres :		
9026200091	---- à spire ou à membrane manométrique métallique	2,5	A
9026200099	---- autres	2,5	A
90268000	– Autres instruments et appareils		
9026800010	---- électriques ou électroniques	2,5	A
	---- autres :		
9026800091	---- régulateurs	2,5	A
9026800099	---- autres	2,5	A
90269000	– Parties et accessoires		
9026900010	---- pour instruments et appareils électroniques	2,5	A
9026900090	---- autres	2,5	A
9027	Instruments et appareils pour analyses physiques ou chimiques (polarimètres, réfractomètres, spectromètres, analyseurs de gaz ou de fumées, par exemple); instruments et appareils pour essais de viscosité, de porosité, de dilatation, de tension superficielle ou similaires ou pour mesures calorimétriques, acoustiques ou photométriques (y compris les indicateurs de temps de pose) ; microtomes.		
90271000	– Analyseurs de gaz ou de fumées		
9027100010	---- électriques ou électroniques	2,5	A
9027100090	---- autres	2,5	A
90272000	– Chromatographes et appareils d'électrophorèse		
9027200010	---- électriques ou électroniques	2,5	A
9027200090	---- autres	2,5	A
90273000	– Spectromètres, spectrophotomètres et spectrographes utilisant les rayonnements optiques (UV, visibles, IR)		
9027300010	---- électriques ou électroniques	2,5	A
9027300090	---- autres	2,5	A
90274000	– Posemètres		
9027400010	---- électriques ou électroniques	2,5	A
9027400090	---- autres	2,5	A
90275000	– Autres instruments et appareils utilisant les rayonnements optiques (UV, visibles, IR)		
9027500010	---- électriques ou électroniques	2,5	A
9027500090	---- autres	2,5	A
90278000	– Autres instruments et appareils		
9027800010	---- électriques ou électroniques	2,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	--- autres :		
9027800091	---- calorimètres	2,5	A
9027800099	---- autres	2,5	A
90279000	– Microtomes; parties et accessoires		
9027900010	---- microtomes	10	A
9027900090	---- autres	10	A
9028	Compteurs de gaz, de liquides ou d'électricité, y compris les compteurs pour leur étalonnage.		
9028100000	– Compteurs de gaz	40	F
902820	– Compteurs de liquides		
9028201000	---- d'eau	50	F
	---- autres :		
9028209100	---- de gaz de pétrole liquéfiés (GPL)	2,5	C
9028209900	---- autres	50	F
902830	– Compteurs d'électricité		
9028301000	---- compteurs d'électricité basse et moyenne tension	50	F
9028309000	---- autres	32,5	F
	– Parties et accessoires		
902890	---- pour compteurs d'eau :		
9028901100	---- mécanismes	17,5	B
9028901900	---- autres	50	F
9028909000	---- autres	25	F
9029	Autres compteurs (compteurs de tours, compteurs de production, taximètres, totalisateurs de chemin parcouru, podomètres, par exemple); indicateurs de vitesse et tachymètres, autres que ceux des n°s 90.14 ou 90.15; stroboscopes.		
902910	– Compteurs de tours ou de production, taximètres, totalisateurs de chemin parcouru, podomètres et compteurs similaires		
9029101000	---- électriques ou électroniques	2,5	A
90291090	---- autres :		
9029109010	---- appareils à fonction unique de totalisation simple	10	A
9029109090	---- appareils à fonctions multiples	10	A
902920	– Indicateurs de vitesse et tachymètres; stroboscopes		
9029200500	---- stroboscopes	2,5	A
9029202000	---- chronotachygraphes	2,5	A
	---- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
9029203000	----- électriques ou électroniques	10	A
90292080	----- autres :		
9029208091	----- pour véhicules	10	A
9029208099	----- autres	10	A
9029900000	- Parties et accessoires	40	A
9030	Oscilloscopes, analyseurs de spectre et autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques; instruments et appareils pour la mesure ou la détection des radiations alpha, bêta, gamma, X, cosmiques ou autres radiations ionisantes.		
90301000	- Instruments et appareils pour la mesure ou la détection des radiations ionisantes		
9030100010	---- électroniques	2,5	A
9030100090	---- autres	2,5	A
90302000	- Oscilloscopes et oscillographes cathodiques		
9030200010	---- électroniques	2,5	A
9030200090	---- autres	2,5	A
	- Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la tension, de l'intensité, de la résistance ou de la puissance, sans dispositif enregistreur :		
90303100	-- Multimètres		
9030310010	---- électroniques	2,5	A
	---- autres :		
9030310020	----- de laboratoire	2,5	A
	----- autres :		
9030310091	----- de tableau	2,5	A
9030310099	----- autres	2,5	A
90303900	-- Autres		
9030390010	---- électroniques	2,5	A
	---- autres :		
9030390020	----- de laboratoire	2,5	A
	----- autres :		
9030390091	----- de tableau	2,5	A
9030390099	----- autres	2,5	A
90304000	- Autres instruments et appareils, spécialement conçus pour les techniques de la télécommunication (hypsomètres, kerdomètres, distorsiomètres, psophomètres, par exemple)		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
9030400010	--- électroniques	2,5	A
9030400090	--- autres	2,5	A
	- Autres instruments et appareils :		
90308200	-- Pour la mesure ou le contrôle des disques ou des dispositifs à semi-conducteur		
9030820010	--- électroniques	2,5	A
9030820090	--- autres	2,5	A
90308300	-- Autres, avec dispositif enregistreur		
9030830010	--- électroniques	2,5	A
9030830090	--- autres	2,5	A
90308900	-- Autres		
9030890012	--- électroniques	2,5	A
9030890092	--- autres	2,5	A
9030900000	- Parties et accessoires	10	A
9031	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre; projecteurs de profils.		
90311000	- Machines à équilibrer les pièces mécaniques		
9031100010	--- électriques ou électroniques	2,5	A
9031100090	--- autres	2,5	A
90312000	- Bancs d'essai		
9031200010	--- électriques ou électroniques	2,5	A
9031200090	--- autres	2,5	A
9031300000	- Projecteurs de profils	2,5	A
	- Autres instruments et appareils optiques :		
90314100	-- Pour le contrôle des disques ou des dispositifs à semi-conducteur ou pour le contrôle des masques ou des réticules utilisés dans la fabrication des dispositifs à semi-conducteur		
9031410010	--- comparateurs optiques	2,5	A
9031410090	--- autres	2,5	A
90314900	-- Autres		
9031490010	--- comparateurs optiques	2,5	A
9031490090	--- autres	2,5	A
90318000	- Autres instruments, appareils et machines		
9031800010	--- électriques ou électroniques	2,5	A
	--- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
9031800091	---- planimètres, intégrateurs, analyseurs harmoniques et similaires	2,5	A
9031800092	---- calibres	2,5	A
9031800099	---- autres	2,5	A
90319000	- Parties et accessoires		
9031900010	--- pour instruments, appareils et machines électriques ou électroniques	10	A
9031900090	--- autres	10	A
9032	Instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques.		
903210	- Thermostats		
9032101000	--- électriques ou électroniques	2,5	A
	--- autres :		
9032109100	---- mécaniques à dispositif de déclenchement électrique	2,5	A
9032109900	---- autres	2,5	A
90322000	- Manostats (pressostats)		
9032200010	--- électriques ou électroniques	2,5	A
9032200090	--- autres	2,5	A
	- Autres instruments et appareils :		
9032810000	-- Hydrauliques ou pneumatiques	2,5	A
903289	-- Autres		
9032891000	--- régulateurs et stabilisateurs de tension pour appareils récepteurs de télévision	2,5	A
90328990	--- autres :		
9032899010	---- électroniques	2,5	A
9032899090	---- autres	2,5	A
90329000	- Parties et accessoires		
9032900010	--- pour instruments et appareils électriques ou électroniques	2,5	A
9032900090	--- autres	2,5	A
90330000	Parties et accessoires non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre, pour machines, appareils, instruments ou articles du Chapitre 90.		
9033000010	--- parties et accessoires reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement conçus pour les instruments ou appareils électroniques	32,5	A
9033000020	--- parties décollées dans la masse, en métaux communs, dont le plus grand diamètre n'excède pas 25 mm	32,5	C
9033000090	--- autres	32,5	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
9101	Montres-bracelets, montres de poche et montres similaires (y compris les compteurs de temps des mêmes types), avec boîte en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux.		
	– Montres-bracelets, fonctionnant électriquement, même incorporant un compteur de temps :		
9101110000	-- A affichage mécanique seulement	10	A
9101120000	-- A affichage optoélectronique seulement	10	A
9101190000	-- Autres	10	A
	– Autres montres-bracelets, même incorporant un compteur de temps :		
91012100	-- A remontage automatique		
9101210010	--- avec échappement à ancre empierré	10	A
9101210090	--- autres	10	A
91012900	-- Autres		
9101290010	--- avec échappement à ancre empierré	10	A
9101290090	--- autres	10	A
	– Autres :		
9101910000	-- Fonctionnant électriquement	10	A
91019900	-- Autres		
9101990010	--- avec échappement à ancre empierré	10	A
9101990090	--- autres	10	A
9102	Montres-bracelets, montres de poche et montres similaires (y compris les compteurs de temps des mêmes types), autres que celles du n°91.01.		
	– Montres-bracelets, fonctionnant électriquement, même incorporant un compteur de temps :		
9102110000	-- A affichage mécanique seulement	10	A
9102120000	-- A affichage optoélectronique seulement	10	A
9102190000	-- Autres	10	A
	– Autres montres-bracelets, même incorporant un compteur de temps :		
91022100	-- A remontage automatique		
9102210010	--- avec échappement à ancre empierré	10	A
9102210090	--- autres	10	A
91022900	-- Autres		
9102290010	--- avec échappement à ancre empierré	10	A
9102290090	--- autres	10	A
	– Autres :		
9102910000	-- Fonctionnant électriquement	10	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
91029900	-- Autres		
9102990010	--- avec échappement à ancre empierré	10	A
9102990090	--- autres	10	A
9103	Réveils et pendulettes, à mouvement de montre.		
91031000	- Fonctionnant électriquement		
9103100010	--- en métaux précieux ou en plaqués de métaux précieux	10	A
9103100090	--- autres	10	A
91039000	- Autres		
9103900010	--- en métaux précieux ou en plaqués de métaux précieux	10	A
9103900090	--- autres	10	A
9104000000	Montres de tableaux de bord et montres similaires, pour automobiles, véhicules aériens, bateaux ou autres véhicules	2,5	A
9105	Réveils, pendules, horloges et appareils d'horlogerie similaires, à mouvement autre que de montre.		
	- Réveils :		
9105110000	-- Fonctionnant électriquement	10	A
910519	-- Autres		
9105191000	--- de voyage	10	A
	--- autres :		
9105199100	---- présentés sous la forme d'éléments C.K.D	10	A
9105199900	---- autres	10	A
	- Pendules et horloges, murales :		
9105210000	-- Fonctionnant électriquement	10	A
910529	-- Autres		
9105291000	--- présentés sous la forme d'éléments C.K.D	10	A
9105299000	--- autres	10	A
	- Autres :		
91059100	-- Fonctionnant électriquement		
9105910010	--- de distribution et d'unification de l'heure	10	A
9105910090	--- autres	10	A
91059900	-- Autres		
9105990010	--- de tables, de cheminées et similaires	10	A
9105990090	--- autres	10	A
9106	Appareils de contrôle du temps et compteurs de temps, à mouvement d'horlogerie ou à moteur synchrone (horloges de pointage, horodateurs, horocompteurs, par exemple).		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
91061000	– Horloges de pointage; horodateurs et horocompteurs		
9106100010	– – – enregistreurs de présence (horloges de pointage)	2,5	A
9106100090	– – – autres	2,5	A
9106200000	– Parcmètres	2,5	A
9106900000	– Autres	40	A
910700	Interrupteurs horaires et autres appareils permettant de déclencher un mécanisme à temps donné, munis d'un mouvement d'horlogerie ou d'un moteur synchrone.		
9107001000	– – – horloges électriques change-tarif	40	C
9107002000	– – – minuteurs mécaniques munis d'un mouvement d'horlogerie	32,5	C
9107009000	– – – autres	40	A
9108	Mouvements de montres, complets et assemblés.		
	– Fonctionnant électriquement :		
9108110000	– – A affichage mécanique seulement ou avec un dispositif qui permette d'incorporer un affichage mécanique	10	A
9108120000	– – A affichage optoélectronique seulement	10	A
9108190000	– – Autres	10	A
9108200000	– A remontage automatique	10	A
910890	– Autres		
9108901000	– – – mesurant 33,8 mm ou moins	10	A
9108909000	– – – autres	10	A
9109	Mouvements d'horlogerie, complets et assemblés, autres que de montres.		
	– Fonctionnant électriquement :		
9109110000	– – De réveils	10	A
9109190000	– – Autres	10	A
9109900000	– Autres	10	A
9110	Mouvements d'horlogerie complets, non assemblés ou partiellement assemblés (chablons); mouvements d'horlogerie incomplets, assemblés; ébauches de mouvements d'horlogerie.		
	– De montres :		
9110110000	– – Mouvements complets, non assemblés ou partiellement assemblés (chablons)	10	A
9110120000	– – Mouvements incomplets, assemblés	10	A
9110190000	– – Ebauches	10	A
911090	– Autres		
9110901000	– – – chablons, non assemblés ou partiellement assemblés	10	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
9110902000	--- mouvements incomplets assemblés	10	A
9110909000	--- autres	10	A
9111	Boîtes de montres des n°s 91.01 ou 91.02 et leurs parties.		
9111100000	– Boîtes en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux	10	A
9111200000	– Boîtes en métaux communs, même dorés ou argentés	10	A
9111800000	– Autres boîtes	10	A
911190	– Parties		
	--- brutes, simplement ébauchées :		
9111901100	---- en métaux précieux ou en plaqués de métaux précieux	10	A
9111901900	---- autres	10	A
91119090	---- finies :		
9111909010	---- en métaux précieux ou en plaqués de métaux précieux	10	A
9111909090	---- autres	10	A
9112	Cages et cabinets d'appareils d'horlogerie et leurs parties.		
911220	– Cages et cabinets		
9112201000	--- en métaux précieux ou en plaqués de métaux précieux	10	A
9112209000	--- autres	10	A
911280	(Position supprimée)		
911290	– Parties		
	--- brutes, simplement ébauchées :		
9112901100	---- en métaux précieux ou en plaqués de métaux précieux	10	A
9112901900	---- autres	10	A
91129090	---- finies :		
9112909010	---- en métaux précieux ou en plaqués de métaux précieux	10	A
9112909090	---- autres	10	A
9113	Bracelets de montres et leurs parties.		
91131000	– En métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux		
	--- en métaux précieux :		
9113100011	---- de bijouterie	10	A
9113100013	---- de joaillerie	10	A
9113100019	---- autres	10	A
	--- en plaqués ou doublés de métaux précieux :		
9113100091	---- de bijouterie	10	A
9113100093	---- de joaillerie	10	A
9113100099	---- autres	10	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
9113200000	– En métaux communs, même dorés ou argentés	10	A
91139000	– Autres		
9113900010	---- en cuir	10	A
9113900020	---- en matières plastiques	10	A
9113900030	---- en tissu	10	A
9113900040	---- en pierres fines, en pierres gemmes ou en pierres synthétiques ou reconstituées	10	A
9113900090	---- autres	10	A
9114	Autres fournitures d'horlogerie.		
9114100000	– Ressorts, y compris les spiraux	10	A
911420	– Pierres		
91142010	---- pierres d'horlogerie (pierres gemmes, pierres synthétiques ou reconstituées et imitations de pierres gemmes) non serties ni montées :		
9114201010	----- pierres gemmes	10	A
9114201090	----- autres	10	A
9114209000	---- autres	10	A
9114300000	– Cadrans	10	A
9114400000	– Platines et ponts	10	A
911490	– Autres		
9114901000	---- porte-échappement et pièces de sonnerie assemblées	10	A
91149090	---- autres :		
9114909010	----- pièces de mouvement de montres (cage, organe moteur, rouage, minuterie)	10	A
9114909020	----- échappement, régulateur, mécanisme de remontoir et de mise à l'heure non assemblées	10	A
9114909030	----- pièces de mouvement de réveils, pendulettes, pendules, horloges et autres appareils d'horlogerie non assemblées	10	A
9114909090	----- autres	10	A
9201	Pianos, même automatiques; clavecins et autres instruments à cordes à clavier.		
9201100000	–Pianos droits	10	A
9201200000	–Pianos à queue	10	A
9201900000	–Autres	10	A
9202	Autres instruments de musique à cordes (guitares, violons, harpes, par exemple).		
9202100000	– A cordes frottées à l'aide d'un archet	10	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
92029000	–Autres		
9202900010	– – – à cordes pincées	10	A
9202900090	– – – autres	10	A
92030000	Orgues à tuyaux et à clavier; harmoniums et instruments similaires à clavier et à anches libres métalliques.		
9203000010	– – – orgues à tuyaux	10	A
9203000090	– – – autres	10	A
9204	Accordéons et instruments similaires; harmonicas à bouche.		
92041000	–Accordéons et instruments similaires		
9204100010	– – – accordéons	10	A
9204100090	– – – autres	10	A
9204200000	–Harmonicas à bouche	10	A
9205	Autres instruments de musique à vent (clarinettes, trompettes, cornemuses, par exemple).		
9205100000	– Instruments dits “cuivres”	10	A
92059000	–Autres		
9205900010	– – – en métal	10	A
9205900090	– – – en autres matières	10	A
9206000000	Instruments de musique à percussion (tambours, caisses, xylophones, cymbales, castagnettes, maracas, par exemple)	10	A
9207	Instruments de musique dont le son est produit ou doit être amplifié par des moyens électriques (orgues, guitares, accordéons, par exemple).		
9207100000	–Instruments à clavier, autres que les accordéons	10	A
9207900000	–Autres	10	A
9208	Boîtes à musique, orchestrions, orgues de Barbarie, oiseaux chanteurs, scies musicales et autres instruments de musique non repris dans une autre position du présent Chapitre; appeaux de tous types; sifflets, cornes d’appel et autres instruments d’appel ou de signalisation à bouche.		
9208100000	–Boîtes à musique	50	C
9208900000	–Autres	50	C
9209	Parties (mécanismes de boîtes à musique, par exemple) et accessoires (cartes, disques et rouleaux pour appareils à jouer mécaniquement, par exemple) d’instruments de musique; métronomes et diapasons de tous types.		
9209100000	–Métronomes et diapasons	50	C
9209200000	–Mécanismes de boîtes à musique	50	C

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
9209300000	– Cordes harmoniques	50	A
	– Autres :		
9209910000	-- Parties et accessoires de pianos	50	A
9209920000	-- Parties et accessoires des instruments de musique du n° 92.02	50	A
9209930000	-- Parties et accessoires des instruments de musique du n° 92.03	50	C
9209940000	-- Parties et accessoires des instruments de musique du n° 92.07	50	C
92099900	-- Autres		
9209990010	--- parties et accessoires des instruments de musique du n° 92.04	50	C
9209990090	--- autres	50	C
9301	Armes de guerre, autres que les revolvers, pistolets et armes blanches.		
	– Pièces d'artillerie (canons, obusiers et mortiers, par exemple) :		
9301110000	-- Auto-propulsées	50	C
9301190000	-- Autres	50	C
9301200000	– Tubes lance-missiles; lance-flammes; lance-grenades; lance torpilles et lanceurs similaires	50	C
9301900000	– Autres	50	C
930200	Revolvers et pistolets, autres que ceux des n°s 93.03 ou 93.04.		
9302001000	--- du calibre 9 ou au dessus	50	C
	--- autres :		
	---- pistolets automatiques :		
9302002100	----- du calibre 7,65 long ou de calibres supérieurs jusqu'au calibre de 9 exclu.	50	C
9302002900	----- du calibre 7,65 court et au-dessous	50	C
9302009000	----- autres revolvers et pistolets de calibre inférieur à 9	50	C
9303	Autres armes à feu et engins similaires utilisant la déflagration de la poudre (fusils et carabines de chasse, armes à feu ne pouvant être chargées que par le canon, pistolets lance-fusées et autres engins conçus uniquement pour lancer des fusées de signalisation, pistolets et revolvers pour le tir à blanc, pistolets d'abattage à cheville, canons lance-amarres, par exemple).		
930310	– Armes à feu ne pouvant être chargées que par le canon		
93031010	--- fusils et carabines de chasse et de tir :		
9303101010	---- fusils de chasse	50	C
9303101090	---- carabines de chasse ou de tir	50	C
9303109000	--- autres	50	C

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
930320	– Autres fusils et carabines de chasse ou de tir sportif comportant au moins un canon lisse		
9303201000	---- cannes-fusils et articles similaires	50	C
93032090	---- autres :		
	----- fusils de chasse :		
9303209011	----- non automatiques	50	C
9303209019	----- automatiques, semi-automatiques ou à répétition	50	C
	----- carabines de chasse ou de tir :		
9303209091	----- non automatiques	50	C
9303209099	----- automatiques, semi-automatiques ou à répétition	50	C
930330	– Autres fusils et carabines de chasse ou de tir sportif		
9303301000	---- cannes-fusils et articles similaires	50	C
93033090	---- autres :		
	----- fusils de chasse :		
9303309011	----- non automatiques	50	C
9303309019	----- automatiques, semi-automatiques ou à répétition	50	C
	----- carabines de chasse ou de tir :		
9303309091	----- non automatiques	50	C
9303309099	----- automatiques, semi-automatiques ou à répétition	50	C
9303900000	– Autres	50	C
93040000	Autres armes (fusils, carabines et pistolets à ressort, à air comprimé ou à gaz, matraques, par exemple), à l'exclusion de celles du n° 93.07.		
9304000010	--- fusils, carabines, pistolets et similaires à ressort à air comprimé ou à gaz	50	C
9304000090	--- autres	50	C
9305	Parties et accessoires des articles des n°s 93.01 à 93.04.		
9305100000	– De revolvers ou pistolets	40	C
	– De fusils ou carabines du n° 93.03 :		
930521	-- Canons lisses		
93052110	--- pour fusil et carabine de chasse ou de tir :		
9305211010	---- simplement ébauchés	50	C
9305211090	---- finis	50	C
9305219000	---- autres	40	C
930529	-- Autres		
9305291000	--- ébauches de crosse (bois de fusils)	40	C
	--- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
93052991	----- pour fusil et carabine de chasse ou de tir :		
9305299110	----- simplement ébauchés	50	C
9305299190	----- finis	50	C
9305299900	----- autres	40	C
	- Autres :		
930591	-- Des armes de guerre du n° 93.01		
93059110	--- en caoutchouc vulcanisé non durci :		
9305911010	---- en caoutchouc spongieux ou cellulaire	50	C
9305911090	---- autres	50	C
9305912000	--- en cuir naturel ou reconstitué	50	C
9305913000	--- en tissus	50	C
93059190	--- autres :		
9305919010	---- ébauches de crosse (bois de fusils)	40	C
9305919090	---- autres	40	C
930599	-- Autres		
93059910	--- en caoutchouc vulcanisé non durci :		
9305991010	---- en caoutchouc spongieux ou cellulaire	50	C
9305991090	---- autres	50	C
9305992000	--- en cuir naturel ou reconstitué	50	C
9305993000	--- en tissus	50	C
93059990	--- autres :		
9305999010	---- ébauches de crosse (bois de fusils)	40	C
9305999020	---- pour armes du n° 93.02	40	C
9305999090	---- autres	40	C
9306	Bombes, grenades, torpilles, mines, missiles, cartouches et autres munitions et projectiles, et leurs parties, y compris les chevrotines, plombs de chasse et bourres pour cartouches.		
930610	- Cartouches pour pistolets de scellement ou pour pistolets d'abattages et leurs parties		
9306101000	--- pour pistolets de scellement	50	C
9306109000	--- autres	50	C
	- Cartouches pour fusils ou carabines à canon lisse et leurs parties; plombs pour carabines à air comprimé :		
93062100	-- Cartouches		
	--- cartouches de chasse :		
9306210011	---- chargées prêtes pour le tir	50	C

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
9306210019	----- autres, amorcées ou non	50	C
9306210090	---- autres	50	C
930629	-- Autres		
9306291000	--- plombs pour carabines à air comprimé	50	C
	--- autres, pour cartouches de chasse (balles, plombs, chevrotines, bourres, etc) :		
9306292100	----- balles	50	C
9306292200	----- plombs et chevrotines	50	C
9306292300	----- bourres	17,5	B
9306292400	----- obturateurs et douilles	17,5	B
9306292800	----- autres	50	C
9306299000	---- autres	50	C
930630	- Autres cartouches et leurs parties		
	--- pour revolvers, pistolets et pistolets mitrailleurs du n° 93.01 :		
9306301100	----- pour armes de guerre	50	C
9306301900	----- autres	50	C
	---- autres :		
93063020	----- de guerre :		
9306302010	----- pour armes n° 93.01	50	C
9306302090	----- autres	50	C
	---- autres :		
93063030	----- cartouches de chasse :		
9306303010	----- chargées prêtes pour le tir	50	C
	----- autres, amorcées ou non, y compris leurs accessoires, (balles, plombs, chevrotines, bourres, etc) :		
9306303091	----- balles	50	C
9306303092	----- plombs et chevrotines	50	C
9306303093	----- bourres	50	C
9306303099	----- autres	50	C
	---- autres :		
9306309100	----- pour appareils à usage technique ou industriel	50	C
9306309900	----- autres	50	C
930690	- Autres		
93069010	---- de guerre :		
9306901010	---- pour armes du n° 93.01	50	C
9306901090	---- autres	50	C

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	--- autres :		
9306909100	---- pour appareils à usage technique ou industriel	50	C
9306909900	---- autres	50	C
9307000000	Sabres, épées, baïonnettes, lances et autres armes blanches, leurs parties et leurs fourreaux	50	C
9401	Sièges (à l'exclusion de ceux du n° 94.02), même transformables en lits, et leurs parties.		
9401100000	– Sièges des types utilisés pour véhicules aériens	50	F
9401200000	– Sièges des types utilisés pour véhicules automobiles	50	F
94013000	– Sièges pivotants, ajustables en hauteur		
	--- avec bâti en métaux communs :		
9401300011	---- non rembourrés	50	F
9401300019	---- rembourrés	50	F
	--- autres :		
9401300091	---- non rembourrés	50	F
9401300099	---- rembourrés	50	F
94014000	– Sièges autres que le matériel de camping ou de jardin, transformables en lits		
9401400010	--- avec bâti en métaux communs	50	F
9401400090	--- autres	50	F
9401500000	– Sièges en rotin, en osier, en bambou ou en matières similaires.	50	F
	– Autres sièges, avec bâti en bois :		
9401610000	-- Rembourrés	50	F
94016900	-- Autres		
	--- pliants :		
	---- en bois non courbé :		
9401690011	----- non recouverts, ni paillés, ni cannés	50	F
9401690019	----- recouverts, paillés ou cannés	50	F
	---- en bois courbé :		
9401690021	----- non recouverts, ni paillés, ni cannés	50	F
9401690029	----- recouverts, paillés ou cannés	50	F
9401690090	--- non pliants	50	F
	– Autres sièges, avec bâti en métal :		
9401710000	-- Rembourrés	50	F
9401790000	-- Autres	50	F
94018000	– Autres sièges		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
9401800010	--- en amiante-ciment, cellulose-ciment et similaires	50	F
	--- autres :		
	---- en pierre :		
9401800021	----- en marbre	50	F
9401800029	----- autres	50	F
9401800030	---- en matières céramiques	50	F
9401800090	---- autres	50	F
94019000	- Parties		
9401900010	--- en bois	50	F
	--- en autres matières :		
9401900092	---- socle de suspension pour les sièges des chauffeurs des véhicules du n° 87.02	10	F
9401900093	---- unis, plaqués ou non, moulurés ou n'ayant qu'un seul motif de sculpture	50	F
9401900098	---- autrement travaillés (sculptés et assimilés, incrustés, ornés de métal ou de toute autre application formant décoration)	50	F
9402	Mobilier pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire (tables d'opération, tables d'examen, lits à mécanisme pour usages cliniques, fauteuils de dentistes, par exemple); fauteuils pour salons de coiffure et fauteuils similaires, avec dispositif à la fois d'orientation et d'élévation; parties de ces articles.		
94021000	- Fauteuils de dentistes, fauteuils pour salons de coiffure et fauteuils similaires, et leurs parties		
9402100010	--- fauteuils de dentistes et similaires	10	A
9402100090	--- autres	10	A
94029000	- Autres		
	--- meubles :		
9402900011	---- tables d'opération, tables d'examen et similaires	10	F
9402900019	---- autres	10	F
9402900090	--- parties	10	F
9403	Autres meubles et leurs parties.		
94031000	- Meubles en métal des types utilisés dans les bureaux		
	--- en fer ou acier :		
	---- à l'état brut ou simplement poli :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
9403100010	----- bureaux et autres meubles de bureaux ne dépassant pas la hauteur d'un bureau (1. la hauteur d'un bureau peut atteindre environ 80 cm)	50	F
	----- autres, dépassant la hauteur d'un bureau (1) :		
9403100021	----- armoires à portes, à volets ou à clapets	50	F
9403100023	----- armoires à tiroirs, classeurs et fichiers	50	F
9403100029	----- autres	50	F
	----- autres :		
9403100031	----- autrement revêtus	50	F
9403100039	----- peints	50	F
	---- autres :		
9403100091	----- bureaux et autres meubles de bureau ne dépassant pas la hauteur d'un bureau. (1- la hauteur d'un bureau peut atteindre environ 80 cm)	50	F
9403100092	----- armoires à portes, à volets ou à clapets	50	F
9403100093	----- armoires à tiroirs, classeurs et fichiers	50	F
9403100099	----- autres	50	F
940320	- Autres meubles en métal		
	--- conçus pour être fixés (cloués, etc) ou suspendus au plafond ou aux murs :		
9403201100	----- en fonte, fer ou acier	50	F
9403201900	----- autres	50	F
94032090	---- autres :		
9403209010	----- lits	50	F
9403209020	----- tables à dessins (non équipées)	50	F
9403209090	----- autres	50	F
94033000	- Meubles en bois des types utilisés dans les bureaux		
9403300010	---- rembourrés ou capitonnés	50	F
9403300020	---- autres, gainés	50	F
9403300090	---- autres	50	F
94034000	- Meubles en bois des types utilisés dans les cuisines		
9403400010	---- rembourrés ou capitonnés	50	F
9403400020	---- gainés	50	F
9403400090	---- autres	50	F
94035000	- Meubles en bois des types utilisés dans les chambres à coucher		
9403500010	---- rembourrés ou capitonnés	50	F
9403500020	---- autres, gainés	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
9403500090	--- autres	50	F
94036000	- Autres meubles en bois		
9403600010	--- conçus pour être fixés (cloués, etc) ou suspendus au plafond ou aux murs	50	F
	--- autres :		
	---- rembourrés ou capitonnés :		
9403600021	----- pour salles à manger et de séjour	50	F
9403600023	----- pour magasins	50	F
9403600029	----- autres	50	F
	---- autres, gainés :		
9403600031	----- pour salles à manger et de séjour	50	F
9403600033	----- pour magasins	50	F
9403600039	----- autres	50	F
9403600090	---- autres	50	F
9403700000	- Meubles en matières plastiques	50	F
94038000	- Meubles en autres matières, y compris le rotin, l'osier, le bambou ou les matières similaires		
9403800010	--- en amiante-ciment, cellulose-ciment et similaires	50	F
	--- autres :		
	---- en pierres :		
9403800021	----- en marbre	50	F
9403800029	----- autres	50	F
9403800030	---- en matières céramiques	50	F
9403800040	---- en osier ou en roseau	50	F
9403800050	---- en rotin, ou en moelle de rotin	50	F
9403800090	---- autres	50	F
94039000	- Parties		
9403900010	--- en métaux communs	50	F
9403900020	--- en bois	50	F
9403900090	--- autres	50	F
9404	Sommiers; articles de literie et articles similaires (matelas, couvre pieds, édredons, coussins, poufs, oreillers, par exemple) comportant des ressorts ou bien rembourrés ou garnis intérieurement de toutes matières, y compris ceux en caoutchouc alvéolaire ou en matières plastiques alvéolaires, recouverts ou non.		
94041000	- Sommiers		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
9404100010	--- métalliques	50	F
9404100090	--- autres	50	F
	- Matelas :		
94042100	-- En caoutchouc alvéolaire ou en matières plastiques alvéolaires, recouverts ou non		
9404210010	--- en caoutchouc spongieux ou cellulaire	50	F
9404210090	--- autres	50	F
94042900	-- En autres matières		
9404290010	--- à carcasse métallique	50	F
9404290090	--- autres	50	F
94043000	- Sacs de couchage		
9404300010	--- comportant des éléments chauffants électriques	50	F
	--- autres :		
9404300091	----- en caoutchouc spongieux ou cellulaire	50	F
9404300099	----- autres	50	F
94049000	- Autres		
9404900010	--- comportant des éléments chauffants électriques	50	F
	--- autres :		
9404900020	----- en caoutchouc spongieux ou cellulaire	50	F
	----- autres :		
9404900091	----- oreillers et traversins	50	F
9404900092	----- couvre-pieds et édredons	50	F
9404900099	----- autres	50	F
9405	Appareils d'éclairage (y compris les projecteurs) et leurs parties, non dénommés ni compris ailleurs; lampes-réclames, enseignes lumineuses, plaques indicatrices lumineuses et articles similaires, possédant une source d'éclairage fixée à demeure, et leurs parties non dénommées ni comprises ailleurs.		
940510	- Lustres et autres appareils d'éclairage électriques à suspendre ou à fixer au plafond ou au mur, à l'exclusion de ceux des types utilisés pour l'éclairage des espaces ou voies publiques		
9405100900	--- projecteurs	50	F
	--- autres, en verre :		
9405101100	----- en cristal	50	F
9405101300	----- en verre d'optique commune	50	F
9405101900	----- autres	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
94051020	---- autres, en métaux communs :		
9405102010	----- articles de lustrerie	50	F
9405102090	----- autres	50	F
	---- autres :		
9405103100	----- en matières plastiques	50	F
9405103200	----- en cuir	50	F
9405103900	----- en boyaux, baudruches, vessies ou tendons	50	F
	----- en bois ou en vannerie :		
9405104100	----- en bois	50	F
9405104900	----- en vannerie	50	F
94051050	----- en pierre ou en matières céramiques :		
9405105010	----- en pierre	50	F
9405105090	----- en matières céramiques	50	F
9405109000	----- autres	50	F
940520	– Lampes de chevet, lampes de bureau et lampadaires d'intérieur, électriques		
	---- en verre :		
9405201100	----- en cristal	50	F
9405201300	----- en verre d'optique commune	50	F
94052019	----- autres :		
9405201910	----- lampes à paillettes	50	F
9405201990	----- autres	50	F
9405202000	---- en métaux communs	50	F
	---- autres :		
9405203100	----- en matières plastiques	50	F
9405203200	----- en cuir	50	F
9405203900	----- en boyaux, baudruches, vessies ou tendons	50	F
	----- en bois ou en vannerie :		
9405204100	----- en bois	50	F
9405204900	----- en vannerie	50	F
94052050	----- en pierre ou en matières céramiques :		
9405205010	----- en pierre	50	F
9405205090	----- en matières céramiques	50	F
9405209000	----- autres	50	F
94053000	– Guirlandes électriques des types utilisés pour les arbres de Noël		
9405300010	---- en verre	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
9405300090	---- en autres matières	50	F
940540	- Autres appareils d'éclairage électriques		
	---- projecteurs :		
9405401100	---- pour la reproduction de la lumière du jour de 3200 degré kelvin à 5600 degré kelvin	2,5	F
9405401900	---- autres	50	F
	---- autres :		
	---- en verre :		
9405402100	----- en cristal	50	F
9405402200	----- en verre d'optique commune	50	F
9405402900	----- autres	50	F
94054030	----- en métaux communs :		
9405403010	----- lampes à usages spéciaux	50	F
9405403090	----- autres	50	F
	----- autres :		
9405404100	----- en matières plastiques	50	F
9405404200	----- en caoutchouc vulcanisé non durci	50	F
9405404300	----- en caoutchouc durci	50	F
9405404400	----- en cuir	50	F
9405404900	----- en boyaux, baudruches, vessies ou tendons	50	F
	----- en bois ou en vannerie :		
9405405100	----- en bois	50	F
9405405900	----- en vannerie	50	F
94054060	----- en pierre ou en matières céramiques :		
9405406010	----- en pierre	50	F
9405406090	----- en matières céramiques	50	F
9405409000	----- autres	32,5	F
940550	- Appareils d'éclairage non électriques		
	---- en verre :		
9405501100	---- en cristal	50	F
9405501300	---- en verre d'optique commune	50	F
9405501900	---- autres	50	F
	---- en métaux communs :		
9405502000	---- lampes de sûreté pour mineurs	10	F
	---- autres :		
94055031	----- lampes pour véhicules et lampes portatives :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
9405503110	----- lampes pour véhicules	10	F
9405503190	----- lampes portatives	10	F
94055039	----- autres :		
9405503911	----- lanternes-tempête	50	F
9405503919	----- lampes à manchons à incandescence	50	F
	----- autres :		
9405503991	----- en cuivre	50	F
9405503999	----- autres	50	F
	---- autres :		
9405504100	---- en matières plastiques	50	F
9405504200	---- en cuir	50	F
9405504900	---- en boyaux, baudruches, vessies ou tendons	50	F
	---- en bois ou en vannerie :		
9405505100	---- en bois	50	F
9405505900	---- en vannerie	50	F
9405506000	---- en pierre	50	F
9405509000	---- autres	50	F
940560	– Lampes-réclames, enseignes lumineuses, plaques indicatrices lumineuses et articles similaires		
	---- en verre :		
9405601100	---- en cristal	50	F
9405601300	---- en verre d'optique commune	50	F
9405601900	---- autres	50	F
	---- en métaux communs :		
	---- plaques spécialement conçues pour l'équipement des véhicules automobiles	50	F
9405602200	---- plaques indicatrices pour routes, rues, sites, localités	50	F
9405602300	---- plaques pour la signalisation routière	50	F
94056029	---- autres :		
9405602910	---- en métaux communs non ferreux, autres que gravés	50	F
9405602990	---- autres	50	F
	---- autres :		
9405603100	---- en matières plastiques	50	F
9405603200	---- en cuir	50	F
9405603900	---- en boyaux, baudruches, vessies ou tendons	50	F
	---- en bois ou en vannerie :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
9405604100	----- en bois	50	F
9405604900	----- en vannerie	50	F
94056050	----- en pierre ou en matières céramiques :		
9405605010	----- en pierre	50	F
9405605090	----- en matières céramiques	50	F
9405606000	----- en amiante-ciment, cellulose-ciment et similaires	50	F
9405609000	----- autres	32,5	F
	- Parties :		
940591	-- En verre		
9405912000	--- pour projecteurs	2,5	A
94059180	--- autres :		
	---- verres à facettes, plaquettes, boules, amandes, fleurons, pendeloques et autres pièce analogues de lustrerie :		
9405918011	----- en cristal	50	F
9405918019	----- autres	50	F
	---- autres (diffuseurs, plafonniers, vasques, coupes, coupelles, abat-jour, globes, tulipes, etc) :		
9405918091	----- en cristal	50	F
9405918092	----- en verre d'optique commune	50	F
9405918093	----- autres	50	F
9405918099	----- autres	50	F
940592	-- En matières plastiques		
9405921000	--- pour projecteurs	2,5	A
9405929000	--- autres	50	F
940599	-- Autres		
9405991000	--- pour projecteurs	2,5	A
	--- autres :		
	---- en métaux communs :		
	----- pour plaques indicatrices, plaques-enseignes, plaques réclames, plaques-adresses et autres plaques analogues :		
9405992100	----- spécialement conçues pour l'équipement des véhicules automobiles	50	F
9405992200	----- pour plaques indicatrices pour routes, rues, sites, localités	50	F
9405992300	----- pour la signalisation routière	50	F
94059929	----- autres :		
9405992910	----- en métaux communs non ferreux, autres que gravés	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
9405992990	----- autres	50	F
	----- pour appareils d'éclairage, articles de lampisterie et de lustrerie :		
	----- carcasses d'abat-jour :		
9405993100	----- en fer, fonte ou acier	50	F
9405993900	----- autres	50	F
9405994000	----- autres	40	F
	----- en caoutchouc :		
9405995100	----- en caoutchouc vulcanisé non durci	50	F
9405995900	----- en caoutchouc durci	50	F
	----- en cuir, en boyaux, baudruches, vessies ou tendons :		
9405996100	----- en cuir	50	F
9405996900	----- en boyaux, baudruches, vessies ou tendons	50	F
	----- en bois ou en vannerie :		
9405997100	----- en bois	50	F
9405997900	----- en vannerie	50	F
	----- autres :		
9405999100	----- en pâte à papier, papier, carton ou ouate de cellulose	50	F
9405999200	----- en fils, ficelles, cordes ou cordages	50	F
9405999300	----- en tissu	50	F
94059994	----- en pierre ou en matières céramiques :		
9405999410	----- en pierre	50	F
9405999490	----- en matières céramiques	50	F
9405999900	----- autres	50	F
940600	Constructions préfabriquées.		
9406001000	--- en matières plastiques	50	F
	--- en bois :		
9406002100	---- en panneaux de fibres du n° 44.11	50	F
9406002900	---- autres	50	F
	--- en ciment, en béton, en pierre artificielle, même armés, y compris en		
9406003000	ciment de laitier ou en granites	40	F
9406004000	--- en matières céramiques	50	F
	--- autres :		
9406009100	---- en fonte, fer ou acier	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
9406009200	----- bâtiment préfabriqué avec ouverture et voies d'accès constitué seulement de la charpente en bois densifié avec accessoires d'assemblage, des panneaux sandwich rembourrés de laine de roche même comportant les canalisations intégrées dans la masse des panneaux ainsi que leurs éléments de connexion, les planchers et le toit à double parois pouvant comporter les canalisations de ventilation .	2,5	F
9406009900	----- autres	50	F
950100	Jouets à roues conçus pour être montés par les enfants (tricycles, trottinettes, autos à pédales, par exemple); landaus et poussettes pour poupées.		
9501001000	---- vélocipèdes (y compris les triporteurs et similaires) sans moteur	10	A
95010090	---- autres :		
	----- en matières plastiques :		
9501009011	----- voitures de tous genres pour poupées	10	A
9501009019	----- autres	10	A
	----- autres :		
9501009091	----- voitures de tous genres pour poupées	10	A
9501009099	----- autres	10	A
9502	Poupées représentant uniquement l'être humain.		
95021000	- Poupées, même habillées		
9502100010	--- en matières plastiques	10	A
9502100090	--- autres	10	A
	- Parties et accessoires :		
95029100	-- Vêtements et leurs accessoires, chaussures et chapeaux		
9502910010	--- en matières plastiques	10	A
9502910090	--- autres	10	A
95029900	-- Autres		
9502990010	--- en matières plastiques	10	A
9502990090	--- autres	10	A
9503	Autres jouets; modèles réduits et modèles similaires pour le divertissement, animés ou non; puzzles de tout genre.		
95031000	- Trains électriques, y compris les rails, les signaux et autres accessoires		
9503100010	---- en bois	10	A
9503100090	---- autres	10	A
95032000	- Modèles réduits, animés ou non, à assembler, autres que ceux du n° 9503.10		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
9503200010	---- en bois	10	A
9503200020	---- en matières plastiques	10	A
9503200030	---- en métal	10	A
9503200040	---- en tissus	10	A
9503200050	---- en caoutchouc	10	A
9503200090	---- autres	10	A
95033000	- Autres assortiments et jouets de construction		
9503300010	---- en bois	10	A
9503300020	---- en matières plastiques	10	A
9503300030	---- en métal	10	A
9503300040	---- en tissus	10	A
9503300050	---- en caoutchouc	10	A
9503300090	---- autres	10	A
	- Jouets représentant des animaux ou des créatures non humaines :		
95034100	-- Rembourrés		
9503410010	---- en matières plastiques	10	A
9503410020	---- en tissus	10	A
9503410030	---- en caoutchouc	10	A
9503410090	---- autres	10	A
95034900	-- Autres		
9503490010	---- en bois	10	A
9503490020	---- en matières plastiques	10	A
9503490030	---- en métal	10	A
9503490040	---- en tissus	10	A
9503490050	---- en caoutchouc	10	A
9503490090	---- autres	10	A
95035000	- Instruments et appareils de musique-jouets		
9503500010	---- en bois	10	A
9503500090	---- autres	10	A
95036000	- Puzzles		
9503600010	---- en bois	10	A
9503600020	---- en matières plastiques	10	A
9503600030	---- en métal	10	A
9503600040	---- en tissus	10	A
9503600050	---- en caoutchouc	10	A
9503600090	---- autres	10	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
9503700000	– Autres jouets, présentés en assortiments ou en panoplies	10	A
95038000	– Autres jouets et modèles, à moteur		
9503800010	---- en bois	10	A
	---- autres :		
9503800091	----- circuits d'autos électriques y compris leurs éléments	10	A
9503800099	----- appareils de projection et autres jouets optiques	10	A
95039000	– Autres		
9503900010	--- en bois	10	A
	--- autres :		
9503900020	---- armes jouets	10	A
	---- autres :		
9503900030	----- en matières plastiques	10	A
	----- en métal :		
9503900041	----- modèles miniatures obtenus par moulage	10	A
9503900049	----- autres	10	A
9503900050	----- en tissus	10	A
9503900060	----- en caoutchouc	10	A
9503900090	----- autres	10	A
9504	Articles pour jeux de société, y compris les jeux à moteur ou à mouvement, les billards, les tables spéciales pour jeux de casino et les jeux de quilles automatiques (bowlings, par exemple).		
9504100000	– Jeux vidéo des types utilisables avec un récepteur de télévision	10	A
950420	– Billards et leurs accessoires		
9504201000	--- craies de billards	10	A
95042090	--- autres :		
9504209010	---- billards dits russes, japonais et similaires, billards de table	10	A
9504209090	---- autres	10	A
95043000	– Autres jeux fonctionnant par l'introduction d'une pièce de monnaie, d'un billet de banque, d'un jeton ou d'autres articles similaires, à l'exclusion des jeux de quilles automatiques (bowlings)		
9504300010	--- appareils dits à sous, distributeurs d'argent ou de jetons de consommation et tous autres appareils dont le fonctionnement repose sur l'adresse ou le hasard et qui sont susceptibles de procurer une consommation ou tout autre gain moyennant une mise.	10	A
9504300090	--- autres	10	A
9504400000	– Cartes à jouer	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
95049000	– Autres		
9504900010	– – – cartes jouets	10	A
9504900020	– – – tables spéciales pour jeux de casino et de salons	10	A
9504900090	– – – autres, y compris les accessoires	10	A
9505	Articles pour fêtes, carnaval ou autres divertissements, y compris les articles de magie et articles-surprises.		
9505100000	– Articles pour fêtes de Noël	10	A
9505900000	– Autres	10	A
9506	Articles et matériel pour la culture physique, la gymnastique, l'athlétisme, les autres sports (y compris le tennis de table) ou les jeux de plein air, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre; piscines et pataugeoires.		
	– Skis de neige et autre matériel pour la pratique du ski de neige :		
9506110000	– – Skis	10	A
9506120000	– – Fixations pour skis	10	A
95061900	– – Autres		
9506190010	– – – cannes pour skis et raquettes à neige	10	A
9506190090	– – – autres	10	A
	– Skis nautiques, aquaplanes, planches à voile et autre matériel pour la pratique des sports nautiques :		
9506210000	– – Planches à voile	10	A
9506290000	– – Autres	10	A
	– Clubs de golf et autre matériel pour le golf :		
9506310000	– – Clubs complets	10	A
9506320000	– – Balles	10	A
9506390000	– – Autres	10	A
95064000	– Articles et matériel pour le tennis de table		
9506400010	– – – filets confectionnés pour tennis de table, présentés isolément	10	A
9506400090	– – – autres	10	A
	– Raquettes de tennis, de badminton ou similaires, même non cordées :		
9506510000	– – Raquettes de tennis, même non cordées	10	A
9506590000	– – Autres	10	A
	– Ballons et balles, autres que les balles de golf ou de tennis de table :		
9506610000	– – Balles de tennis	10	A
9506620000	– – Gonflables	10	A
9506690000	– – Autres	10	A

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
9506700000	– Patins à glace et patins à roulettes, y compris les chaussures auxquelles sont fixés des patins	10	A
	– Autres :		
9506910000	-- Articles et matériel pour la culture physique, la gymnastique ou l'athlétisme	2,5	A
950699	-- Autres		
95069910	--- jambières, molletières, protège-tibias, articles similaires et leurs parties :		
9506991010	---- en cuir ou en succédanés du cuir ou en caoutchouc	10	A
	---- en matières textiles :		
9506991021	----- en bonneterie	10	A
9506991029	----- autres	10	A
9506991090	---- en autres matières	10	A
95069990	--- autres :		
9506999010	---- articles de cricket et de polo	10	A
9506999090	---- autres	10	A
9507	Cannes à pêche, hameçons et autres articles pour la pêche à la ligne; épuisettes pour tous usages; leurres (autres que ceux des n°s 92.08 ou 97.05) et articles de chasse similaires.		
9507100000	– Cannes à pêche	10	A
95072000	– Hameçons, même montés sur avançons		
9507200010	--- hameçons non montés	2,5	A
9507200090	--- autres	2,5	A
9507300000	– Moulinets pour la pêche	10	A
95079000	– Autres		
9507900010	--- épuisettes ; autres articles pour la pêche à la ligne (lignes montées, flotteurs, dévidoirs, esches artificielles, etc)	10	A
9507900020	--- appelants, miroirs à alouettes et articles de chasse similaires	10	A
9507900090	--- autres	10	A
9508	Manèges, balançoires, stands de tir et autres attractions foraines; cirques ambulants et ménageries ambulantes; théâtres ambulants.		
9508100000	– Cirques ambulants et ménageries ambulantes	10	A
9508900000	– Autres	10	A
9601	Ivoire, os, écaille de tortue, corne, bois d'animaux, corail, nacre et autres matières animales à tailler, travaillées, et ouvrages en ces matières (y compris les ouvrages obtenus par moulage).		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
96011000	– Ivoire travaillé et ouvrages en ivoire		
9601100010	– – – plaques, feuilles, baguettes, tubes, disques et formes similaires, non polis ni autrement ouvrés	50	C
9601100090	– – – autres	50	C
960190	– Autres		
9601901000	– – – buscs pour corsets, pour vêtements ou accessoires du vêtement et similaires	32,5	C
96019090	– – – autres :		
	– – – – écaille travaillée (y compris les ouvrages) :		
9601909001	– – – – plaques, feuilles, baguettes, tubes, disques et formes similaires, non polis ni autrement ouvrés	50	C
9601909009	– – – – autres	50	C
	– – – – nacre travaillée (y compris les ouvrages) :		
9601909011	– – – – plaques, feuilles, baguettes, tubes, disques et formes similaires, non polis ni autrement ouvrés (y compris les perles dites de Jérusalem)	50	C
9601909019	– – – – autres	50	C
	– – – – os travaillé (y compris les ouvrages) :		
9601909021	– – – – plaques, feuilles, baguettes, tubes, disques et formes similaires, non polis ni autrement ouvrés	50	C
9601909029	– – – – autres	50	C
	– – – – corail travaillé (y compris les ouvrages) :		
	– – – – combiné avec d'autres matières :		
9601909031	– – – – – non monté	50	C
9601909039	– – – – – monté	50	C
9601909040	– – – – – autres	50	C
	– – – – corne et bois d'animaux travaillés (y compris les ouvrages) :		
9601909050	– – – – – dégrossissages	50	C
	– – – – – ouvrages :		
9601909061	– – – – – manches de coutellerie et de couverts de table	50	C
9601909069	– – – – – autres	50	C
9601909070	– – – – tuyaux de plumes travaillés	50	C
	– – – – autres matières animales à tailler, travaillées (y compris les ouvrages) :		
9601909091	– – – – plaques, feuilles, baguettes, tubes, disques et formes similaires, non polis ni autrement ouvrés	50	C
9601909099	– – – – autres	50	C

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
960200	Matières végétales ou minérales à tailler, travaillées, et ouvrages en ces matières; ouvrages moulés ou taillés en cire, en paraffine, en stéarine, en gommes ou résines naturelles, en pâtes à modeler, et autres ouvrages moulés ou taillés, non dénommés ni compris ailleurs; gélatine non durcie travaillée, autre que celle du n° 35.03, et ouvrages en gélatine non durcie.		
96020010	--- matières végétales à tailler (corozo, noix, grains durs, etc) :		
9602001010	---- plaques, feuilles, baguettes, tubes, disques et formes similaires, non polis ni autrement ouvrés	50	C
9602001090	---- autres	50	C
96020020	--- écume de mer et ambre (succin) naturels ou reconstitués, jais et matières minérales similaires du jais :		
9602002020	---- plaques, feuilles, baguettes, tubes, disques et formes similaires non polis ni autrement ouvrés	50	C
	---- autres :		
	----- écume de mer naturelle ou reconstituée :		
9602002031	----- dégrossissages	50	C
9602002039	----- ouvrages	50	C
	----- ambre naturel ou reconstitué (ambroïde) :		
9602002041	----- dégrossissages	50	C
9602002049	----- ouvrages	50	C
	----- jais et matières minérales similaires du jais :		
9602002051	----- dégrossissages	50	C
9602002059	----- ouvrages	50	C
9602003000	--- rondelles de paraffine pour bobinoir	2,5	A
96020090	--- autres :		
9602009060	---- cire animale gaufrée en rayon pour ruches	50	C
	---- autres :		
9602009070	----- gélatine non durcie travaillée, autre que celle reprise sous le n° 35.03, et ouvrages en cette matière	10	A
	----- autres ouvrages (en paraffine, stéarine, etc) :		
9602009091	----- en copal	50	C
9602009099	----- autres	50	C

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
9603	Balais et brosses, même constituant des parties de machines, d'appareils ou de véhicules, balais mécaniques pour emploi à la main, autres qu'à moteur, pinceaux et plumeaux; têtes préparées pour articles de brosse; tampons et rouleaux à peindre; raclettes en caoutchouc ou en matières souples analogues.		
9603100000	– Balais et balayettes consistant en brindilles ou autres matières végétales en bottes liées, emmanchés ou non	50	F
	– Brosses à dents, brosses et pinceaux à barbe, à cheveux, à cils ou à ongles et autres brosses pour la toilette des personnes, y compris ceux constituant des parties d'appareils :		
9603210000	-- Brosses à dents, y compris les brosses à dentiers	50	F
960329	-- Autres		
96032910	--- constituant des éléments d'appareils :		
9603291010	---- garnies de fils métalliques	50	F
9603291090	---- garnies d'autres matières	50	F
96032990	---- autres :		
9603299010	---- brosses ou pinceaux à barbe	50	F
9603299090	---- autres	50	F
9603300000	– Pinceaux et brosses pour artistes, pinceaux à écrire et pinceaux similaires pour l'application des produits cosmétiques	50	F
9603400000	– Brosses et pinceaux à peindre, à badigeonner, à vernir ou similaires (autres que les pinceaux du n° 9603.30); tampons et rouleaux à peindre	50	F
960350	– Autres brosses constituant des parties de machines, d'appareils ou de véhicules		
96035010	--- brosses constituant des parties de machines textiles :		
9603501010	---- garnies de fils métalliques	2,5	F
9603501090	---- garnies d'autres matières	2,5	F
96035090	---- autres :		
9603509010	---- garnies de fils métalliques	50	F
9603509090	---- garnies d'autres matières	50	F
960390	– Autres		
9603901000	--- balais mécaniques pour emploi à la main, autres qu'à moteur	32,5	F
9603902000	--- plumeaux et plumasseaux	50	F
96039090	--- autres :		
	---- têtes préparées pour articles de brosse :		
9603909011	---- pour brosses à barbe	50	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
9603909019	----- autres	50	F
	----- autres :		
9603909091	----- en caoutchouc moulé d'une seule pièce, emmanché ou non, et raclettes en caoutchouc souple	50	F
9603909093	----- rouleaux à peindre	50	F
9603909099	----- autres	50	F
9604000000	Tamis et cribles, à main	50	F
9605000000	Assortiments de voyage pour la toilette des personnes, la couture ou le nettoyage des chaussures ou des vêtements	50	A
9606	Boutons et boutons-pression; formes pour boutons et autres parties de boutons ou de boutons-pression; ébauches de boutons.		
960610	– Boutons-pression et leurs parties		
9606101000	--- boutons-pression et similaires	50	A
9606109000	--- parties	50	A
	– Boutons :		
9606210000	-- En matières plastiques, non recouverts de matières textiles .	50	A
9606220000	-- En métaux communs, non recouverts de matières textiles	50	A
9606290000	-- Autres	50	A
96063000	– Formes pour boutons et autres parties de boutons; ébauches de boutons		
9606300010	--- ébauches et formes de boutons	50	C
9606300090	--- parties	50	A
9607	Fermetures à glissière et leurs parties.		
	– Fermetures à glissière :		
9607110000	-- Avec agrafes en métaux communs	50	F
9607190000	-- Autres	50	F
96072000	– Parties		
9607200010	--- parties de fermetures avec agrafes en métaux communs	32,5	F
9607200090	--- autres	32,5	F
9608	Stylos et crayons à bille; stylos et marqueurs à mèche feutre ou à autres pointes poreuses; stylos à plume et autres stylos; stylets pour duplicateurs; porte-mine; porte-plume, porte-crayon et articles similaires; parties (y compris les capuchons et les agrafes) de ces articles, à l'exclusion de celles du n° 96.09.		
960810	– Stylos et crayons à bille		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
9608101000	--- composés en tout ou partie, de métaux précieux ou de plaqués de métaux précieux	10	F
9608109000	--- autres	50	F
960820	- Stylos et marqueurs à mèche feutre ou à autres pointes poreuses		
9608201000	--- composés en tout ou partie, de métaux précieux ou de plaqués de métaux précieux	10	F
9608209000	--- autres	50	F
	- Stylos à plume et autres stylos :		
960831	-- A dessiner à encre de Chine		
9608311000	--- composés en tout ou partie, de métaux précieux ou de plaqués de métaux précieux	10	F
9608319000	--- autres	50	F
960839	-- Autres		
9608391000	--- composés en tout ou partie, de métaux précieux ou de plaqués de métaux précieux	10	F
9608399000	--- autres	50	F
960840	- Porte-mine		
9608401000	--- composés en tout ou partie, de métaux précieux ou de plaqués de métaux précieux	10	F
9608409000	--- autres	50	F
9608500000	- Assortiments d'articles relevant d'au moins deux des sous-positions précitées	50	F
9608600000	- Cartouches de rechange pour stylos ou crayons à bille, associées à leur pointe	50	F
	- Autres :		
960891	-- Plumes à écrire et becs pour plumes		
	--- plumes à écrire :		
9608911000	----- en or	10	F
	----- en autres matières :		
9608912100	----- en platine, en argent ou en doublés de métaux précieux	10	F
9608912900	----- autres	50	F
	--- autres :		
9608919100	----- en métaux précieux ou doublées ou plaquées de métaux précieux	10	F
9608919900	----- autres	50	F
960899	-- Autres		
9608991000	--- en métaux précieux ou doublés de métaux précieux	10	F

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
96089990	--- autres :		
9608999010	---- pièces décollées dans la masse, en métaux communs	50	F
9608999090	---- autres	50	F
9609	Crayons (autres que les crayons du n° 96.08), mines, pastels, fusains, craies à écrire ou à dessiner et craies de tailleurs.		
9609100000	– Crayons à gaine	50	F
9609200000	– Mines pour crayons ou porte-mine	25	F
96099000	– Autres		
9609900010	--- craies à écrire et à dessiner, craies de tailleurs	50	F
9609900020	--- crayons dits d'ardoise, nus	50	F
9609900030	--- crayons autres qu'à gaine et que d'ardoise	50	F
9609900040	--- pastels et fusains	50	F
9609900090	--- autres	50	F
96100000	Ardoises et tableaux pour l'écriture ou le dessin, même encadrés.		
9610000010	--- ardoises et tableaux en ardoise naturelle ou en ardoisine	32,5	F
9610000090	--- autres	32,5	F
96110000	Dateurs, cachets, numéroteurs, timbres et articles similaires (y compris les appareils pour l'impression d'étiquettes), à main; composteurs et imprimeries comportant des composteurs, à main.		
9611000010	--- non automatiques	50	F
9611000090	--- automatiques	50	F
9612	Rubans encreurs pour machines à écrire et rubans encreurs similaires, encrés ou autrement préparés en vue de laisser des empreintes, même montés sur bobines ou en cartouches; tampons encreurs même imprégnés, avec ou sans boîte.		
9612200000	– Tampons encreurs	50	A
9613	Briquets et allumeurs (à l'exclusion des allumeurs du n° 36.03), même mécaniques ou électriques, et leurs parties autres que les pierres et les mèches.		
96131000	– Briquets de poche, à gaz, non rechargeables		
9613100010	--- en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux	50	C
	--- autres :		
9613100091	---- présentés sous la forme d'éléments C.K.D	50	C
9613100099	---- autres	50	C
96132000	– Briquets de poche, à gaz, rechargeables		
9613200010	--- en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux	50	C

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	---- autres :		
9613200091	----- présentés sous la forme d'éléments C.K.D	50	C
9613200099	----- autres	50	C
96138000	- Autres briquets et allumeurs		
	---- briquets, y compris les briquets de table :		
	----- en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux :		
9613800011	----- à gaz	50	C
9613800019	----- autres	50	C
	----- autres :		
	----- à gaz :		
9613800021	----- présentés sous la forme d'éléments C.K.D	50	C
9613800029	----- autres	50	C
9613800030	----- autres	50	C
	---- autres :		
9613800091	----- allume-cigare pour véhicules automobiles	50	A
9613800099	----- autres	50	C
96139000	- Parties		
9613900010	--- pièces décollées dans la masse, en métaux communs, dont le plus grand diamètre n'excède pas 25 mm	50	C
	--- autres :		
9613900091	---- pour allume-cigares pour véhicules automobiles	50	C
9613900099	---- autres	50	C
9614	Pipes (y compris les têtes de pipes), fume-cigare et fume-cigarette, et leurs parties.		
96142000	- Pipes et têtes de pipes		
	---- en bois ou en racine :		
9614200011	----- ébauchons de pipes	50	C
9614200019	----- autres	50	C
9614200090	---- autres	50	C
96149000	- Autres		
	--- fume-cigarettes et fume-cigares ; bouts et tuyaux pour pipes, pour fume cigares ou pour fume-cigarettes :		
9614900011	---- en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux ou comportant une garniture en ces métaux	50	C
9614900019	---- autres	50	C

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
	--- autres parties :		
9614900091	---- en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux	50	C
9614900099	---- autres	50	C
9615	Peignes à coiffer, peignes de coiffure, barrettes et articles similaires; épingles à cheveux; pince-guiches, ondulateurs, bigoudis et articles similaires pour la coiffure, autres que ceux du n° 85.16, et leurs parties.		
	– Peignes à coiffer, peignes de coiffure, barrettes et articles similaires :		
961511	-- En caoutchouc durci ou en matières plastiques		
9615111000	--- en matières plastiques décoratives	50	F
9615119000	--- autres	50	F
961519	-- Autres		
9615191000	--- composés en tout ou partie d'ivoire, d'écaille, de corne blonde ou d'ambre	50	F
9615199000	--- autres	50	F
961590	– Autres		
9615901000	--- en fer ou acier	50	F
	--- en aluminium :		
9615902100	---- de fantaisie	50	F
9615902900	---- autres	50	F
96159090	--- autres :		
9615909010	---- en matières plastiques	50	F
9615909090	---- autres	50	F
9616	Vaporisateurs de toilette, leurs montures et têtes de montures; houppes et houppettes à poudre ou pour l'application d'autres cosmétiques ou produits de toilette.		
96161000	– Vaporisateurs de toilette, leurs montures et têtes de montures		
9616100010	--- vaporisateurs de toilette, montés	40	F
9616100090	--- montures et têtes de montures	40	F
9616200000	– Houppes et houppettes à poudre ou pour l'application d'autres cosmétiques ou produits de toilette	50	F
96170000	Bouteilles isolantes et autres récipients isothermiques montés, dont l'isolation est assurée par le vide, ainsi que leurs parties (à l'exclusion des ampoules en verre).		
9617000010	--- bouteilles isolantes et autres récipients isothermiques, montés d'une capacité inférieure ou égale à 0,75 litre	50	C
	--- autres :		

HTS 10	DESCRIPTION	BASE	CATEGORY
9617000020	----- bouteilles isolantes et autres récipients isothermiques montés d'une capacité de plus de 0,75 litre	50	A
	----- parties (à l'exclusion des ampoules en verre) :		
9617000091	----- entièrement en carton ou en fibre vulcanisée, recouverts ou non de papier ou de tissu	50	C
9617000099	----- autres	50	C
9618000000	Mannequins et articles similaires; automates et scènes animées pour étalages	40	A
9701	Tableaux, peintures et dessins, faits entièrement à la main, à l'exclusion des dessins du n° 49.06 et des articles manufacturés décorés à la main; collages et tableautins similaires.		
9701100000	- Tableaux, peintures et dessins	17,5	A
970190	- Autres		
9701901000	--- en bois	50	A
9701902000	--- en liège	50	C
9701909000	--- autres	17,5	B
9702000000	Gravures, estampes et lithographies originales	17,5	B
9703000000	Productions originales de l'art statuaire ou de la sculpture, en toutes matières	17,5	B
9704000000	Timbres-poste, timbres fiscaux, marques postales, enveloppes premier jour, entiers postaux et analogues, oblitérés, ou bien non oblitérés, autres que les articles du n° 49.07	25	C
9705000000	Collections et spécimens pour collections de zoologie, de botanique, de minéralogie, d'anatomie, ou présentant un intérêt historique, archéologique, paléontologique, ethnographique ou numismatique	17,5	B
9706000000	Objets d'antiquité ayant plus de 100 ans d'âge	17,5	B